Dixième Année. — N° 37. Mai 1914.

ARCHIVES
DE
LA FRANCE MONASTIQUE

REVUE MABILLON

170223
5.4.22

ABBAYE DE LIGUGÉ
CHEVETOGNE, PAR LEIGNON (BELGIQUE)

PARIS
A. PICARD ET FILS, ÉDITEURS
82, RUE BONAPARTE, 82

1914

SOMMAIRE

A. Chauliac	Un martyrologe du XIIe siècle de l'abbaye Saint-Emilion	1
Dom Léon Guilloreau	L'obituaire de l'abbaye de Saint-Vincent du Mans (*fin*)	16
Dom J.-M. Besse	Les correspondants cisterciens de Luc d'Achery et de Mabillon	40
— —	Quelques antiquités bénédictines	55
Dom P. Monsabert	Documents inédits pour servir à l'histoire de l'abbaye Sainte-Croix de Poitiers	65
Dom J.-M. Besse	Chronique bibliographique	81

BX
2613
A22
année 10

La **Revue Mabillon** paraît tous les trois mois. Le premier fascicule de chaque année est livré le 1er mai.

Prix de l'abonnement **12** francs.

Les abonnés à la *Revue Mabillon* peuvent recevoir les deux volumes des *Archives de la France monastique* moyennant la somme annuelle de **25** fr., *abonnement compris.*

Les abonnements à la *Revue Mabillon* sont payables après la réception du quatrième fascicule. Les souscripteurs aux *Archives de la France monastique* reçoivent les deux volumes en même temps que ce fascicule, et versent alors le montant de la souscription. Les abonnements sont payés par mandats-poste, à l'adresse du Directeur de la *Revue*. La Direction fera prélever par la poste les abonnements et souscriptions qui n'auront pas été envoyés dans les quinze jours suivant la réception du quatrième fascicule. Ils seront prévenus par l'arrivée d'une facture.

L'acceptation du premier fascicule équivaut à un abonnement.

Pour tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de la **Revue**, prière de s'adresser directement au **Directeur de la** ***Revue Mabillon*** **Abbaye de Ligugé, à Chevetogne, par Leignon (Belgique).**

UN MARTYROLOGE DU XIIe SIÈCLE DE L'ABBAYE DE SAINT-ÉMILION

Au commencement du VIIIe siècle, vivait à Vannes un jeune homme nommé Emilianus, Emilion, qui, désirant fuir les séductions du monde, prit le bâton de pèlerin et quitta la Bretagne, sa patrie. Il arriva un jour au monastère de Saujon (*Salginensis*), appartenant au diocèse de Saintes. L'abbé s'appelait alors Martin ; séduit par les qualités du voyageur qui lui demandait l'hospitalité, il l'engagea à abandonner la vie errante et à endosser le froc. Emilion y consentit et on lui confia bientôt la charge importante de cellérier. Quelques moines jaloux essayèrent de le troubler dans sa charge : un miracle fit éclater sa sainteté mais effraya son humilité ; il se remit en route et se trouva bientôt au milieu d'une épaisse forêt où il résolut de se fixer : il choisit un ravin profond, nommé alors *Ascumbas* (les Combes), situé à deux milles environ de la Dordogne. Emilion y creusa dans le roc friable une étroite cellule, embryon de la belle église monolithe qu'on admire aujourd'hui, et y termina sa vie dans les plus grandes austérités, le VIII des ides de janvier, jour de l'Épiphanie, au temps de Waifre, duc d'Aquitaine, en 767, croit-on (1).

La sainteté d'Emilion avait groupé autour de lui plusieurs disciples qui édifièrent une église et un monastère, détruits bientôt après par les Normands : le calme revenu, le couvent fut recontruit ; il devint une dépendance de l'abbaye bénédictine de Nanteuil, diocèse de Poitiers ; mais les moines se relâchèrent de leur ancienne ferveur, des laïques s'emparèrent des biens des religieux et la décadence commença. L'archevêque de Bordeaux, Goscelin de Parthenay, pour mettre

1. Les détails qui précèdent sont tirés d'une vie très ancienne de saint Emilion dont nous parlons plus loin.

ordre à cette fâcheuse situation, obtint, à la fin du XIe siècle, que le vicomte de Castillon, Olivier, restituât les terres qu'il avait acquises par la violence; un certain Fort Rolland, qui vivait sur un bénéfice avec sa concubine et ses enfants, consentit à reprendre la vie religieuse; plusieurs clercs, à peu près laïcisés, suivirent cet exemple. Ces réformes eurent peu de succès; en 1110, Arnaud Guiraud de Cabanac, l'un des successeurs de Goscelin de Parthenay, fut obligé d'intervenir de nouveau; il chassa les laïques rentrés encore en possession des biens ecclésiastiques, fit venir du monastère de Lesterp, en Limousin, un religieux nommé Aimoin, qu'il bénit comme abbé, transforma en chanoines réguliers, suivant la règle de Saint-Augustin, les moines restés fidèles à leur devoir, renvoya les autres et les remplaça par un nombre égal de novices.

Aimoin avait tout à renouveler dans l'abbaye; il commença par faire transcrire un certain nombre de manuscrits nécessaires aux nouveaux chanoines; plusieurs de ces manuscrits, d'écritures et de formats différents, se trouvent actuellement aux Archives du département de la Gironde (1). Ils furent réunis, à la fin du XVIe siècle, sous une même reliure en basane, probablement par les soins d'Arnaud de Pontac, évêque de Bazas et doyen du chapitre de Saint-Emilion, sécularisé en 1306 par le pape Clément V; dans tous les cas, ce volume porte, en tête de la première page, le nom d'Arnaud de Pontac, petit-neveu de l'évêque et premier président du Parlement de Bordeaux. Les manuscrits sont mentionnés au catalogue de la bibliothèque de ce magistrat sous la rubrique « *Martyrologium Burdigalense et expositio regulæ sancti Augustini, en vélin très ancien* ». La désignation est incomplète et inexacte; le recueil contient, en effet, d'autres documents que le Martyrologe et la règle de Saint-Augustin, notamment, une vie très intéressante du fondateur du monastère Saint-Emilion que l'abbé Allain, ex-archiviste diocésain, a publiée dans les *Analecta Bollandiana* (tome XIII, p. 426-439); de plus, le Martyrologe, loin d'être particulier au diocèse de Bordeaux, mentionne à peine quelques saints du propre de ce diocèse. L'abbé Allain, se fiant, sans doute, aux indications de l'Inventaire des Archives départementales, qualifie ce Martyrologe d'Adonien; il se rapproche plutôt du Martyrologe d'Usuard; il y a peu de notices, et celles qui existent sont très courtes en général; souvent,

1. G. 902.

les noms des saints sont suivis de la seule mention *martyris* ou *confessoris*; les rares emprunts faits à Adon se réduisent à quelques lignes.

Le Martyrologe, de format in-4°, occupe les folios 7-54 du recueil, les versos ne sont pas numérotés. Léopold Delisle, qui l'avait examiné, pensait qu'il mérite d'être publié; bien que nous l'ayons entièrement transcrit, nous nous bornerons, vu sa date relativement récente, à en faire la description sommaire et à noter les différences qu'il présente avec le Martyrologe d'Usuard; nous l'avons comparé au texte publié par les soins du Bénédictin Dom Bouillart (USUARDI *Sancti Germanensis Monachi Martyrologium, ad autographi in San Germanensi Abbatia servati fidem editum... Opera et studio XXX Presb. et Mon. Ben. e. Cg^ne S^i Mauri. Parisiis* MDCCXVIII.)

Léopold Delisle rapporte au XIIe siècle les divers manuscrits du recueil dont nous venons de parler; il nous semble possible de donner une date précise au Martyrologe.

On peut remarquer, tout d'abord, que saint Gérard, qui fonda en 1079 l'abbaye de la Grande-Sauve (*Silva Major*), voisine de Saint-Emilion, canonisé le 27 Avril 1197, ne figure pas au Martyrologe, pas plus que saint Bernard, canonisé le 18 Janvier 1174; ce saint était cependant bien connu dans la région bordelaise, et il avait probablement visité l'abbaye de Saint-Emilion en 1145, quand il se rendit de Bordeaux à Toulouse par Bergerac, Périgueux, Sarlat et Cahors (1).

Saint Thomas Becket, que les sujets gascons de Henri II ne pouvaient ignorer, a été canonisé le 21 Février 1173; il a été mentionné, après coup, au Martyrologe, en renvoi, d'une écriture du XIIIe siècle plus haute, plus lourde et moins soignée que celle du texte, avec une encre plus noire : *Apud Cantuarensem urbem, natale sancti Thome, episcopi et martyris.*

Ces constatations donnent lieu de penser que le Martyrologe est, vraisemblablement, de la première moitié du XIIe siècle; quelques précisions permettent, semble-t-il, d'établir qu'il a été écrit pour l'année 1133. Il fixe, en effet, le Vendredi saint au 24 Mars : VIII *Kl. Apl. Dnus Crucifixus*; cette inscription, hors texte, est entourée d'un cadre

1. *Vie de saint Bernard, abbé de Clairvaux,* par l'abbé Vacandard. Tome II, p. 225.

à l'encre rouge ; la fête de Pâques est au 26 (VII *Kl. Apl. : Resurreccio Dni Nri Ihs Xri*). Les seules années du XIIe siècle où Pâques est tombé le 26 Avril sont : 1122, 1133, 1144 ; l'année 1144 est à éliminer, parce que le Martyrologe n'est pas établi pour une année bissextile ; on ne peut hésiter qu'entre 1122 et 1133. Or, on trouve au Martyrologe la précision suivante : *VIII Id. Martis, Prima incencio Lunæ* ; le premier croissant de la lune de mars s'est donc montré le 8 Mars, ce qui reporte la nouvelle lune astronomique au 7 ou au 6 Mars. C'est la date de la nouvelle lune de Mars en 1133, car, d'après *l'Art de vérifier les dates*, il y a eu, en 1133, une éclipse de lune le 21 Février à 4 heures du matin (heure de l'opposition) ; en y ajoutant une demi-lunaison, on trouve, pour la date de la nouvelle lune astronomique suivante, le 7 Mars à 10 heures du soir ; le premier croissant a pu paraître le 8 Mars, comme l'indique le *Martyrologe*. Au contraire, en 1122, il y a eu une éclipse de soleil le 10 Mars à 5 heures 1/2 du matin (heure de la conjonction) : la nouvelle lune ne pouvait être visible avant le 11 ou le 12 et elle n'a certainement pas paru le 8 Mars.

Le *Martyrologe* est l'œuvre de plusieurs mains différentes, quelques-unes fines et élégantes, d'autres plus lourdes ; les encres aussi sont de tons variés ; les dates sont à l'encre rouge, le nombre des jours de chaque mois est aussi indiqué à l'encre rouge : *Mensis Junius habet dies XXX*. Les majuscules sont, en général, à l'encre rouge, parfois assez ornées ; certaines lettres sont écrites avec deux encres différentes, rouge et verte. Le copiste n'est pas toujours très fidèle ; il lui arrive d'écrire *Ciliciam* pour *Siciliam*, *Dessam* pour *Edessam*, *Balbodio* pour *Malbodio*, *setis* pour *sed iis* ; quelquefois la phrase commencée n'est pas terminée, mais ces erreurs ne sont pas nombreuses et le manuscrit est assez correct. Il est aussi très lisible, sauf aux endroits où les doigts du lecteur ont effacé l'écriture.

Le Martyrologe indique dix signes du Zodiaque, au lieu de 12 :

XVI Kl. Feb. (17 janvier),	Sol in Aquario
XVI Kl. Ap. (17 mars),	Sol in Ariete
XV Kl. Jun. (18 mai),	Sol in Geminos (*sic*)
XVI Kl. Jul. (16 juin),	Sol in Cancro
XVI Kl. Aug. (17 juillet),	Sol in Leone
XV Kl. Sep. (18 août),	Sol in Virgine
XVI Kl. Oct. (16 septembre),	Sol in Libra
XV Kl. Nov. (18 octobre),	Sol in Scorpione
XV Kl. Dec. (17 novembre),	Sol in Sagitario

L'entrée du soleil dans le signe du Taureau n'est pas mentionnée, mais on a mis ce vers d'Ausone (1), en tête du mois de Mai :

Maius Agenorei miratur cornua Tauri.

Le signe des Poissons n'est pas noté, on a fait tant d'additions à l'endroit où il devrait figurer qu'il n'est plus resté de place.

On trouve aussi au Martyrologe les mentions astronomiques suivantes, pas toujours bien exactes :

XIII Kl. Ap. (20 Mars)	Æquinoctum (*sic*).
8 Kl. Jul. (24 Juin)	Solsticium.
X Kl. Sep. (23 Août)	Autumnus oritur.
VIII Kl. Oct. (24 Septembre)	Et est Æqui noctium.
VII Id. Nov. (7 Novembre)	Hiemis inicium.
VII Kl. Dec. (25 Novembre)	Hiems oritur.

La lettre dominicale est A ; les lettres servant à désigner les jours de la semaine sont inscrites régulièrement, à l'encre rouge, pour les quatre premiers mois de l'année ; puis, elles cessent complètement pour reprendre de nouveau et cesser encore ; mais le premier copiste seul connaissait la signification de ces lettres et s'arrêtait à la lettre G ; les autres ont continué jusqu'à la fin de l'alphabet ; souvent on trouve des lacunes. D'ailleurs, à partir du mois de Novembre, le Martyrologe laisse un peu à désirer, le scribe, voulant mériter les éloges d'Horace, *ad eventum festinat* ; il s'est tellement pressé que le 1er Novembre a dû être complètement effacé et retranscrit par une main beaucoup plus grossière et beaucoup plus lourde ; du 1er Novembre à la fin de l'année, on distingue trois écritures différentes ; Décembre, malgré les grandes fêtes qui le terminent, est, à peu près, la moitié du mois de Janvier, ce qui n'a pas lieu d'ordinaire.

Quand le Martyrologe a été achevé, les chanoines de Saint-Emilion l'ont utilisé comme Obituaire pendant le XIIe siècle et le XIIIe siècle ; dans les marges, dans les interlignes, partout où on a pu trouver de la place, on a inscrit les décès des chanoines réguliers de Saint-Emilion, des chanoines des abbayes voisines de Saint-Romain de Blaye et de Saint-Vincent de Bourg (sur Gironde), des associés laïques

1. Ausone possédait, croit-on, à St-Emilion une villa appelée Lucaniacum. Peut-être ce vers a-t-il été pris dans Bède, qui le reproduit sans nommer l'auteur, « quidam veterum ».

de l'abbaye (*Obitus Elie vice-comitis, canonici sci Emiliani et laici*), des femmes qui lui étaient affiliées (*soror nostra*). Ces indications offrent, parfois, un réel intérêt, car elles permettent de justifier, de rectifier et de compléter, pour le XIIe siècle et le commencement du XIIIe, les séries d'archevêques de Bordeaux, d'abbés de Saint-Emilion, de Saint-Romain et de Saint-Vincent données par le *Gallia christiana*.

La série des archevêques de Bordeaux est presque complète à l'Obituaire :

III Kl. Maii. Arnaldus, bone memorie, Burdegalensis archiepiscopus :

Arnauld Guiraud de Cabanac, le réformateur de l'abbaye, mort à une date imprécise, postérieure à 1122. L'indication relative au jour du décès est d'accord avec Lopes (1) et le *Gallia christiana*.

XV Kl. Aug. Obiit dopnus Gauffridus, bone memorie, Burdegalensis archiepiscopus :

Geoffroy de Loroux ou de Lauriole, successeur d'Arnaud, si l'on ne comprend pas dans les diptyques l'intrus Gerard de Blay. Geoffroy mourut, d'après Lopes, le 10 Juillet 1158, et non le 18.

XI Kl. Januarii. Obiit Ramundus, Burdegalensis archiepiscopus :

Raimond de Mareuil, transféré de Périgueux, que Lopes fait mourir aussi le 22 Décembre 1160.

XV Kl. Januarii. Obiit dopnus Bertrandus, bone memorie, Burdegalensis archiepiscopus :

Bertrand Ier, mort vers 1170, ne succéda pas immédiatement à Raimond; il y eut, avant lui, Hardouin, mort à Montpellier en 1162, envoyé en exil par le pape, si l'on en croit Delurbe (2). Accord avec Lopes et le *Gallia christiana*, en ce qui concerne le jour de la mort de Bertrand.

XVII Kal. Septembris. Obiit dopnus Guillelmus bone memorie, Burdegalensis archiepiscopus :

Guillaume-le-Templier, bénédictin, successeur du précédent. Le *Gallia christiana* et Lopes le font mourir le 17 des calendes d'Octobre : Lopes dit que ce fut après 1182 ; il vivait encore en 1187. Son succes-

1. L'église métropolitaine et primatiale Saint-André de Bourdeaux.
2. Chronique bourdeloise.

seur fut Helies de Malemort, qui ne figure pas au Martyrologe ; il est vrai que, à la place où il devrait se trouver, il y a des indications illisibles.

XVIII Kal. Octobris. W. Amanevi, bone memorie, Burdegalensis archiepiscopus :

Guillaume Amanieu, appelé par les frères de Sainte-Marthe W. de Gebennis. Il mourut en 1227, le jour des ides de Septembre, d'après le nécrologe de l'abbaye de la Sauve, soit le 13 Septembre au lieu du 14.

VII Idus Februarii. Obiit Dominus Geraldus, bone memorie, Burdegalensis archiepiscopus :

Géraud de Malemort, décédé en 1256, d'après Lopes, en 1261 ou 1262, selon Bernard Guy, sans autre indication. Le *Gallia christiana* dit qu'il mourut en Janvier ou en Février ; le Martyrologe précise que ce fut le 7 Février.

Deux évêques de Bazas, qui avaient été chanoines de Saint-Emilion, sont mentionnés au Martyrologe :

VI Kal. Junii. Obitus Rammundi, canonici regularis sancti Emiliani atque episcopi Vasatensis :

D'après le quantième indiqué, il s'agirait de l'évêque qui, d'après le *Gallia christiana*, vivait en 1084 et fut aussi évêque de Bayonne ; mais il est plus probable que l'Obituaire veut désigner le Raimond, bienfaiteur de l'abbaye du temps d'Aimon II, troisième abbé, personnage que le *Gallia* refuse de comprendre parmi les évêques de Bazas.

II Idus Aprilis. Obiit dopnus W. Arnaldi Vasatensis episcopus :

Guillaume Arnauld de Tantalon ; les renseignements du Martyrologe complètent ceux du *Gallia christiana*, qui dit seulement que Guillaume de Tantalon vivait encore en 1165.

La série des abbés de Saint-Emilion présente peu de lacunes ; les renseignements donnés par le Martyrologe complètent heureusement ceux du *Gallia christiana*, fort sobre de détails.

VII Kal. Octobris. Obiit domnus Aimo, primus abbas huius loci :

Le *Gallia* ne donne aucun renseignement.

III Kal. Aprilis. Obiit domnus Petrus, abbas, canonicus regularis sancti Emiliani :

Pierre Ier ; le *Gallia* dit, seulement, qu'il était abbé en 1121.

v Idus Aprilis. Obiit domnus Aimo (II), abbas sancti Emiliani.

Vivait en 1145 et en 1153.

XIII Kl. Aprilis. Obiit domnus Petrus (II) Ramnulphi, abbas canonici regularis sancti Emiliani :

Le *Gallia*, d'après le nécrologe de la Sauve, donne aussi la date du 20 Mars. Il vivait en 1155 et en 1161.

II Non. Octobris. Obitus Wmi, bone memorie, sancti Emiliani abbatis :

Guillaume Arnaud, qui vivait en 1165 et en 1176.

Idus Octobris. Obiit dompnus Clarius, abbas, atque canonicus regularis sancti Emiliani et sacerdos :

Vivait en 1186.

v Idus Aprilis. Obiit dominus Petrus (III), abbas et regularis huius loci :

Vivait en 1201.

VIII Kl. Maii. Eodem die, obiit dopnus Bernardus, abbas et canonicus regularis sancti Emiliani :

Le *Gallia christiana* ne donne que l'initiale du nom de cet abbé : B, forte Bernardus Aiz, avec la date de 1204.

VII Kl. Junii. Obiit Rammundus del Boscat, abbas sancti Emiliani. L'initiale R figure seule au *Gallia*. Le Bouscat est une paroisse limitrophe de Bordeaux.

IIII Kl. Maii. Obiit Senebrunus Bonion, abbas sancti Emiliani et sacerdos :

Le *Gallia* le désigne par la lettre S avec la date de 1254. Les seigneurs de Lesparre portaient alternativement le nom de Senebrun et celui d'Ayquelin Guillaume ; l'abbé de Saint-Emilion appartenait, peut-être, à cette puissante famille Il était contemporain de l'archevêque Géraud de Malemort (1227-1261) dont il promit de faire célébrer perpétuellement l'anniversaire.

Kalendas Januarii. Obiit dominus Johannes Tharis, bone memorie, abbas sancti Emiliani et sacerdos :

Cet abbé ne figure pas au *Gallia christiana* ; nous pensons qu'il a régi l'abbaye à la fin du XIIIe siècle.

On voit que le Martyrologe omet les noms de trois abbés, Gumbadus, Arnaldus et Raimundus, dont l'un, Gombaldus, ne fut, peut-être, que prieur : dans tous les cas, il y a eu un prieur de ce nom ; quant

à Raimond, il n'est pas mort abbé, car c'est de son temps que le pape Clément V sécularisa le chapitre.

Le *Gallia christiana* donne des renseignements bien sommaires sur l'abbaye Saint-Romain de Blaye; elle ne nomme que trois abbés, Pierre, Guillaume et Raimond, pour le XIIe et le XIIIe siècles. Ce dernier ne figure pas au Martyrologe de Saint-Emilion qui, par contre, en indique trois autres; voici la liste de tous les abbés dont la mort est mentionnée :

VIIII Kl. Maii. Obiit Dopnus Petrus, abbas, canonicus regularis sancti Romani de Blavia :

Vivait de 1135 à 1153, au moins.

X Kl. Martis. Obiit W. Abbas Sancti Romani de Blavia :

Guillaume vivait en 1190.

XI Kl. Februarii Arnaldus Bono, abbas sancti Romani de Blavia.
VIII Kl. Oct. Obiit Arnaldus Felguer, abbas sancti Romani de Blavia.
III Kl. Oct. Obitus Petri, abbatis, sacerdotis et canonici regularis sancti Romani de Blavia.

Les trois seuls abbés de Saint-Vincent de Bourg que nomme le *Gallia christiana* figurent au Martyrologe ; il en mentionne deux autres, nommés les derniers :

IIII Idus Augusti, Obiit et Dompnus Giraldus, abbas, canonicus regularis sancti Vincentii de Burgo.
IIII Kl. Maii. Dopnus Amalvinus, abbas sancti Vincentii de Burgo :

D'après le *Gallia*, *Guillelmus Amalvinus* serait mort le 5 des ides de Septembre; il peut s'agir de deux personnages différents.

V Idus Martii (même date au *Gallia*). P. W., abbas sancti Vincentii de Burgo et canonicus regularis sancti Emiliani.
Non. Sept. O(biit) Dompnus Ayquelinus Wilhelmi, abbas sancti Vincentii de Burgo :

Peut-être était-il parent des seigneurs de Lesparre.

XI Kl. Sept. Obiit Guillelmus, abbas, canonicus regularis sancti Vincentii de Burgo.

P. Deton, abbé de St-Sauveur de Blaye.

Fut reçu à l'abbaye vers 1230.

On était très fidèle au culte des morts à Saint-Emilion ; le Martyrologe donne des renseignements intéressants sur les unions de prières qui existaient avec plusieurs autres monastères.

Ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, bien que St-Emilion ait toujours appartenu au diocèse de Bordeaux, on ne trouve au Martyrologe presque aucun des saints du propre de ce diocèse ; il y a seulement saint Paulin et saint André, qui appartiennent à l'Église universelle, saint Emilion et saint Romain de Blaye, qui ne pouvaient y être omis. Saint Martial est attribué uniquement au diocèse de Limoges ; quant à saint Seurin, il a été ajouté au XIIIe siècle, en renvoi, de la façon suivante :

XII Kl. Nov. Apud civitatem Burdegalem, natale sancti Severini, Coloniensis episcopi (1).

Saint Eutrope, saint Vivien et saint Martin, abbé de Saujon, sont seuls mentionnés pour le diocèse de Saintes, saint Ausone et saint Cybard pour celui d'Angoulême. En revanche, on trouve une floraison de saints du diocèse de Périgueux, voisin de l'abbaye : Silanus, le 2 janvier ; Eumachius, le 3 janvier ; Sour, le 1er février ; Frontase, le 29 avril ; Sacerdos, le 4 mai ; Memorius, le 26 mai ; Amand, le 27 juin ; Justinien, le 16 juillet ; Asterius, le 21 octobre ; Front, le 25 octobre.

Les saints des divers diocèses français sont largement représentés ; tout particulièrement ceux des diocèses d'Auxerre, de Sens et de Bourges.

Les fêtes de Notre-Seigneur Jésus-Christ figurant au Martyrologe sont :

Kalendas Januarii. Circumcisio Domini nostri Jhesu Christi secundum carnem.

VIII Idus Januarii. Epyfania Domini nostri Jhesu Christi.

VII Idus Januarii. Relacio pueri Jhesu Christi ex Egypto.

IIII Nonas Februarii. Ypapanti Domini. (C'est le nom que les Grecs donnaient à la fête de la Présentation de Notre-Seigneur.)

VIIII Kalendas Aprilis. Dominus crucifixus.

VII Kalendas Aprilis. Resurrectio Domini nostri Jesu Christi.

V Nonas Maii. Hierosolimis, Inventio Sancte Crucis ab Helena regina, sub Constantino principe, cuius et ipsa extitit mater.

1. Cet exemple et beaucoup d'autres qui pourraient être cités montrent qu'à Bordeaux on ne partageait pas l'avis que Grégoire de Tours déclarait être celui des clercs bordelais : Sanctus igitur Severinus ut ipsorum Burdigalensium clericorum fidelis relatio profert, *de partibus Orientis* ad eamdem destinatur urbem (De Gloria confessorum XLIV ou XLV, suivant les éditions).

Idus Maii. Primum Pentecosten.

VI Kalendas Augusti. Ipso die, Transfiguratio Domini in monte Thabor.

XVIII Kalendas Octobris. Exaltacio sancte Crucis, que ab Helena, Constantini matre, ita per medium est secta ut et Crux, Constantinopolim sit portata et Crux Iherosolimis techis argenteis sit reservata.

VIII Kalendas Decembris. Vigilia natalis Domini.

VIII Kalendas Decembris. In Bethleem Jude. Nativitas Salvatoris Domini nostri Iehsu Christi secundum carnem, anno Cesaris Augusti XLII; Olympiadis centesime nonagesime tercie (1); ab Urbe autem condita, anno DCC^mo L° II°; sextam enim mundi etatem suo piissimo consecravit adventu.

Les Fêtes de la Sainte Vierge sont :

VIII Kalendas Aprilis. In Nazaret, civitate Galilee, adnunciacio Domini, quando missus est angelus Gabriel a Deo, in civitate Galilea, ad beatam Mariam semper virginem et dixit ei : Ave Maria gracia plena, Dominus tecum.

XVIIII Kalendas Septembris. Vigilia Assumtionis sancte Marie.

XVIII Kalendas Septembris. Sancte Marie dormicio, vel assumcio.

VI Idus Septembris. Nativitas sancte Genitricis et perpetue virginis Marie, quam Spiritus Sanctus custodivit, et electam sanctificavit ut ex utero illius nasceretur Homo Deus Altissimus.

On peut aussi mentionner :

III Idus Maii. Natale sancte Marie ad Martyres, quam, Foca imperante, Bonifacius papa, in veteri fano quod Pantheon vacabatur, ubi venerabantur omnium portenta deorum, abiatis idolatrie sordibus, ecclesiam beate semper Virginis Marie et omnium Christi martyrum, dedicavit. Cuius dedicationis sacratissima dies agitur Rome III^a idus Maii.

Kalendas Novembris. Festivitas Omnium Sanctorum. Petente namque papa Bonifacio, iussu Foce imperatoris, in vetero (*sic*) fano quod Pantheon vocabatur, quod a Domiciano prius factum erat, ablatis sordibus, ecclesiam beate semper Virginis et Omnium Sanctorum martyrum fieri...

Ces indications en remplacent d'autres qui ont été grattées ; l'écriture est grosse, lourde, l'encre très noire, plusieurs incorrections, la phrase ne se termine pas.

Aucune fête de saint Joseph, époux de la Très Sainte Vierge, n'est mentionnée, bien qu'on trouve la plupart des patriarches, Moïse, Jérémie, Ezéchiel, Osée, etc.

Le Martyrologe est moins complet que celui d'Usuard tel qu'il a été publié par Dom Bouillard ; de nombreuses différences en plus et en

1. Quartæ, d'après le Martyrologe romain.

moins existent dans les Notices relatives aux divers saints ; il serait trop long et, peut-être, inutile de les noter ; il nous a semblé suffisant de signaler les saints qui se trouvent au Martyrologe et qu'on ne rencontre pas dans Usuard (1).

III Nonas Januarii. Eodem die, in Petragoris civitate, nathale sancti Eumachii, confessoris.

VIII Idus Januarii. In pago Burdegalensi, loco Ascumbas vocitato (les Combes), beatus Emilianus migravit fine beato.

XVI Kalendas Februarii. Eodem die, transitus sanctissimi Genulfi, episcopi et confessoris.

X Kalendas Februarii. Toleto civitate, natale sancti *Ildefonsi*, episcopi et confessoris, fide et doctrina clarissimi.

III Kalendas Februarii. Eodem die, passio beati *Alexandri*, martyris.

Kalendas Februarii. Eodem die, in Petragoris, sancti Sori, confessoris.

VII Idus Februarii. Apud Asiam provinciam, sancti Apollinaris, Geropolitane antistitis, viri eruditissimi.

V Idus Februarii. Apud Pontum provinciam, sancti Atenodori (2), episcopi, fratris Gregorii, qui et Teodorus cognominatus est.

X Kalendas Martis. Apud Alexandriam, natale sanctorum martirum Juliani, Euri, Macharii, Epimachi, Alexandri, Apollonie... cum aliis X.

XVI Kalendas Aprilis. Alexandrie, natale sancti Ambrosi, eiusdem ecclesiæ diaconi.

X Kalendas Aprilis. Apud Africam, natale sancti *Fidelis*, martiris.

Kalendas Aprilis. In Sardinia (à Sardes en Asie Mineure), beati Meritonis, episcopi. Cuius actus, inter homines, celeberrimi extiterunt.

XVIII Kalendas Maii. Eodem die, dedicatio basilice sancti Gregorii, martiris.

XIIII Kalendas Maii. Autissiodero, dedicatio altaris senioris ecclesie sancti Stephani, protomartiris Christi.

III Kalendas Maii. In Petragoris civitate, natale sancti Frontasii, martiris, qui coronam ferream accipit a Domino.

III Idus Maii. Autissiodero, depositio sancti Marcelliani, episcopi, fide clarissimi.

XVII Kalendas Junii. In pago Tricassino, natale sancti *Fidoli*, presbiteri et confessoris.

XIII Kalendas Junii. Apud Autissioderum, in basilica sancti Germani, dedicatio subteriorum criptarum.

XII Kalendas Junii. Autissiodero, sancti Vitalis, presbiteri et confessoris.

XI Kalendas Junii. Eodem die, Engoiima (*sic*) civitate, natale sancti Ausonii, episcopi et martiris.

Kalendas Junii. In Ensione monasterio, transitus sancti Jovini, abbatis et confessoris.

Nonas Junii. Apud Egyptum, natale sanctorum martyrum Mauriani, Nicanori et Apollonii, quorum gesta abentur.

---

1. Nous avons imprimé en italiques les noms des saints qui figurent au Martyrologe Romain.

2. Le 18 octobre, au Martyrologe Romain.

III Idus Junii. (Apud) Chorintum, sancti Soteris, discipuli Pauli apostoli.

VIII Kalendas Julii. In Britannia, natale sancti Ediberti (1).

VII Kalendas Julii. Eodem die, in Petragoris, natale sancti Amandi, confessoris.

VI Idus Julii. In monasterio sancti Germani, dedicatio basilice sancti Adriani, episcopi.

III Idus Julii. Mediolani, translatio sanctorum *Naboris et Felicis*.

XVII Kalendas Augusti. Eodem die, in Petragoris, natale sancti Justiniani. confessoris.

XXVI Kalendas Augusti (en renvoi). Eodem die, sancte Terre, virginis.

On ne sait rien de cette sainte; elle n'est même plus honorée dans le diocèse de Bordeaux, cependant elle a donné son nom à un bourg important, voisin de Saint-Emilion. Il n'est pas question d'elle aux *Acta sanctorum* du 17 juillet.

XIII Kalendas Augusti. In Tebaide *(sic)*, natale sancti Victoris. In civitate Corduba, sancti *Pauli*, diaconi et martiris.

III Kalendas Augusti. Autissiodero, depositio sancti Ursi (2), episcopi, qui rexit ecclesiam suam annos VI, menses III; tandem, plenus sanctitate, quievit in pace; sepultus est iuxta predecessores suos honorifice, in ecclesia beati Germani, episcopi et confessoris.

V Idus Augusti. Item, eodem die, natale sancti Martini, martiris.

XVIII Kalendas Septembris. Item, natale sancti Eusebii qui, a Piside, Palestine provincia, pro fide Christi, tentus primum, eculeo tortus, post capite plexus, martiris pena, perpetua suscepit premia.

V Kalendas Septembris. Apud Sanctonas, natale sancti *Bibiani*, episcopi et confessoris, cuius gesta abentur.

VIII Idus Septembris. Eodem die natale sancti *Onesifori*, de quo ad Thimoteum scribit apostolus.

X Kalendas Octobris. In civitate Autissiodero, adventus et exceptio *(sic)* corporis sancti Germani, episcopi et confessoris, ab Italia.

III Kalendas Octobris. Eodem die, sancti Riberii, confessoris.

II Kalendas Octobris. Eodem die, vigilia sancti Germani, episcopi et confessoris.

IIII Idus Octobris. Item, eodem die, translatio sancti Emiliani, confessoris.

XII Kalendas Novembris. In pago Petragorico, sancti patris *Asterii*, cuius vita et actus, etsi per incuriam custodum minime repperiuntur, sepulchrum tamen eius crebris miraculis illustratur. Nam, heremitam vitam duxisse demonstrat locum ubi mansit. Tam situ quam in demonstratione signorum et antiquorum id probat...

VIII Kalendas Novembris. Eodem die, sancti Emiliani, confessoris (3).

---

1. Le 24 Février au Martyrologe romain.

2. Le 30 Juillet au Martyrologe romain.

3. Saint Romain de Blaye et saint Emilion étaient fêtés le même jour, 24 novembre, date encore maintenue pour saint Romain. Depuis le XVe siècle, au moins, saint Emilion est fêté le 16 novembre (Voir, notamment, Ms. n° 88 de la Bib. mun. de Bordeaux).

XI Kalendas Novembris. Eodem die passio beati Valerii, martiris, Lingonice urbis archidiaconi.

IIII Idus Decembris (en marge). Eodem die, natale sancti Georgii, Vellacensis episcopi et confessoris.

III Idus Decembris (en marge). Eodem die, dedicatio sancte Marie ecclesie Magdalene.

Les détails donnés au Martyrologe sur un assez grand nombre de saints indiquent, vraisemblablement, qu'on en possédait les Actes ou la biographie; mais, l'existence de ces documents est signalée nettement pour quelques-uns d'entre eux, par la mention *cuius gesta (mira, preclarissima) habentur*. Ces saints sont les suivants :

SS. Aquilinus, Geminus, etc., 4 janvier; S. Launomar, 19 janvier; S. Maur, abbé de Brévoux, 27 janvier; S. Aventin, à Troyes, 4 février; S. Benoît, 21 mars; S. Meriton, 1er avril; SS. Nicanor et Apollonius, martyrs en Egypte, 5 avril; S. Georges, 25 avril; S. Maxime, martyr en Asie, 30 avril; S. Béat, à Vendôme, 9 mai; SS. Pierre, André, Paul et Denise, à Lampsaque, 15 mai; SS. Pierre, Aventin, Jérémie, etc., à Cordoue, 7 juin; S. Vandrille, 22 juillet; SS. Sempronius, Olimpius, etc., 26 juillet; SS. Bon, Faust, etc., 1er août; SS. Bonose et Maximien, 21 août; S. Vivien, à Saintes, 28 août; S. Victor, au Mans, 1er septembre; SS. Antoine et Aristée, à Capoue, 3 septembre; S. Hilarion, 21 octobre; S. Eutichius, 11 décembre.

L'auteur du Martyrologe montrait quelque esprit critique et discutait parfois la valeur des Actes; le 23 avril (VIIII Kal. Maii), il écrit :

In Persida, civitate Diospoli, passio sancti Georgii, martiris, cuius gesta passionis, etsi inter apocriphas enumerantur scripturas, tamen, illustrissimum eius martirium, inter coronas martirum ecclesie Dei, venerabiliter honoratur.

Le Martyrologe donne quelques détails historiques intéressants :

La délivrance récente (1099) du Saint-Sépulcre par les Croisés avait produit un effet considérable sur le monde chrétien; elle est mentionnée en ces termes :

Idus Julii. Eodem die, liberatio sancti Sepulchri.

A propos de sainte Reine, on identifie, comme de nos jours, l'Alesia de César avec l'Alise-Sainte-Reine :

VII Idus Septembris. Apud Alesiam, que olim fortissima civitas, sed a Julio Cesare fuerat destructa, natale sancte Regine, virginis.

L'apostolicité des églises des Gaules est plusieurs fois affirmée,

notamment, à propos de saint Martial, de saint Denys et de saint Front ; mais le martyre de saint Saturnin de Toulouse est rapporté au temps de Dèce. Saint Seurin de Bordeaux, nous l'avons vu, aurait été évêque de Cologne et ne serait pas venu *ex partibus Orientis*, comme le veut Grégoire de Tours.

En rapprochant le Martyrologe de Saint-Emilion des Martyrologes d'Usuard publiés dans la Patrologie de Migne, on trouve certaines analogies entre le texte bordelais et celui du Ms. d'Anvers ; comme ce dernier n'est que du XVe siècle, le Martyrologe de Saint-Emilion serait, peut-être, un de ses prototypes : aux spécialistes de décider.

A. Chauliac.

L'OBITUAIRE DE L'ABBAYE DE SAINT-VINCENT DU MANS

(*Fin*)

JULIUS

1 KL. JULII. Guillermus. Legardis. [*Richeldis*] *B* [*Frater Gervasius Perier, presbyter, 1561*[1]. *Frater Christophorus Grignard, presbyter. 1590*[2].]

Guil]lermus. Gervasius. Drogo. Aremburgis.

Anno Domini M° CCCC^mo^ LX^mo^ die decima octava mensis februarii fuerunt professi Petrus Beuscher sacerdos, Ludovicus Hutin, Johannes et Michael Le Barillier fratres[3], nec non Anthonius Ernoul accoliti, in presencia domni Roberti de Monhoudoul, abbatis; Richardi Dujardin, prioris claustralis; Nicholai Bouju, Laurencii Crié, Johannis Melini et pluribus aliis.

Anno Domini millesimo CCCC^mo^ trigesimo septimo, die XV^a^ mensis decembris, fuit professus [Michael] Mauchien[4], clericus accolitus, in presencia domni Roberti de Monhoudoul, abbatis, in presentia Richardi Dujardin, Antonii de . . . . . Dyonisii Davoust et pluribus aliis.

. . . . . .

. . . . [Acte de profession gratté]

2 VI Non.

Gaufridus. Matheus. [*Ligardis*].

3 V Non. [*Frater David Brossard, presbyter*][5].

---

1. En 1548, ce religieux était titulaire du prieuré de Champagné et, comme tel, il traitait un échange de terrains entre l'abbaye de Saint-Vincent et le seigneur de Vaux, en Yvré-l'Évêque. *Arch. de la Sarthe*, [St-Vincent] *H. 126*.

2. Natif de Pirmil (Sarthe); il avait émis profession en 1553.

3. En 1494, Jean Le Barillier apparaît comme prieur de Champagné. *Arch. de la Sarthe*, [St-Vincent] *H. 214*.

4. Il était prieur de St-Gervais-en-Belin en 1479; en 1470 on le retrouve à l'abbaye investi de la charge de sacristain. *Arch. de la Sarthe*, [St-Vincent] *H. 216, 229*.

5. Profès de Saint-Vincent. Il apparaît comme sénieur de l'abbaye dans l'exercice de 1527-1528. *Arch. de la Sarthe*, [St-Vincent] *H. 210*.

4	IIII Non. Gervasius archiepiscopus[1].	Petrus. Gaufridus. Teoderica. Robertus. Guiburgis.
5	III Non. Dodelinus. [*Gaufridus*]	
6	II Non.	Fulco.
7	Nonis. Lambertus. Herlouinus. [*Harduinus*]	Gislebertus.
8	VIII Id. [*Guillermus*] [*Frater Petrus Dailly, presbyter*]	Henricus rex[2].

Anno Domini M° CCCC°. . . . . professi Regidaldus . . . Fulco du Doit diaconi, in presencia domni Roberti de Monhoudoul, abbatis ; Richardi du [Jardin] prioris claustralis, Thome Le Chat, Nicholai Bouju et pluribus aliis.

Anno Domini M° CCCC^mo^ sexagesimo quinto, die quinta mensis februarii, fuerunt professi Johannes Delanglée, Girardus de Maulny, necnon Abel de la Goupillière, clerici, in presencia domni Roberti de Monthoudoul, abbatis ; Richardi Du Jardin, prioris claustralis ; Anthonii de [. . . . .] Dionysii Davoust, Guillermi Crison, Michaelis Le Barillier et pluribus aliis religiosis fide dignis.

[v°]

9	VII Id.	
10	VI Id. [*Hugo de Malicorne*[3].]	
11	V Id. Bernardus. [*Matheus. Ricardus Bréant. Magister Symon Hayeneusve, presbyter*][4].	Elias. Willermus. Calvinus.

1. Gervais, fils d'Haimon de Château-du-Loir, et, par sa mère, neveu de l'évêque Avesgaud, auquel il succéda avant 1038. Transféré à Reims en 1055, il y mourut en 1057 — mais, pendant son séjour au Mans, ce prélat s'était employé activement à relever l'abbaye de Saint-Vincent de sa déchéance matérielle. Le Nécrologe de la cathédrale du Mans (édit. cit. p. 151) s'accorde avec le nôtre sur la date obituaire du 4 juillet.

2. Henri II, roi d'Angleterre, mort le 6 juillet 1189.

3. Ce personnage avait donné à l'abbaye l'église de Pirmil et ses dépendances. *Cartul.*, n° 350.

4. Né à Château-Gontier en 1450, Simon Hayeneufve a été, d'après l'abbé Angot, « le plus célèbre artiste de la Renaissance au Maine ». Il fut longtemps le chapelain et le commensal de Lézin Cheminard, le grand doyen du chapitre du Mans. Après la mort de celui-ci, Hayeneufve se retira à l'abbaye de Saint-Vincent : il avait alors soixante-dix-huit ans. Pendant vingt années encore, (1528-1548) il vécut parmi ses hôtes en qualité de « donné » et, après sa mort, les moines déposèrent les restes du vieil artiste dans leur églises sous une tombe genre Renaissance, dont les portefeuilles de Gaignières nous ont conservé le dessin. — H. Chardon, *Nouvelliste de la Sarthe*, 7 et 8 février 1890. E. Quéruau-Lamérie, *Note sur Simon Hayeneufve*, Bullet. de la Comm.

Anno Domini millesimo quingentesimo septimo, die undecima mensis Julii, fuerunt professi frater Johannes Ragayne[1], frater Andreas Le Moulnier, clerici Cenomannensis diocesis oriundi, in presencia domni Yvonis Morisson, abbatis monasterii Sancti Vincentii; circumspectantibus quamplurimis super hoc testibus, scilicet fratre Joanne Desbans, fratre Johanne. . . . fratre Joanne de Ponthoise, fratre Petro Rebuffé, fratre Joanne Duval, fratre Joanne. . . . . et pluribus aliis fide dignissimis : ambo anno etatum suarum vicesimo et mensibus septem, cum undecim diebus.

12 IIII Id. Herbertus.

13 III Id. [*Frater Edinus Boussard*] Gauterius.

14 II Id. Berengerius. Gaufridus. Martinus.

15 Idus. Johannes. *B* [*Pater Ravandus Gibbon, abbas hujus cenobii. 1572*][2].

Anno Domini millesimo CCC^{mo} nonagesimo nono, fuerunt professi Julianus Morelli, Fulco Frain, videlicet decima die Julii, in presencia domni Gervasii[3], abbatis; circonspecientibus quam plurimus super hoc testibus, videlicet Gervasio Morin, Johanne Natalis, Jacobo. . . . . et pluribus aliis.

Anno Domini M° CCCC^{mo} fuit professus Johannes Dudouet, videlicet decima sexta die novembris, in presencia donni Johannis, abbatis ; circonspectantibus quam plurimis super hoc, videlicet Guillermo Ansessour, Henrico Périer et pluribus aliis.

---

hist. de la Mayenne, 2e sér. t. II, 1890, p. 314-316. A. Ledru : *Note sur Simon H. et les grandes orgues de la cathédrale du Mans.* Prov. du Maine, t. III, 1895, p. 91-93. Abbé Angot, *Simon H. d'après un document inédit.* Bullet. de la Comm. hist. de la Mayenne, 2e sér. t. VII, 1893, p. 335-353. P. Mautouchet, *Les Relations de Simon H. avec Lézin Cheminart, doyen du chapitre cathédral du Mans*, Rev. hist. du Maine, t. XLVIII, 1900, p. 250-253. Abbé Esnaut, *Diction. des artistes manceaux*, t. II, p. 5-11. Abbé Angot, *Dict. hist. de la Mayenne*, t. II, p. 415-417.

1. Ce religieux était prieur de Connerré en 1546. *Arch. de la Sarthe*, [St-Vincent] *H. 126.*

2. Profès de Saint-Germain-des-Prés. Après avoir été sous-prieur à Brantôme pendant deux ans (1557-1559), il se vit confier pour deux triennaux l'abbaye de Saint-Vincent (1564-1570). Le nom de Ravandus Gibbon se trouve inséré à la même date que ci-dessus et au même quantième du mois dans le second Nécrologe de Saint-Germain-des-Prés imprimé par Dom Bouillard parmi les pièces justificatives [IIe Partie, p. CXXVIII] de son *Histoire de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés.*

3. Gervais Duperrin, 1391-1399.

[f° 18r°]

16	XVII Kal. [*Herbertus*]	Matheus. Beatrix.
17	XVI Kal. Raginaldus. Burgundus. Durandus.	Radulfus. Robertus.
18	XV Kal. Lambertus. [*Fravinus*].	
19	XIV Kal. Radulfus. [*Helnulfus*].	Rogerius.
20	XIII Kal. Albertus.	Landericus. Gaufridus.
21	XII Kal. Garinus. Johannes.	[*Guiburgis*].
22	XI Kal. Fulco. . . . . Guillermus.	Constantinus. Arembertus. Natalis. [*Johannes*].

Anno Domini millesimo cccmo nonagesimo nono, fuerunt professi Henricus Périer, presbyter, Robertus Delamote, Thomas Douchatelet clerici, videlicet, quinta die Februarii; in presencia Domni Johannis, abbatis : circumpectantibus quamplurimis super hoc testibus, videlicet Egidio de Campis, priore prioratus de Guarestel; Johanne Jonché, priore claustralis (*sic*), Gervasio Morin, elemosinario, et pluribus aliis.

[v°]

23	X Kal.	
24	IX Kal. Rogerius. [*Pater Pascasius Chambalu, 1584*[1].]	Fillun, Rogerius.
25	VIII Kal. Ingelbaudus. Girardus.	Guido. Gaulinus. Fulcoius. Maria.
26	VII Kal. [Guillermus de Martheio] *B Obiit Pater Guillelmus Pellaut, hujus abbatie abbas. 1580*[2].]	Adda.
27	VI Kal. Drogo. Garinus.	Rogerius.
28	V Kal. Odo. [*Gervasius, cappellanus. Radulfus*] *B* [*Frater Franciscus Maresquet, presbyter. 1605. Frater Petrus Lastet, conversus. 1614*].	
29	IIII Kal. Oellus, Cenomanensis episcopus[3]. Girardus.	Reginaldus. Sidilla. Gervasius.

1. Né à Nouans (Sarthe) et profès de Saint-Vincent en 1556. Il apparaît en 1566-1567 comme collecteur des deniers provenant des bénéfices de la crosse et de la pitancerie. En 1578-1579, il était sénieur de l'abbaye. *Arc. de la Sarthe*, [St-Vincent] *H. 126, 147, 150.*

2. Profès de Saint-Sulpice de Bourges. Il fut abbé de Saint-Vincent pendant deux triennaux (1570-1576).

3. Hoël, successeur de l'évêque Arnaud sur le siège du Mans. Les *Actus* nous apprennent qu'il fut sacré à Rouen, le 21 avril 1085. Sa mort arriva le 29 juillet

Anno Domini M° CCCC^mo sexto decimo, VIII^a die Marcii, fuit professus Robertus Louvel, in presencia dompni Johannis abbatis, et Ludovici Bruneau et Guillermi de Bourdigné, et pluribus aliis. (*sic*)

[f° 19r°]

30 III Kal. Philippus. Goscelinus. Robertus. — Radulfus. Sigibertus. Aales. Margarita.

31 II Kal. Hubertus. Wilelmus. Silvester. — Herveus. Wilelmus.

AUGUSTUS

1 KL. Augusti. Odo. Gauterius. — Hubertus.

Anno Domini millesimo cccc^mo nonagesimo quinto, fuerunt professi Mathurinus Poynel et Johannes Chappelain, videlicet vicesima prima die mensis Augusti, in presencia domni Johannis Marin in decretis licenciati, circumstantibus quam plurimis super hiis fide dignis testibus : Petro Segusson, Guillermo Crison, Stephano Martin, Renato Breslay, cum pluribus aliis fide dignis.

2 IIII Non. *B* [*Frater Petrus Charlemaigne, presbyter*].

3 III Non. Reginaldus, Cenomanensis episcopus[1]. [*Beatrix*]. — Andreas.

4 II Non. Evrardus. [*Robertus*]. — Hamelina.

5 Nonis. Gauterius. [*Ungerius*] [*Frater Mathurinus Verrie, presbyter*] *B* [*1536*]. — Johannes.

Anno Domini M° CCCC^mo XXIII° fuerunt professi Johannes Pelouin et Stephanus Pellis ancerici, clerici, videlicet XX^a die mensis septembris, Johanne Frain presidente ; in presencia. . . . . ac Gervasii Lebloy, prioris claustralis, Johannis Grassin et plurimorum aliorum fide digno rum.

[v°]

. . . . . .

presbyter diocesis Cenomanensis oriundus, primum religiosus professus in Ordine Grandimontis et monasterio de la Haye

---

1096. De la même sources des *Actus*, il conste que les restes d'Hoël furent déposés dans le chapitre de l'abbaye de Saint-Vincent, à côté de ceux de Vulgrin, dans un tombeau sans ornements (Actus, *édit. cit.*, p. 396-397). Les Nécrologes du Mont-St-Michel portent au 29 juillet cette mention : « Hoellus ep. Cen. » *Rer. Gallic.* SS., t. XXXIII, p. 579.

1. Renaut, successeur de Guillaume Barraud (1187-1190). Au Nécrologe de la cathédrale l'obit de Renaut est inscrit au 2 août (*Edit. cit.*, p. 190-191).

prope Andegavis ; nunc autem, artioris vite desiderio succensus, ad Ordinem sanctissimi Benedicti jure transitus ; promitto stabilitatem meam et conversionem morum meorum et obedientiam secundum Regulam Sancti Benedicti coram Deo et sanctis eius, in hoc monasterio diocesis Cenomanensis quod est constructum in honore Beate Marie Virginis, Sanctorumque martirum Vincentii et Laurentii ; in presencia domini Yvonis Morison, abbatis eiusdem monasterii. Ad cuius rei fidem, hanc peticionem manu propria scripsi et signavi die et anno quibus supra.

. . . . . .

6	VIII Id. *B* [*Pater Renatus Le Large, abbatiæ hujus quondam abbas. 1596*][1].	Philippus.
7	VII Id. Tescelinus. Tibaudus.	Herbertus. Ideburgis. Adelardis.
8	VI Id. Rainerius.	[R]ichoudis. Maria. G. . . . .
9	V Id. Haimericus. [*Mathurinus Careau, presbyter*].	Radulfus. Odo. Rohes.
10	IIII Id. Guido. Ebroinus.	Gaufridus. Legardis.
11	III Id. Robertus. Albulgis. [*Johannes*].	[*Ermengardis*].
12	II Id. Herbertus. Gunduinus.	Girardus. [*Acelina*].

Anno Domini quadringentesimo nono fuit professus Guillermus Serru, videlicet septima die mensis Martii, in presencia domini Johannis abbatis, circonstantibus quam plurimis super hoc testibus, videlicet Guillermo Antecessoris, Roberto de Monhoudoul, Johanne Natalis et pluribus aliis. (*sic*)

Anno Domini millesimo cccc^mo^ quinquagesimo quarto, die penultima mensis novembris, fuerunt professi fratres Nicholaus Boyvin, Johannes Melun, Thomas Leclerc, Johannes Marin et Petrus Martin, in presencia domni Roberti, abbatis Sancti Vincentii, circumspectantibus quam plurimis aliis super hoc testibus, videlicet Richardus du Jardin prioris claustralis, (*sic*) Nicholaus Bouju, Johannes de Monhoudoul. . . . .

---

1. Profès de Saint-Vincent. Il apparaît comme prieur claustral en 1578 et comme cellérier en 1587. *Arch. de la Sarthe*, [St-Vincent] *H. 143. 150.* Dans l'intervalle (1581-1587), il avait occupé le siège abbatial durant deux triennaux.

[f° 20r°]

13 Idibus. Augerius. *B* [*Frater Petrus Lebri junior, presbyter. 1596*]. — Fulcaldus. [*Guillermus*].

14 XIX Kal. Hubaudus. [*Johanna*] *B* [*Frater Dionysius Loyson, conversus. 1616*]. — Johannes. Raginaldus.

15 XVIII Kal. Guillermus. — Odo. Robertus.

Anno Domini M° CCCCC^mo° videlicet vicesima secunda die mensis Septembris, fuit professus Stephanus Martin in presentia fratris Johannis Marin vicarii, circumspectantibus quam plurimis super hoc testibus, videlicet Johanne Delisle, priore claustrali, Michaele Mauchien, Dyonisio Davoust, Radulpho Charpentier, Guillermo Crison, Johanne de Germaincourt et pluribus aliis fide dignis.

16 XVII Kal..... *B* [*Frater Franciscus Haioth*[1].] — Guarinus. Symon.

17 XVI Kal. Lambertus. Ilgodus. Radulfus. [*Guillermus*]. — [*Herveus Stephanus*].

18 XV Kal. Ivo. Garinus. — Ingerbaudus. Bartholomeus.

Anno Domini millesimo. . . . . fuit professus Johannes Le Gras, sub abbate domno Godefroi[2], in presentia fratris . .

19 XIIII Kal. Burmundus. Johannes. Odo. Donoardus. Durandus. [*Frater Joannes Challe, presbyter*] *B* [*1543*]. — Guillermus. Robertus.

Anno Domini M° CCCC^mo° XII° fuit professus Johannes Berneust presbyter, videlicet die XXII^a mensis Augusti, in presencia domni Johannis abbatis, circumstantibus quamplurimis super hoc testibus, videlicet Guillermo Antecessoris, Ludovico Brunelli et pluribus aliis.

[v°]

20 XIII Kal. Hugo. Mauricius. — Gauterius.

21 XII Kal. [*Guillermus. Malhurina*]. — Guillermus. Symon.

22 XI Kal. Robertus. . . . . — Guibertus. Mabila. Ascelina. Radulfus Moncuarius et Eva mulier.

---

1. Profès de Saint-Vincent. Le Chapitre général de 1555 l'avait désigné, avec cinq autres confrères pris dans divers monastères de la Congrégation, pour aller introduire la réforme à Saint-Méen.

2. Ce nom doit être celui de l'un des Abbés de la liste du *Gallia*, dont nous n'avons que les prénoms.

23 x Kal. Raginaldus. [*et Suardus monachus*] [*Radulfus*]. — Drogo.

24 IX Kal. Aubertus. Guillermus. *B* [*Frater Mathæus Deronne, presbyter*[1]]. — Johannes.

25 VIII Kal. Raginaldus. Radulfus. — . . . Ifredus. Galterius. Robertus.

26 VII Kal. Salomon. — Hugo. Johannes.

Anno Domini millesimo quadringentesimo XX° VI° fuerunt professi Johannes Galli et Gervasius Lechandelier, videlicet decima nona die mensis Aprilis, in presentia domni Roberti, abbatis Sancti Vincentii ; circumspectantibus quam plurimis aliis super hoc testibus, videlicet Robertus Louvel et Johannes Melier, cantor, et Petrus Beaujou, chamerarius illius temporis, et pluribus aliis. (*sic*)

[f° 21r°]

27 VI Kal. [*Pater Joannes Pinguereau, presbyter et abbas nostre congregationis.* [2]] — Albericus.

28 V Kal. [*Drogo. Boucardus.*] [*Frater Cornelius de Waes, presbyter.*]

Anno Domini millesimo cccc^mo^ nonagesimo-octavo, die videlicet decima sexta mensis Februarii, frater Johannes Moreau, alias de Sancto Hyllario, ordinatus est in clericum a Domino Philippo, cardinali de Lucemburgo, Cenomanensi episcopo, in cappella episcopali dicti. . . . . .

. . . . . .

Moreau professionem fecit in monasterio Beatorum Martirum Vincencii atque Laurencii, in presencia domni Johannis Marin, vicarii generalis in prefato monasterio predicti Domini Phillippi cardinalis, ipsius monasterii abbatis commandatarii, adstantibus scilicet fratre Dyonisio Davoust, priore claustrali ; Mychahele Mauchien, sacrista ; Radulpho Le Charpentier, infirmario ; Guillermo Crison, cantore ; Nycolao Segusson, nec non pluribus aliis religiosissimis viris fideque dignissimis.

29 IIII Kal..... [grattages]. — Rohes.

---

1. Il avait été envoyé à Brantôme en 1541, avec cinq autres moines de Saint-Vincent, pour y introduire la réforme.

2. Profès de Saint-Vincent. Il apparaît comme le sénieur en 1566-1567. *Arch. de la Sarthe*, [St-Vincent] *H. 147.*

30	III Kal.	Fulcreda. Belmondis. Willermus [*Teobaudus. Dionisia*].
31	II Kal. Gaudebertus. [Johanna].	Robertus.

SEPTEMBER

1	KL. Septembris. Robertus. Lucas Sanson.	Robertus. Agnes. Guiburgis.
2	IIII Non. Gervasius, abbas nostre congregationis[1]. Gaufridus. [*Gauterius*].	Beatrix.
	Anno Domini millesimo ccc^{mo} nonagesimo II°, die mensis septembris prima, fuerunt professi Gervasius Beucher, Jacobus Galliot, Johannes. . . . . Fulco Liborii, in presencia	
[v°]	. . . . .	
	(Acte mutilé) vicarii, circumspectantibus quam plurimis super hoc testibus, videlicet [Michaele] Mauchien, Guillermo Crison, Matheo Quatrecoulx, Johanne de Germaincourt et pluribus aliis fide dignis.	
3	III Non. Guillermus. Julianus. [*Odo. Gervasius de Moire*] [*Frater Anthonius Buyneau*] *B* [*Frater Franciscus Cosnier, conversus*].	
4	II Non. Aalardus. [*Johanna*].	Gaufridus.
5	Nonis. Bernerius. Gauterius.	Gaubertus. Arnulfus. Hudemagnus. Maria.
6	VIII Id. [*Fredericus domnus*] nostre congregationis[2]. Robertus. Hernaldus. Robertus. Raginaldus. [*Frater Marinus Coulturier, presbyter. 1586*].	Andreas.
7	VII Id. Radulfus.	Gaufridus. Gaufridus. Heremburgis.
8	VI Id. Theolinus. [*Frater Petrus Rideau, presbyter*].	Gaufridus. Guillermus. Hamo.

1. La liste du *Gallia* renferme trois abbés de ce nom, le premier vivait au XIIe siècle, le second au XIIIe, le troisième à la fin du XIVe.

2. Cet abbé était en charge sous l'épiscopat de Gervais de Château-du-Loir (av. 1038-1055). *Cartul.*, n° 761.

9 v Id. David. — Guillermus. Scolandus. Petrus. Odelina. [*Menardus*].

Anno Domini quadringentisimo tricesimo secundo, sexta die mensis decembris, fuerunt professi videlicet Johannes Lepoytevin et Johannes Delente, in presentia domni Roberti abbatis, circumspectantibus quam plurimis super hoc testibus, videlicet frater Milletus (*sic*) Codde, procurator domus Persenie[1] et Stephano Ysandoyer, priore prioratus Sancti Vincentii du Lourouer et pluribus aliis.

[f° 22r°] . . . . . .

. . . . . .

[prio]re claustrali, Michaele Mauchien, Dyonisio Davoust, Radulpho Charpentier, Guillermo Crison, Matheo Quatrecoulx, Stephano Martin et pluribus aliis fide dignis.

10 IIII Id. Petrus. Isembardus. Hermenerius. *B* [*Frater Stephanus Thibault, conversus*]. — Gaufridus. Ricordis.

11 III Id. Aalardus. [*Frater Jacobus Dufay, presbyter*] *B* [*Frater Lucas Le Proust, presbiter. 1605*]. — Ozilerius.

12 II Id. Lambertus. Hubertus. Matheus. — Radulfus. Drogo.

13 Idibus. [*Theobaldus*]. — Herbertus. Matildis. [*Gaufridus de Patris*].

14 XVIII Kal. Fulcoius. Odo. Lebrandus. [*Christianus*] [*Frater Johannes du Val, presbyter*]. — Adam. Osanna. [*Agnes*].

15 XVII Kal.

16 XVI Kal. Vitalis. Hamelinus. Richardus. — Richardus. Helbertus. Robertus.

Anno Domini millesimo quadringentesimo nono, decima nona mensis Septembris, fuerunt professi videlicet Gaufridus Cordon [et] Robertus de Monhoudoul[2], in presentia domni Johannis abbatis, circumspectantibus quamplurimis super hoc testibus, videlicet Guillermo Ancessoin, priore claustrali ; Johanne Chesnel, cantore ; Johanne Natal[i], infirmario, et pluribus aliis.

---

1. Perseigne, abbaye cistercienne sise en Neufchâtel-en-Sonnois, Sarthe.
2. Il devint plus tard abbé de Saint-Vincent.

v°]

17	XV Kal. Teodoricus. [*Frater Johannes Marin*[1]].	. . . . . Herbertus.
18	XIIII Kal. Thomas.	Hubertus.
19	XIII Kal.	Ludovicus rex.
20	XII Kal. Guillermus. [*Guillermus*] [*Ingerbaudus*].	. . . menaudus. Guillermus.
21	XI Kal. Raginaldus. Herbertus. Robertus. Robertus. [*Guillermus*] [*Pater Petrus Bellot, hujus cenobii abbas et visitator nostre Congregationis. 1581*[2].]	Hugo.
22	X Kal. [*Frater Joannes Hamelin, conversus*].	Gaufridus. Garinus Girardus. Willermus. *Aales. Aliz. Vitalis.*
23	IX Kal. Robertus. Raginaldus. Burchardus.	Guillermus. Hardoinus. Johannes.

Anno Domini millesimo ccc° nonagesimo secundo, fuerunt professi Petrus Dubeille, Johannes Genier, Dionysius Beaudoin, videlicet in die Sancti Silvestri, in presentia domni Gervasii abbatis, testibus videlicet Johanne Mauceust, Radulpho. . . . . Johanne Natali et pluribus aliis.

[f°23r°]

24	VIII Kal. Drogo. [*Radulfus*] [*Frater Jacobus Lambert, presbyter*] *B* [*1570*].	Balduinus. Heremburga. [*Matildis*].
25	VII Kal. Maigotus. [*Frater Georgius Bellofilus*[3].]	Gaterius. Guillermus.
26	VI Kal. Landricus. Barbotus. *B* [*Frater Julianus Desforges, presbyter. 1627*[4].]	Paganus. Amelina.
27	V Kal. Milo. [*Frater Andreas Moulin, presbyter. 1578*[5].]	. . . . Guillermus. Heremburgis.

---

1. Ce religieux avait fait profession le 29 novembre 1454. Il exerça les fonctions de vicaire général de 1468 à 1495, sous les abbés commendataires Thibaud et Philippe de Luxembourg. Par la suite, il fut pourvu du prieuré d'Assé-le-Boisne, où on le rencontre en 1497. *Arch. de la Sarthe*, [St-Vincent] H. *211*.

2. Profès de Saint-Vincent. Il mourut en charge, ayant été institué abbé par le Chapitre général de 1579. On le trouve en 1567 exerçant les fonctions priorales à Guerteau. *Arch. de la Sarthe*, [St-Vincent] *H. 220*.

3. En surcharge : *Beaufilz*.

4. *Aliàs* De Forges. Ce religieux était en 1606-1607 pourvu de l'office de Grénetier. Plus tard il devint prieur de Saint-Gervais-en-Belin : on l'y rencontre en 1622 *Arch. de la Sarthe*, [St Vincent] *H. 151. 216*.

5. Le Chapitre général de 1564 avait nommé ce religieux prieur claustral de l'abbaye.

28	IIII Kal. Bertredus. Gaufridus. Odo. [*Aalit, Juliana*].	*Albericus. Adelina.*]
29	III Kal. Ingerbaudus. Hubertus. [*Frater Gervasius Le Roy.*]	Gauterius. Richardus. Girildis. Legardis. [*Maria*].
30	II Kal. Aremburgis. . . . . (Acte biffé)	Guillermus. Herbertus. Thomas. Matheus. Alnulfus. Heriburga. Osanna.

Anno ab Incarnatione Domini millesimo quingentesimo octuagesimo, die XXV^a^ mensis. . . . . .

[f° 24ro] OCTOBER

1	KL. Octobris. Gervasius.	Hamelinus. Guillermus.
2	VI Non. Garinus.	
3	V Non. [*Sebastianus*].	Johannes. . . . .
4	IIII Non.	Bilchildis.
5	III Non. Garinus. Radulfus. Heremburgis.	Sembardus. Guiburgis.
6	II Non. Symon.	. . . rudo. Gila.
7	Nonis..... [*Frater Joannes Chalmetha.*] *B* [*presbyter. 1544*].	Rogerius. Nicholaus. Hadoinus. Ales.

Anno Domini millesimo ccc° nonagesimo sexto, die XV^a^ mensis marcius (*sic*), fuerunt professi Guillermus [de] Bourdigneyo[1], presbyter, et Matheus Alexander, subdiaconus, in presencia domni Astorgii[2], abbatis. Testes : Johannes Natalis, Guillermus Pulchri filii, Johannes de Roca, Ludovicus Leparellieur, Guillermus Magistri, Dionysius Baudoin et pluribus aliis. (*sic*)

[f° 24vo]

8	VIII Id. Hernulfus. [*Philippus. Joannes*].	Garinus. Nicholaus.
9	VII Id. Benedictus. [*Frater Guillermus Garde, presbyter. 1579*].	. . . . .
10	VI Id. Herbertus. Guillermus.	Guillermus. Helias.
11	V Id. Bernardus. Robertus. [Gervasius. Guillermus] *B* [*Frater Jacobus Moreau, presbyter. 1634*].	Bernerius.

1. Par la suite il devint prieur claustral ; on le trouve en charge en 1414 (n. s.) *Arch. de la Sarthe*, [St-Vincent] *H. 236*.
2. Astorge, 1385-1390.

12	IIII Id. Johannes, abbas nostre congregationis. Vivianus. Alexandrina. [*Frater Guillermus Greslepoyes, presbyter.*] *B* [*1545*].	Girardus.
13	III Id. Gaufridus. [*Guillermus*] *B* [*Pater Jacobus Bretheau, abbatiæ hujus quondam abbas. 1613*[1]. *Frater Guillelmus Delays, presbyter. 1626*].	Vivianus. Edelina.
14	II Id. [Richardus. Petrus].	Joscelinus.

Anno Domini millesimo quadringentesimo quinquagesimo primo, die penultima mensis novembris, fuerunt professi Symon Daniel, presbyter, Johannes Beaufill, Johannes Moreau [et] Petrus Mesuart, subdiaconi, in presencia domini Roberti abbatis, circumspectantibus quamplurimis videlicet Richardum (*sic*) Dujardin, Colasium Boju, Johannem Natalis cum pluribus aliis.

Anno Domini millesimo ccc^{mo} octuagesimo octavo, die XV^{a} mensis novembris, fuit professus Guillermus Magistri in presencia domni Astorgii abbatis. Testes : Johannes Natalis, Guillermus Pulcri filii, Ludovicus Brumeau, Matheus Alexander, Johannes Lepargneul, Dionysius Baldouyn, Johannes Rotarii et pluribus aliis. (*sic*)

[v°]

15	Idus.	Gilirdis.
16	XVII Kal. Isembardus. Herbertus. [*Paganus*].	Guifrinus. Bencelinus. [*Aales*].
17	XVI Kal. Andreas.	Guillermus. Aginardus.
18	XV Kal. Durandus.	Fulbertus. Fulco. Hamelinus. Guido.
19	XIIII Kal. Robertus. Gaufridus. [*Frater Teodoricus Savari. 1578*].	Robertus. [*Hadowis*].
20	XIII Kal. Gaufridus,	. . . bertus. Rainerius. Hadowis.
21	XII Kal. Herbertus. *B* [*Frater Johannes Richer, presbyter. 1627*].	. . . iron.

Anno Domini millesimo cccc^{mo} XXI°, die XXV^{a} mensis februarii fuit professus domnus Johannes Halegrin, presbyter, in presencia domni Johannis, abbatis, et fratris

1. Il était prieur claustral en 1599. *Arch. de la Sarthe*, [St-Vincent *H. 144*. Le Chapitre général de 1605 lui avait confié la charge abbatiale à Saint-Vincent; il l'exerça durant deux triennaux

Gervasii Lebloy, et fratris Ambrosii de Rocha et plurium aliorum et domni Johannis Grassin, prioris claustralis.

Anno Domini millesimo quingentesimo sexto, octava die mensis decembris, fuit professus frater Petrus Lebrun, clericus Cenomanensis dyocesis, in presentia domni Yvonis Morisson, abbatis monasterii Sancti Vincentii, circumspectantibus quamplurimis super hoc testibus, videlicet fratre Johanne Desbans, cellerario ejusdem monasterii [1], fratre Johanne de Lacé et Maturino Careau, cantoribus prefati monasterii, fratre Ambrosio de Launay et pluribus aliis fide dignissimis.

[f° 25r°]

22 Kal. Ambrosius. — Maria.

Anno Domini millesimo cccc^mo^ sexagesimo octavo, die XXIIII^ta^ mensis februarii, fuerunt professi Michael Brindeau et Blancus Moreau in presencia domni Johannis Marin, vicarii huius abbacie, circumspectantibus quamplurimis super hoc testibus, videlicet Michaele Barillier, Dyonisio Davoust, Johanne de l'Aumosne, Gervasio Hommedé, Johanne Barrier cum pluribus aliis testibus.

23 x Kal. Adam. [*Frater Johannes Davoynes, presbyter* [2]] *B* [*Frater Renatus Cordier, presbyter. 1591*]. — Petrus. Guillermus.

24 IX Kal. Martinus. [*Willermus*]. — Bernardus. Herbertus.

25 VIII Kal. Gaufridus.

26 VII Kal. Bernardus. Osmundus. *B* [*Frater Johannes Girard, presbyter. 1588. Frater Petrus Duboys, presbyter. 1611.*] — Bartholomeus. Margarita.

27 VI Kal. Avesgaudus, episcopus Cenomanensis [3]. Guillermus. Herveus. Constentinus. [*Guarinus*]. — . . . . . Ideburgis.

---

1. *Aliàs* Des Bans. Profès de Chezal-Benoît et l'un des premiers adhérents à la réforme. Dom Desbans remplit de nombreuses charges dans la congrégation : à deux reprises, en 1523 et en 1541, il fut nommé abbé de Saint-Vincent. Il exerça les fonctions abbatiale et priorale à Saint-Martin de Séez au cours des années 1528, 1530, 1532 et 1538.

2. Ce religieux était investi, en 1535, de la charge de cellérier au prieuré de Tuffé. *Arch. de la Sarthe*, [St-Vincent] *H. 129*.

3. Avesgaud avait succédé vers 997, à son oncle Sigefroid, dans l'évêché du Mans. Il mourut à Verdun, revenant de Terre-Sainte, où il était allé en pèlerinage. L'Obituaire de Saint-Vincent s'accorde avec celui de la Cathédrale du Mans sur la date obituaire de ce prélat. (Édit. cit., p. 285).

28 v Kal. Robertus..... Raino..... [*Pater Joannes Buccarius, abbas Sancti Illidii et visitator nostre congregationis.*] *B* [*1522*[1]] *B* [*Frater Renatus Garnier, presbyter. 1629*]. — Gervasius. Herletidis.

. . . . . .

. . . . . .

Anno Domini millesimo cccc^{mo} nono, quinta decima novembris, fuerunt professi Johannes Crochet, Michael Vana, in presencia domni Roberti abbatis, circumspectantibus quamplurimis super hoc testibus, videlicet . . . . . Johanne Morel . . . . . Thoma. . . . . Blanchart. . . . . Johanne . . . . . et pluribus aliis.

[v°]

29 IIII Kal. Gaufridus. Guido. [*Maria, uxor Hamelis de Daniolo*]. . . . . [Grattages]. — Gaufridus.

30 III Kal. Garinus. Herbertus. — Paganus. Adam.

31 II Kal. Orredus. Herveus. Odo. Tirellus. [*Laurentius. Guarinus*] [*Frater Petrus Le Brun*[2]. *Frater Guillelmus Chevalier*[3]. *Frater Marinus Du Pont.*] — Vitalis. Heremburga. [*Osanna. Willermus. Willermus. Willermus. Matildis.*]

NOVEMBER

1 KL. Novembris. [*Johannes*] [*Frater Renatus Thibault, presbyter.*] *B* [*Frater Jacobus Theaumin, conversus. 1589*]. — Johannes.

2 IIII Non. Robertus. Agatha. [*Hamelinus, Cenomanensis episcopus*[4].]

---

1. Il était profès de Saint-Allyre de Clermont.

2. Ce religieux avait émis profession le 8 décembre 1506.

3. Guillaume Chevalier intervient en 1504, comme prieur de Bazougers, dans un bail à ferme du lieu et métairie de la Gibertière. *Arch. de la Sarthe,* [St-Vincent] *H. 213.*

4. Au témoignage des *Actus* (Édit. cit., p. 473), Hamelin reçut la consécration épiscopale à Rome, des mains du pape Célestin III, le 1er décembre 1190. Après un épiscopat de vingt-quatre ans, il démissionna en mars 1214 et mourut le 31 octobre 1318 dans un âge très avancé. Il avait affecté à la dotation de son anniversaire à Saint-Vincent la recette des cens qui se percevaient chaque année à Touvoie, le 24 juin. *Arch. de la Sarthe,* [St-Vincent] *H.* 255. Les Obituaires de la cathédrale du Mans (*Édit. cit,* p. 288) et de l'abbaye de Saint-Victor de Paris (*Obit. de la Prov. de Sens,* I[1], p. 596, portent au 31 octobre la mention de l'obit d'Hamelin.

3 III Non. Gislebertus. — Hideardis.

4 II Non. Robertus. — Raginaldus. Sainfredus. Gaumaudus. Radulfus.

Anno Domini millesimo ccc^mo^ octogesimo quinto, die lune post festum Purificationis Beate Marie . . . . . fuerunt professi fratres Stephanus Auvray [et] Johannes Fortin, in presencia. . . . . .
. . . . . .

[f° 26ro]

Anno Domini millesimo ccc^mo^ octuagesimo. . . . . fuerunt professi Johannes Perron et Michael Prunier et Johannes de Chavignié in presencia domini domni Estorgii, abbatis.

5 Nonis. Simon.....

6 VIII Id. Gradulfus. Garinus. *B* [*Frater Christophorus Debonnades, presbyter. 1626*]. — Unaudus. Normannus . . . . la.

7 VII Id. Bernerius..... [*Obiit frater Petrus Le Bric, presbyter et prior huius monasterii. anno Domini 1583*[1].] *B* [*Petrus Fauril, presbyter. 1589.*] — Raginaldus. Baltolomus.

8 VI Id. Garinus. *B* [*Pater Matheus Picquot, hujus cœnobii abbas. 1613*[2].] — Lecelina.

9 V Id..... Guarinus rex[3]. — . . . . . Sultericius. (?)

10 IIII Id. Goscelinus. Herbertus. — Fulco. Guillermus. Lechildis. . . . .

11 III Id.....

Anno Domini millesimo ccc^mo^ octuagesimo septimo, quinta decima die mensis junii, fuerunt professi fratres Johannes Chesuçon et Guillelmus Antecessor, in presencia domni Estorgii abbatis.

Anno Domino 1610, 11° novembris, die

---

1. Profès de Saint-Vincent. Il avait été envoyé à Brantôme en 1541. Le Chapitre général de 1555 le maintint pendant deux ans prieur à Saint-Vincent.

2. En 1599, ce religieux faisait partie du Conseil des Sénieurs et, en 1604, on le rencontre comme prieur de Souday. *Arch. de la Sarthe*, [St-Vincent] *H 139, 144*. Appelé à prendre la place de Dom Innocent Gay, mort en 1594, au cours de son triennat, Dom Matthieu Picquot conserva la dignité abbatiale jusqu'en 1599. Il venait d'être remis en charge par le Chapitre général de 1611, lorsque la mort le frappa à la date ci-dessus.

3. L'anniversaire de Garin Le Roy était constitué par une rente de cinq sous mansais, assise sur le vignoble de Banjan. *Arch. de la Sarthe*, [St-Vincent] *H. 96*.

Sancti Martini, Ego frater Johannes Bondonnet[1], clericus parochiae de Cultura, dioecesis Cenomanensis, professus sum in hoc monasterio Sancti Vincentii sub defuncto bonæ memoriæ P. Jacobo Bretheau, cognato meo charissimo, abbate, et fratre Matheo Desprez, priori claustrali ; testibus fratre Matheo More, P. Matheo Picot, fratre Fr. Coustard, fratre Petro Duboys et innumeris aliis.

Primus postea huius Bibliothecae bibliothecarius sub Rdss Abbate Patre G. Richier, anno 1614. Memento.

Istis temporibus, monachalis floruit ordo;
Relligio et pietas tunc habuere locum.
Orate † pro me peccatore. 1614.

[v°]

12	II Id. Goscelinus. [*Haimericus*].	. . . dericus. Herbertus. Philota.
13	Idus. Petrus. Rogerius. [*Oliverus*] [*Pater Guillermus Rapally presbyter, quondam hujus cœnobii abbas*[2].]	Radulfus. Juliana.
14	XVIII Kal. Guillermus..... [*Godehildis*].	. . . urgis. Godehildis.
15	XVII Kal. Albericus.	. . . dus. Gislebertus. Maria.

1. Dom Jean Bondonnet décéda le « dimanche 16 mars 1664, à dix heures un quart du soir, en bon religieux ». Aux quelques détails biographiques, que le moine Manceau a pris soin de consigner de sa propre main sur ce feuillet de notre Nécrologe, on peut ajouter les suivants. Bondonnet était né en 1594, il fut baptisé le 1er septembre, en l'église paroissiale de Notre-Dame de la Couture. Après sa profession monastique, il remplit à Saint-Germain-des-Prés la charge de cellérier, puis il gouverna, en qualité de prieur, l'abbaye de Sainte-Colombe de Sens. Les moines de Saint-Martin de Séez l'avaient ensuite postulé comme abbé ; mais lui, il préféra rentrer à Saint-Vincent, où il reprit les fonctions de cellérier. Dom Bondonnet favorisa activement l'introduction de la réforme mauriste dans son abbaye. Toutefois, à l'exemple de beaucoup d'anciens bénédictins, il n'alla pas plus loin et, bien que demeurant très attaché aux réformés, il conserva son genre de vie, partageant ses séjours entre Saint-Vincent et le prieuré de Sarcé, dont il avait obtenu le titre. D'ailleurs ils ne demeurait pas inactif. Ses *Vies des Évêques du Mans*, massif in-4° qui parut en 1651, sont une réfutation de l'*Histoire des Évêques du Mans* d'Antoine Le Corvaisier, écrit défavorable à la tradition qui fait vivre saint Julien, apôtre du Maine, au premier siècle de notre ère. Launoy, étant intervenu dans le débat, s'attira lui-même une verte réplique. Hauréau, *Hist. litt. du Maine*, 2e édit. t. II, p. 138-141. — Dom Piolin, *Hist. de l'Église du Mans*, t. VI, p. 81-88 ; 215-218. — Abbé L. Denis, *Dom Jehan Bondonnet, moine bénédictin de Saint-Vincent-du-Mans, prieur de Sarcé*, Rev. hist. du Maine, t. XXXIX, 1896, p. 196-217.

2. Il était profès de Saint-Vincent et, en 1520, il y exerçait les fonctions priorales. Après la cession de Dom Ives Morisson — cette année même — le Chapitre général confia la crosse de l'abbaye à Dom Guillaume Rapally, qui ne la conserva que pendant trois ans (1520-1523).

16	XVI Kal. *B* [*Frater Marinus Levrard, presbyter. 1633*[1].]	. . . Ingelbaudus.
17	XV Kal. *B* [*Frater Guillelmus Provost, presbyter*[2]. *Frater Raphaël Regnard, presbyter. 1611*]. . . . . [Grattages].	Aales. Albereda.
18	XIIII Kal. [*Thomas*].	Robertus.

Anno Domini M° CCCC° quinto, primo die Januarii fuerunt professi religiosi fratres Ambrosius de Rocha et Habertus Guasteau, in presencia domni Johannis Frain, abbatis.

[f° 27r°]

19	XIII Kal. Hugo. [*Gervasius*].	Herbertus. Renoudis.
20	XII Kal. Andreas. [*Poolinus*].	Drogo.
21	XI Kal. Domnus Guillermus, abbas nostre congregationis. [*Herbertus. Radulfus*] [*Bartholomeus*] Robertus. Hildeburgis.	Lisiardus. [*Guido*].
22	X Kal. Ingerbaudus. Radulfus.	Herbertus. Hersendis. Bardon. . .
23	IX Kal. Gollinus. Radulfus.	Juliana.
24	VIII Kal. Domnus Guillermus, abbas nostre congregationis. [*Frater Julianus Pillon, presbyter. 1566*[3]]. *B* [*Pater Bremundus du Pont, presbyter. 1552*[4]. *Frater Johannes de Ponthoyse, presbyter. Frater Marinus Le Boucher, conversus*].	
25	VII Kal. Ansegisus. Guillermus. Raginaldus.	Hubertus. Margarita.

1. Était prieur de Palais en 1588. *Arch. de la Sarthe*, [St-Vincent] *H. 234*.

2. Il faisait partie du groupe de réformés envoyés à Brantôme en 1541, par le Chapitre général.

3. Dès 1410, ce religieux était titulaire de la chapelle de Valencière. Plus tard, il fut transféré au prieuré de Bazougers, où on le rencontre en 1437. *Arch. de la Sarthe*, [St-Vincent] *H. 213, 248*.

4. Profès de Saint-Vincent. Il apparaît comme prieur de Saint-Gervais-en-Belin au cours des années 1549 et 1550. *Arch. de la Sarthe*, [Saint-Vincent] *H. 216, 218*.

5. Ce religieux appartenait à Saint-Vincent par sa profession. Il eut un rôle très actif dans la Congrégation de Chezal-Benoît. Envoyé d'abord à Saint-Germain-des-Prés, dont il gouverna la communauté avec le titre de Vicaire, il devenait en 1526 abbé de Saint-Sulpice de Bourges. Il passait de là, en 1533, à Saint-Allyre de Clermont. On le trouve ensuite à Saint-Vincent exerçant successivement les fonctions de prieur (1535) puis celles de sous-prieur (1539). Le Chapitre général de 1541 lui avait confié l'abbaye de Saint-Martin de Séez ; il y demeura six ans (1531-1547).

Anno Domini M° CCCC° sexto decimo, XX° die decembris, fuerunt professi religiosi fratres Johannes Boudan, Johannes Barbati in presencia domni Johannis Frain, abbatis, Ludovici Brunel, Guillermi de Bordigny.

Anno Domini M° CCCC° sexagesimo secundo, mensis junii quinto die, fuerunt professi Johannes Caylluau, presbyter. . .

. . . . . .

. . . . . .

v°

Bertrannus Pivart, videlicet vicesima. . . . . fuit professus, circumspectantibus quamplurimis super hoc testibus, videlicet Michaele Mauchien, Guillelmo Crison et pluribus aliis fide dignis.

26	VI Kal. Radulfus. [*Frater Anselmus Cohier, presbyter. 1584.*] *B* [*Magister Raphael Marye. 1609.*]	Guido.
27	V Kal. Richardus. Hugo.	. . . ulerius. Albericus. Mafredus. Galterius. Guiburgis. Hawis.
28	IIII Kal. Alfredus. Fulcoius. [*Philippus*].	. . . Agnes.
29	III Kal. Helnaudus, Cenomanensis episcopus [1]. Guiternus. Alnulfus. Fulco. Guido. *B* [*Frater Nicolaus Hubert, presbyter 1634* [2].]	Eremburga. Hildebulgis. . . mota. [*Gaufridus*].
30	II Kal. Raginaldus. Matheus.	[Is]embardus. Adeloia. Herme. . . . ldis.

DECEMBER

1	KL. Decembris. Martinus.	Robertus. Robertus. Gaufridus. Willermus. . . elina.

1. Arnaud, qui gouverna l'Église du Mans de 1065 à 1081. Les *Actus* (Édit. cit., p. 382) nous apprennent qu'il mourut le 29 novembre et que ses restes, inhumés d'abord dans l'église de Saint-Vincent « ante gradus..... quibus ad altare conscenditur », furent, en 1140, transportés dans le Chapitre et déposés à côté de ceux de l'évêque Hoël. Les Annales de Vendôme, d'autre part, corroborent de leur témoignage la date obituaire d'Arnaud fournie par les *Actus* : « Eodem quoque anno « [MLXXXI] defunctus est dulcis memorie Arnaldus, Cenomannorum episcopus, « III° Kalendas decembris, feria II°. » Halphen, *Annales angevines...*, p. 65.

2. L'un des moines chezaliens de Saint-Vincent, qui favorisèrent l'introduction de la réforme mauriste à Saint-Vincent : il ne vit pas la réalisation de l'entreprise.

	2	IIII Non. Guido. Guillermus. ..... [Grattages].	. . . ealdis. Herduca.
[f° 28r°]		[Acte mutilé]. . . . . in presencia Johannis Marin, vicarii huius abbacie, circumpectantibus quamplurimis super hoc testibus, videlicet Dyonisio Davoust, Michaele Mauchien, Johanne Piau, Guillermo Crison et pluribus aliis fidedignis.	
	3	III Non. Christianus. [*Garinus. Garinus*]. Hosmundus. Willermus, abbas nostre congregationis, de Nugleio[1].	
	4	II Non.	Richardus. Gervasius.
	5	Nonis. . . . . [Maria].	Robertus. Aremburgis.
	6	VIII Id. Garnaudus. *B* [*Frater Hugo Pillet, presbyter*].	
	7	VII Id. Fulcoius. Ricardus.	
	8	VI Id. Garinus. [*Robertus*].	Bormaudus. Godefridus.
	9	V Id. [*Herbertus. Garinus*] [*Johannes*[2].] Anno Domini millesimo M° CCC° septuagesimo, septimo die mercurii post Pentecosten, fuit professus. . . . . in presencia domni Simonis, abbatis. Anno Domini millesimo CCC° LXXV° fuit professus Michael Hérigaut[3], in vigilia. . . . . in presencia domni Symonis[4], abbatis.	Natalis. Garinus. Ambur. . .
V °			
	10	IIII Id. Herbertus. Herbertus. [*Guillermus. Guido. Guillermus*].	Isembardus.
	11	III Id. [*Johannes. Robertus*] *B* [*Frater Gacianus Peschard, presbyter. 1618*].	Gaufridus. Raginaldus. Gervasius.

1. Dom Colomb nomme cet abbé Guillaume de Juillé. *Mémoires...*, p. 267. Il y a lieu de croire que ce personnage doit prendre place, sur la liste des abbés de Saint-Vincent, entre Guillaume Patri et Foulques, qui vécurent dans la première moitié du XIII° siècle. Durant cette période, de l'aveu des continuateurs du *Gallia*, les renseignements sont obscurs et contradictoires sur les noms de ceux qui gouvernèrent le monastère.

2. En surcharge : de... Olernis.

3. Étant prieur de Champagné, ce religieux eut à répondre en 1394, par devant l'Official de Pierre de Savoisy, évêque du Mans, à divers chefs d'accusation fort graves, pour lesquels il fut condamné — après aveu — à la détention dans les prisons épiscopales. *Livre Rouge* [Bibliothèque du Mans, ms. 246] f°s XCII°-XCV°.

4. Simon de Bourdigné, 1362-1379.

12	II Id. Gislebertus. [*Gervasius. Vitalis. Bucardus*].	Hubertus. Radulfus.
13	Idus. [*Nicholaus*].	. . . aldus. [*Gervasius*].
14	XIX Kal.	Gislebertus.
15	XVIII Kal. Alinandus. [*Frater Renatus Chanson, presbyter*]. Guillermus. Johannes.	
16	XVII Kal. Girardus [*Sancti Remigii*[1]]. [*Frater Johannes Ragaine, presbyter*[2]] *B* [*Domnus Andreas Vasse, presbyter canonicus Sancti Petri de Curia*[3]].	. . . ertus.
	Anno Domini M° CCC° nonagesimo nono, fuerunt professi Egidius de Fontenay[4], Hugo Le Duc. . . . . Gouhier, videlicet tredecima die aprilis, in presencia domni Johannis, abbatis. . . . . circumpectantibus quamplurimis super hoc testibus, Johanne Natalis. . . . . de Campis.	
	. . . . .	
[f° 29r°]	[Acte mutilé].	
	Marin, vicarii, circumspectantibus quamplurimis super hoc testibus, videlicet Michaele Mauchien, Dyonisio Davoust, Radulpho Charpentier, Guillermo Crison, Matheo Quatrecoulx, Petro Segusson, Stephano Martin.	
17	XVI Kal. Gaufridus. Drogo. [*Gaufridus de Monloi*] [*Frater Petrus Leboucher, presbyter. 156.*[5] [*Obiit Pater Guillelmus Garnier, huius cœnobii quondam abbas. 1575*[6]].	Rotocus.

1. Les mots en italiques sont en surcharge.

2. Ce religieux avait émis profession le 11 juillet 1507. Il était prieur de Connerré en 1546. *Arch. de la Sarthe*, [St-Vincent] *H. 126.*

3. André Vasse fut doyen du Chapitre de Saint-Pierre de la Cour de 1613 à 1618.

4. Prieur de Tuffé, par la suite.

5. Ce religieux apparaît en 1545, comme « thésaurier et ayant la garde des lettres, tiltres et enseignemens » de l'abbaye. *Arch. de la Sarthe*, [St-Vincent] *H. 159.*

6. Sous son abbatiat (1561-1564), les Huguenots pillèrent la ville du Mans. Les moines de Saint-Vincent avaient réussi à soustraire une partie de leurs ornements d'église et joyaux, qui furent mis en sûreté au château de Thouars, en Congé-sur-Orne. *Arch. de la Sarthe*, [St Vincent] *H. 169.* Il n'empêche qu'après le départ des religionnaires, Guillaume Garnier joignit sa requête à celle de l'abbé de Beaulieu et des doyens des Chapitres de Saint-Julien et de Saint-Pierre de la Cour, en vue d'obtenir du Cardinal de Ferrare des monitoires pour arriver tant à la restitution des

18	xv Kal. ..... Petrus. [*Paganus. Ivon. Johannes*].	Paganus. Laurencius. Her. . . . .
19	xiiii Kal. Herbertus. [*Frater Joannes Dolbeau, presbyter*]. Petrus.	
20	xiii Kal. Alermus. [*Galterius. Martinus. Ludovicus*].	. . . Radulfus.
21	xii Kal. Domnus Robertus, abbas nostre congregationis. Bernardus. [*Oliva. Robertus*].	Richardus. Ansegisus.
22	xi Kal. Robertus.	Herbertus, Gauterius.
23	x Kal. [*Pater Guido Davoyne, presbyter* [1].]	Petrus. Gazo. Helizabeth. Aales.
	Anno Domini millesimo cccc° septuagesimo septimo, die XIX^a^ mensis decembris, fuit professus frater Petrus Segusson, in presencia domni Johannis Marin, vicarii, circumspectantibus quamplurimis super hoc testibus, videlicet Petro Dupin, priore claustrali, Michaele Brindeau cum pluribus aliis.	
	Anno Domini Mª CCCC° XLII°, V^a^ die mensis aprilis fuerunt professi religiosi fratres. . . . . in presencia domni Roberti de Monboudoulx, Gervasii Fou. . . . . et Nicholai Bouju.	
24	ix Kal. Garinus. Radulfus, Christianus. [*Michael*] *B* [*Frater Ambrosius Buccarius*].....	
25	viii Kal. Servandus. Hamelinus. Odo. [*Willermus*].	
26	vii Kal. Robertus. Lambertus. [*Gervasius*].	Guillermus. Raginaldus.
27	vi Kal. Harduinus..... [*Galterius*].	Guillermus. Fulcoius. Amelina. . . . . elina. [*Gaufridus de Braetel.*]
28	v Kal. Gaufridus..... Guillermus.	. . . mus. Franco. Aaliz.
29	iiii Kal. Raginaldus.	Aymo.

---

objets précieux qui leur avaient été enlevés, qu'à la connaissance des auteurs des vols, des receleurs et de leurs complices. H. Chardon, *Recueil de pièces inédites pour servir à l'Histoire de la Réforme et de la Ligue dans le Maine*, Annuaire de la Sarthe, 1868, p. 53, note 1.

1. *Aliàs* d'Avoyne. En 1555, il était prieur de Thoiré-sur-Dinan *Arch. de la Sarthe*, [St-Vincent] *H.* 245.

30 III Kal. [*Ricardus*]. . . . visia. Eva.
31 II Kal. Tebaudus. *B* [*Frater Robertus Ligot, presbyter 1612*[1]].

Anno Domini millesimo. . . . . nonagesimo secundo fuerunt professi Michael Bellière et Johannes Lermicte, videlicet in die festo sancti Silvestri, episcopi et confessoris; in presencia domni Gervasii Duperrin, circumspectantibus quamplurimis super hoc testibus, videlicet Johanne Meneust, priore claustrali, Raol Poydemer, cantore, Johanne Vaclerio, infirmario, et pluribus aliis.

Mémoyre que frère Jeh. Lequot fut receu ou Motier de Saint Vicent près le Mans au ce mardy, feste de Monsigneur Sainct Lorens, disième jour du moyes d'oust l'an M° CCCC.XXXVI.

[f° 30r°]

Sciant omnes, qui librum hunc inspexerint, esse factum pro anima Edeline Fillon; et habebit, cum obierit, sicut monachus professus, et in anniversario suo Willermus, nepos suus, reddet conventui nostro III solidos de vinea scilicet de valle Sancti Vincentii. Predicta vero vinea, post obitum W. Rondel, conventui revertetur ad faciendum anniversarium Edeline Fillon et ideo non perdet conventus generale de firma. Ita concessum fuit in nostro Capitulo.

Die dominice Cene mittimus in mandatum unum pauperem pro Gervasio, archiepiscopo, et pro Huberto, vicecomite de Bellomonte; II pro unoquoque abbate defuncto istius loci; I pro Frederico, pro Avesgaudo, pro domno Raginardo, pro domno Hugone, pro Ranulfo, pro Willermo Majoris monasterii, pro Radulfo, [pro] domno Willermo de Boeria, pro Girardo, qui fuit frater Gauscelini monachi; I pro domno Odo[ne], pro Willermo Patricio; unum pro domno Gervasio abbate, pro Willermo, comite Pontivii, et pro domno abbate Roberto de Guéramé; pro domno Johanne, abbate de Sancta Justina.

Notum sit omnibus tam presentibus quam futuris, quod domnus Gaufridus, abbas beati Vincentii Cenomanensis, de communi assensu totius Capituli, Stephano

1. En 1572, ce religieux était pourvu du prieuré de Courgain. *Arch. de la Sarthe*, [Insinuations eccl.] *G. 345*.

Eriel, Stephano Le Porter, Roberto de Sooneis, Petro Lavennier, monachis Beati Petri de Cultura Cenamanensis, tam in morte quam in vita commune benefitium nostre ecclesie concessit. Ordinem autem suum, quotiens ad nos venerint, in angulo Capituli prosequentur : a dextra parte Sephanus Eriel, post Robertum de Argentum, Stephanus Le Porter ; a sinistra vero parte, post Simonem de la Teneria, Robertus de Sooneis et Petrus Lavennier. Audito eorum obitu, nostri sacerdotes septem missas singuli pro eis perorabunt. Dicti vero monachi beati Petri de Cultura, videlicet Stephanus Le Porter, Stephanus Eriel, Robertus de Sooneis, singulis annis septem missas pro nostris monachis defunctis perorabunt. Petrus autem Lavennier tria psalteria decantabit. Et in morte [eorum] in nostro Martirologio annotabuntur. Et quociens nobiscum remanere voluerint, sicut unus de fratribus nostris recipientur.

Anno Domini M° CCC° LX° septimo, die lune post Nativitatem Sancti Johannis Baptiste, fuerunt professi Johannes Galloys, Johannes Boullart in presencia domni Sÿmonis abbatis, circumspectantibus. . . Deschamps. . . . .

Anno Domini M° CCC° septuagesimo septimo, die mercurii post Penthecosten, fuerunt professi Matheus Pommier, Johannes Espegniaul. . . . .

Anno Domini M° CCC° decimo VIII°, die mercurii in festo beati Ambrosii, fuerunt professi Petrus Pinel, sacerdos, Egidius Dethunis et Adam de Longiis, subdiaconi, Ferrandus de Doucellis, Hugo. . agay, in presencia domni Johannis abbatis.

Anno Domini M° CCC° septuagesimo . . . . . fuerunt professi die lune post festum sancti Laurencii, Johannes Natalis, Johannes Rebours, sacerdotes, Nicolaus de Rovigné, subdiaconus, Johannes Frain, Ludovicus Bruneau, acolyti, in presencia domni Symonis abbatis.

Anno Domini M° CCC° septuagesimo quinto, fuerunt professi die sabbati post festum beati Bartholomei, Guillelmus Fabri, Johannes de Rocha et Thomas Fauvel, in presencia domni Symonis de Bourdigné, abbatis.

Anno Domini M° CCC° septuagesimo quinto, fuerunt professi die lune post festum beate Caterine, Guillelmus Beaufis, diaconus, Robertus Dompones, acolytus, Egidius Lecordier, sacerdos, in presencia domni Symonis abbatis.

LES CORRESPONDANTS CISTERCIENS DE LUC D'ACHERY ET DE MABILLON

DOM DE LANNOY

(*Suite*)

CXLVIII

A Cisteaux, 28 janvier 1676.

Mon Révérend Père,

J'ay receu deux pacquets en mesme temps dont vous avés fait mention dans deux de vos lettres. Cela m'est sensible que le religieux de Vaucelles ait mis le sien à la poste dans lequel il n'y a rien de considérable qu'une médaille d'argent que j'estime et la lettre de M. l'abbé d'Arrages[1] qui est civile au dela de ce qu'il se peut; comme il n'a receu ma lettre que le 25 décembre quoy que dattée du 26 septembre de l'autre année, il n'a pas néantmoins laissé de m'escrire le 28 de décembre qu'il feroit tous ses efforts pour m'envoyer les anciens statuts de sa Congregation dont sa maison estoit le chef, et s'il ne les trouve pas dans sa maison qu'il les fera chercher ailleurs et fera toute diligence pour cela. Enfin, il ne se peut rien de plus civile. Je vous aurois envoié sa lettre si je n'eusse craint le port. J'envoye pourtant à la place une autre pour le religieux de Vaucelles affin qu'il prenne garde de ne plus rien mettre à la poste qui soit de cette force. S'il a à m'escrire, il peut addresser ses lettres au Collège; pour les pacquets il y a le coche. Je luy avois fait sa leçon par escrit, il ne l'a pas bien retenue. J'ay pourtant afaire de luy pour avoir l'ancienne chronique ms. de sa maison qui vous poura servir. J'ay receu la lettre de Dom Durand quant et quant la votre : je le salue. Nous n'avons pas saint Augustin *ad Secundinum*. Je loue fort la pratique de vostre Congregation qui est que quand un religieux escrit à Votre R. P. Supérieur Général, avec le mot *soli*, les lettres ne sont veues de personne et le secret est gardé. Toutes mes disgrâces ne viennent que des lettres que j'ay escrites à mon supérieur qui les a laissé voir à d'autres, etc. Jugés quels désordres arriveront avec le temps. Le general des Chartreux garde la mesme methode de vous autres, de qui peut estre vous l'avés empruntée. Je vous suis redevable d'une pistole; un peu de patience et vous n'aurez pas sujet de vous plaindre de moy. Je suis

Mon Révérend Père,
Votre tres humble et obligé serviteur et confrère

FR. J. DE LANNOY
religieux de Cisteaux.

---

1. L'abbé d'Arrouaise était alors Grégoire Goubet, élu le 29 juin 1675.

J'auray a vous dire quelque chose de Hesselius qui parle de S. Augustin, mais à une autre fois, parce que je n'ay pas le temps d'en dire davantage. Je vous prie de me faire scavoir force nouvelle par celuy qui escrit pour vous. Je salue Dom Mabillon.

Je mettray fin à ces missives qui ne peuvent que vous importuner.

CXLIX

A Cisteaux, 8 mars 1676.

Mon Révérend Père,

Je receu ces jours passés le livre du père Sous-prieur de S. Guislain intitulé *Vidua Sareplana*; rien ne pressait de me l'envoyer s'il vous pouvait servir. Vous ne m'avés pas fait scavoir si vous avés receu les variantes de S. Augustin *De Genesi* et autres qui avoient longtemps resté dans la chambre du P. Prieur de S. Benigne. Je vous envoirai dans peu de temps la vie du B. Bertram, abbé de Grand Selve, avec quelques variantes[1]. J'ay remarqué dans un ancien catalogue des Eveschés qu'ils se trouvent deux Avelberge et eveschés, l'un sous l'archevesque de Mayence, l'autre sous celuy de Magdebourg[2]. Voicy une lettre de remerciment au père sous-prieur de S. Guislain. J'apprehende fort que l'abbé d'Arroage ne m'envoye les anciens statuts de sa Congrégation par la poste; le religieux de Vaucelles est homme pour le faire encore quoy que je lui ay bien recommandé de ne le pas faire. J'aurois escris à cet abbé pour cela, mais on ne me donne pas le temps, le porteur estant trop pressé de partir. J'ay aussy beaucoup de choses à vous escrire que je reserve à un autre temps. Celle-cy vous sera porté par une personne de Cisteaux qui va faire un tour à Paris.

Je me recommande à vos saints sacrifices et suis

Mon Révérend Père,
Votre tres humble et obéissant serviteur et confrère

FR. J. DE LANNOY
religieux de Cisteaux.

Je vous remercie des nouvelles que vous m'apprenez d'Anvers; plusieurs en ont esté surpris.

---

1. Le B. Pertrand, abbé de Grand-Selve, mourut le 23 octobre 1149. Sa vie a été publiée dans les *Acta sanctorum*, octobre, t. X, 245-248. Cf. *Annales ordinis sancti Benedicti* de MABILLON, VI, 701-705, et 2e *édition*, 652-656. Grand-Selve est une abbaye cistercienne, du diocèse de Toulouse (com. Bouillac, cant. Verdun, arr. Castelsarrazin, Tarn-et-Garonne), fondée en 1114 par le B. Giraud de Sales. DOM BESSE, *Abbayes et prieurés de l'ancienne France*, IV, 280.

2. Le seul évêché d'Havelberg, qui ait existé, appartient à la province ecclésiastique de Magdebourg. Il y avait, dans la province de Mayence, Halberstad, dont un copiste ignorant aura fait un second Havelberg.

CL

A Cisteaux, 18 mars 1676.

Mon Révérend Père,

Quoy que j'aye bien de l'inclination à collationner le reste des ouvrages de S. Augustin que Dom Delfau m'a autrefois marqué, je ne le fais point pourtant si assidument que je voudrois. Il y a un bon temps que je suis sur le livre *Contra Faustum Manicheum*[1], et néantmoins j'avance peu, pour estre destourné de costé et d'autre. Affin néantmoins que vous ne pensiés pas que je paie de parolles, j'ay collationné le traitté de *Bono conjugali*[2] que j'ay trouvé dans la liste de ceux qu'on me demandoit, dont je vous envoy la collation. L'ouvrage de ce saint n'est pas divisé par livres, je ne change rien de la disposition, je garde la fidélité et sincérité partout. J'ay appris depuis peu que le jubilé estoit ouvert en Suisse; comme cette nation n'a pas de guerre avec personne, elle ne sera pas exclue de cette grâce aussy bien que celle de Pologne qui n'en a qu'avec les infidelles. Je resteray à Cisteaux cette année, aussy bien n'ay-je pas d'inclination d'aller en Allemagne, je laisserai cet emploi à un autre s'il arrive qu'on y doive envoyer, ces sortes de mission seront assés briguées, mais c'est le tout si ceux qui s'ingéreront auront assés de fond et particulièrement parmy les Polonnois. Ce n'est pas le temps de s'exposer à recevoir mil affrons. Si la paix se faisoit, j'irais volontiers à Orval pour m'en revenir en Bourgogne par Saint-Denis, Paris, etc. Je ne scay par où faire venir cette lettre que vous voiés, j'ay pris la liberté de vous la recommander. Je croi que vous connaissés D. Berbis depuis qu'il a tâché de contribuer de son costé quelque peu à S. Augustin.

Je me recommande à vos saints sacrifices et suis

Mon Révérend Père,

Votre très humble et obéissant serviteur et confrère

FR. J. DE LANNOY
religieux de Cisteaux.

CLI

A Cisteaux, 26 mars 1676.

Mon Révérend Père,

Je ne fais que de recevoir votre lettre avec une autre du R. P. Prieur de St Benigne. Je vous remercie de la peine à envoyer ma lettre au P. Sous

1. Le manuscrit du *Contra Faustum Manichæum*, sur lequel la collation a été faite, est à la Bibliothèque de Dijon, ms. 156.

2. Le *De Bono conjugali* est également à Dijon, ms. 40.

prieur de S. Guislain. Je croy avoir receu toutes vos lettres et que vous avés receu mes paquets; mais vos responses ont esté si precises que ce n'est que par conjecture que j'ay connu que vous les aves receues. Je travaille sur St Augustin *Contra Faustum* quoyque lentement estant de temps en temps detourné allieurs. On ne doit pas se mettre en peine de me marquer d'autres ouvrages; je n'ay qu'à suivre le memoire de D. Delfau. Il m'en reste encor d'autres. Pour le catalogue des Eveschés où est rapporté par deux fois celui d'Averbergne sous deux différents metropolitains, il n'y a que les noms et il se trouve meslé parmy des Harangues. Il me paroit estre d'environ 150 ans ou plus. J'ay pensé vous envoyer le livre pour en mieux juger, mais je me suis retenu jusqu'à ce que vous me fassiés scavoir votre volonté. Ce qu'il y a de beau dans le livre est que les noms des Eveschés qui se trouvent en des nations ou provinces différentes sont raportés separement comme il suit.

Et est sciendum quod Episcopatus infrascripti singuli sub diversis provinciis reperiuntur,

Aquen

Archepiscopatus in provincia Provinciae.

In Mediolan. } *provinciis episcopatus.*
et Auscitan. }

Havelbergen.

In Maguntin. } *provinciis Episcopatus.*
et Magdeburgen. }

J'ai escris au maistre d'Hostel de Vaucelles pour me faire scavoir en detail ces différens qui sont à Bruxelles et allieurs entre les bons Pères Jésuites, luy qui est sur les lieus; ce que vous m'en mandé est considérable.

Je me recommande à vos saints sacrifices et suis

Mon Révérend Père,

Votre très humble et obéissant serviteur et confrère

FR. DE LANNOY
religieux de Cisteaux.

J'ay un paquet de Citeaux pour le R., mais comme il est gros et couteroit beaucoup de port j'attendray l'occasion, il n'est pas pressé. Je suis tout au service de V. R.

CLII

Cisteaux, 28 mars 1676.

Mon Révérend Père,

J'avois plusieurs choses à vous escrire que je ne puis pour l'empressement que le P. cellerier de St Benigne a de s'en aller à Dijon. Voicy une lettre et une relation de la mort du B. Bertram, abbé de Grand Selve, pour

D. Mabillon ; l'autre pacquet est pour D. Durand. J'y adjouste une lettre pour Cambrai. Vous voyés comme j'use avec liberté. Je me recommande à vos saints sacrifices et suis,

Mon Révérend Père,
Votre très humble et obéissant serviteur et confrère

FR. J. DE LANNOY.

Je continuerai à copier l'histoire en prose et en vers dont je vous ai envoyé le commencement. Vous scavés que le P. Chifflet est allé à Paris[1] ; il a 115[ll] d'appointements. Il a refusé la liste des abbés de S. Benigne. MM. de Sainte-Marthe en ont une coppie du mesme Père, qu'il faudrait retirer, etc.

CLIII

A Cisteaux, 20 mai 1676.

Mon Révérend Père,

Je vous envoyé, il y a quelque temps, un pacquet qui contenoit les variantes de St Augustin *contre Fauste manichéen* qui vous aura esté rendu sans doute à l'arrivée du R. P. Visiteur de Languedoc. Il y en avoit un autre que j'avois addressé à St Benigne longtemps auparavant, qui a deu accompagner celuy-cy. En voicy un autre que je vous fais tenir par occasion qui est tousjours du mesme Saint. J'y joins deux lettres que j'ay trouvées à la fin du traité *contra Maximianum*[2], si elles peuvent vous servir, vous supplérés aisément les fautes en confrontant les autheurs qui y sont cités. Je n'ay pas eu le temps de coppier une parabole attribuée à St Bernard qu'on m'a envoyée de Royaumont pour D. Mabillon, que je salue. J'apprend qu'il a encore quelque dessein sur les ouvrages de nostre saint, quand il y remettra la main je seray bien aise de le scavoir. Il y a environ un mois que j'ay receu les constitutions des PP. Bénédictins de Lorraine imprimées en 1674, augmentées ou bien redressées[3]. J'attend l'autre partie qui regarde le gouvernement de la Congregation, affin que si Dieu me fait la grace je réduise toutes nos loix suivant cette méthode. J'ay amassé ce que j'ay peu de nos cartulaires et de nos chapitres généraux ce qui regarde St Louis pour Monsieur de Sassy qui travaille a sa vie, ainsy qu'il m'en avoit fait prier. On m'a dit que vous avés receu une Bulle de Rome par laquelle

1. Le Père Chifflet fut appelé à Paris en 1675 par Colbert, qui le nomma conservateur des médailles du Roi.

2. Ce traité se trouve à la Bibliothèque de Dijon, ms. 139.

3. La Congrégation de Saint-Vanne fit faire à Toul, en 1674, une nouvelle édition de ses constitutions.

personne de votre congregation ne peut entrer dans la Trappe ny mesme parmy les Chartreux, je désirerois en avoir une copie. Deux religieux de Lorraine ont demandé dans le dernier chapitre la permission d'aller à la Trappe, qui leur a esté refusée, defense faite mesme d'y aller à peine d'estre traité en fugitif, si on les peut attraper. J'attend de vos nouvelles apres un si long temps que je n'en ay pas receu. Je me recommande à vos saints sacrifices et suis

Mon Révérend Père,

Votre très humble et obéissant serviteur et confrère

FR. J. DE LANNOY
religieux de Cisteaux.

Apres avoir écrit celle cy, receu la bulle que je vous demandois, et j'ay appris aussy que M. de Sassy a receu de bonne part les memoires que je luy ay fait tenir et qu'il en profiteroit.

Je me mettrai à transcrire l'histoire dont je vous ay envoyé autrefois le commencement, elle est en prose en vers. J'ay receu la lettre de D. Michel Germain qu'il m'a escrite en l'absence de D. Mabillon.

Je le salue avec votre permission.

CLIV

A Cisteaux, 23 mai 1676.

Mon Révérend Père[1],

Vous devés avoir receu, à la fin de l'autre mois deux pacquets, en voicy un troisiesme, je n'ose pas me promettre d'avoir este aussi exact qu'aux autres, parce que le mss. qui est de 300 ans est fort fautif. Il reste à voir pour le 6 et 7 tome *de Sancta Virginitate, de natura boni,* et *de origine animæ,* dont les mss. sont fort beaux et anciens, surtout *de origine animæ* (qui) est bien de 600 ans[2]. Je croy que j'ay envoyé autrefois des variantes du traité *de utilitate credendi.* J'ay hesité si je vous envoirois ce petit pacquet pour les causes que je viens de dire; mais l'occasion d'un amy se présentant pour le porter jusqu'à Paris, j'ay cru qu'il n'y avoit pas de danger pour le faire, et aussy pour faire response à celle que vous aves eu la bonté de m'escrire que je viens de recevoir presentement. Vous marqués bien en partie ce que vous aves receu de moy, mais vous avés oublié de spécifier les collations faites sur le traitté *Contra Faustum manicheum* où j'ay esté fort exact, le ms. étant tres beau et ancien de 500 ans. Vous y remarqueres une longue période qui n'est pas dans l'imprimé. C'est au chap. 24. Je fais scru-

1. Cette lettre est adressée à Dom Durand.
2. Ce manuscrit, 148 de la Bibliothèque de Dijon, est du XVe s.

pule de vous demander une grace pour l'honneur de St Estienne, 3e abbé de Cisteaux, si par votre moyen quelqu'un de vos pères voudroit bien faire l'office propre de ce saint pour notre usage. Un feuillan a fait deux hymnes à son honneur avec les antiennes de *Magnificat* et de *Benedictus*, les voicy pour les examiner ; je desirerois avoir trois hymnes pour Vespres, Matines et Laudes, avec une oraison particulière. Si celuy qui a fait l'office de Ste Gertrude pouvoit ou vouloit se donner la peine d'honorer notre saint par sa plume, je croy qu'il reussiroit[1]. Il ne faudroit plus que les douze respons des Nocturnes, car pour le reste nous n'avons que des *Alleluya* hors les antiennes de *Magnificat* et de *Benedictus*. Je vous remercie de la peine que vous aves prise d'envoyer ma lettre au P. Prieur de Royaumont. Si cela se peut je n'omettray rien pour vous aller voir. Si vous n'avés pas receu les collations *Contra Faustum Manicheum* dont j'ay parlé cy dessus, il faut que le P. Prieur de St Benigne ait oublié de donner le pacquet avec celuy que vous avez receu. S'il y a quelqu'un de vos pères qui veuille bien prendre la peine de faire cet office de St Estienne, 3e abbé de Cisteaux, il trouvera la matière dans le 5e tome de *Bibliotheca Patrum Ord. Cist.* dans livre intitulé *Exordium Ord. Cist.* ou dans le premier tome des *Annales* de notre Ordre. Je me recommande à vos saints sacrifices et suis

Mon Révérend Père
Votre très humble et obéissant serviteur

FR. J. de LANNOY.
religieux de Cisteaux

CLV

A Cisteaux 12 aoust 1676.

Mon Révérend Père,

Vostre lettre que je receu hier m'a mis hors de peine pour n'avoir appris de vos nouvelles depuis près de quatre mois, et les deux autres que vous dittes m'avoir escrits ne m'ont pas esté rendues, quoy que j'en ay receu deux de Royaumont en deux temps différents; je ne scay d'où peut venir cela; nostre P. Prieur qui a veu vostre lettre a été surpris de cela, n'y ayant point d'ordre de renvoyer ou de retenir les lettres qui viennent de Paris pour les particuliers qu'on apporte à l'hostel de Cisteaux ; il est vray que le religieux qui y est, c'est un moine du Viel Testament, nostre Procureur estant allé au diocèse de Lyon pour renouveller un terrier, les choses se

1. Dom Hugues Vaillant composa l'office propre de sainte Gertrude en 1673. On lui doit l'office de saint Maur, un office de saint François de Sales. DOM TASSIN, *Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur*, p. 91.

font asses negligemment en son absence, et comme il sera longtemps à la campagne vos lettres suivantes courent risque de ne m'estre point rendues ; j'escriroy pourtant au maistre de la Poste de Dijon affin qu'il me garde les lettres qui seront pour moy. En escrivant à D. Durand pour l'office de St Estienne abbé, je luy marqué que tout ce qui s'est dit de luy est dans le premier tome de nos *Annales* et dans la première dist. de l'*Exordium Ord. Cist.* raporté dans le 5 tome de la *Bibliotheca PP. ord. Cist.* J'ay envoyé autrefoy un caier à D. Mabillon où il y a d'autres choses tirées de nos cartulaires avec son tesmoignage, qui est à la fin de la Bible, que ce mesme saint a corrigée et remise dans la pureté de la version de S. Hierosme. Je ne scay rien autre chose et je croy que ce qui en est dit par les deux premiers autheurs peut suffire. Je souhaiterois qu'on fit une collecte particulière du saint. Au reste je suis obligé à ce bon religieux qui veut bien prendre la peine de dresser l'office de notre saint, je l'en remercieray. Je n'ay pas eu de nouvelles si D. Durand a receu les variantes *Contra Faustum Manicheum*. Il y a cinq caiers si je ne me trompe et le travail est grand ; s'ils estoient égarés, j'aurois bien de la peine à relire ce traitté, le ms. pourtant est parfaitement beau. Je lis un autre ms. de 500 ou 600 ans où sont 19 sermons de St Augustin [1] pour remplir un caier qui n'est point rempli. J'ay trois traittés prest à envoyer quand j'aurai leu ces sermons, scavoir *de natura boni, de sancta virginitate*, et *de natura et origine animæ*. On m'a donné advis du retour de D. Mabillon à Paris, et comme il est en bonne santé tout disposé à continué son travail des vies des Saints, voicy une lettre que je luy escris. J'espere que vous aurés asses de bonté de me faire scavoir à quoy on est de St Augustin et si on est apres à l'imprimer, et ou vous en estes de votre 13 tome du *Spicilegium*. J'ay quelques lettres escrites du temps du Concile de Basle, entr'autre une sauve conduite du Concile, et du duc de Bourgogne, une sauve conduite, une lettre du Recteur et de l'Université de Paris au Concile en 1432, de Jean Nider Jacobin [2] et d'autres, si vous le désirés je vous les envoirai. J'ai rencontré de plus *Exemplar formatæ Epistolæ quæ in Nicena synodo a sanctis Patribus est formata et collaudata. In nomine patris* Γ *et filii* B *et Spiritus Sancti* A. *Episcopo illius ego illius civitatis etc., fraternitatem vestram Christus nobis incolumen servet.*

I	II	III
alfa	beta	gamma
A	B	Γ

1. Ces *S. Augustini sermones* se trouvent dans le ms. 265, qui est du XIIe siècle.

2. La Bibliothèque de Cîteaux possédait le *Tractatus de reformacione status cenobitici reverendi fratris Johannis Nider, sacre theologie professoris, ordinis Predicatorum*, aujourdhui à la Bibliothèque de Dijon, ms. 586. Nider fut prieur des couvents de Nuremberg (1427), de Bâle (1431), doyen de l'Université de Vienne (1436). Il mourut le 13 août 1438. Fabricius, *Bibliotheca latina*, IV, 393.

Graecas elementorum litteras numeris etiam exprimere nullus qui vel tenuiter graeci sermonis notitiam habet ignorat. Ne igitur in faciendis epistolis canonicis quas mos latinus formatas appellat aliqua fraus falsitatis temere præsumeretur, hoc a patribus CCCXVIII Nicæa congregatis saluberrime inventum est et constitutum ut formatæ epistolæ hanc calculationis seu supputationis habeant rationem, etc. J'ay interrompu cette lettre et ne l'ay achevé d'escrire que le jour de notre père S. Bernard, le P. Prieur de St Benigne, qui a presché à Cisteaux ce jour-là, en est le porteur. J'ay deja fait scavoir que je suis en peine si on a receu les variantes contre Fauste manichéen que j'avois laissé au P. Bretaigne, pour lors Prieur de St. Benigne. Je salue D. Mabillon et suis

Mon Révérend Père
Votre très humble et obligé serviteur et confrère

FR. J. DE LANNOY,
religieux de Cisteaux.

Achevé le 20 aoust 1676.

CLVI

A Cisteaux 10 sept.

Mon Révérend Père[1],

J'ay appris que vos prières ont eu de l'efficace aupres de l'un de vos Pères pour dresser un office propre de S. Estienne, 3e abbé de Cisteaux, et qu'on est fort avancé. Je vous suis sensiblement obligé d'une bonté toute particulière que vous avés eu. Dom Luc d'Achery m'avoit escrit il y a peu de jours que le Père qui y travaille souhaitoit avoir encore quelques mémoires pour l'achever, mais tout ce qui s'est dit de luy se trouve dans le 1. tome de nos Annales, dans l'Exorde de Cisteaux qui se trouve dans le 1. tome de la Bibliothèque des PP. de l'ordre de Cisteaux et en raccourci dans le *Cabinet de Cisteaux*[2], imprimé à Douay. Il est vray qu'il s'est peu dire d'avantage de notre saint, et qu'ayant esté le Maitre d'un taumaturge, qui est S. Bernard, il pouroit avoir esté en mérite à l'esgard de son disciple comme S. Benoist à l'esgard de ses enfants qui ont esté sous sa discipline; cependant si on a escrit autre chose comme il est à croire, nous n'en scavons rien. J'avois demandé des collectes particulières pour l'office de la messe du saint, comme il y en a de propres pour S. Bernard, S. Malachie, St Edme. Celle de St Malachie excelle. Je fais scrupule de demander pour couronnement de l'œuvre des litanies en l'honneur du St. abbé que je ferai

1. Dom Durand.
2. Cabinet des choses les plus signalées advenues au sacré ordre de Citeaux, signamment des vies et histoires de plusieurs saints prélats d'iceluy, par FR. JEAN D'ASSIGNIES, religieux de Cambron. *Douai*, 1598, in-8.

mettre à la fin de notre Bréviaire, aussy bien que l'office, après qu'il aura esté receu par Monsieur notre abbé. Je ferai travailler incessamment à dresser le chant de l'office aussy tost que j'aurai le bonheur de le recevoir. Je collationne un livre de sermons de St Augustin au nombre de 18, sur l'imprimé pour vous l'envoyer le mois prochain, le ms. est de 600 ans. On me mande qu'on travaille courageusement à revoir et choisir les variantes, sans doute que c'est pour imprimer au plus tost le premier tome. Vous en scavés plus de nouvelles qu'aucun autre, vous m'en ferés part quand il vous plaira. Je salue D. Gerberon lorsque l'occasion se presentera de le voir et suis

Mon Révérend Père

Votre très humble et obéissant serviteur et confrère

FR. J. DE LANNOY
religieux de Cisteaux.

Si vous pouviez recommander à quelqu'un de vos pères la visite d'une de nos maisons qui est auprès du Pont-de-l'Arche[1], près de Rouen, qui s'appelle Bon port, un religieux qui est de cette maison là et qui demeure à Cisteaux m'a assuré qu'il y a encore des mss. à costé du chapitre.

CLVII

A Cisteaux 28 sept. 1876.

Mon Révérend Père,

Je vous adresse ces variantes que j'ay faites à loisir. Je continueray la lecture des quinze autres sermons qui suivent dans le ms. assez correct et viel d'environ 600 ans. J'en ay fait la lecture de cinq premiers dont les variantes suivent les trois traités que j'ay fait faire ainsy à dessein pour remplir le papier. Je n'auray pas besoin de demander à l'advenir ce que j'auroy à lire, je continuray seulement selon les mss que nous avons, les tomes. Je ne feray pas peut-être mal de lire les livres de la Cité de Dieu dont nous avons un fort beau ms en tres grand volume[2]. Je suivray néantmoins l'ordre que D. Durand me prescrira, s'il y a d'autre chose plus necessaire à lire. Quand l'office de notre S. Estienne sera achevé, vous pourrés l'envoyer droit à S. Benigne; pour d'autres mémoires que ceux que j'ay marqué dans nos autheurs je n'en scauroy fournir. Peut estre que D. Mabillon que

1. Bonport, com. et cant. Pont-de-l'Arche, Eure.
2. Bibliothèque de Dijon, ms. 159.

je salue en pourra enseigner davantage. Je cherche à present une personne qui veuille mettre en meilleur françois le *Cabinet de l'ordre de Cisteaux*. Monsieur Le Roy, abbé commendataire de Haute Fonteine [1], l'auroit fait si le prieur qui l'en avait prié eut resté à Haute Fonteine, mais depuis qu'il est abbé de Chastillon [2], cela a esté négligé. Mandez moy, s'il vous plait, si vous avés assez de matière pour votre treizieme tome et si je transcrirai l'histoire prose et latine dont je vous ay envoyé autrefois le commencement, la fin est telle qui suit :

Nec minus a tergo Guntherus fidus in isto
Auctor tractatus cuncto cedente reatu
Vitam percipiat, dic lector, dic ita fiat.

Je suis

Mon Révérend Père,
Votre très humble obligé serviteur et confrère

FR. J. DE LANNOY
religieux de Cisteaux.

Prenés garde, s'il vous plaît, à la copie d'Anselme Havellerg que je vous ai envoyé de ma main, elle a esté faite sur deux mss. J'ay marqué en quelque endroit à la marge comme dans celuy que vous avés il manque une petite période.

CLVIII

7 déc. 1676.

Mon Révérend Père,

Il y a quelques jours que j'ay reçu votre lettre par laquelle vous me chargés de revoir la *Chronique de Nangis* sur nostre ms. pour la fin que vous me marqués, comme je ne vous ay rien refusé jusques à present de ce qui a esté en mon pouvoir, aussy n'ay-je pas la volonté de manquer en cette rencontre, c'est pourquoy je me mettrai à la lire pour vous envoyer ensuite les variations, ce que je ferai plus promptement en quittant toute autre

1. Com. Ambrières, cant. Saint-Remy-en-Bonzemont, Marne, diocèse de Chalon. — Guillaume Le Roi gouvernait alors l'abbaye de Haute-Fontaine où il mourut le 19 mars 1684. C'était un janséniste fort en vue. — MAULVAULT, *Répertoire alphabétique des personnes et des choses de Port-Royal*, 175-176.

2. Com. Pillon, cant. Soincourt, Meuse, diocèse de Verdun. — Dom Claude Le Maître, qui remplissait les fonctions de Maître des novices et de prieur à Haute-Fontaine, fut élu abbé de Châtillon en 1669. Il reçut la bénédiction abbatiale à Orval en 1671.

chose. Les Pères Célestins de Marcoussy [1] vous pourront enseigner l'endroit ou est l'original de cette chronique de G. de Nangis [2] qui est très beau avec des miniatures. Notre copie semble avoir esté faite sur une autre un peu incorrecte, elle est de deux cents ans, en grand et beau volume du temps de M. de Cirey, pour lors très digne abbé de Cisteaux. J'ay appris d'un religieux d'Avignon de l'ordre de St Hierosme mendiant, que le pape a supprimé l'ordre de St Heriosme en Espagne et qu'il en veut supprimer d'autres, comme celuy de St Antoine, et qu'on parle mesme des Celestins [3]. Si vous en scavés des nouvelles je vous prie de me faire sçavoir la vérité.

Je salue D. Mabillon et me recommande à vos saints sacrifices et suis,

Mon Révérend Père,
Votre très humble et obéissant serviteur et confrère

Fr. De Lannoy
religieux de Cisteaux.

Si vous pouvés me faire avoir de Lille le Directoire de l'Église de St Pierre de Lille, il ne couste que 4 ou 5 fr. pourveu que ce soit par une autre voye que celle de la poste (parce que cela ne le mérite point), je vous prie de me le procurer, il s'imprime à Lille ches Nicolas de Rache à la bible d'or. En latin si je ne me trompe : *Directorium officii ecclesiastici etc. ad usum ecclesiae S. Petri Insulensis* [4].

CLIX

A Cisteaux, 25 déc. 1676.

Mon Révérend Père,

Il y a quelque temps que vous devés avoir receu les diverses leçons de St Augustin *de fide et operibus* et une lettre separément pour response à celle par laquelle vous me mandiés de revoir la Chronique de Guillaume de Nangis, ce que j'ay fait jusqu'à present avec autant de diligence que j'ay peu, de sorte que je suis parvenu au second continuateur. Je n'ay pas perdu ma

---

1. Marcoussis, cant. Limours, Seine-et-Oise. — Dom Besse, *Abbayes et prieurés de l'ancienne France*, I, 141-142.

2. *Cronica fratris Guillelmi de Nangis, monachi Sancti Dionysii in Francia*, Bibliothèque de Dijon, ms. 570, XVe s., provient de l'abbaye de Cîteaux. Dom Luc d'Achery inséra ces variantes au tome XIII du *Spicilegium*, p. 200 et s.

3. Ces renseignements sont faux.

4. C'est un ordo que publiait annuellement la Collégiale Saint-Pierre de Lille. Il avait pour titre au XVIIIe s., *Directorium ecclesiasticum anni Domini X, in quo præter communia Breviarii et Missalis Romani etiam insignis nec non regalis collegiatæ ecclesiæ Sancti Petri Insulensis peculiares ritus et officia, mortuorum insuper anniversaria, suis quoque locis notantur.*

peine à confronter l'imprimé avec notre ms. puisque j'ay trouvé une année entière dans le ms. qui manque dans l'imprimé, à scavoir 1301. Quoy que le continuateur commence par 1301, les évènements sont tous différens et cette année qui manque dans l'imprimé est nécessaire pour la suite de l'histoire, comme il se peut voir dans la 1re ou 2e page du continuateur ; c'est de quoy j'ay trouvé à propos de vous advertir esperant de vous envoyer tout à la fois ce qui regarde cette chronique dans quinze jours au plus tard. Je vous souhaite cependant un heureux commencement de l'année ou nous allons entrer avec une suitte pareille.

Je me recommande aussy à vos saints sacrifices et suis,

Mon Révérend Père,
Votre très humble et obéissant serviteur et confrère

Fr. De Lannoy
religieux de Cisteaux.

CLX

A Cisteaux, 17 février 1677.

Mon Révérend Père,

Je vous escrivis le mois passé et je fus le porteur d'un pacquet que je vous envoyois qui contenoit ce que vous demandiés de Guillaume de Nangis avec des remarques sur St. Augustin pour D. Blampain, je ne vous envoié pas les statuts de S. Victor ; mais je vous fis espérer de vous les envoier parce que j'estois bien aise d'en tirer quelque chose pour moy, ce que j'ay fait, parce qu'il y a beaucoup de raport avec nos Us. Le P. Prieur de St Benigne doit venir aujourd'hui à Cisteaux et je les luy remettrai pour vous estre envoyés. Deux religieux de St. Benigne sont les porteurs de celle-cy, ce qui m'empesche de vous escrire davantage. Si D. Mabillon a un bréviaire de l'ordre de Cisteaux imprimé à Venise il y a près de deux cents ans [1], je le prie de faire copier l'office et la messe de Ste Franche [2], qui y sont et dont j'ai besoin.

Je me recommande à vos saints sacrifices et suis,

Mon Révérend Père,
Votre très humble et obéissant serviteur et confrère

Fr. De Lannoy
religieux de Cisteaux.

---

1. *Breviarium Cisterciensis ordinis, impressum in civitate Venenarum* (sic) *per Andream de Torresanis de Asula*, 1494, *petit in-8*.

2. Sainte Franche, abbesse bénédictine de Saint-Cyr de Plaisance, qui soumit son monastère à l'ordre de Cîteaux. Elle fonda plusieurs autres monastères et mourut le 25 avril 1218. *Ménologe cistercien*, 127-128. — Henriquez, *Lilia Cisterciensis ordinis*, I,

CLXI

19 février 1677.

Mon Révérend Père,

Voicy *liber ordinis* ou les statuts de S. Victor. Je joins d'autres pacquets de lettres pour Douay ; je vous prie d'avoir la bonté de les faire tenir à leurs addresses. Je vous ay aussy adressé un autre pour Anvers dans celui que je vous envoyé l'autre mois par le R. P. Prieur de St. Benigne. Je vous prie de me faire scavoir si vous avez reçeu l'autre et celuy-ci. Je salue D. Blampain, je continue la lecture de S. Augustin pour luy. J'ay receu une lettre de Cologne au sujet de la Règle de S. Benoist que je veux faire imprimer, l'imprimeur demande seulement dix escus, moiennant quoy il me fournira 200 exemplaires. Je demande votre sentiment : cette règle sera certainement recherchée selon que je la dispose.

Votre serviteur,

Fr. De Lannoy.

CLXII

A Cisteaux, 17 mars 1677.

Mon Révérend Père,

J'ay esté bien aise d'aprendre par votre lettre du 4 mars que vous aves receu les statuts de S. Victor et par celle du 10, l'autre pacquet qui avoit tardé à vous estre rendu depuis le mois de janvier ; l'autre lettre que vous marqué de m'avoir escrite ne m'a pas esté rendue. Le P. Prieur de St Benigne est party la semaine passée pour Paris, vous pourés adresser à l'avenir vos lettres à D. Hugues Lanthenas. J'avois dejia fait reflexion qu'il devoit avoir une prœface aux statuts de S. Victor et mesme j'avois dessein de la demander par la lettre de remerciement, si je ne l'ay point fait c'est par oubly. Voicy une lettre pour Cologne à un P. Capucin qui moyenne l'édition de notre sainte Règle ; il est provençal et est allé à Cologne pour faire imprimer deux volumes de sermons qui ont pour titre *Annus evangelicus*. Voicy les variantes *de Patientia* pour le R. P. Blampain ; je joins une image miraculeuse de N.-D. qu'un P. Polonnois a apporté de Suisse en accompagnant une personne de qualité de Pologne pour prendre l'habit et faire son noviciat à Cisteaux, recommandée par le Roy et la Reine de Pologne, et estre ensuitte

---

356-358. — Tononi, *Compendio della vita di S. Franca, virgo Piacentina*. Plaisance, 1892, in-18. — D. Kolb, *Die hl. Franca*, dans *Cistercienser-Chronik*, VIII, 1896, 97-102, 137-143, 175-183.

coadjuteur d'une de nos maisons dans ce royaume. Cette image a occasionné une nouvelle fondation de notre ordre pour 15 ou 16 religieux. Je vous escrirai d'autres particularités un autre fois, car je me trouve à present incommodé ; peut estre que ce ne sera rien, je souffre pourtant depuis 4 ou 5 jours. J'attendray le Directoire que vous dittes avoir receu, par une occasion qui soit propre. Je me recommande à vos saints sacrifices et suis,

Mon Révérend Père,
Votre tres humble et obéissant serviteur et confrère

Fr. De Lannoy
religieux de Cisteaux.

QUELQUES ANTIQUITÉS BÉNÉDICTINES

(*Suite*)

Abbaye de Sainte-Catherine d'Avignon

L'abbaye cistercienne de Sainte-Catherine était encore prospère au dix-septième siècle. Il y avait, en 1669, quarante religieuses, issues de familles nobles. Leur abbesse, Marie de Lopes de Mont-de-Vergnes, ouvrit généreusement ses archives à Dom Estiennot [1]. Il y recueillit des extraits du nécrologe et d'un ancien calendrier.

Excerpta ex necrologio et hagiologio Parthenonis Sanctæ Catharinæ de Monte Virginum, civitatis Avenionensis [2].

JANUARIUS

III NONAS, obiit Joannes de Deux, domicellus. — II IDUS, obiit Aynardus de Venasca, domicellus. — IDIBUS, obiit nobilis Alesia de Monte Falcone, domina de Cuers. — XVIII CALENDAS FEBRUARII, obiit nobilis domina de Sancto Verano. — XVII CAL., nobilis Guillelmus miles, dominus de Fara. — XIIII CAL., obiit domnus Raymundus Andegavi, domicellus. — XII CAL., obiit domnus Guillelmus de Mataro. — VI CAL., obiit frater Suffredus, frater noster, et Saugerius de Codoleto domicellus de Venasca. — V CAL., obiit nobilis domina Clementia de Loduno. — III CAL., obiit soror Dulcia de Mandagot monacha nostra et domina Adelaïs Motoneria, priorissa hujus monasterii. — II CAL., soror Guinaias, priorissa istius monasterii, et soror Catharina de Venasca.

FEBRUARIUS

IIII NONAS, obiit domina Belissendis de Monte Olivi. — III NON., obiit nobilis domnus Beraudus de Acherio, miles, et Alphandus de Regali, domicellus. — II NON., obiit domina Maria de Ambesia, abbatissa de Trinitate Pictaviensi [3]. — III IDUS, obiit nobilis Raymundus de Gout. — II ID., obiit

1. Bib. nat. ms. 12762, 63-66, 269-270.
2. Ibid., 12772, 377-383.
3. Marie d'Amboise, abbesse de la Trinité de Poitiers, morte en 1537, *Gallia christ.*, II, 1308.

dominus Bertrandus Raynourdi, domicellus. — XVI CALENDAS MARTII, obiit nobilis dominus Petrus de Sadone et nobilis Clemens de Sadone.

MARTIUS

V IDUS, obiit dominus Petrus de Malespina, domicellus. — III ID., obiit dominus Petrus Montanerii, domicellus. — XV CALENDAS APRILIS, obiit nobilis Nicola de Medicis. — XIIII CAL., obierunt dominæ Catharina, Margarita et Jacoba Mali Sanguinis [1]. — XII CAL., obiit domina Tiburgis, prima abbatissa istius monasterii Sanctæ Catharinæ, anno Domini MCC... [2] Obiit domina Isabella de Agremon. — X CAL., obiit domina Aiglina, abbatissa nostra [3]. — VII CAL., obiit dominus Alpesius de Mataron, domicellus [4]. — VI CAL., obiit dominus Bertrandus de Malivicini [5]. — V CAL., obiit soror Berengaria de Aurono, priorissa istius monasterii, et nobilis domina Beatrix de Aggerio, domina Albein. — IIII CAL. obiit nobilis domina de Monte falcone et nobilis Alanus de Monte Falcone. — III CAL., obiit nobilis Rostagnus de Misoaga (?) et Tiburgis de Gordis et Johannes de Gordis. — II CAL., obiit nobilis Joannes de Montillis.

APRILIS

II NONAS, obiit nobilis Blancha de Acherio, domina de Prastellis. — III IDUS, obiit Ludovicus d'Agramont. — XVI CALENDAS MAII, obiit Raymunda de Portagniera priorissa istius monasterii. — XIII CAL., obiit domina, S. de Massa, abbatissa istius monasterii [6]. — VII CAL., obiit nobilis Margarita de la Villetta, domina de Chabesta. — III CAL., obiit nobilis domina Catharina de Monte Olivi et Sybilla de Deux.

MAIUS

CALENDIS, obiit dominus nobilis Rostagnus de Venasca. — II NONAS, obiit frater Rostagnus, frater noster. — VII IDUS, obiit Mirabella de Anceduna, monacha nostra. — VI ID., obiit soror Margarita de Venasca. — V ID., obiit domina Beatrix de Venasca et nobilis domina Margarita de Lauduno, domina de Boquet. — VIIII CALENDAS JUNII, obiit domina Guillelma de Loduno et dominus Anilio (?) de Medicis et domina Gabriella de Monte falcone, abbatissa hujus monasterii [7]. — VIII CAL., obiit nobilis Joannes de Lau-

1. Mausang.
2. Tiburge mourut vers 1255. *Gallia christ.*, I, 889.
3. Aiglina de Blanzac, *de Blandiaco*, vivait à la fin du XIVe siècle. *Ibid.*, 890.
4. De la même famille, sans doute, que l'abbesse Jordana Matarona, élue le 22 mai 1316.
5. De Mauvoisin. Il y eut une prieure de Saint-Véran, Adalasia, de cette famille.
6. Figure en second lieu sur la liste de la *Gallia*.
7. Morte en 1504.

duno, protonotarius et archidiaconus de Seratas. — V CAL., obiit dominus Barmandus Andegavii, domicellus. — IIII CAL., obiit reverendissimus Pater et dominus domnus Petrus de Monte Ruco, S. R. E. cardinalis Pampilonensis [1].

JUNIUS

II NONAS, obiit Joannes de Blandiaco, domicellus [2]. — NONIS, obiit domina N. de Puteo, abbatissa istius monasterii. — IIII IDUS, obiit nobilis Augerius Andegavii, domicellus. — II ID., obiit Albertus d'Aramon, domicellus. — XIIII CALENDAS JULII, obiit dominus Guillelmus de Regalis, miles. — VII CAL., obiit nobilis Petrus de Monte falcone, dominus de Bensobris. — VI CAL., obiit nobilis domina Claudia de Fara, domina de Monte albo.

JULIUS

III NONAS, obiit Reverendissimus Pater et dominus domnus Johannes... S. R. E. cardinalis. — VII IDUS, obiit nobilis domina Antonia de la Fara, abbatissa istius monasterii [3]. — XVI CALENDAS AUGUSTI, obiit nobilis Joannes de Acherio, miles, dominus de Arsenco, et domina Lauduna de Venasca, priorissa istius monasterii, et soror Garcendis de Barbentana, monacha nostra. — XIII CAL., obiit Maria de Monteolivi, domina de Lauduno. — XI CAL., obiit Reverendissimus Pater et Dominus domnus Jacobus de Deux, episcopus. — VIIII CAL., obiit nobilis Bermundus de Balma, dominus de Susa. — VIII CAL., obiit nobilis dominus Guillelmus Augerii, miles. — VI CAL., obiit dominus Hugo de Monte rucho, episcopi Agatensis [4]. — IIII CAL., obiit domina Beatrix de Deux. — III CAL., obiit dominus Bermundus de Anceduna, miles. — II CAL. obiit dominus Bermundus de Montillis, domicellus.

AUGUSTUS

CALENDIS, obiit Raymundus de Venasca. — IIII NONAS, obiit nobilis domina Catharina de Lauduno, Domina de Papian. — III NON., obiit Domina Cecilia Cavaliera, abbatissa hujus monasterii Sanctæ Catharinæ [5] et Domnus Raymundus de Lauduno, miles. — VI IDUS, obiit Dominus Jacobus Cartelli, miles. — V ID., obiit Dominus Gausselinus de Delcio, episcopus magalonensis [6], et soror Ermendis de Coyrano, monacha nostra. — II ID., obiit nobilis Hugo de Lauduno, dominus de Montefalcone, et nobilis Blan-

---

1. Le cardinal Pierre de Monteruc, mort en 1385.
2. De la famille de l'abbesse Aigline de Blanzac.
3. Élue en 1504.
4. Cet évêque d'Agde mourut en 1408.
5. Morte vers 1355.
6. Gaucelin de Deux, mort en 1373.

cha de Tretia. — IDIBUS, obiit nobilis Guillelmus de Montefalcone, dominus de Montefalcone. — XVIII CALENDAS SEPTEMBRIS, obiit Reverendus dominus et bonæ memoriæ Joannes, episcopus Avenionensis, frater noster et ædificator istius monasterii [1]. — VIII CAL., obiit Rostagnus de Venasca. — VII CAL., obiit soror Isnarda, priorissa Sancti Verani, et dominus Raymundus de Anseduna, miles. — IIII CAL., obiit domina Antonia de Lauduno, abbatissa hujus monasterii [2].

SEPTEMBER

CALENDIS, obiit nobilis Joannes de la Fare et venerabilis dominus Guillelmus de la Fare, miles de Rotis. — IIII NONAS, obiit Dominus Rostagnus de Venasca. — NONIS, obiit Domina Alassia de Mandagoto. — V IDUS obiit domina Margarita de Montiliis. — IIII ID., obiit domina Cecilia de Venasca. — XVIII CALENDAS OCTOBRIS, obiit Dominus Bertrandus de Montiliis, domicellus. — XVI CAL., obiit dominus Georgius Cavaleri, miles. — XV CAL., obiit dominus Rostagnus Cavalier et domina Constantia de Barbentana. — XIIII CAL., obiit Catharina de Venasca, et nobilis Joanna de Lauduno et domina de Ays. — VIIII CAL., obiit domina Clementia de Medicis, monacha nostra. — VIII CAL., obiit nobilis dominus Guillelmus de Uzetia. — VI CAL., obiit domina Mabilia Sancti Saturnini, priorissa istius monasterii. — III CAL., obiit nobilis dominus Isnardus Molinierii. — II CAL., obiit nobilis Petrus Doncio, domicellus, et domina Catharina Brotinella, abbatissa Sancti Laurentii.

OCTOBER

CALENDIS, obiit dominus Raymundus de Venasca. — V NONAS, obiit dominus Bermundus de Barbentana et Petrus de Delcio, domicellus, et nobilis Petrus de Bauffremont. — NONIS, obiit nobilis domina Isnoarda de Lauduno. — VIII IDUS, obiit nobilis domina Garcendis de Montiliis et domina Huyatriga de Venasca, abbatissa istius monasterii. — VII ID., obiit nobilis dominus Guillelmus d'Anceduna, — V ID., obiit dominus Jacob de Montiliis et Almusa de Montiliis. — IIII ID., obiit dominus Jacobus de Malivicini, domicellus. — XVIII CALENDAS NOVEMBRIS, obiit dominus Poncius Malivicini, canonicus Beatæ Mariæ de Domnis. — XV CAL., obiit dominus Guillelmus Malivicini, domicellus. — XIIII CAL., obiit dominus Guillelmus de Blanzac, domicellus. — XIII CAL., obiit nobilis domina Antonia de Acherio, domina de Lautrec. — X CAL., obiit domina Jovinera de Montefalcone, abbatissa monasterii Sancti Verani. — VIII CAL,, obiit dominus Ludovicus de Lauduno. — VII CAL., obiit domnus Rostagnus de Barbentana. — VI CAL., obiit soror

1. Zoen, qui fonda ce monastère vers 1254, mort en 1273.

2. Élue en 1456. Elle fit construire une nouvelle église, qui fut consacrée avec ses sept autels en 1479.

Frias Malavicina, monacha nostra. — III CAL., obiit dominus Carolus Aube, miles. — II CAL., obiit domna Anna de Montefalcone, abbatissa monasterii sancti Honorati Tarasconis.

NOVEMBER

CALENDIS, obiit soror Agnes de Montiliis, monacha nostra. — III NONAS, obiit domina Almois de Sancto Saturnino et domnus Petrus de Sancto Saturnino, miles. — NONIS, obiit domna Mabilia de Barbantana et soror Hugeta de Baux, monacha nostra. — VIII IDUS, obiit N.[1] sexta abbatissa istius monasterii. — VI ID., obiit domina Agnes Malivicini. — V ID., obiit reverendissimus Pater ac dominus domnus Bertrandus, Sanctæ Romanæ Curiæ cardinalis tituli Sanctæ Sabinæ. — IDIBUS, obiit Domina Esquina Malivicini et nobilis Pontius de Fara. — XVIII CALENDAS DECEMBRIS, obiit soror Alexonna Malivicini, monacha nostra. — XVI CAL., obiit Raymundus de Barbo, domicellus. — XI CAL., obiit dominus Guillelmus Raimon, domicellus, et nobilis Antonius de Lauduno, dominus de Ferreirol. — VIII CAL., obiit dominus Goffredus de Venasca. — VII CAL., obiit domina Philippa de Balma. — VII CAL., obiit nobilis Claudius d'Acherii, miles, et domina Alais Gantelma et nobiles Gabriel, dominus de Fara. — VI CAL., obiit dominus Joannes de Montagu, miles, et soror Francisca de Montiliis, monacha nostra. — V CAL., obiit dominus Guillelmus Raimon, domicellus, et Alphan de Guilem, domicellus, et nobilis Charlotte de Amberia. — II CAL., obiit domina Bolbona de Ausano et Gauscelinus de Garde, domicellus, et soror Catherina Ganthelma, monacha nostra, et domina Margarita de Villanova.

DECEMBER

CALENDIS, obiit domina Astranda Cavaliera, priorissa hujus monasterii. — IIII NONAS, obiit domnus Bertrandus de Borbono. — III NONAS, obiit soror Raymunda de Venasca, monacha nostra. — NONIS, obiit nobilis domna Anelpina de Lauduno, abatissa istius monasterii. — VI IDUS, obiit Rostagnus de Codoleto, domicellus. — V ID., obiit dominus Gabriel de Sancto Saturnino, domicellus, et nobilis Franciscus de Acherio, miles, et nobilis Lambertus de Fara. — IIII ID., obiit nobilis Cæcilia de Fara, domina de Porta. — II ID., obiit domnus Rostagnus de Montiliis et Reverendus dominus ac miles dominus Johannes Cabassol et domna Maria de Lobreguete (?). — XVIII CALENDAS JANUARII obiit domnus Childericus, episcopus. — XV CAL., obiit domna Joanna de Caylario. — XIIII CAL., obiit domnus Jacobus de Insula, domicellus. — XIII CAL., obiit domnus Stephanus de Monte rucho, miles. — XI CAL., obiit domna Aiglina de Monte rucho. — VIII CAL., obiit domnus Guillelmus de Melet. — VII CAL., obiit domnus Jacobus de Sancto Saturnino. — VI CAL.,

---

1 D'après la *Gallia* ce serait Jordana Matarona.

obiit domnus Joannes de Deux, domicellus, et nobilis Gabriel, miles, dominus de Montefalcone.

Excerpta ex veteri calendario ejusdem abbatiæ.

III IDUS JANUARII, commemoratio abbatum.
IIII IDUS FEBRUARII, sanctæ Soteris virginis.
XVIII CALENDAS MARTII, Julianæ virginis.
XIII CALENDAS APRILIS, Sancti Cutberti episcopi.
VII IDUS APRILIS, Sancti Bonæfidei sacerdotis.
VIII IDUS MAII, Sancti Petri episcopi.
IV IDUS MAII, Sancti Mancomii episcopi.
X CALENDAS JUNII, Sancti Desiderii, episcopi et martyris.
III CALENDAS JULII, Sancti Irenæi cum sociis.
VIIII CALENDAS SEPTEMBRIS, Sanctæ Carissimæ virginis.
VII IDUS SEPTEMBRIS, Sancti Eburtii episcopi.
XIIII CALENDAS OCTOBRIS, commemoratio fratrum et familiarium.
NONIS NOVEMBRIS, Sancti Malachiæ episcopi.
XIII CALENDAS DECEMBRIS, Sanctæ Elisabeth.
XII CALENDAS DECEMBRIS, commemoratio patrum et matrum.
VIIII CALENDAS, Sanctæ Felicitatis.

*
* *

Abbaye de Montmajour

Dom Estiennot a consacré une longue notice à cette abbaye [1].

Il donne, en particulier, la liste des principales reliques, que l'on y vénérait [2].

In basilica Montis Majoris sacræ exuviæ Sanctorum quiescunt :

Sancti Antonii Magni.

Pars Ligni vivificæ Domini nostri Jesu Christi Crucis. Sancta Spina coronæ Domini nostri in theca argentea simul cum aliis bene multis Sanctorum reliquiis. Capsa lignea, in qua inventa fuere perplura sancta ossa, at sine inscriptionibus. Unde et quorumnam sint haud scitur.

Particula ossis sancti Petri principis apostolorum in imagine Divi argentea inclusa.

---

1. Bib. nat. ms. lat. 12762, 97-128, 295-314.
2. Ibid., 124.

Nous trouvons parmi les *Authenticæ probationes* des fragments du nécrologe [1].

Excerpta ex necrologio Montis Majoris.

JANUARIUS

KALENDIS, depositio domni Pontii, qui situs est in sarcophago refectorii [2]. VIII IDUS, depositio domni Stephani abbatis, qui jacet in claustro [3]. — XIII KALENDAS FEBRUARII, depositio domni Pauli abbatis, qui jacet in claustro [4].

FEBRUARIUS

XVI KALENDAS MARTII, depositio domni Guidonis abbatis,, qui jacet in claustro [5]. — XV KAL., translatio domni Maurini abbatis, qui requiescit in ecclesia [6]. — XII KAL., depositio domni Raymundi de Bulbo, abbatis, qu jacet in claustro [7].

MARTIUS

VI NONAS, depositio domni G. abbatis, qui jacet ante fores Ecclesiæ [8]. — NONIS, ann[iversarium] domni Guidonis abbatis, qui assignavit quatuor solidos [9]. — II IDUS, depositio reverendi in Christo patris et domini Johannis Vivariensis cardinalis, qui re... [10] — XII KALENDIS APRILIS, depositio domni Pontii abbatis, qui jacet in claustro [11]. — III KAL., depositio domni Ramberti abbatis, qui jacet in claustro.

APRILIS

IIII NONAS, ann[iversarium] nobilis dominæ Martæ, dominæ de Flessanis, quæ dedit IV libros. — NONIS, depositio domni R. Berengarii, comitis Pro-

---

1. Ibid., 297 et s. — 121-126, personnages illustres. 127, sépultures et inscriptions. 295, Documents analyses ou transcrits ex tabulario Montis Majoris. Cart. IV epistola monachorum M. M. ad Gregorium P. V. circa annum DCCCCXCVI.

2. Pons, second abbé de Montmajour (977). *Gallia christ.*, I, 604.

3. Étienne de Montaran, mort en 1298. *Ibid.*, 611.

4. Mort vers 990. *Ibid.*, 604.

5. Mort vers 1238. *Ibid.*, 609.

6. Nommé dans la *Gallia* Mauringus, premier abbé de Montmajour, mort en 977. *Ibid.*, 604.

7. Bermond ou Raymond de Boulbon, mort en 1347. *Ibid.*, 613.

8. Guillaume I, mort après 1102. *Ibid.*, 607.

9. Déjà mentionné le XVI des calendes de mars.

10. Pons II, mort après 1152. *Ibid.*, 607.

11. Mort vers 1030. *Ibid.*, 605.

vinciæ, qui jacet in claustro et dedit huic monasterio struvionem[1]. — XI KAL., depositio domni Joannis abbatis, qui jacet in claustro[2]. — II KAL., depositio domni Rolandi abbatis, qui jacet in claustro[3].

MAIUS

KALENDIS MAII, anno Domini MCCC LXXXII et die XIII aprilis, Reverendus in Christo Pater et Dominus domnus Pontius, miseratione divina abbas monasterii Montis Majoris et monasterii Sancti Victoris Massiliensis, assignavit pro pitantia quinque florenos censuales et alia bona fecit, dedit ornamenta et fecit turrim ædificare[4]. — NONIS, depositio domni Bernardi, cardinalis titulo Sancti Clementis, qui dedit quamdam crucem et unam capsam argenteas[5]. — III IDUS, depositio magnifici Petri de... quondam senescalli Provinciæ, qui dedit CCC florenos[6]. — XVI KALENDAS JUNII, anniversarium domnæ Anthonetæ ux... quod bullificavit senescallus, quæ dedit quamdam casulam.

JUNIUS

IDIBUS JUNII, depositio domni Jauberti abbatis, qui dedit quoddam hospitium[7]. — VI KALENDAS JULII, depositio domni Eteberti abbatis, qui jacet in claustro[8].

JULIUS

NONIS, depositio domni D. de Canilhaco, episcopi Magalonensis, qui dedit quinque florenco[9]. — III KALENDAS AUGUSTI, anniversarium Nicol. de Montefalco, qui dedit XXX florenos.

AUGUSTUS

VII KALENDAS SEPTEMBRIS, depositio domni Bertrandi Mali Sanguinis, qui jacet in capella Sanctæ Mariæ Albæ[10].

---

1. Raymond Béranger mourut le 19 août 1245. P. FOURNIER, *Le royaume d'Arles et de Vienne* (Paris, 1891, in-8), 172. Il avait accordé au monastère le privilège de recevoir le premier esturgeon pris chaque année, au moment de la pêche.
2. Mort après 1180. *Gallia christ.*, I, 608.
3. Mort vers 1072. *Ibid.*, 606.
4. Pons de Ulmo. *Ibid.*, 614.
5. Bernard de Gavo, parent de Clément V, mort en 1328.
6. On trouve trois sénéchaux, portant le nom de Pierre : Pierre de Scantellis (1249), Pierre de Viñs (1277) et Pierre d'Acigne (1410). BOUCHE, *Histoire chronologique de Provence*, II, 1043-1044.
7. Jaubert de Livron, mort en 1361. *Gallia christ.*, I, 613.
8. Eldebert (1053). *Ibid.*, 605.
9. Déodat de Canillac, mort en 1366. GAMS, 580.
10. Mort en 1316. *Gallia christ.*, I, 612.

SEPTEMBER

KALENDIS, anniversarium nobilis Trancassiani Roure (?), qui dedit XXX florenos. — II IDUS, depositio domni Joannis Hugolini abbatis, qui jacet in claustro[1]. — VIII KALENDAS OCTOBRIS, depositio Reverendi Patris in Christo domini Ludovici Alemandi, qui dedit quamdam capellam nigram[2]. VII KAL., depositio domnæ Joannæ, reginæ Hierusalem et Siciliæ[3]. — III KAL., depositio domni P. episcopi Magalonensis, qui dimisit duas pitancias correrariæ[4].

OCTOBER

III NONAS, anniversarium Reverendi in Christo Patris Fayditi cardinalis, qui dedit VIII florenos censuales[5].

NOVEMBER

IV IDUS, depositio domni G. de Mandagoto cardinalis, qui plurima dona fecit[6]. — IV KALENDAS DECEMBRIS, depositio domni Benedicti abbatis[7] et depositio Domni R. abbatis, qui in sarcophago jacent.

DECEMBER

VIIII KALENDAS JANUARII, depositio domni P. abbatis, qui jacet in claustro ante fores Ecclesiæ.

Anno Domini MCCCC LXXVIII, die XV Augusti, R. P. Domnus Guillelmus Vager, decretorum doctor, eleemosynarius, donavit omnes suos libros, tam theologiæ quam juris utriusque, in LX voluminibus, pro quo tria anniversaria debent fieri, primum in die XII octobris, secundum feria II post *Quasimodo*, tertium pridie festi Sanctæ Margaritæ.

De Oblatione parvulorum, d'après un ms. de Montmajour.

Sancitum est ex veteri et novo Testamento pueros Deo offerre, ut Abraham leguntur fecisse, quorum exemplo et aliorum plurimorum instructus ego *ille* pro remedio animæ meæ et parentum meorum, nunc offero hunc filium meum *illum* Deo Omnipotenti et Sanctæ Mariæ Genitrici ejus secun-

---

1. Mort en 1430. *Ibid.*, 615.
2. Mort archevêque d'Arles, en 1450, *Ibid.*
3. Morte en 1382. JARRY, *La mort de Jeanne II*, dans *Bib. éc. chartes*, LV (1894), 236-237.
4. Peut-être Pierre de Canillac, mort en 1361.
5. Guillaume d'Aigrefeuille, créé cardinal par Urbain V à Marseille, mort en 1401.
6. Guillaume de Mandagol, archevêque d'Embrun, mort en 1321.
7. Mort après 1040. *Gallia christ.*, I, 605.

dum regulam Beati Benedicti in monasterio Montis Majoris in presentia Domni Abbatis illius ab hac die ut non liceat ei collum de sub jugo Regulæ excutere, et promitto nunquam per me neque per suspectam personam ullo modo ei occasionem dare egrediendi, quod absit, et ut hæc scriptio firma permaneat, manu propria firmo.

*
* *

Inventaire du trésor de Saint-Jean d'Arles.

Dom Estiennot a découvert, dans les archives de l'archevêché d'Arles, un inventaire du trésor de cette abbaye[1], remontant au quatorzième siècle. Il commence par affirmer que cette abbaye possédait autrefois un riche mobilier liturgique, *Abundabat olim sacra mystagogii San Cæsariani suppellex et adhuc sæculo XIV et XV in eo asservantur*[2].

Capsa in qua est costa sancti Cæsarii archiepiscopi.

Alia in qua reconditum erat bracchium sancti Laurentii martyris.

Vas in quo est calceus sanctæ Annæ.

Aliud in quo est caput sancti Silvestri papæ.

Aliud in quo est fragmentum Spongiæ oblatæ Christo Domino in Cruce pendenti.

Aliud in quo sunt ossa quorumdam Sanctorum Innocentium.

Aliud in quo sunt fragmenta vestium sanctæ Agathæ.

Aliud in quo sunt ossa quædam sancti Pontii, sancti Jacobi Apostoli, sancti Vincentii martyris, sancti Valerii et aliorum.

Dom J.-M. Besse.

---

1. La notice de ce monastère est dans *Bib. nat. ms. lat.* 12762, 129-145, 219 et s.
2. Ibid., 145.

DOCUMENTS INÉDITS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DE L'ABBAYE DE SAINTE-CROIX DE POITIERS

EXTRAIT DU COUTUMIER (*suite*)

FERIA 2 ROGATIONUM.

Processio fiat post sextam et in choro incipiant *Clementissime*... Quando exeunt *De Jerusalem* [1]... Ante portam Beatæ Radegundis faciunt stationem et dicunt : *Agnus Dei* et post *Suscipe* et quando dicunt *Gloria Patri* intrant ecclesiam. Tunc dicunt in medio choro : *Exaudi Deus* et post, Letaniam... Ad introitum Sepulcri [2] dicunt antiphonam : Beata es Radegundis [3]. Quando exeunt de ecclesia dicunt antiphonam : *Parce Domine* [4]. Intrantes ecclesiam Beati Austregisili, et ibi dicant Nonam. Quando revertuntur, dicunt antiphonam : *Resurrexit*. Intrantes ecclesiam Sanctæ Crucis dicant antiphonam : *Dulce lignum* [5].

FERIA 3ª ROGATIONUM.

Ad missas et ad horas diei, fiat sicut in 2ª feria, nisi processio. Post recessum monachorum Beati Cypriani [6] exeunt moniales in processionem. Quando

---

1. Antienne indiquée pour les processions des Rogations dans d'autres coutumiers. D. Martène, *ouvr. cité*, t. III, p. 520, t. IV, p. 443. Chevalier, *Ordinaires de l'église cathédrale de Laon*, p. 140.

2. Devant le tombeau de Ste Radegonde dans l'église.

3. Antienne de l'ancien office de Ste Radegonde. — Bibl. nat. ms. lat. 1146, et bréviaire de Poitiers du XVe siècle, ms. lat. 1033.

4. D. Martène, *ouvr. cité*, t. III, p. 527, donne deux formes de cette antienne pour les stations aux processions des Rogations.

5. Bréviaire monastique, 5e antienne du premier nocturne aux Matines de la fête de l'exaltation de la Ste Croix.

6. Saint-Cyprien, abbaye de Bénédictins, séparée par le Clain de la ville de Poitiers. La porte de l'abbaye se trouvait au bout du pont qui porte encore le nom de pont Saint-Cyprien.

exeunt, incipiunt *Cum jucunditate*[1]. Super pontem Sancti Cypriani : *Christus resurgens*. Ante majorem portam fit statio et dicunt *Agnus Dei* quatuor dominæ... et quando dicitur *Gloria Patri*, intrant ecclesiam. Post Letaniam antiphona *Maria Virgo*[2]... revertentes dicant antiphonam : *Timor et tremor*... quando exeunt conducere cassam primum diem responsorium *Perpetuam crucem* et secundum diem antiphona : *O Crux splendidior*[3].

Feria 4 Rogationum.

... Ad processionem antiphona *Annuntiate*... Ante portam ecclesiæ B. Petri fit statio post Letaniam... Revertentes dicant antiphonam, *In sanctis gloriosus est*... Intrantes in Ecclesiam Sancti Johannis Baptistæ[4], respons. *Inter natos*[5] et dicant Nonam... Revertentes, antiphonas quæ remanserunt. Ante portam B. Mariæ fit statio, post Letaniam : *Mediatrix nostra*. Revertentes ecclesiam Sanctæ Crucis : *Christus resurgens*.

In festo Sancti Austregisili.

Conventus Beatæ Radegundis dicat vesperas ad Beatum Austregisilum, et abbatissa mittit ei octo micas et duas jaleas vini et vasa ad potandum et scyphas ad abluendum et tuaculas[6] et sacrista debet dare quinque statuales[7] ad quinque festivitates de anno, ad Pascha et ad Sanctum Austregisilum, et ad Pentecosten et ad festum Omnium Sanctorum, et in Nativitate Domini... Ad primam, *Jam lucis*, antiphona *Ecce Sacerdos*[8]. Ad Sanctum Austregisilum dicant moniales, missa matutinalis *Statuit*[9].

In die Pentecostes.

... Post tertiam... cantrix incipiat *Vidi aquam* et sacerdos det aquam benedictam. Quando pergunt ad sepulchrum, antiphona : *Hodie completi sunt*[10] et sacerdos canonicus deferat crucem Domini in sepulchro. Quando

1. Antienne jadis en usage aux processions des Rogations. D. Martène, *ouvr. cité*, t. III, p. 522. Chevalier, *Sacramentaire, Martyrologes, Calendrier, Ordinaires et Prosaire des églises de Reims*, p. 143.
2. Bréviaire monastique. 2e antienne des Vêpres et des Laudes de l'Assomption.
3. Bréviaire monastique. Antienne à *Magnificat* des premières Vêpres de la fête de l'Invention de la Ste Croix.
4. Le célèbre baptistère St-Jean près de la cathédrale et de l'ancienne abbaye de Sainte-Croix. Avant la Révolution il servait d'église paroissiale.
5. Bréviaire monastique. 8e répons des Matines de la fête de S. Jean-Baptiste.
6. Serviettes.
7. Cierges. Ce terme est généralement employé pour désigner un cierge de la grandeur d'une personne ou d'un objet qu'on vient de désigner. Du Cange, *Glossarium hoc v°*.
8. Antienne de prime au commun d'un Confesseur Pontife.
9. Missel Romain. Messe d'un Confesseur Pontife.
10. Bréviaire monastique. Antienne à *Magnificat* pour la Pentecôte.

exeunt antiphona : *Spiritus Sanctus*[1]. Quinque parvuli sint revestiti vel sex, et eant per claustrum ad majorem portam ecclesiæ, et post, dicat sacerdos canonicus versum *Factus est*, etc.

In Festo Sti Benedicti.

Non dicantur parvulæ letaniæ[2] et psalmi familiares non dicantur, nec tabula pulsetur, et *Benedicite* non dicantur. Ita fit per totas octavas.

In Dedicatione B. Mariæ,

Pulsentur Vesperæ et dicatur Vigilia *Regem autem* pro defunctis ; et post vigiliam eat conventus ad ecclesiam B. Mariæ et dicantur Vesperæ et post Vesperas B. Mariæ, et in Sepulchro Vesperæ B. Radegundis et Omnium Sanctorum. Ad Matutinas post 15 psalmos[3] eat conventus ad Ecclesiam B. Mariæ et dicantur Matutinæ de Dedicatione, et post de B. Maria et Beata Radegundi et de omnibus Sanctis.

In festivitate B. Magdalenæ.

Ad vesperas primas de die... Ad Completorium pulsentur retin (?) et veniant capellani Sanctæ Crucis, Sancti Sepulchri, Sancti Austregisili et Beati Hilarii ante altare B. Mariæ Magdalenæ. Ad *Te Deum laudamus* pulsentur magnæ matutinæ et surgant moniales de lectis suis, veniant in Ecclesiam, et cantent solempniter Matutinas. Post consummationem matutinarum clericorum, veniat abbatissa cum dominabus, et ducant eos ante altare beati Michaelis, et dent eis bibere. Abbatissa det vinum, et sacrista ad unumquemque unam candelam de dimidio pede. Moniales dicant Invitatorium... Et post, eat conventus ad altare B. Mariæ Magdalenæ et dicant, *Conversus est Dominus*... et post, pergant in choro, et incipiant Matutinas de Beata Maria secundum consuetudinem.

In festo Translationis B. Radegundis.

Ad vesperas primas de die... Post incipiunt cursum *In exitu* et sacerdos deferat formam Beatæ Radegundis et alius incensum et custos aquam benedictam et eant per claustrum ad ecclesiam B. Mariæ ; ante portam ecclesiæ, incipiat cantrix antiphonam *Rogamus te* et sacerdos dicat versum *Post Partum*... et post, eant ad sepulcrum, et dicant antiphonam... et post eant ad

---

1. Bréviaire monastique. 2e antienne des Laudes de la Pentecôte.
2. Il s'agit sans doute des litanies assez courtes que l'on récitait avant la messe conventuelle. D. Martène, *ouvr. cité*, t. IV, p. 81-82.
3. Psaumes que l'on récitait aux Matines comme addition à l'office. Cf. D. Martène, *ouvr. cité*, t. IV, p. 19-ss.

Sanctum Michaelem... Ad primam, antiphona *Lætatur*[1]; post capitulum eant ad processionem ad Beatam Radegundem et dicant antiphonam *Salvator Mundi...*[2] et sacerdos deferat crucem domini cum cassa. Quando sunt ad Ecclesiam, pulsentur omnia signa, et tunc incipiat cantrix : *Ave Regina...* Et post dicant in sepulcro... Missa *Loquebar*[3].

In festo Stæ Radegundis Reginæ.

Post nonam (Sancti Hyppoliti) veniat cantor et subcantor[4] ad abbatissam et ad conventum et ducant eas in processionnem usque in ecclesiam Beatæ Radegundis, et Abbatissa offerat unum cereum de septem libris, et unum statualem de illis libris; et post incipiat Abbatissa Vesperas... In medio choro accendatur cereus quem abbatissa dedit et duo alii ; et ad altare duo usque post *Benedicamus* et cappellani dent ambo incensum cum capis sericis ad *Magnificat* et custodes Ecclesiæ teneant cereos, et post *Benedicamus* eant moniales ad eorum Ecclesiam et cantent solempniter Vesperas primas de die. Ad primam hymnus *Jam lucis...* post capitulum eant ad processionem et incipiat cantrix antiphonam : *Salvator mundi*, et aliam *O crux benedicta*[5], et unus ex capellanis, cui ebdomada erit, induatur casulam, et ferat crucem domini, et alius capam siriciam et incensum. Intrantes in Ecclesiam, pulsentur omnia signa et incipiat cantrix responsorium : *Nobili germine...* Missa *Lætemur*[6]... et post revertentes, incipiat cantrix responsorium : *Satageret.*

In Exaltatione Sanctæ Crucis.

Missam post primam cantent Moniales solempniter. Venit conventus Beati Petri, et cantent solempniter missam dominicam, et Hebdomadarius cantet missam, et post, dicant sextam, et post, eant in refectorio, et hebdomadarius habeat octo trochleas[7] et duos gastellos, et Diaconus, si ipse est

---

1. Antienne de Prime de l'ancien office de sainte Radegonde. — Bibl. nat. ms. lat. 1146.

2. Peut-être l'antienne : « *Salvator mundi, salva nos qui per crucem et sanguinem tuum redemisti nos, auxiliare nobis, te deprecamur, Deus noster* ». Propre de Sainte-Croix de 1629, 3e antienne du 3e Nocturne de la fête de la Réception de la sainte Croix, le 19 novembre.

3. Missel Romain, Messe des Vierges martyres.

4. Le chantre et le sous-chantre de la collégiale de Sainte-Radegonde.

5. Peut-être l'antienne « *O crux benedicta, filias Beatæ Radegundis in tuis hodie laudibus congregatas, ab inimicorum omnium insidiis clementer eripe* ». Propre de Sainte-Croix de 1629, 4e antienne des Vêpres de la fête de la Réception de la Croix le 19 novembre.

6. Ancienne messe de sainte Radegonde, comme il paraît par deux missels poitevins du XVe siècle. Bibl. nat. ms. lat. 872. — Bibl. Mazarine, ms. 420.

7. Peut-être faut-il lire : *torchias* : torches.

canonicus, septem habeat, et subdiaconus quatuor, et qui incipit missam et qui dicunt responsorium (*effacé*)... et unus ex capellanis nostris offerat eis ex una parte, et alius ex alia, et habeant bonum vinum, et custodes B. Petri post refectionem de refectorio habeant quatuor panes et duas jaleas vini, et unaquæque monialis habeat tres denarios et quatuor trochleas et unum gastellum. Sextam dicant tamdiu quod Clerici reficiunt.

In Dedicatione Ecclesiæ Sanctæ Crucis.

Vesperæ Beatæ Mariæ et Beatæ Radegundis dicantur, nisi omnium Sanctorum... Canonici Beatæ Radegundis cantent solempniter Missam dominicam.

In Octava Omnium Sanctorum.

Missa *Gaudeamus*...

Commemoratio Theodori martyris.

Antiphona *Hic est vere*. Ad matutinas (Sancti Theodori) sicut unius martyris. Tres lectiones de ejus vita... et prædicantur matutinæ B. Mariæ et Beatæ Radegundis et Omnium Sanctorum... et post Matutinas laudes dicantur suffragia Sanctorum et septem psalmi dicantur cum Letania. Ad horas diei, sicut unius martyris. In capitulo non dicantur[1] ad mandatum usque in Vigilia Natalis Domini nec eant bibere post nonam in refectorio, usque in Purificationem B. Mariæ. Missa *Lætabitur*[2].

Hæc sunt dicenda, quando moniales recipiunt velamina.

Debent se exuere vestibus sœcularibus in sacrario et debent se induere tunicam monialem. Et tunc prœsententur puellæ coram abbatissa sine velaminibus et dicat abbatissa et omnes circumstantes : *Pater Noster* ; *Veni Creator*[3] ; *Miserere mei Deus*[4] ; *Ad te levavi*[5] ; *Judica me Domine quoniam ego in innocentia mea*[6] ; *Levavi oculos meos*[7] ; et post *Kyrie eleison Pater Noster* dicet abbatissa ; *Confirma hoc Dominus. Omnis terra. Radegundis Sancta, salvam fac ancillam tuam. Mitte ei auxilium*[8] ; *Oremus Deus qui corda*[9] ; *Deus qui per*

---

1. *Sic*, sans doute pour *ducantur*.
2. Missel romain. Messe d'un martyr non pontife.
3. Hymne en l'honneur de l'Esprit-Saint.
4. P. 50.
5. Ps. 122.
6. Ps. 25.
7. Ps. 120.
8. Tous ces textes sont les premiers mots des versets d'un usage liturgique assez fréquent. Le verset *Radegundis Sancta* a été modifié pour le monastère de Sainte-Croix.
9. Oraison à l'Esprit-Saint.

lignum sanctæ Crucis; Orat. Sanctæ Radegundis deinde : *Super famulam tuam, quæsumus Domine, benedictio copiosa descendat, indulgentia veniat, consolatio tribuatur, fides tua sancta succrescat, redemptio sempiterna firmetur.* Per Dominum...

Tunc sacerdos aspergat aqua puellam. Tunc abbatissa benedicat velum dicens : *In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti. Amen.* Et tunc ponat abbatissa velum super caput puellæ et dicat ter : *Dominus custodiat introitum tuum et exitum tuum ex hoc nunc et usque in sæculum.*

Quando laica aliqua domina vult de novo esse monacha.

Veniat ad altare, et postea in vestiario exuat se vestibus sæcularibus, et induat se vestem monachalem, scilicet tunicam et fibulam. Postea pulsatur ad Capitulum et abbatissa et conventus conveniat se in capitulo; dicta Kalenda et datis lectionibus et quæcumque dies fuerit, sive sit festum, sive non, dicatur sententia *Noviter*[1]. Et tunc duæ dominæ adducant illam novam monacham audire sententiam : *Si placebit* et *Ordo religionis earum* vel non. Postea, lecta sententia, facit ipsa nova monacha veniam ter, in tertia vice petat misericordiam et sacerdos aspergat aquam benedictam super velum et tunc abbatissa accipiat velum, et petat ab ea si vult accipere habitum, sicut audivit in sententia. Si respondit : *Etiam*, tunc abbatissa imponat capiti suo velum. Post hæc abbatissa commendat eam alicui dominæ honestæ ut doceat eam ordinem religionis ; et tunc abbatissa ducat eam in novissimo stallo, et post dies tres inclinet se ante ostium chori omnibus horis in principio earum et in fine, nec debet exire de magno claustro per illas tres dies.

Quando absolvitur defuncta.

Quando aliqua moritur et est sepulta, crastino conveniant abbatissa et conventus in capitulo et abbatissa absolvat defunctam dicens : *Omnipotens Deus absolvat animam famulæ suæ, faciatque consortem sanctorum suorum. Amen.*

Quando virgines reducuntur a benedictione Episcopi.

Hæc dicenda sunt ante altare Sanctæ Crucis : *Suscipe me Domine, secundum eloquium tuum...* (ter) et cunctæ respondeant *Gloria Patri*[2]. Tunc prosternant se ante altare dicentes : *Kyrie eleison* : *Pater noster, Miserere, Ad te*

---

1. Règle de Saint-Benoît, c. 58, De disciplina suscipiendorum fratrum.

2. « Suscipe me Domine secundum eloquium tuum et vivam, et non confundas me ab expectatione mea. » Ps, cxviii, 117 ; verset récité à la cérémonie de la profession chez tous les moines qui suivent la règle de Saint-Benoît.

Domine[1], *Ad te levavi*, Preces[2], *Ostende nobis, Non nobis, Deduc propter, Erravi, Spiritus tuus, Salvum fac, Mitte eis, Ecce quam, Domine, Exaudi, Deus indulgentiæ pater qui severitatem tuæ destructionis temperans inclusisti, ne Filius portet iniquitatem Patris, et qui mira dispensatione in malis bene utens, tuæ dignationis gratiam per eos frequenter operaris, quæsumus clementiam tuam ut has famulas tuas non obsistat quod habitum religionis per nos tanta ac tali re indignos accipiant sed ministerium quod exterius per nos exhibetur, tu interius per donum Sancti Spiritus exequaris, per Dominum... Deus qui per coæternum!... Domine Jesu Christe qui es via!... Famulas tuas, quæsumus, Domine, tua custodia muniat pietatis, ut sanctæ virginitatis propositum quod te inspirante susceperunt, te protegente illæsas custodiat per Christum Dominum. Salva Domine, famulas tuas, et a peccatis liberæ sint et ab hostium insidiis sint securæ et in tua gratia perseverent, per Christum Dominum, Actiones nostras... Omnipotens sempiterne Deus, miserere famulabus tuis, et dirige eas in viam salutis æternæ ut te donante tua placita cupiant, et tota virtute perficiant. Per Christum Dominum Nostrum*[3].

---

1. Ps. 24.

2. On retrouve des prières analogues dans la plupart des cérémoniaux ou coutumiers monastiques cités par D. Martène, *ouvr. cité*, t. IV, pp. 739 ss.

3. Ici D. Estiennot a placé d'après le même coutumier : « Hoc est scriptum denariorum solvendorum monialibus Sanctæ Crucis Pictavensis singulis annis diebus qui « sequuntur ; il n'a reproduit que la liste des fêtes et le nombre des deniers donnés à chaque religieuse. — Chaque religieuse recevait à Pâques 5 deniers ; le lundi de Pâques, 2 ; le mardi de Pâques, 2 ; le mercredi de Pâques, 1 ; le jeudi de Pâques, 1 ; à l'octave de Pâques (*Quasimodo*), 2 ; le jour de la fête de l'Invention de la Sainte-Croix, 2 ; le lundi avant l'Ascension, 1 ; la Vigile de l'Ascension, 1 ; le jour de l'Ascension, 2 ; la Vigile de la Pentecôte, 1 ; le jour de la Pentecôte, 3 ; le lundi de la Pentecôte, 2 ; le mardi de la Pentecôte, 2 ; le mercredi de la Pentecôte, 2 ; le jeudi de la Pentecôte, 2 ; le dimanche de la Pentecôte, 2 ; S. Jean Baptiste, 2 ; SS. Pierre et Paul, 2 ; Translation de saint Benoît, 2 ; B. Marguerite, 1 ; B. Marie-Madeleine, 2 ; S. Jacques, 2 ; S. Pierre ès Liens, 2 ; Apparition de Ste Radegonde, 2 ; Transfiguration, 2 ; Vigile de Ste Radegonde, 2 ; Ste Radegonde, 5 ; Jour Octave de Ste Radegonde, 2 ; Assomption, 3 ; Jour Octave de l'Assomption, 2 ; Décollation de S. Jean-Baptiste, 1 ; Nativité de la Ste Vierge, 2 ; Exaltation de la Ste-Croix, 3 ; Jour Octave de la Nativité, 1 ; SS. Côme et Damien, 1 ; S. Michel, 2 ; Ste Radegonde, 1 ; Vigile de la Toussaint, 1 ; Toussaint, 3 ; Fête des morts, 1 ; Dédicace de l'Église de Ste-Croix, 5 ; Jour Octave de la Toussaint, 2 ; S. Martin, 2 ; Ste Trinité, 2 ; Ste Catherine, 2 ; S. André, 1 ; Premier dimanche de l'Avent, 2 ; S. Nicolas, 2 ; S. Thomas, apôtre, 1 ; Vigile de Noël, 1 ; Noël, 3 ; S. Étienne, 2 ; S. Jean l'Évangéliste, 2 ; SS. Innocents, 2 ; S. Thomas martyr, 2 ; S. Silvestre, 1 ; Circoncision, 2 ; Epiphanie, 2 ; S. Hilaire, 2 ; Dimanche Circumdederunt (Septuagésime), 2 ou 3 ? Purification, 2 ; S. Blaise, 1 ; Ste Agathe, 1 ; Dimanche Exurge (Sexagésime), 1 ; Ste Scolastique, 1 ; Dimanche Esto Mihi (Quinquagésime), 2 ; Dimanche Invocavit me (*Dimanche de Carême*), 1 ; Dimanche Reminiscere (2e dimanche de Carême), 1 ; Ste Radegonde (*de février*), 1 ; Dimanche Oculi (3e dimanche de Carême), 1 ; Dimanche Lætare (4e Dimanche de Carême), 2 ; Dimanche Judica me (dimanche de la Passion, 1 ; Dimanche des Rameaux, 2 ; Jeudi-Saint, 2 ; Vigile de Pâques, 1 ; Chaque mercredi de carême, 1.

Jours auxquels les chapelains de Ste Radegonde doivent faire l'office et celébrer la messe dans l'Eglise de Ste Croix, la façon dont cela devait se faire, et la récompense ou rétribution de l'Hebdomadier et du diacre.

Sciant omnes qui hoc scriptum viderint, quod canonici Beatæ Radegundis debent servire ecclesiam Sanctæ Crucis tali modo quod Ebdomadarius Beatæ Radegundis in vigilia Natalis Domini celebrabit missam cum diacono canonico, similiter et in die. In festivitatibus Stephani, Johannis, Sanctorum Innocentium, ebdomadarius cum diacono suburbano. In Epiphania Ebdomadarius cum diacono canonico et diaconus debet scire generationem ad matutinas et in natale Domini similiter. In Purificatione Beatæ Mariæ Ebdomadarius cum diacono et diaconus debet aportare unum cereum abbatisse. In festo Beatæ Radegundis Februarii Ebdomadarium cum diacono, similiter. *Esto mihi* Ebdomadarius cum diacono similiter. *Invocavit me* similiter. Ad *Lætare Jerusalem* similiter. In Ramis Palmarum Ebdomadarius cum Diacono. In die Cœnæ Ebdomadarius cum diacono similiter. Annunciatio dominica similiter. In vigilia Paschæ Ebdomadarius cum diacono similiter canonico, et in die similiter. II^a^ et III^a^ et IIII^a^ feriæ, Ebdomadarius cum diacono similiter. In octab. Paschæ Ebdomadarius cum diacono similiter. In festo Sanctæ Crucis Maii Ebdomadarius cum diacono canonico. In Ascensione Domini Ebdomadarius cum diacono canonico. In Octab. Ascensionis Ebdomadarius cum diacono similiter. In vigilia Pentecostes Ebdomadarius cum diacono canonico et in die similiter. II^a^ III^a^ et IIII^a^ feria Ebdomadarius cum diacono similiter. In octaba Pentecostes Ebdomadarius cum diacono similiter. In Nativitate Beati Johannis Baptistæ Ebdomadarius cum diacono similiter. In festo Apostolorum Petri et Pauli Ebdomadarius cum diacono similiter. In festo Mariæ Magdalenæ, Ebdomadarius cum diacono similiter. Ad vincula Beati Petri Ebdomadarius cum diacono similiter. In apparitione Beatæ Radegundis Ebdomadarius cum diacono similiter. In Transfiguratione Domini Ebdomadarius cum diacono similiter. In vigilia Beatæ Radegundis Ebdomadarius cum diacono canonico et in die similiter. In vigilia Assumptionis Beatæ Mariæ Ebdomadarius cum diacono et in die similiter. In octaba Beatæ Radegundis Ebdomadarius cum diacono canonico. In octaba Beatæ Mariæ Ebdomadarius cum diacono similiter. In Nativitate Beatæ Mariæ Ebdomadarius cum diacono similiter. In festo Sancti Michaelis Ebdomadarius cum diacono similiter. In vigilia Omnium Sanctorum Ebdomadarius cum diacono canonico et in die similiter. In octaba Ebdomadarius cum diacono similiter. In festo Beati Martini Ebdomadarius cum diacono similiter. In festo Beati Andreæ Ebdomadarius cum diacono similiter. Et in omnibus aliis diebus debent celebrare missam dominicam capellani de Ecclesia Beatæ Radegundis per totum annum et debent habere diaconum a Natale Domini usque ad octab. Beati Hyllarii, et in festo Fabiani et Sebastiani et Agnetis virginis, et Vincentii martiris, et in Conversione Sancti Pauli et in festo Agathæ virginis, et in cathedra Beati Petri et Mathiæ Apostoli ; a *Cir-*

cumdederunt me usque ad octab. Paschæ ; in festo Georgii martyris, Marci Evangelistæ, Philippi et Jacobi, Johannis ante Portam Latinam ; ab Ascensione usque ad octab. Pentecostes ; in festo B. Medardi, Barnabæ Apostoli, Johannis et Pauli, Martialis episcopi, Translatio B. Martini, Savini martyris, Cypriani martyris, Jacobi apostoli, Laurentii martiris, Infra octavam B. Radegundis cotidie, Bartholomæi apostoli, Augustini episcopi, decollatio B. Johannis, Mathæi apostoli, in jejuniis Quatuor Temporum Septembris, Lucæ evangelistæ, Symonis et Judæ, Mortuorum, Cæciliæ virginis, Clementis, Nicolai, Luciæ virginis, Thomæ apostoli ; et per totum adventum diaconum. Et tribus sollempnitatibus, scilicet : Natale Domini, Pascha et Pentecostes habent pictantiam ebdomadarius et diaconus ab abbatissa, unam sepiam unicuique, et abbatissa debet habere procurationem suam in festo Beatæ Radegundis sicuti unus de canonicis si ipsi in simul comederint.

Bénédiction de Mme l'Abbesse de Ste-Croix de Poitiers par l'Évêque de Poitiers. Formule de ses vœux et de sa profession selon la règle de S. Benoit.

Postulat Reverende Pater Ecclesia nostra hanc præsentem electam benedici sibi in abbatissam a vestra paternitate... Profiteor me pro juribus meis Deo auctore hæc adimplere... Ego Isabellis nunc ordinanda abbatissa subjectionem et reverentiam a Sanctis Patribus constitutam et obedienciam secundum præceptum Sancti Benedicti Sanctæ sedi Pictavensis ecclesiæ in præsentia domini Episcopi Galteri perpetuo me exhibituram promitto et propria manu firmo.

Les obligations de Mme la Chevecière, le jour de l'Ascension, et des chapelains de Ste-Radegonde le jour de l'Ascension et le jour de Paques.

Capiceria debet facere in festo Ascensionis Domini duos cereos et XI greallos, qui quidam cerei debent esse de VII libris cum dimidia, et debent exinde exire grealli ; et debent duo capellani Beatæ Radegundis ferre illos duos cereos ante capciam.

Notum sit omnibus quod die Paschæ quando Episcopus venit apud Sanctam Crucem, duo clerici debent venire coram eo cantantes : *Hec dies, clara dies* et debent aportare unum cereum de pondere duarum librarum quem libet et dimittere illum quem portant.

***

Ce sont les coustumes que l'on doit à l'abace de Sainte Croez de Poitiers as chapeleins de la dite église et as servant.

En la Nativité Notre Seignor premièrement chescun des Prestres de la dite iglise quatre deniers en la borse à l'abbaasse et une miche et un livreau[1] de

1. Ce terme que je n'ai point trouvé dans les dictionnaires désigne une mesure de

vin outre lour provendes[1]. A chasqun des chappeleins Nostre Dame une miche et un livreau de vin outre les provendes. Au chapelain mon Seignor Saint Hylaire de la Porte une miche et un livreau de vin outre sa provende, et doit rendre à madame l'abaasse la tierce partie des oblations de la dite feste et madame l'abaasse li doit rendre deux sols et quatre deniers por raison de son office et prent une miche et un livreau de vin pour neteier l'église outre provende. A Hugues de Ri deux sols et quatre deniers et une miche et un livreau de vin outre sa provende. A Mechain deux miches et deux livreaus de vin por raison de for. A celui qui chauf le for une miche et un livreau de vin. A lesmolerès[2] deux miches et deux livreaus de vin. A chacun des orteleins[3] de Saint Autrille une miche et un livreau de vin et deux deniers. As femes qui font les lis une miche et un livreau de vin et doivent netoier le cloistre. A la vendière une miche et un livreau de vin. As coustres Seinte Ragunt quatre miches et quatre livreaus de vin. As neuf servans qui gardent l'église une miche et un livreau de vin et à chacun une esculée de feves frases[4]. A chascun des chapeleins de nostre iglise II esculées de fèves frases sans fust[5]. Au chapelein Monseignor Seint Hylaire de la porte II esculées de feves frases, et doit porter la croce devant madame l'abaasse, quand ele vait en procession. A chascune des Dames, une esculée de fèves frases, en escueles noves. A la priolesse, à la sopriolesse, à la chevecière, à dous cellerières et à la refectorière doblier ; au coutrè une esculée de feves frases sans fust et aux autres servans aussi. A l'Ebdomadier et au diacre chanoine, a chacun une esculée de feves frases en escueles noves et à chascun une seche en trencheus neus et doivent celebrer les trois messes de la nuit et do jor en la dite feste. Quant les pors sunt tuez si desvent avoir dame un os cort et une espaule et doux un lambot[6].

En la Ciconcision nostre Seignor doit avoir chascune des dames un chapon, et ne prenent pas les balliaus dobles. Les deux chapeleins de nostre iglise prennent deux chapons de noveau les quaus monseignor Gerves prestre jura que il les devoient avoir de droit *le chapelain monseignor Saint Hylaire de la Porte deux chapos. Item les chapelains Nostre Dame chescun un chapon. Item le chapelain monsieur Symondain et Monsieur Robin chescun un chapon*[7].

Ce sont les provendes de lart. Les provendes de lart doivent estre de lunt

vin. Dans une sorte de coutumier du début du XVIe siècle (Arch. Vienne, H. Ste-Croix liasse 3) il est parlé de pots de vin dans des cas où le présent texte parle de livreau.

1. Provendes dans le cas présent signifie rétributions fixes à certaines fêtes.
2. Le rémouleur qui repassait les couteaux et autres instruments.
3. Jardiniers.
4. Écossées.
5. Écuelles de bois.
6. Un jambon pour deux religieuses. Tous les passages en italiques sont des additions, au dire de D. Estiennot.
7. Large.

d'un pie et quatre doie et de le[1] demi pie et do doie et doit estre le lart de l'espoisse d'une paume, et doivent avoir toz icez qui sunt ici nomez aussi comme une dame. Le chapelain munseignor Seint Hylaire de la porte double provende, le coutre, les dous ortelins et la fame qui fait les lez. *Les deux chapelains double provende chescun ; les chapelains Notre Dame ; les chapelains monsieur Symes ont aussi comme une dame.*

En la purification Nostre Dame doit avoir chascune des Dames un cire[2] et non pas doblier. Les chapelains de notre iglise doivent avir deux cire chascun por soi. Le chapelen monseignor Seint Hylaire de la Porte et Seint Austrille deux cires. Le coustre un cire et chascun des servans qui gardent la chasse, un cire ; et doivent segre la procession du convent. Les forniers quatre cires. Celui qui tient les trois roes des molins des Treilles[3], quatre cires. Celui qui tient les deux Roes du molin de l'entrée du Pré l'abasse[4], deux cires. Celui qui tient les moulins esmolere, qui esmout les coutiaus et les ferremens de l'abaie deux cires. La lavendière un cire. Les fames qui font les lis, un cire. Le coizinier du covent un cire. Le portier un cire. Chascun des ortelins un cire. L'ebdomadier qui a celebré la messe iceu jor un estevan et un cire. Le diacre un cire et le clerc un cire. Le grand autel de Sainte Croez deux cires. Chascun des autres auters deux cires. Les deux auters Nostre Dame quatre cires. La chamberiere Nostre-Dame un cire. *Les deux chapelains Nostre Dame et les chapelains messire Robin et monsieur Symon Dain chascun un cire.*

Le diemaine que l'en chante Circumdederunt me doit avoir chascune des dames dimé livrau de vin outre lor provendes et une michée de farine por raison des crespes et trois eus et une grande cullerée de sain[5] et premierement les balliaus doblier. Les chapeleins do grant auter et le chapelein Monseignor Seint Hylaire de la porte, chascun deux provendes. Le coutre, le portier, la lavendiere, le coizinier de covent, les fames qui font les lis les dous orteleins et Hugues de Ri, chascun une provende. Chascun des chapeleins Nostre-Dame une provende. La chamberiere Nostre Dame une provende. *Les chapeleins Monsieur Robain et monsieur Symon Dain dessus dis chescun une provende.*

Le diemaine que l'en chante Esto mihi doit avoir chascune dame demi livrau de vin et les balliaus prennent doblier.

Le premier lundi de quaresme doivent avoir doeez dame un cumble[6] de froment curé por lor fromentées.

Le jeudi de la cenne doivent avoir les filles escolières deux miches et un

1. Large.
2. Cierge.
3. Plus tard, moulin des Quatre-Roues.
4. Moulin de Bajon.
5. Graisse.
6. Mesure comble.

livrau de vin et un jadau[1] de feves, ou plus ou mains, segont le nombre.

Le Vendredi de la croix aorée doivent estre livrées les provendes do vin au petit livraut et doivent avoir les coustres monseignor Seint Pere[2] quatre miches et quatre livraus de vin, si li evesques chante la messe en nostre iglise, ou le chapitre, si li evesques defaut.

Le jor de Pasques doit chanter lievesques de Poictiers ou le chapitre la grant messe de prime, et doit les dames à communier ; et se li evesques chante doit avoir vingt-cinq roissoles[3] ; le diacre chanoine quinze roissoles, et le soudiacre chanoine dix roissoles. Le chambellent à levesques cinq roissoles, le portier l'evesque trois roissoles.

Si li evesques ne chante le dit jor en sa presence, il ne prent nules des roissoles ne dames, ne servans, ne nus des autres qui les prenent quant il chante en sa presence. Chascune des dames doit avir trois roissoles de pictance quant les roissoles sont fete por la messe l'Evesque, et ne prenent pas les balliaus doublier. Les servans doivent freser le pain as Roissoles et deivent les servans et les forniers faire cuire les roissoles, chascun des chapeleins do grant autel si comme une dame. En ladite feste de Pasques doit avoir chascune des dames une esculée de feves frases en escueles neuves et chacun une velle seche en trencheos nues. Les dous chapeleins do grand auter prennent dobles provendes de feves frases, et n'ont pas escueles. Le chapelain monseignor Seint Hylaire de la porte deux provendes de feves sans escueles. La lavendiere, les orteleins et les fames qui font les lis, chascun une esculée de feves sans escueles. Li esmolieres des coutiaus, deux provendes de feves sans escueles. Chacun des chapeleins do grant auter une miche et un livraut de vin au petit livraut outre provende et douze deniers chascun en la borse à la chevecière et ne prennent riens iceu jor en la borse à l'abbaasse. Le chapelein monseignor Saint Hylaire de la Porte une miche et un livraut de vin outre sa provende. Et est à savoir que l'abbaasse prent la tierce partie des offerendes de l'iglise monseignor Saint-Hilaire de la porte et le chapelein de la dite église prent deux sols et quatre deniers en la borse à l'abbaesse. *Chascun des chapeleins Nostre Dame un esculée de feves frases en escuele nove. Chascun des servans qui gardent la chasse, une esculée de feves frases sans escueles.* Chascun des chapeleins Nostre Dame une miche et un livraut de vin outre lor provendes. Chascun des servans une miche, un livraut de vin et deux deniers. Hugues de Ri une miche, un livraut de vin et une provende de feves, et prent deux sols et quatre deniers en la borse à l'abbaasse. Les coustres de l'iglise Monseignor Seint Père quatre miches et quatre livraus de vin por raison de la messe à l'évesque ou au chapitre. Les coutres de l'iglise Madame Seinte Ragont quatre miches et quatre livraut de vin. Il est assavoir que totes les provendes de vin deivent

1. Jatte.
2. Saint Pierre.
3. Rissoles.

estre livrées au petit livraut as gens de fors [1] qui prennent provendes. Nostre coustre, une miche et un livraut de vin, outre sa provende et deux sols et quatre deniers en la borse à l'abaasse. La lavendier, les fames qui font les lis, les orteleins, chascun une miche, un livraut de vin, et deux deniers. Li esmolieres, deux miches, deux livraus de vin et quatre deniers, et doit esmoudre les coustiaus as Dame.

En la feste Seinte Croez de Mai deivent avoir les coutres de l'église Madame Seinte Ragunt quatre miches et quatre livraus de vin et ne prenent riens à la Seinte Croez de Septembre.

En la feste Sein Austrille, doit envoier l'abaasse as chanoine de l'église Madame Seinte Ragunt a vespres huit miche et deux jalées de vin vermoil de la provende as dames, et deux coupes demaille et deux bacins à laver les mains, et une petite toalle à essuer les mains. En la dite feste Seint Autrille doit le chapelein de l'iglise à l'abaasse une foace [2] de deux deniers et une longe de porc et un jalon de vin, et si l'en ne mangeait char icelui jor, il doit rendre peisson de la valuée de la longe de porc.

Le Mardi des Roueisons, doit avoir chescune des dames un flaon [3] de trois deniers, ou les trois deniers si eles les volent meus et les balliaus prennent doblier et deux chapeleins do grant auter, et le chapelein de Seint Hylaire de la porte, chascun trois flaons et une miche et un livraut de vin au petit livraut oultre lor provendes ; la chambriere Nostre Dame un flaon et une miche. Le coutre de nostre iglise une miche et un flaon et ne prent point de vin s'il ne netoie l'iglise. Les servans qui gardent la chasse un flaon et une miche et un livraut de vin au petit livraut chescun por soi, et chascun des chapeleins Nostre Dame un flaon, une miche et un livraut de vin au petit livraut de vin outre lor provendes. — *Item les chapeleins Monsieur Robin et Monsieur Symon d...* Les orteleins de Jarzain qui deivent garder la chasse, chascun une miche et un flaon. La lavendière, une miche, un flaon et un livraut de vin. Les fames qui font les lis, une miche, un flaon et un livraut de vin et deivent netoier le cloistre. Le coizinier de covent, une miche, un flaon et un livraut de vin, et doit laver le coig et le livraut de covent. Li esmoleres deux miches, deux flaons et deux livraus de vin, et doit conduire la chasse. Les clerzons de l'iglise Madame Seinte Ragunt, seize miches et seize livraus de vin au petit livraut, et est assavoir que en trois flaons doit avoir le montant de deux miches, Mechoins deux miches, deux flaons, et deux livraus de vin. Li forniers une miche, un flaon et un livraut de vin. Celui qui bulete [4], un flaon, une miche et un livraut de vin.

Le mercredi des Roueisons deivent avoir les deux chapeleins du grant auter chascun une miche et un livraut de vin outre lor provende. Les dous

1. Dehors.
2. Sorte de gâteau sec.
3. Sorte de pâtisserie.
4. Bluta la farine.

chapeleins de Notre Dame chascun une miche et un livraut de vin. Les servans qui gardent la chasse et li orteleins, et li esmolères et la lavendiere chascun une miche et un livraut de vin por conduire la chasse. Les fames qui font les lis une miche et un livraut de vin et deivent neteier le cloystre; et est assavoir que les servans n'auront nus deniers le mardi ne le mercredi, ne ne doivent avoir lor provendes, s'il ne mainent la chasse ou personnes sofisans por eaus.

Ceu sunt li deu que li chenoine madame Seinte Ragunt doivent au cinc sergens qui guardent la chasse le mardi et le mercredi des Roueisons, qui sunt de caus[1] madame Sainte Ragunt, ceu est à savoir rend devers à chacuns un pain et un flaon et en vandanges deivent à tot les sergens... par les reces des vignes.

Le jeudi de Roueisons ont les coutres madame Seinte Ragunt quatre miches et quatre livraus de vin communaument; et est assavoir que les chapeleins, les servans et les autres qui ont les provendes ne doivent riens prendre celui jor.

Le jor de la Pentecoste ont les dames mortereos en escueles noves et les balliaus ont au doble. Les chapeleins du grand autel ont chascuns une miche et un livraut de vin et deux provendes de feves sans escueles et chacun des dis chapeleins quatre deniers en la borse de l'abbaasse. Le chapelein de Seint Hylaire de la Porte une miche et un livraut de vin et deux provendes de mortereos[2] sans escueles et deux sols et quatre deniers en la borse à l'abbaasse. Le chapelein de Seint Hylaire de la Porte une miche, et un livraut de vin et deux provendes de mortereos sans escueles, et deux sols et quatre deniers en la borse à l'abaasse; et le dit chapeleins doit rendre à l'abaasse la tierce partie des oblations qui sunt faites iceu jor en l'iglise Saint Hylaire; et chascun des chapeleins Nostre Dame une miche et une esculée de mortereos sans escueles et un livraut de vin. Les servans qui conduient la chasse, chascun une miche et un livraut de vin et une esculée de mortereos sans escuele, et deux deniers; et est assavoir qu'ils deivent freser le pain à faire les mortereos et deivent avoir sofuisamment pain et vin en icelle ouvre. Le iuze de Chalant[3] doit querre lau o les viguiers de labaie à faire les mortereos ches les hommes qui ont oelles[4], li quau sunt hommes à l'abaasse. Mechoins deux miches, et deux livraus de vin, et deux provendes de mortereos sans escueles, et icelui qui chaufe le for, et icelui qui bulete chascun une miche et un livraut de vin, et une provende de mortereos, et ne prennent nus deniers. Les orteleins et la lavandière, et la femme qui fait les lis chascun une miche et un livraut de vin et une esculée de mortereos et deux deniers. Li Esmolesres deux miches, deux livraus de

1. Probablement : de côté.
2. Mélange de pain et de lait.
3. Châlon, com. de Poitiers, domaine de Sainte-Croix.
4. Brebis.

vin et deux provendes de mortereos sans escueles et quatre deniers, et il doit esmoudre les coutiaus as dames. Le coutre de nostre iglise une miche et un livraut de vin et une esculée de mortereos en escuele nove. Le coizinier de covent une esculée de mortereos en escuele nove. Le portier et la chamberière Nostre Dame chascun une esculée de mortereos en escuele nove. Les coutres Madame Seinte Ragunt quatre miches et quatre livraus de vin.

En la feste Madame Seinte Ragunt prennent li chapelein do grant autel chascun une miche et un livraut de vin outre lor provende. Li Ebdomadier ne prennent nule seche ne mes trois fois l'an, à Nau, à Pasques, à la Pentecoste, et à la Tos Seins, et ne prennent riens à la me aost. Nostre coutre prent deux sols et quatre deniers à chascune feste en la borse à l'abaasse.

A la Seinte Croez de Septembre ont chacune des dames un gasteau, et les balliaus prennent doblier et est assavoir que en trois gasteaus a le moutement de deux misches. Chacun des servans une miche, un livraut de vin, un gasteau et deux deniers. Les fames qui font les lis, une miche, un livraut de vin, un gasteau et deux deniers. La lavandière et li ortelein aussi; chascun des chapeleins du grand auter deux gasteaus et double provende. *Chascun des chapeleins de Nostre Dame une miche, un livraut de vin et un gasteau outre provendes et le chapelain Monsieur Rat... et Monsieur Symes d.. un gasteau et une miche et un livraut de vin avec lor provende.*

En la feste Tos Seins doit avoir chascune des dames demee geline, chascun des onze servans doit avoir une miche et un livrau de vin au petit livreau et deux deniers, chascun des orteleins une miche, un livrau de vin et deux deniers, Hugues de Ri deux sols et... Li esmolières deux miches, deux livraus de vin et quatre deniers. Chascun de nostre dui chapelein, une miche, un livraut de vin et quatre deniers outre lor prebendes. Li chapelein Seint Hylaire de la Porte une miche et un livraut de vin outre ses deux provendes et doit rendre à Madame l'abaasse la tierce partie des oblations de la dite feste et Madame l'abasse li doit rendre deux sols et quatre deniers. Mechoin par raison du for une miche et un livraut de vin, A celui qui bulete, une miche et un livraut de vin. Li coutre Madame Seinte Ragunt quatre miches et quatre livraus de vin. La lavandière une miche et un livrau de vin. La fame qui fait les lis une miche et un livrau, et doit netoier le cloistre. Nostre coutre une miche et un livrau de vin et deux sols quatre deniers en la borse de l'abaasse et est assavoir que li vins doit estre livré au petit livraut. *Les chapelains de Nostre Dame et chapelain Monsieur R. et à Monsieur Syme a chescun donner une miche, un livrau de vin.* Aux chanoienes de Monseignor Seint Père, et as Baschelers, qui deivent dire la messe et medi sexante sous, as..... de la dite iglise quatre miches et quatre livraus de vin au petit livraut.

En la dedicacion de nostre iglise doit avoir chascune des dames un livrau de vin blanc outre lor provendes et quatre oblees[1] et trois braceaus[2] et

1. Sorte de gaufres.
2. Brèches ou gâteaux de miel enlevés à la ruche sans que la cire en ait été extraite.

les balliaus dobliers. Li dui chapelein de nostre iglise et li chapelein monseignor Seint Hylaire de la Porte, et li dui chapelein Nostre Dame, et li coutre de nostre iglise, chascun aussi comme une dame. La chamberière Nostre Dame demée provende. Chascune des dames doit avoir demi pié de chandelle et les balliaus dobliers. Li coutre Madame Seinte Ragunt quatre miches et quatre livraus de vin au petit livraut. Li chanoine Madame Seinte Ragunt deivent dire en nostre iglise tierce, la messe medi et vespres, et doivent avoir cent sols, c'est assavoir les chanoines soixante sols, et les bachelés quarante sols.

As octeves de Tos Seins la quaranteine devant Noau entrant, doivent avoir dous et dous un livrau de vin, et au premier demaine des avenz aussi; quant l'on chante *O Sapiencia* deivent avoir chascune des dames demi livrau de vin. Nostre dui chapelein et li dui chapelein Nostre Dame et le chapelain monseignor Seint Hylaire de la Porte chascun aussi comme une dame *et le chapelein Monsieur R. et à Monsieur Syme.*

Le jor [1] de mardi en la veille Saint Matho l'apostre en mois de septembre. avant hore de prime, en l'an de Nostre Seignor, mil dous cens quatre vins et quinze vindrent à l'abaie de Seinte Croez de Poitiers mestre Johan de Bruges et mestre Hugues de la Buxere chenoine de l'église de Seinte Ragunt de Peitiers querre Madame Isabeau abaasse do moutier de Seinte Croez de Poetiers susdit, por enstallier sire Guillame de Maaille [2] eleu prior de Seinte Ragont de susdite chapitre d....abaasse... en sa salle de Seinte Croiz cetes... nos venons a vos de... chapitre de... dessusdite quar non... quarlier... vos le venger en toles... qu'il vos... laqueles paroles oies...

P. Monsabert.

1. Ce dernier paragraphe à la fin du ms. et d'une écriture plus menue et de la fin du XIIIe siècle. *Note de D. Estiennot.*

2. Peut-être le même que Guillaume cité en 1302 dans la liste des Prieurs du chapitre de Ste Radegonde donné par M. l'abbé Briand *St Radegonde*, p. 332.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Généralités

Le R. P. Dom Germain Morin avait publié sans nom d'auteur *L'idéal monastique et la vie chrétienne des premiers jours*. Cette belle et pieuse introduction à l'étude et à l'expérience de la vie monastique a obtenu un légitime succès. La seconde édition [1], qui vient de paraître, débarrassée de l'anonymat, recevra le même accueil des moines et de leurs amis.

La règle de saint Benoît est pour tous les pays la première source de l'histoire monastique; elle a réglé la vie des moines et l'organisation de chaque abbaye. Les Coutumes ou les Us, les Statuts des abbés ou des chapitres généraux, les Constitutions ou les Déclarations des ordres et congrégations ne sont guère que le développement de son texte. L'historien la trouve partout dans la structure des monuments de la discipline monastique, auxquels il doit faire une place importante dans ses études. Pour ce motif, nous devons signaler à nos lecteurs les *Commentaires sur la règle de saint Benoît*, qui paraissent. Celui que vient de publier le Révérendissime Père Dom Delatte, abbé de Solesmes [2], se recommande par des qualités maîtresses. On y reconnaît l'œuvre d'un théologien à la doctrine ferme et sûre, d'un observateur fin et expérimenté, d'un écrivain qui s'exprime avec élégance et clarté. Aussi un profane peut-il prendre goût à sa lecture. Ceux qui dans un siècle feront l'histoire de l'Ordre bénédictin à notre époque ne pourront négliger cet ouvrage. Il leur portera un écho de l'enseignement donné par l'abbé dans une abbaye les plus en renom. Il leur donnera un moyen de découvrir les traces du rayonnement que sa doctrine a exercé. Il mettra sous leurs yeux toute une tradition enrichie de tout ce que Solesmes a conservé des enseignements et de

1. Paris, Beauchesne, 1914, in-12 de 228 p.
2. Paris, Oudin et Plon, 1914, in-8, VII-560.

l'expérience de Dom Guéranger et de l'appui personnel du Révérendissime Père abbé Dom Delatte. Un tel ouvrage aura sur le développement intérieur du monachisme une influence profonde, durable par conséquent. Ceux qui la constateront plus tard en jugeront à ses fruits. Ils discerneront ce qu'elle tient du passé et ce qu'elle a de personnel. Ce côté personnel n'a rien qui déplaise. Le Revérendissime Père insiste avec beaucoup de raison sur le rôle assigné par saint Benoît à l'abbé. Quand l'esprit se transporte de son commentaire aux grands âges bénédictins, ils se pâme d'admiration devant les abbés de ce temps. S'ils personnifiaient la collectivité monastique, ils la marquaient aussi de leur personnalité puissante. Attendons-nous donc à trouver dans ce livre des aperçus, je ne veux pas dire nouveaux, mais très particuliers à l'auteur ; ils ont des racines dans la Sainte Règle et on les vérifie au cours de l'histoire. Toutefois la Sainte Règle offre à d'autres aperçus un sol fertile, et la tradition monastique multiplie en leur faveur ses témoignages. Ceux qui s'y rattachent trouveront un égal profit à lire et à méditer ce beau commentaire. La Sainte Règle y apparaît extraordinairement vivante. L'auteur s'attache à reconstituer avec toute l'exactitude possible la pensée et la doctrine de saint Benoît, telles que les prescriptions de sa Règle les manifestent. Pour atteindre ce but, il n'a négligé aucune source d'informations. Les études philologiques publiées récemment lui ont fourni des notes judicieuses sur le sens des termes et les sources littéraires où le saint Législateur a puisé. Les renvois aux commentateurs les plus autorisés ou aux œuvres des Pères, qui ont eu à s'occuper des choses monastiques, permettent à chacun de faire pour son propre compte le travail préparatoire auquel s'est livré l'abbé de Solesmes.

Le *monument primitif de la Règle cistercienne*[1], que publie le R. P. Dom Blanchard, n'est autre chose que la lettre-préface mise par saint Etienne, abbé de Cîteaux, en tête de son hymnaire. Comme on le sait, les moines réformés de Cîteaux entreprirent une révision des livres liturgiques. Leur Bible manuscrite est conservée à la bibliothèque de Dijon. Leur antiphonaire et leur graduel n'ont pas été retrouvés. La préface de l'hymnaire, perdu lui aussi, nous apprend que le travail de révision commença par les hymnes. Ils crurent retrouver dans l'église de Milan la source d'où provenait l'hymnaire de saint Benoît. Cette identification erronée des deux hymnaires les fit tomber dans de nombreuses méprises.

1. Revue Bénédictine, XXXI, 35-44.

M. l'abbé Lesne, à qui nous devons une histoire de *La propriété ecclésiastique aux époques romaine et mérovingienne*, recherche *les origines du bénéfice ecclésiastique*[1]. Ce qui le ramène au VIIIe et au IXe siècle. Nous voyons alors le chef de la communauté ecclésiastique ou monastique, l'évêque ou l'abbé, se substituer en droit et en fait à l'église ou au monastère, à la basilique. Cette évolution s'est effectuée par la mainmise des carolingiens sur le domaine de l'Église et son assimilation aux bénéfices royaux. Cette transformation eut pour effet, au IXe siècle, la distinction des menses. Cet article n'est évidemment qu'un chapitre détaché d'un livre sur cet intéressant sujet.

Dans la suite de *Correspondenza dei Benedettini Maurini con Monte Cassino*[2], nous avons huit lettres de l'année 1689 adressées à Dom Erasme Gattola. Il n'y a qu'une note venant de Mabillon ; elle est datée du 1er août. Il y a trois lettres de Dom Estiennot. Mais celui-ci prend soin d'ajouter un *Post-Scriptum* à celle que son socius, Dom Jean Guillot, écrit à leur correspondant commun. Cette correspondance abonde en renseignements curieux sur les alentours de la cour romaine, sur les publications historiques ou théologiques, qui se faisaient en Italie et en France.

Dans le fascicule suivant[3], nous trouvons des lettres inédites de Dom Estiennot (7 mai 1690), de Dom Germain, de Dom Guillot, de Dom Mabillon, de Dom Montfaucon, de Dom Laparre (25 déc. 1702) à Dom Gattola. Les pièces publiées ne sont parfois que des *post-scriptum* négligés par les éditeurs précédents. Ces bribes ont leur intérêt. L'abbaye du Mont-Cassin apprend par les lettres qui lui viennent ainsi de Paris ou de Rome les grands événements religieux ou politiques, la publication des nouvelles éditions des Pères de l'Eglise ou des ouvrages d'érudition ecclésiastique. On s'attache à leur lecture comme à tout ce qui nous reste de ces moines du grand siècle.

Signalons un article de M. Albert Radoux sur *un Mabillon inconnu*[4] et un autre de M. Alfred Dufourcq sur *les Filles du Calvaire*[5].

Provinces de Paris et de Sens

M. Ch. Braibant a pris comme sujet de sa thèse d'archiviste paléo-

---

1. Revue d'histoire de l'Église de France, V, 1914, 15-50.
2. Rivista storica Benedittina, VIII, 1913, 358-374.
3. Rivista storica Benedittina, VIII, 1913, 435-456.
4. Revue générale, avril 1913, 434-452.
5. Le Correspondant, 10 novembre 1913, 577-592.

graphe une *Etude sur le temporel du monastère urbain de Saint-Magloire de Paris*[1]. — *La dernière abbesse de Montmartre*[2], Marie-Louise de Montmorency-Laval, morte sur l'échafaud, le 6 août 1794, s'était retirée à Saint-Denis après la dissolution de sa communauté. — A noter *Le Val-de-Grâce d'hier et d'aujourd'hui*[3], *les pensionnaires des Feuillantines*[4] de M. Marcel Fossoyeux et *l'église de Saint-Germain-des Prés*[5] (1791-1821) de M. G. Vauthier.

Les archives de l'abbaye de Chelles ont subi des pertes considérables. Déjà, au XIIIe siècle, elle ne possédait plus de documents antérieurs à 1128. Son chartrier néanmoins était riche et bien organisé à la veille de la révolution. Il souffrit alors des pertes nouvelles et irréparables. On n'en trouve qu'une toute petite partie aux archives départementales de Seine-et-Marne. Le *Chartularium vetus Kalense*, antérieur à 1292, connu par l'analyse qu'en fit au XVIIe siècle le feudiste Galland, a disparu. C'est aussi le cas du *Liber privilegiorum seu cartarum ecclesiæ de Kala*, compilé en 1292 sous la direction de l'abbesse Adeluie de Nanteuil, et de deux volumes d'un Cartulaire composé en 1530 sur l'ordre de l'abbesse Madeleine de Chelles. Le troisième volume est conservé à la Bibliothèque de Meaux. Madame Jacqueline Amignon, vicaire générale de l'abbesse Renée de Bourbon, fit composer en 1547 un nouveau cartulaire pour servir de supplément à celui qui précède. Il est également conservé à la bibliothèque municipale de Meaux. Dom Racine, sans doute, rédigea une *histoire de l'abbaye de Chelles* (1772), qu'il dédia à l'abbesse Madame de Clermont de Gessan. Cet ouvrage, d'une valeur médiocre, n'est que le résumé de l'*Abrégé de l'histoire de l'abbaye royale de Celles* en 3 volumes de Dom Porcheron. M. Marc Bloch nous donne ces indications dans ses *Notes sur les sources de l'histoire de l'Ile-de-France au Moyen-Age*[6]. — M. Emile Galtier a publié une *Histoire de Saint-Maur des Fossés depuis les origines jusqu'à nos jours. L'abbaye, le château, la ville*[7].

M. F. Lorin a consacré une série d'articles à l'abbaye cistercienne des Vaux-de-Cernay. C'est d'abord le récit d'*une assemblée d'abbés aux*

---

1. Ecole Nationale des chartes. Position des thèses, 1914.
2. Intermédiaire des chercheurs, LXVIII, 571 ; LXIX, 145-147.
3. Le Temps du 3 août 1913.
4. Paris, 1913, in-8.
5. Bulletin de la Société d'art français, 1913, 174-183.
6. Bulletin de la Société d'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France, XL, 1913, 145-153.
7. Paris, Champion, 1913, in-8 de VI-267.

Vaux-de-Cernay en juillet 1624[1], où onze abbés traitèrent de la réforme de l'ordre sous la direction de Dom Etienne Maugier, abbé de La Charmoy. M. Lorin a publié le *Journal du prieur Louvet, 26 février 1680-11 janvier 1689*[2], très précieux pour l'histoire de l'administration temporelle de l'abbaye. Son étude sur *les trois derniers abbés des Vaux-de-Cernay*[3], Bonnin de Chalucet (1673), Charles de Broglie (1712) et Louis du Plessis d'Argentré (1766), est une bonne contribution à l'histoire religieuse et politique du XVIIIe siècle. Il a réédité la description pittoresque et archéologique de *L'abbaye des Vaux-de-Cernay en 1838*[4] du peintre Boisselier. On lui doit encore une courte notice sur *le prieuré de Sainte-Avoye et l'église de Saint-Remy de Chevreuse*[5] et une autre sur *La dernière prieure des Hautes-Bruyères*[6].

M. Depoin dans une étude sur *Le Cartulaire de Davron*[7] a publié une liste des prieurs de cette maison de 1117 à 1220. Il continue, en collaboration avec M. Dutilleux, le *Cartulaire de l'abbaye de Notre-Dame de Maubuisson*[8]. — Nous trouvons ailleurs une *Lettre de la Comtesse de Soissons à Pontchartrain*[9], du 28 juillet 1621, pour recommander Charlotte de Bourbon, religieuse de Fontevrault, nommée par le roi Abbesse de Fontevrault. — M. Théod. Pinard a fait l'histoire de *Boissy-Saint-Léger*[10], où Clovis II fit à Saint-Maur-des-Fossés don d'un vaste domaine vers 650. — M. J. de Crèvecœur continue la publication de l'histoire de *Notre-Dame d'Hiverneaux* du chanoine Dom de Combeaux[11]. — M. Maurice Lecomte signale l'*Obituaire de l'abbaye de Chaumes*[12], qui a échappé aux éditeurs des *Obituaires de la province de Sens*.

Les chartes de Franchard[13], que M. Estournet publie, font partie du cartulaire de l'abbaye de Saint-Euverte d'Orléans, dont ce prieuré était

---

1. Mémoires de la Société archéologique de Rambouillet, XXXII, 1913, 203-210.
2. Ibid., 262-294.
3. Ibid., 443-603.
4. Ibid., 180-202.
5. Ibid., 16-18.
6. Ibid., 251-254.
7. Conférence des Sociétés savantes, littéraires et artistiques de Seine-et-Oise, 1910, 92-94.
8. Pontoise, 1913, in-4.
9. Documents d'histoire, septembre 1912, p. 407.
10. Bulletin de la Société d'histoire de Corbeil, XIX, 1913, 43-52.
11. Bulletin de la Société d'histoire de Brie-Comte-Robert, IV, 1913, 125-129.
12. Ibid., 157-158.
13. Annales du Gatinais, 1913, 275-369.

une dépendance. Il eut pour fondateur un chanoine régulier de cette maison, nommé Guillaume, qui y mena la vie érémitique. C'était un ami d'Etienne, ancien abbé de Saint-Euverte, en ce moment abbé de Sainte-Geneviève de Paris et futur évêque de Tournai. A la demande de Guillaume, Philippe-Auguste donna cet ermitage aux chanoines réguliers de Saint-Euverte, qui devaient y entretenir deux religieux. Le fondateur mourut vers 1201. Pierre de Corbeil, archevêque de Sens, qui confirma d'abord les donations faites à Franchard, l'érigea en prieuré (1209) en l'unissant avec tous ses biens à Saint-Euverte. Les donations se multiplièrent aussitôt. Nous en avons les instruments dans les quarante-six chartes dont le texte est publié. L'éditeur a soin de les accompagner d'une annotation copieuse où abondent les renseignements. Les observations qu'il a faites l'ont mis à même de corriger et compléter la généalogie des vicomtes de Fessard, qui furent les bienfaiteurs de ce prieuré. Franchard fut ruiné pendant les guerres du XIVe siècle. — Il y a à prendre pour l'histoire de Saint-Germain-des-Prés dans *La seigneurie de Quincy et les justices de Couilly et de Saint-Germain au XVIIIe siècle*, de M. Husson[1], et pour celle de Saint-Denis dans *L'administration du domaine rural en Brie et Gâtinais au moyen-âge* de M. Lecomte[2]. — *Le dernier aumônier des religieuses fontevristes de Collinances*, dont M. A. Bonno raconte les aventures[3], était François Bontemps, né à Saumur, le 1er juin 1753, religieux de Fontevrault en 1785, aumônier de Collinances en 1790, aumônier militaire du quatrième bataillon de l'Eure et enfin lieutenant dans l'armée.

M. Huet publie les procès-verbaux de découverte de la fabrique et de la municipalité de *la Sépulture du roi Philippe I dans la basilique de Saint-Benoît-sur-Loire* en 1830[4]. — Saint-Romain, dans *La Bibliothèque d'Orléans*[5], fournit quelques renseignements sur le prieuré de Bonne-Nouvelle, qui en fut le berceau. — M. Florance s'est occupé du *Prieuré de Saint-Jean-en-Grève à Blois*[6] et de ses souterrains. — M. J. Bresset a publié le résultat de ses recherches sur *les maîtres de musique de l'école de Pontlevoy*[7].

---

1. Bul. soc. littér. et histor. Brie, VI, 1912, 23-32.
2. Bul. soc. archéol. Seine-et-Marne, XIV, 1912, 75-121.
3. Bulletin de la Société d'histoire de Provins, XI, 1913, 14-18.
4. Bulletin de la Société archéologique de l'Orléanais, XVI, 1913, 467-472.
5. L'Univers du 17 avril 1914.
6. Blois, 1913, in-16; ext. du Bulletin de la Société historique du Loir-et-Cher.
7. Blois, Mignaut, 1913, in-8 de 48 p.

Provinces de Reims et Cambrai

La *Société archéologique de France*, qui a tenu son LXXVIII congrès à Reims en 1911, a publié comme les années précédentes un *guide du congrès*. La rédaction de chaque notice a été confiée à un archéologue à qui des travaux antérieurs ont valu de l'autorité; les chapitres se terminent par une bibliographie critique. Ces guides, quand nous les aurons pour la France entière, rendront aux archéologues et aux historiens les plus grands services. Nous avons dans *le guide du congrès de Reims*[1] des articles importants pour l'histoire monastique. *Saint-Remi* est dû à M. L. Demaison (pp. 57-106); *Saint-Maurice*, ancien prieuré de Marmoutier, à M. Jadart (pp. 118-121); *église Saint-Martin* de Laon, église de Prémontrés construite après 1150, à M. Broche (pp. 225-239); *Saint-Médard* et *Notre-Dame* de Soissons, ainsi que les monastères de Chanoines Réguliers de *Saint-Léger* et *Saint-Jean-des-Vignes*, à M. Lefèvre-Pontalis (337-356); l'église priorale de *Vailly*, prieuré de Saint-Crépin de Soissons, au même (364-370), ainsi que *l'abbaye de Longpont* (410-423) et *Saint-Yved de Braine* (428-440). Dans le volume des mémoires, nous avons une étude de M. Rhein sur *L'abbaye de Vauclère* (226-246), abbaye cistercienne, fondée en 1134; de son église, consacrée en 1257, il ne reste rien. La sacristie et la salle capitulaire avec un fragment du dortoir sont encore faciles à reconnaître. La grange, contenant les celliers et le dortoir des convers, est intacte. C'est un curieux monument de l'architecture cistercienne. M. Boinet reconstitue avec ce qui en reste *L'ancien portail de l'église de Saint-Yved de Braine* (259-278). Ce monument du début du XIIIe s. représentait la mort, la résurrection et le couronnement de la Vierge. M. Marcel Aubert étudie *Les tombeaux de l'abbaye de Longpont* (305-316); c'étaient ceux du fondateur Josselin de Vierzy, évêque de Soissons, mort en 1152, d'Ausculphe de Pierrefonds, son successeur, d'Enguerrand IV de Coucy et de sa mère, Marie de Montmirail, et de Jean de Montmirail. Il y avait aussi le tombeau d'un frère Grégoire. A côté de ces monuments, l'abbaye conservait les tombes plus modestes de Mathieu de Roye et de Béatrix, sa femme; d'un autre Mathieu de Roye et de sa femme, Jeanne de Chérisy; de Jacques de Bonneval et de sa femme, Jeanne de Rubempré; et, sous le cloître ou dans le chapitre, de Raoul de Chastel et de Gérald Maconné, de Guillaume de Malgeneste et d'autres personnages, non identifiés. M. Carlier a consa-

1. Paris, Picard, 1912, in-8, XCVIII-532.

cré une courte notice à la *Cave baptismale de l'abbaye de la Val-Roy* (434-436).

La Bibliothèque de Reims possède un manuscrit provenant de l'abbaye de Saint-Thierry, dans lequel on remarque un fragment liturgique, en écriture de Corbie. C'est un *index liturgique de Saint-Thierry*[1], qui pourrait remonter, d'après Dom Wilmard, à 720 ou 730. Notre confrère y reconnaît un fragment d'une table d'un sacramentaire gélasien à peu près identique au célèbre ms. 316 du fonds de la reine Christine, au Vatican. Certains changements qu'il a observés lui semblent trahir le besoin que l'on éprouvait, au début du VIIIe siècle, de réordonner le missel gélasien. — Dom Besse a fait une conférence sur *L'abbaye de Longpont*[2] dans les ruines de l'église devant les membres de la conférence Chateaubriand.

Dom Thierry Réjalot a publié *Une lettre de Charles de Gonzague pour la fondation du couvent du Saint-Sépulcre à Charleville*[3]. — M. Jadart a étudié *Le sceau d'un prieur de Donchery au XVIe siècle*[4], Nicolas Guehun, docteur en médecine, abbé de Chartreuve et aumônier de Robert IV de la Marche. — M. Paul Laurent propose avec les garanties désirables *Une identification nouvelle de l'abbaye et de la ville neuve de Mari*[5]. Il s'agit d'une abbaye de Prémontrés, fondée vers 1150 par Witier, comte de Rethel, à Mari, identifié avec Lametz, transférée à Longwé, commune de Montgon, après une destruction en 1350.

Le logis abbatial de Saint-Corneille de Compiègne[6], auquel M. de Bonnault consacre un article, fut démoli par les soins de Dom Grégoire de Verthamont, prieur, de la Congrégation de Saint-Maur. La sacristie de l'abbaye fut construite sur son emplacement (1654). — *L'étude sur Pierrefonds*[7] de M. Dangu nous renseigne sur le prieuré de Saint-Sulpice, fondé par Nivelon de Pierrefonds (1060) : il fut uni à la cure de Chantilly en 1728. — Dans l'*Histoire des paroisses, villages et seigneuries de Saint-Christ, Briost et Cizancourt* par M. Arcelin[8], il est question d'un prieuré que l'abbaye de Jouarre possédait dans la première de ces localités. — *Saint Geoffroy*[9], évêque d'Amiens, dont

1. Revue bénédictine, XXX, 1913, 437-451.
2. Revue française, 1913, 8 octobre, 11-16.
3. Revue historique ardennaise, XX, 1913, 347-349.
4. Ibid., 350-352.
5. Ibid., XXI, 1914, 5-32.
6. Bulletin de la Société historique de Compiègne, XV, 1913, 133-151.
7. Ibid., 153-282.
8. Montdidier, 1913, in-8.
9. Bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie, 1913, 51-55.

le P. Ant. de Sérent s'est occupé, eut pour biographe Nicolas, moine de l'abbaye des Saints Crépin et Crépinien, où il eut sa sépulture. — M. de Guyencourt a décrit les restes de l'église des moniales bénédictines de *Berteaucourt-les-Dames*[1].

Le R. P. Jacquin s'est occupé du *De Corpore et Sanguine Domini* de Pascase Radbert[2]. Après avoir rappelé les circonstances qui le déterminèrent à écrire ce traité, il en fait l'analyse et il examine les problèmes que sa lecture soulève. C'est la première monographie théologique consacrée à l'Eucharistie, dans laquelle sont organisées les meilleures citations des Pères. L'auteur manque de l'originalité de Scot Erigène ; il fait bonne figure à côté de Ratramne, Hincmar et Rhaban Maur. Il est, plus qu'eux, personnel dans l'utilisation de ses sources. Le R. P. Jacquin conclut : « Historien sérieux et fidèle, exégète estimable, Paschase Radbert est surtout célèbre comme théologien. Il fut un précurseur et il sut tenir son rôle avec honneur. » — M. Voigt s'est occupé du *Diplôme de Thierry III et et du privilège de 847 pour Corbie*[3].

M. Adrien Huguet a tenté d'éclaircir *Quelques points controversés de l'histoire de Saint-Valery*[4]. — M. Delamotte a publié une note sur *Les religieux de Notre-Dame de Boulogne après la sécularisation de leur abbaye*[5] (1571). — Mgr Lejeune, *La supplique adressée au Pape Martin V par l'abbé de Notre-Dame*[6] afin d'obtenir des indulgences pour les pèlerins. — M. de Rosny, un *Etat des paroisses et couvents de Boulogne en 1790*[7]. — *Le clocher de Saint-Saulve de Montreuil*[8], dont s'est occupé M. Roger Rodière, fut construit par les religieux au XIVe siècle et donné à la ville (1642), qui en fit son beffroi communal. — M. Tison a donné un article sur le *Cierge pascal ou arbre de cire de l'abbaye de Saint-Waast*[9].

L'évêque de Cambrai Lietbert fonda un monastère auprès de l'église du Saint-Sépulcre en 1064. Le village avec l'église et l'autel faisait partie du domaine qu'il lui assigna. Les moines conservèrent cette

---

1. La Picardie historique et monumentale, arr. Doullens, canton de Domart.
2. Revue des sciences philosophiques et théologiques, VIII, 1914, 81-103.
3. Le Moyen-Age, XXVI, 1914, 414-421.
4. Bulletin de la société historique du Vimeu, 1912, 179-192, 200-207.
5. Bulletin de la société académique de l'arrondissement de Boulogne, IX, 1910-1913, 95-98.
6. Ibid., 636.
7. Boulogne, 1913, in-8 ; ext. même recueil, X.
8. Mémoires de la Commission des monuments historiques du Pas-de-Calais, III, 1913, 249-287.
9. Ibid., 3e livraison.

propriété jusqu'au moment de la révolution, M. l'abbé Thelliez a fait l'histoire de cette *terre et seigneurie de l'abbaye de Saint-Sépulcre à Saint-Hilaire-en-Cambrésis*[1] à l'aide d'un cartulaire de ce domaine et des chartes conservées dans divers dépôts de la région. Il donne en appendice de son travail les plus intéressants de ces documents, qui sont relativement nombreux du XII au XIVe siècle et au XVIIIe. La famille seigneuriale de Saint-Hilaire, dont il a pu dresser la généalogue, fut en discussion fréquente avec le monastère, qui finit par lui acheter la mairie du lieu (1318). L'abbaye eut à défendre ses droits contre ses vassaux. Le chapitre de la cathédrale et les chanoines réguliers de Saint-Aubert eurent des procès avec elle. Un terrier, rédigé avec l'autorisation de Louis XV, permet de se rendre compte de son domaine et de ses revenus peu de temps avant sa disparition. Quelques gros propriétaires se partageaient alors tout le territoire. Les Saint-Hilaire furent quelque temps majeurs de la communauté des habitants ; les moines les remplacèrent par leur censier, qui était beaucoup plus docile. M. Thelliez en donne la liste avec celle des échevins. Il fait, en outre, l'historique de l'église et de son village, des biens ou rentes des pauvres, de l'administration des marguilliers. Ce travail équivaut à une monographie soigneusement étudiée dans laquelle l'auteur n'a laissé perdre aucun détail.

Dom Jacques Chombart, abbé du Saint-Sépulcre à Cambrai, résigna sa charge en faveur du procureur de l'abbaye, Dom Baudouin Constant. C'est ce que raconte M. Max Bruchet dans *Une promotion abbatiale, à Cambrai, en 1474*[2]. En 1469, Jean Le Robert avait ainsi passé la crosse de Saint-Aubert à Philippe Bloquel. Les démarches préalables aboutirent promptement auprès du duc de Bourgogne. Il n'en fut pas de même pour l'expédition des bulles pontificalee. Vincent de Rue, chargé de négocier cette affaire en Cour de Rome, a rédigé un *compte pour les dépenses de la promotion de l'abbé Baudouin Constant*, dont l'original est conservé aux archives départementales du Nord. M. Max Bruchet l'a publié intégralement. Cette pièce, qui se termine par le récit de l'avènement du nouvel abbé, présente un grand intérêt. On y constate sur le fait ces abus de la Curie romaine qui allaient provoquer dans les Pays-Bas de 1472 à 1484 une réaction violente ; on alla jusqu'à chercher à interdire l'intervention de Rome dans la collation des bénéfices. Le gouvernement de cet abbé coïncida avec les efforts de

1. Mémoires de la Société d'émulation de Cambrai, LXVII, 115-450.
2. Revue du Nord, V, 1914, 22-51.

Louis XI pour s'emparer de Cambrai et du Cambraisis à la faveur des déboires de Charles le Téméraire. Baudouin Constant dut se réfugier à Bruxelles en 1478. Quand il put revenir dans son monastère (1482), la mort le surprit en route. — M. Bruchet a fait à la Commission historique du département du Nord, le 19 janvier 1914, une communication sur le *rouleau des morts du Saint-Sépulcre*. M. Lemaire en avait fait une le 1er décembre 1913, sur l'*Installation du dernier abbé de Loos*. — Le prieuré de *Notre-Dame de Faumont*[1], fondé par Robert II, comte de Flandre, et sa femme, Clémence de Bourgogne, en 1110, et donné à l'abbaye de Bourbourg, qui leur devait son existence. Les moniales y cherchèrent un refuge en 1649. — M. le chan. Bled, dans ses *Notes sur Dom Joscio Dalennes, dernier abbé de Saint-Bertin*[2], parle de sa famille, de ses études, de son zèle pour le culte de saint Bertin, de sa fuite à Maestricht et en Allemagne pendant la révolution. Il mourut à Nemours, le 9 août 1808, âgé de 72 ans. Nous trouvons là des renseignements sur la conservation des reliques de saint Bertin par les familles Dallennes et Poot, sur Dom Etienne Poot, ami intime de Dom Dallennes, profès du 5 octobre 1773, mort le 13 février 1831 à Saint-Omer; il a son épitaphe dans la chapelle Saint-Bertin de l'église Saint-Denis.

Dans le récit de son *voyage de Saint-Pol à Saint-Omer*[3] (septembre 1779), H. Goudemitz, prêtre, s'étend sur les abbayes qu'il a pu visiter, Blangy, Auchy, Ruisseauville, Wastines, Blandecque et Saint-Augustin-lez-Thérouanne. Il décrit le site et l'église de Clairmarais, dont les bâtiments claustraux sont en fort mauvais état. Tout, à Saint-Bertin, excite son admiration. Le monastère, en grande partie, construit à neuf, les cloîtres, l'église, les remparts ont le plus grand air; les orgues sont d'une beauté ravissante. Le trésor « qu'on ferait un péché mortel de ne pas voir » est riche et beau, il est l'un des plus riches de France. On y voit le fauteuil en or massif fait par saint Eloi pour le roi Dagobert.

Provinces de Rouen et de Tours

M. Le Verdier a publié, en l'accompagnant d'une notice, la *Conver-*

---

1. Bulletin de la Société d'études de la province ecclésiastique de Cambrai, 1913, 237-240.
2. Bulletin de la Société des Antiquaires de Morinie, XIII, 1913, 242-256.
3. Société des Antiquaires de la Morinie. Bulletin trimestriel, XIII, 1914, 276-288.

sion de Pierre Marcha en l'église de Saint-Ouen à Rouen[1]. — M. Et. Deville signale *Deux dalles tumulaires d'abbés du Bec dans l'abbaye de Sainte-Croix de Bernay*[2]. — Sous ce titre, *Reliquiæ*[3], M. Dantu décrit dans son état actuel l'abbaye de Valmont et donne quelques renseignements historiques. — Dans son discours à l'assemblée générale de la Société d'histoire de Normandie, M. H. Omont a communiqué une relation inédite de l'*Invention du Précieux-Sang dans l'église de l'abbaye de Fécamp au XIIe siècle*[4], d'après un ms. de Cambridge. Plusieurs ms. de cette légende existent en Angleterre où la translation d'une partie de la relique dans l'église de Norwick la rendit populaire. Le texte latin, que Dom Guillaume Le Hule traduisit à Fécamp vers 1685, a disparu. — Nous trouvons ailleurs une note sur un *conflit entre l'abbaye de Fécamp et le chapitre de Rouen*[5], relatif à l'église Saint-Gervais, du 6 mai 1671. — M. Reneault a publié une plaquette sur *le logis abbatial de Fécamp*[6]. — M. Paul Lervou, une courte étude archéologique sur l'*église de la Trinité de Fécamp*[7]. — A signaler *Fiscannum, souvenirs historiques et monastiques*[8], par Henry de Normannia ; le *Guide des visiteurs à Montivilliers*[9] ; une *Lettre adressée à Dom Christophe Daubin, moine de Saint-Wandrille*[10].

M. l'abbé Guéry donne une biographie intéressante de *Deux Bénédictins Normands, Dom Louis-Ambroise Blandin* (1760-1848), *Dom Louis-Charles-Magne Fontaine* (1715-1782)[11]. Le premier, né à Aulnay-sur-Odon, le 20 mars 1760, fit profession à l'abbaye du Bec le 31 octobre 1782. On l'envoya plus tard à Fécamp où la révolution le surprit. Il se sauva comme il put, exerça de son mieux le ministère sacerdotal, trouva un refuge à Vire chez son frère, qui était gendarme. Ne voulant pas exposer celui-ci, il s'en alla. Chemin faisant, il fut arrêté à Caen, le 3 avril 1793, et incarcéré. La mort de Robespierre lui valut la délivrance. Dom Blandin avait un heureux caractère et il était poète. Ses

---

1. Société des Bibliophiles normands, Miscellanées, 1913.
2. Bulletin archéologique du comité des travaux historiques, 1912, 435-443.
3. Revue catholique de Normandie, XXXIII, 1913, 263-268.
4. Rouen, 1913, in-8 ; ext. Bulletin de la Société d'histoire de Normandie, 1913, 52-56.
5. Bulletin de la Société d'histoire de Normandie, 1913, 20.
6. Fécamp, Durand, 1914, in-8 de 20 p.
7. Journal de Rouen du 29 décembre 1913.
8. Journal de Fécamp, 11 mars et 10 avril 1913.
9. Montivilliers, 1913, in-8 de 16 p.
10. Revue générale, 1913, 435-436.
11. Revue catholique de Normandie, XXIII, 1914, 289-311.

malheurs le mirent en verve. M. Guéry inscrit dans son étude quelques-unes de ses poésies et de ses chansons. — A signaler une *Notice sur la paroisse de Troarn et Saint-Paire*[1]. — M. Bernard Haussoulier, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, eut à présider, le 31 janvier 1907, la séance annuelle de la Société des antiquaires de Normandie. Il l'entretint des mémoires manuscrits de son oncle ou grand-oncle, Amédée Renée, qui avait eu à l'âge de 18 ans de fréquentes relations avec la dernière abbesse de la Trinité de Caen, Madame de Pontécoulant; il y a des renseignements curieux sur l'état du monastère au moment de la dispersion des religieuses[2].

Dans l'*Histoire de l'abbaye de Lyre*[3], M. L. Régnier continue la description de ce monsstère tel qu'il était au XVII et au XVIIIe siècle. Il s'occupe plus spécialement de l'Infirmerie, qui remontait au XVe siècle, des caves, qui pouvaient être du XIIIe ou du XIVe siècle, et de l'église qui fut reconstruite de 1150 à 1180. — On conserve au collège de Saint-David de Lampeter, pays de Galles, une *Bible copiée dans l'abbaye de Saint-Pierre-sur-Dive*[4] en 1279. — A noter *La cloche de l'ancienne abbaye de Cherbourg*[5]; l'*Inventaire sommaire des Archives départementales de la Manche*, série H, t. III, par M. François Dolbet[6], où sont compris les fonds provenant des abbayes de Fontenay, Hambye et Lessay. — M. Dupont a raconté *Le pèlerinage d'un enfant au Mont-Saint-Michel au XVe siècle*[7]. — On vient d'adresser au public que la question intéresse un *Appel en faveur d'un musée à créer dans une des salles de l'abbaye du Mont-Saint-Michel*[8]. — Dom Grégoire Muller s'est occupé de Dom *Pierre Le Nain*[9], moine de la Trappe.

M. Rostand, qui se livre à un dépouillement de la correspondance de Montfaucon en vue d'une étude sur ce personnage, dans *Quelques documents inédits concernant l'abbaye de Saint-Evroul conservés dans les papiers et les correspondances de Montfaucon*[10], publie trois lettres de Dom Jacques de Pronsac, prieur de l'abbaye, et deux de Dom Louis Le Monnier, religieux de ce monastère (août-novembre 1775). Elles

---

1. Caen, 1913, in-8 de 138 p.
2. Bulletin de la Société des Antiquaires de Normandie, XXVIII, 108 et s.
3. Revue catholique de Normandie, XXIII, 1914, 323-337.
4. Bibliothèque de l'école des chartes, LXXIV, 1913, 743.
5. Le Réveil de Cherbourg, 8 octobre 1913.
6. Saint-Lô, Barbaroux, 1912, in-4 de xxx-376.
7. Lille, Desclée, 1913, in-8 de 188 p.
8. Bulletin de l'art ancien et moderne, 1913, 223.
9. Cistercienser Chronik, XXV, 1913, 33-38.
10. Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne, XXXII, 1913, 394-404.

sont accompagnées de dessins que l'auteur reproduit. Ces documents iconographiques, relatifs à une église détruite, ont pour nous un grand intérêt. — M. L. Duval a publié quelques renseignements sur *La médecine à Saint-Evroul au XIe siècle*[1].

Les notes sur la vie de saint Gildas de M. Oheix[2] complètent heureusement les travaux de Mommsen et de Lot. Il s'est mis à la recherche des variantes que pourraient fournir à cette vie des fragments de textes dont les éditeurs n'avaient pas tiré parti. Il a utilisé une copie d'un lectionnaire de Nantes disparu, la Chronique manuscrite de Saint-Brieux, où l'on a inséré une légende de saint Gildas d'après le bréviaire de Quimper ; une note communiquée probablement par Dom Noël Mars à Mabillon et D'Achery sur une vie manuscrite que possédait l'abbaye de Saint-Gildas des Bois, un fragment d'une autre vie conservée jadis à Saint-Gildas de Ruis, et ce qui nous reste des sources où a puisé l'auteur de la vie de saint Gildas. — Nous devons à M. Oheix la publication d'une copie fragmentaire du *Nécrologe de l'abbaye de Landevenec*[3] faite au XVIIe siècle et conservée dans le ms. 22337 du fonds français de la bibliothèque nationale provenant des Blancs-Manteaux. L'original, qui avait été utilisé par les principaux historiens bretons, a disparu. L'éditeur a soin d'indiquer dans le texte qu'il donne les mentions qu'ils ont pu en faire. — Dans les *chartes inédites concernant la Haute-Bretagne (XII-XVe siècles)*, que publient les *Mémoires de la société archéologique d'Ille-et-Vilaine*[4], nous trouvons la dotation de la chapellenie de Brétignolles, dépendant de Saint-Mélaine (v. 1199), un acte de Robert, abbé de Saint-Jacques de Montfort (1225), un jugement contre les prétentions de l'évêque de Rennes sur les oblations du prieuré de Notre-Dame de Vitré (1278), un mandement de Jean IV concernant le prieuré de Livré (1395).

Dans l'*Histoire d'une petite ville, Hédé*[5], M. Duportal s'étend sur le prieuré de Notre-Dame que l'abbaye de Saint-Mélaine fonda en ce lieu avant le XIIe siècle. Un aveu rendu au Roi le 4 mai 1683, qu'il publie en entier, contient l'exposé des biens et droits dont jouissait le prieuré de temps immémorial. La déclaration faite en 1750 par le prieur

---

1. Argenton, Langlois, 1912, in-16 de 16 p.
2. Nantes, Durance, 1913, in-8 de 37 p. études hagiographiques, IX.
3. Quimper, 1913, in-8 de 19 p. ; ext. du *Bulletin diocésain d'histoire et d'archéologie de Quimper et de Léon*.
4. Mémoires de la société archéologique d'Ille-et-Vilaine, XLIII, 1914, 225-262.
5. *Ibid.*, XLIII, 1914, 349-486.

Dom Nicolas Aubert complète cet état du domaine monastique. L'auteur ajoute à ces deux pièces les renseignements qu'il a pu réunir.

L'abbaye d'Evron, fondée pendant la période mérovingienne, fut détruite par les Normands. Sa restauration est généralement attribuée à Robert de Blois. M. l'abbé Angot voit dans cette attribution une erreur, accréditée par une charte du cartulaire de Saint-Père de Chartres (985), falsifiée avant 1073, et une autre du chartrier d'Evron (989), falsifiée au XIIIe siècle. *Le restaurateur de l'abbaye d'Evron* [1] est comte du Maine et le vicomte Raoul, sur le domaine de qui le monastère se trouvait. M. Angot donne en appendice de son article les chartes qu'il discute. La charte de 989 contient l'énumération des possessions de l'abbaye ; la *critique toponymique* dont il l'accompagne présente l'identification de la plupart des noms de lieux. Elle fait, mieux que tous les raisonnements, ressortir les manœuvres frauduleuses exercées sur ce document. — La *vue ancienne de l'abbaye d'Evron* [2], que M. Passe accompagne d'une note, reproduit une estampe de 1695, d'après un dessin de Le Gay.

L'édition des *Chroniques des Comtes d'Anjou et seigneurs d'Amboise*, que viennent de donner MM. Halphen et Poupardin [3], nous fournit quelques données intéressantes. Les éditeurs se refusent à voir, d'une manière certaine, un abbé de Marmoutier dans Eudes, l'auteur d'une première rédaction aujourd'hui perdue. Quant à Jean de Marmoutier, à qui l'on doit deux rédactions des *Gesta consulum andegavensium*, on ne sait rien de sa vie, sinon qu'il était moine de Marmoutier, qu'il écrivit avant 1173 et qu'il est mort un 14 mars. On lui doit encore une *Histoire de Geoffroy le Bel*, qu'il dédia à Guillaume de Passavant, évêque du Mans. Les *généalogies angevines*, insérées dans ce volume, viennent de Saint-Aubin d'Angers. Les éditeurs ont ajouté aux *Gesta* des textes complémentaires, dont trois au moins appartiennent à l'histoire monastique ; les débuts du monastère de Beaulieu, *p.* 143, la fondation de l'abbaye de la Trinité de Vendôme, *p.* 150, Geoffroi-le-Barbu et les moines de Marmoutier, *p.* 152. Ils les donnent d'après les *Chroniques d'Anjou* de Marchegay et de Salmon.

Les *Quelques notes sur la chatellenie de Resné en Lignières-la-Dunelle* [4], de M. de Castilla, nous renseignent sur les prieurés de Saint-Maurice

---

1. Bulletin de la commission historique et archéologique de la Mayenne, XXIX, 1913, 442-493.
2. Ibid., 362-363.
3. Paris, Picard, 1913, in-8, cxv-316.
4. Revue historique du Maine, LXXIII, 131-143.

de Resné et Saint-Ursin de Lignières. — *Guillaume de Saint-Calais, évêque de Durham*[1] (1096), auquel Dom Guilloreau consacre un article, fut abbé de Saint-Vincent.

La *Société des lettres, sciences et arts du Saumurois* fait dans son bulletin la part très large à l'abbaye de Fontevrault. M. de Chavigny émet quelques hypothèses sur *Fontevraulx ou Fontevraud* et l'*Origine celtique de Robert d'Arbrissel*[2]. Le colonel Picard rappelle une légende sur *La sainte Vierge religieuse à Fontevrault*[3], et dans *La vision miraculeuse de sœur Angeluccia*[4], il fait le récit de la mort d'une moniale fontevriste survenue en 1170. Son article sur *La fontaine miraculeuse de saint Robert*[5] s'appuie sur des ouvrages dénués d'autorité. L'étude de Mme Marthe Peton sur *Robert d'Arbrissel et la fondation de Fontevrault*[6] est meilleure. Le Dr Bontemps consacre une note aux *Prieurés fontevristes d'Angleterre*[7]. — M. Saché, dans une étude *A propos du privilège de sauvegarde de l'Université d'Angers*[8], parle d'un procès de Louis de la Chapelle, prieur de Saint-Clémentin, dépendance de Maillezais. Ce religieux était étudiant en droit canon.

M. Calendini signale les rapports de *Rabelais et de l'abbaye de Turpenay*[9] et M. Grimaud raconte une *Excursion à Turpenay*[10].

Provinces de Bourges et de Bordeaux

M. l'abbé Uzureau publie un récit de la *Démolition de la chapelle de la Vierge à l'abbaye de Bellefontaine*[11], le 26 août 1791, par les gardes nationaux, tiré du Journal du département de Maine-et-Loire. — M. Gaillardon a publié la *Concession par Pierre, vicomte d'Aubeterre, du droit de moyenne et basse justice aux religieux de Saint-Antoine d'Aubeterre* (1768)[12]. — M. Mourier nous apprend les *Découvertes archéolo-*

1. Ibid.
2. Bulletin, IV, 1913, 55-58.
3. Ibid., 49-51.
4. Ibid., 36-40.
5. Ibid., 22-25.
6. Ibid., 67-76.
7. Ibid., 84-85.
8. Mémoires de la société d'agriculture, sciences et arts d'Angers, 1912, 455-466.
9. Les annales fléchoises, XV, 28-30.
10. Touraine artistique, novembre 1913.
11. Anjou historique, XIV, 1913, 168-172.
12. Revue Barbésilienne, 1913, 112.

giques à Saint-Cybard[1] d'une crosse abbatiale du début du XIIIe s., de la pierre tombale de Guillaume Taillefer, gravée au commencement du XIVe siècle, et de carreaux émaillés.

Dans *Christianisme et culture féminine* de la regrettée madame Lucie-Faure Goyau[2], on lira avec plaisir le chapitre consacré à sainte Radegonde et à son monastère de Sainte-Croix. — M. Chastany a rappelé le *vœu des habitants de Saint-Austremoine au Saint-Suaire de Cadouin* (1483)[3]. — M. Jalenques, dans son article sur *Bertrand de Griffeuille en Berry*[4], rappelle la donation de l'église de Céaulmont, cant. Eguzon, arr. La Châtre, Indre, à l'abbaye de la Couronne.

Les archives de l'abbaye bénédictine de Saint-Sulpice de Bourges constituent aux archives départementales du Cher un beau fonds de 650 liasses. Il y avait dans ce dépôt un cartulaire, rédigé vers 1160 au début du gouvernement de l'abbé Cadure. Il a malheureusement disparu dans l'incendie du 13 avril 1859, sauf quelques débris. M. Louis de Kersers ne s'est pas laissé décourager par cette malchance et il a entrepris un *essai de reconstitution du cartulaire de Saint-Sulpice de Bourges*[5]. Les feuillets échappés au désastre lui ont fourni, en tout ou en partie, le texte d'un assez bon nombre de pièces. Il a utilisé pour combler les lacunes, une copie du XVII ou XVIIIe siècle contenant les 32 premières chartes, un résumé et un abrégé du cartulaire faits à Bourges au XVIIe siècle pour les moines de Saint-Germain-des-Prés (*Bib. nat. ms. lat.* 13819), l'*histoire de Saint-Sulpice de Bourges* (1672) par Dom Ch. Le Boyer (*ibid.*, *ms. lat.* 13871), le *Mémoire des Antiquités de Saint-Sulpice de Bourges* (1641) par Dom Audebert (*ibid.*, *ms. lat.* 12698), les archives de l'abbaye et les copies relevées par l'historien du Berry, de Raynal, avant l'incendie. M. de Kersers a pu réunir ainsi le texte ou la trace de 145 chartes. Un supplément contient 31 chartes, qui vont de 1160 à 1194. La charte la plus ancienne est attribuée à Chlodomir, que l'éditeur identifie avec Clovis II. Charles le Chauve, en 855, confirma en les énumérant les possessions et les privilèges du monastère. Ce recueil, comme tous les cartulaires, fait connaître les origines et l'état de cette propriété monastique. M. de Kersers indique les variantes qu'il a trouvées à sa lecture, il fait dans

1. Bulletin de la société archéologique de la Charente, 1912, CXLII-CL.
2. Paris, Perrin, 1914, in-17 de 270 p.
3. Union historique du Sud-Ouest, Congrès de Périgueux, 1913, 41-51.
4. Revue de la Haute-Auvergne, XV, 1913, 232-238.
5. Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre, XXXV, 1912, in-8 de 349 p.

la table des matières les identifications de lieu, il indique l'objet de chaque document. Le lecteur eût souhaité dans une introduction un exposé des privilèges, des libertés, des immunités, des revenus et des droits, dont il ne trouve que la pancarte. Un travail de ce genre, fait à l'occasion de l'abbaye de Saint-Sulpice, eût illustré l'histoire du Berry. L'éditeur se réserve sans doute de nous donner cette étude dans une histoire de la célèbre abbaye berrichonne.

L'église abbatiale de Selles-sur-Cher[1], que M. Marcel Aubert vient d'étudier, fut commencée vers 1100. Elle avait alors des clercs séculiers pour la desservir. Ils la donnèrent à Marmoutier vers 1130 ou 1140. Elle n'était pas encore achevée. Les moines, après quelque interruption, y mirent la main. On reconnaît aisément les traces de cet arrêt du travail et de sa reprise. Les sculptures de l'abside remontent au XIIe siècle. L'une des frises représente la vie de saint Eusice, qui vécut en ces lieux au VIe siècle. Un accident survenu vers 1300 nécessita la reconstruction de la nef et des bas-côtés. Les Huguenots pillèrent l'église en 1562 et mirent le feu au chœur, dont il ne resta que le mur déambulatoire extérieur et les chapelles rayonnantes. Les restaurations qui suivirent furent exécutées dans le goût de l'époque. Les *monuments historiques* ont entrepris sous la direction de M. de Baudot une reconstruction de l'édifice pour le remettre dans son état primitif.

M. Cartier de Saint-René, dans *la seigneurie et l'ancien canton de Saint-Florent-sur-Cher*[2], consacre quelques notes à l'ancien prieuré de Chamfrand (com. Saint-Caprais). — M. A. Granger publie la liste des *Religieux de Chezal-Benoît, pères curés à Chezal-Benoît et à Dampierre*[3] du 1737 à 1789 et 1683 à 1792. — M. Viple a raconté les origines de *L'abbaye de Saint-Léger d'Ebreuil*[4]; elle fut fondée par les moines de Saint-Maixent, qui s'y réfugièrent avec les reliques de saint Léger pendant les invasions normandes. L'auteur énumère dans l'ordre chronologique les donations et les événements, de 971 à 1448. — Il est question du prieuré de Saint-Mayol, dépendant de Souvigny, dans *Une petite ville bourbonnaise. Le Veurdre, ses seigneurs, ses châteaux et leurs possesseurs*, par M. Eug. Le Brun[5]. — M. Bideau a publié *Quelques documents sur Bellenave*[6], où l'abbaye de Menat avait un prieuré.

1. Bulletin monumental, LXXVII, 1913, 387-402.
2. Mémoires de la Société historique du Cher, XXVII, 1913, 1-59.
3. Bulletin de la Société académique du Centre, 1913, 89-9.
4. Bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais, 1914, 41-51.
5. Moulins, Grégoire, 1913, in-12 de 601 p.
6. Bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais, 1914, 16-23.

M. Desdevizes du Désert s'est occupé de *l'abbaye de Mozat*[1]. — M. l'abbé Lissargues, dans sa vie populaire de *Saint Géraud d'Aurillac*[2], a utilisé la vie originale par saint Géraud et l'histoire d'Aurillac de Mgr Bouange. — M. Victor Baubet a pris comme sujet de sa thèse d'archiviste-paléographe les *Etudes historiques et archéologiques sur l'abbaye de la Chaise-Dieu*[3]. — Dans ses *Glanes bas-limousines*[4], M. Champeval a publié des extraits d'un obituaire de Saint-Martial de Limoges et une procuration du prieur de Notre-Dame de Nazareth à Turenne (1603). — M. Mascarel a décrit le tombeau de *saint Etienne d'Obazine*[5]. — A noter une *Notice historique sur l'abbaye de la Règle*[6].

Provinces du Midi

M. Wiederhold continue ses visites de nos archives départementales à la recherche des bulles pour le compte de la *Kœniglichen Gesellschaft der Wissenschaften* de Gottingue. Le fasc. VII de ses *Papsturkunden in Franchreich*[7], embrasse la Gascogne, la Guienne et le Languedoc. Dans son introduction, il indique ce qu'il a trouvé dans chaque fonds. Les documents publiés sont au nombre de 151, empruntés pour la plupart à des chartriers monastiques. En voici la liste par abbaye : Alet (n° 27), Eugène III, 1145; Aubrac (115), card. Henri d'Albano; Béziers, Saint-Afrodise (103), Alexandre III, 1160-1176; Blaye, Saint-Romain (18, 76, 146), Innocent II, 1135, Alexandre III, 1169, Clément III, 1190; Bonlieu (99), Alexandre III, 1178; Bonnecombe (108), id., 1179; Bonneval (59, 131, 132, 136) id., 1162, Lucius III, 1184-1185, 1185; Bordeaux, Sainte-Croix (4, 5, 9, 63, 64, 71, 73, 105) Grégoire VII, Urbain II, 1099, Paschal II, 1106, Alexandre III, 1163-1164, 1166-1167, 1166-1179; Boulbonne (117, 138, 142, 151), Lucius III, 1182, 1186, Clément III, 1188, Célestin III, 1191-1198; Bozouls (58), Alexandre III, 1162; Carennac (87), Alexandre III, 1175; Castres (96), id., 1164-1176; Chirac (82, 91), id., 1170, 1160-1176; Condom (62, 94), id., 1163, 1160-1176; Conques (12), Callixte II, 1119; Eysse (28, 29, 30), card. Albéric d'Ostie, 1138-1146;

1. Notre Pays, décembre 1912.
2. Aurillac, imprimerie moderne, 1912, in-12.
3. Ecole nationale des chartes. Position des thèses, 1914.
4. Bulletin de la Société archéologique de Brives, XXXV, 1914, 492-493, 501.
5. Notes d'art et d'archéologie, 1913, 97-100.
6. Limoges illustré, 1er février 1912.
7. Berlin, Weidmann, 1913, in-8 de 201 p.

Figeac (33, 120), Eugène III, 1147, Lucius II, 1182-1183; Fontfroide (98, 116), Alexandre III, 1171, card. Henri d'Albano; Gigean (53, 55, 81, 84), Alexandre III, 1162, 1170, 1171-1172; Gimont (37, 52), Eugène III, 1153, Alexandre III, 1162; Grandselve (57), Alexandre III, 1162; La Case-Dieu (23), Célestin II, 1143-1144; La Cour-Dieu (139), Lucius III, 1186; La Garde-Dieu (54), Alexandre III, 1162; La Grande-Sauve (65-68, 78, 135), id., 1163, 1164, 1165, 1169, 1185; La Grasse (2, 3), Victor II, 1056-1057, Alexandre II, 1062-1073; Moissac (8), card. Richard, évêque d'Albano, 1106, Paschal II, 1107; Mont-Saint-Jean (42), Adrien IV, 1156; Psalmodi (21, 125), Innocent II, 1139, Lucius III, 1183; Saint-Antonin (89, 101, 129), Alexandre III, 1175, 1159-1170, Lucius III, 1184; Saint-Emilien (49), Adrien IV, 1156-1158; Saint-Geniès (75), Alexandre III, 1168-1169; Saint-Guilhem (60, 81), Alexandre III, 1162, 1170; Saint-Macaire (72), Id. 1160; Saint-Martin du Canigou (83, 106), Id., 1171, 1178-1179; Saint-Tibery (13), Callixte II, 1123; Seillon (124), Lucius III, 1183; Sorde (40), Eugène III, 1153; Sorèze (22), Innocent II, 1143; Vabres (11), Paschal II, 1116; Valmagne (56, 134), Alexandre III, 1162, Lucius III, 1185; Verteuil (109), Alexandre III, 1179. Quelques bulles, concernant d'autres monastères, ont trouvé place dans ce recueil : La Ferté (31), Eugène III, 1146; Novy (69), Alexandre III, 1165; Prémontré (93, 113, 114), id., 1160-1176, 1171-1181; Saint-Denis en Broqueroie (112), id., 1169-1181; Soissons, Saint-Léger (16, 17), card. Mathieu d'Albano, 1129, Innocent II, 1131.

M. le chanoine Albe et M. Viré terminent la monographie du *prieuré-doyenné de Carennac*[1] par quelques chapitres sur la paroisse et la révolution. La paroisse, qui avait pour patrons saint Pierre et saint Foi, usait de l'église priorale; la chapelle Notre-Dame du cimetière est conservé. Saint-Laurent de Maniagues, situé dans la commune de Carennac, était un prieuré dépendant de l'infirmerie. M. Albe nous donne tous les renseignements qu'il a pu recueillir sur la fin du monastère, la dispersion de la communauté et l'aliénation du domaine — M. Degert a cherché ce qui intéresse *Les maisons bénédictines de Gascogne dans les « Mémoires » de Dom Audebert*[2]. MM. Servière et Piel nous apprennent que *le Chapitre* de Saint-Jean de Latran « seigneur de Guyenne »[3] avait des droits sur l'abbaye de Clairac. — Nous

1. Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze. Brive, XXXV, 1913, 301-352.
2. Revue de Gascogne, LIV, 1913, 452-453.
3. Ibid., 337-341.

trouvons, dans *Les Notes* de M. Mignon *pouvant servir à reconstituer l'histoire de l'abbaye de Sauvelade*[1], l'acte de fondation, les travaux exécutés par l'abbé Camps et une traduction de la demande d'affiliation à l'ordre de Cîteaux. — M. Fr. Galabert a donné une étude *sur la date de quelques actes relatifs à Moissac et notamment à ses possessions dans l'Auvergne*[2]. Il s'agit d'abord de la renonciation d'Alphonse Jourdain, comte de Toulouse, à la fonction d'abbé-chevalier à Moissac. Cet acte s'est passé de 1127 à 1135. L'étude qu'il a dû faire pour fixer cette date a mis l'auteur à même d'examiner un autre acte, malheureusement attribué au XIIe s. C'est une donation de l'alleu de Linars, des églises de Saint-Anastasie et de Saint-Saturnin de Valuéjols en Auvergne par Léger et sa femme Adalbergue. La pièce, qui est de mai 804, est reproduite aux pièces justificatives. Le chartrier de Moissac possède deux documents plus anciens, la donation de Nizezius à Leutade, qui est de 680, et la donation de Bioule, qui est de 783. Nous trouvons en appendice une bulle de Paschal II, 19 juillet 1107, confirmant à Moissac ses possessions de Valuéjols que Conques lui contestait. A l'occasion de ce travail, M. Galabert fait observer que les historiens de Moissac n'ont pas mis à contribution ses archives. Ce qui revient à dire que l'histoire de cette abbaye est à recommencer. — Dans son livre de bonne et forte vulgarisation, *Saint-Antonin, Pages d'histoire*[3], M. Latouche rappelle les origines de cette localité, la fondation de son monastère et la donation que Pépin le Bref lui fit de celui de Saint-Théodard, le futur Montauban.

Dans *les origines de l'abbaye d'Ardorel au pays castrais*[4], M. le Baron de Blay de Gaix accepte la date 1124 proposée par les auteurs de la *Gallia christiana* pour cette fondation de Cécile de Provence, épouse de Bernard-Aton, vicomte d'Albi. Les premiers religieux étaient des disciples du B. Girard de Sales; la communauté embrassa dans la suite la règle cistercienne. Un procès engagé devant le Sénéchal entre l'abbé Elie III et les consuls du village de Caucalières (1282) amena la production de douze actes de propriété, qui furent insérés dans la sentence arbitrale en 1286. Au moyen de la charte de fondation et de ces pièces, l'auteur de cet article dresse la liste des abbés qui gouvernèrent le monastère durant le premier siècle de son histoire, celle des seigneurs qui le prirent sous leur protection, et un état du domaine

1. Revue historique du Béarn, III, 1912, 385-400.
2. Annales du Midi, XXV, 1913, 409-429.
3. Montauban, Masson, 1913, in-8 de 91 p.
4. Albia christiana, XI, 1914, 201-211.

monastique primitif. Il donne les documents en appendice. — M. Rivière dans ses *Etudes d'hagiographie albigeoise. La première vie de sainte Sigolène*[1], expose les conclusions auxquelles est arrivé M. Lévison dans son travail sur la vie de cette sainte.

Pons de Chefdenier, notable toulousain, donna sa maison et ses biens à l'abbaye de Grand-Selve pour fonder à Toulouse une hôtellerie destinée aux religieux de ce monastère et aux moines de l'Ordre de Cîteaux. Ce fut l'origine du collège de Saint-Bernard, dont le chartrier est conservé aux archives départementales de Toulouse. Sa pièce principale est le cartulaire du fondateur (1225-1228). Dom Robert Trilhe vient de publier sous ce titre *La bibliothèque et le trésor du collège cistercien de Saint-Bernard de Toulouse en 1491*[2], un inventaire des livres et des vases sacrés de cette maison. Elle avait alors pour proviseur Pierre Duval ; et l'abbé de Grandselve était Georges d'Amboise. Dom B. Trilhe n'a pu retrouver aucun des manuscrits inventoriés à la bibliothèque de Toulouse. — M. l'abbé Auriol a signalé *le sceau d'un prieur de Notre-Dame de la Daurade à Toulouse*[3]. — *Les anciens plans et coupes de l'église de la Daurade*[4], que signale M. de Lahondès, sont contemporains de la construction de l'église actuelle ; il y a des croquis d'un projet d'église (1775) qui n'a pas été complètement exécuté. — Dans *les religieuses de Salenques à Montesquieu-Voloutre après la destruction de leur couvent par les Huguenots en 1574*[5], M. Pasquier nous apprend que les consuls de Montesquieu constatèrent, à la demande de l'abbesse, Miramonde de Lauriston, la misère des religieuses et ses causes en 1599. — Dans *L'abbaye de Notre-Dame d'Eaune en Comminges*[6], M. Garrigues recherche l'époque de la fondation, qu'il place entre 1120 et 1122 ; il nous apprend ensuite que, pendant les guerres de religion, les Calvinistes ne saccagèrent ni le monastère, ni les archives, ni le trésor. — M. Cl. Perroud, dans *L'école de Sorèze pendant la révolution*[7], raconte les efforts de Dom François Ferlus pour continuer à enseigner la jeunesse. Il dut transformer en école privée son ancienne école militaire. L'auteur de cet article a utilisé des documents d'archives. — M. Pélissier, dans *le temporel de l'abbaye de Saint-Volusien de*

1. Albia christiana, X, 1913, 401-426.
2. Bulletin archéologique de la société archéologique de Tarn-et-Garonne, XL, 1912, 223-2[illegible]7.
3. Bulletin de la société archéologique du midi de la France, 1912, 365.
4. Ibid., 63.
5. Bulletin de la société ariégeoise des sciences, XIII, 1913, 280-283.
6. Revue de Comminges, XXVII, 1912, 133-150, 255-270.
7. Revue des Pyrénées, XXII, 1910, 593-633.

Foix à la révolution[1], donne la liste des immeubles vendus comme biens nationaux et un état des revenus des deux menses. — La *Note sur une inscription de l'abbaye de Saint-Genis-des-Fontaines*, Pyrénées-Orientales[2], de M. Fr. Galabert, se rapporte à la pierre tombale de l'abbé Gaubert (1212-1234) ; elle a été vendue par le propriétaire actuel des bâtiments claustraux.

M. Bougette continue son étude sur *Puéchabon*[3], prieuré d'Aniane. — M. Baume s'est occupé des *Cartulaires d'Aniane et de Gellone*[4]. — Dans sa *monographie de Montpezat*[5], M. de Vignet de Vendeuil s'occupe d'un prieuré qu'y possédait l'abbaye de Saint-Gilles. — M. J. Ch. Roman publie les règlements édictés par l'abbé Dom Abel de Sautereau pour *la réforme de Boscodon*[6] *en 1621*. — A noter une histoire de l'abbaye de Lérins publiée en Angleterre[7].

Provinces de l'Est

L'histoire des sécularisations d'abbayes, depuis la fin du concile de Trente jusqu'à la fameuse Commission des Réguliers, qui prépara de son mieux les ruines de la révolution, devrait tenter nos érudits. Les documents abondent dans les archives départementales, aux archives des affaires étrangères de Paris et à Rome. M. Th. Marley s'applique, dans *Une sécularisation au dix-septième siècle*[8], à raconter la fin de l'abbaye lyonnaise d'Ainay. Il ne fallut pas moins de cinquante-sept ans pour obtenir cette transformation du vénérable monastère en une collégiale (1628-1685). Ce furent les religieux qui prirent l'initiative, et ils ne cessèrent, un demi-siècle durant, de solliciter leur sécularisation par tous les moyens dont ils disposaient. L'archevêque de Lyon, de Neuville, prit l'affaire à cœur. Louis XIV mit sa diplomatie en mouvement pour l'obtenir. Il dut, à la fin, se montrer fort énergique. Les D'Estrées le secondèrent de leur mieux. L'opposition à ces démarches

1. Bulletin de la société ariégeoise des sciences, XIII, 1913, 261-279.
2. Bulletin de la société archéologique du Midi, 1912-1913, 85-88.
3. Revue historique du diocèse de Montpellier, IV, 29-36, 57-69, 193-206, 257-270, 345-353, 402-412, 541-550.
4. Ibid., IV, 69-81, 106-113.
5. Revue du Midi, XXVI, 1912, 303-307, 497-507, 669-677.
6. Bulletin de la société d'étude des Hautes-Alpes, 1913, 201-225.
7. The history of the Islands of Lerins, the monastery, Saints and Theologians of Saint Honorat, by Cooper-Marsdin, *Cambridge*, 1913, *in-8*.
8. Etudes, revue fondée par les Pères Jésuites, CXXXVII, 354-376.

provenait de l'ordre de Cluny et des procureurs de la Congrégation de Saint-Maur. Ces derniers ne faisaient que remplir un devoir en luttant contre cette tendance à séculariser les monastères. Il valait cent fois mieux les réformer. Mais l'archevêque de Lyon ne se souciait guère d'avoir des Mauristes dans son diocèse. Les Procureurs payèrent d'une disgrâce leur zèle. — Le *Supplément à l'histoire de Cruas*[1], que publie M. Silvius, se rapporte à la décadence de l'abbaye et à la suppression de la communauté monastique. — M. Joseph Roman a expliqué devant la Société des Antiquaires de France[2] comment une confusion a pu faire attribuer à saint Chef (*Theudarius*), fondateur d'une abbaye en ce lieu au VIe siècle, un reliquaire contenant la tête de saint Thibaud, archevêque de Vienne. Le reliquaire a été fait vers 1362.

M. Lavanelez, dans *La Sainte Maison de Thonon et le prieuré de Saint-Geoire*[3], près Chambéry, nous dit que ce prieuré fut uni à la Sainte Maison de 1601 à 1675. — M. Gavard a publié avec une introduction et des notes l'*Obituaire de l'abbaye de Sixt*[4], occupée par des Chanoines réguliers. — L'article de M. Tournier sur *Saint-Rambert en Bugey*[5] à la fin du XVIIe siècle et au commencement du XVIIIe intéresse l'abbaye de ce lieu. — M. l'abbé Dementhon, dans une *Promenade à Ambronay et à Varez*[6], le 3 septembre 1912, fait l'histoire et la description de l'abbaye d'Ambronay. — La *monographie de Villebois*[7], par M. Joly, fait sa place au prieuré de Saint-Pierre, qui existait en cette localité.

L'abbaye de Cluny a fourni matière à quelques travaux. Dans *Odo, der erste Cluniacenser Magister*[8], M. Leo Kolmer s'occupe de la formation intellectuelle de saint Odon, de ses lectures, de sa méthode, du but moral qu'il poursuivit et de ses préoccupations surnaturelles. — M. Rose Graham a étudié les *relations de Cluny avec quelques autres foyers de la réforme monastique*[9]. — M. Marc Moral a fait de sa thèse sur *la langue des chartes de Cluny*[10] au Xe siècle, une contribution à la chronologie des phénomènes linguistiques romans. — Notre collabora-

1. Revue du Vivarais, XXI, 1913, 433-438.
2. Bulletin, 1913, 100-104.
3. Documents publiés par l'Académie de Savoie, VIII, 1913, 1-63.
4. Mémoires et documents de l'académie salésienne, XXVI, 1913.
5. Le Bugey, II, 1912, 654-675.
6. Ibid.
7. Ibid., III, 238-297.
8. Deggendorf, 1913, in-8.
9. Journal of theological studies, 1914, 180-195.
10. Ecole nationale des chartes. Position des thèses, 1914.

teur, M. l'abbé Martin, a réuni les matériaux d'une *bibliographie liturgique de la France*. Il se borne aux livres imprimés. La *Revue Mabillon* lui donne avec grand plaisir l'hospitalité pour la partie de son travail, qui concerne les ordres monastiques ou canoniaux. La *Bibliographie liturgique de l'abbaye de Cluny* a été publié dans le Recueil formé à l'occasion du *Millénaire de Cluny*[1]. Elle comprend 39 articles. Le titre de chaque volume est donné intégralement. Aucune des indications qu'aiment les bibliographes n'est négligée. L'auteur indique les dépôts où se trouvent les exemplaires avec leur cote, s'il y a lieu. — Dans sa *note sur les chapiteaux de Cluny*[2], M. Contenson revient sur une étude parue dans la *Revue de l'art chrétien* ; il fait remarquer que c'est le seul monument lapidaire signalé jusqu'à ce jour, établissant l'esthétique des modes du chant ecclésiastique.

M. Albert Bernard raconte *Le sac et le pillage de l'abbaye de Tournus par le capitaine Poncenat et son armée*[3] en août 1562. — *L'église du prieuré de Marcigny*, dont s'est occupé M. Mouterde, fut construite par saint Hugues ; elle subit des remaniements jusqu'à sa démolition pendant la révolution. Ce qui en reste a servi d'écurie et de fenil. On vient de le transformer en presbytère. L'histoire de cette église est connue par les actes de visites. — Notons l'article de M. Eggée sur *le monastère de Salles en Beaugolais*[4]. — Dans les *Travaux d'agriculture sur un chapiteau de Vézelay*[5], M. Banchereau propose, au lieu des interprétations données précédemment, la suivante : enfumage, chasse et taille des ruches. C'est plus vraisemblable que le criblage du grain ou les travaux de la vendange. — M. Bégule a donné une nouvelle édition de *l'abbaye de Fontenay et l'architecture cistercienne*[6]. — Dans *l'abbaye royale de Belmont*[7], M. Bourbelin, qui était à même de donner une histoire complète de cette fondation de l'abbaye cistercienne de Tart (1126), s'est borné à une esquisse bourrée de faits. Ses renseignements sont sûrs ; il a fait un bon usage des chartes. Il reproduit le plan du monastère en 1776 et ce qui reste du mobilier sacré. — L'auteur de l'article sur le *Titel des Abtes von Citeaux*[8] fait connaître les titres que

---

1. Mâcon, Protat, 1910, in-8.
2. Bulletin de la société archéologique de Tarn-et-Garonne, XL, 1912, 263-265.
3. Bulletin de la société des amis des arts de Tournus, XIV, 1914, 12-82.
4. Bulletin des métiers d'art, 1912, 136-144.
5. Bulletin monumental, LXXVII, 1913, 403-411.
6. Paris, Laurens, 1913, in-16 de 128 p.
7. Mémoires de la société d'histoire de Langres, IV, 1912, 1-64.
8. Cistercienser-Chronik, XXVI, 1914, 65-68.

reçut dans l'ordre cistercien l'abbé de l'abbaye mère (*matris omnium*). On trouve *Dominus Cistercii* ou *Cisterciensis*, *Dominus abbas Cisterciensis*, *Venerabilis Pater Cisterciensis*, *Supremus Ordinis Pater*, *Totius Ordinis pater universalis*, *Abbas generalis* ou *universalis*, *Abbas abbatum*. Le titre de général souleva des difficultés.

M. G. Mitlake a consacré deux articles à saint Colomban, abbé de Luxeuil, *The rule of saint Columban*[1] et *Saint Columban and the school of Luxeuil*[2]. — On doit à M. Tournier *Le miracle de Faverney vu et raconté par un protestant de Montbéliard*[3]. — M. Scheurer a publié une *Légende du prieuré de Tierbach, trouvée dans une liasse de papiers datant de la restauration*[4]. — *L'enclave lorraine en Alsace. Liepvre et l'allemand Rombach*[5], dont M. Duvernoy s'est occupé, était une dépendance de l'abbaye de Saint-Denis, qui l'avait reçue de Fulrade. — M. Ohl, dans *Un document sur Moyenmoutier à Urbache*[6], publie un règlement de Dom Galavaux, abbé de Moyenmoutier, fixant le casuel des vicaires à Hurbache (1665). — M. Favier a publié une *Note sur l'Obituaire de Sainte-Marie-aux-Bois*[7], conservé à la Bibliothèque de Nancy. — M. l'abbé Didier Laurent, dans *Bonneval et Flabémont*[8], nous dit que Bonneval dépendait de l'abbaye prémontré de Flabémont. — *L'Inventaire de l'abbaye d'Estival*[9], que nous devons à M. Favret, comprend l'état des meubles et immeubles en 1790-1791. — Signalons la belle publication de M. H. Bernard sur *Saint-Mihiel*[10]. — *La Harouille au prieuré de Cons-la-Grandville*[11], dont M. L. Hubert s'est occupé, est un usage se rattachant à une distribution que les moines faisaient aux pauvres, le lundi gras. Ce qui fut une occasion d'assemblées, de réjouissances publiques et aussi de scandales. Les moines voulurent supprimer la Harouille en 1613 ; les seigneurs du lieu protestèrent. L'affaire fut portée au Parlement de Metz, qui la trancha en 1656. — Dans le *Vallon béni*, revue mensuelle du pèlerinage et de la paroisse de Benoîtevaux, nous avons article par article une histoire de l'abbaye, qui fut le berceau du sanctuaire. L'histoire de l'abbaye de Juvigny a également sa part dans le *Bulletin de l'association amicale des anciens élèves du pensionnat de Juvigny*.

---

1. The ecclesiastical Review, XLIX, oct. 1913, 445-446.
2. Ibid., 533-552.
3. Besançon, 1913, in-8.
4. Bulletin de la Société belfortaise d'émulation, XXXI, 1912, 173-180.
5. Mémoire de l'Académie Stanislas, 1911-1912, 55-136.
6. Pays lorrain, 1913, 286-288.
7. Bulletin de la Société d'archéologie lorraine, 1913, 102-111.
8. Ibid., 1912, 162-165.
9. La Révolution dans les Vosges, VI, 1913, 227-252.
10. Nancy, 1912, in-4 de 123 p. et 122 grav.
11. Paris, 1912, in-8.

Variétés

MONASTERIUM AGAUNENSE, *Études critiques sur les origines de l'abbaye de Saint-Maurice en Valais*, par M. BESSON. Fribourg, Fragnière, 1913, in-8 de 209 p.

M. Besson poursuit ses études sur l'histoire religieuse de la Suisse romande. L'abbaye de Saint-Maurice devait solliciter son attention ; car il n'y eut pas dans ce pays d'institution plus populaire. Ses origines sont abordées par deux voies différentes ; pendant que M. le chanoine Bourban exhume, par des fouilles habilement conduites, les vestiges archéologiques, M. Besson soumet à une critique sérieuse les sources écrites. Une première dissertation est consacrée à la *Passio Martyrum Agaunensium*. On s'en est beaucoup occupé ces derniers temps ; et les conclusions les plus radicales semblaient prévaloir. M. Besson y reconnaît des éléments historiques et légendaires, qu'il s'efforce de démêler. Mais il s'attache au fait central, qui est la découverte des reliques et leur translation vers 360-370. Après avoir groupé les quelques renseignements que l'on trouve sur le Valais du IVe au VIe siècle, il rappelle ce que l'on connaît des sept évêque de la région, dont le nom nous a été conservé, et qui sont antérieurs à 600. — Des clercs assuraient le service liturgique de la première église où furent déposées les reliques des Saints ; mais ils ne formèrent pas une communauté monastique. La fondation du monastère est l'œuvre du roi burgonde saint Sigismond ; il fut inauguré solennellement le mardi 22 septembre 515. M. Besson n'a aucune peine à écarter définitivement les opinions contraires. Il refuse, après Mabillon, de voir dans la *Regula Tarnatensis* la norme des moines d'Agaune. Il voit dans la *Vita Abbatum Agaunensium* l'œuvre loyale d'un contemporain. Par ces dissertations, l'auteur du présent ouvrage a déblayé le terrain devant lui et le problème des origines d'Agaune se trouve simplifié.

La peinture à l'abbaye du Parc et catalogue historique et descriptif des tableaux, par le chan. JANSEN. Louvain, 1913, in-8 de 102 p.

La collection des tableaux que possède l'abbaye prémontré du Parc, près Louvain, ne déparerait pas un musée de grande ville. Ce n'est cependant qu'une partie des richesses artistiques qu'elle possédait au moment de sa suppression par Joseph II (1789). Dans une introduction à son catalogue, M. le chanoine Jansen rappelle que les abbés du Parc furent au XVIIe et au XVIIIe siècle les mécènes intelligents et généreux des peintres. Ils leur commandèrent des travaux et achetèrent leurs œuvres. Cette tradition avait des racines dans l'histoire de l'abbaye ; les arts y furent toujours en honneur. M. Jansen en fournit les preuves. Il lui suffit de faire une allusion rapide aux manuscrits enluminés provenant de son *scriptorium*, aux vitraux, aux peintures murales, etc., précédemment exécutés.

Schematismus Religiosorum Ordinis Sancti Benedicti de Sacro Monte Pannonia (1913-1914), Jaurini, 1913, in-8.

Ce tableau de la grande abbaye bénédictine hongroise fondée au lieu où la tradition place le berceau de saint Martin, met sous nos yeux l'état actuel de cette maison avec ses abbayes filiales, ses collèges, ses paroisses, son personnel et son administration. Une notice historique succincte fait connaître le passé de l'abbaye et de ses dépendances. Une notice d'allure plus administrative fait connaître le fonctionnement de chaque office. Les fidèles confiées aux soins des religieux sont au nombre de 46875. Le chiffre des élèves qui fréquentent les divers collèges dépasse deux mille. Il y a dans l'archimonastère, ses cinq abbayes, ses collèges et ses paroisses, 156 moines prêtres, dont 97 sont occupés par l'enseignement, et 31 par le ministère paroissial, 30 clercs de vœux simples, 39 clercs n'ayant pas encore fait profession et 12 novices.

Une page nouvelle de l'histoire de la Trappe d'Oka, Montréal, Beauchemin, 1913, in-8 de 64 p.

L'application des lois existantes faite en 1881 aux ordres religieux fut l'occasion pour l'abbaye cistercienne de Bellefontaine, au diocèse d'Angers, d'envoyer une colonie au Canada. La terre et la race étaient bonnes. L'installation d'Oka fut érigée en abbaye le 28 août 1891 sous le nom de Notre-Dame du Lac des Deux-Montagnes. Le premier abbé Dom Antoine Oger fonda un institut agricole, devenu très prospère. Les vocations monastiques abondèrent. Les moines purent rebâtir leur monastère détruit par un incendie en 1902. La consécration de la nouvelle église eut lieu le 21 août 1906. Dom Antoine avait dû fonder en 1892 le prieuré de Notre-Dame de Mistassini au Lac Saint-Jean. Dom Pacôme Gaboury, prieur de ce nouveau monastère, a été élu abbé de Notre-Dame du Lac après le décès de Dom Antoine (24 octobre-13 novembre 1913). Son élection et sa bénédiction sont racontées dans la brochure que nous présentons aux lecteurs de la Revue Mabillon.

DOM BESSE.

The Scottish monasteries of Old. A brief account of the Houses which existed in Scotland, before the Protestant Reformation, for Monks following the Rule of St Benedict, by Michael Barrett, O. S. B., monk of St Benedict's Abbey, Fort Augustus. Edinburgh, Otto Schulze, 1913, in-12 de x-224 p., avec une carte.

Avant de passer au « pur évangile » de Knox, l'Écosse du XVIe siècle comptait de nombreux établissements religieux où, en dépit d'un certain affaissement dans la discipline, la vie canoniale et monastique

continuait à jouir des restes d'une belle vigueur. Au surplus, les ruines qui aujourd'hui encore jonchent le sol — magnifiques parfois dans leur désolation — proclament à elles seules la puissance de l'ancien état des choses et attestent non moins éloquemment la munificence des générations éteintes en faveur de l'antique religion. Il est remarquable cependant que ce n'est pas de son propre sein, que l'Ecosse a tiré les éléments qui, chez elle, ont vivifié l'ascétisme sous ses diverses formes d'existence. Elle a dû emprunter au dehors et, pour m'en tenir aux divisions de l'étude de Dom Barrett, je ne citerai ici comme exemple que les divers Instituts régis par la Règle bénédictine, qui ont fleuri dans ce pays.

C'est une princesse anglo-saxonne, Marguerite, la sainte compagne de Malcolm III, qui, à la fin du XIe siècle, appela à Dunfermline les fils de saint Benoît — et cette première colonie de moines venait de Durham. D'autres arrivèrent de Reading et se fixèrent dans l'île de May, à l'embouchure du Forth. Au cours du siècle suivant apparurent tour à tour les disciples de Bernard de Tiron, les Cisterciens, les Clunisiens et puis, tout aux débuts du XIIIe siècle, les religieux de la Congrégation du Val-des-Choux. Les gens de Tiron avait été précédés par leur renommée dans le pays qu'ils venaient habiter. Le roi David Ier, leur grand bienfaiteur, les installa à Kelso, d'où ils essaimèrent à Arbroath, à Kilwinning, à Lindores, à Lesmahagow et à Fyvie. L'expansion cistercienne devait être plus vigoureuse encore et c'est à Rievaulx, dans le Yorkshire, que fut emprunté le personnel de Melrose, la première abbaye écossaise de moines blancs. Melrose à son tour fonda Newbottle, Kinloss, Cupar et Balmerino. Kinloss elle-même eut deux filles : Culross et Deer. Dundrennan, sœur cadette de Melrose, ne compta par contre dans sa filiation que les deux maisons de Glenluce et de Sweetheart. Saddell enfin par Rushen, d'où elle tirait origine, se rattachait à la lignée de Savigny.

Les Clunisiens furent appelés en Écosse par Gautier Fitz-Alan, l'ancêtre des Stuarts, qui s'était adressé au prieur de Wenlock (Shropshire) pour obtenir les quatorze moines auxquels il confia sa fondation de Paisley. Mais ces nouveaux venus n'eurent pas le succès des Cisterciens. Crossraguel, Dulmullen et Fail demeurent, avec Paisley, les seules *filiales* écossaises de Cluny. Même remarque pour les religieux de l'Ordre du Val-des-Choux, dont pourtant le genre de vie tenait à la fois et de celui de Cîteaux et de celui de la Chartreuse. Pluscarden, Ardchattan et Beauly dépendaient de cet Institut.

Nous devons savoir gré à Dom Barrett d'avoir écrit son livre. Le sujet est présenté simplement, en style clair, avec des divisions nettes. L'information abondante et discrète ne pèche ni par défaut de critique, ni par étalage de science. Les *Scottish monasteries of Old* remplacent avantageusement les monographies démodées de Spottiswood et de Walcott ; aussi désormais ne sera-t-il plus permis de s'occuper de l'histoire monastique d'Écosse sans tenir compte de la consciencieuse étude du bénédictin de Fort-Augustus.

D. Léon Guilloreau.

Die heilige Hildegard von Bingen, par M. l'abbé May. Kempten et Munich, Kosel, 1911, in-8, XII-564 pp.

Etude destinée à faire connaître au grand public les résultats des travaux publiés en ces dernières années sur Ste Hildegarde. L'auteur, dont l'information est très étendue, a divisé son ouvrage en trois livres : la formation, l'influence, la fin de la sainte. Le livre II de beaucoup le plus long et le plus important présente sous tous ses aspects l'œuvre et l'activité de la sainte. L'action dans le monastère, les écrits sur les sciences naturelles, les poésies, la doctrine mystique, la correspondance, les relations avec les princes et les papes, sont étudiés brièvement mais avec clarté et compétence. Le livre de M. May est actuellement le meilleur ouvrage d'ensemble sur Ste Hildegarde.

Im Tale der Wunderblume von Helfta, par M. Guido Hassl. Mergentheim, Ohlinger, 1913, in-8, 262 pp.

Etude sur la vie et la doctrine de Ste Gertrude et des deux Stes Mechtilde avec une notice intéressante sur l'histoire et les bâtiments du monastère d'Helfta.

Die Klostergrunderrschaft Heisterbach, par le Dr Henri Pauen. *Beitrage zur Geschichte des alten Monchtums thef*, t. 4. Munster, Aschendorff, 1913, in-8, XI-218 pp.

Etude sur la propriété foncière et l'administration des domaines de l'abbaye cistercienne d'Heisterbach durant les deux premiers siècles (XIIIe-XIVe) de son histoire. L'auteur a surtout utilisé les nombreux documents publiés en 1908 par le Dr Schmitz, il en a tiré une histoire de la formation du domaine, une description des divers groupes de propriétés, une très intéressante étude sur l'administration, l'exploitation, les diverses redevances. On peut suivre dans cet exposé les transformations de la vie cistercienne aux XIIIe et XIVe siècles. Une dernière partie est consacrée à la situation du domaine monastique dans l'état : charges et privilèges. Ce travail est une bonne contribution à l'histoire économique et religieuse des pays rhénans et prend bonne place dans la collection des *Recherches sur l'histoire de l'ancien monachisme et de l'ordre bénédictin.*

Die Kloster Bayerns am Ausgange des Mittelalters, par M. Heldvœin. Munich, Lindauer, 1913, in-8, XV-202 pp.

Etude très intéresante appuyée sur un grand nombre de documents publiés ou inédits, en particulier sur les actes de visite. M. Heldvœin y examine la situation intérieure des monastères bavarois à la fin du Moyen-Age après les premiers mouvements de réforme catholique. Il décrit successivement le culte liturgique, les œuvres de bienfaisance, l'activité scientifique, les constructions et le rôle artistique, enfin les observances religieuses. Une quantité considérable de renseignements

ont été recueillis par l'auteur qui reste très modéré dans ses jugements. Il constate l'état florissant des monastères au point de vue extérieur et examine dans quelle mesure des points d'observance ont fléchi. On remarquera des pages bien intéressantes sur la composition des bibliothèques monastiques.

Die Mittelalterlichen Stiftsurbare des Erherzogtums Osterreich ob der Enns, par M. Schiffmann, t. II. Vienne et Leipzig, 1913, in-8, 617 pp.

Edition des états de revenus des monastères de la Haute-Autriche au moyen-âge. Les textes publiés dans ce volume se rapportent aux abbayes bénédictines de Garsten, Gleinth et Kremmsmunster (qui occupe à elle seule les deux tiers du volume), à l'abbaye des cisterciennes de Schlierbach, au monastère des chanoines réguliers de Spital. — La plupart de ces documents sont du XVe siècle; cependant pour Kremmsmunster on en trouve d'importants dès 1299. — Cette publication accompagnée d'études critiques sur ces pièces publiées sera très utile pour l'histoire monastique et l'histoire économique et sociale.

Urhundenbucher der Geistlichen Stiftungen des Niederrheins, t. III, Abtei Altenberg, par M. Hans Mosler. Bonn, Hanstein, 1912, in-8, XXIII-878 pp.

Recueil de 1042 documents des années 1138-39 concernant l'abbaye cistercienne d'Altenberg dans l'ancien duché de Berg, aujourd'hui Prusse Rhénane. C'est dans les riches archives de Dusseldorf et de Cologne que M. Mosler a trouvé les textes qu'il publie ou qu'il analyse lorsqu'ils ont été déjà édités ou qu'ils sont trop peu importants. 41 pièces sont du XIIe siècle et 445 du XIIIe. On y trouve beaucoup de titres de propriété, des actes des comtes de Berg, des archevêques de Cologne et de Trèves, des lettres pontificales inédites. Les notes et les analyses sont sobres mais claires et précises. Dans l'introduction se trouve une étude sur les sources et une liste rectifiée des abbés. D'excellentes tables rendent aisé l'usage de ce volume que suivra bientôt un t. II consacré aux documents du XVe siècle.

Das Chorgestühl in der Kirche der ehemaligen Cisterzienser Abtei S. Urban, par M. Meger-Ralin. Lucerne, Keller, 1912, in-4, 59 pp.

Description très soignée des belles stalles de l'abbaye cistercienne de S. Urbain de Lucerne, construites au XVIIIe siècle, et histoire de leur vente après la suppression de l'abbaye en 1848 et de leur rachat et de leur retour à Lucerne en ces dernières années. Dix-neuf planches et des gravures accompagnent le texte.

Die Kulturarbeit des Stiftes Einsiedeln, par le R. Dom Ringholz. Einsiedeln, Benziger, in-4, 66 pp.

Aperçu historique sur l'œuvre économique, sociale, scientifique et

artistique de la célèbre abbaye d'Einsiedeln. Le texte a été rédigé par l'historien du monastère D. Ringholz dont on connaît le beau talent. De nombreuses et remarquables illustrations font de ce livre une véritable œuvre d'art.

Urkunden zur Entshehungs geschichte des Donatismus, publié par M. Hans von Soden. Bonn, Marcus et Weber, 1913, in-8, 56 pp. — Kleine Texte für Vorlesanger und Ubungen, fasc. 122.

Hugo von St Victor. *Soliloquium de arrha anima und de Vanitate mundi*, publié par M. Karl Muller. Bonn, Marcus et Weber, 1913, in-8, 51 pp. — Même collection, fasc. 123.

Florilegium Patristicum, par M. G. Rauschen, t. VIII. *Minucii Felicis Octavius*. Bonn, Haustein, 1913, in-8, XIV-64 pp. — t. IX. *Textus Antenicœni ad primatum romanum spectantes*. Bonn, Hanstein, 1914, in-8, VI-60 pp.

Dom Monsabert.

Le Gérant : A. Grosse.

Imprimerie E. Aubin. — Ligugé (Vienne)

A L'ABBAYE DE SAINT-AUBIN D'ANGERS (XVIIIe SIÈCLE)

La Bulle *Unigenitus* fut promulguée le 8 septembre 1713, à la demande de Louis XIV, par le pape Clément XI. Elle censurait 101 propositions extraites des *Réflexions morales*, et elle frappait du même coup le livre et son auteur, l'oratorien Quesnel, qui, depuis la mort du grand Arnauld, était le chef incontesté du jansénisme. Une fièvre étrange agita alors les esprits pour ou contre la Bulle pontificale.

A Angers, les Oratoriens et les Bénédictins refusèrent en général d'accepter la Bulle. Le Père Patrice Lebreton, prieur de Saint-Aubin, fit même, le 4 octobre 1731, la déclaration suivante : « Je soussigné, prieur de l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers, déclare que, dans la seule et unique vue de rendre gloire à la vérité, au secours de laquelle je me reproche infiniment de n'être pas encore venu, surtout depuis que Dieu fait voir d'une manière si éclatante et si authentique, par les merveilles qu'il opère tous les jours au tombeau de son serviteur M. de Pâris et ailleurs, combien la cause des appelants lui est agréable, j'appelle de la Bulle *Unigenitus* au futur Concile général et je révoque de tout mon cœur la signature pure et simple du formulaire qu'on me fit faire étant encore jeune et sans connaissance de cause, avant de faire ma profession. En conséquence, j'adhère aussi de tout mon cœur à tous les actes et protestations que NN. SS. les évêques de Senez et de Montpellier ont faits et pourront faire tant contre la susdite Constitution que contre l'infraction de la paix de Clément IX, selon laquelle je suis prêt à signer ledit formulaire. Enfin, pour ne rien omettre de ce que la vérité exige de moi, je déclare que je ne prends aucune part et n'en veux prendre aucune à toute acceptation que quelques supérieurs de notre Congrégation ont faite ou pourraient faire de la même Constitution, et je m'y oppose au contraire autant qu'il est en moi, notamment à celle qu'ils ont faite sans l'aveu et même contre le sentiment

connu du corps de la Congrégation dans la diète annuelle de 1730. Telles sont mes véritables dispositions. En foi de quoi j'ai signé le présent acte et y ai apposé notre sceau de prieur, pour être déposé dans l'un des greffes de l'officialité des évêques opposants à la Constitution (1). »

Quarante ans après, les choses étaient bien changées. Les *Nouvelles ecclésiastiques*, organe de la secte des jansénistes, attaquaient au contraire les religieux Bénédictins de l'abbaye Saint-Aubin. On en jugera par l'article inséré dans le n° du 7 mars 1769 : « A l'Abbaye de Saint-Aubin d'Angers, on porte à l'église des manches au froc flottantes jusqu'à terre ; on ne veut plus s'humilier quand on vient tard à l'office ; on ne fait plus de génuflexion devant le Saint-Sacrement, mais une simple inclination ; on laisse croître ses cheveux, en se faisant seulement raser le devant de la tête ; il ne reste plus de la forme de l'habit que le capuchon, la robe est rapprochée autant qu'il est possible de la soutane des prêtres séculiers, on affecte de la relever dans les rues et de montrer au public étonné une chaussure élégante en bas de soie noire et le reste à proportion ; en un mot, on veut être sur le pied de chanoine et comme tels on ne veut être appelé que *Monsieur*. Messieurs de Saint-Aubin ne disent plus Matines la nuit, ils se contentent de les faire sonner. La musique a pris faveur chez eux. Le jour de la fête patronale de l'année 1768, le chœur était plein de musiciens, et au milieu d'eux un religieux prêtre donnait du cor de chasse ; dans d'autres cérémonies, ils ont été deux à jouer de cet instrument. Tous les dimanches, depuis vêpres jusqu'à onze heures ou minuit, ils tiennent chez eux un concert, où à la vérité les musiciens seuls assistent avec toute la communauté. Un des suppôts de ce concert a été nommé prieur de Noyers. On traite en gras les séculiers et séculières, même en présence du visiteur ; on se répand dans les cercles, on y joue, on aime à faire le personnage d'hommes familiarisés avec le monde, et l'irréligion, cause de tous ces désordres, s'accroît tous les jours par les scandales même qu'elle produit. »

Le journal des jansénistes continue de faire la guerre à nos moines Bénédictins, le 9 mai de la même année (2) : « La musique va toujours

---

(1) Cette pièce, déposée au secrétariat de l'évêché de Montpellier, ne fut publiée que longtemps après par les *Nouvelles ecclésiastiques*.

(2) Yves Besnard, qui fit sa rhétorique au collège de l'Oratoire d'Angers, en 1766-

son train dans l'abbaye Saint-Aubin d'Angers. Grande symphonie encore cette année, le jour de la fête patronale. Après la musique du jour, il y a régulièrement une musique nocturne, dans un concert intérieur et domestique prolongé jusqu'à minuit. On ne supprime donc pas les veilles dans cette maison, mais on tâche de les égayer. L'enthousiasme musical est tel, qu'il rend ces religieux insensibles à la honte dont il les couvre aux yeux du public. Ils travaillent à l'envi à qui se rendra plus ridicule. Nous avons donné une idée de leur nouvelle façon de s'habiller, et quoiqu'on se plaigne que nous n'avons pas tout dit sur cet article, nous ne pouvons nous résoudre à revenir encore sur de pareils détails. Jaloux qu'on les qualifie du titre de *Monsieur*, si quelqu'incivil manque à ce nouveau cérémonial, ils le relèvent aussitôt par une répartie qui n'est ni neuve ni fort récente ; c'est un rébus de friperie, tiré des sales quolibets de Santeuil. Entre autres personnes qui en ont fait l'épreuve sans le vouloir, un religieux passager mangeant dans la maison s'étant avisé de saluer à table le sous-prieur en le nommant *mon Père*, celui-ci repoussa la courtoisie par cette pointe des Halles que la pudeur ne nous permet pas de répéter. — Toute cette belle réforme se soutient publiquement et se perfectionne de jour en jour, à la satisfaction et à la gloire de Très Révérend *Monsieur* Malherbe, prieur de cette abbaye, docteur angevin, plus Moliniste, s'il se peut, qu'un Jésuite même, et qui pendant nombre d'années qu'il a été Maître dans sa Congrégation, a travaillé sans relâche et non sans succès à pervertir l'enseignement ancien. » (1)

*
* *

Trois ans après la publication de ces articles, un jeune bachelier en théologie, François-Yves Besnard, entrait à l'abbaye Saint-Aubin d'An-

---

1767, nous donne dans ses *Mémoires* les noms des jansénistes angevins à cette époque : « Le Père de la Bardonnanche, principal du collège, ainsi que le vieux préfet ou censeur des études, passait pour être janséniste, opinion religieuse qui comptait alors beaucoup de sectateurs à Angers ; parmi lesquels on citait les familles de Bellefonds, Duvau, Cassin, etc., les prieurs de Saint-Serge, de Toussaint et plusieurs vieux moines bénédictins, chanoines réguliers et ecclésiastiques séculiers. » L'auteur des deux articles publiés dans les *Nouvelles Ecclésiastiques* était sans doute l'un de ceux que vient de citer Besnard.

(1) Dom Joseph-François-Marie Malherbe, reçu maître des arts le 23 janvier 1751, docteur en théologie le 18 mars 1762, prieur de Saint-Aubin jusqu'en 1773.

gers, en qualité de pensionnaire. Dans les *Mémoires* qu'il nous a laissés (1), il parle assez longuement du séjour qu'il y fit, depuis le mois de novembre 1772 jusqu'en janvier 1774. La narration de Besnard nous fait pénétrer dans l'intérieur de l'abbaye angevine et nous donne des détails bien intéressants sur la vie monastique à la fin du XVIIIe siècle ; elle a, en outre, l'avantage de rectifier les dires de la feuille janséniste.

« Pendant mes vacances de 1772, M. le Prieur de Saint-Aubin vint, ainsi que cela lui arrivait quelquefois, voir ma mère, qui lui parla de la nécessité de chercher une pension pour moi à Angers, et ne lui dissimula point ses craintes sur le mauvais usage que je pourrais faire de ma liberté. Touché de ses inquiétudes, et peut-être déterminé par l'intérêt que lui et ses confrères, le procureur et le cellérier, prenaient à celle qu'ils regardaient comme leur meilleure fermière (2), il lui proposa de m'admettre dans sa maison en qualité de pensionnaire, ce qu'elle n'hésita point à accepter. Il eut même la générosité de refuser le prix de la pension, en disant qu'on ne mettrait pas un plus grand pot au feu à cause de moi. M'ayant fait venir, il m'annonça lui-même cet arrangement, que j'acceptai avec reconnaissance et plaisir, sachant que parmi ses *religieux*, il y avait sept jeunes étudiants, dont l'un, dom Huet, avait été mon camarade au collège de Doué.

« Arrivé à l'abbaye, M. le Prieur m'installa lui-même dans une grande chambre à feu, exposée au midi, éclairée par deux croisées, située au deuxième étage vers le grand escalier (3), et me dit que je prendrais mes repas à l'Infirmerie. On appelait ainsi, dans toutes les maisons de l'Ordre, un salon à manger destiné aux religieux malades ou convalescents, aux procureur, cellérier, dépositaire et professeur, désigné par le nom de Père-Maître, auxquels le Prieur se réunissait souvent, comme aussi, avec sa permission, un ou deux des simples religieux de chœur venaient y prendre place (4). C'était aussi à cette table, qu'étaient admis les étrangers et les amis de la ville qu'on invitait à dîner. Tous les autres religieux, prêtres ou étudiants, mangeaient

(1) *Souvenirs d'un nonagénaire*, I, 167.

(2) Mme veuve Besnard était fermière générale du prieuré des Alleuds-Saint-Aubin, près Brissac.

(3) C'est aujourd'hui l'étage occupé par les bureaux de la préfecture.

(4) L'Infirmerie, à Saint-Aubin, occupait un petit logis, avec cour et jardin réservés, tout à côté de la cuisine, qui la séparait du réfectoire commun.

au réfectoire, où on servait toujours en maigre, tandis qu'on servait en gras à l'Infirmerie. Quant au déjeuner, c'était à une petite salle basse, dite la Dépense, que j'irais le prendre. Il me prévint ensuite que, la porte extérieure de la maison se fermant à 8 h. 1/2 du soir, je ne devais pas manquer d'être rentré auparavant. Il ne fut question d'aucun autre article d'obligations ou assujettissement : il eut même la bonté de me prévenir que je pourrais me réunir aux étudiants, pendant les heures de récréation qui leur étaient accordées, et les accompagner dans les promenades qu'ils faisaient quelquefois hors de la ville.

« Je n'eusse pu imaginer une meilleure et plus agréable pension, et l'opinion que j'en eus dès les premiers jours de l'entrée est jusqu'ici restée la même. Ce qui contribua peut-être le plus à la former, résulta des liaisons que je m'empressai d'établir avec les étudiants, qui de leur côté parurent très satisfaits de l'arrivée de ce pensionnaire, qu'ils ne tardèrent pas à envisager et à traiter en vrai camarade. Ils parurent ravis d'apprendre que le Prieur m'eût permis de me réunir à eux pendant les récréations, et me pressèrent de leur faire ce plaisir, ce à quoi je n'eus garde de me refuser. — Ils possédaient en commun un petit jardin avec cabinet, entouré de murs, et dans lequel ils cultivaient quelques fleurs, notamment quelques planches d'anémones, de renoncules et de jacinthes. En me montrant le cabinet, ils m'apprirent qu'ils y faisaient quelquefois de petits déjeuners et goûters extraordinaires, desquels il fut convenu, sur ma demande, que je serais admis à faire partie. En un mot, dès les premiers jours la connaissance et le bon accord se trouvèrent parfaitement établis. — Je me rappelle les noms de cinq d'entre eux : Tacheron, d'Angers, Lepoitevin, de Rennes ou environs, Lehoreau, d'Auray, Buon, manceau ou normand, et Huet, de Doué (1).

« Non seulement cette table de l'Infirmerie était bien servie, mais les convives ordinaires, entre autres dom Mancel, de Brest, professeur doué d'un esprit rare, depuis docteur en théologie et Prieur (2), et dom

(1) Dom Tacheron devint prieur-curé de Bousse et fut déporté en Espagne pour refus de serment en 1792. Dom Lepoitevin fut plus tard religieux à l'abbaye de Saint-Vincent du Mans. Dom Huet était sous-prieur de l'abbaye de Marmoutiers en 1781.

(2) Jean-Marie Mancel, reçu maître ès arts le 18 juin 1764, plus tard docteur en théologie, devint prieur de Saint-Aubin de 1778 à 1784 et de 1788 à la Révolution.

Joubert, de Châteaugontier, si remarquable par l'ingénuité et la gaîté de son caractère (1), ne pouvaient que la rendre très agréable. Cependant je crus devoir la quitter dans les premiers jours de janvier, d'après la permission que j'en demandai et obtins de M. le Prieur, pour passer à celle du réfectoire, où je pris place à la suite des étudiants, dont je voulais me rapprocher de plus en plus. Elle était, à la vérité, servie en maigre : mais, outre qu'en poisson de mer et de rivière on n'y voyait figurer que de belles pièces, tous les oiseaux d'eau, canards, sarcelles et tout le gibier à viande noire, tel que le lièvre, bécasse, etc., étaient réputés faire partie du maigre. Mes jeunes amis m'avaient d'ailleurs prévenu que, moyennant quelques légers cadeaux, ils obtenaient facilement du chef de cuisine et du sommelier les plats et la fine bouteille qu'ils désiraient, comme aussi du sous-prieur la permission de rester à table après les grâces dites. Enfin, je me trouvai si bien d'avoir pris ce parti, que je ne fus pas tenté de retourner à l'Infirmerie, sinon dans quelques circonstances extraordinaires. — Ayant su que ma mère, entre autres présents, avait arrêté le dessein d'envoyer à M. le Prieur une barrique d'eau-de-vie et une de vin de Bonnezeaux, je la priai d'y joindre pour moi un quart, ou demi-barrique de vin, ce qu'elle voulut bien m'accorder. Mise en bouteilles, elle fut transportée dans le cabinet du jardin des étudiants, où de temps à autre elle contribua pour sa part à égayer les petites agapes qu'on était dans l'usage d'y célébrer.

« La gouverne des supérieurs dans l'Ordre des Bénédictins de la congrégation de Saint-Maur était très douce et vraiment paternelle. Non seulement les plus simples religieux ne manquaient de rien, soit du côté de la nourriture, soit pour l'entretien, mais ils recevaient tous les ans une petite somme, ordinairement 120 fr., avec la permission de voyager pendant un mois, et on leur fournissait un des chevaux de la maison. Ces voyages se bornaient à aller voir leur famille et à visiter quelques maisons de leur Ordre, ou de quelque autre, comme des Bernardins, des Chartreux, etc., où ils étaient sûrs d'être bien accueillis. On accordait le cabriolet, avec un domestique et deux chevaux, aux anciens et à certains membres distingués par leurs dignités actuelles, comme celles de sous-prieur, de professeur, ou par celles dont ils avaient été précédemment pourvus.

---

(1) Dom Joubert était procureur de l'abbaye.

« Les offices de l'église étaient régulièrement et décemment célébrés ; savoir : une messe basse le matin à 6 heures, la grande à 10, les vêpres à 2 heures, complies à 5 heures du soir, à minuit les matines. Aux jours non fériés, trois ou quatre prêtres et les étudiants assistaient aux offices du jour. Quant à celui de la nuit, deux des étudiants, à tour de rôle, présidés par deux ou trois prêtres, lesquels étaient dispensés de l'office de 6 heures, suffisaient pour l'ordinaire ; mais les dimanches et surtout les jours de grandes fêtes, tous les religieux assistaient aux offices de jour, et le plus grand nombre à celui de la nuit. J'ai cru devoir consigner ce souvenir, parce qu'alors il était passé en proverbe à Angers : *Cela va sans dire, comme les matines des moines*. Je ne sais s'il en était différemment dans les autres Ordres monastiques des deux sexes ; mais je suis sûr qu'à Saint-Aubin, où, sans en prévenir personne, j'ai assisté trois fois aux matines, elles se célébraient à minuit ; et je sais à n'en pouvoir douter qu'il en était de même à Saint-Serge et à Saint-Nicolas.

« J'avais à soutenir au printemps de 1773 ma seconde thèse, *pro minore ordinariâ*, la mineure, et je consacrais la plus grande partie des matinées, depuis 5 heures jusqu'à 11, aux études préparatoires à cet acte ; mais il me restait beaucoup de temps disponible, que j'employais spécialement à relire mes auteurs classiques et Horace de préférence, dont la lecture me charmait de plus en plus. En m'y livrant avec tant de plaisir, l'idée me vint un jour de pouvoir lire en original les poètes grecs, dont il faisait fréquemment les plus pompeux éloges. Elle se fortifia au point que, déterminé à apprendre leur langue, je me mis en quête d'un maître qui pût me l'enseigner. Mes recherches furent vaines ; il ne se trouvait alors à Angers aucun individu tant soit peu initié dans la connaissance de cette langue. Quel que fût mon désappointement, je ne renonçai point à mon projet, et je résolus de l'exécuter sans guide. En parcourant la bibliothèque, j'avais remarqué plusieurs ouvrages grecs, entre autres une vieille grammaire grecque, gros billot du XVIe siècle, et le Dictionnaire en quatre volumes in-folio d'Henri Etienne, que le Prieur voulut bien me permettre d'emporter dans ma chambre, et successivement quelques livres grecs, entre autres un Nouveau Testament, un volume in-folio de saint Jean Chrysostome, etc. ; et avec ces seules ressources je parvins, beaucoup plus promptement que je ne l'avais espéré, à comprendre les divers auteurs en prose et en vers que je pus me procurer. — Je me trouvai bien d'avoir

distribué et fixé les heures de mes différentes études, de manière, en commençant le matin par celle de la thèse, comme étant la plus essentielle, à faire suivre celle du grec, puis un peu de récréation ou de lectures agréables, ce qui me conduisait à l'heure du dîner, à 11 heures. Pareille distribution depuis 1 heure de l'après-midi jusqu'au souper de 6 heures. En effet, j'éprouvai constamment qu'une étude me délassait de l'autre.

« Encouragé par le succès de la précédente épreuve et aguerri par l'exercice fréquent de l'argumentation, je me présentai avec toute confiance pour soutenir la *mineure* vers la fin du mois de mai 1773, ne ressentant en effet d'autre crainte que celle produite par la longue durée de cet acte, qui était de rester sur mon banc, pour répondre à tout venant, depuis 10 heures du matin jusqu'à 5 heures du soir. Non seulement cette crainte fut bientôt dissipée, mais j'ai parfaite souvenance que je ressentis un vrai déplaisir, en entendant le coup de 5 heures sonner à Saint-Maurice, et en même temps celui frappé par le président sur sa chaire ; ce qui m'avertissait de prononcer la formule : *Et hæc sunt quæ mihi respondenda erant.* — Ravi de m'être ainsi tiré de cette nouvelle épreuve, je ne tardai point à porter à ma mère et aux parents ou amis des exemplaires de ma thèse, qui, comme à l'ordinaire, me prouvèrent l'accueil le plus satisfaisant sous tous les rapports. Mais à peine rentré à l'abbaye de Saint-Aubin, un domestique, venu me chercher pour que j'eusse à me rendre auprès de ma mère pour affaires pressantes, finit par m'apprendre qu'elle était dangereusement malade. Je partis sur-le-champ et fis toute la diligence possible ; elle respirait encore, mais elle avait perdu toute connaissance, lorsque j'arrivai, et trois heures après elle succombait. Je retournai le plus tôt qu'il me fut possible à Saint-Aubin. Tous les religieux de l'abbaye et surtout les étudiants parurent prendre une vive part à mon affection et redoubler de soins propres à en alléger le poids, mais l'étude fut ma principale consolation.

« Nous fîmes très peu de promenades, les étudiants et moi, pendant l'hiver, et elles n'eurent guère d'autre but que les autres maisons de l'Ordre, surtout celle de Saint-Nicolas, où d'abord l'accueil des religieux leur semblait plus cordial et où on avait une promenade délicieuse, dans les bois des Bons-Hommes qui encadraient leur bel étang ; mais, dans la belle saison, elles s'étendaient sur divers points à la campagne, principalement à l'île Saint-Aubin, dont M. Boreau de la

Besnardière était alors fermier, chez M. Riobé, qui était aussi leur fermier, la propriété de Limesle, sur le bord de l'Authion, un peu au-dessous du pont de Sorges (il y avait deux toutes jeunes et jolies demoiselles, un bateau sur la petite rivière, nous y pêchions, on nous régalait de fort bonnes matelotes) ; et au temps des vendanges, nous allions à la Roche-au-Moine, propriété de la maison de Saint-Nicolas, quelquefois aussi à Pitrate, petite propriété de l'abbaye Saint-Aubin, située dans le faubourg Bressigny.

« Je n'attendis pas la fin des vacances ordinaires (1773) pour retourner à Saint-Aubin, où j'appris que le Prieur, qui m'avait admis dans sa maison et traité avec tant de bonté, venait d'être remplacé par un religieux envoyé, me dit-on, pour réparer les finances de l'abbaye, dérangées par l'administration trop libérale du prédécesseur (1). Tous les religieux et surtout les étudiants se plaignaient de sa ladrerie, et je ne tardai point à en éprouver les effets. Outre que par un prétendu zèle pour le maintien de la discipline monastique, il reprochait aux étudiants leurs liaisons avec un séculier, il me donnait à entendre que, si ma mère avait fait quelques cadeaux à son prédécesseur pour tenir lieu d'un paiement de pension, il était juste que j'en usasse de même à son égard. C'était bien mon intention, mais indigné d'une pareille observation de sa part, je ne me pressai pas de l'exécuter, et ceux de ses confrères à qui j'en parlai me défendirent expressément de la réaliser. Enfin il devint un véritable espion pour moi, il me surveillait, comme si j'eusse été un de ses moines, au point de venir écouter à ma porte. Sans mes amis les étudiants, qui me pressaient de ne pas faire état de la grossièreté de leur supérieur, dont ils prétendaient avoir encore plus à souffrir que moi, je ne fusse pas resté un mois dans la maison. Mais enfin n'y pouvant plus tenir, je pris le parti de chercher une pension en ville, et ayant trouvé celle de M. Boutmy, libraire, chaussée Saint-Pierre, j'y entrai les premiers jours de janvier 1774, au prix de 450 fr. par an.

« Aux motifs qui me déterminèrent à quitter une maison aussi agréa-

---

(1) Ce nouveau prieur se nommait dom Pottier.

Besnard dit ailleurs : « Les chanoines, les ecclésiastiques en fonctions et même plusieurs religieux étaient alors très répandus dans le monde à la ville. Ils étaient bien accueillis et même souvent recherchés. On n'eût pu alors, par exemple, admettre dans sa société des individus plus instruits et plus aimables que les abbés Vaillant et Touzé, que les religieux dom *Malherbe* et dom Mancel. »

ble que l'avait été pour moi l'abbaye Saint-Aubin, je crois devoir ajouter le refus du Prieur de me permettre de prendre un maître de violon et même de dessin, puis l'assujettissement strict de la rentrée à 8 h. 1/2 du soir (ce dont j'étais précédemment dispensé, soit par l'ancien prieur, à qui il suffisait d'en demander la permission, soit par la complaisance du portier), enfin le ton de hauteur, pour ne pas dire d'arrogance, avec lequel il affectait de me parler de l'avantage, de l'honneur d'être admis en qualité de commensal dans une maison comme la sienne.

« Quoique sorti de l'abbaye Saint-Aubin, j'entretenais des relations avec quelques-uns des religieux, surtout avec le procureur, dom Joubert, et les étudiants, que, d'après le rendez-vous qu'ils me donnaient, j'accompagnais fréquemment dans leurs promenades ordinaires. Ce fut dans l'une d'elles à Saint-Nicolas, que je rencontrai le cousin Gallais, mon ancien mais plus jeune camarade de collège de cinq à six ans, lequel venait d'être admis en qualité de *candidat* dans cette abbaye. Ce fut une heureuse rencontre, car le prieur, dom Piolaine, de Rennes, et le professeur, dom Soulastre, de Nantes, qui l'aimaient beaucoup, ne tardèrent pas à me témoigner les plus grands égards, dès qu'ils surent que j'étais son parent, à m'inviter de les venir voir souvent, à regarder leur table comme la mienne. »

*
* *

Dans son n° de mai 1913, la *Revue Mabillon* a raconté les derniers jours de l'abbaye de Saint-Aubin d'Angers. Elle fut fermée par ordre de la municipalité, dès le 3 mai 1790. C'est aujourd'hui la préfecture de Maine-et-Loire.

F. Uzureau,
Directeur de l'*Anjou historique*.

LES CORRESPONDANTS CISTERCIENS DE LUC D'ACHERY ET DE MABILLON

DOM DE LANNOY

(*Suite*)

CLXIII

A Cisteaux, 5 avril 1677.

Mon Révérend Père,

Je vous escris celle cy un peu avant que d'entrer dans le temps le plus saint et vous envoye ce pacquet dans lequel sont des variantes de S. Augustin et les miracles de S. Bernard. Pour D. Mabillon que je salue je retien la vie du B. Arnolphe, convers de Villers [1], parce que je scai qu'il en a une pareille, que si néantmoins il la soubaite je la luy envoirai après que je l'auray releue. Je joins encore une lettre pour Arras, c'est pourtant avec scrupule; je croy pourtant que le pacquet vous sera adressé par le messager, car autrement je ne les y mettrois point. Si le passage de Cambray estoit fermé, il faudra mettre (s'il vous plait) sur le dos de la lettre. *Adresse à M. Gel demeurant dans l'hostel de Vaucelles, devant les Capucins, à Douay*. Si ce n'est que la poste qui passe par Peronne veuille laisser la lettre chez le bailly de Vaucelles. Je met fin aux pacquets de cette nature par ceux que je vous adresse et vous demande cependant excuse.

Je laisse la lettre pour D. Blampain ouverte pour ne point repeter dans celle cy ce que je luy escris. Je demande part à vos saints sacrifices affin de passer saintement cette quinzaine et tout le reste de l'année. L'abbé de Bledsouil [2], en Pologne, demande à M. notre abbé un religieux de Cisteaux pour estre Prieur en sa maison, on en a parlé à D. Moreau qui est assé porté d'y aller pour trois ou quatre ans. Je ne scay ce qui en sera. On a escrit a l'abbé auparavant parce qu'il a demandé des règlemens pour sa maison. Il est dif-

1. Le B. Arnulphe ou Arnoul de Bruxelles, convers à l'abbaye de Villers en Brabant, mourut le 30 juin 1228. *Acta sanctorum*, VII, 558-579. — Moschus, *Beatorum Arnulphi Villariensis et Simonis Alnensis vitæ*. Arras, 1600, pp. 13-59.

2. Bledzow, *Bledzoviense monasterium*, en Pologne, diocèse de Posen, érigé en abbaye en 1269. Les Cisterciens de la filiation de Morimond y eurent une grange peu après 1232. Janauschek, *Origines Cistercienses*, 263.

ficile d'en faire de si loin, on tombe d'accord qu'il faut y envoyer un commissaire pour faire une visite générale et tenir un chapitre national, sans cela il n'y a point d'apparence d'y aller demeurer, encore moins seul ; on m'a proposé la mesme chose, mais jay respondu ce que je vien de dire, outre que jay plus d'inclination d'aller en Portugal que dans un pais *de populo barbaro*. Il n'est point croiable comme des provinces estrangères demandent des visites generalles. Les particuliers de la Congregation de Castille[1] la demandent, quoyque les supérieurs majeurs veuillent estre indépendans. Ceux de la Congrégation d'Arragon[2] pressent tousjours, *messis multa, operarii pauci*. L'abbé de la Ferté ne s'est point voulu démettre entre les mains de son P. abbé qui est l'abbé de Cisteaux ; il a indiqué le jour de l'élection de la Ferté ; le Roy luy a ordonné de se démettre selon les formes accoutumées et a cassé le jour de l'élection et veut que le P. abbé agisse selon l'ordre. M. notre abbé a fait signifier à la Ferté son ordonnance particulière à peine de privation de voix, ils se sont soumis. Le jour de l'élection ne s'indiquera point que l'abbé de la Ferté, qui est à présent abbé de Clervaux, ne vienne se démettre en personne[3]. Je suis sur le point de demander permission d'aller en Flandre ; après la prise de Cambray[4] il n'y aura plus rien à craindre. Je demande vostre sentiment là dessus, aussi bien je désire de vous voir encore une fois. Je suis

Votre tres humble et obéissant serviteur et confrère.

Fr. De Lannoy
religieux de Cisteaux.

Ce livre des miracles de S. Bernard a esté fait par un religieux qui accompagnoit le saint comme il se voit en un endroit ou deux ; il ne sera point difficile à D. Mabillon de deviner à ce que je pense qui est l'autheur ; il dit peu de chose que les autres n'ayent escrit. L'autheur de *Bibliotheca scriptorum Ord. Cist.* pourra peut-estre donner quelque lumière dans le mot de *Gerardus*[5].

J'ay changé de pensée en n'insérant dans ce pacquet qu'une lettre pour

1. Cette congrégation de Castille, qui fut connue sous le nom de Congrégation de l'Observance, avait eu pour fondateur Martin de Vargas, qui l'établit d'abord au Mont-de-Sion (1426), diocèse de Tolède. Elle se progagea surtout au XVe siècle.

2. La congrégation d'Aragon fut érigée en 1616 par le pape Paul V à la demande du roi, Philippe III, avec l'agrément du chapitre général. Elle avait pour la gouverner un vicaire général, qui reconnaissait l'autorité de l'abbé de Cîteaux.

3. Pierre Bouchu, abbé de la Ferté, avait été élu abbé de Clairvaux le 16 février 1676. Il était le fils de Jean Bouchu, président du Parlement de Dijon, et neveu de Dom Claude Vaussin, abbé de Cîteaux.

4. Cambrai ville capitula, devant Louis XIV, le 17 mai 1677, et la citadelle, le 20.

5. *Miracula in itinere germanico patrata, libris tribus a Philippo monacho Clarevallensi collecta.* Dom Tissier les a publiés dans sa *Bibliotheca Patrum Cisterciensium*, I, 247-260, et Mabillon dans ses diverses éditions des œuvres de saint Bernard.

Arras. Je n'ay point eu le temps de rescrire cette lettre pour retrancher quelques lignes qui sont dans le commencement.

12 avril 1677. Prenés garde si vous avés receu un pacquet où estoient les variantes *de Patientia*; je l'ai addressé à Dom Hugues Lanthenas.

CLXIV

A Cisteaux, 14 (avril) 1677.

Mon Révérend Père,

Je vous adresse ce pacquet qui contient des diverses leçons de S. Augustin sur les locutions, dont vous trouverez un fragment notable qui manque au commencement du Lévitique dans l'imprimé. J'y adjouste d'autres diverses leçons de Guillaume de Nangis avec deux années entières qui ne sont point dans l'imprimé, à scavoir 1301 et 1302. Cela fera cinq feuillets imprimés. Ainsy ce pacquet est pour vous et pour le R. P. D. Blampain que je salue. Il m'a fait plaisir d'indiquer les volumes où sont les traités qu'il demande, j'y travailleray au plus tost selon le mémoire qu'il m'a laissé dans sa dernière lettre; et pour les anciens statuts de S. Victor que vous désirés que je vous envoye, comme je ne me les suis procurés en quelque façon que pour vous, après ce que vous m'en dites, il y a environ huit ans lorsque j'eus le bien de vous voir dans S. Germain, je ne les veux garder plus longtemps que pour vous les envoyer à la première occasion. Si vous pouviés obtenir de Cluni le commentaire de *Remigius* sur les Cantiques[1]; je croi que cette pièce seroit bien receue. Voicy un pacquet que je joins pour Anvers, je vous prie d'avoir la bonté de le faire tenir. On travaille à noter l'office de S. Étienne. J'ay quelque pensée de faire composer un office de Sainte Lutgarde[2] pour les Religieuses de nostre Ordre. Si vous pouviés procurer les anciens Statuts d'Arouage par le moyen de M. Wautier, je crois que vous auriés une pièce aussy considérable que ceux de S. Victor; il pouroit s'informer à Phalempin ou à Warneston, deux abbayes assez voisi-

---

1. Ce commentaire de Remy, moine de Saint-Germain d'Auxerre, avait été publié à Cologne sous le nom d'Haimon d'Halberstad en 1519, puis en 1529, 1531 et 1533. Il parut à Worms (1631) sous le nom de son auteur; cette édition a passé dans la Patrologie de Migne, CXVII, 295-338.

2. Sainte Lutgarde, moniale bénédictine, qui embrassa la règle de Cîteaux, prieure d'Aysvières (Brabant), mourut le 16 juin 1246. Sa vie a été écrite par Thomas de Cantimpré, *Acta Sanctorum, Junii*, IV, 189-209. Henriquez. *Lilia Cistercii*, I, 359-400. — *Vie de sainte Lutgarde, religieuse cistercienne d'Aysvières*, par les moines de Lérins. Lérins, 1876, in-8.

nes de Lille. Ils ne sont pas à Arrouage après ce que l'abbé du lieu m'en a écrit.

Je me recommande à vos saints sacrifices et suis,

Mon Révérend Père,
Votre très humble serviteur et confrère

FR. J. DE LANNOY
religieux de Cisteaux.

J'ay porté ce pacquet à Dijon.

CLXV

A Cisteaux, 16 mai 1677.

Mon Révérend Père,

Il y a deux mois entiers que je n'ay receu de vos lettres et néantmoins je vous ay envoyé deux pacquets pour le R. P. D. Blampain. Je vous envoye celuy-cy pour le troisiesme et je croy que c'est tout ce que le mesme P. me demande suivant sa lettre du 30 de décembre. Pour les autres traités que je connoitray les plus anciens, je m'y addonnerai un peu à loisir, si ce n'est qu'il m'en spécifie de nouveaux dont il aye besoin présentement. J'ai receu la response du P. Capucin de Cologne à celle que je luy avois écrite et que j'avois mise dans le premier pacquet. Je vous envoye le titre de son ouvrage qu'il m'a adressé. Le pacquet de ce P. Capucin a cousté un escu à Cisteaux que M. nostre abbé m'a rendu devant Matines; et néantmoins d'autres lettres que vous m'escrivez ou d'autres sont négligées, cela me gehenne estrangement. J'ay prié le P. Sous-prieur de St. Benigne d'avoir la bonté de recevoir ce qui viendra de vostre part. J'envoyroi chez luy de temps en temps pour recevoir ce qui viendra de vous. On a à Cisteaux depuis peu la *Conversion du pécheur* par un docteur de Louvain; on dit qu'il y a d'autres bons livres qui se débitent.

Je me recommande à vos saints sacrifices et suis,

Mon Révérend Père,
Votre très humble et obéissant serviteur et confrère

FR. J. DE LANNOY
religieux de Cisteaux.

J'avois plusieurs choses à vous escrire qui se sont échappés de ma mémoire.

CLXVI

A Cisteaux, 19 mai 1677.

Mon Révérend Père,

On m'a aporté lundi dernier votre lettre dattée du 13 dont j'estois en peine, comme vous pourés voir dans une autre que j'ay inséré dans le pac-

quet Augustinien pour le R. P. Blampain ; l'autre que vous ditte m'avoir escrite ne m'a pas este rendue. Peut estre que le R. P. Visiteur de Bourgoigne qui s'y en doit retourner après la diette se chargera bien du Directoire de S. Pierre de Lille si vous le luy donnés et que vous n'ayés point d'autre occasion. M. l'abbé de Clervaux qui n'avoit pas gardé les formes de l'Ordre en sa démission a esté obligé de revenir à la Ferté pour la faire deument entre les mains de M. notre abbé, son Père immediat, et puis on lui est venu apporter une lettre de cachet qui l'a relegué à trois lieues d'Orléans. Il s'est attiré cette disgrace assez mal à propos, c'est une chose estrange que les abbés preschent tant l'obéissance à leurs religieux et ne la scavent garder à l'endroit de leurs supérieurs. J'ay escris à M. Le Tonnelier pour avoir la préface des statuts ; s'il vous envoye sa lettre vous pouvés l'ouvrir et tirer la préface qui devra y estre.

Je salue tous les Pères qui travaillent à St Augustin et aux Vies des Saints et suis,

Mon Révérend Père,
Votre très humble et obéissant serviteur et confrère

FR. J. DE LANNOY
religieux de Cisteaux.

Je vous prie d'adresser toutes les lettres que vous m'escrirez à S. Benigne ; le P. Sous-prieur du lieu aura soin de me les faire tenir.

CLXVII

A Cisteaux, 25 sept. 1677.

Mon Révérend Père,

Le treisiesme tome de vostre *Spicilegium* m'a esté apporté avant hier avec le livre de D. Mabillon et longtemps auparavant oir m'a remis les deux livres dont vous estes en peine. J'ay une joie toute particulière que les deux traités que vous aves mis à la teste de votre ouvrage soient bien receus [1] ; mais dans une préface vous aves commis un exces en parlant de moy, il auroit suffis de mettre *amicus* pour espargner l'éloge que vous me donnés, au reste je vous suis obligé des marques d'amitié que vous me donnés, et

1. Les deux traités, qui figurent en tête du tome treizième et dernier du *Spicilegium*, paru en 1677, sont le Concile d'Arras de 1525 et les vies des hérétiques, que Dom de Lannoy avait envoyés à Dom d'Achery. Mabillon publia, cette même année, ses *Animadversiones in vindicias Kempenses a R. P., canonico regulari Congregationis gallicæ, adversus* D. FRANCISCUM DELFAU. Paris, Billaine, in-8.

vous remercie du present que vous avés voulu qu'il me fut fait des premiers.

Je me recommande à vos saints sacrifices et suis,

Mon Révérend Père,
Votre très humble et obligé serviteur et confrère

FR. J. DE LANNOY
religieux de Cisteaux.

CLXVIII

A Cisteaux, 14 oct. 1677.

Mon Révérend Père,

Vous aurez receu la lettre par laquelle je vous mandois que j'avois receu votre *Spicilegium* avec le livre de D. Mabillon. J'adresse à present à D. Blampain les variantes de la vie de S. Augustin, par un jeune homme, neveu d'un Prieur titulaire de Gand. Le Prieur est horriblement persécuté pour avoir mis dehors un novice qui luy a suscité des affaires jusque à l'accuser d'avoir enseigné des hérésies : les articles, tant erronés qu'hérétiques et téméraires, sont en nombre de 90. Cela est surprenant qu'on ait déféré ou escouter un garçon qu'on n'avoit point trouvé propre pour la religion. Enfin le conseil de Bruxelles a renvoyé l'examen et le jugement à Mr l'evesque de Gand. Le Prieur respond fort bien à ces impostures, les supérieurs de l'Ordre avoient pris connoissance de cette affaire par l'ordre du mesme Conseil, mais les accusateurs (entre lesquels il y a un religieux) n'ont point voulu comparoitre : l'histoire est longue, ce jeune homme vous pourra faire voir les responses, s'il les a encore. Le caier s'intitule : *Preambulum juris adversus libellum famosum cui titulus Tenor doctrinæ R. D. Joannis Richart, Prioris de Waerschoot*[1].

Je me souvien d'avoir appris autrefois du P. Prieur des Bénédictins Anglois de Douay qu'il y avoit dans l'abbaye des Chanoines Reguliers de Hennin à trois lieues de Douay un ms. de l'histoire de Buschius[2], il fau-

1. Le prieuré cistercien *de Curia Beatæ Mariæ in Waerschot*, où l'abbé de Dunes établit en 1446 des moines de Port-Sainte-Marie de Warmond, fut complètement détruit et ruiné par les Gueux (1587). Le prieur Josse de Corron (1632-1644) réunit les moines dispersés à Gand dans une maison, qui devint le siège du prieuré. JANAUSCHEK, 277.

2. Jean Busch ou Buschius, né à Znoll (1400), chanoine régulier, fut chargé par le cardinal Nicolas de Cuse de réformer les monastères de son ordre dans les Pays-Bas. Il fut prieur de Sulten près d'Hildesheim. Il mourut en 1477. On lui doit *Libros IV de reformationibus diversorum utriusque sexus monasteriorum, ordinum diversorum*, restés manuscrits. Leibniz en a publié des fragments, *Scriptores Brunsvicenses*, t. II, 477-506 et 806-870. Son ouvrage *De origine cœnobii et capituli et Congregationis Windesimensis* fut publié à Anvers, 1621, in-8, par les soins de Rosweyde. Son *De viris*

droit s'en informer adroitement, en demandant à voir les ms. sans parler de celuy-la. Les livres auront esté peut estre transportés à l'Hostel de cette abbaye dans Douay. Il faut prendre garde que celuy que vos Pères de Lille prirent de cela qu'il ne soit point françois. De plus j'ay remarqué dans le catalogue des ms. de l'abbaye de Los près de Lille qu'il y a un ms. de l'Imitation de Jésus-Christ sous le nom de S. Bernard. Pour ce qui regarde Buschius, vous savés le sujet qui est pour un endroit que D. Delfau convainc d'absurdité ou d'une addition faite à plaisir. Je salue D. Mabillon.

Je me recommande à vos saints sacrifices et suis,

Mon Révérend Père,

Votre très humble et obligé serviteur et confrère,

FR. J. DE LANNOY
religieux de Cisteaux.

CLXIX

A Cisteaux 17 oct. 1678.

Mon Révérend Père,

J'ay tant de fois différé à vous escrire pour des incommodités qui me sont survenues de temps en temps qu'avec estonnement je trouve que la meilleure partie de cette année s'est écoulée sans vous avoir rendu ce devoir. Vous m'avez prévenu par une de vos lettres qui m'a esté rendu le 13 du courant. Vous n'aurez point peine à me persuader que l'amitié que vous m'avez témoignée depuis tant d'années n'est point ralentie puisque j'en ay une certitude qui me met hors de peine. J'avois pourtant esté en peine de votre santé, personne de Dijon n'en recevant aucune nouvelle, comme on me l'a assuré plusieurs fois. Dom Jean Durant[1] a passé par Cisteaux qui a considéré nos ms. qu'il trouve avec estonnement estre incomparablement plus beaux et plus anciens que ceux de S. Victor et d'autres bibliothèques ; il en est sorti satisfait après n'y estre resté qu'une nuit. On m'a dit que vous avés formé un nouveau dessein quoyque vous ayez discontinué le Spicilège ; si c'est le livre des constumes de St Victor que vous faittes imprimer, je trouve qu'il y a de certaines choses qui sont conformes mot à mot à celles de St Benigne de Dijon ; elles ont aussy quelque chose de plus que n'ont celles

---

illustribus ordinis canonicorum regularium Windesimensis est resté inédit. *Johannes Busch Augustinerpropst zu Hildesheim, ein katolischer Reformator des XV Jahrh.*, par GRUBE. Fribourg. 1881, in-8.

1. Dom Jean Durant, profès de Saint-Mélaine, le 23 mai 1665, mourut à Saint-Nicaise de Reims, le 21 octobre 1690, âgé de 44 ans. Il travaillait à l'édition de saint Augustin. *Nouveau supplément à l'histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur*, par WILHELM, DOM BERLIÈRE et DOM DUBOURG, I, 196.

de Cluny. Dom Hugues Lanthenas vous poura instruire la dessus si vous en avez besoin. Comme j'ay fait une longue interruption en la lecture de St Augustin à raison (ainsy que j'ay dit) des fréquentes incommodités et des chaleurs excessives de l'esté ; en estant à la grâce de Dieu entierrement quittée, je reprend ce que j'avois laissé à scavoir les livres *de Civitate Dei* dont nous avons de très beaux mss. D. Thomas Blampain m'avoit desia marqué ce livre. Je le salue. Notre Procureur général mande de Rome que M. l'abbé de Foucarmont y est mort depuis peu, il a receu la bénédiction du Pape, a receu les Sacrements et a prié notre procureur d'assurer M. Notre abbé qu'il luy demandoit pardon de ce qu'il avoit fait et escrit contre luy ; c'est assurément du livre de *l'ancien gouvernement de l'ordre de Cisteaux*[1]. J'ay remanié tout de nouveau nos ms. l'un après l'autre et les ay considérés plus attentivement que par le passé. J'y trouve plusieurs pièces qui méritent d'estre examinées. Voicy une préface d'un livre sans nom d'autheur que je croy estre *Willelmus monachus S. Martini*[2] dont il est fait mention dans le premier tome de Analectes pag. 318, *flores S. Bernardi*, dont il est auteur, précède *flores S. Augustini* dans le mesme volume, les deux livres n'ont point de nom d'autheur, et néantmoins le premier, comme je vien de dire, est de ce Willelmus. D. Mabillon que je salue aussy poura l'examiner apres que vous l'aurez leu pour en porter son jugement. Mr Le Tonnelier de S. Victor me presse pour avoir un catalogue de nos mss. Je luy envoirai celuy que je trouve escrit en 1366[3]. Voila à peu pres ce qui se presente à present pour vous entretenir, estant bien fasché de m'estre laissé aller à des remises qui ont laissé escouler presque toute l'année. Je souhaite que vous recouvriez vos forces pour les dedier au service du public pour Dieu.

Je me recommande à vos saints sacrifices et suis,

Mon Révérend Père,
Votre très humble et obligé serviteur et confrère

FR. J. DE LANNOY
religieux de Cisteaux.

1. Dom Jacques Fleur-de-Montagne, prieur de Foucarmont, élu abbé en 1672, mourut à Rome en 1678 ; il fut enterré à la Trinité du Mont. Ce livre de l'abbé de Foucarmont ne resta pas sans réplique. *Abbayes et prieurés de l'ancienne France*, par DOM BESSE, *Introduction*, 161.

2. Guillaume, moine de Saint-Martin de Tournai, forma un recueil d'extraits des œuvres de saint Bernard, sous ce titre : *Bernardinum, Flores seu libri decem Sententiarum, excerpti ex operibus et scriptis sancti Bernardi*, vers 1240. Il fut édité pour la première fois sans nom d'auteur par Roelhoff de Lubeck en 1482, in-fol. Nouvelle édition anonyme à Nuremberg. Pigouchet et Gerler, à Paris, l'éditèrent sous ce titre : *Guilelmi, Sancti Martini Tornacensis monachi benedictini, Bernardus, sive flores ex sancti Bernardi operibus*, 1499, in-4. D'autres éditions suivirent, *Paris*, 1503, *in-8*, et *Lyon*, 1566, *in-8*, et 1570, *in-12*. Les *Flores seu sententiæ ex sancti Bernardi operibus depromptæ*, que Mabillon a insérées au t. I, 1569-1574, de son édition de saint Bernard, est une œuvre différente. *Histoire littéraire de la France*, XVIII, 395-397.

3. L'*Inventarium librorum monasterii Cistercii*, dressé par l'abbé Jean de Cirée (1480), Bib. Dijon ms. 610, est publié à la suite du Catalogue des manuscrits de Dijon,

CLXX

A Cisteaux 16 janv. 1679.

Mon Révérend Père,

J'ay esté bien aise d'apprendre de vos nouvelles au commencement de cette année. Je vous la souhaite heureuse, je plains pourtant vostre incommodité. Voicy un fragment de St Augustin qui ne se trouve point dans l'imprimé, le correcteur de notre ms. qui est de 500 ans l'a mis au bas de la marge avec un renvoye qui n'est point moins de 400 ans. C'est en attendant que je vous envoye les variantes des sept livres des Questions pour le 4e tome à quoy je suis occupé ; ce fragment m'ayant porté à cela pour reprendre ensuitte la lecture des livres de la Cité de Dieu. Vous verres comme le traité *de Spiritu et anima*[1] est plus court dans notre ms. que dans l'imprimé, et peut estre doit-il estre ainsy ; ceux qui y prendront garde en jugeront mieux que moy ; ce n'est que par conjecture que je dis cecy, à raison de 33 vers qui sont rapportés et qui sont de Hildebert, evesque du Mans, comme il se void dans son solique ms. dont vous devez avoir une copie. Un religieux de notre Ordre près de Namur m'a assuré d'avoir veu et leu un livre in-folio en françois imprimé a Anvers il y a environ un an ; il a pour titre *Le véritable esprit de l'ordre de Cisteaux* par J. P. C. N. religieux du mesme ordre. Il m'a assuré que c'est luy que l'abbé de Foucarmont a fait imprimer à Paris. L'autheur, à ce qu'il dit dans la préface il se dit désintéressé ; si vous en avez quelque connoissance je vous prie de me le faire scavoir et de faire transcrire le titre du livre. On m'a aussy dit qu'un religieux de l'Ordre de Premontré de Flandre a fait imprimer un livre de théologie ; si vous l'avez veu, je vous prie de me dire votre sentiment ; quel est le titre, etc. Il est rare qu'un religieux de cet Ordre escrive. Il y a un troisième livre en latin par Corzetto qui a à peu près pour titre *de Rubricis generalibus et ceremoniis Ecclesiæ cum explicatione cœremoniarum Ecclesiæ et ornamentorum. Bruxellis, ad insigne boni Pastoris.* L'autheur à ce que m'a dit ce religieux est de l'Oratoire. Ne prenez point vous-même la peine de noter ces choses. Je vous demande excuse de cette liberté.

Catalogue général des manuscrits des Bibliothèques publiques en France. Départements, V. 339-452. Le ms. 1401 contient un autre inventaire. Nous ne trouvons aucune trace de celui que signale Dom De Lannoy.

1. Ce livre est faussement attribué à saint Augustin. C'est un recueil d'extraits pris dans les œuvres de saint Augustin, Gennade, Boèce, Cassiodore, saint Isidore, Bède, Alcuin, Hugues de Saint-Victor, saint Bernard, etc. On l'attribue à Alcher, moine de Clairvaux.

Je salue D. Blampain et D. Mabillon. Je demande part à vos saints sacrifices et suis,

Mon Révérend Père,
Votre très humble et obligé serviteur et confrère

FR. J. DE LANNOY
religieux de Cisteaux.

J'ay conféré la coppie de main en main avec le ms., ce fragment me semble un peu défectueux.

CLXXI

A Dijon, 29 février.

Mon Révérend Père,

Vous avez eu la bonté de m'escrire le 28 d'août passé, mais vostre lettre ne m'a esté rendue que le 15 janvier dernier; elle est ainsy venue de la poste sans avoir tardé dans l'hostel de Cisteaux; je ne scay d'où vient cette négligence. Je n'aurois point manqué d'y respondre sur le champ si elle m'eut esté rendu à temps pour vous mettre hors de peine que vous tesmoignez estre pour scavoir en quel estat je me trouvois, je vous remercie de vos soins et vous suis bien obligé; je vous avois escris au mois d'octobre comme j'avois languis longtemps; j'espère que le printemps me remettra tout à fait. J'ay trouvé dans votre lettre le sermon de l'abbé Juste[1]. J'avois bien prié D. Hugues de me le faire savoir où se pourroit trouver à Dijon la Bibliothèque des PP. de la nouvelle édition de Lion qui contient 27 tomes; il n'estoit point nécessaire d'envoier à Paris, je vous remercie néantmoins; j'amasse ces sortes de pieces que je trouve parmi nos ms. pour les mettre en un livre; celuy que vous m'avez envoié m'estoit necessaire parce qu'il est beau et peut avoir esté prononcé dans le chapitre général environ 1190. Gaufridus de Altacumba m'en fournit un et un autre qu'il a prononcé dans le chapitre général des Chartreux. Vous devez avoir receu dès le mois de janvier deux chapitres de St Augustin qu'on m'a envoyés d'Orval; si elles avoient esté négligées je vous prie de m'en faire advertir afin de vous envoier une autre copie, car je les ay transcrites. J'ay laissé à S. Benigne la suitte des variantes de la Cité de Dieu pour D. Thomas Blampain que je salue; je continueroi à lire d'autres ouvrages de S. Augustin et mesme de S. Ambroise puisqu'on y doit travailler, nous en avons en beaux mss. Cette variété sera

1. Juste, abbé de l'ordre de Cîteaux, prononça vers l'an 1300 une homélie contre le relâchement dans une réunion d'abbés et d'évêques. Jean Picard, chanoine de Saint-Victor de Paris, l'a éditée en 1615. On la trouve en tête du tome XXVI de la *Bibliotheca Patrum*.

pour recreer l'esprit. Si vous avez *Mars Sueco-germanicus*, imprimé à Cologne en 1640, vous trouverez en la pag. III comme il est parlé de Brandeburg ; Havelberg suffragans de Magdebourg. Le P. Prieur de Liessies m'escrivit il y a quelque temps entre choses que le grand Prieur de S. Vaast regloit bien sa mainson et qu'il avoit fait imprimer un livre intitulé *Exercitatorium monasticum*[1], qui est estimé. Je ne scay quand on en fera un de mesme dans nostre Ordre.

Je me recommande à vos saints sacrifices et suis,

Mon Révérend Père,

Votre très humble et obligé serviteur et confrère

FR. J. DE LANNOY
religieux de Cisteaux.

Je ne scay si vous avez veu un livre imprimé depuis peu à Dijon, fait par M. David, intitulé comme il suit : MAURITII DAVID, *Sacerdotis, Animadversiones in observationes chronologicas R. PP. Possini, Societatis Jesu, ad Pachymerem cum methodo chronologico computi græci*, Divione, 1679[2]. Je l'ay mis entre les mains du P. Prieur de S. Benigne pour vous l'envoyer. L'autheur est mort, il a néantmoins laissé une défense de son livre au cas qu'on vienne à y respondre.

CLXXII

Mon Révérend Père,

Un peu apres que vous prittes la peine de m'envoier une lettre de D. Jean Durand dont je vous remercie, je me disposois à vous escrire et vous envoyer quelques escrits, mais une incommodité qui a duré plus de trois mois m'en a détourné ; je recommence à present à reprendre des forces et je n'attend que quelques jours de beau temps pour aller prendre l'air : peut estre qu'à mesme temps je vous envoirai ces escrit avec peu de varian-

---

1. *Exercitatorium spirituale conscriptum pro religiosis monasterii Sancti Vedasti.* Douai, Jean Patté, 1678, in-12 de 272 p. Le *Rituale Vedastinus* avait paru également à Douai; nous ne trouvons mentionné que *pars altera continens administrationem sacramentorum, quosdam alios ritus et funerale*, 1675, in-4. *Bibliographie Douaisienne*, par DUTHILLEUL, p. 247. Le grand prieur de Saint-Waast était Dom Antoine Chasse, depuis le commencement de l'année 1672. *Nécrologe de l'abbaye de Saint-Waast*, par VAN DRIVAL, 259.

2. Maurice David, avocat au Parlement de Dijon, né en 1614, ordonné prêtre en 1660 après la mort de sa femme, Marguerite de Thésut, nommé supérieur du monastère du Refuge de Dijon en 1663 et peu après promoteur de l'Officialité de Langres, mourut à Dijon le 11 novembre 1679. « Cet ouvrage, qui n'a que 79 pages, a donné à son auteur autant de réputation qu'aurait pu faire un gros in-fol. » *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, par PAPILLON, 168.

tes pour D. Thomas Blampain que je salue et pareillement D. Mabillon. J'avois escris à D. Hugues Lanthenas qu'il pouvoit envoyer à D. Mabillon les vers qu'on m'avoit envoyés d'Orval *Ex relatione S. Majoli*, je ne scay s'il l'a fait, ou s'il a cru qu'ils ne pouvoient luy servir. Le R. P. Abbé d'Orval s'est oublié de m'envoier la vie de S. Dagobert, Roy et martyr ; je la luy ai demandé par une autre lettre que je lui ay escris. Je demande part à vos prières et suis,

Mon Révérend Père,

Votre très humble et obéissant serviteur et confrère,

FR. J. DE LANNOY
religieux de Cisteaux.

A Dijon

L'occasion s'estant presenté de venir à Dijon j'ay mis entre les mains du R. P. Prieur de S. Benigne le pacquet cy dessus mentionné, quelques variantes, pour D. Blampain et la vie d'un frère convers de notre Ordre, etc. pour D. Mabillon ; j'adjouste l'exposition d'Herveus que j'avois escrit pour mon usage et quoy que vous l'ayés encore une fois de ma main, je croy qu'il ne nuit point d'avoir deux coppies, puisqu'une copie peut corriger l'autre s'il se rencontre des fautes. Voicy une lettre pour D. Jean Durand, je vous prie d'avoir la bonté de la luy faire tenir. On m'a dit que quelqu'un de vos pères va entreprendre une nouvelle édition de S. Ambroise[1].

Le P. Sous-prieur de St Benigne de Dijon a quelques advis à donner touchant S. Augustin au sujet de quelques sermons de ce mesme saint.

J'ay oublié à Cisteaux la lettre que j'avois escris pour D. Jean Durand.

CLXXIII

(sans date)

Mon Révérend Père,

J'ai receu il y a quelque temps la messe que D. Hugues Vaillant a eu la bonté de composer à l'honneur de S. Estienne avec les Litanies, ce dont je l'en remercie et vous particulièrement qui avés pris le soin de cela avec empressement. Comme j'en avois prié D. Durand, je croiois que c'estoit luy qui avoit moienné aupres du Père pour la composition de cet office. Je suis bien aise pourtant d'apprendre que c'est vous et qu'à votre considération j'ay ce que je souhaitois depuis plusieurs années, affin que ce soit encore un surcroit d'obligation que j'aye envers vous par-dessus tant d'autres grâces

1. Dom Jacques du Frische, que Dom Marsolle fit venir à Paris, composa avec Dom Hugues Vaillant la vie latine de saint Augustin mise au tome dernier de ses œuvres. On le chargea, vers 1678, de préparer l'édition de saint Ambroise. Dom Nicolas Le Nourri lui fut adjoint. DOM TASSIN, 146.

receues de vous depuis tant d'années ; je vous en remercie donc du plus profond de mon cœur ; puis donc que vous m'invités à recourir à vous quand j'aurois besoin de quelque chose, je le ferai avec confiance. J'ay receu la lettre de D. Mabillon. Il me donne advis que la vie du B. Aelredus est dans Bollandus, je le scavois auparavant, mais ce n'est que celle qui est rapportee par Capgravius[1]. J'ay prié quelqu'un de la demander en Flandre où elle se trouve ms. dans une maison de Chanoines Réguliers ; nous l'avons eu à Cisteaux, mais on nous l'a pris avec d'autres. Je n'avois pas pris garde que Guntherus[2] fut imprimé qu'après avoir leu Bellarmin et *Bibliotheca Scrip. Ord. Cist.* Le P. Prieur de S. Benigne a eu la bonté de m'advertir qu'il désire que vous lui adressiés directement les lettres que vous m'escrivez. Je ne m'estois peut estre pas bien expliqué lorsque je vous escrivis l'autre fois, puisqu'il le souhaite ainsy vous en userés comme il vous plaira ; mais plus particulierement lorsque les deux ms. ne vous serviront plus, si vous me les renvoiés n'oubliés pas s'il vous plaît de les adresser directement au R. P. Prieur de S. Benigne. J'ay changé de dessein touchant ce que j'avois escris à D. Mabillon qui est de dresser moi mesme les exercices pour les novices à l'usage de notre Ordre, et quand j'aurai achevé je vous les ferai voir pour les redresser, corriger, y adjouster ou diminuer selon que vous jugerez à propos. Pour cet effet, j'amasse tout ce qui peut servir à cela que je prend de S. Bernard, d'Aelredus, Gilbert, Cœsarius et quelques autres dont les pensées et sentiments ne sont que tres bons sans oublier nos anciens statuts, pour former un parfait novice et mesme un bons profés. Il me semble qu'il sera mieux de faire comme je vien de dire. Il est fait mention de Gerard, evesque de Cambrai, dont vous avés fait imprimer le sinode dans le necrologe de S. Benigne de Dijon[3], j'advertis D. Lanthenay de vous en envoyer un extrait affin que, si vous jugés à propos, vous les mettiés parmi les omissions ou à la fin de la table.

Je me recommande à vos saints sacrifices et suis,

Mon Révérend Père,

Votre très humble et obéissant serviteur et confrère

FR. J. DE LANNOY
religieux de Cisteaux.

Je travaille sur des sermons de S. Augustin, dont le ms est de plus de

---

1. CAPGRAVIUS, *Nova legenda Anglie*. Londres, 1516, in-4, et Oxford, 1901, 2 vol. in-8.

2. Guntherus, moine de l'abbaye cistercienne de Paris au diocèse de Bâle, a écrit, après le règne de Philippe-Auguste, *Historia constantinopolitana*, éditée par Canisius, Ingolstad, 1604, in-4, et Amsterdam, 1725, in-fol. *Ligurinus sive de rebus gestis imperatoris cœsaris Frederici I Augusti libri X carmine heroico conscripti*, souvent édité. *Bibliotheca historica medii ævi*, par POTTHAST, 564-566.

3. Martyrologe et obituaire de Saint-Bénigne de Dijon (XIIIe s.). *Bib. Dijon ms.* 634.

300 ans, assurément le texte latin a besoin d'estre reveu et puisqu'on en demeure au premier et second tome je lirai les ms. que nous en avons, quoy qu'on ne m'ait rien marqué ; ils sont de 500 ans et bien escrits.

Je salue D. Mabillon, D. Blampain et les autres Pères de ma connoissance sans oublier le R. P. Seguin.

Vous ne m'avés pas fait scavoir si vous avés receu les variantes de quelques petits ouvrages et de cinq sermons de St. Augustin. Il y a quelques semaines que je vous les ai envoyé.

CLXXIV

A Cisteaux, 4 juillet

Mon Révérend Père,

Je n'ay pas de quoy à vous entretenir longtemps ; l'occasion qui s'est presenté d'escrir à Dijon m'a fait joindre celle cy pour vous mander qu'ayant demandé au mois d'avril passé à Monsieur l'abbé de Villers en Brabant qu'il plut me faire part d'une copie de l'histoire de sa maison qu'avés témoigné autrefois vouloir voir. J'apprens qu'il y a un pacquet à Dijon assés grand qui vient du P. Chifflet à qui le P. Henschenius l'a addressé ; ie n'ay pas encore veu ce que c'est, parce que le fascheux temps n'a pas permis que des chartiers allassent à Dijon et mesme de nos confreres m'ont asseuré n'avoir peu se charger de ce pacquet pour estre incommodant sur un cheval. Quand ie scauray au vrai ce qu'il contient ie vous ferai scavoir le tout et vous envoyrai quelque caier pour vous faire gouster telle piece qui ne peut qu'estre belle, et si vous le voulez insérer dans votre 6e tome, je crois que j'aurai assez de temps pour le coppier. Je trouve à present des moyens qu'on vous seconde dans vostre entreprise ; il y a des religieux de notre Ordre en Flandre qui goustent votre travail, j'espère qu'ils contribueront quelque chose. Il y a longtemps que j'ay appris que le R. abbé de S. Amand faisoit un traitté *de jure abbatum*[1] ; si vous en scavez quelque chose, ie vous prie de m'en advertir ; comme cet abbé est tres scavant, l'ouvrage qu'il publira sera rare et recherché ; car celuy de Tamburinus a passé son temps et ie ne trouve pas qu'il soit bien sérieux et solide ; je le lis à present.

Je me recommande à vos saints sacrifices et suis,

Mon Révérend Père,
Votre très humble serviteur et confrère

FR. J. DE LANNOY
religieux de Cisteaux

1. L'abbaye de Saint-Amand était gouverné par Dom Pierre Honoré, qui mourut en 1693.

Je salue D. Chantelou et ie luy envoirai à une autre occasion mes lectures sur S. Bernard ; pour le traitté qui a este fait contre Pierre Abailard ie n'en sais pas d'autre que celui que Hortius rapporte au feuillet III du 4e tome et il se trouve entre les epistres ms. epistre 717 ? Voici le titre : *Ad eumdum (Innocentium) contra quædam capitula illarum intersunt.*

CLXXV

(sans date)

Mon Révérend Père,

Je me suis servi de l'occasion d'un R. Abbé de nostre Ordre en Silesie qui va à Paris vers notre Rme. Son religieux se charge de la présente pour vous la porter et desire quant et quant voir votre maison avec le secretaire du mesme abbé et peut estre que luy mesme vous va voir ; je lui ay parlé de votre personne. Il me fait esperer quelques vies des SS. pour vous communiquer ; je lui ay baillé les addresses et marqué tout ce qui est nécessaire pour n'estre pas surpris à coppier les pieces. Il a la vie de Ste Edwige en un gros volume ms. qui n'est pas sans doute dans Surius ; de plus il se propose de me faire voir la vie de S. Vincent Cadlubet, de nostre Ordre[1] ; pour celle la ie serai tres aise de l'avoir, elle est imprimé à Cracovie, il me la promet comme ie viens de dire, et il vous l'addressera, ie vous pric me tenir compte du port qui coustera, ie vous ferai le rendre exactement. Si vous désirez autre chose vous pouvés communiquer votre dessein à son religieux. Ie finirai cependant restant de bon cœur,

Mon Révérend Père,
Votre très humble et obligé serviteur

FR. J. DE LANNOY
religieux de Cisteaux.

Je vous remercie de rechef du present qu'il vous a plu me faire, ie suis tousiours pressé sans que j'ay le temps de vous parler davantage ; une autre fois ie vous dirai d'autres particularités et ie continuerai ce que vous n'ignorez pas.

CLXXVI

(Sans date et sans adresse)

Mon Révérend Père,

Il y a quelque temps que ie vous fis scavoir que le pacquet que vous addressiés au P. sous-prieur de Dijon estoit entre ses mains et que je l'en-

---

1. Saint Vincent Kadlubek, évêque de Cracovie, qui se démit de ses fonctions pour embrasser la vie cistercienne à Jedrzejow, où il mourut le 8 mars 1223. Starovolisch publia *Vita et miracula servi Dei Vincentii Kadlubkonis* à Cracovie, 1642, in-4.

voirais prendre au premier jour, ce que j'ay fait. Voicy quelques *variantes de St Augustin*, il me semble pourtant d'avoir leu autrefois deux epistres que je marque, comme je doute je n'ay pas laissé de continuer, elles estoient dans un autre ms. Ce que j'ay adjousté a esté pour remplir le papier, peut estre que ce ne sera pas inutilement. Vous m'avés envoyé une lettre de M. Le Tonnelier sans l'ouvrir appres que je vous avois écris de le faire; vous auriez apris que la preface que vous demandés est plus recente que les Statuts de S. Victor et qu'elle a esté faite environ 1512. Je croi que c'est elle qui est au commencement des statuts approuvés par le cardinal George d'Amboise; les Premonstrés et les Jacobins ont presque la mesme. Voicy une lettre pour le religieux de St Remi qui vous a adressé quelques livres pour moy par un diacre de Liège. *Praxis pastoralis* qui en est l'un ne me paroist point bien considérable, peut estre que l'autre que je luy demande le passera. Je salue le R. P. Blampain, D. Mabillon et les autres PP. qui m'honorent quelquefois de leurs lettres. J'attend un livre de Basle qu'un abbé m'envoye qui traitte des exemptions et de privilèges de notre Ordre; il a esté composé par le P. Malachius de Campo liliorum. Deux religieux d'Austriche estoient dernièrement à Cisteaux pour quelque affaire, comme ils s'en retournoient je les ay chargé d'un mémoire pour tirer de l'abbaye de Mellici[1] en Austriche une coppie d'un ms. composé par H. Rabanus ad Ludovicum Pium et dont il est fait mention dans le second tome des analectes de D. Mabillon. Je verrai si ma lettre fera plus d'effect que celle du mesme D. Mabillon. Je me recommande à vos saints sacrifices et suis,

Mon Révérend Père,

Votre tres humble et obligé serviteur et confrère

FR. J. DE LANNOY
religieux de Cisteaux.

Tractatus brevis de obligationibus Regulæ et Constitutionum in religiosis ordinibus.

Compositus a R. P. FR. PETRO DIERKENS S. T. D.
Ord. Prædica. *Aureliæ.* A Orléans.

C'est un livre qu'on m'a monstré à Dijon et qu'on a peine d'avoir parce qu'estant fort serieux; on à enlevé deux ou trois fois tous les exemplaires.

CLXXVII

(Sans date et sans adresse)

Mon Révérend Père,

J'ay eu le loisir d'examiner à Foucarmont les ms. qui y sont. Vous devés avoir receu le catalogue des saints dont les vies sont contenues dans trois

1. Melk, abbaye bénédictine de la Basse-Autriche

volumes. Le R. abbé vous envoira volontiers ceux que vous demanderés pour en extraire les vies qui seront necessaires à D. J. Mabillon que ie salue. Pour ce qui vous regarde j'ay trouvé les epistres de Hildebert et apres avoir conféré avec la Bibliothèque des Pères, j'en ay trouvé qui y manquent. Je n'avois pas le 4e tome du *Spicilegium*. Je peux pourtant m'estre trompé en examinant la Bibliothèque des Pères, vous ne feres pas mal de les examiner pour une plus grande seureté. J'ay trouvé aussy à Fourcamont le commentaire de Rabanus sur St Mathieu fort entier et bien escris. Celuy du mesme sur Josue n'est pas une pièce à mettre dans votre *Spicilegium*, vous ferés pourtant ce qu'il vous plaira. Je ne me presse pas pour arriver bientost en Flandre puisque ce iour de l'Annonciation ie suis à S. Valerie. Je salue D. Quatremaire. Souvenés vous s'il vous plaît de me mander ce que vous scavés touchant la nouvelle affaire dont je vous escrivis l'autre jour. Je me recommande à vos saints sacrifices et suis,

Mon Révérend Père,

Votre très humble et obéissant serviteur et confrère

FR. J. DE LANNOY.

CLXXVIII

(Sans date)

Mon Révérend Père,

Vous aures appris par ma précédente l'élection d'un nouveau abbé qui fut faitte le samedi des Rameaux sans aucune conteste ni brigue de qui que ce soit ny mesme de M. le prince, car quoy qu'il ait tesmoigné souhaitter que le prieur de Mouchi fut choisi, ce n'a esté qu'à la demande des Religieux pour en exclure l'autre et empescher que la maison de Cisteaux ne fut héréditaire, car c'estoit chose assurée qu'elle ne seroit jamais sorti de la famille des Bouchu. Dieu en a disposé autrement. Pour les autres circonstances de cette élection vous les apprendrés de Fr. Moreau. J'avois envoyé à D. Mabillon le commencement et la fin de la vie de S. Albert abbé que j'avois receu de Dole, il ne m'a pas fait scavoir s'il l'a receu. Je suis resioui de ce que D. Simon Guillemot de S. Guislain aist été à Paris; s'il y est encore, ie vous prie de le saluer de ma part. Je vous addresse un pacquet pour estre envoyé au P. Prieur de Liessies. Vous en osterés s'il vous plait un ms parchemin qui contient les statuts de notre Ordre pour estre rendu au P. Prieur de Bonne Fonteine quand il sera à Paris et la planche du S. Idesbald que ie vous prie de faire regraver par un bon graveur. Le P. Prieur de Liessies m'a marqué que la voie qu'il faut tenir pour lui envoyer ce pacquet qui est à D. Hilaire Pinet procureur de S. Eloy à Noyon qui le fera tenir au P. Procureur de Liessies. Je vous envoiray une autre fois la lettre que ie dois escrir au mesme Prieur. Vous scaves que la vacance et l'hiver où elle s'est rencontré ne m'a pas donné le temps de m'appliquer à la lec-

ture de S. Gregoire et de S. Leon pour satisfaire à M. de Goussainville et au P. Quesnel dont vous m'avés envoyé la lettre, ce sera quand ie commencerai à respirer, ie suis cependant,

Mon Révérend Père,
Votre très humble obligé serviteur et confrère

FR. J. DE LANNOY
religieux de Cisteaux.

Je vien de quitter un Père Polonais de Oliva [1] en Pologne de notre Ordre, à present aumosnier de la Reine de Suede, qui est venu pour des affaires de Trebnitz [2], maison de filles de notre Ordre en Silésie où repose le corps de Ste Hedwige et fait continuellement des miracles. Il m'a donné advis des choses suivantes à scavoir :

Adamus Trebniet, professus Claravallis, abbas olivensis in Polonia, obiit anno 1630. An. 1667, sepulchrum eius apertum est et corpus eius repertum incorruptum et sudans, membra flexibilia, cutis etiam cum carne apparebat, in opinione sanctitatis decessit.

Vincentius Cadlubæ (de quo in Menologio) episcopus Cracoviensis, postea religiosus Andreoviæ patrat quotidie miracula.

Voici une définition de nos chapitres généraux que j'ay trouvée touchant Aelredus, quoi qu'il y ait Aliedus, qui marque qu'il est saint puisque le chapitre général permet d'en dire l'office. Nous avons eu autrefois sa vie, il y a 200 ans ; ce serait un thresor, si on la trouvoit, elle est sans doute plus ample que ce qu'en dit Bollandus.

Anno Domini 1476 facta fuit definitio tenoris sequentis: Devotionem populi christiani qua dietim gloriosus Dei almificus confessor Alredus suis novis et antiquis miraculis in Ecclesia beatæ Mariæ de Rievalle in Anglia excitare dignatur præsens generale capitulum sinceris amplectens affectibus ipsum benignis prosequi favoribus summopere desiderans statuit, diffinit et ordinat quatenus in singulis nostri ordinis monasteriis in dicto regno consistentibus die solemnitatis dicti gloriosi confessoris Alredi fiat festum cum duodecim lectionibus.

Le notaire a voulu sans doute mettre Alredus pour Aliedus. Ce saint est canonisé par le tesmoignage de cette définition, quoique le martyrologe romain n'en parle pas.

Je salue D. Mabillon et me recommande à vos saints sacrifices et suis,

Mon Révérend Père,
Votre très humble et obligé serviteur et confrere

FR. J. DE LANNOY
religieux de Cisteaux.

---

1. Oliva, près de Dantzig, diocèse de Breslau, monastère cistercien fondé en 1186. JANAUSCHEK, 186.

2. L'abbaye de Trebnitz, dans le même diocèse, remonte à l'année 1203. Sainte Hedwige y mourut en 1243.

CLXXIX

(pas de date)

Mon Révérend Père,

Nous avons procédé à une election d'un abbé le 19 juin comme ie vous l'avois mandé ; mais comme le scrutin a manqué et que celuy qui avoit plus de suffrages il luy en manquoient quatre, on a esté obligé de remettre au lendemain à faire un autre scrutin : ce qui a si bien réussy que le Prieur de Bon Port a esté unanimement esleu de tous à la reserve de trois, il a eu 69 voix de 73, au lieu que le iour auparavant il n'en avoit eu que 16. Le doigt de Dieu a paru visiblement et personne n'en doute ; seulement cela est surprenant comme les cœurs ont peu se changer, attendu que presque tous l'avoient en aversion plus pour sa grande régularité que pour aucun défaut. M. le commissaire est sorti tres satisfait et fort édifié quoy qu'auparavant il eut du desplaisir de voir les esprits si partagés et divisés, je vous prie de recommander cet ouvrage si bien commencé à Dieu affin qu'il l'achève en nous conservant *ad multos annos* un si digne prélat pour le bien de l'Ordre. Il s'en va à Paris pour trouver le Roy, il est accompagné du Prieur du Petit Cisteaux qui s'est chargé de deux escus pour vous porter, affin de vous satisfaire une partie de ce que ie vous dois et pour paier le pacquet que j'ay laissé chez vos pères de Lille lorsqu'ils vous l'auront envoyé.

Je suis,

Mon Révérend Père,
Votre tres humble serviteur et confrère

FR. J. DE LANNOY.

CLXXX

Le iour de la Ste Courone.

Mon Révérend Père,

Par celle que vous m'avés escris le mois passé il semble que vous n'avez pas receu le pacquet que j'y laissé au P. Prieur de Bonne-Fonteine pour vous estre envoyé par la voie du messager. Je serois fasché s'il estoit perdu pour les mémoires qui y estoient avec une lettre du P. Henschenius qu'il vous escrivoit. Vous apprendrés tout le reste par la lettre que i'escris à D. J. Mabillon. Je me recommande à vos saints sacrifices. Si par hazard le P. sous-prieur de S. Guislain vous envoyoit des pièces, ie le prierois d'y ioindre les constitutions de nos réformés que ie luy ay laissé parce que cette coppie est correcte, venant de la main de M. l'abbé de Fourcamont. S'il vous plaisoit aussy de faire ressouvenir le P. du prieuré de Lille qu'il

veuille prendre la peine de vous envoier le pacquet que ie luy ay laissé par une voie assurée sans s'arrester plus tost à celle de Corbie qu'à une autre. Quand vous l'aurés vous en pourés tirer l'histoire de Vilers, si vous ne l'aves pas avec une vie imprimée. La voye d'Arras est aussy bonne et meilleure que celle de Corbie, ce me semble. J'en suis en peine, c'est pour satisfaire à quelqus-uns qui me pressent de leur faire part des images de ces pays-là. Le livre *de probabilitate* de Fagnani [1], *de statu laicali* de Jonas [2] avec *favus S. Bernardi* et un autre de Molanus *de imaginibus* [3] se trouveront avec le pacquet.

Je suis,

Mon Révérend Père,
Votre très humble obligé serviteur et confrère

FR. J. DE LANNOY.

J'ay icy le plan de S. Bertin de S. Omer, si vous voules que ie vous l'envoye, j'en chargerai D. Thomas.

CLXXXI

(Sans date)

Mon Révérend Père,

Depuis que ie vous escrivis l'autre fois il n'est rien venu à ma connoissance qui puisse vous estre communiqué sinon qu'entre quantité de choses qui se disent touchant la conspiration, les complices ietterent le sort qui ietteroit le poison. Au reste, la cour a retranché l'audience du mardy pour juger plustot. Il est venu au commencement de ce mois une lettre du Roy au parlement par laquelle il luy ordonne de juger le coulpable et ses complices, et ce incessamment et de remettre toute autre affaire, Sa Majesté s'estonnant que cette affaire dure tant. Je vien d'apprendre que le frère de l'accusé qui est conseiller fait dresser un factum par son advocat contre notre maison. J'ay escris à Dijon à deux personnes affin d'en avoir une coppie lorsqu'il sera imprimé, on dit qu'il y a des choses estranges; je m'en rapporte, j'ay pourtant peine de croire que cela soit, s'il paroit et que j'en

1. Ce traité de Fagnanus a été inséré depuis dans son commentaire *in quinque Decretalium libros. Catalogus auctorum qui scripserunt de theologia morali et practica*, par BUND, p. 50.

2. D'Achery a publié le *De institutione laicorum*, dans le t. I de son *Spicilegium*, 1-203.

3. Jean Ver Meulen, *Molanus*, mort à Louvain en 1585, est l'auteur du *De picturis et imaginibus sacris*, édité à Louvain en 1570, 1574 et 1575, in-8, et depuis à Anvers.

ay ie vous en ferai part. Je me recommande cependant à vos saints sacrifices et suis,

Mon Révérend Père,
Votre très humble et obligé serviteur et confrère

FR. J. DE LANNOY.

Je vous ay autrefois envoyé une Bulle de Clément IV. Je vous prie de la brusler ou de me la renvoyer, ie vous diray la raison.

Je salue D. Delfau et D. Mabillon. Je travaille aux epistres de S. Augustin, mais vous ne voirés rien de mon travail avant la St Bernard.

CLXXXII

(Sans date)

Mon Révérend Père,

Je vien de recevoir votre lettre avec l'*elenchus* du 8e tome du *Spicilegium* dont ie vous remercie. J'escris à M. de Goussainville et lui envoie quelques notes sur les epistres de St Grégoire en attendant d'autres feuilles de *variantes lect.* Je luy mande que le traitté d'Herveus sur Ezechiel estant une suitte de l'endroit où St Grégoire a cessé s'il seroit hors de le ioindre et en tout le reste suivre l'édition de Lion de l'an 1540 qui n'a rien que ce qui a esté escrit par ce saint; car à quoy bon de grossir ces ouvrages d'autres livres qui ne luy appartiennent pas. Le commentaire sur le Cantique est différent d'un vieil exemplaire imprimé qui s'accorde avec ce qu'en raporte Trithemius. Je continuerai cette occupation sur S. Gregoire croiant que ce que ie ferai pour M. de Goussainville vous le tiendrez fait à vous. Il m'a parlé auparavant d'un ms. de S. Léon, un de nos confreres s'est offert de le confronter avec l'imprimé. Ie vas à Dijon voir le P. Prieur de S. Benigne et en même temps ie chercherai les œuvres de ce saint de la dernière impression. J'en ferai de mesme à St Pierre Chrisologue. Enfin, puisque nous espérons d'estre un iour dans la compagnie de ces Saints, il faut tacher de s'entretenir avec eux en lisant leurs escrits. J'en ay trouvé parmy nos ieunes Religieux qui sont portés à s'occuper à la lecture des saints, de sorte que l'un lira S. Gregoire, l'autre S. Leon, un troisième S. Pierre Chrisologue et ainsy on parlera parmy nous le langage des saints. Nous avons besoin de cela, et tout cela servira à s'instruire de son Ordre; il s'en trouve qui se veulent remettre à cela, j'y suis tout disposé et il semble que ie sois obligé à me donner à eux pour cela, puisqu'en qualité de sous-prieur j'ay le mesme droit supérieur que iavois lorsque j'estois leur maistre. Sans attendre qu'on rimprime Binsfeld, il n'y aura qu'à parler à M. Léonard qui l'a imprimé en 1604, et l'induire à ajuster ou ioindre ce traitté de Guisbertus à la fin en ostant celuy de François Borgias et renouveller le titre en y mettant un advertissement de cette addition nouvelle, faitte en cette année

1662, comme i'ay fait faire à l'*Imitation de J.-C.* en françois lorsque j'y fis mettre la dispute de M. Marillac[1], cela est tres aisé et un bon moïen de faire débiter un livre. J'ay trouvé un hymne ou rithme asses long de S. Lanfranc. On entend plus parler si on continuera *bibliotheca ascetica*[2], les deux traittés suivans n'y pouroient-ils pas avoir lieu, Julianus Pomerius *de vita contemplativa*[3], Isydorus *de summo bono*, nous les avons ms ; le premier est sous le nom de S. Prosper. On m'a envoié de Dijon la seconde partie du sixiesme tome des Vies des Saints. Voicy les noms des saints dont les vies y sont rapportées. On l'a trouvé dans un cabinet de nostre hostel de Cisteaux avec d'autres mss., à quoy on n'avoit pas pris garde. Le temps me presse dans Dijon de ne pouvoir dire autre chose sinon que je suis,

Mon Révérend Père,
Votre très humble et obligé serviteur et confrère

J. De Lannoy.

Je vien d'apprendre que M. du Chemin est décédé, prié pour luy et nous ferons un service solennel pour luy ; je vous prie me mander les particularités de sa maladie, si vous en scavés. On regrette sa mort.

CLXXXIII

A Cisteaux (sans date).

Mon Révérend Père,

Il n'y a que deux jours que j'ay receu l'office de St Estienne qu'il vous a plu m'envoyer. Je l'ay lu et relu, il ne se peut rien de mieux fait, je vous remercie d'y avoir coopéré, j'en fais des copies pour les distribuer aux provinces estrangeres ; je le veux faire noter auparavant que de l'imprimer. Voicy une lettre à D. Vaillant pour le remercier. Il me manque encore des litanies, mais que cela ne le géhenne pas, elles seront partant de meilleures mains venant des siennes. J'ay receu les deux autres qui ont précédé vostre derniere. Le sous-prieur de Pontigni est céans avec qui j'ay conferé, il m'assure que les mss. de sa maison sont à present en bon estat et gardés dans

1. Michel de Marillac, avocat au Parlement de Paris, maître des requêtes et conseiller d'Etat, est l'auteur d'une traduction de l'*Imitation de Jésus-Christ*, qui parut anonyme à Paris, 1621, in-12. C'est l'une des meilleures que l'on connaisse. Elle a été fréquemment rééditée. L'édition de 1630 contient une dissertation dans laquelle il se prononce pour l'attribution de l'Imitation à Gerson.

2. Après les chapitres généraux de 1657 et 1660, qui en avaient ordonné l'impression, Dom Claude Chantelou prépara un recueil des écrits des Pères les plus instructifs sur la vie spirituelle. Ce fut sa *Bibliotheca Patrum ascetica seu selecta veterum Patrum de christiana et religiosa perfectione opuscula.* Paris, Léonard, 1661-1664, 5 vol. in-4. Le recueil ne fut pas continué. Dom Tassin, 63.

3. Bibliothèque Dijon, m. 588.

une chambre fort proprement, qu'on en dresse un catalogue exact et m'en promet une copie, qu'ils sont mesme pour la pluspart plus beaux que les nostres, qu'il y a quantité d'ouvrages de St Augustin, et qu'il en manque peu de ce grand Docteur, que quand vos Pères voudront les voir, ils seront les bien venus. Voilà ce que j'ay tiré du Sous prieur qui se nomme Dom Sanguint et est cousin de M. Le Tonnelier de S. Victor[1]. J'avois oui dire que les mss. de cette maison estoient fort négligés et mis sous un escalier, mais à present cela n'est pas puisque ce Père me l'assure et qu'il en prend soin, assés capable pour cela, estant bachelier de Paris. J'avance fort dans l'histoire dont je vous ay déja parlé, qui ne sera pas indigne de votre *Spicilege*, s'il y a encore de la place ; elle tiendra 15 feuilles de papier de lettre, nous nous mettrons deux à corriger les fautes, car le ms. qui est de papier est mal aisé, et puis si je puis avoir D. Hugues Lanthenas à Cisteaux quand le P. Prieur de S. Benigne y viendra, nous la mettrons en estat pour vous estre envoyée après la Toussaint. L'histoire est belle, elle est de la prise de Constantinople arrivé en 1203 sous Innocent III. Je croy que vous ne serés pas faché de la voir. L'abbé Martin dont il y fait mention estoit le quatriesme de l'abbaye de Pairis au diocese de Basle ; vous avés l'abrégé de l'histoire de cette abbaye que je vous ay envoyé autrefois où il est fait mention de luy. Quand vous m'escrirez je vous prie de ne plus mettre sur le dos ces mots (recommandé à D. Hugues Lanthenas, etc.), parce que cela retarde que je reçoive les lettres à raison que quand on les apporte à l'hostel de Cisteaux on les renvoye à St Benigne ; c'est un Religieux qui est de l'Ancien Testament comme ie vous ay desia dit et qui fait les choses mal proprement. J'espere que cela changera au retour de nostre abbé. Je vous prie de me faire scavoir des particularités par la main d'un autre affin que cela ne nous gehenne pas. Je me recommande à vos saints sacrifices et suis,

Mon Révérend Père,
Votre très humble et obéissant serviteur et confrère

FR. DE LANNOY
religieux de Cisteaux.

Il ne faudra pas négliger de voir les mss. de Pontigni et demander D. Sanguin sous-prieur.

---

1. Dom Jacques Le Bourgeois de La Varade (1672-1708), abbé de Pontigny, s'appliquait alors à la restauration matérielle et morale de l'abbaye. *Histoire de l'abbaye de Pontigny*, par HENRY, 225-238. La Bibliothèque d'Auxerre possède une partie des manuscrits de cette abbaye. *Catalogue général des manuscrits... Départements*, VI, 1-100.

CLXXXIV

A Dijon (sans date).

Mon Révérend Père.

J'ai enfin achevé de lire les œuvres de St Augustin contre Fauste Manichéen dont je vous envoye les variantes par la voye ordinaire de St Germain des preys. Je continuerai à lire les traités du sixiesme tome que je trouve dans le memoire de D. Delfau et entre autres *Contra adversarium legis et prophetarum* avec deux ou trois autres de controverse. Pour celuy que vous m'avés spécifié, *Contra Secundinum*, et un autre dont je ne me souviens pas, nous ne les avons point ms. Vous verrés icy que le chap. 24 du 19e livre selon l'imprimé est plus ample de 10 ou 12 lignes à la fin. D. Guérard, qui passa par Cisteaux sur la fin d'octobre, m'assura qu'on devoit commencer à imprimer le premier tome de S. Augustin, vous en devés scavoir plustost des nouvelles qu'aucun autre et que je scaurai avec certitude apres que vous me l'aurés appris. Je me recommande à vos saints sacrifices et suis,

Mon Révérend Père,

Votre très humble et obéissant serviteur et confrère

FR. DE LANNOY
religieux de Cisteaux.

CLXXXV

(Sans date, sans adresse et sans signature.)

Mon Révérend Père.

Je mettray ce billet dans celle du Père de Lannoy pour vous dire que D. George Bourrée, son prisonnier, est icy dans une vaste fosse à Dijon, les fers aux pieds et aux mains ; la place est si petite qu'il ne se peut coucher si on ne le couche. Il est toujours debout, on l'a interrogé et de nouveau interrogera, mais il se deffend à merveille soustenant qu'il n'a rien fait et qu'on luy donne des tesmoins. M. le premier président qui pousse cet estat au dernier point y est bien empesché. On ne scait s'il aura un mal plus grand.

Vita S. Gregorii.

Gregorius, urbis Rome, a patre Gordiano, matre vero Silvia editus, non solum spectabili senatorum prosapia, verum etiam religiosam originem duxit. ..... finis. Sepultus vero est in ecclesia Beati Petri apostoli ante secretarium die quarto Iduum Martiorum. Explicit vita Beati Gregorii papae.

Nous l'avons [1].

1. Cette vie de saint Grégoire par Paul Diacre se trouve dans un légendaire de l'abbaye de Cîteaux. *Bib. Dijon ms. ff*, 65-69.

CLXXXVI

Mémoire des Livres donnés au R. P. D. Luc pour D. Jacques de Lanoy de Cisteaux du 26 oct. 1664.

Biblioteca Cisterciensis	3[ll] 10
Cantipratensis, de Apibus	2 10
N. Testamentum Versiculis	1
De meteoris	3
Tabula sinuum et tangentium	1 5
Methode latine de Port Royal	4
Vie de S. Bernard	3
Jansenius in Evangelia	4
Abregé de la nouvelle methode grecque	2 5
	25[ll] 10

J'ai receu du R. Père Dom Luc la somme de vingt-cinq livres dix sols.

FR. LEONARD[1].

CLXXXVII

Summaria relatio actorum capituli generalis Ordinis Cisterciensis habiti Cistercii die 9 maii et sequentibus diebus anno 1667.

Fusior explicatio gestorum eiusdem Capituli, Deo bene dante, dabitur alia cum per otium licebit integre describere tam generales quam speciales diffinitiones.

Abbas de Valle S. Lamberti, nomine provinciae Leodiensis; Procurator Generalis nomine Congregationis Calabriae et Romanae ac Provinciae Siciliae; Praeses Congregationis Tusciae et Lombardiae, sicut et Reformator Congregationis Castellae et Vicarius Congregationis Lusitaniae non venerunt nec se excusarunt; ideo declarantur contumaces et privantur voce activa et passiva.

Abbas de Claravalle, quia conatus est excitare seditionem inter abbates præcipue externos contra Rmum Dnm Cist., eo quod usurparet (ut prætendebat) titulum Generalis qui sibi minime conveniret (quod falsum est), quam ob causam protestatus est, et inserta est protestatio actis Capituli generalis, egregie increpatus est et inauditam a seculo correctionem subiit, ita ut fere elinguis recesserit absoluto diffinitorio; objectum ei namque fuit

1. Frédéric Léonard était l'un des éditeurs des Bénédictins de Saint-Germain. Les livres de Dom Canteteu et de Dom Chantelou parurent chez lui.

quod illum titulum usurparet suae generationis quod est insolens, quod suus secretarius venderet institutiones prioratuum suae lineae, quod sua domus esset in ultima deformitate, quod probavit per libellos supplices sibi porrectos a conventu Clarevallensi qui petebat ut reformaretur a capite, et quod lacerasset cartas visitationis, quas ipsemet Rmus Dnus reliquerat in monasteriis lineae Clarævallis, et ubi restituerat communitatem, ipse Clarævallensis destruxit et introduxit proprietatem ita ut sit videre miseriam in matre et filiabus quod attentaret non solum contra Rmum sed etiam contra ipsummet Capitulum G., quandoquidem voluerit creare visitatores in provincia Bituricensi, ipso capitulo sedente, quod est insolentissimum, nec acquiescere voluerit donec Rmus Dns dixit : Videamus cuius sit creare visitatores, an capitulum accipiat authoritatem ab abbate Clarevallis, vel abbas Clarævallis a Capitulo G. ; et ibi abbas Clarævallis causa cecidit, etiam si tota fere provincia Bituricensis sit de linea Pontigniaci et Clarævallis, quia, Capitulo sedente, est Capituli disponere pro libitu et etiam transferre domos unius lineae in aliam lineam ubi est causa sufficiens. Notandum quod abbas Clarævallis voluit suae seditionis socium habere abbatem Pontigniaci ; sed ipse sapientior dixit, sicut et abbas de Firmitate, se abbati Clarævallis minime adhærere. Ipse abbas Clar. stupefactus factus est in sibilum.

CLXXXVIII

Lettre de Dom Tissier[1], *prieur de Bonnesfontaines, touchant qques mss et épistres de Guill. de S. Thierry « ad fratres de monte Dei ».*

Pax Christi.

Ourscamp-lez-Noyon. 18 may 1658.

Mon Révérend Père,

Lorsque vous me monstrastes de vostre grace les raretés de vostre bibliothèque, dont environ deux ans, vous me fistes voir entre autres pièces les sermons de Nicolas, jadis secretaire de S. Bernard[2]. Si vous n'avez point dessein de les faire imprimer seuls, ou avec quelques autres ouvrages, vous me ferez un sensible plaisir, s'il vous plaist me les prester pour les descrire, et ie vous renvoyeroy vostre original au plus tost. Les epistres de mesme Nicolas sont à Clairvaux et j'y les pourrois faire imprimer avec lesdits ser-

1. Dom Tissier réunissait alors les éléments qui devaient entrer dans sa *Bibliotheca Patrum Cisterciensium*, dont le premier volume parut en 1660.

2. Les éditeurs de l'*Auctarium Bibliothecæ Patrum*, Paris, 1610, avaient publié 55 lettres de Nicolas de Clairvaux, avec les notes de Picard. On les trouvait dans les éditions postérieures de Cologne et de Paris et dans la *Bibliotheca maxima Patrum* de Lyon, XXI, 517-553.

mons[1]. Ce qui me les fait désirer en partie, est pour rendre autant que faire se pourra à un chacun des autheurs anciens ce qui lui appartient et ce qui est imputé à d'autres. Je vous envoye un manuscrit des sermons de Jean de la Rochelle, que j'avois deux fois[2], avec le catalogue des autheurs que ie voudroy faire imprimer, dont le premier est Guillaume de S. Thierri, dont ie vous envoye aussi l'epistre *ad Fratres de Monte Dei* entière, telle qu'elle est en la bibliothèque de Signi et d'autres maisons de nostre ordre, ou l'autheur fait luy mesme la liste de ses ouvrages. J'espère dans un mois au plus tard y faire travailler[3]. Je me recommande à vos prières et suis,

Mon Révérend Père,

Vostre humble et obéissant serviteur en Dieu

F. Tissier,
prieur de Bonnefontaine.

CLXXXIX

A Bonnefontenne, le 26 mars 1662.

Mon Révérend Père,

J'ai receu vostre paquet contenant les epistres *Philippi de Eleemosyna*[4]; ie vous remercie de vostre bonne volonté. Vous scaurez que ie les ay fait imprimer dans le troisiesme tome des Pères de nostre Ordre, il y a deux ans. Je les avois descrites à Clervaux et depuis les avoir rencontrées à Foigny[5], qui est à quatre lieues d'ici et enfin les avoir trouvés dans un autheur de nostre Ordre flamand, qui les avoit tirés du mesme Dom Galopin, d'où vous les aviez aussi prises. J'ai suivi l'exemplaire de Clervaux et puis ay adiouté celles qui estoient dans celuy du dit D. Galopin[6], ay apres celles qui estoient dans celuy de Foigny, et qui n'estoient dans les autres; car en chacun de ses trois divers exemplaires il y en avoit quelques-unes qui n'estoient point aux autres. Je vous en donneray un exemplaire quand iauray accommodé tous les volumes qui sont mal assemblés, et iay grand peine à

1. Dom Tissier a inséré le *Liber Sermonum ad Henricum Campaniæ comitem* de Nicolas de Clairvaux au t. III, p. 193 et s., de sa *Bibliotheca Patrum Cisterciensium*.

2. Jean de la Rochelle, Franciscain, qui enseigna la théologie à Paris (XIIIe s).

3. Guillaume, abbé de Saint-Thierry, embrassa la vie cistercienne à Signy vers 1137. Dom Tissier inséra ses œuvres au t. IV de sa *Bibliotheca*.

4. Philippe, moine de Clairvaux, prieur de cette abbaye, abbé de L'Aumône, mourut vers 1180. Il eut à remplir des missions importantes. Charles de Visch avait publié 25 lettres de lui, prises dans un ms. de Saint-Amand, *Bibliotheca Cisterciensis*, 336-352. Dom Tissier en trouva d'autres et il en publia 50, *Bibliotheca Patrum Cisterciensium*, III, 237-252. *Histoire littéraire de la France*, XIV, 167-178.

5. Abbaye cistercienne, com. La Bouteille, cant. Vervins, Aisne.

6. Dom Georges Galopin, moine de Saint-Ghislain, mort le 21 mars 1657.

demesler toutes les pièces des quatre tomes qui sont en confusion. Je vous envoyrai aussi volontiers les œuvres d'Ernoldus pour le Révérend Père Chantelou ; mais il me faut mettre en ordre les notes que iay faites en trois ou quatre endroits principaux contre celles de Pamelius, qui attribue le livre de *operibus cardinal. Christi* à St Cyprien [1] ou à quelqu'autheur contemporain d'iceluy ; ce que ie refuse par raisons tirées de la pièce mesme. Il y a aussi encore quelques pièces du mesme autheur à Clervaux qui ie voudrois avoir. Monsieur Couterot m'a donné advis de faire mettre quelque sorte de privilège à nos livres et m'a dit que vous me feriez volontiers transfert de celuy que vous aviez touchant plusieurs autheurs, ou à luy, touchant les autheurs de nostre Ordre contenus dans la liste de vostre dit privilège. Je vous supplie me faire ceste faveur touchant Guillaume de St. Thierri nommément, et indistinctement ou généralement des autres autheurs de nostre Ordre contenus dans vostre privilège, cela ornera nostre ouvrage, et ie vous en auray une singulière obligation que ie tacheray de reconnaistre et demeuray,

Mon Révérend Père,
Vostre très humble serviteur

Fr. Tissier

Dom J.-M. Besse et Dom Yves Laurent.

---

1. Ernoldus, abbé de Bonneval, au diocèse de Chartres, mourut après 1156. C'était un ami de saint Bernard. Son traité *De cardinalibus Christi operibus* ne portait pas de nom d'auteur. On l'attribua à saint Cyprien. C'est sous ce nom qu'il figure dans *Illustrium virorum opuscula* de Benetti. Paris, Boccard, 1500, in-fol. *Histoire littéraire de la France*, XII, 535-541.

DOCUMENTS INÉDITS

POUR SERVIR A

L'HISTOIRE DE L'ABBAYE DE SAINTE-CROIX DE POITIERS

XXXVII

État sous forme du nécrologe des fondations faites en faveur de l'abbaye de Sainte-Croix

A) Original parchemin. Arch. Vienne, H. — Sainte-Croix, liasse 1. — Fragment comprenant les notices du 19 février au 18 mars et du 10 octobre au 31 décembre [1].

B) Extraits de D. Estiennot. *Antiquités Bénédictines du diocèse de Poitiers*. Bibl. nat. ms. lat. 12755, p. 453. Notices des 20 novembre, 3, 8, 16, 17 décembre d'après A.

C) Extraits de D. Fonteneau, notices des 17 mai-30 septembre d'après A. Bibl. municipale de Poitiers. Collection Fonteneau, t. 55, p. 128 et 139-140, et notices des 20 novembre, 3, 8, 16, 17 décembre d'après B. — D. Fonteneau fait remarquer qu'il n'a point trouvé à Sainte-Croix la partie de A contenant les mois de novembre et décembre que D. Estiennot avait vue. De fait les deux feuillets contenant les notices de ces mois ne sont entrés aux archives de la Vienne que par suite d'un achat de documents fait par M. A. Richard, archiviste du département. Par contre les feuillets qui contenaient les notices du 17 mai au 30 septembre ont disparu.

(Fin du XIIIe siècle (après 1293), début du XIVe [2].)

---

1. On distingue dans ce document deux écritures contemporaines : la première plus soignée et semblable à celle des manuscrits, l'autre simple cursive. Les passages de la première écriture sont ici reproduits en italique.

2. La plus récente des fondations dont il est possible d'indiquer la date est du 4 février 1293 (V. au 24 février). Mais tous les personnages identifiés sont du XIIIe siècle ou des époques antérieures et l'écriture du document ne permet pas de descendre plus bas que le début du XIVe siècle.

Janvier

Manque.

Février

Manque du 1 au 19.

19. A. XI Kal.

20. B. X Kal.

21. C. IX Kal. *Eodem die obiit Willelmus de Rocha archidiaconus Pictavensis pro cuius anniversario habemus quinque solidos turonenses reddendos ad festum Omnium Sanctorum assignatos super quadam domo que est ante ecclesiam Sancti Dionisii*[1] *Pictavensis.*

22. D. VIII Kal. Cathedra Sancti Petri.

23. E. VII Kal. Eodem die obiit Guillelmus Cendros frater noster pro quo habemus I minam frumenti quod debemus habere per manum priorisse Sancti Romani[2].

24. F. VI Kal. Mathie apostoli. Eodem die obiit Guillelmus Amenuns quondam rector ecclesie de Briolio[3] pro cuius anniversario habemus X solidos sitos super vineis suis pertinentibus decime magne.

25. G. V Kal.

26. A IV Kal. Die Lunæ post *Invocavit* dedit domna abbatissa Eufemia[4] mater nostra conventui Sanctæ Crucis XVI solidos pro pitancia quos Hugo de Ri et Hugo de Rochaio reddunt de domibus suis de Borbuio.

27. B. III Kal.

28. C. II Kal. Reversio Radegundis regine.

Mars

1. D. Kal. Martii. Albini episcopi.

2. E. VI Non.

3. F. V Non. Eodem die obiit soror Johanna de Fayoles pro qua abemus I sextarium frumenti super tenamento Guillelmi de Baaces.

4. G. III Non. Eodem die obiit Johanna de Agricayo soror nostra. Eodem

---

1. Prieuré situé à Poitiers, rue Saint-Denis, dépendant de l'abbaye bénédictine de Noyers, au diocèse de Tours.

2. Saint-Romain-sur-Vienne, cant. de Dangé, arr. de Châtellerault, Vienne. Terre dépendant de l'abbaye de Sainte-Croix. Une partie des revenus de cette terre formait un bénéfice simple ou prieuré à la collation de l'abbesse, c'était une religieuse de Sainte-Croix qui en était pourvue.

3. Brieuil-sur-Chizé, cant. de Brioux, arr. de Melle, Deux-Sèvres. Le testament par lequel Guillaume de Menous et non Amenuns fit cette fondation est du mercredi après la Purification, 4 février 1293 (1292 v. s.). Il est conservé aux Archives de la Vienne, H. Sainte-Croix, liasse 89.

4. Euphémie, abbesse de Sainte-Croix en 1216, 1221, 1230 (*Documents inédits pour servir à l'histoire de Ste-Croix à Poitiers*, n. 14, 15, 17. — Revue Mabillon, mai 1913, t. IX, p. 78, 80, 82.)

die obiit Christiana laica de Rochayo[1] pro qua habemus unum sextarium frumenti quod Hemericus de retro ecclesiam de Rochayo reddit.

5. A. III Non.

6. B. II Non.

7. C. Non. Perpetue et Felicitatis. Eodem die obiit Petrus de Sancto Iacobo pro quo habemus unum sextarium frumenti et I sextarium siliginis et III sextarios nucis de quibus Guillelmus Ragot debet I minam siliginis et I minam frumenti et III minas nucis et V. d. Guillelmus de Mortout[2]... Moreau, domnus Christianus tantum similiter.

8. D. VIII Id.

9. E. VII Id.

10. F. VI Id.

11. G. V Id.

12. A. IIII Id. Gregorii pape.

13. B. III Id. Innocentii episcopi. Eodem die obiit Mathia priorissa de Cossec[3] pro qua habemus duo sextaria frumenti quæ Cochet de Rochayo reddit.

Eodem die obiit Hysabellis la Ioceline quondam priorissa de Cousez[4] pro cuius anniversario habemus duo sextaria frumenti et quatuor denarios sitos apud Vignolles[5] in parrochia de Martaise[6].

14. C. II Id. Eodem die obiit Petronilla sica[7] abbatissa Sancte Crucis Pictavensis pro qua habemus V sol. super triliam quam tenet Hugo Beaboiter desuper prato abbatissæ[8].

15. D. Id.

16. E. XVII Kal. Eugenie virginis.

17. F. XVI Kal. Geretrudis.

18. G. XV Kal. Eodem die obiit Audebertus sacerdos pro cuius anniversario habet conventus ecclesiæ sanctæ Crucis Pictav. ex donacione ipsius sex solidos sitos in domo quadam sita in parochia Sancti Austegisili Pictavensis quos debet reddere Johannes de Sancta Cruce capellanus beati Hylarii Pictav. *en surcharge* : Magister Petrus de Clausseaus.

*
* *

---

1. Rossay, cant. et arr. de Loudun, Vienne.

2. Un mot illisible.

3-4. Couziers, cant. et arr. de Chinon, Indre-et-Loire. Il y avait un prieuré semblable en tout à celui de St-Romain.

5. Aujourd'hui, com. d'Ouzilly-Vignolles, cant. de Moncontour, arr. de Loudun, Vienne.

6. Cant. de Moncontour, arr. Loudun, Vienne.

7. Est-ce l'abbesse Pétronille qui vivait en 1043 ? (Marchegay, *Chartes Poitevines de St-Florent de Saumur*. Arch. histor. du Poitou, t. II, p. 87).

8. Le Pré l'Abbesse, à Poitiers.

Mai

17. D. XVI Kal. (*Ici commence la partie qui n'est connue que par les extraits de D. Fonteneau*). Obiit Annes[1] abbatissa nostra Sanctæ Crucis pro qua habemus tres minas siliginis et tres minas avenæ.

22. B. XI Kal. Ausonii episcopi et martyris et Desiderii episcopi.

28. A. V Kal. Germani episcopi. Eodem die obiit Martinus Lemovicensis de Aarone[2] pro quo habemus unum sextarium frumenti annui redditus in parochia de Rochayo.

31. D. II Kal. Simpliciani martyris, Petronillæ virginis et Porcarii.

Juin

3. G. III Non. Obiit Echivia priorissa de Vallis[3].

10. G. IIII Id. Migravit ad Christum bonæ memoriæ Anna monialis et soror nostra filia Nevelunni Dorsini martyris pro cujus anniversario habemus duos sextarios frumenti ad mensuram Lodunensem[4] in parrochia de Vilero[5] reddenda ad festum Omnium Sanctorum annuatim.

16. F. XVI Kal. Cirini et Julitæ martyrum. Eodem die instituit fieri festum Guienors de Volorto bonæ memoriæ Sancti Cirici pro quo habemus duos sextarios frumenti reddendos annuatim ad festum Sancti Michaelis super tenamento Aimerici de Chasseignes I sextarium in parochia de Rocaio et la Seibaude V sextarios.

20. G. XII Kal. Genulfi episcopi. Eodem die instituit Alienordis priorissa fieri unum festum mortuorum.

31 D. II Kal. Martialis episcopi. Commemoratio S. Pauli. Eodem die obiit Hilaria Cendros priorissa nostra de Chezezai monialis et soror nostra.

Juillet

A. VI Non. Processi et Martiniani martirum. Eodem die obiit Philippus de Vilers qui dedit Deo et ecclesiæ Sanctæ Crucis Pict. pro anniversario suo annuatim faciendo octo solidos sitos in parochia Sancti Romani in domo Aimerici Opinelli et unum sextarium frumenti super quadam pecia terræ ante eamdem domum.

---

1. Agnès, abbesse en 1240. *Documents inédits pour servir à l'histoire de l'abbaye Ste-Croix de Poitiers*. Revue Mabillon, t. VIII, 1913, p. 84.)

2. Ayron, cant. de Vouillé, arr. de Poitiers, Vienne.

3. N'était déjà plus prieure en 1230. (*Documents... Revue Mabillon, l. c.* p. 82.) Vasles, cant. de Menigoute, arr. de Parthenay, Deux-Sèvres. Il y avait un prieuré tout à fait semblable à ceux de St-Romain et de Couziers, mais dont il n'est plus question après 1230.

4. Loudun, chef-lieu d'arr., Vienne.

5. Villiers, com. de Messemé, cant. et arr. de Loudun, Vienne.

10. B. VI Id. Septem Fratrum. Eodem die instituit domina abbatissa Eufemia fieri unum festum de septem fratribus pro quo habemus II solidos sitos super ortum Porret et quatuor solidos in censibus de Marteyse.

11. C. V Id. Savini martiris. Translatio Sancti Benedicti.

14. F. II Id. Cypriani martiris.

16. A. XVII Kal. Dedicatio Ecclesiæ B. Mariæ et habent moniales 13 solidos per manum priorissæ de Cozez de prato de Lire. De illis 13 solidis habet conventus 10 solidos et domina Haelidis 3 solidos.

22. G. XI Kal. Eodem die obiit Alienordis priorissa de Seez pro qua habemus anniversarium cum sororibus suis.

26. D. VII Kal. Mammetis martyris. Eodem die instituit defunctus Iohannes de Fayoles unum festum mortuorum pro quo habemus unum sextarium frumenti ad mensuram Lodunensem, videlicet in parochia de Vilers.

27. E. VI Kal. Simphoriani martyris. Sanctæ Annæ. Eodem die instituit festum fieri de beata Anna venerabilis domina et mater nostra Eufemia abbatissa ecclesiæ nostræ pro quo habemus quinque solidos turonenses sitos in domo Joannis de Gencaio in burgo nostro Pictavensi in parochia Sancti Hylarii Pictavensis [1] reddendos ipso die annuatim.

Aout

1. C. Kal. Ad vincula Sti Petri. Eodem die migravit ad Christum Petronilla de Rupe [2], abbatissa Sanctæ Crucis Pictavensis pro cujus anniversario habemus quinque solidos super domum Choquer.

2. D. IIII Non. Stephani Papæ. Obiit Philippus de Vernia magister scholarum ecclesiæ Pict. qui dedit pro anniversario suo faciendo unum sextarium frumenti reddendum annuatim super terris au Vilanuens de Brolio Maengoti [3].

7. B. VII Id. Donati episcopi. Eodem die migravit ad Christum Beraudus Barre [4] valetus pro cujus anniversario habemus duos sextarios frumenti reddendos annuatim in festo B. Michaelis super tenamento suo in parochia de Araonio.

9. D. V Id. Romani martyris. Eodem die obiit abbatissa Anna [5] pro qua habemus tres minas frumenti, videlicet in parochia de Vilers.

11. F. III Id. Tiburtii martyris. Eodem die obiit Helisabeth de Rupe monialis et soror nostra pro cujus anniversario habemus quinque solidos turonenses sitos in parochia Sancti Romani in domibus et in vineis Robini de la Codre.

---

1. Saint-Hilaire très la porte.

2. Abbesse en 1207. *Documents... Revue Mabillon*, l. c., p. 77.

3. Le Breuil-Maingot, com. de Poitiers, Vienne.

4. C'est peut-être à cette fondation que se rapporte un acte de 1190. *Documents... Revue Mabillon, l. c.*, p. 67.

5. Abbesse en 1194 et 1199. *Documents*, Revue Mabillon, *l. c.*, pp. 71-75.

12. G. Eodem die obiit Thomassia de Furgne soror nostra pro qua habemus unum sextarium frumenti [1].

13. A. Id. Radegundis reginæ — Ypoliti.

15. C. XVIII Kal. Assumptio Beatæ Mariæ Virginis. Eodem die obiit Aeladis de Vosalia [2].

17. E. XVI Kal. Oct. S. Laurentii. Eodem die migravit ad Christum Guienordis de Volort bonæ memoriæ pro cujus anniversario habemus duos sextarios frumenti.

20. A. XIII Kal. Maximi et Filiberti conf. Eodem die instituit Johannes de Sancta Cruce prior noster de Sancto Philiberto [3], fieri in ecclesia Sanctæ Crucis Pictavensis cum 12 lectionibus ad matutinas festum Sancti Filiberti.

23. D. X Kal. Eodem die obiit Johannes Arnaudus [4] canonicus Sancti Petri et Sanctæ Radegundis pro cujus anniversario habemus quinque solidos in capellania altaris Sancti Andreæ in ecclesia Pictavensi constituti quam tenet P. de Rocha sacerdos.

24. E. IX Kal. Bartholomei apostoli. Eodem die obiit Lombarde de la Rochefoucaud que dedit pro anniversario suo faciendo unum sextarium frumenti. Eodem die obiit Isabeth de Araone monialis Sanctæ Crucis Pictavensis pro cujus anniversario habemus sex boissellos frumenti.

26. G. VII Kal. Eodem die obiit abbatissa Eufemia pro cujus anniversario habemus quatuor sextaria frumenti ad mensuram de Losduno.

---

1. En 1256, Guillaume de Furgnes, écuyer, assignait à sa sœur Thomasse religieuse de Ste-Croix une rente de 3 setiers de froment, mesure de Mirebeau, sur l'hébergement de Thomas Bedors à la Menvillere et les terres qui en dépendaient (Arch. Vienne, H. Ste-Croix, liasse 96) et le samedi avant *Lætare* (6 mars 1265, v. s.), le même assigne en faveur de l'abbesse et du convent de Ste-Croix une rente d'un setier de froment mesure de Mirebeau léguée auxdites abbesse et convent par sa sœur Thomasse jadis religieuse de Ste-Croix pour la fondation d'un anniversaire. Cette rente devra être payée sur une rente de 5 prévendiers de froment, un chapon et trois oboles due à la St-Michel à Guillaume de Furgnes et faisant partie de ses biens en la paroisse de Sauves (*Cant. de Moncontour, arr. Loudun, Vienne*). Le surplus de cette rente, c'est-à-dire : un prévendier de froment (ce document, on le voit, fixe le rapport du prévendier au setier de froment suivant la mesure de Mirabeau, au XIIIe siècle), un chapon et trois oboles est donné purement et simplement par Guillaume à l'abbesse et au convent qui lui paieront en retour un denier de cens chaque année à la St-Michel, jour fixé pour le paiement de la rente. Cet acte fut ratifié par Denise épouse de Guillaume, le mardi avant la St-Michel (28 septembre 1266) (Arch. Vienne, H. Ste-Croix, liasse 1). Les deux actes de 1256 et 1265 v. s. sont passés par la cour des évêque, doyen et chapitre de Poitiers.

2. Vouzailles, cant. de Mirebeau, arr. de Poitiers, Vienne.

3. St-Filibert, com. de Vasles, cant. de Menigoute, arr. de Parthenay, Deux-Sèvres, terre et prieuré simple dépendant de Ste-Croix.

4. Paraît dans une charte de 1196, comme chanoine de St-Pierre et archiprêtre d'Ardin. Redet, *Documents pour l'histoire de l'église de St-Hilaire de Poitiers. Mém. de la Soc. des Antiquitaires de l'Ouest*, t. XIV, 1847, p. 207.

Septembre

1. F. Kal. Egidii abbatis. Eodem die obiit Milescindis de Bosco Corsserii[1] celeraria conventus.

5. C. Non. Eodem die instituit fieri festum mortuorum Oda de Sancta Eugenia.

7. D. VII Id. Evurcii Episcopi. Eodem die obiit Juliana de Salmurio conversa et monialis nostra. Eodem die instituit fieri festum Sancti Evurcii episcopi Oda de Sancta Eugenia. Eodem die instituit Joanna de Vernia[2] abbatissa monasterii sanctæ Crucis Pictavensis quinque solidos et duos denarios in honore beati Clodoaldi.

10. A. IV. Id. Eodem die obiit Johannes de Meleduno episcopus Pictavensis pro cujus anniversario habemus 25 solidos quatuor denarios[3].

11. B. III Id. Proti et Hyacinti martyrum.

12. C. II Id. Reverencii confessoris. Eodem die obiit Agnes de Chassaygnes pro cujus anniversario habemus unum sextarium frumenti apud Podium Dardenne[4].

16. G. XVI Kal. Eodem die obiit Fanion priorissa de Cousez. Instituit fieri quoddam festum mortuorum Aleaydis de Petzotio pro quo habemus I sextarium frumenti ad mensuram de Veleche[5].

20. D. XII Kal. Eodem die obiit Helizabeth conversa mater defuncti Philippi[6] episcopi Pict. pro cujus anniversario habemus I sextarium frumenti apud Martaisé.

23. G. IX Kal. Teclæ virginis. Eodem die obiit Johanna de Montibus laica, mater Isabellis de Mont... pro cujus anniversario habemus unam minam frumenti apud Sanctum Romanum.

A. II Kal. Conceptio Johannis Baptistæ. (*Cette notice est la dernière de celles qui sont reproduites d'après les extraits de D. Fonteneau*).

Octobre

1. A. Kal. *Germani, Remigii, Vedasti. Eodem die migravit ad Christum Savaricus Venderius pro cujus anniversario habemus septem solidos turonenses*

---

1. Paraît comme cellerière dans un acte du samedi avant Noël (22 décembre 1274. Arch. Vienne, H. Ste-Croix, 65). Il y avait deux cellerières : l'une pour l'abbesse ou celleraria cameræ, l'autre pour le convent.

2. Jeanne de la Vergne, abbesse le 14 janvier 1264, et encore le 25 novembre 1284. *Documents... Revue Mabillon, l. c.*, pp. 261 et 278.

3. Jean de Melun évêque, de 1235 à 1257, d'après l'inscription placée sur son tombeau. Il mourut en effet le 10 septembre (*Gallia Christiana Nova*, II, 1184-1185.)

4. Puy-d'Ardanne, com. de Rossay et de Chalais, cant. et arr. de Loudun, Vienne.

5. Cant. de Dangé, arr. de Châtellerault, Vienne.

6. Philippe, évêque de 1226 à 1234 (*Gallia Christiana Nova*, II, 1183-1184).

sitos in domo Joscelini capellani nostri in burgo nostro reddendos ipso die annuatim.

2. B. VI Non. *Leodegarii martiris. Eodem die obiit bone memorie domna et mater nostra Aenordis*[1] *abbatissa nostra pro cuius anniversario habemus decem solidos turonenses sitos in quodam prato in parrochia de Sees reddendos per manus priorisse nostre de Sees annuatim ipso die.*

Eodem die[2] obiit bone memorie W. Naveiuns frater noster pro cuius anniversario habemus tres sextarios frumenti annuatim sitos in parochia de Rocaio quos reddet W. Boissuns.

3. C. V Non. *Eodem die obiit Iohannes de Labruere et Audeardis uxor sua pro quorum anniversario habemus quatuordecim solidos turonenses sitos in domo Willelmi Carrocea et in domo Iohanne filie Willelmi Mosnerii in burgo nostro reddendos ipso die annuatim.*

4. D. IV Non. Marcelli episcopi. Sti Francisci conf. *Eodem die obiit Michael de Forgia pro cuius anniversario habemus duo sextaria frumenti ad mensuram Laudunensem* (*en surcharge :* Montis Sorelli[3]) *sitos super quibusdam terris in parrochia de Sees reddenda ad festum Sancti Michaelis annuatim et cum quolibet sextario duos denarios et priorissa de Sees debet ea recipere et nobis transmittere.*

5. E. III Non. *Eodem die migravit ad Christum bone memorie Willelmus de Sablolio prepositus ecclesie Sancti Petri et sancti Hylarii canonicus et sacerdos et archipresbiter de Arduno*[4] *pro cuius anniversario habemus septem solidos turonenses et decem denarios annuatim sitos in quibusdam ortis qui a nobis movent subter castrum regis Pict. in parrochia Monasterii Novi Pict. reddendos ad festum Omnium Sanctorum.*

6. F. II Non. Fidis virg. *Eodem die obiit Maria Praere monacha et soror nostra pro cuius anniversario habemus quinque sextaria frumenti ad mensuram de Monte Sorelli et duos solidos turonenses sitos in parrochia de Cosez reddenda per manus priorisse de Cosez ipso die.*

7. G. Non. Marcelli et Apulei martyrum.

8. A. VIII Id.

9. B. VII Id. Dionisii cum sociis suis.

10. C. VI Id. Paulini episcopi. Eodem die instituit domna Alidis Chaceporchi unum festum mortuorum pro domna sua et pro se et dedit nobis tres minas frumenti quas (*1 mot illisible*) Mariae de Gersai reddit et tria prebendaria frumenti que dictus Bochereaus reddit et unam minam quam dictus Clerjos reddit et unum prebendarium quod Decanus de Villiers reddit et hoc... debent reddi in festo Sancti Michaelis.

---

1. Abbesse en 1119 d'après le *Gall. Christ. Nova*, II, 1302.

2. Cette notice est une addition d'une écriture différente et qui ne reparaît pas dans ce manuscrit.

3. Montsoreau, cant. et arr. de Saumur, Maine-et-Loire.

4. Ardin, cant. de Coulonges-sur-l'Autize, arr. de Niort, Deux-Sèvres.

11. D. v Id. Venantcii abbatis.

12. E. IIII Id.

13. F. III Id. Geraldi conf.

14. G. II Id. Calixti pp. Eodem die obiit Christianus pro cuius anniversario habemus unum sextarium frumenti super tenementum Petri Philippi de Rochaio et debet reddi in festo beati Michaelis.

15. A. Id. Eodem die obiit Ceranda monialis sanctæ Crucis Pict. pro qua habemus unum sextarium frumenti videlicet in parochia de Rocayo.

16. B. XVII Kal. Novembr. Iuniani conf. Repeticio Sancti Micaelis pro quo habemus unum sextarium frumenti, super tenamentum de Baces quod instituit domna Naegra.

17. C. XVI Kal. Lupi episcopi.

18. D. XV Kal. Luce evang. (2 lignes ont été effacées).

19. E. XIIII Kal. Eodem die obiit Americus Demarine pro cuius anniversario habemus IIII minas frumenti et debet fieri de communi.

20. F. XIII Kal. Caprasii mart. Eodem die obiit Douciana monacha Sancte Crucis Pict. pro qua habemus sex solidos super domum Stephani A. testoris que fuit Palain.

21. G. XII Kal. Severini episcopi. Eodem die instituit domna Alidis Chaceporchi unum festum mortuorum pro se.

22. A. XI Kal.

23. B. X Kal. Benedicti episcopi.

24. C. IX Kal. Martini episcopi.

25. D. VIII Kal. Crispini et Crispiniani mart. Radegundis regine.

26. E. VII Kal. Amandi conf. Eodem die obiit Petrus Martini custos ecclesiæ Sanctæ Crucis qui dedit pro anniversario faciendo VI sol. annuatim reddendos de bursa ipsa abbatissæ quacumque sit illa.

27. F. VI Kal. Eodem die obiit Willelmus Herus de Sees pro cuius anniversario habemus I sextarium frumenti ad mensuram de Aaron quod Iohannes Ragot reddit et duo sextaria super tenamentum Bricie de Rochaio ad festum Sti Michaelis.

Eodem die obiit bone memorie Margarita domina de Berrie pro cuius anniversario habet conventus videlicet quaelibet monialis I denarium super tercia parte decime de Villers et tenamentum Willelmi de Noeres qui dicitur Mauciuns[1].

28. G. V Kal. Symonis et Jude apostolorum.

29. A. IIII Kal. Pie obiit Hugo capellanus Sanctæ Crucis pro anniversario cuius habet conventus decem solidos in quadam domo in parrochia Sancti Leodegarii[2] quam tenet P. Moreasli Freners que fuit Catin.

---

1. L'acte de fondation du 4 avril 1216 a été publié. *Documents... Revue Mabillon, l. c.*, p. 78.

2. St-Léger, com. de Marigny-Brizay, cant. de Neuville, arr.-de Poitiers, Vienne, ou St-Léger de Montbrillais, cant. des Trois-Moutiers, arr. de Loudun, Vienne.

30. B. III Kal. Dedicatio sancti Sepulchri. Eodem die obiit Fenion de Rochefort pro qua habemus I sextarium frumenti in parochia de Seiec ad mensuram Loduni.

Debetur sepulchro IIII solidi annui census super domo Alinberte sita prope caput ecclesiæ Sancti Petri Pictavensis ante domum succentoris dicte ecclesiae quos Alanus capellanus Ste Troeciæ[1] Pict. et domna abbatissa reddit XII d. pro Iuliana de Salmurio.

31. C. II Kal. Quintini mart. Vigilia. Eodem die obiit Petrus de Talamo pro cuius anniversario habemus X solidos quos Petrus de Platea redit.

Eodem die obiit Petrus Durandi de Rocayo pro cuius anniversario habemus unum sextarium frumenti ad mensuram Locduni.

Novembre

1. D. Kal. Omnium Sanctorum.

2. E. IIII Non. Mortuorum. Eustachii.

3. F. III Non. Eodem die obiit Iohanna pediseca de Rochayo pro qua habemus I sextarium frumenti quam Theobaldus Critofle debet reddere.

4. G. II Non.

5. A. Non. *Eodem die obiit bone memorie Willelmus de Foia*[2] *prior Sancte Radegundis Pictavensis pro cuius anniversario habemus viginti solidos turonenses sitos in prioratu beate Marie Nove Pictavensis cum pertinenciis suis reddendos per manus prioris Sancti Hilarii de Cella Pictavensis ecclesie nostre annuatim ipso die.*

6. B. VIII Id. Leonardi conf.

7. C. VII Id.

8. D. VI Id. Quatuor coronatorum.

9. E. V Id. Theodori martyris.

10. F. IIII Id. *Eodem die instituit Eufemia abbatissa sanctæ Crucis Pict. octabas dedicationis eiusdem monasterii et habemus* XIII *solidos de prato de Lire per manum priorisse de Seez.*

11. G. III Id. Martini episcopi. Mennæ martyris.

12. A. II Id.

13. B. Id. Bricii episcopi. Eodem die obiit Iohannes Juraus de Marteise pro quo habemus I sextarium frumenti.

14. C. XVIII Kal. Dec.

15. D. XVII Kal. Macati episcopi. Eodem die obiit Bersuadis monialis Sancte Crucis Pict. pro qua abemus tria sextaria frumenti super molendino de Rocayo que reddit prior de Rochay.

16. E. XVI Kal.

---

1. Ste-Triaise, l'une des églises paroissiales de Poitiers.

2. Guillaume de la Faye, prieur de la collégiale de Ste-Radegonde en 1196, ne l'était plus en 1224 (Briand, *Histoire de Ste Radegonde*, p. 332.)

17. F. xv Kal. Anniani et Gregorii episcoporum.

18. G. xiiii Kal. Eodem die obiit Iohannes Mainardi canonicus Sancte Radegundis Pict. pro quo habemus (*lacune*).

19. A. xiii Kal. Reversio alme crucis.

20. B. xii Kal. *Eodem die instituit Theophania soror nostra festum mortuorum in ecclesia sancte Crucis celebrandum pro quo celebrando habemus annuatim duos sextarios frumenti et quatuor denarios reddendos in parochia de Marteise.*

21. C. xi Kal. Columbani abbatis. Eodem die obiit Petronilla Pentinata pro qua habemus unum sextarium frumenti situm super tenamentum Guillelmi de Baaces.

Eodem die obiit Hugo Chacepors[1] miles qui dedit pro anniversario suo faciendo (*lacune*).

22. D. x Kal. Cecilie virginis.

23. E. ix Kal. Clementis Papæ.

24. F. viii Kal. Crisogoni martiris.

25. G. vii Kal. Sancte Katerine virginis. Eodem die obiit Florencia monialis pro qua habemus unum sextarium frumenti situm super Alis de Lafont et alium super tenamentum puerorum Gariui de Vilers.

26. A. vi Kal. Lini papæ. *Eodem die migravit ad Christum Stephanus archipresbiter Castri Airaudi pro cuius anniversario habemus tres minas frumenti ad mensuram Sancti Romani super quodam prato reddendas ad festum Sancti Michaelis annuatim apud Sanctum Romanum.*

Eodem die obiit Guillelmus de Lespine pro quo habemus quinque solidos quos reddit Ray de Bille miles.

27. B. v Kal. Vitalis et Agricole martirum. Ipso die obiit Philipa de Agricayo[2] capiceria Sanctæ Crucis pro anniversario cuius habet conventus duo sextaria frumenti in curte de Maalle ad mensuram ejusdem loci.

28. C. iiii Kal.

29. D. iii Kal. Saturnini martiris. Eodem die obiit Miles custos ecclesiæ beate Radegundis pro quo anniversario habemus v solidos super quadam vinea pro qua vinea G. Mechain reddit nobis istos quinque solidos.

30. E. ii Kal. Andree apostoli. Eodem die obiit Agata vicecomitissa Castri Airaudi[3] pro cuius anniversario habemus duas petias prati in parochia de Marnech.

---

1. Le 25 novembre 1267, l'abbesse et le convent de Ste-Croix acquièrent de Noël de Vatres, moyennant la somme de 101 sous, une rente de 7 prébendiers de froment, mesure de Loudun, 6 deniers et 1 obole. Cette rente représente le prix de la fondation de l'anniversaire pour feu Hugues Chasseport chevalier. (Arch. Vienne, H. Ste-Croix, 65).

2. Peut-être la même que Philippe chevecière qui paraît dans un acte du mercredi après la Purification (14 février 1239, v. s. Arch. Vienne, H. Ste-Croix, 11).

3. Agathe de Dammartin, fille de Simon, comte de Ponthieu, épouse de Aimeri II, vicomte de Châtellerault, morte avant 1268 (Beauchet-Filleau, *Dictionnaire des familles du Poitou*, t. II, 2e éd. p. 319.)

Décembre

1. F. Kal. Florentie virginis. Eodem die obiit Petronilla la Papine pro qua habemus unum sextarium frumenti ad mensuram Lodunensem situm in parochia de Marteyse situm super tenamentum Johannis Leyger.

2. G. IIII Non. *Eodem die debent celebrari ad duplerium octabe beate Katerine pro quibus habemus duo sextaria frumenti ad mensuram Laudunensem ex donacione Alaidis neptis Hugonis capellani nostri sita super quadam terra que est ad crucem inter Rocaium et Noeres in parochia de Rocaio reddenda annuatim ad festum sancti Michaelis.*

3. A. III Non. Barbare virginis. *Eodem die bone memorie Agra monialis et soror nostra instituit festum fieri de beata Abra pro quo celebrando habemus tres solidos turonenses super quadam domo que est apud Rocheroi*[1] *reddendos ad festum Omnium Sanctorum et duos solidos eiusdem monete super domo Willelmi Giraut reddendos ad idem festum de quibus domibus debemus helemosinario Monasterii Novi Pictavensis tres obolas.*

4. B. II Non. Benedicti abbatis.

5. C. Non.

6. D. VIII Id. Sancti Nicholai episcopi. Eodem die obiit Johannes Boniot senior canonicus beati Hilarii Pictavensis[2] : pro cuius anniversario habent sanctæ moniales sanctæ Crucis Pictavensis quinque solidos annui redditus sitos super donum Johannis de Galardon prope ecclesiam Sancti Porcharii Pictavensis.

7. E. VII Id. Oct. Sancti Andree.

8. F. VI Id. Conceptio Beate Marie. *Quod festum instituit fieri bone memorie Juliana de Salmurio in ecclesia nostra pro quo habemus septem solidos turonenses assignatos in domo Menfredi de Veteri Foro et in orto suo annuatim reddendos ad festum Omnium Sanctorum in parochia Beate Radegundis.*

9. G. V Id. Valerie, Eulalie virginum. *Eodem die migravit ad Christum bone memorie Willelmus de Furno pro cuius anniversario habemus novem solidos turonenses super domo Michaelis Banim reddendos ad festum Omnium Sanctorum annuatim que est in parochia Sancti Michaelis Pictavensis.*

10. A. IIII Id. Damasi pape.

11. B. III Id.

12. C. II Id. Eodem die obiit Hemericus de Burgo Novo pro quo habemus duos sextarios frumenti.

13. D. Id. Lucie virginis et Abre.

14. E. XIX Kal. Fortunati episcopi. *Eodem die migravit ad Christum Joannes Borers pro cuius anniversario habemus sex solidos turonenses super qua-*

---

1. Rochereuil, faubourg de Poitiers.

2. Jean Boniot, chanoine de St-Hilaire, paraît dans un acte de 1198-1211. (Redet, *Documents pour l'histoire de l'église de St-Hilaire de Poitiers. Mém. sur de la Soc. des Antiq. de l'Ouest*, t. XIV, 1847, p. 216.

dam domo quæ est in parochia Sancti Eparchii Pictavensis reddendos ad festum Omnium Sanctorum annuatim quam tenet Theobaudus Limuners.

15. F. XVIII Kal. Maximi episcopi.

16. G. XVII Kal. O sapienter. Eodem die obiit Johanna Laumatere pro cuius anniversario habemus X solidos, scilicet septem solidos super domum Airaudi Ramea reddendos annuatim ad festum Omnium Sanctorum a la Coille Blanche[1] et tres solidos super domum Helie ad eumdem tenamentum.

17. A. XVI Kal. Lazari episcopi. Eodem die debet habere conventus V sol. ad festum faciendum quos legavit Belsoaldis pro remedio anime sue et ad confortacionem Beate Marie X solidos scilicet ad festum... (*un mot illisible* et debent percipi singulis annis ad festum Omnium Sanctorum in domo J. Ayraut de Colle Blanche XIII (lacune dans le texte) et II sol.

18. B. XV Kal. Confortatio Sancte Marie. Obiit eodem die Nina monacha Sancte Crucis pro cuius anniversario habemus unum sextarium frumenti et duos denarios sitos apud Noeres.

19. C. XIIII Kal. Eodem die obiit Petronilla pedisseca domne abbatisse Eufemie defuncte pro qua habemus unum sextarium frumenti in parochia de Villers ad mensuram Lodunensem.

20. D. XIII Kal.

21. E. XII Kal. Thome apostoli.

22. F. XI Kal.

23. G. X Kal.

24. A. IX Kal.

25. B. VIII Kal. Nativitas Domini nostri. Anastasie.

26. C. VII Kal. Stephani protomartyris.

27. D. VI Kal. Johannis evangelistae.

28. E. V Kal. Sanctorum Innocentium.

29. F. IIII Kal. Thome martiris.

30. G. III Kal. Perpetui episcopi.

Ce document étant incomplet on n'y peut trouver qu'une partie des fondations acquittées par l'abbaye. Voici pour la période antérieure au XIVe siècle la liste de celles dont on retrouve la trace dans les archives de Ste-Croix et qui ne sont point marquées dans le précédent état :

1190. Fondation d'anniversaires par Hugues Méchin pour lui, ses parents et sa femme. *Revue Mabillon*, mai 1913, t. IX, p. 66.

Avant le mois de mars 1255. Constitution d'une rente de 5 sous en faveur du convent pour la célébration d'un anniversaire pour Durand[2], maître

---

1. La Cueille-Blanche, dans les faubourgs de Poitiers.

1. Paraît en 1215, 1224, 1227. De Longuemar, *Essai historique sur l'église collégiale de Saint-Hilaire-le-Grand de Poitiers.* (Mem. de la Soc. des Antiq. de l'Ouest, t. 23, 1856, p. 351.)

école de Saint-Hilaire de Poitiers. (Reconnaissance de cette rente par Jean Arnaud, chanoine de Ste-Radegonde en mars 1254.) (Arch. Vienne, H. Ste-Croix, 15.)

1260. Vendredi avant l'Ascension (7 mai). Acquisition par le convent moyennant 42 sous 7 deniers et en vue de la fondation d'un anniversaire pour feu Garin coutre de l'église de Ste-Croix 1° d'une rente de trois prévendiers de froment à la mesure de Thouars et 3 mailles que possèdent Guillaume Bailer de Ligron et Bonneseur, sa femme, sur une minée de terre mouvant de Geoffroy le Sec à une maille de cens ; 2° d'une rente d'un prévendier de froment à la mesure de Thouars et une maille que paieront désormais Etienne, fils de Guillaume Bailer, et Osanne, sa femme, sur tout leur héritage dans la mouvance du prieuré de Pommier (cette seconde rente est acquise moyennant 10 s., la première moyennant 32 s. 7 d. Original. Parchemin. Charte en français jadis munie du sceau de Jean, doyen de Thouars. (Arch. Vienne, H. Ste-Croix, 74.)

1268. Samedi après la Purification (3 février). Vente par Jean Prevosteau de Martaizé à l'abbesse et au convent d'une rente de un setier de froment et 2 deniers assise sur deux pièces de terre de Martaizé. Cette acquisition est faite en vue de la fondation d'un anniversaire pour feue Jeanne Pellerine. (Original. Parchemin. Arch. Vienne, H. Ste-Croix, 65.)

1270. Mercredi avant Lætare (19 mars). Jean Rellars et Pierre de Nalent paroissiens d'Iteuil, se reconnaissent obligés envers l'abbesse et le convent de Ste-Croix au paiement d'une rente de 10 sous de monnaie courante à cause de leur hébergement de la Merlatière. Cette rente a été constituée par feus Guillaume de Prissay, chevalier, et Jeanne Dae, sa femme. (Original. Parchemin. Arch. Vienne, H. Ste-Croix, 96.)

1270. Mercredi avant la fête des SS. Philippe et Jacques (30 avril). Donation par Sibille, veuve de Richard de Cliffort, chevalier, à l'abbesse et au convent d'une rente de 30 sous pour la fondation d'un anniversaire pour son mari. (Original. Parchemin. Arch. Vienne, H. Ste-Croix, 1.)

Universis præsentes litteras inspecturis Sibilla relicta Richardi de Cliffort militis defuncti, salutem in Domino. Noveritis quod pro salute animæ meæ dedi et concessi dono et concedo in puram, perpetuam et irrevocabilem elemosinam Deo et abbatissæ et conventui de Sancta Cruce in civitate Pictavensi, triginta solidos annui redditus reddendos eisdem annis singulis per manum meam vel mandati mei, heredum sive successorum meorum, vel mandati eorum, die lunæ proxima ante festum Apostolorum Philippi et Iacobi apud Sanctam Crucem in civitate Pictavensi, ut abbatissa et conventus ejusdem loci anniversarium meum prædicta die lunæ, annis singulis, faciant et facere teneantur. Abbatissa tamen prædictæ domus quæ est, vel pro tempore fuerit, providebit ubi decenter et justo precio triginta solidos redditus vel redditus valentes triginta solidos annuatim emere valeat, quibus emptis teneor solvere precium emptionis et ex tunc a solucione dicto-

rum triginta solidorum tam ego quam heredes sive successores mei remanebimus absoluti. Ipsa tamen abbatissa et conventus dicti loci nichilominus dictum anniversarium facere tenebuntur prout superius est expressum. In cuius rei testimonium huic presenti scripto supplicavi apponi una cum sigillo meo sigillum curiæ capituli Pictavensis quod ad mei instanciam obtinui ad maiorem et perpetuam firmitatem. Datum die mercurii ante festum Apostolorum Philippi et Iacobi anno Domini millesimo ducentesimo septuagesimo.

(Sceaux du Chapitre et de Sibille de Cliffort, ce dernier ovale, en cire verte, représentant un oiseau becquetant du feuillage. Légende : *Sibile de Cliffort.*)

1270. Juin. Testament d'Alphonse, comte de Poitiers, frère de S. Louis, portant fondation d'un anniversaire à Ste-Croix. Berger, *Layettes du Trésor des Chartes*, t. IV, p. 455, n° 5712.

1270. Mardi après la fête de S. André (2 décembre). Les héritiers de Maurice Juze ratifient la donation faite à l'abbaye par Jean Boutet, cuisinier et donné du monastère, d'une rente d'un setier de froment à la mesure de Loudun, un chapon et deux deniers de cens, assise sur un champ à la Touche de Vatres en la paroisse de Martaizé. Cette rente avait été vendue par Maurice Juze à Boutet, et celui-ci l'avait cédée pour la fondation d'un anniversaire (Original. Parchemin. Arch. Vienne, H. Ste-Croix, 65).

1281. Octobre. Guillaume Barraut et Pétronille, sa femme, paroissiens de Vellèches, vendent à l'abbaye de Ste-Croix, moyennant 13 livres 4 sous de monnaie courante, une rente de 17 sous pour la fondation d'un anniversaire pour feu Emery de Lyre, jadis chanoine de Ste-Radegonde de Poitiers, et une autre rente de 5 sous pour la fondation d'un anniversaire pour feue Enorde de Marmande, jadis sous-prieure de Ste-Croix. (Original. Parchemin. Arch. Vienne, H. Ste-Croix, 81.)

1288. Mercredi après l'Octave de Pâques (7 avril). Jean le Closer de Cumelles, paroissien de Couziers, se reconnait obligé envers l'abbesse au paiement d'un cens de 17 sous à raison du tiers des fruits des vignes de Jean de Pelegrolle au fief de l'abbaye. Cette rente a été cédée par Aynor d'Agressay, prieure de cloître, pour la fondation d'un anniversaire. (Original. Parchemin. Arch. Vienne, H. Ste-Croix, 68.)

1288. Samedi après Quasimodo (10 avril). L'abbesse et le convent achètent aux Pasquers de Martaizé, moyennant 4 livres 12 sous, une rente de 2 setiers de froment à la mesure de Loudun pour la fondation des anniversaires de feues Philippe des Forges et Jeanne de Bilhé, religieuses de Ste-Croix. (Original. Parchemin. Arch. Vienne, H. Ste-Croix, 65.)

1298. Fête de S. Vincent (22 janvier). Jeanne de Chouppes, prieure de cloître, et le convent achètent à Pierre Maumeschin, moyennant 82 sous,

une rente d'un setier de froment à la mesure de Loudun et un chapon pour la fondation d'un anniversaire pour feu Hugues de Chouppes, chevalier, père de ladite Jeanne. (Original. Parchemin. Arch. Vienne, H. Ste-Croix, 65.)

1298. Samedi après la Circoncision (4 janvier). Vente par Jeanne de Lisle à Jeanne de Chouppes, prieure de cloître, et au convent, moyennant 26 sous, d'une rente de 3 sous et 1 chapon sur une maison à Rochereuil. Une partie de cette rente (2 sous 6 deniers) est pour la fondation d'un anniversaire. (Arch. Vienne. Original. Parchemin, H. Ste-Croix, 65.

DOCUMENTS
SUR LES ABBAYES CISTERCIENNES D'ESPAGNE

L'abbaye de las Huelgas au XVIe siècle

Nous ne possédons pas à l'Archivo de Cogullada de pièces très anciennes sur la royale abbaye de las Huelgas, si célèbre dans les annales de la Castille (1). On sait que les premières religieuses de sa fondation sont venues de l'abbaye, de Tulebras : Las Huelgas était donc une filiale de Tulebras pour s'en tenir à l'usage suivi dans l'ordre de Cîteaux. Mais Tulebras était elle-même une fille de l'abbaye de Veruela et ses moniales avaient été, dit-on, amenées par Dom Bernard, abbé de Scala Dei.

L'abbé de Veruela, de qui dépendait Tulebras, et qui nommait un de ses religieux pour la direction spirituelle des religieuses de ce monastère, revendiquait les mêmes droits sur l'abbaye de Las Huelgas, et les exerça en réalité pendant longtemps.

Les documents que nous allons fournir (2) datent du XVIe siècle,

---

1. Ils sont classés à l'archivo de N.-D. de Cogullada, au carton Bf1.

Alphonse VIII conféra à ce monastère de très nombreux privilèges. La juridiction de l'abbesse, très singulière en Espagne, pouvait presque se dire quasi-épiscopale, en raison de ses pouvoirs au spirituel, conférés par l'autorité apostolique. Outre les monastères, les villes et les lieux qui en dépendaient, un hôpital dit royal, dirigé par douze frères semblables à ceux de l'Ordre de Calatrava, en relevait avec son commandeur majeur et huit femmes commanderesses.

2. Il y a un document plus ancien mais qui a rapport à la réforme de l'hôpital par l'évêque de Ségovie (1488). Florez donne ici (*España Sagrada*, t. XXVII, col. 585, éd. 1772), en faisant ses réserves et d'après Moreno, Manrique, une succession d'abbesses erronée. Après doña Teresa de Ayala (1517-1523), il place D. Maria de Sandoval, 1526, puis Léonor de Mendoza, jusqu'en 1539, et il ne met Léonor Sarmiento qu'en 1545 après une vacance de 7 années. Or Maria de Aragon était abbesse en 1543. Il appelle aussi D. Isabel de Navarra y Mendoza qui signe toujours Isabel de Mendoza Navarra. Les 7 années de vacance doivent être placées après D. T. de Ayala, c'est le temps du grand procès qui nous occupe.

avant la constitution des monastères de Navarre et d'Aragon en Congrégation, et par suite avant la séparation qui se fit entre les monastères de Castille qui formèrent de leur côté une congrégation.

I. — Le premier a trait à l'élection de l'abbesse Léonor de Sarmiento, en 1529. A la mort de doña Teresa de Ayala, en 1523, on avait fait une double élection : la prieure, Doña Léonor de Sosa, et la sous-prieure, Doña Léonor Sarmiento, avaient été successivement élues, et toutes deux prétendaient l'avoir été légitimement. La prieure faisait les fonctions d'abbesse depuis le moment de son élection et prétendait les continuer ; la seconde se disait légitime abbesse.

La première pièce que nous ayons de cette singulière affaire est une relation du licencié Loaysa, qui fut envoyé par le roi Charles I (Charles-Quint) et les membres du grand conseil, avec mission de s'adjoindre l'abbé de San Pedro de Gumiel (Gumiel de Içan, dans la Vieille Castille) pour enquêter sur ce qui s'était passé. Cette pièce ne porte pas de date, mais un passage montre qu'elle est un peu antérieure à la fête de Tous les Saints.

Il serait trop long de la citer tout entière ; quelques extraits suffiront :

« Et je donne et intime les dites provisions... à doña Léonor de Sosa, prieure du dit monastère qui à ce moment se traitait comme abbesse, et à doña Léonor Sarmiento, sous prieure dudit monastère, qui prétend être élue comme abbesse, à chacune d'elles à part, pour arranger entre elles le scandale sur ce point, etc. ; puis à toutes les moniales, etc. »

« Ensuite, ayant su comment, dans la première élection, en prenant sur elle des informations, je mandai à Francisco Sanchez, notaire de Las Huelgas et il mit devant moi l'instrument sur la première élection qu'il avait fait et passé devant lui et un autre, un clerc qui se nomme Alonzo de Oña et ils me dirent comment nul autre n'avait donné un témoignage de la même élection... »

« De même je sus comment le corrégidor de Burgos, par ordre de Sa Majesté, avait enquis dans le même monastère pour information sur le fait des deux dites élections, et n'avait trouvé qu'un clerc Juan Lopez de Artigoza qui se dit notaire, qui est chapelain dudit monastère, lequel appelé par les seigneurs des conseils avait donné signé un témoignage sur la seconde élection... »

« Et sachant déjà bien la vérité sur ce point, je demandai au dit Juan de Ortigoza qu'il écrive devant moi un original conformément audit instrument de la seconde élection... et que je puisse ainsi montrer le témoignage de la seconde élection sans contradiction et ainsi je l'envoyai à l'abbé de Veruéla... »

Je laisse de côté les longues informations sur le fait même des deux élections qui produisirent peu de lumière. Tout cependant était enregistré aux archives du monastère.

Mais l'abbé de Véruéla, supérieur régulier, qui en avait été prié, n'était pas venu pour approuver l'élection, ni faire asseoir l'abbesse sur son siège abbatial. La prieure cependant le jour de Tous les Saints s'y était assise pour entendre la messe, sur quoi la sous-prieure l'avait priée de reprendre sa place et menacé de sortir du chœur, si elle ne le faisait pas, ce qui avait causé un grand scandale.

L'enquêteur avait intimé à l'une et à l'autre de ne pas faire de fonctions abbatiales, et de ne pas se faire appeler abbesses, jusqu'à ce que l'abbé de Véruéla fût venu. Quand il fut là, deux religieuses, doña Elvira Manuel et doña Francisca de Vellanada, vinrent le trouver. Doña Elvira lui demanda en son nom, et en celui de tout le couvent, que lui seul, Père et Abbé, et son secrétaire, s'occupassent de ces affaires, ce qui amena la protestation de Loaysa. L'abbé de Véruéla ne put terminer l'affaire.

Peu après, on envoya une pétition à Véruéla pour qu'il permît que l'archevêque de Séville (1) vînt bénir l'abbesse. Ce fut le comble du scandale. Doña Elvira, qui paraît avoir été l'instigatrice du mouvement en faveur de la prieure, intriguait toujours. La prieure demandait que son élection fût confirmée.

Du côté de la sous-prieure, sa famille était venue. Les Sarmientos firent du bruit autour de l'abbaye : Comme on ne voulait pas leur ouvrir la porte extérieure du monastère, *la puerta del compas*, qu'on avait ouverte à Diego de Vellanada, ils sautèrent par dessus les murailles, au nombre de huit ou dix hommes, pour ouvrir cette porte.

De son côté, la prieure exerçait non seulement ses fonctions, mais sa juridiction ; elle confirma l'élection de la supérieure d'un monastère qui dépendait de Las Huelgas.

Voilà une partie de ce que nous savons par la relation de Loaysa qui se termine brusquement, sans signatures, sans doute parce que le roi prit la cause en mains, comme le disent les dernières lignes.

En effet, une si haute autorité devenait nécessaire. Ce n'était plus

1. L'archevêque de Séville était alors Alphonse de Manrique (1524-1538) ; il était parent d'une religieuse, doña Francisca Manrique. Il fut créé cardinal en 1534.

dans la communauté que se renfermait le scandale ; il avait transpiré au dehors. L'affaire fut portée au roi Charles V. Celui-ci, en 1529, écrivit aux religieuses et donna en même temps commission à l'abbé de Veruela d'agir en son nom.

Voici la lettre adressée aux religieuses :

El Rey. Debota priora y religiosas del monasterio de las Huelgas ques cerca de la ciudad de Burgos ya saveis como el Reverendo abad de Viruela vino por mi mandado a esta corte sobre las diferencias que vos otras aveys tenido y teneys cerca de la eleccion de abadesa el qual vuelve de se monasterio. A entender en ello como el de mi parte os lo dira. Porende yo vos mando que de las rredes desa casa le deys e hagais dar lo que oviere menester para su mandemmiento e cosas necesarias a si por el tiempo que a estado en nuestra corte como lo que mas en esa casa e no hagades en dal e xxv dias del mes de febrero de mill e quinien e veinte nueve años.

Yo el Rey.

Le Roi. Dévote prieure et religieuses du monastère de Las Huelgas qui est près de la cité de Burgos. Bien vous savez comment le Révérend abbé de Veruela vint par mon commandement à cette cour au sujet des différends que vous avez eus et avez pour l'élection de l'abbesse, lequel vient de ce monastère pour entendre en cela comme de ma part il vous dira. Par suite je vous mande que des biens de votre maison vous lui donniez et lui fassiez donner ce dont il aura besoin pour mon commandement, et les choses nécessaires pour lui, pour le temps qu'il a été en notre cour, comme celui qu'il demeura en cette maison, et que vous ne fassiez le 26e jour du mois de février 1529.

Moi le roi.

En date du même jour, le roi adressait une lettre à l'abbé de Veruela et au prieur de la chartreuse de Miraflores, dans laquelle il dit que les religieuses ont élu 3 ou 4 d'entre elles comme abbesses, en vertu de quoi elles sont en désaccord, chacune suivant son opinion. Comme patron du monastère, il désire qu'on choisisse comme abbesse celle qui sera plus utile au service de Dieu et au bien de la maison ; il veut que celles qui ont été élues se désistent, et qu'on fasse une nouvelle élection, en choisissant une personne qui ne soit pas religieuse de cette maison, qui conviendra et comme ses deux mandataires le décideront. Il leur ordonne en conséquence d'aller dans ce monastère et de parler aux religieuses pour leur expliquer ce qu'il faut pour le service de Dieu, le bien de la maison et leur honneur : Qu'elles fassent tout cela

en paix et sans rancœur ; qu'elles seront ainsi plus en sûreté avec Dieu ; que pour cela il faut une personne qui soit libre de toute passion, qui mette la paix et ne donne pas occasion à de nouveaux troubles ; que si elle ne se trouve pas dans leur maison, qu'on la fasse venir d'une autre maison de leur ordre ; que cette personne viendra habiter dans le monastère, et fera toutes les fonctions d'abbesse.

Une troisième lettre fut donnée, le même jour, par le roi, donnant commission à l'abbé de Veruela et au prieur de Miraflores de faire la visite du monastère de las Huelgas, au nom du roi et de son conseil, pour voir comment, en conformité avec les constitutions, pourvoir au bien de la maison, etc. :

« Le jeudi onze mars suivant, en présence des notaires publics et de témoins comparurent et furent présents les très Revérends seigneurs don Michael Ximenes de Embun, visiteur et réformateur général de l'ordre de Citeaux, et don frère Alonso de Tamayz, prieur du monastère de N.-D. de Santa Maria la Réal de Miraflorès, commissionnés par Sa Majesté pour l'élection de l'abbesse du monastère de las Huelgas. Ceux-ci ordonnèrent à leur arrivée que toutes les religieuses se rendissent au chœur pour entendre la messe que célébra l'abbé de Véruéla. Puis les dit abbé de Véruéla et prieur de Miraflores, juges nommés, ordonnèrent à la dame doña Francisca de Vellaneda qu'elle fît préparer au chapitre ce qu'ils ordonnaient ; et ils ordonnèrent que toutes les religieuses moniales du monastèrese rendissent au chapitre ; ensuite les seigneurs juges et toutes les religieuses se rendirent au chapitre ; là, étant présents les seigneurs abbé de Véruéla et prieur de Miraflorès, juges commissionnés pour cela même, et étant en le saint chapitre les dites dames élues et moniales et convent dudit monastère : assemblées au chapitre au son de la cloche, et étant nommément au chapitre les dames doña Léonor de Sosa, prieure, élue abbesse, et doña Léonor Sarmiento, sous-prieure, élue abbesse, et doña Marg. de Guzman, etc., etc. Toutes moniales professes de ce monastère ; les dits seigneurs juges ordonnèrent de lire et de notifier aux dites dames élues et moniales et convent de ce monastère qui étaient présentes les lettres de commission de Sa Majesté signées de son royal nom... »

Après cette lecture, l'abbé de Veruela leur adressa une brève admonestation, rappelant quel était l'ordre de Sa Majesté auquel elles feraient bien de se conformer.

« Les dits seigneurs abbé et prieur juges susdits dirent qu'ils ordonnaient et ils ordonnèrent aux dites dames moniales et convent qui étaient présentes de répondre toutes à ce qui lui paraitrait soit pour doña Léonor de Sosa, soit pour doña Léonor Sarmiento, chacune pour sa part, etc.

La dame Léonor de Sosa, élue abbesse, dit qu'elle s'affirme dans la

demande de son droit... et qu'elle ne pense pas que l'abbesse puisse être prise du dehors.

Doña Francisca de Vellaneda dit qu'elle a entendu ce que Sa Majesté ordonne et supplie les seigneurs abbé et prieur de lui laisser le temps pour répondre.

Disent de même : la dame Maria de Acuña, la dame Elvira Marinel, la dame Isabel de Mendoza, les dames Maria de Torres, Maria de Sahitur, Luisa Carrileo, Maria de Toledo, Anna de Conchileos, Juana de Guzman, Anna de Talavera, Anna de Guzman, Casilda de Rosas, Maria de Guevara, Ines Mauri, Madalena de Areleano, Elvira de Areleano ;

Doña Catalina de Avellaneda dit qu'elle ne veut d'abbesse du monastère de las Huelgas qui soit du dehors de ce monastère.

Doña Elena de Guzman dit qu'elle supplie Sa Majesté de ne pas donner une abbesse du dehors du monastère, et en ce cas s'en remet à ce qu'a dit doña Francisca de Vellaneda.

Doña Juana de Lusio dit qu'elle ne veut pas d'abbesse du dehors et qu'elle s'en remet à ce qu'a dit doña Francisca de Vellaneda.

Doña Luzia de Vellaneda dit qu'elle ne veut d'abbesse du dehors du monastère parce que serait (?) que Dieu a fui de lui (1).

La dame Isabel Carrilea dit qu'elle ne veut d'abbesse du dehors parce que serait (?) que Dieu en lui ne peut s'enfuir et cela a été vu d'elles et de toutes les dames moniales par expérience.

Doña Léonor Manuel dit qu'elle ne veut d'abbesse du dehors, mais doña Léonor de Sosa à qui elle a fait obéissance et qu'elle tient pour son abbesse.

Anna de Léano, de même.

Doña Maria de Luna, de même, parce que c'est ce que lui commande sa conscience, parce que mieux que d'autre ce sera pour le bien du monastère.

Doña Juana de Quiñonès, de même, qu'elle la tient pour abbesse et lui a fait obéissance, parce que les abbesses qui sont venues de dehors détruisent le bien de la maison.

Doña Guiomar de Bazan dit qu'il ne vienne pas une abbesse du dehors, mais doña Léonor de Sosa qu'elle regarde comme abbesse et à qui elle a fait obédience.

Doña Béatrix de Valencia dit qu'elle ne veut pas d'abbesse du dehors, mais qu'elle veut doña Léonor de Sosa.

Catalina de Bera, de même.

Doña Marina de Caniga dit ce que dit la dame Francisca de Vellaneda et

---

1. Nous allons voir cette insistance à ne pas vouloir d'abbesse prise dans une autre maison. D. Teresa de Ayala avait été abbesse de Santa Anna d'Avila, avant d'être choisie pour abbesse de Las Huelgas par la reine Isabel et l'archevêque de Tolède, à qui les religieuses, ne pouvant s'entendre, s'en étaient remises de cette nomination. (Cf. Florez, *Espana Sagrada*, t. XXVII, col. 599-600.)

qu'elle ne veut (pas) d'abbesse de dehors, mais elle tient que c'est la dame doña Léonor de Sosa.

Doña Isabel de Luxan, de même.

Doña Catalina Lubera de Baca, de même.

Doña Isabel de Navarra dit ce que dit la dame Francisca de Vellaneda.

Doña Léonor de Ferrera, de même.

La dame Léonor Sarmiento, élue abbesse, donne la réponse suivante écrite sur papier, dont la teneur suit :

Ce que moi, doña Léonor Sarmiento, élue abbesse de ce monastère royal de las Huelgas, dis et réponds aux ordres et provisions de Sa Majesté et au mandement fait par votre seigneurie, seigneur abbé de Veruela, conseiller du Révérendissime abbé de Citeaux, est que j'obéis aux dites provisions et que je les mets sur ma tête comme lettres et mandement d'un roi et naturel seigneur, que Dieu laisse vivre et régner de nombreuses années, avec agrandissement de beaucoup de royaumes et domaines ; Et comme témoignage que Sa Majesté est de ce monastère royal de las Huelgas par fondation et dotation des rois de glorieuse mémoire ses prédécesseurs ; et quant à l'accomplissement et exécution de ce qui m'est mandé, je dis et il est très notoire et manifeste que nonobstant que je fus et suis canoniquement élue abbesse de ce monastère par trépassement de doña Teresa de Ayala, et non une autre, et conformément à cela, je devais avoir l'administration du dit monastère au spirituel et au temporel : mais pour éviter bruits et scandales et couteux procès et troubles qui étaient attendus en ce monastère, à cause desdites élections, et pour obéir et accomplir ce qui par ordre de Sa Majesté, et de votre seigneurie m'a été intimé et commandé, j'ai gardé le silence jusqu'à cette heure et je n'ai pas usé de mon droit, espérant que Sa Majesté et votre seigneurie me feraient garantir ma justice ; mais comme en cela il y a retard et trouble, bien qu'il y ait danger de tout perdre mon droit, je suis déterminée, avec l'assentiment de ces dames qui m'ont donné leurs votes, de continuer en ma résolution qui est d'obéir et de faire en tout ce qui par Sa Majesté et votre seigneurie en son nom et comme commissaire du Revérendissime abbé de Citeaux sera réglé et commandé, parce que je tiens pour certain que ce sera le mieux et le plus convenable pour le service de Dieu et celui de Sa Majesté et pour la paix, la tranquillité et la quiétude de cette royale maison, ce qui est ce à quoi je tiens plus que non les places et les dignités.

Doña Marquesa de Guzman dit qu'elle dit de même que doña Léonor de Sarmiento.

La dame Catalina de Rozas dit de même.

Doña Menzia de Rozas dit de même.

Doña Costança de la Vega dit qu'elle obéira avec respect à l'empereur comme à son roi et seigneur, et au seigneur abbé de Veruela comme visiteur de cette maison qu'elle supplie de leur rendre justice.

La dame Guiomar de Alarcon dit qu'elle dit la même chose que la dame Léonor de Sarmiento élue abbesse.

Doña Maria Enriquez dit de même.

Doña Catalina Sarmiento dit de même.
Doña Isabel de Leyba dit de même.
Anna Ponze dit de même.
Doña Rualdina de Chabes dit de même.
Doña Beatrix de Areleano dit de même.
Doña Angela Sarmiento dit de même.
Doña Catalina de Sosa dit de même que la dame doña Léonor Sarmiento parce que cela lui paraît meilleur pour sa conscience et le bien de la maison.
Doña Francisca Manrique dit de même que doña Léonor Sarmiento ce qui est pour la pacification de cette maison et selon sa conscience.
Doña Isabel Sarmiento dit ce que dit la dame dona Leonor Sarmiento.
Doña Isabel de Chabes dit qu'elle a donné son vote à doña Leonor Sarmiento comme abbesse parce que elle a confiance en elle.
Sur ce, les deux juges, l'abbé et le prieur, dirent que puisque la plupart des religieuses s'en référaient à eux comme avait dit la dame Francisca de Vellanada, les religieuses pouvaient se retirer ; qu'ils les convoquaient pour deux heures après midi au chapitre pour savoir ce qu'ils avaient décidé...

Pour abréger ce qui se passa à cette seconde séance, après avoir recueilli de nouveau les vœux des religieuses, l'abbé de Veruela et le prieur de Miraflorez nommèrent abbesse doña Léonor de Sarmiento, et l'installèrent.

Le 14 du mois de mars, l'abbesse nommée reçut l'obédience des religieux desservant l'Hôpital royal qui firent obédience à genoux et lui baisèrent la main :

Fr. don Camiho Perez, commandeur de l'hôpital.
Fr. Juan de la Peña.
Fr. Fernando de Riba.
Fr. Francisco de Vileasanta.
Fr. Rodrigo de Angulo.
Plusieurs qui étaient malades furent excusés.
Maria de Meneo, sœur de l'hôpital, fit obédience et baisa la main.
Casilda Descalante, de même.
Anna Nazquez, de même.
Mayor de Bastamante, de même.
Maria Fortiz, de même.
Catalina de Pedraza, de même.
Juan Sayz de Andino, chapelain de l'hôpital.
Juana de Guzman, de même.
Alonzo de Sedano, de même.
Juanes, de même.

Voici la formule lue par l'abbé de Véruéla qui se tint en présence des témoins :

Nos frater Michael, abbas Berole, commissarius a Reverendissimo domno abbate Cistercii deputatus, attenta forma commissionis predicta, ac etiam attenta forma electionis concorditer per totum conventum facta de domna Leonor Sarmiento, attento quod ipsa, prout fide dignorum testimoniorum reperimus, est ex legitimo matrimonio procreata, et legitime etatis, bone vite et honeste conversationis idonea et suficiens, in quantum humana fragilitas nosse sinit, ad regimen dicti monasterii Sancte Marie regalis de Hulgis, prope civitatem Burgensæ, ab hoc auctoritate nostre commissionis prefactam electionem in quantum rite, canonice, ac secundum morem et statuta ordinis nostri Cisterciensis factam et celebratam. In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti, amen. pronunciamus et declaramus hoc factum *en testimonio de verdat.*

Fray Pedro Baylle
notario apostolico.

Le dimanche 25 avril suivant, doña Leonor Sarmiento fut bénie solennellement comme abbesse et prononça la formule suivante sur le saint Évangile :

Ego domina Leonor Sarmiento monasterii beate Marie regalis de Hulgis, ordinis Cisterciensis, electa et confirmata abbatissa, promitto coram Deo et sanctis ejus et in hac sollempni sororum congregatione, fidelitatem dignamque subjectionem, obedientiam, reverentiam matri me (*sic*) ecclesie cisterciensi et Reverendissimo Patri ac domno meo abbati ejusdem ecclesie et monasterii et successoribus suis secundum sacrorum canonum instituta et prout precepit inviolabilis auctoritas pontificum romanorum. Sic me Deus adjuvet et hec sancta Dei evangelia.

Doña Leonor Sarmiento
abbadesa de Huelgas.

II. Un document un peu postérieur à ce qui précède nous donne des détails intéressants sur la fondation de l'hôpital soumis à la juridiction de las Huelgas. C'est une lettre du Card. Raynuzzi au nonce d'Espagne pour la visite que ne pouvait faire l'abbé de Cîteaux, à cause de la guerre entre la France et l'Espagne (1159) (la 4e année de Paul IV).

Venerabili in Christo patri domino Leonardo Dei gratia episcopo Laodicensi sedis apostolicæ nuntio in regnis Hispaniarum residente, Raynutius miseratione divina tituli sancti angeli presbyter Cardinalis, salutem et sinceram in Domino charitatem.

Ex parte abbatis generalis totius ordinis Cisterciensis nobis oblata

petitio continebat quod alias clare memorie Alfonsus rex Castelle hujus nominis octavus pia devotione ductus monasterium monialium Beate Marie *la real de las Huelgas*, et prope illud hospitale quod dicitur *del Rey* extra muros civitatis Burgensis que sub regula et ordine cisterciensi militare deberent erexit, fundavit et doctavit ; ac in hospitale prefato pro gubernio bonorumque administratione et charitate qui in eodem hospitali erga omnes pauperes peregrinos per illum locum ad beatam Mariam de Guadalupe et Sanctum Jacobum in Compostella visitandum peregre transeuntes fieri deberet, prout facta sint et quotidie fit, ac in futurum fieri speratur, unum comendatorem sive Preceptorem maiorem et duodecim fratres *frayles* vulgariter nuncupatos ex nobile et claro sanguine *hijos de algo* nuncupatos qui habitum et insignia quibus preceptor et fratres ordinis militie *de Calatrava* dicti cisterciensis ordinis utebantur, vestes videlicet breves et seculares cum singulis crucibus rubeis in tunicis, togis et aliis vestibus quas tam in ocio quam in itinere induerent defferre deberent, et pro nihilo a fratribus dicti ordinis *de Calatrava* differendo præterquam in quodam Castello aureo vel argenteo desuper tamen aurato quod in medio crucis per quemlibet ex eis supra pectus deferendo ponerent, ut per hanc differentiam a visitatione, correctione et promissione magistri, preceptoris et fratrum de *Calatrava* homagii liberi et exempti ac abbatisa dicti monasterii beate Marie *la real de las Huelgas* juxta ejusdem regis fundatoris voluntatem subjecti esse dignoscerentur et per eamdem abbatissam eligerentur instituit ; et ne reges Castelle dicti fundatoris successores pro tempore existentes institutioni per eum facte hujusmodi contravenire aut se in aliquo intromittere possent monasterium ex hospitale prefata sub protectione Sancte Sedis apostolice cui illa donavit posuit ac abbati generali ordinis cisterciensis pro tempore ut per eum, juxta regulam dicti ordinis visitarentur et corrigerentur submisit ac alias prout in fundatione prefata et quam pluribus apostolicis et aliorum Castelle regum litteris et privilegiis dicto monasterio et hospitale postea in corrobationem dicte fundationis et favorem preceptoris et fratrum hospitalis hujusmodi concessis dicitur latius contineri. Cum autem sicut eadem subjungebat petitio dictus exponens qui in regno Francie continue residet, ob bella inter Francie et Castelle reges ad præsens vigentia ad visitandum monasterium et hospitale hujusmodi commode accedere non valeat.

L'abbé de Cîteaux, voyant que depuis une vingtaine d'années il n'avait déjà pu faire cette visite, demandait à Rome de remédier à cette mauvaise situation, et de faire faire cette visite par le nonce ou par un évêque, par exemple ceux de Calahorra ou de Burgos, à défaut du nonce, donnant pleine faculté à celui qui la ferait.

III. — A ce document est jointe une bulle de Paul III commençant par *Romanus Pontifex*, en faveur du monastère où Maria de Aragon,

fille de Ferdinand le Catholique, est abbesse de las Huelgas (1), et à la prière de Marguerite d'Autriche, nièce du même Ferdinand et de l'empereur Charles-Quint, accorde les mêmes indulgences que pour la visite des Basiliques romaines, pendant cinq ans, à ceux qui visiteraient le monastère et l'hôpital et y prieraient aux intentions du Souverain Pontife (1540-1545.)

IV. — L'acte suivant, en date du 12 octobre 1551, est la provision comme abbesse du royal monastère de las Huelgas, en faveur de Isabel de Mendoza, doña Inès Manrique étant prieure, doña Lucia de Avellaneda sous-prieure, et présentes : doña Catalina Sarmiento, doña Francisca Manrique de Valencia, doña Juana de Quiñones, doña Juana de Guzman, doña Anna de Guzman, doña Catalina de Bera, doña Maria de Castilla, doña Leonor de Castilla, doña Anna de Talavera, doña Beatrix de Arellano, doña Beatrix de Castilla, doña Isabel de Sarmiento, doña Maria de Ayala, doña Marina (?) de Acuña, doña Maria de Avellaneda, doña Isabel de Mendoza, doña Francisca de Acuña, doña Isabel de la Vega, doña Franscisca Enriquez de la Corra, doña Madalena de Ayala, doña Isabel del Gadillo, doña cara (?) de Val, doña Leonor de Herrcria, doña Marina de Mendoza, doña Isabel del anda, doña Catalina de Cuniga, doña Maria de Veamonte pour doña Maria de Oliban, doña Anna de Luna, doña Maria de Albornoz, doña Inès Enriquez, doña Francisca Sarmiento, pour doña Blanca.

V. — Le document suivant est la formule d'obédience à l'abbé de Cîteaux, le dimanche 9 avril 1550, lue par Isabelle de Mendoza, en présence du R. P. Esteban de Solorçano, abbé de Bujedo, en Vieille-Castille. Après que l'abbesse eut lu après la grande messe et en présence du Saint Sacrement cette formule (semblable à celle donnée plus haut pour Leonor Sarmiento) et qu'elle l'eut signée, et posé la main sur l'Évangile, ledit abbé lut la lettre de l'abbé de Cîteaux accordant que les religieuses de Las Huelgas pussent choisir deux ou trois abbés de l'ordre pour instituer l'abbesse et lui donner la pleine administration de sa charge, réservant cependant à l'abbé de Cîteaux, s'il le peut, d'exercer ce pouvoir.

---

1. Maria de Aragon fut abbesse de *Las Huelgas* de 1540 à 1543.

On voit que les circonstances extérieures avaient retardé, depuis plus d'un an, l'institution de l'abbesse.

VI. — Une grave affaire vint alors troubler le monastère de Las Huelgas. La situation du monastère aux portes de Burgos, dont le séparait seulement le rio Arlanzon, l'impossibilité pour l'abbé de Cîteaux d'intervenir à cause des guerres, peut-être la parenté avec l'abbesse, Isabel de Mendoza, engagèrent l'évêque de Burgos, Francisco de Mendoza y Bobadillo (1), à intervenir dans les affaires de l'abbaye et à supprimer à son profit ses immunités et ses privilèges.

Une supplique des religieuses, adressée à un abbé de Cîteaux qui n'est pas nommé (2), nous met au courant de cette affaire. Elle n'est pas datée, mais elle est antérieure à 1760, et elle a les signatures des moniales. Voici ce document qui rappelle les droits de Cîteaux sur *Las Huelgas* :

Admodumque Reverendo atque illustrissimo Cardinali abatissa et sacre virgines ac collegium Sancte Marie regie extramuros civitatis Burgensis, salutem plurimam dicunt ac vehementer optant.

Cum notum et satis compertum sit tue illustrissime dignationi quemadmodum nostrum monasterium et sacre virgines a prima origine et jactis fundamentis ad hoc tempus tibi clarissimo et sancteque observando presuli et tuis maioribus in eadem dignitate constitutis tantummodo obsequium prestiterit, cum ille Alfonsus hujus nominis octavus hoc nostrum monasterium et ejus proseucha (*sic*) substruxit, condidit et ornavit, in patrimonium tue illustrissime dignationis et eorum qui futuri essent presules cistercienses dedit simul et comendavit : proinde nostri monasterii sacre virgines cisterciensem presulem semper coluerunt et observarunt et nos modo colimus et observamus, ex quo quod nostrum presulem te fatemur et agnoscimus, obsequium quod tue illustrissime dignationi debemus omni tempore prestitimus ; unde omnes illi qui priusquam tua dignatio isto presulatu functi sunt, visitarunt nostrum monasterium et visitatores et reformatores misserunt (*sic*) : et cotiens abbatissa creanda fuit atque confirmanda, presules cistercienses ad nos venerunt aut miserunt viros idoneos qui suas

1. Francisco de Mendoza fut évêque de Burgos de 1550 à 1566. Ce fut un savant évêque, très zélé, mais très tenace pour ses droits. Il fut nommé cardinal. Burgos ne fut érigé en métropole qu'un peu plus tard. — Isabel de Mendoza fut nommée abbesse en 1552, d'après Florez, et siégea jusqu'en 1560.

2. Le mot Cardinal ne conviendrait qu'à Jérôme de la Souchère, mais il ne le fut qu'en 1568 et il n'était pas alors abbé de Cîteaux. Il y a donc ici une erreur des religieuses ou du rédacteur. L'abbé de Cîteaux était alors Dom de Bissey qui avait assisté au Concile de Trente, mais n'était pas cardinal.

vices in abbatisse creatione et confirmatione gererent, quamobrem observamus hucusque et in posterum observabimus veluti statutum nostri presulis et superioris ; et cum res ita se habeat, nunc tandem dominus Franciscus de Mendoça, cardinalis et Burgensis episcopus, ut ibi jurisdictionem sibi conciliat ubi nunquam jus dixit, tue illustrissime dignationis jurisdictionem occupavit, nam a nostro Sanctissimo Patre facultatem obtinuit ut nos vissat (*sic*), castiget, puniatque, et interfuit sane abbatisse cooptande quod quidem et fuit et est tue jurisdictionis fraudi, et profecto tullit (*sic*) immunitates, eversit privilegia, et labefactas perinde apostolica ut regia, que nostrum monasterium jam longo tempore habet atque possidet : quamobrem a tua illustrissima dignatione petimus et suplices imploramus, ut cum semper nos tua illustrissima dignatio in sua clientela et patrocinio habuerit, modo non destituat sed potius protegat et ab hujusmodi injuria prorsus defendat, certum nuntium misendo Romam qui nostro Sanctissimo Patri notam faciat injuriam, et qui sane nuntius huic malo remedium querat, et, ut melius res procedat, tua illustrissima dignatio nostri ordinis propugnatorem admoneat ne quid simile innovari permittat, et injuriam fieri patiatur, nam si hoc fieri datum sit, episcopi tentabunt jurisdicionem tentabunt occupare presulum dignitate inferiorum, et quoniam tua illustrissima dignatio tam christiana sit et sui ordinis studiosa, ut illius immunitates et privilegia servet et custodiendas curet, quemadmodum tui majores id pie pariter et strenue prestiterunt ut in libertate religiosa viveremus, tuam ipsius illustrissimam dignationem obsecramus et obtestamur ut nostri curam diligentissime geras. Jam finem dicendi facimus, si illud addiderimus quod tue illustrissime dignationi nos dedimus atque summittimus ita, ut semper dedite et obsequentes fuimus, ac proinde Deum optimum et maximum pro salute tue dignationis in cujus patrocinio c... perpetuo et defatigabiliter deprecamur.

doña Isabel de Mendoza y Navarra, abbatissa.

Suivant trente-deux autres signatures de moniales.

L'abbesse dut mourir sur ces entrefaites, car le document qui suit est adressé à une nouvelle abbesse qui avait notifié, selon l'usage, son élection à l'abbé de Cîteaux (1). Celui-ci n'était pas encore en possession de sa charge. Ce fut l'abbé de Morimond qui lui répondit le 4 octobre 1766, de Paris, à la fin d'une des visites des monastères :

Charissima domina ac filia, michi redeunti a visitatione monasteriorum nostri Cisterciensis ordinis, que fuit in episcopatibus Aurelianensi, Picta-

1. Nous possédons une cédule de nomination à une chapellenie de l'hôpital *del Rey* signée de doña Catalina Sarmiento, abbesse. Cette pièce est du 5 décembre 1561. La lettre de l'abbé de Morimond lui serait adressée. Florez la fait siéger de 1566 à 1569.

vensi, Bituricensi, Andegavensi, Cenomanensi, Carnotensi, ac Senonensi, fuit michi obvius nuntius tue dignationis, Jacobus Monte del Gadillo, in monasterio monialium de Villaribus nostri ordinis in Archiepiscopatu Senonensi (1); cujus cause adventus cum audissem nec ibi eum expedire liceret, cum essent visitationis nostre res; terminum accepture tunc eidem audiveram; Reverendissimi Domini nostri Cisterciensis electi provisionem esse confectam (2), ob id remisi eum in hanc urbem, die sexto hujus mensis octobris: in quam appuli die decima ejusdem mensis octobris: et ab eo recepi litteras ac tue electionis decretum; quod cum bis tenue legissem auctoritate michi in capitulo nostro generali, sede vacante et que adhuc vacat concessa, firmum, ratumque habui ipsumque decretum meo rogatu ab eodem capitulo generali confirmandum, idemque tibi (nisi ipse detulero) transmittendum polliceor: interea tuis humeris onus superpositum attendes, illudque sic in utroque statu administrare curabis, ut non que tua sunt sed que Christi Jesu sunt quesivisse videaris; in primis autem ne aliquid in ceremoniis et antiqua observatione habitus et consuetudinum ordinis nostri inmutare perspicies. Is quidem tuus nuntius multa a me scripta postulavit quibus paucis satisfeci: cetera domnis visitatoribus relinquimus, nec valeo alios instituere ab is (*sic*) qui per generale capitulum sunt vobis prescripti, et regie Majestati chatolica (*sic*) gratissimi. Ego vero non ambitione aut curiositate ductus, qui senex sum hispanos visitare cuperem, si ab eadem regia Majestate Catholica mihi commeatus daretur. Sed qui habeo quamplurima monasteria nostro Morimundo subdita; et presertim Calatravense et Alcatarense milites quos ex animo invisere cupio, ne apud Deum nostrum omnipotentem, negligentie accuser, et sanguis animarum mihi commissarum de manu mea requiratur. Regiam Majestatem parum curare et quosdam abbates Fratres, qui nolunt visitari, his obsistere intellexi. Si tua opera hoc Reverendissimo Abbate Cistercii, et michi commodaretur facultas, ipsum Reverendissimum Dominum Cisterciensem electum meque summa levares molestia, domumque tuam Morimundi tibi perpetuo amoris vinculo perstringeres. Vale et me tue dignitatis fautorem puta, quam tibi ad multos annos profuturam Christo donante desidero. Parrisiis quarta die mensis octobris 1566.

R. vestre, Do, obsequiosus frater et amicus in Christo.

Fr. J. A(bbas)
Morimundi.

On remarquera l'importance des dernières lignes de cette lettre pour la difficulté des rapports entre les chevaliers de Calatrava, d'Alcantara

1. Dans l'acte de 1551 se trouve Isabel del Gadillo, probablement une parente de ce Diego monte del Gadillo. L'abbaye de Villiers, où ils se rencontrèrent, était au diocèse de Sens.

2. Je ne vois que le Rme Dom de la Souchère à qui cela peut convenir, quoiqu'il eût été élu en 1564. Nicolas Boucherat, son successeur, ne fut élu qu'en 1571.

et quelques abbayes d'Espagne et leur supérieur régulier, l'abbé de Morimond. Nous ne savons si l'abbesse de Huelgas put s'entremettre pour faciliter ces rapports, comme on le lui demandait.

Nous avons de ce même abbé Jean, et de cette même année, une cédule sur parchemin, avec le sceau, donnant pouvoir à Fr. Pedro de Passamonte, religieux de Veruela, de garder les fonctions de Père et de confesseur du monastère de *Las Huelgas*, et d'absoudre de tous les cas dont les frères de Cîteaux peuvent absoudre. Lui seul, excepté à l'article de la mort et dans les indulgences publiques (les Jubilés), avait ce pouvoir.

Nous n'avons aucun document de l'abbatiat de Inès Manrique de Lara que Florez place en 1569-1570.

VII. — Doña Francisca Manrique, qui fut élue abbesse en 1570, donna commission, le 28 juin 1576, au P. Pedro Passamonte, confesseur de la communauté, d'aller visiter en son nom, et avec pleins pouvoirs au spirituel et au temporel, les monastères et autres maisons dépendant de *Las Huelgas*.

Ces monastères étaient, outre l'hôpital *del Rey*, ceux de : Perales (1), dioc. de Palencia ; Gradefes, près de Léon ; Cañas, près de San-Millan ; Carrizo, dioc. d'Astorga ; Fuencaliente, aujourd'hui Aranda de Duéro, Torquemada (Palencia) ; San Andres de Arroyo (Burgos) ; Villeña (It.) ; Villamayor de los Montes (It.) ; Avia (S. Domingo de la Calzada) ; Barria (Victoria) ; Renuncio, de Burgos.

C'était une mission assez étendue, même s'il ne faut pas y joindre les 64 villes ou lieux, dépendants de l'abbaye et les 35 villages, qui en relevaient aussi.

Il semble que les abbesses faisaient autrefois cette visite, avant la réforme du concile de Trente pour la clôture. L'abbesse Fr. Manrique se contenta de dire qu'elle ne peut le faire pour beaucoup de raisons.

Un fait des plus importants de cette visite fut que le Père Pedro Passamonte assista, en vertu de ces pouvoirs, à l'élection de l'abbesse de Villeña, au mois d'avril 1577. La notification en fut apportée à *Las Huelgas* et ratifiée le 15 avril par doña Manrique (2), en faveur de doña Anna de Guzman.

---

1. Perales appartint plus tard au couvent de San Joaquin et Santa Anna de Valladolid, dont l'abbesse nommait les Alcades.

2. Nous avons ces deux pièces de l'archivo avec le sceau de l'abbesse de *Las Hueglas*.

C'est le dernier document que nous ayons des abbesses de *Santa Maria de Las Huelgas*.

Après doña Fr. Manrique, il y eut, mais pour peu de temps, l'abbesse perpétuelle doña Leonor de Castilla (1587). Après celle-ci les abbesses ne furent plus nommées que pour trois ans, en vertu d'un bref de Sixte-Quint.

*
* *

L'Hôpital del Rey

Nous avons parlé ci-dessus de l'Hôpital qui relevait de la royale abbaye de *Las Huelgas*, et un document nous a donné avec la description de leur habit ce qui différenciait les religieux de cet hôpital des Chevaliers de Calatrava, le château d'or (de Castille) sur la croix qu'ils portaient semblable (1). Ils relevaient entièrement de l'abbesse de *Las Huelgas* qui décidait des réceptions. Nous avons vu aussi comment ils prêtaient obéissance à la nouvelle abbesse.

Le roi Alphonse dit qu'il l'a doté royalement (1212), *regaliter dotavimus*, et qu'il l'a soumis à l'abbaye de *las Huelgas : ipsi monasterio S. Mariæ sit in omnibus ad plenum subjectum, et ad illud pertineat cum omnibus suis pertinentiis, ita quod abbatissa dicti monasterii hujus hospitatis in omnibus et per omnia plenarie curam gerat.*

Le premier document que nous possédons sur l'hôpital *del Rey* est une lettre de l'évêque de Ségovie, don Juan Arias de Avila, écrite en 1488. Après audience du roi et de la reine, il était venu comme visiteur et réformateur apostolique, envoyé par le pape Innocent VIII avec un chanoine de Burgos, la licencié Pedro Munès de Cuevas Rubias. Ses pouvoirs s'étendaient au monastère de Las Huelgas, mais en réalité ne regardaient que l'Hôpital. Il s'agit de douze demi-rations que doit donner sous peine d'excommunication le commandeur de l'Hôpital à douze personnes pauvres désignées.

Le deuxième document est une supplique de Geronimo del Gadillo

1. Plus tard, sur la réclamation des chevaliers de Calatrava, les Frères de l'hôpital gardèrent le château sans la croix, au XIVe siècle ; ils la reprirent plus tard, autorisés en cela par le roi Ferdinand et les papes Jules II et Léon X. Du reste, ils devaient faire leurs preuves de noblesse, comme les chevaliers de Calatrava, qui dépendaient comme eux de Cîteaux.

adressée à l'abbesse de Las Huelgas. Il se plaint d'être toujours, malgré ses suppliques, emprisonné dans la prison de l'Hôpital. La pièce n'est pas datée, mais elle est de la fin du XVe siècle.

Le troisième document est une lettre collective du Commandeur et des Frères de l'Hôpital, adressée à l'abbesse, pour demander que Gonzales Rodriguez de Burgos qui se présente ne soit pas admis à prendre l'habit religieux parmi eux : ils énumèrent six raisons qui le rendent indésirable.

Le dernier document est un mémoire présenté à l'abbé de Veruela, *muy magnifico y Reverendo señor*. Le commandeur énumère tout ce qui a été fait dans le service de l'Hôpital, dans les bâtiments, dans l'église : une inondation avait nécessité de nombreuses réparations. Outre la maison même de l'Hôpital, il y avait 16 dépendances qui lui appartenaient, sous la juridiction de l'abbesse : *pertineat cum omnibus suis pertinenciis, ita quod abbatissa dicti monasterii hujus Hospitalis in omnibus et per omnia plenarie curam gerat.*

Une partie spéciale du mémoire signale les services rendus par fr. Juan de la Ribera aux commandeurs. C'était, je le pense, un des chapelains qui était allé à Rome, au temps du pape Adrien (VI, 1522-3) pour les intérêts de la procure, et y avait employé tous ses soins et son habileté. Malheureusement il en avait profité pour faire nommer un sien cousin, Francisco de la Ribera, parmi les frères de l'Hôpital, au grand préjudice de l'ordre. Le commandeur majeur énumère toutes les insolences et les crimes mêmes de cet homme et le dénonce à l'autorité de l'abbé de Véruela.

Ici se termine ce que nous avons sur l'Hôpital *del Rey* de Burgos. Ces pièces nous sont venues par l'intermédiaire de Veruela.

Dom J. Rabory.

N. S. de Cogullada.

MONASTICON GALLICANUM

L'ABBAYE DE SAINT-VINCENT DU MANS

Cet *Abrégé de l'histoire de l'abbaye de Saint-Vincent du Mans* est tiré du *Monasticon Gallicanum* que Dom Germain se disposait à faire imprimer quand il fut surpris par la mort le 23 janvier 1694[1]. Ce religieux, fidèle disciple et collaborateur de Dom Mabillon, avait entrepris de publier une courte histoire de tous les monastères de la Congrégation de Saint-Maur. Pour cela il avait demandé à chaque abbaye une notice rédigée sur un plan uniforme avec ses divers chapitres intitulés : *Monasterii primordia ; — Progressus variique status ; — Ecclesiæ ; — Jura seu prærogativa ; — Abbatum series ; — Benefactores præcipui ; — Sepulturæ ; — Beneficia.* Des divers monastères Dom Germain reçut soit une notice, soit tous les renseignements propres à le mettre en état de composer lui-même ce *Compendium*. Le texte devait être accompagné de planches représentant les abbayes et prieurés de la Congrégation de Saint-Maur.

Conservées d'abord à l'état de notices isolées et de feuilles volantes

---

1. Dom Michel Germain, né à Péronne le 28 août 1645, fit profession à Saint-Remi de Reims le 19 octobre 1663. Il mourut à Saint-Germain-des-Prés, le 23 janvier 1694. Cf. Dom Tassin, *Histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur*, in-4, Paris, 1770, p. 152 ; Dom Ph. Le Cerf, *Bibliothèque historique et critique des auteurs de la Congrégation de Saint-Maur*, in-12, La Haye, 1726, p. 170 ; H. Wilhelm, *Nouveau supplément à l'histoire littéraire de la Congrégation de Saint-Maur*, in-8, Paris, 1908, p. 246 ; Vanel, *Nécrologe de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés*, in-4, Paris, 1896, p. 51. — L. Courajod, *Études iconographiques sur la topographie ecclésiastique de la France aux XVIIe et XVIIIe siècles. Le Monasticon Gallicanum* in-fol., Paris, 1869 ; *Monasticon Gallicanum. Collection de 168 planches de vues topographiques représentant les monastères de l'Ordre de Saint-Benoît, Congrégation de Saint-Maur, avec deux cartes des établissements bénédictins en France. Le tout reproduit par les soins de M.* Peigné-Delacourt *avec une préface par M.* L. Delisle, in-4°, Paris, 1871 ; A. de Barthélemy, *Le Monasticon Gallicanum*, dans *Revue des Questions historiques*, t. XI, 1872, p. 534.

dans la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, les notices furent réunies en trois volumes in-fol. A la révolution, elles furent déposées à la Bibliothèque Nationale où, reliées en deux volumes, elles sont maintenant classées parmi les manuscrits du fonds latin sous les nos 11.818 et 11.819. Une seule avait été imprimée à quelques exemplaires du vivant de Dom Germain : c'est l'*Historiæ regalis abbatiæ Sancti Germani a Pratis compendium* que M. L. Delisle a retrouvé et publié à nouveau[1]. Le travail de Dom Germain fut utilisé par Dom Denis de Sainte-Marthe et ses continuateurs dans leur édition du *Gallia Christiana*, ainsi que par M. Hauréau qui publia les trois derniers volumes de cette œuvre importante en 1851-1865. Des copies d'un certain nombre de notices se trouvent dans les recueils de Gaignières. Quelques-unes, mais encore en petit nombre, ont été éditées ; parmi celles-ci nous mentionnerons seulement celle relative à l'abbaye de Saint-Pierre-de-la-Couture du Mans[2].

Dom Germain avait fait graver les planches qui devaient accompagner les notices. « Ces planches, toute imparfaite qu'en soit parfois l'exécution, nous dit M. L. Delisle[3], nous présentent un vif intérêt : elles font en effet revivre à nos yeux de glorieux monuments dont beaucoup ont été détruits jusqu'à la dernière pierre et dont les autres ont à peu près perdu leur physionomie. » Les autres ont disparu probablement dans l'incendie de Saint-Germain-des-Prés. Mais quelques épreuves en avaient été tirées et ont été sauvées. M. Peigné-Delacourt, aidé de M. Courajod, archiviste paléographe, les a fait reproduire avec la plus grande fidélité, mettant ainsi un « recueil d'une excessive rareté à la portée de toutes les personnes qui désirent connaître ces vieux monastères bénédictins dont le nom revient à chaque page de l'histoire de France[4] ».

*
* *

La notice consacrée à l'abbaye de Saint-Vincent du Mans occupe les pages 562 à 585 du ms. latin 11.819 de la Bibliothèque Nationale. Gai-

---

1. L. Delisle, dans la *Préface* du *Monasticon Gallicanum*, p. XXXVI-XLIX.
2. *Cartulaire des abbayes de Saint-Pierre de la Couture et de Saint-Pierre de Solesmes*, in-4°, Le Mans, 1881, p. 433.
3. L. Delisle, *l. c.*, p. VII.
4. L. Delisle, *l. c.*, p. VIII.

gnières en fit faire une copie qui se trouve dans le ms. 5445, p. 7-35[1]. L'auteur termina le *Compendium* peu après 1687, époque à laquelle Dom Placide Chassinat, après avoir été six fois choisi pour abbé de Saint-Vincent, quitta ce monastère. Dom Jean Colomb en avait connaissance lorsqu'en 1749 il acheva ses *Mémoires pour servir à l'histoire de Saint-Vincent*, travail qui va de la fondation du monastère à l'introduction de la Congrégation de Chezal-Benoît en 1502[2]. Selon toutes probabilités, c'est de l'auteur du *Compendium* qu'il parle dans ce passage : « Je ne poursuivrai point cette histoire au-delà de cette époque (26 juillet 1502). Elle est assez bien détaillée depuis l'introduction de la Congrégation de Chezal-Benoît jusqu'à notre temps dans une histoire abrégée de notre monastère par un religieux de notre congrégation presque contemporain des faits qu'il rapporte depuis l'introduction de la réforme de Chezal-Benoît ou qu'il avait lus dans des mémoires écrits successivement depuis cette introduction jusqu'à celle de notre congrégation, dans les actes mémorables rapportés successivement à mesure pour ainsi dire qu'ils sont arrivés, ou autres mémoires qui sont dans le chartrier ou entre les mains des officiers de la maison. » Dom Piolin, dans son *Histoire de l'église du Mans*[3], a utilisé la notice du *Monasticon*, et à maintes reprises il la mentionne dans ses notes.

Dans la collection éditée par M. Peigné-Delacourt, l'abbaye de Saint-Vincent est rangée sous le n° 157 entre Saint-Pierre-de-la-Couture du Mans et Notre-Dame de Tuffé, dans le même diocèse. Cette planche donne une juste idée du plan du monastère et de son magnifique enclos ; mais elle ne représente en aucune façon la noble architecture des bâtiments conventuels dont une grande partie existe encore. Une autre gravure beaucoup plus exacte et provenant de la Bibliothèque Nationale vient d'être reproduite par M. le Vte Menjot d'Elbenne en tête du cartulaire de l'Abbaye de Saint-Vincent du Mans. Ce « plan élevé de l'ab-

1. Une copie de ce manuscrit 5445 fut faite en 1849 par M. Bilard, archiviste de la Sarthe. Elle se trouve à la Bibliothèque de la ville du Mans, ms. 472.

2. Dom Jean Colomb, né à Limoges le 12 novembre 1688, profès de Saint-Mélaine de Rennes le 15 mai 1707, mort à Saint-Vincent du Mans le 30 janvier 1774. Cf. Abbé Arbellot, *Dom Jean Colomb*, dans la *Semaine du Fidèle*, t. IV, 1865-1866, p. 388, reproduction d'un article de la *Semaine religieuse de Limoges* ; L. Brière, *Correspondance inédite de Dom Jean Colomb*, in-8, Le Mans, 1877. — Les *Mémoires pour servir à l'abbaye de Saint-Vincent du Mans* ont été publiés par MM. Aujubault et Legeay, dans l'*Annuaire de la Sarthe*, années 1864, 1865 et 1866.

3. Dom Piolin, *Histoire de l'Église du Mans*, 6 in-8°, Paris, 1851-1863.

baye de Saint-Vincent près la ville du Mans, de l'ordre de St-Benoist, congrégation de Saint-Maur », porte la date de 1695.

Nous ne donnerons pas ici un aperçu de l'histoire de l'abbaye de Saint-Vincent, renvoyant le lecteur aux pages que Dom Guilloreau a placées en tête de *l'Obituaire de l'abbaye de Saint-Vincent* (*Revue Mabillon*, août 1913, p. 113). Nous dirons seulement en quelques lignes ce qu'est devenu cet illustre monastère.

Les religieux ayant été chassés en 1791, l'abbaye quelques années plus tard fut transformée en une caserne d'infanterie. L'enclos traversé par deux rues fut en partie vendu comme bien national. En 1814, Mgr de Pidoll, évêque du Mans, demanda l'ancien monastère pour y établir son séminaire : mais il se heurta à l'opposition du ministre de la guerre, le maréchal Soult. Toutefois on ne tarda pas à reconnaître que Saint-Vincent, par sa situation même, ne convenait nullement à une caserne de cavalerie, et l'évêque fut invité à en prendre possession. Malheureusement pendant ces pourparlers l'administration militaire avait fait démolir l'église abbatiale, le chapitre et les cloîtres. Les réparations les plus indispensables étant achevées, cent trente séminaristes s'y trouvèrent réunis pour la fête de saint Martin de l'année 1816[1]. Peu à peu tous les anciens bâtiments furent remis en état et une nouvelle chapelle construite. L'abbaye de Saint-Vincent était donc redevenue possession de l'Église et elle le resta jusqu'en 1906. A cette date le gouvernement républicain s'empara de nouveau de ces bâtiments construits, réparés et augmentés par la générosité des catholiques, et en fit le dépôt des archives du département de la Sarthe.

D. B. H.

---

1. Abbé F. Pichon, *Essai historique sur les Séminaires du Mans*, in-8, Le Mans, 1879.

Historiæ insignis abbatiæ S. Vincentii Cenomanensis compendium

I

PRIMORDIA

Insignis S. Vincentii abbatia urbis Cenomanicæ precipua et antiquissima, quamvis inter frequentes eversiones postque multa sæcula, nulla tamen obliteratione primævum nomen mutavit. Initio quidem frequentius vocabatur monasterium et basilica SS. Vincentii et Laurentii [1] : cui appellationi quandoque additum est : Basilica... in qua B. Domnolus corpus requiescit [2] ; alias simpliciter dicta est Basilica vel monasterium S. Vincentii ; aliquando alternato nomine Basilica et monasterium Sti Laurentii [3] ; nunc demum semper appellatur Abbatia Sti Vincentii. Situm illius charta fundationis designat : In culmine [4], id est, in loco qui universæ urbi omnique circum regioni supereminet. Hic enim extra muros civitatis molliter assurgens spatio 300 fere passuum ad Aquilonem extenditur habens ad Occidentem Sartam fluvium abs cujus læva sensim attolitur. Solo nihilominus pingui et grato, puro et salubri cœlo hinc diversis temporibus excitatum est amplissimum suburbium quod a multis jam annis urbi continuum est.

Hic igitur S. Domnolus et abbati monasterii Sti Laurentii Parisiensis [5] (quod nunc sæcularis et parœcialis est ecclesia) nonus post B. Julianum Cenomanicæ ecclesiæ episcopus, heic regularis fundator, Sto Vincentio martyri Cœsaraugustano locum dignitatis erexit, constituens monasterium quod consensu Sti Germani Parisiensis episcopi et deprecatione cleri Ceno-

---

1. Gesta S. Domnoli ep. Cenom. Ejusdem testam. (Note du Ms.) Nous indiquons ainsi (Ms.) les notes qui se trouvent dans le manuscrit 5445. — Busson et Ledru : *Actus Pontificum Cenomannis in urbe degentium*, in-4, Le Mans, 1901, p. 80.

2. Gesta Domni Bertichramni episcopi. Cf. Busson et Ledru, *Actus...*, p. 137.

3. Codex Ms bene antiq. S. Vincentii Cenom. (Ms).

4. *Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Vincent du Mans* publié et annoté par l'abbé R. Charles et S. Menjot d'Elbenne, t. I (572-1184), in-8, Le Mans et Mamers, 1886-1913, col. 3 et 5. — Nous désignerons désormais cet ouvrage sous le mot de *Cartulaire*.

5. Saint-Laurent de Paris, abbaye fondée avant l'an 591 dans un faubourg de la ville. C'était au XVIIIe siècle une paroisse de Paris dépendant du prieuré de Saint-Martin-des-Champs. Saint-Laurent est aujourd'hui une des principales paroisses de Paris sur la rive droite de la Seine.

manensis et populi... de rebus ecclesiæ suæ ditavit. Cujus tamen operis, aït auctor gestorum ejusdem S. Domnoli, multos adjutores habuit nobiles viros qui hereditates suas in presenti ad predictam ecclesiam SS. Vincentii et Laurentii legaliter subjugaverunt [1].

Porro monasterii fundamenta S. Domnolus posuisse videtur post annum 565 et ædificii structuram ad effectum usque perduxisse, sic ipse loquitur, anno 579 [2].

Commotus est ad istud opus aggrediendum tum monastico suo, tum pastorali zelo, ut scilicet pro salute populi et custodia civitatis, reliquias SS. Martyrum Vincentii et Laurentii honorifice collocaret. Hujus etiam operis instigator fuit S. Germanus episcopus Parisiensis, S. Domnolo familiaris. Denique hortatores fuerunt clerus Cenomanensis et populus.

Monachos ex ordine S. P. Benedicti ibidem ab initio constituit S. fundator Domnolus, nempe acceptos a B. Mauro qui ante annos fere 30 missus ad S. Innocentium episcopum Cenomanensem fuerat a laudato Patre Benedicto atque hoc saltem tempore anno 572 in discipulis suis a S. Domnolo, Innocentii successore, amanter susceptus est, Regulamque sanctam quam quidem e Cassino monte in Gallias Cenomanensi populo devotissimo detulerat, nunc tandem e suo Glannafoliensi monasterio observandam exhibuit et proposuit [3].

II

ECCLESIA

Anno 572, Kal. Nov. S. Domnolus et S. Germanus, ille Cenomanensis, hic Parisiensis episcopus, Basilicam in honorem SS. Martyrum Vincentii et Laurentii solemniter dedicaverunt ob depositum in ea caput prædicti B. Vincentii et magnam partem craticulæ super quam B. Laurentius assatus est [4].

Alteram Vincentianæ basilicæ dedicationem circa annum 1000 solemniter fecit Avesgaudus episcopus Cenomanensis, ut observat Gervasius ejusdem successor in charta sua data anno 1040 vel circiter [5].

---

1. *Cartulaire*, col. 3 ; — *Actus*... p. 79, 80.

2. *Cartulaire*, col. 1 ; — *Actus*... p. 80.

3. *Glamnafoliense M.*, Glanfeuil, Saint-Maur de Glanfeuil, Saint-Maur-sur-Loire. — Monastère situé sur les bords de la Loire entre Angers et Saumur. Fondé par saint Maur, il appartenait à la fin du XVIIIe siècle à la Congrégation de Saint-Maur. Après un siècle de solitude, des moines de Saint-Pierre de Solesmes vinrent l'habiter de nouveau et le titre abbatial fut relevé en 1894. Dom Edouard du Coëtlosquet fut élu comme premier abbé après cette restauration. Le monastère dut de nouveau être abandonné en 1901.

4. *Gesta S. Domnoli* (Ms). — *Cartulaire*, col. 1 et sq. — *Actus*... p. 80, 81.

5. Carta Gervasii (Ms). « Broilum de Coloniis donavit Sancto Vincentio episcopus Avesgaudus, quando dedicavit ipsam Sancti Vincentii ecclesiam. » *Cartulaire*, col. 48. — Avesgaud, évêque du Mans de 997 à 1036 environ.

Anno demum 1526 die 9 mensis aprilis quæ erat octava Paschæ Joannes episcopus Citrensis et suffraganeus Cenomanensis[1] ex speciali permissione Rmi DD. Cardinalis de Borbonio episcopi Cenomanensis[2] 3ª dedicatione ecclesiam consecravit in honorem pretiosorum martyrum Vincentii et Laurentii. Altare quoque SS. Apostolorum Petri et Pauli vicinum choro præfatæ ecclesiæ quod spectat ad aquilonem simili ritu dedicavit idem laudatus Citrensis, ut ipse refert in actu authentico[3]. Hæc porro 3ª dedicatio est quam anniversario recolunt monachi Vincentiani.

Sanctis Vincentio et Laurentio martyribus, tertius postmodum patronus annumeratus est S. Domnolus episcopus Cenomanensis basilicæ et monasterii Vincentiani fundator munificentissimus. Denique piis monachorum gratisque votis et religioso populorum zelo quartus patronus superioribus novissime adjunctus est, minusque principalis dictus. Is est S. Aldricus, episcopus Cenomanensis[4].

Insignis ab initio fuit basilica Vincentiana sacris reliquiis maxime parte capitis S. Vincentii Martyris Cesaraugustani et parte altera capitis S. Laurentii Martyris romani cum parte craticulæ super quam assatus est[5].

Pars illa capitis S. Vincentii quam author bene antiquus appellat : Ipsum caput pretiosi martyris Vincentii, de parva capsa decenter extracta a Guidone Cenomanensi episcopo[6], circa annum 1130 ab eodem in scyphum argenteum quem Arnaldus Guidoni decessor[7] paraverat, solemniter collocata est. Anno demum 1610 sacrum istud pignus inclusum est nova capsa auro et gemmis præfulgente et eleganti arte elaborata impensis et curis monachorum.

Altera quoque pars capitis S. Laurentii cum parte craticulæ super quam assatus est in imagine argentea auro obducta recondita fuit anno 1667, studio et sumptibus fratrum[8].

Aliæ præterea reliquiæ insignes sunt :

1° Corpus S. Domnoli episcopi Cenomanensis, Confessoris, monasterii fundatoris. Hoc in ecclesia monasterii, in sepulcro quod S. Pontifex sibi ipse paraverat reconditum fuit anno 581 calendis Novembris ut in gestis illius annotatur[9]. Inde levatum est anno 1124 ab Ildeberto episcopo Ceno-

1. Jean Tisserat, religieux dominicain, évêque titulaire de Citrum, aujourd'hui Kitro en Macédoine.

2. Cardinal Louis de Bourbon, évêque du Mans de 1519 à 1535. Il mourut archevêque de Sens le 13 mars 1556.

3. Actus ejusdem dedicationis (Ms).

4. S. Aldric, évêque du Mans de 836 à 857.

5. Ex text. S. Domnoli typis edito, t. III. *Analectorum* Mabillon (Ms.). — *Actus*... p. 81.

6. Guy le Breton, ou mieux Guy de Ploërmel, évêque du Mans de 1126 à 1136. — *Actus*... p. 422-442.

7. Arnauld, évêque du Mans de 1065 ou 1067 à 1081.

8. Actus hujus translationis et Codex ms. S. Vincentii (Ms.).

9. Calendis Decembris — *Actus*... p. 83 ; Busson et Ledru, *Nécrologe-obituaire de la cathédrale du Mans*, in-8, Le Mans, 1906, p. 322.

manensi et in capsa argentea depositum, præsente Fulcone Juniore comite Andegavensi et multis aliis nobilibus viris qui facta tunc miracula testimonio suo approbata posteris transmiserunt[1]. Attamen sacrum pignus lignea tantum capsa auro obducta inclusum asservabatur adhuc anno 1535 quo translatum est in illam insignem argento et auro solidam quam egregia arte confectam piissimis studiis et sumptibus eminentissimi Cardinalis Philippi a Luxemburgo[2] et monachorum Vincentianorum. Hi utrumque depositum charissimum impiorum hereticorum Calvinistarum furori et sacrilegæ avaritiæ prudenti æque ac provida industria feliciter subduxerunt anno 1562, quo urbem Cenomanum vi invadentes prædicti heretici quidquid in ecclesiis fuit sacrum aut pretiosum prophanis et avaris manibus rapuerunt, fregerunt, dissiparunt[3].

---

1. Gesta Ildeberti et liber ms. monasterii S. Vincentii Cenom. (Ms). — *Cartulaire*, col. 332. — Foulques V, comte d'Anjou et du Maine et roi de Jérusalem. — Hildebert, évêque du Mans de 1096 à 1124, mort archevêque de Tours le 18 décembre 1133 ou 1134.

2. Le cardinal Philippe de Luxembourg, évêque du Mans de 1477 à 1507 et de 1509 à 1519, fut abbé commendataire de Saint-Vincent. Ayant en 1502 introduit dans ce monastère la réforme de Chezal-Benoît, il se démit de cette dignité en faveur d'un religieux, Dom Yves Morisson.

3. De ces diverses translations, Dom Jean Bondonnet, bénédictin de Saint-Vincent et prieur de Sarcé, écrit : « Il y en avoit une (châsse), qui n'estoit que de bois doré, que l'on voit encore, et qui peut estre la mesme où Hildebert enferma ces saincts ossements. Mais celle d'argent a esté faiste par le commandement et par la libéralité de l'Eminentissime Cardinal Philippe de Luxembourg, qui avoit esté abbé de ce monastère, et s'en estoit démis pour le remettre en règle en faveur de la réforme qui y persévère encore maintenant mieux que jamais. Il falloit qu'il eust laissé un fonds exprés pour faire cette châsse, car elle ne fut achevée qu'environ quinze ans après sa mort, lorsqu'on osta ces sainctes reliques de la vieille châsse de bois doré, pour les enfermer dans cette nouvelle d'argent doré, comme en fait foy le procès verbal (suivant) :

Ego Simon Haye-Neuve, Clericus Andegavensis diœcesis in decretis licentiatus, Apostolica auctoritate Notarius, fidem facio et contestor fratrem Benedictum Boulanger, abbatem hujus Monasterii Sancti Vincentii, transtulisse ex vetustissima capsa in hanc novam corpus sancti Domnoli Confessoris et Episcopi Cenomanensis, et præcipui fundatoris ejusdem Monasterii vigesima quinta mensis Januarii, anno Domini millesimo quingentesimo trigesimo quinto, præsentibus ibidem venerabilibus ac religiosis viris fratre Nicolao Pivert, abbate Sancti Martini Sagiensis, Patre Bremondo de Ponte, Priore claustrali hujus monasterii, et totius conventus fratribus et aliis quam plurimis tum Clericis, tum sæcularibus. teste sigillo meo manuali hic apposito. Haye Neuve.

Cette châsse a demeuré en cet estat depuis l'année mil cinq cent trente-cinq, jusqu'aux premiers troubles de mil cinq cent soixante-deux que nos devanciers firent une si bonne diligence de cacher ces precieuses reliques pendant les guerres de la Religion, qu'elles échappèrent à la fureur des Calvinistes, et trente-huict ans aprés furent honorablement et solennellement remises en leur place accoustumée, comme il se voit par cet autre procès-verbal attesté par Marye, dont la teneur s'ensuit :

Et ego Raphael Marye in Legibus Licentiatus, Notarius Apostolicus et Regius, Cenomannis commorans, attestor venerabilem Patrem Fratrem Jacobum Badocheau Abbatem hujus Monasterii Sancti Vincentii Missæ sacrificio solemniter celebrato, idem corpus sancti Domnoli propter tumultus bellicos ex hac nova capsa alio translatum, in eadem denuo restaurata

Unum hic superest quod ingenue fateor. Corpus S. Domnoli integrum non remansit in sua Vincentiana basilica. Ipsius enim caput ossaque insignia Chalmæ asservantur, loco veteri monasterio celebri in pago Briegensi, Senonensis diæcesis[1]. Hujus porro translationis diem nec consulem potuimus alicubi invenire, ut hic assignaremus[2].

Anno 1665 Kal. Decembris aliquæ partes corporis S. Domnoli Lutetiam Parisiorum translatæ sunt et depositæ in ecclesia nunc parochiali S. Laurentii verum quæ alias monasterium erat, quod B. Domnolus abbas prius rexit quam Episcopus Cenomanensis ordinaretur. Has vero sacras reliquias monachi Vincentiani lubentissimo animo concesserunt D. Nicolas Gobillon presbitero ac socio Sorbonico et pastori vigilantissimo præfatæ ecclesiæ Sancti Laurentii parisiensis, ejusdem ecclesiæ venerabili clero, clarissimis viris et senatoribus, necnon prædictæ ecclesiæ matricularii sacrum istud pignus pietatis debito, ardentissimisque votis efflagitantibus[3].

Ultimo tandem anno 1666, idibus Novembris os unum S. Domnoli e monasterio Vincentiano translatum est in prioratum B. Mariæ de Tuffeio[4] in pago Cenomanensi per R. P. Domnum Franciscum Chevrier tunc abbatem S. Vincentii qui sacris cum baculo pastorali operatus est, Domnum Placidum Chassinat, priorem S. Petri de Cultura Cenomanensi, et Domnum Michaelem Canart[5], priorem claustralem dicti prioratus Tuffeiensis B. Mariæ[6].

2° Corpus S. Aldrici episcopi Cenomanensis, confessoris, præcipui Vincentiani monasterii instauratoris[7], cujus ossa sacro adhuc liquore ma-

---

recondidisse decima nona Ianuarii anno Domini millesimo sexcentesimo, præsentibus ibidem totius concentus fratribus et discretis viris Roberto Ouen Anglo, et Nicholao Noël Picardo Presbyteris et Canonicis Cenomanensibus, et aliis quamplurimis Cenomanis commorantibus, teste sigillo meo manuali hic apposito, et prædictorum. Sic signatum, Badocheau, *Abbas,* R. Ouen, N. Noel, Marye, *notarius.* » *Les vies des evesques du Mans restituées et corrigées*, in-4, Paris, 1651, p. 272-274.

1. Chaume-en-Brie, dans le diocèse actuel de Meaux. — Abbaye fondée avant l'an 752 en l'honneur de saint Symphorien et de saint Pierre.

2. Bondonnet in notis ad vitam S. Domnoli. — Corvaserius in eadem vita (Ms.).

3. Acta ejusdem translationis (Ms.).

4. Tuffé, diocèse actuel du Mans. — Monastère fondé par une pieuse veuve nommée *Lopa* en l'honneur de Notre-Dame et sous l'épiscopat de saint Béraire († vers 653). Hamelin de Langeais exécutant les volontés de son beau-frère Hugues Doubleau le Jeune, donna Notre-Dame de Tuffé vers 1070 à l'abbaye de Saint-Vincent. — Cf. *Gallia christiana*, t. XIV, *Instr.* col. 130 ; *Cartulaire*, col. 105-107 ; *Actus*... p. 179.

5. Dom Michel Canart, né à Reims, fit profession à l'âge de 21 ans au monastère de Saint-Faron de Meaux le 14 octobre 1652. Il fut nommé prieur de Notre-Dame de Tuffé par les chapitres généraux de 1666 et de 1669. Il fut ensuite prieur de Saint-Gildas-des-Bois (1672), de Landevennec (1676) et de l'Evière (1678). Il mourut à Saint-Aubin d'Angers le 7 avril 1684. Le prieuré de Tuffé était entré dans la Congrégation de Saint-Maur en 1646.

6. Actus translationis (Ms.).

7. R. Charles et L. Froger, *Gesta domni Aldrici*, in-4, Mamers, 1889, p. 26, 27 ; *Actus*... p. 309, 310-315.

dentia inhabitantem spiritum sanctum hoc mirabili et visibili signo indicant [1].

3° Particulæ aliquot salutiferæ crucis domini Jesu et de columna ad quam flagellatus est.

4° Aliqualis pars capitis B. Annæ matris Deiparæ Virginis ; de Sepulcro ejusdem Deiparæ Virginis Mariæ.

5° De brachio S. Jacobi Majoris apostoli Domini Jesu Salvatoris nostri, ossa tria inclusa argenteo icone inaurato. Item reliquiæ S. Jacobi Minoris apostoli Christi Jesu, et de stola sacra B. Andreæ item apostoli.

6° Reliquiæ S. Christophori Martyris, S. Constantiæ martyris, S. Margaritæ Virginis et martyris et aliæ minutiores.

Anno 1500, detractis vetustis tabulatis fornicibus ornata tecta est ecclesia Vincentiana, chori sedilia mox affabre exsculpta, analogium cupreum gothico opere excellenti fusum in medio choro erectum. Majus altare cancellis item cupreis octo cherubim ornatis cinctum est.

Circa annum 1600 altare S. Laurentii mirabili arte proxime naturam imitante constructum est piis curis et sumptibus monachorum.

Anno 1643, x Cal. Ian. campanæ duodecim suaviter sonoræ et concordes fausta fornace proflatæ sunt et mox in utroque campanili appensæ stant. Similis omnes metalli electi ponderibus 25515. Ponderib. 1ª quidem 6710 ; Ponderib. 2ª 4779 ; Ponderib. 3ª 3559 ; Pond. 4ª 2951 ; Pond. 5ª 2283 ; Pond. 6ª 1573 1/3 ; 7ª 1047 Pond. ; 8ª 888 ; 9ª 616 ; 10ª 493 1/2 ; 11ª 360 1/2 ; 12ª 255 ponderibus [2].

---

1. Catalogus SS. Reliquiarum Mon. S. Vincentii (Ms.).

2. Dans un article récent, M. l'abbé Lacroix, curé de Coulaines, près le Mans, reproduit un tableau publié dans l'*Annuaire de la Sarthe* de 1835. Comme il donne le nom des cloches et leur ton, nous croyons devoir le placer ici, corrigeant toutefois l'indication du poids de la troisième qui est 3559 livres et non 3539.

Noms	Poids (en livres)	Tons
1. Vincente	6.710	*si* bémol, note du ton
2. Marie	4.779	*ut*
3. Laurence	3.559	*ré*, tierce majeure
4. Benoît	2.951	*mi* bémol, quarte mineure
5. Maure	2.283	*fa*, quinte naturelle
6. Scholastique	1.573 1/2	*sol*, sixte majeure
7. Domnole	1.047	*la*, 7ᵉ majeure, note sensible
8. Aldric	888	*si* bémol, qui achève l'octave
9. Placide	616	*ut*, note du ton
10. Gertrude	493 1/2	*ré*
11. Padoin	360 1/2	*mi*, tierce majeure
12. Julien	255	*fa*, quarte mineure de la note du ton

Par suite de la loi du 6 août 1791, toutes ces cloches furent descendues et transportées dans la cour devant l'église abbatiale de la Couture. Deux seulement échappèrent à la destruction : l'une, GERTRUDE, fut accordée aux habitants de Coulaines

Anno 1666 organa confecta fuerunt basilicæ ornamentum et opus præcellens. Anno tandem 1670 et proxime decurrentibus ultima manu completum est pretiosissimum illud ornamentum rubei coloris auro et argento phrygio opere eleganti contextum.

III

JURA SEU PRÆROGATIVA

Commune est et ex Regula S. P. Benedicti naturale jus monachis concessum nempe abbatis sibi eligendi quos deinde episcopis præsentarent ordinandos. Si quam vero aliam singularem prærogativam Vincentiano monasterio suo S. fundator Domnolus contulerit vetera monumenta non ostendunt consumpta prorsus vel ignibus incendiorum vel negligentia temporum, vel certe exitiosis invasorum manibus dilacerata.

Tandem vero singulare quoddam privilegium invenimus concessum Chirmiro abbati Vincentiano circa annum 715. Nempe ut esset archidiaconus Herlemundi episcopi Cenomanensis et simul vicedominus per totum episcopatum [1]. Sic refert author gestorum Herlemundi hujus nominis primi.

Hinc orta videtur insignis alia prærogativa abbatum monasterii Vincentiani, jus scilicet convocandi episcopales synodos et illis, Rmo et Illmo Episcopo absente, præsidendi. Quo jure Vincentiani abbates non semel usi sunt [2]. Usus est enim Joannes Bienvenu anno 1328. Usus est Stephanus anno 1414. Usus est denique Joannes de Monte Majori annis 1528 et 1529. Anno tamen 1569 cum Ravaudus Gibon et ipse Sanvincentianus abbas jure illo suo antiquo synodum congregasset, obstitit celebrationi vicarius quidam generalis, eamque tunc movit litem quæ adhuc sub judice pendet injudicata. Verum quoties in favorem abbatum causam illam definierunt ipsi episcopi cenomanenses interroga, lector, superiora sæcula. Illam Guido de Laval contradictorio judicio definivit anno 1318 sententialiter pronuntians, ait ipse, Jus illud tenendi synodum, ut supra, ad ipsum abbatem Sti Vincentii et ejus predecessores pertinuisse et pertinere... Sic legimus in sententia Guidonis data die Martis post festum S. Barnabæ apostoli anno Dni 1328 [3].

---

et montée « dans la vieille tour bourdée, contemporaine de la guerre de Cent Ans », elle continue d'appeler les fidèles à l'église. Elle porte cette inscription : « *Les religieux de l'abbaye Saint-Vincent de l'Ordre et Congrégation de Saint-Benoît m'ont fait refaire et nommer Gertrude en l'an 1644.* » L'autre, Aldric, se trouvait dans le beffroi de l'église Saint-Pierre de la Couture : « *Les religieux de l'abbaye Saint-Vincent de l'Ordre et Congrégation de Saint-Benoît m'ont faicte faire et nommée Aldéric en l'an 1644.* A. Bezot-et-T-De Lapaix m'ont faicte. » A. Lacroix, *Les deux dernières cloches de l'abbaye Saint-Vincent du Mans*, dans *La Province du Maine*, t. XX (décembre 1912), p. 369. Cette cloche a été détruite dans l'incendie de la tour de la Couture le 23 mai 1915.

1. Herlemond, évêque du Mans, de 698 (ou 699) à 721. — *Actus*... p. 223.

2. Cod. ms. Vincent. Act. auth. (Ms.).

3. Sententia Guidonis Ep. ex cod. mss. Cod. M^u S. Vincentiani (Ms.). — Gui II de Laval, évêque du Mans, de 1326 à 1338.

Superiorem sententiam judicio confirmavit Adam Chastelain et ipse Cenomanensis episcopus anno 1414 qui novis quoque litteris supradictum jus abbatibus Vincentianis asserit.

Præterea Gervasius Cenomanensis episcopus, deinde Remensis archipræsul circa annum 1035, ut habet antiqua charta illius ævi, ecclesiam in honorem Dei et memoriam Martyrum Vincentii et Laurentii consecratam monachorum dominio sicut erat antiquitus restauravit. Et quia, ut monasticus ordo exigit, servos Dei ibi commorantes, aliqua exactione ab ullo inquietari noluit presentes æque ac successores res ecclesiæ libere possessuros stabilire curavit. Hac ergo de causa ecclesiarum omnium quas cænobitæ loci illius tunc habebant, vel habituri erant synodales exactiones, circuitiones, relevationes omnes excepto illius forisfacti vadimonio ubi ecclesiæ convenit reconciliatio ab episcopali jure et dominio in monachorum jus et dominium libera authoritate transtulit et habere concessit. Insuper addidit præbendam in ecclesia B. Juliani, id est, in cathedrali ecclesia. Ita ut tantumdem monachi recipiant quantum quilibet ex ipsius ecclesiæ assiduis servitoribus pro eo quod ibidem nempe in monasterio S. Vincentii episcopalis et canonicalis habetur sepultura [1]. Has omnes prærogativas deinde confirmavit Wlgrinus Gervasii in episcopatu Cenomanensi successor circa annum 1056 [2]. Quod deinceps fecit Guillelmus et ipse episcopus Cenomanensis [3] circa annum 1173 et alii nonnulli authoritate sua. Easdem prærogativas Romani quoque Pontifices communierunt Eugenius III anno 1153 et Innocentius item III anno 1204.

Hinc etiam monasterium S. Vincentii primas dignitatis et honoris in urbe Cenomannica post cathedralem ecclesiam semper obtinuit. Patet id etiam nunc in celeberrima Dominica Palmarum [4] et in aliis quibuscumque solemnioribus actionibus in quibus sejuncti sunt canonici ecclesiæ collegiatæ S. Petri de Curia [5] abs venerabilibus canonicis cathedralis ecclesiæ S. Juliani. Hinc anno 1666 mense maio cum solemnitas canonisationis S. Francisci Salesii Genevensis episcopi et confessoris ageretur in ecclesia sanctimonialium de Visitatione B. Mariæ secunda die festi et immediate post venerabiles canonicos ecclesiæ Cenomanensis et divinis officiis et sacris missæ mysteriis in prædicta ecclesia operati sunt monachi Vincentiani monasterii. Idem quoque eodem ordine prestiterunt in pari solemnitate celebrata in ecclesia conventus Cenomanensis fratrum Minorum anno 1670 in canonisatione S. Petri de Alcantara, ordinis S. Francisci confessoris ac denique anno 1672 mense septembri in alia canonisatione B. Ludovici Bertran confessoris et S. Rosæ

1. Gervais, évêque du Mans de 1036 env. à 1055. — *Cartulaire*, col. 17 et 46.

2. Vulgrin, évêque du Mans de 1055 à 1065. — *Cartulaire*, col. 17.

3. Guillaume de Passavant, évêque du Mans de 1145 à 1187. — *Actus*., p. 465.

4. R. Triger, *La Procession des Rameaux au Mans*, in-8, Mamers, 1884, p. 13 et suiv.

5. Saint-Pierre-la-Cour, collégiale séculière établie dans la seconde moitié du Xe siècle par Hugues I, comte du Maine, dans l'enceinte de son château. C'est dans l'église de Saint-Pierre-la-Cour que furent déposées les reliques de sainte Scholastique échappées aux profanations des Normands.

Virginis, ac beatificatione SS. Pii Papæ V, omnes ex ordine S. Dominici quæ simul celebratæ fuerunt in ecclesia conventus Cenomanensis fratrum Prædicatorum.

Sunt quoque monasterii hujus Vincentiani temporales prærogativæ non ignobiles. Præcipuas concessit Helias comes Cenomanensis circa annum 1090 [1], nempe telonium et vicariam quam habebat in toto burgo S. Vincentii, id est plenam omnium graduum jurisdictionem. Huic equales et pares jurisdictiones habet præterea monasterium Vincentianum in fisco Esquebellensi [2] et in fisco Bernussensi [3] et fiscalia etiam dominia benemulta obtinet in burgis ac villis præcipuis in Sancti Leonegisili, vulgo Saint-Longis [4], Sancti Vincentii de Laboratorio, vulgo Saint-Vincent du Loroir [5], Sancti Pavacii [6], in Maignennis [7], Soldaio [8], Campaniaco [9], Vernellis [10], etc.

IV

EVENTUS VARII

Instabilia sunt in mundo ipsa quoque loca sancta et Deo immutabili sacra. Annis 165 vix adhuc steterat monasterium Vincentianum cum eversum fuit a Rothgario comite cenomanensi et Karivio ejusdem filio [11].

Deinde cum circa annum 857 bellorum civilium turbine concuteretur ager cenomanensis (nempe in causa Ludovici Pii imperatoris et filiorum adversus patrem rebellium) monasterium Vincentianum iterum cecidit et facultates illius direptæ sunt [12].

Cum Sigenfridus vir infelicis vitæ et per omnia vituperabilis cenomanensem episcopatum per simoniam invadens monasterium SS. Martyrum Vincentii et Laurentii bonis omnibus spoliatum solo fere exæquavit adeo ut ecclesia (ait adhuc antiquus auctor ejusdem Sigenfridi) ad instar villanæ

---

1. *Cartulaire*, col. 18.
2. Aiguebelles, Esquebelles, fief en la paroisse de Coulongé, diocèse du Mans.
3. Bernusse, fief en la paroisse de Saint-Pierre-sur-Orthe, diocèse actuel de Laval.
4. Saint-Longis, paroisse du diocèse du Mans, non loin de Mamers.
5. Saint-Vincent-du-Lorouer, paroisse du diocèse du Mans, arrondissement de Saint-Calais.
6. Saint-Pavace, paroisse à 3 km. 1/2 du Mans.
7. Magnanes, fief dans la paroisse de Dangeul, diocèse du Mans, canton de Marolles-les-Brault.
8. Soudai, Souday, autrefois du diocèse du Mans et du doyenné de Saint-Calais ; maintenant du diocèse de Blois et du canton de Mondoubleau.
9. Champagné, paroisse du diocèse du Mans, canton de Montfort-le-Rotrou.
10. Les Vernelles, fief en la paroisse de Parigné-l'Évêque, diocèse du Mans.
11. 1ª (eversio) circa a. 740. Gesta episc. Genom. in Gauzioleno (Ms.). — *Actus*... p. 277.
12. Cod. ms. ejusdem Mⁿ (Ms.)

redacta uno tantum coleretur sacerdote[1]. Quam eversionem ad annum 980 revocamus.

Præterea suburbium monasterii Vincentiani a Gaufrido de Meduana nocturno incendio concrematur circa annum 1075 et monasterium pariter consumitur[2].

Helias quoque comes cenomanensis multa quoque damna et importunitates, sic ipse fatetur, huic monasterio fuit in obsidione montis Barbati circa annum 1083[3].

Tandem communis est vulgataque traditio monasterium Sancti Vincentii crebris sæpe conflagrasse incendiis. Verum deficiunt me fateor vetera instrumenta ex quibus suos illis dies et consules assignem vel numerum possim determinare. Unum tamen est incendium quod præter cœtera revocari certo potest ad annum 1136.

Superioribus cladibus accensere licet gravissima incommoda quæ monasterio vincentiano intulerunt milites quidam hispani in pugna Rocroyana bello capti a francis[4]. Cum Cenomannum ducti aream ejusdem monasterii Vincentiani pro castris et carcere haberent anno 1642 non leviora damna quæ prædictum monasterium inter bella civilia pertulit anno 1651[5]. Superioribus longe graviora illa sunt quibus affectum est prædictum monasterium anno 1657 quo seditiosa infimæ plebis multitudo furore et faculis armata per dies plurimos et noctes monasterio incendium monachis necem intentaret[6]. Luctuosa tempora !

Jam vero monasterium toties eversum primus instaurare aggressus est S. Aldricus episcopus Cenomanensis circa annum 835[7]. Inde post B. Domnolum secundus fundator appellatus et patronus minus principalis.

Res monasterii bello dissipatas e manibus invasorum eripuit Robertus, episcopus Cenomanensis, earumque possessionem fratribus confirmare fecit anno 874 a Carolo Calvo francorum rege Cenomani tunc agente, ut colligitur ex carta data IV Id. Oct. Indict. VI anno XXXIV regnante Carolo gloriosissimo Rege Francorum et in successione Clotarii Regis anno IIII[8].

---

1. Gesta supra cit. in Sigenfredo (Ms.). — *Actus*... p. 354. Segenfredus, évêque de 971 à 997.

2. Gesta supr. (Ms.). — *Actus*... p. 380. — Geoffroy I, de Mayenne, mort en 1098.

3. Hélie de la Flèche, de la famille des anciens comtes du Maine, mort en 1110 et enterré dans l'église de l'abbaye de la Couture. — Le Mont-Barbet, ouvrage de fortification à une faible distance de la cathédrale du Mans. — G. Fleury, *La Tour Orbindrelle et le Mont-Barbet*, dans *Revue historique et archéologique du Maine*, XXIX (1891), p. 137.

4. R. Triger, *Un épisode de l'histoire du Mans au XVIIe siècle. Les prisonniers de Rocroy à l'abbaye de Saint-Vincent*, in-8 de 32 p., Le Mans, 1885.

5. Troubles occasionnés au Mans et dans le Maine par la Fronde.

6. Émeute soulevée à l'occasion de l'introduction à l'abbaye de la Couture des religieux réformés de la Congrégation de Saint-Maur. — V. Menjot d'Elbeuse, *Une émeute au Mans en 1659*, dans *la Province du Maine*, t. I, p. 97 et 318.

7. Gesta S. Aldrici (Ms.). — *Actus*... p. 309 ; R. Charles et L. Froger, *Gesta domni Aldrici*, p. 20, 21, 73, etc ; *Cartulaire*, col. 13.

8. *Cartulaire*, col. 14. Robert, évêque du Mans de 857 à 883.

Anno Christi D. 1000 vel circiter Avesgaudus sive Avisgaldus, episcopus Cenomanensis, cladem a Sigenfrido decessore suo Vincentiano monasterio illatam reparare aggressus ut quidem observat Gervasius et ipse episcopus Cenomanensis ac prædicti Avesgaudi successor[1].

Perfecit igitur laudatus Gervasius quod imperfectum opus Avesgaudus reliquerat, et anno 1040 monasterium Vincentianum pristinæ amplitudini atque dignitati restituit et insuper de proprietatibus patrimonii sui etiam addidit incrementum ut attestatur ipse in carta sua[2]. Præterea instauratum sæpe alias fuisse monasterium Vincentianum iteratæ eversiones crebraque incendia persuadent. Verum et istud penes traditionem est cum nos deficiunt certa testimonia. At vero damna illius incendii quod anno 1136 monasterii ædificia omnia consumpsit certo constat monachos statim reparare aggressos fuisse. Tandem circa annum 1478 cum abbatiæ S. Vincentii commendam suscepisset eminentissimus Cardinalis Philippus a Luxemburgo eam tantis beneficiis cumulavit et auxit ut jure illius fundator dici melius quam instaurator mereatur. Namque diversis temporibus ecclesiæ fornices, excussis quæ ante fuerant tabulatis, construi fecit, chori sedilia affabre confici, capitulum fornicæo opere, claustra et aliqua regularia loca ædificari; denique anno 1637 horrea et torcularia a fundamentis excitata fuerunt. Anno 1649 lignitia erecta ac demum anno 1668 pars illa veteris dormitorii quæ extenditur ad occidentem ædificata fuit circa aream. Anno vero 1687 ultima manu perfectum fuit amplissimum et solidissimum illud dormitorium quod nunc prostat a parte orientali et meridionali ad vetus refectorium. Cujus porro ædificii fundamentum primum positum fuit anno 1685 die 17 mensis martii.

Hoc etiam monasterium Vincentianum nomen splendorem ac nomen magis celebre habuit postquam congregationibus reformatis Casalis Benedicti ac denique S. Mauri unitum fuit. Nam 1° Capitulum generale universæ Congregationis non semel ibidem celebravit; 2° vero provinciales conventus (diætas triennales vocant) universæ provinciæ Britanniæ quæ præter Armoricam, Turonensem quoque Cenomanensem et Andegavensem complectitur, in prædicto monasterio frequentissime congregavit.

Toties fere expulsi vel mutati monachi fuerunt, quoties eversum fuit monasterium Vincentianum ac quidem 1° circa annum 740; tunc enim Rothgarius comes Cenomanensis et Karivius ejus filius vi tyrannica, ait author fide dignus, res et monasterium Vincentianum tenuerunt ac monachos loco expulserunt[3]. Quos ibidem a S. Aldrico episcopo cenomanensi postmodum restitutos civilium bellorum procellosus turbo iterum dissipavit circa annum 866.

1. Gesta Gervasii episc. Cenom. (Ms.). — *Cartulaire*, col. 16; *Actus*... p. 370.
2. Mabillon, *Annales Ord. S. Benedicti*, in-fol., t. VI, Lucques, 1739, p. 405, 505, 506.
3. Gesta ep. Cenom. in Ganzioleno (Ms.). — *Actus*... p. 244, 245.

Postea vero in locum monachorum duodecim canonici suffecti fuisse videntur a Roberto Episcopo cenomanensi circa annum 874 [1].

Hos porro canonicos Sigenfredus sedis cenomanicæ prophanus invasor et adulter etiam ejecit circa annum 980 [2].

At vero Gervasius episcopus cenomanensis quem antea laudavimus monasterium SS. Vincentii et Laurentii restauravit, et illic ex more, ut ipse ait in carta sua, ordinem constituit monachorum, scilicet benedictinorum circa annum 1040 [3].

Præterea refert R. P. Bondonetus monachus sanvincentianus sanctum Lonegisilum monachum et sacerdotem monasteriolum quod in Buxido seu Busiaco [4] ædificaverat, se ipsum et fratres ibidem religiose degentes subjecisse abbati et monasterio S. Vincentii. Quod, inquit Bondonetus, patet ex veteri carta data Kalend. decembris anno XLII Klotarii regis, id est anno 626 [5].

Circa annum 1070, eo videlicet anno, ut habet antiquus codex quo Robertus Guillelmi Anglorum Regis filius Comitatum Andegavensem recuperavit monasterium B. Mariæ Tuffiacum ad ripam Karonæ amniculi [6] quod hactenus abbatiæ nomen et dignitatem obtinuerat in cellam redactum Sancto Vincentio donatum est ab Hamelino de Lengeiaco et uxore illius Heluisa filia Odonis D... [7] talis videlicet conventionis tenore, ut in eodem Tuffiacensi loco Sanctæ Mariæ semper Deo assidue sex monachi deservirent sub abbate monasterii prædicti sancti Vincentii.

Anno 1130 assumpti videntur ex monasterio Vincentiano non pauci monachi a Girardo abbate missi in Angliam ut ibidem regulariter Deo Optimo Maximo viverent in cellis de Bergeneven, S. Helenæ ac Sutonensi quique cetera bona S. Vincentio ab Hamelino de Baladone donata administrarent et conservarent [8].

Denique anno 1502, die 26 mensis Julii indicta est in monasterium Sancti Vincentii congregatio reformata Casalis-Benedicti ab eminentissimo DD. Phi-

---

1. Gesta laudata (Ms.).
2. Gesta sup. (Ms.). — *Actus*... p. 354.
3. Carta Gervasii ep. (Ms.).
4. Saint-Longis près de Memmers, petite ville dans le Maine (Ms.). — *Buxidum, Busiacum*, Bouessay, maintenant Saint-Longis, paroisse près de Mamers. *Actus*... p. 145-154.
5. Le P. Bondonnet dans la vie de l'évêque Hadouin (Ms.). — Bondonnet, *Les vies des evesques du Mans*... p. 326.
6. La Chéronne, ruisseau affluent de l'Huisne.
7. Carta Hamelini (Ms.). — *Cartulaire*, col. 105 ; *Actus*... p. 179. — Hamelin de Langeais et son épouse Helvise, fille d'Eudes Doubleau.
8. Hamelin de Ballon avait reçu de Guillaume le Conquérant d'importantes donations dans le pays de Galles où se trouvent Abergavenny (Bergeneven, Habergevin, Bergavenny), Sainte-Hélène (Ellen) et Sutton. — Dugdale, *Monasticon Anglicanum*, t. IV, in-fol., Londres, 1823, p. 613.

lippo tit. SS. Petri et Marcellini presbytero cardinali de Luxemburgo, qui abbatiæ commendam lubens volensque remisit [1].

Ultimo tandem monasterium Sancti Vincentii Congregationi Sancti Mauri aggregatum est anno 1636 die 7ª mensis Julii.

Lubet hic quoque paucis pias aliquot religiosæ fraternitatis confederationes quas abbates et conventus fratrum invitati ab abbatibus diversorum monasteriorum simul inierunt.

Insignis autem præ cæteris prima occurrit quam Henricus abbas Sagiensis [2] anno 1205 obtinuit a Guillemo Patricio, tunc abbate Sancti Vincentii. Hujus porro confœderationis hæ conditiones præcipue assignantur : 1ª ut respective monachi ex altero monasterio in altero recipiantur tanquam legitimi illius professi ; 2ª ut pro mortuis singuli presbyteri singulas missas cantent, alii vero non sacerdotes L psalmos prosequantur ac laici demum centies Pater noster ; 3ª ut in conventu festive, id est solemniter missa celebretur et signa omnia pulsentur ; 4ª ut mortuorum commemoratio fiat in vigiliis, in missis et in omnibus ad officium mortuorum pertinentibus quousque triginta dies compleantur ; 5ª ut pauper unus triginta diebus in refectorio habeatur. Præterea cum abbas alterius monasterii a sœculo isto migraverit unum tricesionale in altero monasterio et in refectorio tam in vigiliis, quam in missis et in pauperum refectione respective celebretur.

Secunda quæ occurrit confœderationis carta hæc est quam Reginaldus abbas sancti Karilefi [3] iniit cum laudato supra Guillelmo Vincentiano abbate anno 1218. In qua superioribus conventionibus hæc additur ut scilicet abbas S. Vincentii veniens ad sanctum Karilefum precibus prioris et conventus pueros adolescentes et omnes de gradu in gradum promovere possit et regulari disciplinæ tunc subjacentes absolvere.

Tertia carta anno 1230 continet unionem fraternitatis monasterii sancti

---

1. Pierre du Mas, abbé de Chezal-Benoît (1479-1492), avait réformé son monastère, et, le 9 mai 1491, l'archevêque de Bourges au nom du Pape avait confirmé les règlements établis pour le retour à l'observance régulière. L'abbaye de Saint-Vincent voulut suivre cet exemple, et afin de ne pas mettre obstacle à la réforme, le cardinal Philippe de Luxembourg, abbé commendataire, se démit de ce bénéfice en faveur d'un religieux de Chezal-Benoît, Dom Yves Morisson, qui en fut pourvu en cour de Rome le 7 mai 1502. Quelques années plus tard, en 1505, les abbayes de Chezal-Benoît, de Saint-Sulpice de Bourges, de Saint-Allyre de Clermont et de Saint-Vincent du Mans s'unirent pour fonder la Congrégation de Chezal-Benoît qui en 1636 fut unie à perpétuité à la Congrégation de Saint-Maur.

2. Abbaye de Saint-Martin de Séez dont l'origine paraît remonter à un oratoire construit au VIe siècle par saint Evroul d'Ouche. Vers 1060 le monastère fut reconstruit par Yves, évêque de Séez, aidé des libéralités de Roger de Montgommery et de Mabille, sa femme. L'abbaye de Saint-Martin de Séez entra en 1511 dans la Congrégation de Chezal-Benoît et en 1636 dans celle de Saint-Maur.

3. Saint-Calais, abbaye du diocèse du Mans fondée sur les bords de l'Anille par un solitaire venu de l'Auvergne appelé Karilefus ou Calais († 536). Le monastère entra en 1659 dans la Congrégation de Saint-Maur.

Launomari Blesensis[1] cum monasterio sancti Vincentii similibus conditionibus initam.

Quarta anno 1266 exhibet parem Suffragiorum societatem quam Johannes de Sancta Justina sancti Vincentii abbas et Guillemus abbas sancti Petri Burgoliensis[2] inter se suosque monachos constituerunt.

Quinta quam Guillelmus abbas B. Georgii de Nemore[3] totusque ejus loci conventus obtinuerunt a Ranulpho abbate et monachis sancti Vincentii data anno 1294, in festo S^mi^ Patris nostri Augustini capitulo generali superioribus conditionibus insuper addit, quod si contingerit dominum abbatem sancti Vincentii ad monasterium B. Georgii venire poterit etiam corrigenda corrigere et reformatione indigentia reformare.

(*A suivre*)

---

1. Saint-Laumer de Blois, abbaye fondée en 924 pour les moines de Corbion, au diocèse de Chartres, qui fuyant devant les Normands s'étaient réfugiés en 874 dans la ville de Blois avec le corps de saint Laumer, fondateur de leur monastère. En 1625 la Congrégation de Saint-Maur fut introduite à Saint-Laumer de Blois.

2. Saint-Pierre de Bourgueil, dans le diocèse actuel de Tours. — Cette abbaye, qui faisait partie autrefois du diocèse d'Angers, fut fondée en 990 par Imma, femme de Guillaume Fier-à-Bras, comte de Poitiers et duc d'Aquitaine. En 1630 elle fut unie à la Congrégation de Saint-Maur.

3. Saint-Georges-du-Bois dans le diocèse actuel de Blois, paroisse de Saint-Martin-du-Bois. — Abbaye fondée dans l'ancien diocèse du Mans, sous l'épiscopat de saint Innocent, par Childebert et sa femme Ultrogothe. Détruit par les Normands, le monastère fut relevé par Geoffroy Martel qui en 1045 y plaça des chanoines réguliers. En 1726 Saint-Georges-du-Bois fut donné aux Prémontrés.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Histoire de l'Église et Histoire de France

Histoire de l'art, publiée sous la direction de M. André Michel. Tome V, 2e partie, *La Renaissance dans les pays du Nord. Formamation de l'art classique moderne.* Paris, Colin, in-4, 447 pp.

La période dont s'occupe le présent volume de la collection de M. A. Michel comprend la dernière moitié du XVIe siècle et les premières années du XVIIe. Encadrée entre deux époques plus brillantes, l'une à elle antérieure, l'autre postérieure, elle n'en garde pas moins son intérêt et son caractère propre, qui est de servir de transition entre l'une et l'autre. Moins originale que celle qui la précède, elle reflète encore une partie de son éclat, et elle lègue à celle qui la suit certains germes féconds, qui, développés, rajeuniront et revivifieront un art déjà vieux et toujours inépuisable. Inintelligible sans ce qui la précède, elle rend à son tour intelligible ce qui la suit.

Telle est l'idée lumineuse et féconde que les différents collaborateurs ont heureusement développée chacun dans sa partie.

M. Pératé montre, avec largeur de vue, comment ce fut pour la peinture italienne une époque de critique et d'enseignement dont les Carrache furent les théoriciens et les professeurs d'après les grands modèles, une période de praticiens aussi qui synthétisent les meilleures qualités de l'âge précédent pour les mieux adapter au milieu social et orienter ainsi l'art, surtout avec Véronèse, vers la conception moderne.

Par contre l'art spécifiquement chrétien n'est guère mieux représenté que dans la pleine renaissance si brillante et si païenne. Son plus honnête ouvrier, Zaroche, n'est qu'un technicien médiocre, mais doué d'une sensibilité proprement chrétienne, sensibilité qui fait absolument défaut aux plus habiles de ses contemporains.

Les mêmes caractères de transition sont signalés pour l'architecture et la sculpture française par MM. Brière et A. Michel. La médaille a plus d'éclat. « Son histoire, décrit M. de Foville, n'a pas connu d'époque plus glorieuse, plus féconde, plus riche que la première moitié du XVIIe siècle. » Et c'est l'impression qui se dégage de la seule vue des délicieuses reproductions de chefs-d'œuvre qui illustrent le texte.

L'art espagnol ou flamand, quoique plus originaux, ne sont pas encore non plus à leur apogée.

Bref, partout tout est en travail de l'art moderne, telle est la parole qui

pourrait servir de devise à ce beau volume pénétré d'intelligence et de sensibilité.

D. T. Calvi.

Saint Justin, par le P. Lagrange. Paris. Gabalda, 1914, in-12, x-203 pp. (Collection *les Saints*).

Pénétrante étude dans laquelle le P. Lagrange met en lumière les divers aspects du génie et de l'œuvre de saint Justin, ses controverses avec les Juifs, et ses opinions sur les rapports du christianisme avec le paganisme, le judaïsme, le pouvoir civil, sa doctrine touchant la Philosophie et la Trinité. L'exégèse de S. Justin est examinée avec un soin particulier.

Saint Athanase, par M. Bardy. Paris, Gabalda, 1914, in-12, xvi-209 pp. (Collection *les Saints*).

Exposé clair et complet d'après les œuvres du Saint et les meilleurs travaux contemporains. Les questions dogmatiques ne font point l'objet d'un examen spécial, mais les principales œuvres de saint Athanase sont analysées avec soin. Cet ouvrage sera d'autant mieux reçu qu'il n'existe en langue française aucun livre récent sur saint Athanase.

Contribution à l'histoire de l'Ordre de Saint-Lazare de Jérusalem en France, par M. René Petiet. Paris, Champion, 1914, in-8, 463 pp.

Ce livre est le premier ouvrage d'érudition consacré à l'histoire de l'Ordre de Saint-Lazare. Avec une critique très sûre, M. Petiet démêle les origines de cette association fondée en Palestine au XIIe siècle pour le soin des lépreux et qui demeura jusqu'à la fin du XIIIe siècle un ordre hospitalier. Toutes les maisons de Terre-Sainte dont on trouvera la liste dans ce livre furent détruites avant 1300. Mais déjà les frères de Saint-Lazare avaient reçu beaucoup de donations en Europe. D'après les rares documents qui subsistent, M. Petiet montre comment ils s'étaient établis en Angleterre, en Italie, en Allemagne et en France. Dès le milieu du XIIIe siècle le grand maître vint résider en France. Dès lors, M. Petiet retrace l'histoire de l'Ordre devenu militaire en suivant la liste de ces grands maîtres. Des premiers on ne sait presque rien ; mais à la fin du XVe et au XVIe siècle la suppression éphémère des chevaliers par Innocent VIII, les scissions entre Français et Italiens fournissent à M. Petiet un sujet fort intéressant. Sous Henri IV l'ordre de Saint-Lazare fut uni à l'ordre naissant du Mont-Carmel ; l'auteur en retrace l'histoire sous les grands maîtres Claude de Nérestang, Louvois, Dangeau, le duc d'Orléans, le duc de Berry, le comte de Provence (le futur Louis XVIII). Ces chapitres contiennent de nombreux renseignements sur la situation économique des commanderies, l'activité maritime des chevaliers, les divers projets de suppression. Enfin une bonne étude est consacrée

à la discipline intérieure et au cérémonial. Le travail de M. Petiet, résultat de recherches très consciencieuses, rendra de grands services ; il est à désirer qu'il publie bientôt *la liste et armorial des chevaliers* qu'il prépare actuellement.

Die papstliche Legation in der ersten Halfte des 13 Iahrunderts, par M. Zimmermann. Paderborn, Schoning, 1913, in-8, xv-348 pp.

Travail composé d'après les lettres des Papes de la première moitié du XIIIe siècle. L'auteur donne une liste de tous les légats envoyés par les Souverains Pontifes durant cette période et y joint des indications sur l'objet de chaque légation, puis il examine quelques questions générales : causes qui exigent l'envoi d'un légat, nomination des légats, leurs fonctions et leurs pouvoirs. Ce livre sera consulté avec profit par ceux qui s'intéressent à l'histoire du XIIIe siècle et au développement des institutions ecclésiastiques.

L'art français et la Suède de 1637 à 1816, par M. Pierre Lespinasse. Paris, Champion, 1913, in-8, 248 pp.

Histoire des artistes français appelés en Suède aux XVIIe et XVIIIe siècles, et analyse critique de leurs œuvres. Plusieurs appendices d'une grande valeur documentaire, notamment des catalogues de collections appartenant à des princes suédois. C'est pour la première fois que le sujet dans son ensemble est traité en français.

Les sociétés secrètes catholiques du XVIIe siècle, et M. Boudon, par M. l'abbé Auguste. Paris, Picard, 1913, in-8, 65 pp.

Dans cette brochure, M. l'abbé Auguste recherche sans oser conclure si M. Boudon fit partie de la Compagnie du Saint-Sacrement, puis il attire l'attention sur quelques sociétés secrètes dans lesquelles se continua l'action de la Compagnie : la *Société pour les intérêts de Dieu* où l'on s'occupait des Missions et dans laquelle Desmarets voulut enrôler M. Boudon, les sociétés secrètes des Jésuites dont ce dernier fit partie mais qui sont encore très peu connues.

Documents biographiques sur Turenne, par M. Picavet. Lille, Robbe, 1914, in-8, XIII-185 pp.

Biographie inédite de Turenne rédigée avant la mort de Louis XIV. Texte intégral ou extraits d'environ 140 lettres ou documents provenant de Turenne ou se rapportant à lui. Ces documents ont été recueillis par M. Picavet aux Archives Nationales, aux archives des ministères de la guerre et des affaires étrangères et aux archives de Chantilly. Des inventaires très utiles sont joints aux pièces publiées ; les notes donnent tous les éclaircissements désirables.

Innocent XI. Sa correspondance avec ses nonces, par M. F. de Bojani, t. III, Rouler de Meester. Paris, Picard, 1912, in-8, 1102-14 pp.

Dans ce troisième volume de son importante publication, M. de Bojani donne le texte italien ou l'analyse en français de la correspondance des nonces pontificaux de 1680 à 1684. Laissant de côté pour un tome quatrième qui paraîtra sans trop tarder les lettres qui ont trait aux affaires ecclésiastiques intérieures et au gouvernement de Rome, il se borne à la correspondance concernant la politique. La question qui est alors au premier plan dans les préoccupations d'Innocent XI est la guerre contre les Turcs qui attaquent l'empire. Les lettres des nonces contiennent le récit de leurs efforts pour amener en Europe une suspension générale des hostilités et seront consultées avec profit par ceux qui s'occupent de l'histoire diplomatique. On trouvera aussi dans ce livre d'utiles renseignements sur l'attitude des divers ministres dans les questions religieuses sur l'histoire intérieure de la Savoie, de Venise, du Portugal, de la Pologne surtout. On ne saurait être trop reconnaissant à M. de Bojani d'avoir mis à la portée du grand public ces documents presque inaccessibles.

Souvenirs du Prince Charles de Clary d'Aldringen, publiés par le baron de Mitis et le comte Pimodan. Paris, Plon, 1914, in-8, XVI-422 pp.

Journal rédigé par le prince Charles de Clary, pendant les trois mois qu'il passa à Paris lors du mariage de Napoléon Ier avec l'archiduchesse Marie-Louise. C'est un récit très vivant, où l'auteur a noté, au jour le jour, ses impressions sur les hommes et les choses, beaucoup de renseignements sur la vie mondaine et la société à Paris en 1810.

Le mouvement philosophique de 1748 à 1789. Etude sur la diffusion des idées des philosophes à Paris d'après les documents concernant l'histoire de la librairie, par M. J.-B. Belin. Paris, Belin, 1913, in-8, 381 pp. — *Le commerce des livres prohibés à Paris de 1750 à 1789*, par le même. Paris, Belin, 1913, in-8, 129 pp.

Thèses de doctorat. M. Belin y a résumé l'histoire de la propagande philosophique au XVIIIe siècle en étudiant d'après les documents imprimés et inédits concernant la librairie la publication des ouvrages de philosophie religieuse et de politique de 1750 à 1787. Les mesures de répression de 1748 contre les ouvrages impies et leurs auteurs sont le point de départ de son travail. Lamoignon de Malesherbes, qui fut directeur de la Librairie jusqu'en 1763, se montra constamment le protecteur des philosophes et ne sévit que dans les cas de graves scandales. Pendant cette période de tolérance relative parurent les premiers volumes de l'Encyclopédie, les premières éditions des œuvres complètes de Voltaire, les grands ouvrages de Rousseau, le livre *de l'Esprit* d'Helvétius, la plupart des traités ou des opuscules dirigés contre la Révélation. M. Belin étudie ensuite le triomphe des philo-

sophes à la fin du règne de Louis XV, les œuvres de d'Holbach et de ses disciples, des derniers écrits philosophiques au temps de Louis XVI. Il donne en même temps des documents curieux sur les œuvres des adversaires des philosophes et consacre deux chapitres à l'examen des livres de politique de 1750 à 1789. L'ensemble forme une très bonne étude d'histoire littéraire et de bibliographie. La thèse secondaire étudie l'administration de la librairie, la censure, les imprimeries clandestines, la contrebande des livres, la colportage des œuvres prohibées. Ce travail rédigé d'après les documents les plus sûrs et souvent inédits est une précieuse contribution à l'histoire de l'esprit public et de la société française à la fin de l'Ancien Régime.

Les provinces au XVIIIe siècle en leur division et départements, par M. Charles Berlet. Paris, Bloud, 1913, in-8, 568 pp.

Ce travail se divise en deux parties : 1° Les tendances unitaires et les tendances provincialistes à la fin du XVIIIe siècle. 2° Départements et provinces. — Dans la première partie M. Berlet recherche ce qu'étaient à la fin de l'ancien régime les privilèges des provinces et les diverses circonscriptions administratives, et dans la création et le fonctionnement des assemblées provinciales, dans les cahiers de 89 il met en lumière le mouvement vers l'autonomie des provinces; vient ensuite une étude sur les débats à la Constituante touchant la division du territoire et sur la préparation de la loi touchant la division des provinces en départements. — La deuxième partie contient une série d'esquisses sur les provinces, les traits physiques et historiques qui ont constitué leur vie propre, le sort qui leur fut fait par l'Assemblée Constituante. Des notes bibliographiques utiles sont jointes à chaque notice. Ce livre est la première œuvre d'ensemble où soient étudiées la division du territoire par la Constituante, et les raisons historiques du mouvement régionaliste; on le lira avec intérêt, on le consultera avec profit, mais on n'y cherchera que ce que l'auteur a voulu donner, une œuvre de vulgarisation provisoire.

Les massacres du 2 septembre 1792 à la Prison des Carmes à Paris. Paris et Lille. Desclée, in-4, 23 pp.

Reproduction phototypique d'une relation inédite, écrite quelques mois après l'événement par l'abbé Lapize de la Pannonie détenu aux Carmes et qui fut épargné. L'introduction courte mais bien suffisante est de Mgr de Theil.

Région du Nord

Le diocèse et le Séminaire de Gand pendant les dernières années de la domination française, par M. le Chanoine Claeys Bonnaert. Paris, Champion, 1913, in-8, 325 pp.

Récit d'après des documents en partie inédits de la démission de Mgr de

Broglie évêque de Gand en 1811, de la nomination irrégulière faite par le chapitre de vicaires capitulaires, des mesures prises contre les prêtres et surtout contre les séminaristes qui refusèrent de reconnaître la nouvelle administration. M. Bonnaert insiste sur la vie des séminaristes soumis à la conscription qui furent envoyés comme artilleurs à Wesel. Ce livre qui contient un excellent chapitre sur le séminaire de Gand de 1794 à 1812 est une très utile contribution à l'histoire de ce diocèse et à l'histoire du régime impérial.

Essai de topographie arrageoise. Plan d'Arras-Ville en 1382, par M. E. Morel. Arras, Guyot, 1914, in-8, XXXIV-512 pp.

Très curieux ouvrage. D'un registre de rentes de 1382 comparé à un autre de 1395 et à beaucoup d'autres pièces d'archives de la fin du XIVe et du commencement du XVe siècle M. Morel a tiré un tableau complet de la partie de la ville d'Arras qui ne formait pas la cité épiscopale. Paroisse par paroisse et rue par rue il décrit l'emplacement et les enseignes de chaque maison, et donne la liste des propriétaires de l'époque, les transactions, et les détails historiques dont il a pu retrouver la mention. Des plans très détaillés éclairent singulièrement les descriptions.

Histoire des paroisses, villages et seigneuries de Saint-Christ, Briost et Cizancourt, par M. Arcelin, fasc. 1. Montdidier, Bellin, 1913, in-8, VIII-283 pp.

Ce premier fascicule est entièrement consacré à l'histoire religieuse. M. Arcelin y retrace d'après un grand nombre de documents inédits les annales du prieuré de St-Christ dépendant de l'abbaye de Jouarre qui le céda en 1671 à la famille de Chaulnes en échange de la seigneurie de Verdilly. Vient ensuite l'étude des trois paroisses réunies seulement depuis le Concordat ; on y trouvera les renseignements les plus complets sur l'organisation, les églises, presbytères et cimetières, les curés, les œuvres et les écoles. Sur les écoles M. Arcelin publie des textes fort importants. A signaler aussi des recherches très curieuses sur le mouvement de la population depuis la fin du XVIIe siècle et les états très détaillés des fondations et des revenus ecclésiastiques.

L'Administration départementale de Seine-et-Oise, 1790-1913, par M. Couard. Versailles, Aubert, 1913, in-8, XI-474 pp.

Dans ce travail publié sous les auspices du Conseil général de Seine-et-Oise, M. Couard ne donne pas une étude détaillée sur l'œuvre administrative accomplie dans ce département, il retrace seulement l'histoire du personnel et des locaux. Les variations de la législation concernant l'administration départementale indiquaient naturellement les divisions de son livre. Successivement M. Couard passe en revue le conseil général et le directoire

du département de 1790 à 1793, l'administration sous le gouvernement provisoire et révolutionnaire (21 décembre 1793-17 avril 1795), le directoire du 17 avril au 27 octobre 1795; l'administration sous le Directoire, le régime établi en l'an VIII (1800) et qui ne fut modifié qu'en 1833; l'administration sous la monarchie de Juillet, la seconde République, le second Empire, la troisième République. Pour chaque période on trouve les principaux textes législatifs qui fixent la composition et les pouvoirs des assemblées, les noms des conseillers avec l'indication des cantons qu'ils représentent, la liste des préfets, des présidents, vice-présidents et secrétaires du Conseil général, de nombreux extraits des délibérations concernant les préfets et conseillers généraux qui ont joué un rôle plus important. L'histoire des locaux forme un chapitre spécial à la fin du volume. On doit signaler aussi quelques pages (113-143) sur les Représentants du peuple en mission dans la Seine-et-Oise. L'ouvrage, composé d'après les documents conservés aux Archives départementales, rédigé avec le plus grand soin et richement illustré, forme une contribution de premier ordre à l'histoire du département.

L'imprimerie à Troyes pendant la Ligue, par M. Louis Morin. Paris, Leclerc, 1912, in-8, 134 pp.

Catalogue et description, avec références précises, de 229 brochures, plaquettes ou placards se rapportant aux affaires politiques imprimés à Troyes de 1560 à 1597. Ce répertoire dressé après des recherches très étendues est précédé de notices sur les imprimeurs troyens de la seconde moitié du XVIe siècle. Les historiens de la ville de Troyes et des guerres de religion consulteront avec fruit cet excellent instrument de travail.

Région de l'Est

Les volontaires nationaux et le recrutement de l'armée pendant la Révolution dans l'Yonne, par le capitaine de Bontin et le lieutenant Cornille. Auxerre, Gallot, 1913, in-8, 462 pp.

Cette étude est l'une de celles qui ont été prescrites par le ministère de la guerre au sujet des volontaires nationaux, des gardes nationales, des forces militaires existant au moment de la Révolution et du recrutement jusqu'en 1793, époque de la conscription. Les auteurs ont dépouillé avec grand soin tous les documents d'archives et ont donné un rapport très complet. Dans une première partie ils étudient les formations sédentaires, la garde nationale et départementale. La seconde partie de beaucoup la plus longue et la plus importante est consacrée aux levées de volontaires appelés à marcher aux armées, levées des 22 septembre 1791 (trois bataillons), septembre 1792 (un bataillon), septembre octobre 1792 (deux bataillons), juillet 1793 (un bataillon). Chaque fois, le recrutement, l'équipement, l'armement des

volontaires sont étudiés avec le plus grand soin ; les auteurs ont eu le grand mérite d'exposer complètement le résultat de leurs recherches et de ne pas se borner à des exemples ; aussi leur travail bourré de faits précis, sans généralisations hâtives, est un tableau d'une grande valeur historique et rendra les plus grands services. En appendice lettres de volontaires (fort intéressantes), listes d'officiers, état de répartition des contingents, notes et états de service, table des noms propres.

Biographie de la Chambre des Comptes de Lorraine, par M. le Comte de Mahuet. Nancy, Poncelet et Berger, 1914, in-8, XXXVIII-200 pp.

Recueil de notices biographiques sur les présidents, conseillers procureurs généraux et avocats généraux de la Chambre des Comptes de Lorraine. Les registres de lettres-patentes et de provisions d'offices ont fourni les principaux éléments de ces notices. M. de Mahuet y a joint beaucoup de renseignements tirés des publications locales ou de documents inédits. Une bonne introduction contient une étude sur l'histoire et le personnel de la Chambre des Comptes. Le volume, bien illustré de 10 portraits, 2 planches et 195 blasons, prend dignement place à côté de la *Biographie de la cour souveraine de Lorraine et Barrois* et fournit une importante contribution à l'histoire administrative et sociale de la Lorraine.

Histoire de Destry et du pays saulnois, par M. Maujean. Metz, Imprimerie Lorraine, 1913, in-8, 329 pp.

Recherches historiques sur une petite localité lorraine où l'abbaye de S. Denis posséda un domaine à la fin du VIIIe siècle, et où les carolingiens et les comtes de Saulnois eurent une résidence. La cure était à la nomination de l'abbé des chanoines réguliers de Domèvre ; il y eut à ce sujet de longs procès au XVIIIe siècle avec les évêques de Metz. M. Maujean donne un récit détaillé de ces différends et publie des lettres fort intéressantes qui s'y rapportent. On trouvera aussi dans son livre des renseignements sur la guerre de Trente ans en Lorraine, sur la situation de la commune à la fin de l'ancien régime, sur l'application à Destry des lois religieuses de la Révolution. Parmi les nombreuses pièces justificatives on trouve le cahier de la paroisse en 1789. Une table alphabétique très complète termine le volume.

Histoire d'un château de Lorraine, par Mme la Baronne de la Chaise. Metz, Bureaux de la Revue l'Austrasie, 1912, in-8, 77 pp.

Monographie du château d'Aulnoy-sur-Seille dans la Lorraine annexée, tout près de la frontière française. La seigneurie appartint aux familles d'Oriocourt de 1435 à 1589, des Armoises de 1589 à 1772 ; à cette époque il passa dans la famille de Cœurderoy de laquelle descend l'auteur. Les transmissions de propriétés, la construction et les réparations du château, la biographie des propriétaires, les principaux événements sont étudiés avec soin

d'après les archives du château. L'ouvrage est bien composé, bien écrit, et remarquablement illustré.

Autour d'un foyer lorrain. — La famille de Saint-Lambert, par M. Georges Mangeot. Nancy, Sidot, 1913, in-8, 134 pp.

Notice fort intéressante sur la vie et les procès de la famille lorraine de St-Lambert à la fin du XVIIe siècle et durant la première moitié du XVIIIe siècle. L'un des plus curieux de ces procès fut avec les cisterciens de Theuley au diocèse de Langres. Le récit présenté avec beaucoup d'esprit est le résultat de longues recherches dans les archives, et sera consulté avec profit par tous ceux qui s'intéressent au passé de la Lorraine. Les notes très nombreuses seront aussi d'une grande utilité.

Histoire des communes du canton d'Ornans, par M. Métin. Besançon, Millot, 1913, in-18, 195 pp.

Brèves notices sur les vingt-huit communes qui forment ce canton du département du Doubs. L'auteur a utilisé avec talent les travaux antérieurs, et aussi les documents déjà publiés ou inventoriés. Son récit sera lu avec intérêt et guidera utilement ceux qui voudront se livrer à des recherches plus complètes.

Les émigrés de la Haute-Saône, par M. Léon Gauthier. Gray, Roux, 1913, in-8, 22 pp.

Liste alphabétique des dossiers des émigrés de la Haute-Saône, conservée aux Archives Nationales dans les cartons provenant du ministère de la police générale.

La vie en Bugey au XVIe siècle, par M. Gabriel Pérouse. Belley, Chaduc, 1914, in-8, 49 pp.

Analyse de huit dossiers judiciaires.

Charles de Lucinge et la Révolte de la Bresse et du Bugey en 1557, par M. Saint-Olive. Grenoble, Allier, 1913, in-8, 46 pp.

Curieuse étude sur un soulèvement de la Bresse et du Bugey contre la France en 1557. Les conjurés soutenus par Philippe II avaient pour but le retour du pays à la Savoie ; ils essayèrent en vain de s'emparer de Lyon. M. Saint-Olive a raconté en même temps la vie de l'un des chefs du mouvement Charles de Lucinge et publié en appendice des documents inédits fort intéressants.

La grande mortalité en Bresse et en Bugey, par M. Saint-Olive. Lyon, Brun, Grenoble, Vallée, 1913, in-8.

Etude sur l'épidémie de 1348-1350.

Etude sur le merveilleux au XVe siècle, par M. Saint-Olive. Belley, Chaduc, 1912, in-8, 15 pp.

Documents inédits sur un procès de sorcellerie.

Région du Centre

Prêtres et Religieux nivernais traduits devant le tribunal révolutionnaire, par M. l'abbé Charrier. Nevers, Vallière, 1913, in-8, 197 pp.

Notices sur les procès faits à quinze ecclésiastiques de la Nièvre traduits devant le tribunal révolutionnaire et dont sept furent condamnés à mort et exécutés. Ce travail est entièrement rédigé d'après des pièces d'archives, en particulier d'après les dossiers des accusés conservés dans la série W aux Archives nationales. On y trouve outre les interrogatoires beaucoup de documents qui concernent les motifs de l'accusation, et jettent une vive lumière sur l'histoire des premières années de la Révolution dans la Nièvre.

Mémoires de Madame Vallon, publiés par M. Guy Trouillard. Paris, Émile-Paul, 1913, in-12, XCV-234 pp.

Ces mémoires furent rédigés en 1823, par Madame Vallon née Marie-Catherine Puzela, fille d'un petit notaire du département de Loir-et-Cher, homme très vif et austère arrêté en 1793 à la suite de ses manifestations politiques et religieuses. Mme Vallon alors toute jeune fille accompagna volontairement son père dans sa prison, et elle a laissé un touchant récit de ses peines d'enfance, de sa vie dans les prisons de Blois, de ses efforts pour délivrer son père. Dans une excellente introduction, M. Trouillard groupe des éclaircissements très utiles. Cette lecture présente un vif intérêt pour l'histoire du mouvement révolutionnaire dans le Loir-et-Cher.

Le Petit Séminaire de la Chapelle-Saint-Mesmin, par M. Émile Huet. Orléans, Pigelet, 1913, in-8, XII-445 pp.

Livre écrit avec amour par un ancien élève. Au point de vue historique la première partie est peut-être la plus intéressante. M. Huet y étudie la reconstitution des séminaires dans le diocèse d'Orléans après le Concordat, décrit avec soin les immeubles aujourd'hui transformés et l'organisation des études, et retrace la biographie du véritable fondateur du Petit Séminaire, l'abbé Merault. C'est en 1844 que Mgr Fayet acheta le domaine de la Chapelle à 5 kilomètres d'Orléans et y construisit le séminaire que Mgr Dupanloup a rendu célèbre. Dans cette seconde partie, on trouvera un tableau de la vie à la Chapelle, et la biographie des supérieurs. En appendice quelques pages sur le petit Séminaire de Sainte-Croix et liste des professeurs.

La Jeunesse de Baluze, par M. René Fage. Tulle, imprimerie du Corrézien républicain, 1913, in-8, 30 pp.

Étude très intéressante sur les études de Baluze au collège de Saint-Martial à Toulouse, et sur ses débuts dans les travaux d'érudition. En appendice plusieurs documents inédits.

Hugues Reynald et ses œuvres, par M. René Fage. Limoges, Ducourtieux, 1914, in-8, 13 pp.

Étude sur un grammairien limousin du XVIe siècle.

Le diocèse de Clermont pendant la Révolution, par M. le chanoine Crégut. Clermont-Ferrand, Bellet, 1914, in-8, 298 pp.

Travail rédigé d'après les documents conservés aux archives départementales du Puy-de-Dôme et aux archives de l'évêché de Clermont. Le récit est assez bref et l'auteur s'efface le plus souvent derrière les documents. Mais les pièces qu'il cite sont d'un grand intérêt : c'est, d'une part, la correspondance de Mgr de Bonnal évêque de Clermont avec son représentant dans le diocèse, M. Solignac et quelques autres ecclésiastiques, d'autre part divers états des membres du clergé qui donnent le nombre de ceux qui prêtèrent ou rétractèrent les divers serments, et aussi des prisonniers et déportés. En appendice un état complet du clergé diocésain et des relgieux et religieuses en 1789. Comme toujours le savant auteur est très bien informé et son livre a une valeur documentaire de premier ordre.

Frère Gabriel de la Croix, de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes. Clermont-Ferrand, Pensionnat Godefroy-de-Bouillon, 1914, in-8, 220 pp.

Pieuse et attachante biographie d'un Frère des Écoles chrétiennes qui fut pendant plus de vingt ans (1865-1887) professeur au pensionnat de Clermont-Ferrand. Son œuvre de prédilection était la Congrégation de la Sainte-Vierge. L'auteur donne de nombreux extraits de ses instructions aux congréganistes et de ses lettres à ses élèves.

Région de l'Ouest

La commune d'Alençon, par M. Adhémard Leclère. Paris, Leroux, 1914, in-16, VII-508 pp.

Les archives municipales d'Alençon sont pauvres en documents anciens, il subsiste cependant une série de registres de délibérations des XVIIe et XVIIIe siècles, des pièces de comptabilité et quelques journaux ou anciens

inventaires. M. Leclère les a dépouillés avec soin, et s'est également servi des travaux antérieurs ; il en a tiré une étude intéressante sur la commune d'Alençon. Son récit ne comprend guère que des épisodes détachés touchant la fin du moyen-âge, et le XVIe siècle, mais un grand nombre de faits concernant les XVIIe et XVIIIe siècles ont été réunis et classés. Un tableau topographique de la ville sous l'ancien régime est suivi d'une histoire de la commune, de sa fondation, de ses transformations et du personnel municipal. Les ressources financières et les travaux publics sont étudiés à part, et les conflits et procès font l'objet d'une troisième partie. En appendice : *Les protestants à Alençon. La discipline et la police du culte. Les exécutions criminelles. L'incendie de Notre-Dame en 1744 et sa reconstruction.* L'ouvrage donne plus encore que ne promet le titre et renferme beaucoup de renseignements précieux pour l'histoire économique, sociale et religieuse de la ville d'Alençon.

L'église Saint-Nicaise de Rouen, par M. Charles de Bussy. Rouen, Gy, 1914, in-8, 126 pp.

Extraits des archives et spécialement des livres de comptes de la paroisse Saint-Nicaise de Rouen. L'auteur s'est presque complètement effacé derrière les documents, mais il les a classés avec le plus grand soin et en lisant son travail on se rend parfaitement compte des divers aspects de la vie paroissiale du XVIe au début du XIXe siècle. Un chapitre très intéressant est consacré aux reliques du saint patron de la paroisse. Les historiens de l'art et les archéologues trouveront dans ce livre des renseignements d'un grand intérêt.

Histoire de la dentelle à Bayeux de 1676 à 1900, par M. Lefébure. Bayeux, Tuebœuf, 1913, in-8, 61 pp.

Cette brochure est la réunion de quatre conférences où M. Lefébure examine l'introduction de l'industrie de la dentelle dans la région de Bayeux durant la seconde moitié du XVIIe siècle, les grandes maisons industrielles du XIXe au premier rang desquelles se place la maison Lefébure, et les plus belles œuvres des dentellières de Bayeux.

Le canton de la Ferté-Frênel, par le Dr Bouteillier. Flers, Follope, 1914, in-16, 210 pp.

Notes d'histoire locale sur un canton du département de l'Orne. L'auteur y passe en revue la vie rurale, les municipalités et conseillers généraux, le clergé, l'enseignement, l'organisation judiciaire, l'industrie (étude assez développée), les finances, la voirie, les postes, l'état sanitaire. Listes très précieuses des curés, fonctionnaires et officiers publics.

Nonant-le-Pin, ses foires et son marché, par M. Charles Vérel. Alençon, Laverdure, 1914, in-8, XIV-85 pp.

Documents et notes sur l'histoire économique d'une petite commune du département de l'Orne. Foires des XVIIe et XVIIIe siècles, caisses patriotiques et disettes pendant la Révolution, foires et marchés au XIXe siècle.

Le culte à Argences pendant la Révolution, par M. Georges Lesage. Caen, Bellée, 1912, in-8, 26 pp.

Notice rédigée d'après des pièces d'archives encore inédites.

Les Papiers-monnaie émis à Mortagne pendant la Révolution, par M. Georges Creste. Bellême, Levayer, 1913, in-8, 91 pp.

Notes sur les billets représentant une valeur de moins de 5 livres émis sur les assignats pour faciliter les transactions journalières. Les émissions furent d'abord l'œuvre de particuliers, elles furent ensuite réservées aux municipalités, et c'est d'après les registres de délibérations de la municipalité de Mortagne que M. Creste a composé son travail. La dernière émission est du 24 octobre 1792.

Histoire de Bretagne, t. VI. — La Bretagne province, 1715-1789, par M. Barthélemy Pocquet. Rennes, Plihon et Hommay, 1914, in-8, 563 pp.

Dans ce volume, M. Pocquet expose uniquement les grands faits politiques qui se déroulèrent en Bretagne et furent à diverses reprises parmi les plus importants de l'histoire intérieure de la France. Les premiers chapitres sont consacrés à l'opposition de la noblesse bretonne au gouvernement de la Régence et à la conspiration de Pontcallec; en une vingtaine de pages, M. Pocquet raconte le conflit entre la royauté et les États en 1722-1724; quelques détails sont donnés sur la commission intermédiaire (1725-1735) et sur l'administration des États (1735-1748). Viennent ensuite deux chapitres sur les attaques des Anglais contre les côtes bretonnes (1746-1758), des études sur l'opposition des États et du Parlement au duc d'Aiguillon, l'affaire la Chalotais, les préliminaires de la Révolution. L'auteur connaît bien les travaux antérieurs, il a même étudié quelques fonds d'archives d'une importance particulière, mais il s'en tient strictement à l'histoire des grands événements politiques; on ne trouvera rien dans son livre touchant l'administration, la vie économique, intellectuelle et religieuse, la littérature et l'art. En appendice sont reproduits les jetons des États de Bretagne. La table générale (288 colonnes) des noms propres cités dans les six volumes sera d'une grande utilité.

Filiations Bretonnes, par M. le Vte Frotier de la Messelière, t. II, fasci-

cule III, pp. 475-714. St-Brieuc, Prudhomme. — Fin de la lettre G. — Cf. *Revue Mabillon*, février 1914, t. IX, p. 409.

Le Guildo, par M. Tréguy. St-Brieuc, Guyon, 1913, in-8, XXIII-323 pp.

Monographie d'une petite commune des Côtes-du-Nord. L'auteur a pu consulter beaucoup de documents d'archives privées; il en a tiré des études fort intéressantes sur les nombreux châteaux et fiefs de la paroisse. Les plus célèbres sont ceux du Guildo où Gilles de Bretagne fut arrêté en 1446, et du Val qui fut la résidence de Charles Goyon de la Moussaye, l'auteur des mémoires, et, plus tard, du poète Hippolyte de la Morvonnais auquel on doit l'érection du Guildo en commune et en paroisse. Le couvent des Carmes, les chapelles et chapellenies, les croix, les fêtes religieuses sont également étudiées avec soin. Un riche choix de pièces justificatives termine le volume.

Tableau de la province du Maine, publié par M. Grosse-Daperron. Laval, Goupil, 1913, in-8, 214 pp.

Mémoire statistique du plus haut intérêt dressé entre 1762 et 1767 à la suite d'une enquête ordonnée par le contrôleur général des finances. C'est à tous points de vue un état complet de la province.

Les évêques concordataires du Mans. — I. Monseigneur de Pidoll, 1802-1819, par M. le Chanoine Sifflet. Le Mans, Monnoyer, 1914, in-8, 164 pp.

Travail rédigé sous forme d'annales. L'auteur a consulté les collections de mandements, les mémoires et travaux déjà publiés et des archives privées. Les mandements de Mgr de Pidoll sont consciencieusement analysés et une partie de sa correspondance avec le gouvernement est publiée. De très intéressants détails sont donnés sur les cérémonies religieuses, les séminaires, le chapitre, les réparations à la cathédrale, les fondations de maisons religieuses. On ne peut que souhaiter la prompte publication des fascicules suivants.

Andegaviana, par M. l'abbé Uzureau[1], 14e série. Paris, Picard; Angers, Siraudeau, 1914, in-8, 543 pp.

Plus de 50 notices ou extraits de pièces d'archives, d'articles de journaux

---

1. A signaler du même M. Uzureau : *Le cimetière des martyrs d'Izernay*. Fontenay-le-Comte, Lussaud, 1913, in-8, 8 pp. (extrait de la *Revue du Bas-Poitou*). — *Un martyr de la foi en 1794 : M. Laigneau de Langellerie, aumônier du Carmel d'Angers*. Lille, Desclée, 1913, in-8, 12 pp. — *Les prêtres insermentés de la Mayenne*. Lille, Desclée, 1914, in-8, 11 pp.

ou d'ouvrages rares parmi lesquels on doit signaler quelques articles tirés des *Arrêts célèbres rendus pour la province d'Anjou* (1725) de Pocquet de Livonnière. — *Le Collège de Saumur* (1615-1913). — *Les religieux Feuillants de l'abbaye de Bellefontaine* (1642-1791). — *Le collège de Baugé* (1724-1913). — *Le collège de Doué-la-Fontaine* (1728-1883). — *Le cahier du Pin-en-Mauges* (1789). — *Les derniers jours de l'ancienne Université d'Angers* (1790-1793). — *Les fêtes nationales et les cérémonies publiques à Angers* (1790-1804). — *L'application de la Constitution civile en Maine-et-Loire.* — *La Bibliothèque d'Angers* (1791-1913). — *Conflits entre le Comité Révolutionnaire d'Angers et la Commission militaire.* — *Une société de terroristes à Angers* (1795-1796). — *L'Ecole centrale de Maine-et-Loire* (1796-1805). — *L'état du canton d'Aubillon en 1798.* — *L'enquête gouvernementale sur le clergé du Beaugois et du Saumurois* (1801-1802). — *Pourquoi les Angevins demandaient une faculté de médecine* (1796-1831), *un lycée* (1801-1802), *une faculté de Droit* (1802-1831), *un séminaire métropolitain* (1804-1806). — *Le Concordat et les prêtres constitutionnels de Maine-et-Loire* (1802). — *Le Catéchisme impérial et les Angevins* (1806-1814). — *L'école secondaire ecclésiastique d'Angers* (1810-1814). — *Les origines du collège de Combrée.* — *Les magistrats angevins révoqués.*

Le premier hôpital des Filles de Charité et ses glorieuses martyres, par M. Misermont. Paris, Emile-Paul, 1913, in-8, XII-434 pp.

Lorsqu'il réunit les premiers matériaux de ce livre, M. Misermont voulait seulement recueillir les pièces concernant deux Filles de la Charité, les sœurs Marie-Anne et Odile, religieuses à l'hôpital d'Angers, fusillées en cette ville le 1er février 1794, mais il a heureusement élargi son sujet et écrit une bonne notice historique sur l'hôpital fondé à la fin du XIIe siècle et confié en 1640 aux Filles de la Charité qui l'administraient encore au moment de la Révolution. Dans un second livre on trouve des recherches sur la situation des Filles de la Charité pendant les premières années de la Révolution, et spécialement sur les religieuses attachées à l'hôpital d'Angers. Un troisième livre raconte en détail l'exécution des deux religieuses et les honneurs qui furent rendus à leur tombe. Beaucoup de document inédits sont reproduits ou analysés dans ce livre qui est une bonne contribution à l'histoire religieuse de la Révolution.

Traditions populaires de la Touraine, par M. Rougé. Paris, Lechevalier, 1913, in-8, 94 pp.

Recueil de faits et d'usages contemporains d'un grand intérêt pour l'histoire de la région de Loches.

L'ancienne église paroissiale de N.-D. de Challans, par M. l'abbé Charles Grelier, 2e partie. Du XIIe siècle à l'année 1524. Paris, Picard, 1913, in-8, 92 pp.

Reconstitution minutieuse de l'ancienne église ogivale et essai de distinc-

tion des travaux exécutés au XIIIe et aux XVe-XVIe siècles. Beaucoup de plans, coupes et illustrations exécutés avec le plus grand soin.

Les évêques d'Angoulême, par l'abbé Tricoire. Angoulême, Despujols, 1912, in-8, XIX-637 pp.

Recueil de notices sur tous les évêques d'Angoulême depuis les premiers siècles jusque et y compris l'évêque actuel. L'auteur a utilisé les publications de textes et les travaux antérieurs des érudits charentais et aussi un certain nombre de documents inédits tirés du fonds de l'évêché aux archives départementales de la Charente et des minutes des notaires d'Angoulême. Pour chaque épiscopat il donne une courte biographie du prélat et une chronique et une histoire des événements auxquels il a été mêlé. Sous une forme très simple, ce livre renseignera utilement les Angoumoisins sur le passé religieux de leur pays. En appendice, vingt-neuf pièces justificatives.

Le grand Séminaire de la Rochelle, par M. L. Guarriguet. La Rochelle, 1913, in-8, 202 pp.

Monographie du Grand Séminaire de la Rochelle aux XIXe et XXe siècles avec une courte introduction touchant le Séminaire avant la Révolution. M. Guarriguet y étudie les diverses translations de Chavagnes-en-Paillers (1804-1812) aux bâtiments de l'ancien Oratoire à la Rochelle (1812-1838), à l'ancien couvent des Capucins de la même ville (1838-1906), à la rue Massior (1908), les constructions, les fêtes, et surtout la direction donnée au séminaire par les divers évêques, supérieurs et professeurs. Ce livre bien précis et complet sous une forme très simple est une excellente contribution à l'histoire du diocèse de la Rochelle.

Régions Méridionales

Historique de l'enseignement primaire public à Bordeaux, par M. Donis. Bordeaux, Delmas, 1913, in-4, 564 pp.

Depuis plusieurs années M. Donis recueillait patiemment dans les divers dépôts d'archives de Bordeaux les documents relatifs à l'histoire de l'enseignement primaire public en cette ville. Le gros volume dans lequel il a résumé le résultat de ses recherches est consacré presque entièrement au XIXe siècle. Pour la période antérieure à la Révolution il n'a pu grouper qu'un petit nombre de faits, quelques noms d'écoles et de maîtres, une monographie sommaire des établissement des Frères des écoles chrétiennes. Pendant la Révolution le personnel des écoles fut complètement changé, les maîtres refusant de reconnaître le clergé constitutionnel. M. Donis étudie les écoles qui furent fondées sous la Convention, les locaux scolaires, le choix

et le paiement des instituteurs, et il donne de précieux détails sur l'esprit dans lequel on élevait les enfants. Mais c'est seulement à partir de la période impériale que le sujet est traité avec ampleur. L'auteur passe en revue les écoles laïques publiques de 1806 à 1833, le rétablissement et le fonctionnement des écoles des Frères à la même époque, l'enseignement mutuel qui ne fut pas très florissant à Bordeaux, les écoles de filles annexées au bureau de bienfaisance, les écoles protestantes et juives. La loi Guizot réorganise en 1833 l'enseignement primaire. Avec l'étude de son application à Bordeaux, commence une nouvelle partie du livre de M. Donis. On y trouvera une étude des écoles congréganistes de garçons et de filles, des statistiques du plus haut intérêt, l'histoire du cours normal d'institutrices, de l'école des mousses, de l'école primaire supérieure de garçons. En 1870, commence une nouvelle période que domine la loi Ferry de 1882. Avant le vote de cette loi toutes les écoles publiques de garçons avaient été laïcisées dans la ville de Bordeaux, un chapitre spécial est consacré à cette transformation ; vient ensuite un exposé de l'œuvre scolaire de 1870 à 1882, et de 1882 à 1910. Le livre de M. Donis contient un grand nombre de documents et de statistiques puisés aux meilleures sources. Il sera pour l'historien un répertoire indispensable, il est clairement divisé, et les grandes périodes de l'histoire de l'enseignement primaire à Bordeaux au XIXe siècle sont nettement distinguées, mais on y trouvera trop peu de renseignements sur l'organisation intérieure des écoles et beaucoup feront des réserves sur l'enthousiasme de l'auteur pour la laïcisation. Il faut du reste reconnaître que son langage n'est point violent, qu'il veut, sans cacher ses préférences, exposer impartialement les faits, qu'il ne dénigre point systématiquement les Frères, et qu'il a rendu un bel hommage à quelques-uns d'entre eux.

Documents sur les Institutions judiciaires du comté de Comminges et monographie du Tribunal de Lombez, par M. Félix Troyes. Paris, Giard et Brière, Toulouse, Imprimerie St-Cyprien, in-8, 177 pp.

Monographie du tribunal de Lombez depuis 1790. L'auteur insiste surtout sur l'histoire du personnel. Ce travail est précédé de quelques études et documents concernant les institutions judiciaires du pays sous l'Ancien Régime.

La seconde Terreur en Quercy, par M. Eugène Sol. Toulouse, Imprimerie du Télégramme, 1914, in-4, 110 pp.

Recueil de notes concernant la situation des prêtres du diocèse de Cahors après le 18 fructidor. Les documents conservés aux archives départementales du Lot ont fourni tous les éléments de ce travail. M. Sol y a fait connaître un grand nombre de faits intéressants, et son livre sera consulté avec profit.

L'Emigration dans la commune de Prades-d'Aubrac, par M. Plagnard. Rodez, Carrère, 1914, in-16, VIII-106 pp.

Notice économique et sociale sur une paroisse de Rouergue avec des remarques historiques intéressantes.

Vierges ouvertes, vierges ouvrantes et la vierge ouvrante de Palau del Vidre, par M. l'abbé Sarrète. Lézignan, Loupiac, 1913, in-8, 175 pp.

Description soignée et bien illustrée des principales vierges ouvertes, « images de la Mère de Dieu figurées creuses dans leur intérieur et ne s'ou- « vrant pas au moyen d'un ressort quelconque », et vierges ouvrantes, « sta- « tues de la Mère de Dieu, creuses dans leur intérieur, disposées de manière « à ce qu'elles puissent s'ouvrir et se fermer à volonté, soit sur le devant, soit « sur le côté au moyen d'un mécanisme particulier ». L'auteur y a joint une monographie de la Vierge ouvrante de Palau del Vidre (Pyrénées-Orientales) sculptée vers 1400, classée comme monument historique en 1900.

La Réforme et les guerres civiles en Vivarais, par M. Charenton. Paris, Catin, 1913, in-8, XII-430 pp.

Livre d'histoire militaire plus encore que politique et religieuse. M. Charenton a utilisé les documents publiés par M. Mazon, y a ajouté le résultat de ses recherches dans diverses archives ; sa parfaite connaissance des lieux et sa compétence militaire lui ont permis de critiquer et d'expliquer les documents contemporains et les anciens plans, et d'étudier avec précision les opérations militaires. La plus grande partie de son travail est consacrée aux guerres de religion sous Louis XIII, de 1620 à 1629. Campagne du duc de Montmorency en 1620, occupation de Privas par les huguenots au début de 1621, nouvelles campagnes de Montmorency en 1621 et de Lesdiguières en 1622, escarmouches de 1626 ; guerre contre les Protestants dirigés par Rohan en 1627-1629, enfin siège et sac de Privas par l'armée commandée par Louis XIII. Touchant les guerres du XVIe siècle, le récit est moins développé, les documents étant beaucoup moins nombreux, et les faits de guerre moins importants. Plusieurs vues et plans, une table chronologique et une table des noms propres facilitent beaucoup l'usage de ce volume.

S. François Régis, par M. Joseph Vianey. Paris, Gabalda, 1914, in-12, XI-217 pp. (Collection *Les Saints*).

Pour cette nouvelle vie M. Vianey a utilisé les biographies antérieures, les documents publiés dans le « *summarium additionale* » du procès de béatification et dans les livres du P. Cros, les travaux d'histoire locale concernant le Vivarais et le Velay, il en a tiré une étude historique aussi instructive qu'édifiante.

La Révolution à Loriol, 1788-1790, par M. Faucher. Grenoble, Allier, 1914, in-8, 77 pp.

Etude sur les débats de la révolution dans une petite commune du Dauphiné. M. Faucher s'est servi des archives municipales, il met en relief ces deux idées que la grande masse de la population demeura parfaitement indifférente, et qu'un petit nombre de notables et à leur tête Faujas de Saint-Fond créèrent dans la commune un mouvement révolutionnaire inspiré surtout d'un profond attachement à l'Assemblée Constituante.

Textes relatifs aux cultes de 1790 à l'an X, par M. J. Estienne. Valence, Céas, 1913, in-8, 48 pp.

Extraits et analyses en ce qui concerne les cultes des registres de délibérations du département et des arrêtés du préfet de la Drôme. Cette publication n'est accompagnée ni de préface ni de notes ; mais les analyses claires et détaillées semblent faites avec le plus grand soin, et comme tous les événements de l'histoire religieuse se trouvent signalés à un titre ou à un autre dans ces documents, il sera impossible de s'occuper de la Révolution dans la Drôme sans consulter le travail de M. Estienne qui se lit du reste avec grand intérêt. Une table des noms propres facilité singulièrement les recherches.

Les derniers représentants de Rome à Avignon et dans le Comtat-Venaissin, par M. Jean St-Martin. Avignon, Roumanille, 1913, in-8, 38 pp.

Biographie de Giovio le dernier archevêque d'Avignon sous l'ancien régime et étude de son rôle pendant les premiers mouvements révolutionnaires. Ce travail a été rédigé d'après les documents inédits conservés aux archives du Vatican.

Etat documentaire et féodal de la Haute Provence, par M. Isnard. — Digne, Vial, 1913, in-8, xx-496 pp.

Liste de toutes les seigneuries qui se trouvaient dans la Haute Provence, département actuel des Basses-Alpes, avec les noms de leurs possesseurs depuis le XIIe siècle (quelquefois même plus haut) jusqu'à la Révolution. A ce travail M. Isnard a joint l'indication des travaux publiés sur chaque seigneurie ou localité et un état sommaire de toutes les archives communales antérieures à 1790. Une courte introduction résume l'histoire du morcellement des fiefs et donne une bibliographie générale. Les recherches de M. Isnard ont été très étendues, les références sont indiquées avec précision, une bonne table des noms propres permet de trouver aisément les renseignements dont on a besoin ; l'ensemble forme un instrument de travail de la plus haute valeur.

Le Gérant : A. Grosse.

Imprimerie E. Aubin. — Ligugé (Vienne)

LES ABBAYES DE DÉOLS ET DE SAINT-MARTIAL DE LIMOGES

ET LEURS SÉPULTURES INSIGNES

Les plus précieuses antiquités chrétiennes du Berry sont à chercher dans une petite localité voisine de Châteauroux, qu'on nomme *Déols*, sur les bords de l'Indre, au point de jonction de plusieurs grandes routes. Le principal établissement de cette agglomération antique était la communauté de l'abbaye de Bourgdieu qui en avait fait une place forte pour protéger les nombreuses églises groupées autour d'elle comme une couronne. On s'y arrêtait volontiers pour visiter les églises de Saint-Germain, de Sainte-Marie et de Saint-Étienne (1).

Cette dernière était aussi sous l'invocation de saint Saturnin, patron très ancien, venu de Toulouse et qui fut honoré dans presque tous les diocèses de la Gaule comme saint Etienne, le premier martyr.

Elle mérite une mention spéciale à raison des tombeaux qu'elle renferme et qui rattachent sa fondation aux premiers temps de la prédication de l'Evangile en Berry. Déols était un de ces grands pèlerinages du Moyen-Age qui mettaient en mouvement des foules considérables, attirées par la renommée d'un saint qui opérait des miracles (2). On y venait s'agenouiller devant le tombeau de saint Lusor dont la base était percée d'une ouverture dans laquelle les mères introduisaient leurs nourrissons pour que le saint leur communiquât une force extraordinaire. Les malades atteints de la fièvre accouraient aussi vers le même tombeau pour racler un peu de poussière qu'ils mêlaient à leur boisson avec l'espoir d'obtenir une guérison. D'autres se contentaient de passer sous le sarcophage pour gagner une indulgence. Ces

1. Th. de la Thaumassière, *Histoire du Berry*, 1689, pp. 504 et 505.
2. Juste Veillat, *Pieuses légendes du Berry*.

pratiques, qui remontent à l'époque mérovingienne, sont citées par un auteur du XVe siècle, Jean de la Gogue, prieur de saint-Gildas, dans son *Histoire des princes de Déols*, et rappelées par Buhot de Kersers, comme une pratique courante au XIXe siècle (1).

Le personnage auquel on rendait de tels hommages se recommandait à la foule par de nombreux titres. Du temps de Grégoire de Tours, il passait pour le fils d'un sénateur nommé *Léocade* et portait le nom de *Lusor* dont on a fait *Ludre* en français. On rapportait qu'il était mort *in albis*, c'est-à-dire dans l'adolescence sous les vêtements de néophyte. Le naïf prieur de la Gogue, qui commente ces faits, relate qu'il fut enseveli par l'apôtre des Bituriges, Ursin. Cette légende est très acceptable, elle est en concordance avec le nom des personnages en scène, Léocade et Lusor ne sont pas de l'époque du Moyen-Age, ils sont antérieurs ; de plus, les monuments funéraires qui conservèrent leurs reliques jusqu'au XVe siècle sont d'une haute antiquité !

Le sarcophage du fils est de beaucoup le plus curieux, il est de marbre blanc si beau que Grégoire de Tours le prend pour du marbre de Paros (2). La face antérieure représente une chasse complète, sujet qui était fréquemment traité dans les ateliers ; sur le côté droit, on a sculpté une marche de cavaliers et de piétons et, sur le côté gauche, un repas. Les décorations du couvercle sont bien inférieures, mais il n'est pas certain que nous possédions le vrai couvercle après tant de révolutions. La cuve du sarcophage est énorme, elle pourrait contenir six squelettes (3). C'est encore un signe de haute antiquité.

Le monument dans lequel reposa longtemps Léocade n'est plus entier, il nous est connu seulement par quelques fragments découverts pendant les fouilles pratiquées, en 1862, par M. l'abbé Chagnon, curé de Déols, dont le zèle ne saurait être trop loué. Grâce au dévouement de M. Dumoutet, habile sculpteur de Bourges, les morceaux réunis démontrent que ce dernier sarcophage n'avait pas la décoration importante du premier. Ce sont des panneaux avec cadres de doubles moulures sur la face antérieure ; quant au couvercle, sa partie supérieure

---

1. Mémoires de la société des Antiquaires du Centre, t. III. *Arch. religieuse en Berry.*

2. « In Dolensi Biturigi termini vico beatus Lusor, Leucadi quondam senatoris filius, requiescit, qui fertur in albis migrasse a seculo. »

« In crypta verso positus super pavimentum, sepulcrum habens ex marmore Pario mirabiliter exsculptum » (*De gloria confessorum*, XCII).

3. *Etude de Juste Veillat* (Bull. de la société du Berry, IXe année, p. 153).

montre une frise ornée d'une très gracieuse guirlande de volutes et de roses alternées.

D'après ces détails, il est aisé de préjuger que le monument funèbre de Léocade n'était pas vulgaire bien qu'il ne fût pas historié. C'est un motif de plus pour nous de regretter qu'il ne nous soit pas parvenu intact. On serait tenté d'attribuer cette mutilation aux Protestants qui commirent tant d'excès en Berry de 1567 à 1590, si l'on ne savait que, vers 1577, La Thomassière put voir le corps de Léocade tout entier dans son tombeau de pierre qui venait d'être découvert sous une petite voûte en ruines. On l'avait sans doute recouvert de terre pendant les troubles pour le dérober aux regards. Il est constaté qu'il disparut de nouveau dans le cours au XVIIe siècle et tomba complètement dans l'oubli.

L'église où reposèrent ces deux sépultures pendant de longs siècles n'a pas subi moins d'injures de la part des hommes et du temps, ses murs portent la trace de nombreuses réfections opérées avec respect comme si les générations successives avaient pressenti que l'avenir y puiserait des enseignements sur les origines du Christianisme en Berry. Elle a la forme d'un rectangle divisé en trois nefs dont les travées sont formées par des piliers carrés. La porte principale de l'ouest est flanquée d'un côté par un clocher et de l'autre par une chapelle, et, à l'orient, le maître-autel, appuyé contre un chevet droit, est accompagné sur le flanc droit par une sacristie ; sur le flanc gauche par une chapelle de la Vierge (1). Par une disposition insolite, les corps des deux saints ne reposent pas sous l'autel majeur, au centre de l'édifice, comme dans les autres sanctuaires en possession de reliques précieuses ; les deux cryptes destinées à contenir les tombeaux dont nous avons parlé se trouvent sous les deux chapelles latérales, à l'extrémité des bas-côtés.

Le caveau de saint Lusor ou Ludre, éclairé par une seule fenêtre évasée à l'intérieur, est le plus petit des deux, il ne mesure pas plus de 2 m. 57 de large sur 3 m. 50 de long, sa voûte très basse est en plein cintre et les murs ne contiennent aucun ornement. On y descend par un escalier de 7 marches placé sur le côté qui conduit à un couloir de 0 m. 75 de largeur, on fait le tour du tombeau et on sort par le même passage. Ce n'est pas là une installation destinée à une nombreuse

1. Grâce à l'obligeance de M. Foubert, nous possédons un plan exact de l'édifice.

affluence. Son exiguité nous indique qu'elle est antérieure à la vogue des pèlerinages (1).

Le caveau de Léocade est un peu plus grand, mais il est conçu sur le même plan rectangulaire, l'accès est plus large, il mesure 1 mètre, l'escalier est encore unique. On tournait autour du tombeau dans un espace de 4 m. 22 de large sur 5 m. environ de longueur, puis on remontait par les marches de l'entrée. Après cela, il est évident que la Messe ne pouvait être célébrée autrement qu'à l'étage supérieur sur un autel placé, comme celui qui est dédié aujourd'hui à la Vierge, au-dessus de chaque tombeau.

Les auteurs ne font aucune mention d'une troisième crypte sous le maître autel, il est vrai que nous ne sommes pas ici en présence de la sépulture de confesseurs pontifes comme saint Denys ; il s'agit de l'enfeu de personnages convertis au Christianisme, et morts entourés de vénération, et peut-être de quelques membres de la même famille, Léocade était de la descendance du médecin Vettius Epagathus, immolé à Lyon, en 179, avec saint Pothin, nous dit Grégoire de Tours, qui lui-même était parent de Léocade (2). Le terrain, sur lequel fut érigée l'église de Saint-Etienne devait être un cimetière mixte comme la plupart de ceux de la Gaule, car en pratiquant des fouilles dans les ruines de la chapelle de la Vierge, on rencontra près des débris du sarcophage de Léocade un fragment de cippe avec inscription funéraire païenne, et quelques auges de pierre de grandeur moyenne (3).

Quelle époque peut-on assigner à cette fondation en l'honneur de saint Etienne et à ces sépultures ? Il me semble qu'elles peuvent être hardiment reportées jusqu'au Ve siècle. Je ne serai pas démenti par la maçonnerie des murs qui, sur la face du chevet, présente une physionomie tout à fait archaïque, comme si on avait utilisé une construction romaine de la décadence, pour installer la première église. Déjà nous avons noté que le plan rectangulaire que dessine l'église actuelle est un fait extraordinaire. Autre singularité, une porte cintrée à la façon romane, et aujourd'hui bouchée, accuse qu'on entrait, à une certaine époque, dans cet édifice par le côté du Levant ; elle était per-

1. Léon Palustre, *Les monuments de l'Indre* (Bull. monum., 5e série, t. I, 175-194).
2. Grégoire de Tours, *Historia Francorum*, liv. I, ch. XXIX. *Vitæ Patrum*, VI, 1.
3. « Pot. Paternus, Sabini fil. » — Abbé Voisin, *Etude sur les monuments gallo-romains du Bas-Berry* (Revue du Bas-Berry, t. II, pp. 457-471, Châteauroux, 1876).

cée à travers une muraille façonnée avec des chaînages de briques, à des intervalles réguliers, qui, peu à peu, ont disparu quand on a percé deux fenêtres, et aussi quand on a relevé les ruines causées par la vieillesse ou les incendies (1). Au lieu de refaire ce pignon oriental, on a préféré le consolider en appliquant deux contreforts et nous ne nous en plaignons pas. L'appareil n'est pas absolument régulier comme dans les constructions de la belle époque romaine, les petits moellons cubiques sont mêlés à des pierres plates un peu longues où les critiques verront sans doute un signe de la décadence des procédés antiques.

Il paraît certain que le caveau ou la crypte de saint Léocade était construit en matériaux plus parfaits, si l'on s'en rapporte au souvenir des ouvriers qui l'ont restauré et relevé de ses ruines ; ils ont laissé dans l'intérieur deux massifs dont le petit appareil a frappé leur attention. M. Foubert, qui a bien voulu se livrer pour moi à une enquête, n'a pu acquérir de certitude parce que les murs sont recouverts d'un enduit de chaux sur lequel on a tracé de faux joints. Néanmoins, nous n'avons pas de raisons de douter de l'exactitude des témoins qui ont cru à l'antiquité de cette crypte, puisque par ailleurs l'examen du plan nous a conduit à la même impression. Les meilleurs archéologues du Bas Berry sont également convaincus, comme M. Hubert, archiviste de l'Indre, et M. l'abbé Babou de la Bourdaisière, que les murailles du caveau de Saint-Lusor sont en appareil gallo-romain. Il ne paraît pas qu'on ait refait autre chose que la voûte, en 1654.

Selon le témoignage de Grégoire de Tours, les débuts de la chrétienté de Bourges auraient beaucoup de ressemblance avec les commencements de l'Église de Tours ; dans l'une et l'autre ville, le culte aurait été d'abord installé dans une maison particulière ; Léocade, sénateur des Gaules, dont nous avons décrit la sépulture à Déols, possédait une maison à Bourges qu'il offrit dans des circonstances qui ne sont pas banales. Il reçut un jour la visite de l'apôtre des Bituriges qui lui exposa sa détresse, et sans hésiter Léocade lui répondit : « J'ai une maison à Bourges : si elle convient aux fonctions de votre zèle, je ne

1. M. Joubert, conducteur principal des Ponts et Chaussées, a bien voulu nous faire un dessin très exact de ce pignon et nous photographier la partie qui contient des briques.

refuse pas de vous l'ouvrir (1). » On lui offrit néanmoins une certaine somme d'argent, il la refusa et, en récompense de son désintéressement, il fut illuminé subitement du don de la Foi chrétienne. Une église remplaça plus tard le domicile du sénateur, et elle fut choisie pour être le siège épiscopal sous l'invocation de saint Etienne. Grégoire était de la famille de Léocade, son récit peut donc être admis pour véridique.

A quelle époque faut-il placer cet événement ? Evidemment il appartient à la période voisine du règne de Constantin, puisque l'apôtre du culte est réduit à chercher un asile chez les particuliers.

En adoptant le IIIe siècle nous nous rangeons à l'avis de Grégoire de Tours lui-même, qui, dans son *Histoire des Francs*, nous enseigne que les plus anciens apôtres des Gaules comme Saturnin de Toulouse arrivèrent sous le règne de l'empereur Dèce. Cette opinion n'est pas la sienne, elle reflète ce que les docteurs de l'Église répétaient au VIe siècle. La biographie d'Ursin (Ursus ou Ursinus), premier apôtre des Bituriges, est aussi brève que celle de ses contemporains tels que Eutrope, Seurin, Trophime, elle serait plus longue s'il avait versé son sang. Tout ce que Grégoire a pu apprendre se rapporte à sa sépulture. Son corps fut, dit-il, transporté au champ de repos ouvert à tout le monde et mis au même rang que le commun des morts (2). Voilà un détail duquel nous déduisons qu'il mourut alors que la législation romaine était toujours en vigueur. Un pied de vigne était le seul insigne qui permît de reconnaître sa sépulture.

Ailleurs, il y a toujours une pieuse femme qui s'empresse de construire un édicule ; ici c'est l'abandon complet. Il faudra que le défunt attende jusqu'au VIe siècle pour recevoir les honneurs qui lui sont dus et qu'il plaide lui-même sa cause pour sortir de l'obscurité. Sous l'épiscopat de Probien (555-557), il apparut en songe à l'évêque de Paris saint Germain, qui était venu à Bourges, et lui exposa sa plainte au sujet de l'oubli dont il restait l'objet, avec prière d'intervenir pour que son tombeau fût placé dans un endroit convenable. Les scènes de ce genre ne sont pas rares dans les livres de Grégoire de Tours.

On ouvrit le tombeau et on trouva le corps bien conservé. Alors saint

1. « Si domus mea, quam apud Bituricam urbem habeo, huic operi digna est, præstare non abnegarem. » (Grég. de Tours, *Hist. eccl. Francorum*, liv. I, § 29).

2. « ... in campo inter reliqua sepulcra populorum sepulturæ locatus est. » (*De gloria confessorum*, ch. 80).

Germain présida à l'exaltation des reliques et les fit transporter à l'abbaye de Saint-Symphorien sous les murs de Bourges. Les expressions dont l'auteur se sert pour dépeindre l'installation sont trop vagues : *juxta altare* s'applique à l'autel de la crypte, position qui est rituelle au VIe siècle. Cela veut dire que le sarcophage fut mis, comme à Saint-Mathias de Trèves et à Saint-Maixent, contre le chevet inférieur, *ad caput*.

Le procès-verbal de translation de 1239 parle autrement (1) : il relate que, suivant l'usage du XIIIe siècle, le tombeau fut remonté derrière l'autel, *retro altare*. Ici pas d'obscurité, l'opération est régulière et conforme aux coutumes de tous les diocèses : tous les tombeaux après l'an mille sortent des ténèbres et sont exposés à la vénération des fidèles à une certaine hauteur, derrière le maître-autel en appuyant les pieds contre le mur du chevet, comme à Saint-Martin de Tours.

Toutes ces cérémonies ne sont pas indifférentes ; elles nous dépeignent exactement comment le premier apôtre du Berry, après avoir été oublié, reçut les hommages qu'il méritait, puisque l'abbaye de Saint-Symphorien elle-même changea son vocable contre celui de saint Ursin (2).

Ce pontife n'a pas joui des honneurs d'une confession éclatante, et pourtant ce genre de manifestation pieuse était connu en Berry dès l'époque mérovingienne. Il n'y a pas à douter de ce fait quand on lit ce qui se passa à la mort de l'évêque Austrégésile, pontife du VIIIe siècle, contemporain du roi Thierry. Ce personnage était si populaire dans sa ville épiscopale, que les fidèles s'empressèrent de l'inhumer dans une *crypte très ornée*, comme un bienheureux vénérable. La chrétienté fit tant de dépenses qu'elle excita l'envie du gouverneur *Guarnerius*, qui, en jetant un regard dans la crypte, *adspexit in cryptam*, s'aperçut qu'elle était pleine d'ornements en or et en argent (3). Il n'y a pas d'exagération ; saint Eloi avait montré l'art de rehausser les tombeaux

---

1. *Gallia christiana*, t. II, col. 4 et 120.

2. Dumoutet et Appé, *Sur le lieu de sépulture de saint Ursin apôtre du Berry* (Bull. d'histoire et d'archéol. du diocèse de Bourges, t. I, pp. 219-229, 1867-1875).

3. « Ubi beatus Austregisilus a fidelibus christianis cum maximo decore sepultus erat, Guarnerius adspexit in cryptam et vidit eam auro argentoque mire adornatam. » (Dom Bouquet, *Hist. des Gaules*, III, 483.)

avec des pierres précieuses, des plaques de métaux et des pyramides découpées à jour.

La cathédrale de Bourges renferme aussi une crypte antique dans son sous-sol à 5 m. 50 au-dessous du dallage, elle est d'une architecture si extraordinaire qu'il est difficile de se prononcer sur sa destination. Disons d'abord qu'en principe les cathédrales en possession d'un *martyrium* sont l'exception, parce qu'elles sont postérieures à la période des persécutions.

(*A suivre.*)

LÉON MAITRE.

LES FUNÉRAILLES DE CATHERINE D'ARAGON A PETERBOROUGH

(29 janvier 1536)

D'APRÈS UNE RELATION CONTEMPORAINE

Le vendredi 7 janvier 1536, dans les premières heures de l'après-midi, Catherine d'Aragon avait rendu son âme à Dieu simplement et noblement, en vraie fille des Rois catholiques. Elle était morte sans une plainte, le pardon dans le cœur, la prière sur les lèvres. Cela se passait à Kimbolton près de Huntingdon [1], résidence inhospitalière et malsaine où, depuis tantôt deux ans, la noble femme languissait séquestrée sous l'étroite surveillance de Chamberlayn et de Bedingfield, les fidèles agents de Cromwell [2]. Ce décès, dont les causes demeurent enveloppées d'un certain mystère, ne fit pas grand bruit — et pour bien des raisons. Par suite de la prétendue sentence ecclésiastique du 23 mai 1533 annulant son mariage avec Henri VIII [3], Catherine n'était plus en effet pour le monde officiel anglais que la « princesse douairière », la veuve du feu prince Arthur, frère aîné du

---

1. Kimbolton Castle appartient aujourd'hui au duc de Manchester.

2. Thomas Cromwell, dont la fortune avait commencé à grandir au moment où s'éclipsait celle du cardinal Wolsey, son protecteur (1530), fut avec Anne Boleyn le mauvais génie d'Henri VIII. C'est lui qui suggéra à ce prince l'idée de s'ériger en chef suprême de l'Église d'Angleterre et qui le seconda dans les pires mesures pour arriver à ce but. Nommé vicaire-général en 1535, il eut un rôle très actif dans la dissolution des petits monastères. Malgré les titres et les dignités dont il s'était fait combler, en dépit de tant de services rendus, il tomba en disgrâce et périt du dernier supplice sous l'inculpation du crime de haute trahison (1540).

3. Henri VIII avait secrètement épousé Anne Boleyn le 25 janvier 1533. C'est à la suite de ce fait accompli que Cranmer, l'indigne archevêque de Cantorbéry, prétendit intervenir dans l'affaire du premier mariage, après en avoir humblement sollicité l'autorisation du souverain, lequel étant chef suprême de l'Église d'Angleterre se trouvait être son chef hiérarchique. Catherine, citée à comparaître devant ce singulier juge, fit défaut et fut déclarée contumace ; Cranmer fulmina ensuite tranquillement la sentence.

roi. A la cour, et dans la correspondance administrative, on affectait de ne la plus désigner que par ce titre amoindri. Si du moins l'on s'en fût tenu à ces mesquineries et à ces impertinences dissimulées sous le formulaire du protocole! Mais non. L'épouse supplantée et délaissée constituait un témoin gênant, importun. A la menace de se voir supprimer les subsides alloués pour son entretien, n'avait-elle pas répliqué fièrement : « J'irai, s'il le faut, mendier mon pain de porte en porte. » Cette extrémité lui fut épargnée, bien que la situation qui allait devenir sienne dût être pire en quelque sorte. On avait donc commencé par l'éloigner[1]; bientôt en on vint à lui supprimer graduellement les honneurs dus à sa personne et à son rang[2]. Privée finalement de sa liberté et ne conservant plus autour de soi qu'un petit nombre de serviteurs dévoués[3], l'infortunée se vit retrancher toute relation avec le dehors. Pour l'aborder, converser avec elle, il fallait obtenir une autorisation, et cette faveur-là Cromwell, le chef de ses geôliers, l'accordait le plus rarement possible. Morte, nous l'allons voir, on n'eut guère plus d'égards pour la pauvre souveraine déchue, à laquelle pourtant le cœur du peuple anglais continuait de demeurer attaché.

Ce sont surtout les relations du diplomate Eustache Chapuis qui nous renseignent avec quelques détails sur la fin de Catherine d'Aragon et sur les circonstances de sa dernière maladie. Il y avait huit ans ou environ que cet agent représentait l'Empereur à la cour de Henri VIII. Jeune, actif, de belles manières et se possédant admirablement, Chapuis était doué mieux que nul autre pour remplir un poste de cette importance[4]. Aussi la volumineuse correspondance qu'il

---

1. Catherine fut d'abord reléguée à Moor (1531) et à Bishop's Hatfield (1532), deux localités du comté de Hertford ; puis ensuite à Buckden, Huntingdonshire (1533).

2. Cela n'empêchait pas Cromwell d'écrire en 1536 « qu'il avait maintenu en grand « et somptueux état le train de maison de Lady Catherine, douairière... » Gairdner, *Letters and Papers Foreign and Domestic of the Reign of Henry VIII*, t. X, n° 1231, p. 513.

3. Georges Athequa, évêque de Llandaff, confesseur de la reine ; Michel de Lasco, son médecin ; Jean de Soto, son apothicaire ; Francisco Phelipe, son gentilhomme de la chambre ; plus trois dames d'atours.

4. Par ses origines, Chapuis appartient à la Savoie. A Annecy, où il naquit en 1499, sa famille tenait rang parmi la meilleure bourgeoisie. Lui-même, après avoir brillamment conquis le grade de docteur ès-lois à Turin, avait commencé par faire son chemin dans la carrière ecclésiastique. D'abord doyen de Viry, puis chanoine de Saint-Pierre de Genève, il devenait en 1517, n'étant âgé que de dix-huit ans, official de l'évêque de Genève, Jean-François de Savoie. C'est à ce prélat que Cha-

échangeait avec Charles-Quint témoigne-t-elle à la fois et du soin et de la sûreté de coup d'œil avec lesquels cet observateur attentif, ce curieux toujours aux aguets notait les moindres incidents susceptibles soit d'intéresser son souverain, soit d'orienter le jeu de sa politique. Le sort fait à la reine pouvait d'autant moins échapper à l'ambassadeur, qu'il était de notoriété publique. Chapuis s'y intéressa doublement — d'abord parce que Catherine était la tante de l'Empereur et que ce dernier avait pris fort à cœur l'affaire du divorce. Il s'y intéressa encore et surtout en raison des relations personnelles que sa qualité de conseiller et de confident lui permit d'entretenir avec la fille de Ferdinand et d'Isabelle. L'immense disgrâce de cette femme n'apparaissait pas à tous avec une égale netteté; Chapuis demeure l'un de ceux qui purent l'envisager de plus près. Il en fut ému de pitié et ceci explique le dévouement avec lequel, sans jamais se départir de l'extrême réserve que lui commandait sa situation d'ambassadeur, il s'attacha à la cause de Catherine et la servit en toute rencontre.

Les premiers symptômes du mal qui avait emporté la reine remontaient seulement aux débuts du mois de décembre précédent (1535). Ils s'étaient manifestés par des maux d'estomac violents, accompagnés de vomissements. Cette première crise avait duré une semaine environ, suivie d'une quinzaine d'accalmie. Mais deux jours après Noël les mêmes douleurs revinrent plus aiguës. Catherine ne mangeait plus, ne dormait plus; par surcroît des hoquets convulsifs la secouaient

---

puis dut sa véritable orientation vers la fortune. Signalé par lui au jeune duc Charles III, puis recommandé à Charles-Quint par l'un et l'autre à la fois, l'official de Genève dut à cette double protection d'être adjoint comme secrétaire au Connétable de Bourbon et de parcourir à sa suite l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne. Après la mort du célèbre capitaine, Chapuis entra définitivement au service de l'empereur et, dès 1529, il partait pour l'Angleterre avec le titre d'ambassadeur — poste qu'il remplit jusqu'au 25 juin 1546. Entre temps, il avait été nommé Conseiller et maître ordinaire des requêtes de l'hôtel.

A son retour de Londres, Chapuis s'était fixé à Louvain, où il mourut le 21 janvier 1556. L'ancien diplomate n'oublia point ses compatriotes : une partie de sa fortune fut consacrée à la fondation de deux collèges : l'un à Annecy, l'autre à Louvain — tous deux pour l'éducation des jeunes Savoisiens et spécialement ceux qui étaient originaires d'Annecy. C'est dans l'église de ce dernier collège, connu sous le nom de Collège de Savoie, qu'Eustache Chapuis voulut reposer après sa mort. Je dois ces détails à M. le chanoine Péguet d'Annecy, qui a eu l'obligeance de me signaler les *Souvenirs historiques d'Annecy*, publiés en 1878 par son collègue M. le chanoine Mercier; qu'il veuille bien agréer l'expression de ma gratitude, car il n'est pas facile de se renseigner sur le diplomate dont l'action tient une si large place dans l'histoire politique du règne d'Henri VIII.

sans relâche et achevaient de la déprimer[1]. Sérieusement inquiet, le médecin Michel de Lasco, qui séjournait près de la reine, s'était hâté de prévenir Chapuis. De leur côté, Henri VIII et Cromwell n'ignoraient nullement l'état désespéré de la « princesse douairière »; ils en parlaient même avec un pessimisme affecté qui n'échappa point à l'ambassadeur de Charles-Quint. L'autorisation d'accourir à Kimbolton, sollicitée par lui, fut donc accordée sans difficultés[2]. A l'arrivée de Chapuis, Catherine s'était sentie revivre; elle savait la fidélité à toute épreuve de ce visiteur et, en de longs épanchements, elle lui avait confié ses anxiétés au sujet de son avenir à elle-même, au sujet de celui de sa fille[3]. Elle lui avait dit encore son chagrin, ses scrupules en présence de la tournure de moins en moins rassurante que prenaient les événements politiques et religieux, car, ajoutait-elle, d'un ton attristé, tout cela « procédait à l'occasion de son affaire ». Chapuis était resté quatre jours auprès de la malade, du premier janvier jusqu'au quatre, et, durant ce laps de temps, le mieux avait reparu. A son départ, il laissait Catherine reposée, déjà presque gaie[4]. Et cependant le dénouement final était imminent. La nuit du six au sept fut mauvaise. Le sept au matin, l'évêque de Llandaff dit la messe et communia la reine; puis, sur les dix heures, il lui donna l'Extrême-Onction en présence de Chamberlayn et de Bedingfield convoqués d'office par la mourante elle-même[5]. L'après-midi était à peine entamée, que la royale malade avait cessé de vivre.

Henri VIII, si formaliste d'ordinaire, ne sut pas réprimer l'expression de sa joie lorsqu'on vint lui annoncer que Catherine n'était plus. « Dieu soit loué, s'écria-t-il, nous voilà délivrés de toute suspicion de guerre. » Ce cri des lèvres trahissait ses secrètes pensées. Malgré tout

---

1. Bedyngfield à Cromwell, 31 décembre 1535. Gairdner, *Letters...*, t. IX, n° 1050, p. 362. — Chapuis à Charles-Quint, 9 janvier 1536. Gairdner, *Letters...*, t. X, n° 59, p. 22. — Chapuis à Ortiz, même date, *ibid.*, n° 60.

2. Un agent du roi, Etienne Vaughan, l'accompagnait pour surveiller ses pas et démarches. Sir Edmond Bedyngfield prit également soin d'instruire Cromwell des détails de la première entrevue. Gairdner, *Letters...*, t. X, n° 28, p. 11. Lettre du 5 janvier.

3. La princesse Marie résidait alors à Greenwich, en la garde de Lady Shelton, tante d'Anne Boleyn.

4. Gairdner, *loc. cit.*, p. 21.

5. Chapuis à Charles-Quint, 21 janvier 1536. Gairdner, *Letters...*, t. X, n° 141, p. 49-50. — Chamberleyn et Bedingfield à Cromwell, 7 janvier 1536. *Ibid.*, n° 37, p. 14.

l'effort de sa diplomatie, il ne cessait en effet de redouter une intervention directe de l'Empereur en faveur de la prisonnière de Kimbolton. Maintenant que la mort avait fait son œuvre, rien n'était plus à redouter de ce côté; la cause du conflit n'existait plus. Aussi le lendemain du jour où lui était parvenue cette nouvelle (9 janvier), y eut-il bal à la cour[1].

Cependant Chamberlayn et Bedingfield réclamaient des instructions. Il fallait ordonner le détail des funérailles et en régler le cérémonial; il fallait également prendre des dispositions à l'égard du personnel de la défunte demeuré sous leur surveillance. Cela toutefois ne les avait pas empêché de prendre sur-le-champ une mesure qui a lieu de surprendre. Dès le soir du décès, sur les huit heures, le « candle maker » du château assisté d'un servant et d'un autre compagnon ouvrirent le corps de la reine et procédèrent à une sorte d'autopsie, suivie d'un embaumement sommaire[2]. On avait pris soin de tenir à l'écart le médecin de Lasco et l'apothicaire Juan de Soto; l'évêque de Llandaff lui-même ne fut pas prévenu. L'inconvenante et brutale opération se fit donc sans témoins. Toutefois dès le lendemain, le principal des trois praticiens d'aventure racontait au prélat que tous les viscères de la morte avaient été trouvés par lui sains et en parfait état, sauf le cœur dont la couleur était noire et hideuse, couleur qui persista après trois lavages consécutifs à grande eau. L'intérieur était également noirâtre. Cet homme ajoutait que la confidence qu'il venait de faire pouvait lui coûter la vie, si elle parvenait à de certaines oreilles[3]. Athequa pourtant s'en entretint avec de Lasco. D'ailleurs il n'en fallait pas tant pour exciter leurs soupçons à tous deux. Catherine d'Aragon avait péri par le poison, ils n'en doutaient nullement[4].

*
* *

Le roi avait manifesté son intention d'honorer par des solennelles

---

1. Chapuis à Charles-Quint, 21 janvier 1536. Gairdner, *loc. cit.*, p. 51.

2. C'est également le « wax chandler » d'Hampton Court qui, le 25 octobre 1537, procéda à l'embaumement de Jane Seymour, morte la veille. Gairdner, *Letters...*, XII², n° 1060, p. 372.

3. *Ibid.*, p. 51.

4. Friedmann, *Lady Anne Boleyn*, trad. Luigné-Philipon et Meunier, t. II, p. 187-199, a discuté très habilement l'hypothèse d'un empoisonnement et les mobiles qui pouvaient le déterminer. Il n'est pas éloigné d'en admettre le fait.

funérailles les vertus et le lignage de sa défunte « belle-sœur »[1]. A cette fin, le Conseil élabora sans retard et par son ordre un projet de Cérémonial très détaillé, où se trouvaient réglés le luminaire de la chapelle ardente jusqu'au moment des obsèques, la décoration du char funèbre, la composition du cortège, puis la livrée des personnages officiels qui seraient désignés pour conduire le deuil[2]. On lança aussi des lettres de convocation et, tout de suite, commencèrent les distributions de drap noir[3]. En même temps, des peintres étaient engagés pour la décoration des bannières et des titres qui entoureraient le catafalque et aussi pour la confection des nombreux écussons destinés soit aux housses des chevaux, soit aux panneaux des voitures. Mais cet empressement d'apparences si généreuses n'était point spontané, tant s'en faut. Parmi les populations, l'on interprétait fort diversement les causes de la mort de la feue reine, et la joie indécente affichée à la cour au lendemain de cet événement avait donné lieu à des commentaires qui n'épargnaient ni Henri VIII, ni Anne Boleyn[4]. Il était donc urgent d'enrayer ce courant d'opinion défavorable. D'ailleurs, tout en paraissant faire grand et magnifique, l'on était bien résolu à n'accorder à la mémoire de Catherine que les honneurs dus à la « princesse douairière ». Reine, la morte ne l'était plus ; dès son vivant n'avait-elle pas cessé de l'être de par la volonté souveraine de son indigne mari?

Mais retournons à Kimbolton. Le lendemain du singulier embaumement que le lecteur sait, la dépouille mortelle de la reine avait été reportée dans ses appartements privés et déposée « sous le dhoussier et drapt destat ». — Ce sont les expressions de la Relation[5]. Une

---

1. « Il se fait grand appareil pour la sépulture de la bonne Royne, écrivait Chapuis « à Charles-Quint en date du 21 janvier, et, a ce que ma envoyé dire Mr Crumvell, « la pompe sera si grande et magnifique, que a peine ceulx qui verront en tout le « pourront croire. La solempnité se fera en premier jour de fevrier ; la principalle « qui portera le dueyl sera la niepce de ce Roy, fille au duc de Suffocq ; la duchesse « de Suffocq sera la seconde, la tierce la femme du filz au duc de Norphocq. D'aul- « tres il en y aura grand multitude, et me semble quilz font compte de vestir en « dueyl jusques à six cens personnes. Yl ne se parle encorez des seigneurs qui y « assisteront... » *Lettre du 21 janvier 1536.*

2. Copy of an original Minute of Council for Preparations for the Ceremonial of the Funeral of Queen Catherine, the divorced Wife of King Henry the Eight. *Archaeologia*, t. XVI, 1852, p. 23-28.

3. Gairdner, *Letters...*, t. X, nos 65, p. 23 ; 73, p. 26.

4. Gairdner, *Letters...*, t. X, p. 52.

5. La Relation que j'analyse ici est conservée en original aux archives impériales de Vienne dans les papiers de Chapuis [P. C. 230, IV, fol. 1]. Gairdner en a donné une traduction anglaise, *Letters...*, t. X, n° 284, p. 104-106.

semaine entière le corps demeurera ainsi exposé à découvert, sans autre apparat que quatre cierges brûlant continuellement autour. Le 10, qui était un samedi, eut lieu la mise en bière. Un cercueil de plomb avait été préparé à cet effet ; on y renferma les restes de Catherine, puis ce cercueil de plomb fut lui-même déposé dans une caisse de bois. Ce même jour, la levée du corps se fit avec un *minimum* de cérémonies : on alla à la chapelle du château, où les Vigiles des morts furent récitées, et, le lendemain, il y eut une messe dite devant le cercueil qu'entouraient simplement quatre torches de résine. La fille du roi d'Espagne n'avait rien à envier, on le voit, au plus pauvre des manants d'Angleterre. Le lundi 13, le corps reprit le chemin des appartements privés, transformés dans l'intervalle en chapelle ardente ; il y séjourna jusqu'au samedi suivant.

Ce jour-là, 22e de janvier, le cercueil reparut dans la chapelle ; il n'en devait plus sortir que le 27, pour être transporté à Peterborough. Conformément aux usages du pays, une messe solennelle fut célébrée quotidiennement pendant ce laps de temps et, à chacune de ces messes, la duchesse de Suffolk[1], la comtesse de Worcester[2], la jeune comtesse d'Oxford[3], la comtesse de Surrey[4], les baronnes Howard[5], Willougby[6] et Bray[7] conduisirent le deuil à tour de rôle. A la messe du 25, on déploya les quatre bannières et les quatre étendards commandés aux peintres, ainsi que je l'ai dit plus haut, dès le lendemain où le surlendemain du décès. Les bannières étaient de velours cramoisi, chargées des armes de la feue reine, de celles du prince Arthur et des écussons accolés d'Espagne et d'Angleterre. Sur le fond d'or des étendards se détachaient respectivement les images de la Très Sainte Trinité, de Notre-Dame, de sainte Catherine et de saint Georges. Enfin le 26, les dames dessus dites, qui jusqu'alors n'avaient porté que des cornettes noires avec leurs atours ordinaires, revêtirent les toilettes complètes,

1. Marie d'Angleterre, veuve du roi Louis XII et sœur d'Henri VIII, remariée en 1515 avec Charles Brandon, premier duc de Suffolk.
2. Elisabeth, fille de Sir Antoine Browne et femme d'Henri Somerset, comte de Worcester.
3. Elisabeth, fille de Sir Edward Trussel, femme de John de Vere, comte d'Oxford.
4. Françoise, comtesse de Surrey, belle-fille du duc de Norfolk.
5. Lady Margaret Gamage, femme de Lord William Howard.
6. Lady Maria de Salinas, veuve de Lord William Willougby d'Ereby.
7. Femme de Lord Edmond Bray.

robes et manteaux, dont la confection venait seulement d'être achevée — et, ce même jour, la comtesse de Surrey conduisait le deuil aux Vigiles des morts, après avoir occupé le haut bout de la table à dîner.

Quelques heures avant de mourir, Catherine avait dicté ses dernières volontés à de Lasco, en lui enjoignant de les faire parvenir à Henri VIII par l'intermédiaire de Chapuis. La commission fut exécutée ponctuellement et sans retard [1]. Entre autres choses, la noble dame exprimait le désir que ses restes fussent transportés dans l'un ou l'autre des couvents des Mineurs de l'Observance, au choix de son mari, pour y recevoir la sépulture [2]. Elle léguait en même temps au couvent qui serait désigné ses plus belles robes, destinées par elle à être converties en ornements d'église. Par malheur, aux débuts de l'année 1536 il n'existait plus en Angleterre une seule maison des religieux de cet institut. Très clairvoyants, les Observantins avaient été les premiers à dénoncer du haut de la chaire l'union coupable du roi et les manœuvres schismatiques qui en étaient la conséquence. Leurs sermons firent sensation. Mais cette courageuse franchise devait leur coûter cher. Plusieurs périrent du dernier supplice ; les autres furent malmenés, internés dans d'autres maisons, jetés en prison [3]. On s'explique donc la marque d'intérêt affectueux que la reine mourante voulait donner à ces champions de l'orthodoxie. D'autre part, n'étaient-ils pas aussi beaucoup ses partisans — et des plus fidèles? Henri VIII, au contraire, ne pouvait avoir grande tendresse pour de telles gens; nous avons même la preuve qu'il les détestait cordialement. Aussi, arguant de la fermeture des couvents anglais de l'Observance franciscaine, décida-t-il que les bénédictins de Peterborough, à défaut des Observantins, donneraient asile dans leur église au corps de la princesse douairière [4]. Une considération d'ordre général paraît avoir aussi guidé le roi dans le choix de Peterborough comme lieu du dernier repos de Catherine. On pouvait craindre que, sur un long parcours, les sympathies de la population envers la défunte ne prissent le caractère d'une manifestation et d'une protestation. La distance relative-

---

1. Gairdner, *Letters...*, t. X, n° 40, p. 15 ; n° 141, p. 50.
2. Catherine eut quelque temps pour confesseur un religieux de l'Observance, frère John Forest, qui périt sur le bûcher à Smithfield, le 22 mai 1538.
3. Gasquet, *Henri VIII and the English monasteries*, t. I, p. 151-201.
4. Gairdner, *Letters...*, t. X, n° 141, p. 50.

ment peu considérable qui séparait Kimbolton de l'abbaye bénédictine délivrait de cette inquiétude. Les étapes seraient vite franchies.

*
* *

Le 27 janvier au matin, à l'issue d'un dernier service solennel, le convoi funèbre quitta Kimbolton. Le cortège ne manquait pas d'un certain grand air. En tête, ouvrant la marche, chevauchaient seize ecclésiastiques en surplis, précédés de la Croix. La Relation remarque toutefois qu'ils ne récitaient aucune prière. A la suite venait un corps de gentilshommes escorté de neuf ou dix hérauts d'armes encapuchonnés de noir, lesquels avaient pour consigne de maintenir chacun à son rang. Immédiatement devant le char où, sous les plis d'un poële d'étoffe précieuse disparaissait le cercueil, s'avançaient le maître d'hôtel et le chambellan de la feue reine, tenant en mains les insignes de leur office. Autour du char lui-même, attelé de six chevaux aux longues housses balayant le sol, se pressaient une trentaine de servantes, torches aux poings; masse mouvante aux sombres costumes, dans laquelle marchaient confondus les porte-étendards et les porte-bannières. Un peu en arrière suivaient sur leurs haquenées harnachées de noir les sept dames chargées officiellement de conduire le deuil. J'ai dit plus haut quelles elles étaient. Ensuite apparaissaient à la file le carrosse des gentilshommes de Catherine, puis un second groupe de neuf dames sur des haquenées, puis le carrosse des dames de la reine, puis la troupe de ses chambrières au nombre de trente-six. Enfin, pour clôre, un peloton de cavaliers.

Après un parcours de neuf milles, l'on atteignit l'abbaye cistercienne de Sawtry [1]. C'était l'étape désignée pour passer la nuit. Le cercueil royal fut reçu à l'entrée par l'abbé entouré de ses moines, puis transporté dans le chœur et placé sous un catafalque préparé à cet effet. Plus de quatre cents cierges brûlaient autour. Ce même soir, les religieux chantèrent les Vigiles des morts, puis le lendemain l'évêque d'Ely [2] officia à la messe, où l'on remarquait quarante-huit pauvres en

---

1. Huntingdonshire, Angleterre, à huit milles et demi N.-O. de Huntingdon L'abbé se nommait William Angell.

2. Thomas Goodrich institué évêque d'Ely par Henri VIII, en 1534, sans la participation de Rome. Il fut l'un des compilateurs du Pontifical anglican et du pre-

habits de deuil groupés au milieu de l'église, des torches de résine à la main. Pendant que les cloches achevaient de tinter leurs derniers glas, plus d'un se demanda peut-être parmi l'assistance si ce n'était pas le trépas du monastère qu'elles pleuraient à leur façon, en même temps que celui de la reine. Encore quelques mois en effet et Sawtry serait condamné à la destruction. Le nom de cette abbaye était inscrit sur la liste des deux cent quinze monastères voués à disparaître par le Parlement qui allait se clore aux débuts du mois suivant.

La messe achevée, le cortège se reforma comme la veille et l'on partit sans retard, afin d'atteindre Peterborough de bonne heure dans la soirée. Lorsque parurent les clercs qui chevauchaient en tête, une nombreuse compagnie d'ecclésiastiques attendait déjà, massée devant les portes de l'église, l'arrivée du corps de la reine. Il y avait là Hilsey [1], évêque de Rochester, accosté de ses deux collègues d'Ely et de Lincoln [2]. Il y avait encore les abbés de Ramsey [3], de Crowland [4], de Thorney [5],

---

mier *Book of Common Prayer*. Envoyé comme ambassadeur en France (1551), Goodrich reçut à son retour la charge de Lord Chancelier ; il mourut en 1554.

1. John Hilsey, dominicain et ancien étudiant d'Oxford. Il était en 1531 prieur du couvent de son Ordre à Bristol. Esprit faux et violent, Hilsey se fit le champion des théories de Cromwell et d'Henri VIII en matière de réforme religieuse — ce qui, en 1534, lui valut d'être nommé avec l'Augustin John Brown, Visiteur de tous les établissements des Ordres mendiants en Angleterre. La besogne que firent ces deux hommes, on ne le sait que trop. Après le martyre du Bienheureux Fisher (1535), Hilsey fut installé évêque de Rochester sans présentation à Rome, ni bulles papales — il va sans dire. En 1536, Henri VIII l'autorisait à demeurer à la tête du Couvent des Dominicains de Londres et c'est en qualité de Commendataire de cette maison, qu'Hilsey en fit l'abandon à la couronne le 12 novembre 1538. Il mourut l'année suivante.

2. John Longland, ancien élève de Magdalen College à Oxford, puis successivement doyen de Salisbury et chanoine de Windsor, devint évêque de Lincoln en 1521. Partisan du divorce, Longland faisait partie de la commission qui, en mai 1531, essaya d'arracher à Catherine un consentement formel. Il mourut en 1547.

3. Abbaye de l'Ordre de Saint-Benoît, Huntingdonshire. John Laurence la gouvernait depuis 1507. C'était un homme tout gagné aux idées d'Henri VIII et Thomas Bedyle, un des agents de Cromwell, en fait le plus grand éloge dans un de ses rapports à ce dernier. Gairdner, *Letters...*, t. X, n° 103, p. 35.

4. Monastère bénédictin situé dans le Lincolnshire, à huit milles N.-E. de Peterborough. En 1534, son abbé John Wells, celui-là même qui assistait aux obsèques de Catherine d'Aragon, avait, avec ses trente-deux moines, reconnu la suprématie du roi en matière spirituelle ; il devait abandonner sa maison à Henri VIII, le 4 décembre 1539.

5. Abbaye bénédictine appartenant au Cambridgeshire, mais située à sept milles seulement au N. E. de Peterborough. L'abbé dont il est question ici était Robert Blith ; il abandonna son monastère à la couronne en 1539, devint évêque de Down en Irlande et mourut en 1547.

de Warden [1] et de Thame [2], sans compter celui de Peterborough [3]. Tous ces prélats étaient en mître ou en capuce et ils conduisirent processionnellement le cercueil jusqu'à la chapelle ardente disposée pour le recevoir. C'était un monument véritable que cette chapelle ardente. Qu'on se figure une vaste plate-forme portée sur huit colonnes, environnée de bannières et de pennons et garnies d'un millier de cierges environ, petits ou moyens. Tout autour couraient des banderoles chargées de devises en lettres d'or. On y lisait, entre autres, celle de la défunte reine « *Humble et Loyale* » et ces deux simples qualificatifs, dans la circonstance présente, caractérisaient mieux que tout le reste l'existence entière de Catherine.

Trois messes de *Requiem* furent chantées le 29. L'officiant à la première était l'évêque de Rochester, assisté des abbés de Thame et de Walden. L'évêque d'Ely célébra la seconde, ayant l'abbé de Thorney comme diacre et celui de Peterborough comme sous-diacre. A la troisième, l'évêque de Lincoln eut comme ministres les évêques de Llandaff et d'Elly. Cette dernière messe fut la plus solennelle des trois et l'on y voyait tous les autres prélats parés de leurs ornements pontificaux. Au moment de l'offrande Lady Eléonore Clifford [4], qui conduisait le deuil, s'avança vers l'autel accompagnée de deux gentilshommes de la maison du roi, Sir William Paulet et Sir John Gostwich. Après le dernier Evangile, les dix dames qui auparavant avaient conduit le deuil à tour de rôle, se présentèrent de la même manière que Lady Eléonore Clifford précédées des hérauts et elles offrirent, en trois pièces de trois aunes chacune, le drap d'or qui avait recouvert le cercueil. Ce parement devait remplacer les robes que la feue reine avait désiré léguer à l'église où serait enseveli son corps. Cette dernière

---

1. Abbaye cistercienne située dans le Bedfordshire. En 1536, elle avait comme abbé Henry Emery qui, deux ans plus tard, en fit abandon au roi.

2. Oxfordshire ; cette abbaye, ainsi que Warden, appartenait à l'Ordre de Cîteaux. Robert King mentionné ici en fut le dernier abbé ; il était évêque auxiliaire de Lincoln et titulaire d'Orens [*Reonensis*] dans l'île d'Eubée. Après la suppression de son monastère, King devint abbé d'Osney Saint-Mary.

3. John Chambers, abbé de Peterborough depuis 1528. Le 27 juillet 1534, il se ralliait à la suprématie royale avec ses trente-sept moines ; en 1540, il abandonnait son abbaye à la couronne et, l'année suivante, il devenait le premier évêque anglican de Peterborough. Chambers mourut en 1556.

4. Fille de Charles, duc de Suffolk, et femme d'Henri, lord Clifford.

cérémonie achevée, la bière fut descendue dans une fosse ouverte non loin du maître-autel, dans le bas-côté nord du chœur [1].

Malgré son caractère froid et officiel, la funèbre fonction se serait en somme correctement terminée, si l'évêque de Rochester n'avait eu la déplorable idée de prendre la parole après l'offertoire de la messe. Il parla et ce fut à la fois pour invectiver contre « l'évêque de Rome », thème favori des prédicateurs officiels d'alors, et pour faire l'apologie du divorce d'Henri VIII. Avec un bel aplomb, Hilsey affirma, en achevant, que Catherine d'Aragon, avant de trépasser, avait formellement reconnu l'inanité de son droit au titre de reine d'Angleterre, n'ayant jamais été l'épouse légitime du roi [2]. Tout cela fut débité devant le cercueil de la morte, et aucun de ceux qui étaient là présents n'eut ni une parole, ni un geste pour flétrir comme il convenait cette inqualifiable inconvenance. Le haut clergé d'Angleterre était mûr pour le schisme.

*
* *

Un demi-siècle plus tard, le 31 juillet 1587, un autre cercueil royal — celui de la suppliciée de Fotheringay — arrivait à Peterborough.

---

1. « Au mesme jour [29 janvier], écrivait Chapuis à Charles-Quint, en date du « 10 février 1536, se feit le soubterrement de la bonne Royne d'Angleterre ou, oultre « les dames dont ay escript par mes precedentes, assisterent quatre evesques et « aultant de Abbez, et ne sy trouva autor homme de extime ou nombre que le « contrerouleur de lhostel de ce Roy. Le lieu ou elle git en lesglise est fort remot « du grand autel et beaucoup moins honorable que celluy de certains evesques qui « sont ilec sepulturez ; et quant ylz ne leussent tenue pour princesse douageor, « comme ylz ont fait en la mort et la vie, ains tant seullement pour une simple « baronnesse, se ne luy eussent ylz sceu donner moindre lieu, a ce que me dient « gens qui sentendent en tellez choses. [Et vola, Sire, les grans myracles et lin- « credible magnifficence quilz me donnoient entendre vouloir faire en lhonneur et « memoire delle, tant pour lavoir merite ses grandes vertus, que pour la contem- « plation du parentaige.] Peult estre quilz repareront la faulte, faysant ung monu- « ment tel quil appartient et en lieu convenable, avec autres choses correspondan- « tez... » *Archives impériales de Vienne*, Papiers d'Etat, *England*, 7. La portion du texte entre crochets est chiffrée dans l'original. — Je dois à une gracieuse bienveillance, laquelle me permettra de l'en remercier ici, de pouvoir reproduire cet extrait de la Correspondance de Chapuis, si intéressant pour mon sujet, ainsi que le fragment imprimé plus haut, p. 14, note 1.

2. La défunte tenait si bien au contraire à affirmer son titre que, d'après la Relation, ses deux dernières lettres — l'une adressée à Henri VIII, l'autre à l'empereur — étaient signées : Catherine, reine d'Angleterre. Gairdner, *Letters...*, t. X, n° 284, p. 106.

On le confia à la terre le lendemain à gauche du maître-autel, juste vis-à-vis de la tombe de Catherine d'Aragon. Les restes de Marie Stuart reposèrent à cette place jusqu'en 1612, époque à laquelle Jacques Ier, rendant enfin à la mémoire de sa mère un tardif hommage, ordonna leur transfert à Westminster Abbey. De Catherine, par contre, personne ne s'était préoccupé, ni ne parut devoir se préoccuper. Ses titres à bénéficier de cette sorte de réparation posthume étaient réels cependant, aussi réels — sinon plus — que ceux de la reine d'Ecosse.

Au lieu de cela, il fallut protéger contre le zèle intolérant de certains réformateurs le monument qui s'élevait au-dessus de la fosse de la morte de Kimbolton. Et néanmoins combien était modeste ce mausolée composé d'une simple table de pierre à peine ornée, reposant sur deux colonnes basses et affectant la forme d'un autel! Une clôture l'entourait et, en avant de la table, se dressait une « herse » recouverte d'un poêle de velours noir, coupé à angles droits par les bras et le montant d'une grande croix en drap d'argent. Lorsque ce poêle fut tombé de vétusté, on le remplaça par une draperie de bas prix qui, elle-même — et pour cause, — cessa d'être renouvelée en 1643 [1]. Cette année-là en effet, le mausolée en forme d'autel disparut, jeté à bas par un prébendier du nom de Taylor, héritier probablement des idées bigotes des « réformateurs » d'antan [2]. A ce mausolée primitif, on substitua une dalle au ras du sol, sur laquelle un autre prébendier fit placer à ses frais une lame de cuivre portant le nom de la défunte et la date de son trépas. Renouvelé en 1792, le tombeau de Catherine d'Aragon se compose actuellement d'une pierre grisâtre de Purbeck, portant gravée sur une plaque de cuivre de très petites dimensions — environ quinze centimètres de longueur sur dix de largeur — cette laconique mention : QUEEN CATHERINE. A. D. MD. XXXVI. Le métal étant fort usé, les mots susdits ne sont qu'en partie déchiffrables.

Mais, grâce à une souscription ouverte, il y a une vingtaine d'années, parmi les dames anglaises répondant au prénom de Catherine et à ses diminutifs, un marbre chargé au centre des armes de la défunte se dresse aujourd'hui près du vulgaire dallage toujours en place [3]. Le visiteur s'engageant sans guide dans la cathédrale de

---

1. Dugdale, *Monasticon Anglic.* [N. E.], t. I, p. 364.
2. *Ibid.*, p. 364, note d.
3. Rev. W. D. Sweeting, *Peterborough Cathedral*, p. 95.

Peterborough ne court plus risque désormais de dépasser, sans l'avoir aperçue, la tombe de celle que l'humiliation semble avoir poursuivie jusqu'après la mort. Sur les bords de ce marbre on lit une inscription dont voici la traduction : *Ci-gît le corps de Catherine d'Aragon, Reine d'Angleterre, première femme du roi Henri VIII, laquelle trépassa au château de Kimbolton, le 8e jour de janvier 1636, âgée de 49 ans.* Après bientôt quatre siècles d'injustice et d'oubli, c'est là, il importe de l'enregistrer, une première marque de sympathie et d'intérêt envers la noble femme qui, dans l'histoire comme devant la postérité, demeure la première victime de l'odieuse et coupable passion d'Henri VIII.

Dom Léon Guilloreau,
m. b.

GAIGNIÈRES AU PAYS CHARTRAIN

Le 22 mai 1699, l'ancien ministre, Claude Le Pelletier, présentait Gaignières à l'intendant de Poitiers, M. de Maupeou d'Ableiges, en ces termes : « M. de Gaignières, qui vous rendra cette lettre, est l'homme le plus dangereux qui puisse mettre le pied dans votre département ; il n'entre jamais dans un pays qu'il n'en emporte tout ce qu'il y a de beau et de curieux. La vérité est qu'il en fait un si bon usage que, loin de lui en savoir mauvais gré, les honnestes gens doivent favoriser ses recherches... »

Cette boutade pourrait servir d'épigraphe à une notice sur les voyages de Roger de Gaignières au Pays Chartrain. — Bouchot a relevé les dates [1] suivantes : 1695, Vendômois, Le Mans ; 1696, Dreux, Chartres, Nogent-le-Roi, Saint-Cheron, Beaulieu, L'Eau, Mauville, Voves, Blainville ; 1699, Orléanais.

Les collections de manuscrits, documents d'archives, lettres, portraits et pierres tombales, en originaux obtenus par dons, achats ou autrement, ou copiés par Barthélemy Remy, valet de chambre et paléographe, et par un autre scribe, dessinés, estampés ou peints par le graveur Louis Boudan et par un autre peintre, au cours des tournées du célèbre amateur, sont aujourd'hui assez bien connues grâce aux travaux du Père Leblong [2] (1768, 2e éd.), de Léopold Delisle [3] (1868), de Gratet-Duplessis [4] (1870, 1875), de P. Clément, de Bou-

1. On peut ajouter : 1695, Bonneval, Tiron ; 1696, St-Vincent-aux-Bois, Coulombs.
2. Bibliothèque historique, II, 72 ; IV, 110-133.
3. Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque Impériale, I, 335-356.
4. *Gazette des Beaux-Arts*, mai 1870, III, 468-488 ; et *Nouvelles Archives de l'Art français*, 1874, 265 ; 1875, 302.

chot[1] (1884, 1891), et enfin grâce aux catalogues de la Bibliothèque Nationale et des dépôts publics qui contiennent la plus notable partie du Cabinet de Gaignières, sauvée de la vente après le don en 1715, ou recueillie ultérieurement.

Ce qui reste de la correspondance[2] adressée à Gaignières, ancêtre de nos modernes collectionneurs et antiquaires, montre comment l'*honnête homme*, au sens de l'époque, allait à son but ; on l'y voit lié d'amitié avec les notabilités de la noblesse et du clergé, de la politique et des lettres, s'introduisant partout, sous le couvert de ses hautes relations, et laissant ses hôtes dans le ravissement de sa perspicacité, de son bon goût, de son charme personnel, de sa bienveillance, et des faveurs qu'il savait procurer.

*
* *

Comme partout, les religieux, en particulier les Bénédictins, l'accueillirent avec empressement.

Gaignières se rendit à l'abbaye de *Bonneval* en 1695. Le prieur dom Guillaume Saônier le remercie de sa visite le 25 septembre : « J'ay reçu avec un vray plaisir la lettre, Monsieur, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, en me renvoyant l'Histoire de notre monastère ; je dois supposer, Monsieur, que vous n'en aviez plus besoin parce que je vous avois supplié de la garder tant et si longtemps qu'il vous plairoit... » ; il l'invite à revenir, avec insistance : « ... Nous vous donnerons un appartement un peu moins malpropre que celuy dans lequel vous avez logé, puisque nous avons fait exécuter le dessein que vous eutes la bonté de nous donner : il y a deux chambres et deux cabinets qui ne sont pas des plus incommodes... ». Dans une lettre du 5 mars 1696, il renouvelle son appel, et se réjouit avec Gaignières de ce qu'il a

---

1. Portraits aux crayons... ; Inventaire des dessins exécutés pour Gaignières.

2. Cette correspondance, souvent non datée pour le mois ou l'année, a été classée dans l'ordre alphabétique des expéditeurs par M. Charles de Grandmaison et analysée par lui avec sagacité en 1890-1892 (Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, 51, 573-617 ; 52, 181-219 ; 53, 1-76) ; Ad. Lecocq a copié 19 de ces lettres (S. A. d'E.-et-L., ms. 26, VIII). Elle est conservée à la Bibliothèque Nationale fr. 24.985-24.991. — L'inventaire spécial du fonds Gaignières forme 2 in-4°, mss, qui comprennent les n°s 9 à 400 et 401 à 715, il porte la cote : catalogue 512, et le n° 84 de la salle de travail des manuscrits ; ce lot est réparti et décrit dans les catalogues imprimés des fonds français et latin.

appris « ... des grands et justes desseins de notre grand et invincible monarque... qui ne tendent qu'à remettre sur le thrône un roy persécuté... ; mon petit cœur, tout pénétré de joie et d'espérance, m'en dit beaucoup là-dessus... ». Il devient abbé de Saint-Martin de Séez, et, dans une lettre du 1er octobre 1696, propose à Gaignières une nouvelle hospitalité, enfin il le recommande au Prieur de Saint-Père de Chartres.

Gaignières était allé à *Vendôme* en 1695. Le prieur de la Trinité, dom Augustin Collet[1], lui écrit, le 30 octobre, pour le remercier de sa visite ; il ajoute : « ... par vos soins et vos lumières nous avons un nouveau titre pour prouver l'antiquitez de notre sainte Larme... »

A l'abbaye des Génovéfains de *Saint-Jean en Vallée* à Chartres, Gaignières est présenté en 1696 par un génovéfain, le prieur de l'abbaye de Saint-Cheron-les-Chartres :

« En l'abbaye de St-Cheron, ce 21 de novembre.

Monsieur, je fus hier sur les neuf heures pour avoir l'honneur de vous voir et de vous dire que le Prieur de St-Jean m'a dit que vous seriez le très bienvenu chez lui et qu'il se feroit beaucoup d'honneur de vous y recevoir et de vous y communiquer ce que vous souhaitiez decouvrir sur Chartres ; il fut surpris lorsque je luy dis que vous vous étiez donné la peine de l'aller voir, et m'assura que vous ne vous étiez point fait connaître à luy. Je vous prie de m'excuser si je ne me donne pas l'honneur de vous aller dire cecy de bouche. Si vous souhaitez quelque autre chose de moy, vous pouvez en disposer, comme de celui qui est parfaitement, Monsieur, vostre très humble et très obéissant serviteur.

fr. Germon, Prieur de St-Cheron. »

On verra plus loin combien Gaignières fut heureux à Chartres en 1696 ; après son départ, dom Bernard Aubert lui écrit de *Saint-Père* :

« Monsieur, Cest auec ioye que iay receu l'honneur de la vostre. Je vous aurois escrit il a longtemps si il navois douté de vostre résidence à Paris ; maintenant que ie m'en suis asseuré, ie ne manquerai pas à satisfaire aux ordres que vous me donnés le plus tot que l'occasion se trouvera d'un religieux qui fera voyage à Paris.

---

1. En 1701, il est abbé de St-Martin de Limoges.

Je prie Dieu qu'il vous continue ses graces et une bonne santé pour sa gloire, vous asseurant que ie suis et ie serai tousiours en tout respect, Monsieur, vostre tres humble et tres obeissant serviteur, fr. Bernard Aubert, M. B.

En l'abbaye de St-Père de Chartres, ce 3e juillet 1697. »

Gaignières trouva presque un complice, dans la personne de dom G. d'Aligre, qui lui écrit le 12 mars 1700, de Saint-Père :

« Vostre dernière, que le R. P. Prieur me donna, au commencement de janvier, m'oblige de vous découvrir tout le mistère que ie vous avois caché jusqu'à présent. Le manuscrit D que je vous ay envoyé le 6 juin dernier, appartient à D. Bernard Aubert, lequel vous a fait voir les titres de notre chartrier dont il a soin. Je l'avois tiré de luy, sous prétexte de le voir, et vous l'ay envoyé, avec la permission du R. P. Prieur. Je ne puis luy faire la proposition de le troquer, car outre qu'il ne sçait encore que vous l'avez, il ne donnerait jamais là-dedans, vous l'ayant caché exprez de crainte que vous n'en ussiez envie. Je vous prie de continuer à le faire transcrire, comme celuy de M. Nicole, et je porteray D. Bernard et le R. P. Prieur à prendre la coppie. J'espère aller à Paris à la fin du Caresme ou après les festes, nous voirons si vostre secrétaire est bien avancé...

fr. G. d'Aligre. »

Dom Du Monthier écrit, de Saint-Père, après 1700 :

« Je trouve, Monsieur, qu'il y auroit pour moy bien de lavantage si loccation se presentoit de vous rendre quelque service qui fut digne de votre merite, puisque vous me recompencez d'une manière à me rendre votre redevable.

Cest aussi le suject qui mengage à vous marquer mes recognoissances des bons sentiments que vous avez bien voulu sugerer de moy au tres R. Père General ; mais vous voulez bien, Monsieur, que ie vous dise franchement que dans tout ce que vous avez bien voulu me donner vous navez consulté que votre inclination, car si vous aviez pris la part de la iustice vous auriez cognu que le peu que iay faict ne merite pas avoir la moindre place dans votre souvenir, si ce nest que vous considerez plutost mon inclination pour votre service que non pas les effects ; vous m'en ferez naistre, Monsieur, quand il vous plaira, l'occasion pour vous faire cognoistre combien i'ambitionne l'honneur d'estre, Monsieur, votre tres humble et tres obeissant serviteur.

fr. Nicolas Du Monthier
Prieur de St-Père.

Vous faictes, Monsieur, un signalé plaisir au bon père dom Bernard de lui

envoyer son Histoire, comme cest la production de son travail il en est aussi tres ialoux [1]. Mes confrères vous sont, Monsieur, tres obligez de l'honneur de votre souvenir, ils prennent tous la liberté de vous saluer et de vous presenter leurs respects par ma plume. »

Le 9 novembre [1699], dom François Lamy se montre plus réservé :

« Je suis mortifié, Monsieur, de ne pouvoir vous rendre le petit service que vous voulez bien me faire l'honneur de me demander. La lettre que vous souhaitez ne vaut pas votre curiosité, mais elle vaut encore moins qu'on vous la refuse ; cependant il nous est venu, depuis peu, des defenses, de repandre ces pièces au dehors, que nous ne pouvons violer sans blesser toutes les puissances auxquelles nous somes assuiettis. C'est la faute de nos confrères de Tours de ne s'etre pas mis en etat d'en donner à leurs amis [2] ; ils ont fait les dédaigneux lors qu'on leur en a ofert et le père Prieur de St-Julien les a rebutées comme elles le meritent. On ne laisse pas d'en vendre à Paris, mais ce sont des colporteurs dont on ne sait ni le nom ni ladresse. Encore une fois, Monsieur, ce que vous me demandez ne vaut pas le regretter. Ce que je regrette avec raison cest de ne pouvoir profiter de cette occasion pour vous marquer le respect avec lequel je suis votre très humble et très obeissant serviteur.

fr. F. Lamy. »

Par ordre royal, Lamy fut deux fois écarté du priorat.

*
* *

Auprès du Chapitre Notre-Dame et des Chartrains (octobre à décembre 1696), il fallut user de plus de diplomatie.

Gaignières obtint des lettres du duc de Beauvilliers et du marquis de Louville, de Denis Moreau 1er valet de chambre du duc de Bourgogne, et de François de Niert 1er valet de chambre du Roi. Plusieurs ont été écrites pour être montrées.

Moreau, en particulier, lui fut d'un grand secours, c'était d'ailleurs un de ses intimes ; il intéressa l'élève de Fénelon aux trouvailles de Gaignières ; le collectionneur ayant découvert, dans le chartrier de St-Père, un sceau de Louis le Gros : « ... il en eut beaucoup de joie,

1. En 1700, dom Aubert (Georges Bernard) avait 84 ans.
2. Gaignières, qui reçut cette réponse à Marmoutier, avait argué de couvents qui vendaient ces pièces.

et il le baisa plusieurs fois pour le plaisir qu'il devoit faire à Monseigneur le duc de Bourgogne, le présentant à ce jeune prince, âgé pour lors de quinze ou seize ans, qui faisoit une estime particulière dudit monarque... » (Lettre de dom Abraham Feray à Montfaucon ; citée par L. Delisle.)

Moreau écrit à Gaignières :

« 11 octobre 1696.

« Pendant que vous iouissés des plaisirs chartrains... »

et à une autre date :

« Nous allons boire, M. de Louville et moy, à votre santé... »

« Du 14 [oct. ou nov. 1696]

Je vous suis, Monsieur, bien redevable du soin que vous prenez de ma santé, elle est grâce au Seigneur entierement rétablie. Je suis ravi et vous faits mes compliments sur la grande et belle recolte que vous allez faire dans les titres de l'Eglise de Chartres.

. . . . . .

Le 17 octobre 1696 :

« ... Voylà deux lettres de Mr de Niert, l'une à Mr l'Evesque de Chartres, et l'autre à un chanoine de ses amis[1] qui est considéré dans le Chapitre ; j'ay cru qu'elles pourroient vous estre bonnes à vous faire communiquer les titres de l'Église. Mr de Chartres [Godet des Marais] tesmoigne beaucoup d'amitié à Mr de Niert, je scay bien qu'il n'est pas presentement à Chartres, mais comme il doit y arriver avant la Toussaint et que vous ne comptés d'en partir qu'à la St-Martin, elle pourra ne vous estre pas inutille... ».

« Du 19 [octobre ou nov. 1696]

... J'ay fait esperer à Mgr le duc de Bourgogne que vous luy apporteriez de Chartres de belles antiquitez, et il s'y attent... »

Billet, sans date [octobre ou nov. 1696] :

« ... M. le duc de Bourgogne s'attent à des choses merveilleuses que l'honnesteté de MM. du chapitre de Chartres vous donneront lieu de luy apporter... »

---

1. Plus tard l'abbé Perot, vicaire général de l'évêque, écrit à Gaignières : « ... Je vous suis très sensiblement obligé, Monsieur, de l'honneur de votre souvenir et de la part que vous avez bien voulu prendre à la grace que Mgr l'Evesque de Chartres a obtenue du Roy pour moy... A Chartres, ce 15 janvier » ; il devint précepteur du Dauphin.

« Du 30 [octobre 1696]

Je compte, Monsieur, toutes les honnestetés de Mr l'evesque de Chartres pour rien, si il ne vous fait pas, par la communication des titres de son église, trouver l'intelligence des belles vitres que vous y avez remarqué. Je vais rendre à M. de Niert votre lettre et luy faire vos remerciements... »

« Du 31e octobre [1696]

... Mr le Duc de Bourgogne s'attent que vous luy apporteres à son retour lexplication de ses belles vitres que vous avez découvert. Mr l'evesque de Chartres a escrit à Mr de Niert et luy mande qu'il a ordonné que tout vous fut ouvert ; je vous prie d'en profiter... »

« Du 2 décembre 96.

Je suis ravi, Monsieur, de la pleine et abondante moisson que vous recueillez. Mgr le duc de Bourgogne se fait un grand plaisir de la communication que vous luy en ferez, sur tout de ces vitres dont il attent l'explication et que ie ne doute pas que vous n'ayez trouvé presentement. Enfin preparez-vous à un million de questions sur les entiquités de vostre église ; mais surtout n'oubliez pas à revenir, car je m'ennuïe fort de ne vous point voir. Je suis, par ma foy, tout à fait à vous. »

« Du 22 décembre [1696]

Le plaisir que j'ay, Monsieur, d'apprendre que vous estes à Paris est beaucoup diminué par la nouvelle de l'indisposition qui vous y retient et qui nous empesche de jouir de votre retour.

J'attends avec beaucoup d'impatience que vous soiez en estat de rendre compte à nostre prince de l'emple moisson que vous aves fait, dautant plus que le voyage que vous ferez issi sera une asseurence de vostre parfaite santé.

M. de Louville vous fait ses compliments.

Je suis avec un attachement inviolable, Monsieur, vostre tres humble et tres obeissant serviteur.

Si, lorsque vous viendrez, cela ne vous incommode point, je vous suplie de m'apporter le portrait de Antoine roy de Navare que vous m'avez promis de me permettre de copier. »

En 1695, Gaignières offre un « présent » à M. de Louville :

« Versailles, ce 11e avril.

Je m'eus garde de vous remercier, Monsieur, lorsque j'eus l'honneur de dîner avec vous chez Mr Moreau, n'étant point retourné chez moi de toute la matinée, et n'ayant point vu le présent que vous m'aviez fait ; j'apréhen-

derois que mon procédé ne vous eut paru surprenant, si je ne vous connoissois assez pour savoir que vous rendez plus de justice aux gens que vous honorez de votre amitié... »

LOUVILLE. »

L'année suivante, le même Charles-Auguste d'Allonville, marquis de Louville, gentilhomme de la manche du duc d'Anjou, écrit à Gaignières cette lettre suggestive :

« A Versailles, ce 6e février [1696].

Nous aurons, Monsieur, les papiers de Mr Nicole, il me les a promis positivement, et il m'a donné mesme le plus beau feu du monde pour ce que nous souhaitions : il m'a dit qu'il seroit à propos que quelque curieux rassemblât tous les écrits du Sr Prieur de Mondonville; ce qui me fait espérer que quand j'aurai ceux qu'il me doit envoyer incessamment, et que je luy feray connaître que j'ai trouvé ledit curieux, peut-être voudra-t-il nous les laisser ; en tous cas nous les aurons toujours [1], et j'ay cru que nous ne deussions rien dire avant que nous les tinssions.

Pour ceux de la veuve Du Tronchet, je ne saurois encore vous en repondre ; mais je luy ai détaché un Chanoine qui a plus d'esprit et de vivacité que tout Chartres ensemble, que j'ay mis dans ma confidence, qui est fort de mes amis et qui ne sera pas fâché de m'obliger : il m'a promis de m'en rendre bon compte, et c'est luy mesme qui m'a conseillé de ne pas aler chez cette veuve, parce que, ne la connaissant point, je luy serois suspect, au lieu qu'elle ne se défiroit point d'un chanoine bien fait et insinuant et de plus son concytoyen.

Voilà, Monsieur, ce que j'ai fait en exécution de vos ordres. Je puis quasi vous répondre du succez, et je vous asseure de plus que j'ay esté à Chartres exprès, et sans y avoir aucune autre affaire.

Pour notre M. Le Féron [3], qui est parent du secrétaire de Mr le Duc de Beauvilliers, c'est un tracassier qui s'est imaginé que les papiers, que son parent lui demandoit, étoient pour Mr le Duc de Beauvilliers; et je suis persuadé qu'il voudroit bien nous induire dans cette pensée à se les faire demander par mondict sr le Duc, mais, il a beau faire et tourner autour du pot, nous les aurons, et à chaque difficulté qu'il fait nous avons un argument tout prêt. La derniere a esté que le maistre de la poste ne s'en est pas voulu charger, et nous avons fait envoyer par celui de Versailles

---

1. A cette époque, Jacques Nicole, lieutenant-général du bailliage de Chartres, était sur le point de réunir à sa charge celle de maire ; il fut nommé maire le 23 mars 1696, et son fils Charles lui succéda au bailliage le 18 juin 1698.

2. Gaignières obtint d'abord les mss de Guillaume Laisné, puis un autre ms.

3. Un des héritiers du savant chanoine Blaise le Féron, † 1692, auteur de *Nomina benefactorum ecclesiae Carnotensis.*

qu'il eut à s'en charger et à les adresser à Mr le Duc de Beauvilliers et son secrétaire ira les retirer à la Poste ; de sorte que je ne pense pas qu'il luy puisse rester aucune autre raison, et qu'il sera réduit, ou à nous les refuser ce qu'il n'oseroit faire, ou à nous les envoier incessamment.

J'ay trouvé, dans mon voyage, un chanoine[1] de Chartres, qui a les tiltres du Chapitre, qui m'a dit avoir trouvé un Jacques d'Alonville, qui est tout des premiers et devant tous les premiers, mais on ne sait d'où il vient ny où il va, ne seroit-il point, Monsieur, parmy les notres ? on m'a fait remarquer aussi que mes armes sont aux vistres de la 3e fenestre du chœur, à gauche en entrant par la nef[2] ; celuy qui me l'a fait voir m'a dit que c'est parce que nous étions vassaux de l'Evêque de Chartres, mais non, je crois plus tost que c'est à cause d'une donation d'un muid de blé froment que mes ancestres ont donné à l'église Notre-Dame et que mon père a rachetée ; quoi qu'il en soit, il est certain que mes armes sont aux vistres, et c'est tout ce que nous en savons, mais il est bien sûr que comme nous sommes originaires du pays Chartrain et vassaux de l'Evêque de Chartres, tous mes tiltres les plus anciens se trouvent parmy ceux du Chapitre.

Voilà, Monsieur, tout ce que j'ai pu découvrir et faire pendant deux heures que j'ai demeuré à Chartres.

Quand j'aurai des nouvelles de ce pays-là, soit de M. Nicole ou de mon chanoine, je ne manquerai pas de vous en faire savoir, et de vous marquer au moins par mon exactitude qu'on ne peut estre avec une plus forte passion que je le suis, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

LOUVILLE. »

Scellée à la cire : d'[argent] à 2 fasces de [sable].

D'où lettre de François-Honorat de Beauvillier, duc de St-Aignan, gouverneur du duc de Bourgogne, à Gaignières :

« Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien que Mr de Clairembault, porteur de ce billet, confere avec vous sur une matiere qui me regarde, et que je profite de vos lumieres sur ce sujet.

Vous m'avez donné tant de marques de votre amitié que je me flate de recevoir encore celle-là. Faites moy aussy la justice d'estre persuadé que vous ne pouvez en accorder à personne qui soit à vous, Monsieur, plus parfaitement que moy.

Le duc de BEAUVILLIER.

Versailles, le 25e février 1696. »

---

1. L'un de ces chanoines pourrait être J.-B. Mareschaux, parisien docteur en Sorbonne, doyen du Chapitre (1699) et grand vicaire.

2. Verrière de St-Jean-Baptiste remplacée par du verre blanc en 1788 (Bulteau III, 250 ; vitrail XXIX).

Clairambault, des bureaux de Pontchartrain, secrétaire d'État, écrit à Gaignières :

« A Paris[1], le 29 octobre 1696.

J'ai receu, Monsieur, vostre lettre du 17 à Chastenay et je n'ay peu avoir l'honneur de vous faire response avant mon retour, à cause de la portion d'épitaphe que vous me demandez[2]. Vous m'avez rendu un peu de calme par le restablisement de votre santé, et, sans vous degouster de vostre exactitude à tout voir, je vous exhorte à vous ménager.

Vous devez trouver quantité de tiltres du Puiset, qui ne peuvent estre que très curieux. J'ay autrefois fait un catalogue des baillis et capitaines de Chartres, pris sur les tiltres, depuis Charles VI, mais je l'ay si bien serré que je ne scay où il est ; je le chercheray de nouveau, pour le mettre avec ceux que vous avez trouvé.

Je ne croy pas que l'on commence rien sur l'affaire de la noblesse avant le retour de Fontainebleau. On m'asseure que l'affaire des armes est aussy resolue ; je la croy plus mauvaise que l'autre et moins dans les règles.

Le Roy doit aller à Montargis le 4e du prochain ou le 3. M. Duc d'Orléans ira au devant d'elle, je croy, à 2 lieues, il l'instruira de ce qu'elle aura à faire à son abord avec Monseigneur et Mgr de Bourgogne, qui partiront deux heures après luy, pour aller au devant d'elle. Ils l'ameneront devant le Roy, qui l'attendra à Montargis.

M. de Donzy, fils aîné de M. le Duc de Nevers, et ayde de camp de M. de Vendosme en Catalogne, a esté mené par Des Grez à la Bastille à son arrivée de l'armée ; on dit qu'il y a du consentement de père et mère, et de la débauche *in utroque* de sa part.

Mme la Comtesse de St-Geran est exilée à vingt lieues de Paris, elle a choisi Rouen pour son séjour, comme une ville où elle pourra ne pas demeurer dans l'oisiveté. Pleust à Dieu que cela eust été fait il y a dix ans.

Voilà, Monsieur, tout ce que je scay du courant.

... Hic jacet Beatrix de Bellovilari...

à Monsieur de Gaignières

à l'abbaye de St-Père à Chartres. »

Sceau en cire noire, aux armes de Phélypeaux de Pontchartrain : écartelé, au 1er et au 4e d'[azur] semé de quatrefeuilles au canton d'[or] chargé d'hermine, au 2e et 3e d'[argent] chargé de 3 lézards [de sinople].

---

1. Fr. 24991.
2. Église de Beauvilliers.

Puis une lettre d'introduction de Beauvillier, destinée à vaincre certaines résistances :

« Je vous envoye, Monsieur, la lettre que vous m'avés demandé, i'ay suivi de point en point l'instruction que vous me donnés par la vostre.

Je suis tres aise, Monsieur, que vous trouviés où vous estes de quoi satisfaire votre curiosité. Tout ce qui peut vous faire quelque plaisir me touche autant (par rapport à vous) que mon interest propre.

C'est de quoy je vous prie d'estre bien persuadé et qu'on ne peut, Monsieur, vous estre dévoué plus absolument plus que je vous le suis.

Le Duc de Beauvillier.

Ce 21 novembre 1696.

M. de Gaignières. »

Suscription : « A Monsieur
Monsieur de Gaignières
De Beauvillier à Chartres. »

On trouve encore, épilogue de la lettre de Louville, une réponse du maire de Chartres, Jacques Nicole[1] (scellée de ses armes : d'azur au chevron d'argent à 3 têtes d'éperviers chaperonnées de gueules) :

« A Chartres, ce 31 juillet [1696].

Mille et mille pardons, Monsieur, si je n'ay pas assez tôt repondu à vos honestetés, les ambarras de l'installation de mon fils en ont esté la cause[2].

Je vous rends donc de tres humbles remercimens davoir bien voulu accepter mon petit manuscrit ; jaurois bien souhaité avoir eu quelque chose de plus digne de vos curiositez, ayant pour vous la dernière considération.

Je niray point à Paris sans vous en aller donner des marques et vous protester que je veux estre toute ma vie avec un parfait attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Nicole. »

Plus tard, le duc de Beauvillier revient sur sa généalogie :

« Je vous prie très humblement, Monsieur, de me marquer si quelques actes qui concernent ma famille, que vous avez eu l'honnesteté de me faire voir à votre retour d'un voyage de Chartres, sont encore entre vos mains ou si vous m'avez fait le plaisir de les remettre à Mr de Clerambault comme je croy vous en avoir prié.

---

1. Et non Nicolet, comme l'écrit M. de Grandmaison.
2. Charles Nicole.

Si par curiosité vous désirez les garder je me contenteray de les faire copier avec votre agrément.

Je n'obmettray pas de vous marquer la reconnoissance nouvelle que ie vous dois des offres obligentes que vous fites dernierement à mon secretaire pour la conservation de quelques papiers importans.

Je suis toujours avec un dévouement bien sincere, Monsieur, très parfaitement à vous.

Le duc de Beauvillier.

Ce 1 avril 1702.

M. de Gagnières. »

C'est peut-être au voyage de 1696 que se réfère la remarque, d'une écriture XVIIe siècle, qu'on lit dans le recueil C de Guillaume Laisné (fr. 24126, p. 130) : « Nota qu'un certain frippon à qui i'avois presté ces Mémoires m'en a dérobé 6 feuillets, contenant la généalogie de la maison de Vendosme Beaulmont Beauvillier et Dubouchet, dont trois feuillets ont esté ostés de cet endroit. » Ce volume a appartenu au chanoine Cisternay.

*
* *

En tout cas, la correspondance adressée à Gaignières précise quelques détails relatifs à l'exode des recueils de Guillaume Laisné, prieur de Mondonville ; ils comprenaient, d'après Brillon, près de 30 volumes in-f° et in-4° (Archives d'Eure-et-Loir, G 342), et, d'après Janvier de Flainville, une vingtaine de volumes (Bibliothèque de Chartres, ms. 1011, V).

Ils furent laissés à Souchet à la mort de l'auteur (1635), le chanoine les légua aux Bénédictins de Josaphat (1654).

Dès cette année, les Bénédictins les réclamèrent au Chapitre de Chartres avec menace de procès, le 16 juillet 1656 les Chanoines répliquèrent que les volumes devaient être entre les mains des Bénédictins ; en réalité, ils se trouvaient chez plusieurs particuliers, dont certains officiers de justice et le président Nicole.

Gaignières acheta, se fit donner, et copia les volumes cotés A-L, N, et un recueil non coté ; au XIXe siècle, le recueil Z entra à la Bibliothèque Nationale.

Voici quelle était la tradition à Chartres à ce sujet, au commencement et au milieu du XVIIIe siècle :

Le chancelier du Chapitre, Brillon, rapporte que, vers 1700, « M. de Gaignières, qui vint dans la province pour faire ses recherches pour la généalogie de la maison de Beauvillier, enleva presque tous les recueils, dont les uns lui firent présent ; il acheta les autres ; ... quelques-uns cependant luy ont échappé et sont restez dans la province, dont les uns sont les vrays originaux écrits de la main de M. Laisné (comme celuy cotté M entre les mains de M. Nicole-Duplessis ; quand je cite icy le recueil M, je ne cite pas la table par M. Pintard, mais celle que j'ai faite moi-même) ; sont restées les copies du recueil cotté B entre les mains de M. Duplessis, de celui cotté D entre les mains des religieux de St-Père. »

Le juge Brouïlhet de La Carrière : « M. Pintart m'a dit que c'était Mrs du Chapitre qui avoient les Généalogies de M. Souchet [mss. de Laisné] ainsi que l'Histoire manuscrite de Chartres ; d'autres m'ont dit que c'était M. Nicole, Président... » (Bibliothèque de Chartres, ms. 1014, f° IV).

L'avocat Janvier de Flainville : « M. Nicole m'a dit aujourd'hui [10 juin 1753] que Mr son père avoit eu autrefois à sa disposition une vingtaine de volumes sur l'Histoire de Chartres, qui avoient esté faits par Mr Laisné prieur de Mondonville, que tous ces volumes avoient esté enlevés par des Commissaires du Conseil et portés à la Bibliothèque du Roy ; qu'il ne luy en restoit qu'un seul qui étoit une espèce de table des matières contenues dans les autres volumes [1]... » (Bibliothèque de Chartres, ms. 1011, v).

Brillon vit aussi, au XVIIIe siècle, un recueil, coté M, chez Nicole-Duplessis ; ce recueil n'a pas été retrouvé, il contenait un Projet d'histoire, avec titres et mise en ordre des matériaux, et un chapitre : « De viris illustribus Carnutum » ; Brillon cite les fos 14 vo, 15 vo, 182 vo, 183 vo. Le reste des recueils de Laisné n'a pas été retrouvé jusqu'ici.

Les visites de Gaignières privèrent les archives du pays chartrain d'un grand nombre de pièces originales ; dans les déplacements multiples, plusieurs documents furent perdus pour toujours ! — *Habent sua fata libelli.*

M. Langlois.

1. Le ms. fr. 24136, (Gaignières 917.13), non coté par Laisné, paraît une copie, faite après l'entrée du don à la Bibliothèque du Roi.

L'ABBAYE DU RONCERAY D'ANGERS

AU DÉBUT DU XVIIIe SIÈCLE

Joseph Grandet, prêtre de Saint-Sulpice, supérieur du grand séminaire et curé de Sainte-Croix d'Angers, est l'un des pères de l'histoire angevine. Voici ce qu'il dit de l'abbaye du Ronceray d'Angers, dans sa « Notre-Dame Angevine », ouvrage composé en 1704 et conservé à la bibliothèque d'Angers (mss 621) :

Le Ronceray est une des plus anciennes, des plus nobles et des plus riches abbayes du royaume. Son antiquité se prouve par la petite chapelle souterraine, dédiée à Notre-Dame, où on descend par 10 ou 12 marches, à l'entrée du cloître. Au-dessus de cette chapelle est la grande église du Ronceray, dont la nef fut dédiée par Hubert de Vendôme, évêque d'Angers, en 1028, et le grand autel consacré par Calixte II, en 1119, après la consécration duquel le pape fut prêcher le peuple au cimetière de Saint-Laurent, où toutes les religieuses l'accompagnèrent.

Foulques Nerra, comte d'Anjou, fit rebâtir cette église dès les fondements, en 1028, et y fonda quatre prêtres pour faire le service divin, qui ont été depuis faits chanoines de l'église paroissiale de la Trinité, auxquels on ajouta trois autres qu'on n'appelait que vicaires perpétuels, de sorte que, par une nouveauté monstrueuse, il y avait sept curés dans cette paroisse occupés à y administrer les sacrements, savoir : les quatre chanoines aux religieuses, les sept ensemble au peuple de la paroisse, où il y a plus de dix mille communiants. En 1701, messire Michel Lepelletier, évêque d'Angers, a réduit ces sept cures à une.

Foulques Nerra a fondé des aumônes de blé pour 12 écoliers, qui leur sont distribuées pendant le temps de leurs études ; un de ces écoliers a jusqu'à cinq septiers et est obligé de servir la messe qui se doit dire tous les dimanches devant l'abbesse, qui présente ces aumônes comme une espèce de bénéfice ou de titre, dont les écoliers sont pourtant obligés de faire démission entre ses mains lorsqu'ils ont achevé leurs études, pour les présenter à d'autres. — La comtesse Hildegarde,

femme de Foulques Nerra, a aussi fondé au Ronceray une distribution de douze septiers de froment en petits pains, qu'on appelle *fouasses de la comtesse*, qui se fait tous les ans, le mardi de la semaine sainte, à la porte de l'abbaye, sur lesquels pains est empreinte la figure d'un agneau pascal, et on ne distribue ces pains qu'après qu'un chanoine de la Trinité en a fait la bénédiction, avec une cérémonie dont les paroles et le rit sont particuliers, ce qui fait qu'on les garde par religion, qu'on les trempe dans de l'eau à boire pour guérir de la fièvre, et même, les derniers siècles, on avait coutume de s'en servir d'une manière superstitieuse ; car quand un homme était noyé, lorsqu'on ne pouvait trouver son corps, on enfonçait une chandelle bénite allumée sur un de ces pains, qu'on mettait sur la rivière où l'homme s'était noyé, le vulgaire prétendant que le pain s'arrêtait au lieu où était son corps.

De temps immémorial, il y a au Ronceray une ronce vis-à-vis le vitrail de la chapelle-sous-terre, toujours verte, plantée dans la muraille, qui y paraît merveilleusement conservée ; car quoiqu'elle ne semble pas pouvoir tirer aucune humeur de la terre, étant plantée dans une muraille faite de pierres, de chaux et de sable comme les autres, et quelqu'efforts qu'on ait faits plus d'une fois pour l'arracher, même jusqu'aux racines, elle n'en repousse que mieux, ce que j'ai vu moi-même en 1700, y étant allé dire la sainte messe.

Le gouvernement de l'abbaye du Ronceray est tout à fait extraordinaire pour la réception des religieuses, leur habit, leur clôture, leur nourriture, leur noviciat, leur profession, leur règle ; nous n'avons rien, je pense, de semblable en France.

On n'y reçoit que des filles de qualité ; on fait preuve de leur noblesse, comme pour être chevalier de Malte, avant de les recevoir. La fondation n'est pourtant pas faite pour des demoiselles seulement ; mais c'est l'usage. Comme l'abbaye est riche, on les recevait autrefois toutes gratuitement ; on prend présentement des pensions et des dots, comme ailleurs. L'abbaye vaut plus de trente mille livres de rente.

Leur nombre ne passe pas 40 religieuses de chœur. Elles vivent présentement toutes en communauté, sous une abbesse qu'elles élisaient anciennement et qui est présentement nommée par le roi. Autrefois la plupart vivaient en particulier, surtout les prieures, et chacune avait sa servante.

Elles font profession de la règle mitigée de saint Benoît, qui est pourtant assez austère ; car elles se lèvent à minuit, pour chanter

l'office, et jeûnent trois fois la semaine, les mercredi, vendredi et samedi ; elles sont fort exactes au chœur et à leurs observances ; elles chantent un beau plain-chant ; certains jours, il leur est permis de manger du potage gras, mais non pas de la viande.

Elles sont sujettes à la visite de l'évêque d'Angers, comme il paraît par plusieurs procès-verbaux de visite conservés dans les registres de l'évêché ; mais, depuis un siècle, les évêques d'Angers, par la considération qu'ils ont eue pour les abbesses, n'ont point usé de ce droit ; aussi n'a-t-il pas été nécessaire, car de vie d'homme on n'a entendu dire qu'aucune religieuse se soit mal comportée ; elles vivent toutes avec beaucoup de régularité et en filles de qualité.

Leur habit est noir, mais d'une forme particulière, surtout leur coiffure, qui est de toile empesée assez large, à 3 faces, au milieu de laquelle est leur visage, avec une guimpe qui leur prend au-dessous du menton ; sur cette coiffure qui cache tous les cheveux, elles ont un voile noir ; les jours de grandes fêtes, elles ont au chœur un habit de cérémonie avec de grandes manches traînant jusqu'à terre, doublées d'un linge fin plissé et empesé.

Elles n'ont jamais observé aucune clôture que celle de l'enceinte des murailles de leur maison, c'est-à-dire qu'elles n'ont point de grilles. Autrefois elles sortaient en ville, allaient aux processions de la cathédrale, où elles tenaient la gauche, et même chanter le *Subvenite* sur le corps des chanoines de Saint-Maurice, quand ils étaient décédés. Les chanoines, à leur tour, allaient à l'enterrement des religieuses. Présentement elles ne sortent jamais en ville. On leur rendait visite jusque dans leurs chambres ; présentement elles descendent au parloir bas, où il n'y a point de clôtures. Elles mangent avec leurs parents à même table, quand ils les viennent voir de loin, avec la permission de l'abbesse. Quelques évêques ont tenté de leur faire prendre la grille et la clôture ; elles s'y sont opposées ; messire Henry Arnauld, évêque d'Angers, voulut les entreprendre sur ce fait ; il y eut beaucoup de procédures inutiles de part et d'autre ; enfin il exigea de l'abbesse, par un acte, qu'elle ne recevrait plus à l'avenir aucune religieuse qu'elle ne promît d'embrasser la clôture, et il promit de son côté qu'il laisserait les anciennes mourir en paix. Depuis ce temps-là on n'a reçu aucune professe.

Le noviciat dure autant qu'il plaît à l'abbesse, quelquefois plus de 15 et 20 ans ; on ne reçoit jamais une seule novice à faire les vœux ;

on attend qu'elles soient 10 ou 12 ensemble ; la cérémonie en est des plus magnifiques et coûte beaucoup ; l'évêque seul a coutume de la faire, suivant le pontifical ; il les conduit toutes au chœur de l'église paroissiale de la Trinité, où elles font leurs vœux solennels entre ses mains ; il officie pontificalement ; chacune des novices a une couronne précieuse de perles et de diamants sur la tête. C'est un spectacle pour toute la ville et toute la paroisse, d'autant plus beau qu'il est rare. Je ne crois pas que, depuis près de trente ans, il soit arrivé ; car Mme Charlotte de Grammont, qui en est abbesse depuis 20 ans, n'a encore reçu aucune professe.

Après que les jeunes novices ont passé quelques années dans leur premier noviciat, on les met dans un second, qui est plus exact, et on nomme *Italières* celles qui y sont reçues.

Il y a cinq prieurés de filles dépendant du Ronceray, qui étaient autrefois des obédiences amovibles où l'abbesse les envoyait pour en faire valoir les biens. Mais dans la suite des temps, elles sont devenues des titres, comme tous les autres prieurés d'hommes de l'ordre de saint Benoît. L'abbesse les présente ; ils se résignent en Cour de Rome, et les titulaires jouissaient autrefois du revenu, sans en rendre compte à l'abbesse, et, nonobstant cela, elles étaient nourries et entretenues sur les biens de la mense abbatiale ; mais dame Charlotte de Grammont, qui gouverne présentement ce monastère, en 1704, avec beaucoup de piété, voulant remédier à cet abus contraire au vœu de pauvreté, se pourvut, en 1690, au Conseil d'État, pour faire réunir ces prieurés à sa mense abbatiale, où, après une longue procédure, le roi ayant nommé Mgr l'archevêque de Paris, le P. La Chaise, son confesseur, et deux conseillers d'État pour commissaires, rendit un arrêt contradictoire par lequel il ordonna que ces prieurés demeureraient titres ; que les religieuses qui en seraient pourvues, pourraient les résigner ; que, mort advenant sans résignation, l'abbesse se pourvoirait vers les Ordinaires des lieux pour en faire l'union à sa mense abbatiale, si bon lui semblait ; que cependant elles lui paieraient 3000 livres de pension pour elles cinq, et qu'elles lui rendraient compte de l'usage qu'elles feraient du reste de leur revenu. Les noms de ces prieurés sont : Avesnières, à Laval ; Courthamont, au diocèse de Nantes ; Seiches, Mareil et Saint-Lambert-du-Lattay, au diocèse d'Angers.

Dans un titre de Nicolas Gellent, évêque d'Angers au XIIe siècle, par lequel il fait visite au Ronceray, il ordonne que les religieuses qui

sont dans leurs prieurés, viendront tous les ans, le premier samedi de carême, à l'abbaye du Ronceray, rendre compte de leur conduite à l'abbesse ; elles apporteront leurs vieux habits, autrement elles n'en auront point de neufs.

Vers l'année 1109, l'abbesse Tiburge et ses religieuses voulurent bâtir une église paroissiale dédiée à saint Jacques, dans un des faubourgs de la ville. Le chapitre de Saint-Pierre s'y opposa, disant qu'elle ne le pouvait pas sans sa permission, parce que le lieu où elles voulaient faire bâtir cette église était dans son fief et même de la paroisse de Saint-Pierre, aussi bien que le terrain où était bâtie l'abbaye du Ronceray ; il était de notoriété publique que, pour reconnaissance de la féodalité du chapitre, elles lui payaient, tous les ans, à la fête de l'Assomption, cinq sols et cent chandelles. Raynaud de Martigné, évêque d'Angers, voyant que ce procès entre des chanoines et des religieuses faisait beaucoup de bruit dans son diocèse, et que le paiement de ces cent chandelles leur était incommode et une source de procès, les accorda ensemble à deux conditions : 1° les religieuses, au lieu de cent chandelles, paieraient tous les ans quatre livres en argent au chapitre de Saint-Pierre, à la fête de la Nativité de Notre-Dame, et en reconnaissance du domaine et droit paroissial qu'avait ce chapitre sur l'abbaye du Ronceray, il fut dit que, quand le chapitre de Saint-Pierre irait processionnellement en l'église du Ronceray, pour quelque convoi ou enterrement, ils feraient l'office et auraient la préséance sur toute autre procession, excepté celle de la cathédrale, comme dans leur église propre ; 2° A la fête de saint Pierre, le chapitre députerait deux de ses chanoines à l'abbesse pour demander les plus beaux ornements de sa sacristie qu'il leur plairait choisir pour célébrer la fête de saint Pierre, comme dans leur église propre ; après la fête, ils seraient obligés de les rendre. Moyennant ces deux conditions, les chanoines de Saint-Pierre permirent aux religieuses de bâtir l'église Saint-Jacques ; l'acte en fut passé l'an 1110.

Cette coutume de prêter des ornements à Saint-Pierre, le jour de sa fête, s'est pratiquée pendant plusieurs siècles. Mais les religieuses voyant les inconvénients qui en arrivaient, ont mieux aimé donner une chape en propre à l'église de Saint-Pierre, à chaque mutation d'abbesse, ce qui s'est pratiqué pour les dernières qui ont pris possession, Simonne de Maillé (1589) et Antoinette du Puy (1650).

Dans le trésor de l'église du Ronceray, il y a des reliques très précieuses, mais entre autres des langes de Notre-Seigneur, qui sont enfer-

més dans un reliquaire de vermeil que tient un ange entre ses mains, et des vêtements de la Sainte Vierge, donnés par René, roi de Jérusalem et de Sicile, duc d'Anjou. Voici l'histoire du don et de la translation de cette relique. Le roi René envoya Jean Perrote, professeur en théologie, son confesseur, à Rome, vers le Pape Paul II, en qualité d'ambassadeur, pour des affaires importantes à l'Église et à ses royaumes. Le Pape écrivit au roi un Bref par lequel il lui dit qu'il a reçu de bon cœur les présents que Sa Majesté lui a envoyés, lesquels il aurait renvoyés s'il n'avait point craint de l'offenser, parce qu'il n'en recevait jamais de personne ; mais, en reconnaissance, il lui envoie aussi une croix d'or assez grande enrichie de perles et de diamants, dans laquelle il a mis du bois de la Vraie-Croix et des habits de Notre-Dame. Le bref est daté du 9 mai 1469. Le roi donna la portion de la Vraie-Croix à l'église de Sainte-Croix d'Angers, pour y être révérée par le peuple. Quant à la relique des habits de Notre-Dame, le roi la fit enchâsser dans la croix d'or envoyée par le Pape et la remit à l'abbesse du Ronceray, Aliénor de Champagne, avec défense de la montrer à découvert, sauf par l'ordre des souverains pontifes, des rois de France ou des ducs d'Anjou, et avec ordre de la mettre dans une fenêtre fermée de grilles de fer à trois clefs, d'où elle ne serait tirée que le jour de l'Assomption pour la faire révérer au peuple. Cette relique demeura sur l'autel de la chapelle du château d'Angers jusqu'à ce que fût terminée la châsse d'argent où le roi la voulait mettre : elle pèse plus de 20 marcs d'argent et est d'un très bel ouvrage. Enfin, en 1470, toutes les églises de la ville étant assemblées, la relique fut processionnellement portée au Ronceray par deux chanoines de la cathédrale. Le roi et la reine assistaient à la procession avec une multitude innombrable de peuple ; la châsse fut mise au pied d'une image de Notre-Dame, dans la fenêtre de fer à 3 clefs, dont le roi donna la première à l'abbesse, la deuxième à la doyenne et la troisième aux officiers de la Chambre des Comptes, et il fonda une lampe ardente pour brûler jour et nuit devant cette relique. — Après son sacre, René, roi de Jérusalem et de Sicile, apporta sa couronne, qui est de pur or, au Ronceray ; on la voit dans le trésor, avec ces paroles gravées tout autour : « Ave, Maria, gratiâ plena, D^nus T. »

L'abbaye de Notre-Dame du Ronceray subsista jusqu'à la Révolution. C'est aujourd'hui l'École nationale des Arts et Métiers d'Angers.

F. Uzureau,
Directeur de l'*Anjou Historique*.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Généralités

La thèse que M. Henri Lévy-Bruhl a présentée devant la Faculté de droit de Paris *Sur les élections abbatiales en France jusqu'à la fin du règne de Charles le Chauve*[1] témoigne d'une connaissance sérieuse des sources et des travaux dont elles ont été l'objet. Cette question serait assez simple, si nous n'avions à nous occuper que des textes législatifs. Les faits malheureusement ne se produisaient pas toujours dans le même sens que la législation monastique. En particulier, les dispositions prises par saint Benoît dans sa règle se sont heurtées à des coutumes contraires. Il fixa cependant un idéal vers lequel l'ordre monastique ne cessa d'aspirer. M. Lévy-Bruhl est le premier, je crois, qui, en France, ait tant insisté sur un aspect de la situation faite aux monastères dans la société franque : ils pouvaient devenir la propriété d'une famille, d'un évêque, d'un prince, tout en conservant leur autonomie économique et régulière ; le propriétaire n'attendait des moines que des oraisons et des bonnes œuvres ; il leur devait protection. Cette propriété était bien différente de la *tuitio*. Celui qui la détenait était en droit de nommer l'abbé. Il pouvait renoncer à ce droit en faveur de la communauté ou la céder à un autre. L'exercice de ce droit ne troubla guère les communautés pendant la période mérovingienne. Il n'en fut pas de même sous les Carolingiens. Les abbayes avaient une puissance considérable et un domaine étendu ; leurs supérieurs devenaient de véritables fonctionnaires. Les rois et les empereurs donnèrent une grande importance au choix des abbés dans les monastères

1. Paris, Rousseau, 1913, in-8 de 203 p.

royaux. Il arriva même que leur choix porta sur des séculiers. L'usage de cette faculté ne tournait guère au détriment de la vie monastique. Les faits cités dans la thèse qui nous occupe et les réflexions de l'auteur donnent beaucoup à penser. Il y aurait plus d'une réserve à émettre sur l'attitude des évêques à l'égard du monachisme. On ne peut les accuser de défiance. Une étude plus approfondie des textes effacera chez M. Lévy-Bruhl cette première impression.

Sans prétendre à faire une œuvre définitive, M. Jean Godefroy a publié une histoire intéressante et fort documentée des dernières années et de la fin de la Congrégation de Saint-Vanne[1]. Pour être complète, cette étude aurait dû embrasser et la destruction des monastères et le sort des religieux ; mais cela convient mieux aux monographies locales ou individuelles. Tel qu'il est, le livre consciencieux de M. Godefroy donne une idée exacte de ce que fut la Congrégation de Saint-Vanne dans les dernières années de son existence et de la manière dont elle disparut. Il insiste avec raison sur l'état d'esprit des moines avant et pendant la Révolution ; leur attitude, en fait de la ruine de leur institut, offre un spectacle douloureux, comme elle s'explique néanmoins avec les idées en cours. Le jansénisme avait fait des ravages ; les victimes du romantisme rousseauiste furent beaucoup plus nombreuses. On trouve jusqu'à des francs-maçons dans les cloîtres. Il y eut, par contre, des hommes de grande foi et de courage admirable. Ce ne fut pas le plus grand nombre. Le clergé constitutionnel se recruta aisément parmi ces moines ne comprenant rien à ce qui se passait sous leurs yeux. L'auteur se tient en garde contre une généralisation facile. Malgré lui cependant, les faits qu'il raconte, les réflexions qui les accompagnent, impressionnent à l'excès, au point que le tableau contraire s'efface dans l'ombre. Cet inconvénient est trop dans la nature du sujet pour qu'on puisse l'éviter. Quoi qu'il en soit, cette étude mérite une lecture attentive ; on y apprend beaucoup de choses.

Nous relevons ces quelques indications dues à M. Denis[2] sur trois bénédictins de Saint-Maur :

Dom Jacques Taschereau : Né à La Chartre-sur-le-Loir en 1720, il

---

1. *Les Bénédictins de Saint-Vanne et de la Révolution*, par J.-E. Godefroy. Paris, Champion, 1918, in-16 de 325 p.

2. *Soc. des Archives Histor. du Maine*, sept.-déc. 1919, p. 325-329.

entra à l'abbaye de la Trinité de Vendôme où il fit profession le 17 septembre 1738. Envoyé à St-Germain-des-Prés vers 1752, il collabora au *Gallia Christiana*, en particulier à la rédaction des tomes 11, 12, 13. Il remplit les fonctions de grand-chantre, fit partie du conseil de l'abbaye où il mourut le 21 juin 1789.

Dom Louis Taschereau, son frère, né en 1728 à Châtillon, profès à St-Martin de Séez le 2 mars 1752 ; mort à l'abbaye du Bec le 12 juillet 1754.

Dom Augustin Taschereau, neveu des deux précédents, né à La Chartre le 20 août 1760, profès à St-Benoît-sur-Loire le 2 septembre 1781 ; prêta le serment constitutionnel à la Révolution.

M. De La Croix-Laval, dans la *Revue historique, archéologique, littéraire et pittoresque du Vivarais illustré* (t. 22, année 1914, p. 338-346), publie, sous le titre de *Petite chronique du Temps de Louis XV*, des extraits des lettres d'un bénédictin, dom Fourel, à sa nièce Mme de Montivers.

De M. l'abbé Guéry : *Correspondance inédite des Bénédictins normands à Montfaucon* (Imprim. de l'Eure, Evreux, 1915).

De M. H. Omont[1], à signaler : *Découverte des fragments sur papyrus des lettres et sermons de S. Augustin.* [Notes d'un correspondant de Mabillon sur ce manuscrit.]

Provinces de Paris et de Sens

M. Em. Mâle fait connaître *La part de Suger dans la création de l'iconographie du Moyen-Age*[2]. Elle fut considérable. Il fut dans le domaine du symbolisme un véritable créateur. Il est facile de découvrir son influence dans certains types nouveaux élaborés dans l'Église. La *croix de Suger* est particulièrement étudiée dans cet article. Les œuvres symboliques de Saint-Denis ont été exécutées vers 1144. Le symbolisme était fort rare jusqu'à cette époque en France ; il se répandit promptement à partir du milieu du XIIe siècle. Godefroi de Claire est l'un des premiers artistes qui aient travaillé à cette diffusion du symbolisme de Suger. On s'en aperçoit aux trois croix émaillées et à l'autel

1. *Bibl. École des Chartes* (1918), 499-502.
2. *Revue de l'Art ancien et moderne*, 1914, 91-102. 161-168.

portatif que l'on conserve de son œuvre. Les vitraux de Saint-Denis lui ont fourni une inspiration. — M. de Pas a attiré l'attention des antiquaires de Morinie sur ce que M. Mâle a écrit du *Pied de croix de Saint-Bertin*[1], exécuté par ce célèbre artiste.

Dom Bouillart a raconté, dans son *Histoire de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés*, le conflit suscité entre les moines et l'Université de Paris au sujet de la rue du Pré-aux-Clercs, en 1278. Les clercs furent malmenés par les gens de l'abbaye ; deux moururent des suites. Les documents édités sur cette affaire émanent de l'Université et montrent les faits de son point de vue. Les *Documents relatifs au conflit de 1278 entre l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés et l'Université de Paris*[2], que M. Poupardin publie, contiennent un exposé des griefs de l'abbaye. Les choses sont présentées sous un jour bien différent. On sait que le légat, Simon de Brion, qui eut à juger le procès, se prononça contre l'abbaye.

Le Prieuré de Saint-Martin-des-Champs[3]. M. Jauneau s'occupe de la restauration de l'église dont certaines parties remontent à la seconde moitié du XIe siècle. Le chœur, avec son déambulatoire et ses chapelles rayonnantes, sont restés tels qu'ils étaient au Moyen-Age.

Dans *Le Vieux Paris, souvenirs et vieilles demeures, 3e série*[4], à noter *Le monastère des Bénédictins anglais* de M. A. Hallays. — Signalons *Le Pèlerinage de Port-Royal* par le même[5]. — En outre, M. Lucien Lambeau a fait une *Communication sur le prieuré de la Madeleine de Traine*[6], occupé par les Bénédictines établies à la rue de Charonne.

A signaler, de M. de Souancé[7], *l'École royale militaire de Tiron*.

M. Chartraire, dans son étude sur l'autel de N.-D. de Bethléem à Ferrières en Gatinais[8], attire notre attention sur les sculptures de Gilles Guérin, exécutées en 1650.

A noter de A. Wilmart : l'*Ancienne Bibliothèque de Clairvaux*[9].

---

1. *Bulletin de la Société des Antiquaires de Morinie*, XIII, 1914, 328-331.
2. *Bulletin de la Société d'histoire de Paris*, XL, 1913, 187-196.
3. *L'Architecte*, janvier 1914, p. 894.
4. Paris, 1914, in-4.
5. Paris, Perrin, 1914, in-8 de 368 p.
6. Commission du Vieux-Paris. Procès-verbaux, 1913, 39-42, 106-107.
7. *Bulletin Société percheronne d'histoire*, t. XIII, 1914, 98-108.
8. *Les Arts*, mars 1914, 21-24.
9. *Mém. Soc. acad. de l'Aube*, 1917, p. 127-190.

L'hôtel de Saint-Benoît-sur-Loire à Paris[1] dont M. Vidier raconte les origines, était situé rue de la Grande-Bretonnerie, près la porte Saint-Jacques. Il fut constitué vers 1258-1259 pour recevoir les étudiants de l'abbaye qui suivaient les cours de l'Université. En avril 1247 ou 1248, l'abbé Jean avait destiné la maison priorale de Saint-Gervais d'Orléans à dix écoliers du monastère qui suivaient les leçons de théologie des maîtres orléanais. Les mieux doués étaient ensuite envoyés à Paris. M. Vidier, à cette occasion, donne une liste des abbayes qui eurent ainsi une maison dans la capitale. Quand elles cessèrent d'y envoyer des étudiants, la maison devint un logis abbatial en ville. — *Le Prieuré de Saint-Jean en Grève à Blois*, dont M. Florance a étudié les souterrains[2], était une dépendance de Pontlevoy. M. A. Thibault en écrit l'histoire[3]. — M. Perrochot consacre à la ville de Blois une série d'études d'un caractère très personnel, dans lesquelles l'histoire et l'archéologie ont une part importante. Elles ont pour titre général *Mon vieux Blois*. La deuxième a pour sujet *La Basilique bénédictine de Saint-Laumer*[4], que l'auteur décrit avec exactitude. Il fait l'historique de ses constructions et de ses remaniements sans perdre son temps à redire ce que nous savons par Dom Noël Mars, historien de l'abbaye. Les considérations générales, qui ont à ses yeux un grave intérêt, je n'en doute pas, produisent sur le lecteur une impression bien différente. Celui-ci regrette de se voir ainsi détourné trop fréquemment du monument qu'on lui présente.

Au commencement du XVIe siècle, François Lhuillier, chanoine régulier et procureur du monastère de Saint-Samson des *Annales prioratus Sancti Sansonis Aurelianensis ad monasterium Beatæ Mariæ de Monte Sion in Hierusalem pertinentis*[5], qu'il transcrivit dans deux livres de compte. Elles vont de 930 à 1528 et contiennent des faits, qu'il a pu noter dans les chartes de son monastère. M. Soyer qui en publie le texte, fait remarquer l'intérêt de ces notes, si brèves soient-elles, pour l'histoire de la ville d'Orléans.

---

1. *Bulletin de la Société d'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, XL, 1913, 204-214.
2. Blois, 1913, in-12 de 12 p. ; ext. *Bulletin de la Société d'histoire naturelle de Loir-et-Cher*, 1912.
3. *Bulletin de la Société des sciences de Loir-et-Cher*, XV, 1901, 24-69.
4. Blois, Migault, 1914, in-18 de 117-263 p.
5. *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, XVII, 1915, 22-236.

Les *Quelques bornes de l'abbaye de Saint-Mesmin*[2], que signale M. le Dr Garsonnin, sont au nombre de trois. Elles limitaient le territoire sur lequel s'étendait la justice de l'abbaye et elles sont toujours en leurs lieu et place.

C'est à Ambert, au diocèse d'Orléans, que les Célestins fondèrent leur premier monastère français. L'abbaye de Saint-Victor y possédait un prieuré de médiocre importance. En 1301, Philippe le Bel envoya prendre en Italie les douze religieux qui devaient former la communauté. Le roi les combla de bienfaits. Les princes de la maison de Valois lui témoignèrent la plus grande bienveillance. Bien que cette maison, établie dans une forêt, ait eu peu d'éclat, la piété de ses habitants leur valut de nombreux bienfaiteurs. Cette faveur continua jusqu'au XVIIIe siècle ; ce fut alors la décadence irrémédiable qui aboutit à la suppression officielle. Cette suppression, avec les enquêtes et les procès qu'elle amena, a laissé dans les archives des pièces nombreuses. M. Alexandre Pommier a pu en tirer les textes et les faits qui remplissent son *Essai sur le Monastère d'Ambert*[1]. Il n'apprend à peu près rien de l'histoire des Célestins. Les documents se rapportent tous aux propriétés de ce prieuré ; il en tire un bon parti. L'état du domaine monastique est exactement reconstitué ; il réussit à découvrir tout ce que le temps a respecté de cette communauté. De son église et des édifices claustraux, tout a disparu. En terminant la lecture de cette intéressante étude, je fais des vœux pour qu'un de nos érudits entreprenne sans tarder l'histoire de cette congrégation monastique ; elle en vaut la peine. Ce travail d'ensemble servirait à combler les lacunes que présentent forcément les monographies.

Vaux-de-Cernay. — Dans les *Mémoires de la Société archéologique de Rambouillet*, t. 32, M. Lorin a consacré plusieurs études à l'abbaye de Vaux-de-Cernay.

A signaler : l'*Abbaye de Vaux-de-Cernay en 1838*, p. 180-202. — *Une assemblée d'abbés aux Vaux-de-Cernay en juillet 1264*, p. 203-210 ; premier chapitre général, auquel 11 maisons adhérèrent pour la réforme de Cîteaux. — *Journal du Prieur Louvet*, 26 fév. 1680-11

1. *Ibid.*, XVII, 1915, 182-184.

2. *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, XXXIV, 1915, 565-668.

janv. 1689 (p. 262-294). — *Les 3 derniers abbés de Vaux-de-Cernay* (p. 443-603).

M. l'abbé Pissier a publié une *Notice historique sur Lixy*[1]. Cette histoire débute avec la donation de ce village et de ses dépendances à l'abbaye de Saint-Jean de Sens (*Chanoines réguliers*) par le vicomte Salon.

Provinces de Reims et Cambrai

M. L. Delisle avait mentionné déjà quelques rouleaux des morts de la région du Nord. Les archives départementales de Lille en conservent quelques-uns d'une époque plus récente. Le conservateur de ce riche dépôt, M. Max Bruchet, a découvert *Les rouleaux des morts du Saint-Sépulcre et de Saint-Aubert de Cambrai*[2]. C'est un « Rouleau des Morts de l'abbaye du Saint-Sépulcre » de l'année 1429, où sont mentionnées 598 communautés auxquelles il fut présenté : une « encyclique du rouleau des morts » de la même abbaye (avant 1437), une « liste des associations de l'abbaye de Saint-Aubert » de 1467. A ces pièces sont ajoutés l' « acte d'association entre les abbayes de Grammont et du Saint-Sépulcre de Cambrai » (1208) et le « récit de la protestation du clergé de Cambrai contre la maltote en vertu de l'association passée entre le chapitre de Notre-Dame et l'abbaye de Saint-Aubert » (1495). L'introduction de M. Bruchet est à lire.

M. le chanoine Leuridan a publié le premier fascicule de son *Epigraphie du Nord*, t. V, *arrondissement de Douai*[3]. Nous avons à signaler les inscriptions du prieuré de Saint-Sulpice, qui servit de refuge aux moines d'Anchin (139), du prieuré Saint-Grégoire des Bénédictins anglais (141), de l'abbaye cistercienne de Notre-Dame des Prés (152), de l'abbaye bénédictine de Notre-Dame de la Paix (156), de l'abbaye des chanoinesses de Notre-Dame de Beaulieu (163), des Dames de l'abbaye de Flines (168).

Signalons de M. Mayem : *Le Prieuré de Marquefflles*[4]. — De même,

---

1. *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, XXVII, 1912, 1-165.
2. Lille, 1914, in-4 de 75 p. ; ext. *Mémoires de la Commission historique du département du Nord*, XXX, 1914.
3. Société d'études de la Province de Cambrai, *Mémoires*, XXI.
4. *Bul. Commis. départ. Monuments Pas-de-Calais*, III, 482-485.

les remarques de M. Gesnon sur l'ancienne muraille de l'*Abbaye de Saint-Waast*[1]. — L'épitaphe de Hamelin de Créquy fondateur de Ruisseauvillé, relevée par M. Edmond[2].

M. Alph. Lefebvre publie une *Lettre inédite du bénédictin Dom Ducrocq*[3], historien du Boulonnais, relative au « Portus Itius ». On le reconnaît aisément sous l'anagramme de sa signature.

M. l'abbé Delamothe publie quelques pièces où apparaît l'état d'esprit des Religieux de Notre-Dame de Boulogne après la sécularisation de leur abbaye l'an 1571[4].

Ses *Notes sur la Madeleine de Samer*[5] intéressent l'histoire de l'abbaye de ce nom dont cette léproserie était une dépendance.

La charte de l'abbaye de Beaulieu[6], que publie M. de Rosny, est une donation faite en 1190 par Beaudouin de Hermelinghen.

M. l'abbé Delamothe donne quatorze chartes et documents provenant de Coursel, qui se rapportent tous à l'abbaye de Sainte-Austreberte de Montreuil ; ils vont de 1197 à 1768[7].

M. Rigaud, dans une *Note sur les Lunarii ou cartulaire de Folquin*[8], propose une interprétation de ce terme, qui désigne certains *mancipia* de l'abbaye de Saint-Bertin, attachés spécialement à un domaine et recevant tous les mois les vivres de leur famille.

M. Lucien Lemaire[9] nous donne une relation intéressante de l'*Installation du dernier abbé de Loos*, Dom Antoine Billan (1782), qui en fut le 41e et dernier abbé.

La *Revue des Jeunes*[10] publie, sous ce titre fort simple : *Une monographie d'abbaye*, la préface que M. l'abbé Lahure lui a demandée pour son histoire de *Notre-Dame de La Valroy, Abbaye royale de Cisterciens*. Quelques-unes des circonstances qui ont accompagné la préparation de cette étude en plein champ de bataille, y sont racontées avec

---

1. Ibid., III, p. 233-278.
2. Ibid., III, 143-145.
3. *Bul. de la Soc. académique de Boulogne* (1908), 610-614.
4. Ibid., 1912, 95-98.
5. Ibid., 308-410.
6. Ibid., 1912, 562-565.
7. Ibid., 583-609.
8. Ibid., 1908, 642-645.
9. *Bul. commission histor. du Nord*, XXX, 1914, 231-240.
10. 10 janvier 1920, 30-38.

une émotion communicative. L'influence sociale de nos abbayes intéresse le sociologue et l'historien en M. Goyau ; il a eu l'idée heureuse de demander au positiviste Pierre Lafitte des arguments inattendus en faveur des moines.

Provinces de Rouen et de Tours

L'examen des enluminures du cartulaire de l'abbaye du Mont-Saint-Michel a fait faire à M. Gaston de Bausse une constatation, exposée dans une *Note sur un mode de tradition par les reliques*[1]. Un bienfaiteur est représenté à genoux, opérant la tradition de son offrande de cette manière ; il tient le bras de saint Aubert au-dessus du poignet et il l'élève ainsi vers l'autel. Diverses mentions du cartulaire montrent que la tradition par le bras de saint Aubert était d'un usage assez fréquent dans cette abbaye.

Les Annonciades de Fécamp[2], dont M. Banse a écrit l'histoire, s'installèrent le 2 juillet 1648 avec l'autorisation de l'abbé. Le grand prieur de l'abbaye, Dom Aymard de Fontaine, présidait la cérémonie. Les religieuses furent en relations fréquentes avec les moines de la Trinité. Leur histoire nous donne quelques noms. Dom Pierre Thiboud, grand prieur, préside en 1731 la première fête de la confrérie du Sacré-Cœur. Dom Jean-Pierre Le Maître, grand prieur, accompagné de Dom Pierre Cartault, fait la visite du monastère, le 24 novembre 1746. Dom Ursin Philippe, official de l'abbaye, était alors directeur de ses religieuses. Dom Romain de la Londe, grand prieur, et Dom Charles Burel, son secrétaire, président des élections, le 1er mai 1752 ; nous les retrouvons à une prise d'habit le 29 octobre et le 5 novembre 1743. Dom Buget de Clerbouet, Dom François Heurteault, Dom René Desmares, prieur de Saint-Etienne de Caen, sont nommés comme prédicateurs. Dom Louis de la Rivière, grand prieur, et Dom Antoine-François Bellon, sous-prieur du monastère, font la visite canonique, le 12 janvier 1767.

A noter de M. Renault : *le Logis abbatial de Fécamp*, dans un beau travail sur l'abbaye de Fécamp (Rouen, 1914, in-8).

---

1. *Moyen-Age*, XXVII, 1914, 36-38.
2. Fécamp, impr. Banse, 1913, in-12 de 43 p.

M. l'abbé Couppey a terminé son histoire de l'*abbaye de Notre-Dame du Vœu* près Cherbourg[1].

A noter : *Les commencements de l'abbaye de N.-D. de Pacy* (1638). Epitaphe de la première Abbesse[2].

La notice sur *Dom Louis-Charles Magne Fontaine* (1715-1782)[3], que publie M. l'abbé Guéry, est l'œuvre de Dom Blanchard ; elle a été trouvée écrite de sa main parmi les papiers de Dom Blandin. Elle contient des renseignements utiles sur les monastères où il vécut, Saint-Wandrille, Fécamp, Saint-Ouen, où il fut sous-prieur, Jumièges, où il remplit les fonctions de prieur et de maître des novices, Vendôme, où il exerça les mêmes charges. C'est lui qui détermina Dom Dubust à entreprendre cette intéressante *Histoire de l'abbaye de Jumièges*, que Mgr Loth a publiée, et dont l'auteur était ignoré jusque-là.

De M. Paon, *Jumièges et son Abbaye*[4].

M. Guéry, dans *Deux Bénédictins normands*[5], nous donne en outre quelques détails sur le gouvernement de Dom Fontaine à Jumièges. Il mourut prieur du Bec en 1782.

D'autre part, M. Guéry consacre à Dom Simon Dubust, historien de Jumièges, une notice intéressante[6].

Toujours sur Jumièges[7] signalons *Le vray mistère de la Passion à Jumièges*.

M. Dallet publie un *Essai d'histoire d'archéologie sur le prieuré de Saint-Cyr de Triardel*[8], fondé pour des chanoines réguliers par Isabelle d'Orbec et Gilbert de la Saussaye, son époux, à la fin du XIe siècles. L'auteur relève tous les actes relatifs à la formation du domaine.

Le couvent des religieuses bénédictines de Vimoutiers[9], dont M. Pernelle a écrit l'histoire, fut fondé en 1650 par Nicolas de la Meilleraye, maître d'hôtel d'Anne d'Autriche. Il se recruta dans la noblesse du

---

1. *Revue catholique de Normandie*, XXIII, 1914, 493-505.
2. *Bulletin de la Soc. de l'hist. de Normandie*, juin 1919, p. 16-26.
3. Ibid., XXVIII, 1914, 473-492.
4. Rouen, 1914, in-8, de 14 p.
5. *Revue catholique de Normandie*, XXIII, 369-383.
6. *Journal de Rouen*, 23 mars 1914, et *Semaine religieuse d'Evreux*, 28 mars.
7. *Journal de Rouen*, 14, 20, 25 juin 1914 ; *Courrier de l'Eure*, 9 juin ; *L'Illustration*, 27 juin ; *La Revue Française*, 18 juillet.
8. *Revue catholique de Normandie*, XXIII, 1914, 606-615.
9. *Bulletin de la Société historique de l'Orne*, XXXIII, 1914, 263-278.

pays. La vie des moniales fut digne. On signale un moment de relâchement auquel remédia une visite du vicaire général de Lisieux en 1684. Le monastère fut supprimé en 1792. Nous avons dans ce premier article la liste des prieurés et des moniales, une description de monastère.

De M. Loth, *Les noms propres d'hommes et de lieux dans la plus ancienne vie de saint Samson de Dol*[1]. Dans le procès de l'authenticité de la *Vita*, les noms propres d'hommes et de lieux constituent un remarquable dossier en faveur de l'hagiographe.

Au cours d'un séjour en Bretagne pendant la guerre, Dom Donatien de Bruyne a publié quelques *Notes sur les vies de saint Guénolé et de saint Idunet*[2]. Ses conclusions sont toutes négatives : l'histoire ne réussit à rien apprendre de ces personnages ; elle ne peut rien en dire. Leurs biographes manquent par trop d'autorité.

Saint Viau, dont M. Oheix s'est occupé, est un saint du pays de Rais. Une paroisse, jadis prieuré de Tournus en cette région, portait son nom. On y conservait une légende de saint, intéressante pour l'histoire de son culte. M. Oheix la publie et en cherche l'origine et la valeur[3]. Il la fait suivre de quelques textes se rapportant au prieuré.

Le prieuré de Lochrist-au-Izelvet[4], auquel M. Ogès consacre une notice, a tout un passé légendaire ; il devient au moyen-âge un pèlerinage fréquenté. A la fin du XVIIIe siècle, il fut uni au séminaire de Léon.

Le Guildo[5], dont M. Tréguy fait l'histoire, est un petit pays de la côte bretonne. C'est là que se trouvent l'abbaye bénédictine de Saint-Jagut et son prieuré de Saint-Jaguel. Les Carmes possédaient le couvent de Notre-Dame de Guildo. L'auteur rappelle brièvement ces institutions du passé. Il s'étend plus longuement sur les manoirs qui existent encore et en particulier sur celui du Val, acquis peu avant la Révolution par les Chateaubriand.

Dans son dernier volume d'*Andegaviana* (21e série), M. l'abbé Uzureau publie l'article relatif à Jeanne-Baptiste de Bourbon, abbesse de

---

1. Acad. Inscrip. et Belles-Lettres, Comptes rendus séances 1916, 116-120.
2. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, XLIII, 1916, 173-183.
3. *Bulletin de la Société archéologique de Nantes*, LIV, 1913, 66.
4. *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, XLIII, 1916, 135-158.
5. Saint-Brieuc, Guyon, 1913, in-8 de XXIII-323 p.

Fontevrault (1608-1670), extrait des *Arrêts célèbres rendus pour la province d'Anjou* de Claude Pocquet de Livonnière (pp. 231-236); la notice que le même écrivain consacre dans son *Histoire des Illustres d'Anjou* à Charlotte de Grammont, abbesse du Ronceray d'Angers (1623-1714) (421-430); le passage de l'*Histoire d'Anjou* de Dom Barth. Roger concernant l'abbaye de Bourgueil au XVIIe siècle (244-249).

Provinces de Bourges et de Bordeaux

Le faux diplôme de Pépin le Bref pour Notre-Dame de la Règle en Limousin[1], que M. Levillain examine, a été fabriqué de toutes pièces sans modèle authentique. L'auteur eut bien l'intention de forger un diplôme de Pépin le Bref. La collation des trois copies qui nous restent confirme ce sentiment.

On trouve dans l' « Historia Pontificum et Comitum Engolismensium » *Une mention de diplôme de Pépin I, roi d'Aquitaine*[2], que l'évêque Fredebertus avait obtenu. M. de la Martinière crut que vraisemblablement cette pièce était destinée à l'abbaye de Saint-Cybard. M. Levillain, après un nouvel examen, écarte cette opinion et se prononce pour l'église Saint-Hilaire-le-Grand de Poitiers, dont Fredebertus était abbé, tout en étant évêque d'Angoulême.

Dans son étude sur *Le premier seigneur de Bourbon et la charte de fondation de Chantelle*[3], M. Flament écarte de la liste des comtes de Bourbon le comte Guy, signataire non identifié de l'acte de donation du prieuré de Chantelle à la prévôté limousine d'Evaux. Le premier sire de Bourbon connu reste donc cet Aimon mentionné au cartulaire de Cluny en 950 et en 954.

M. Joseph Viple a terminé sa monographie de l'*Abbaye de Saint-Léger d'Ebreuil*[4]. La communauté bénédictine dissoute, le bénéfice continua. L'auteur raconte les conflits qui surgirent d'année en année entre les abbés titulaires et l'administration de l'hôpital, auquel avait été attribuée la mense conventuelle. Le monastère, ses dépendances et

---

1. *Bibliothèque de l'École des Chartes*, LXXV, 1914, 49-58.
2. *Ibid.*, LXXV, 1914, 221-223.
3. *Le Moyen-Age*, XXVII, 1914, 120-133.
4. *Bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais*, sept. 1919, 308-316.

son domaine furent vendus pour la somme de 100.000 livres le 17 octobre 1791.

M. le Dr Chopard a glané dans des matériaux réunis par le capitaine Aymé quelques *Notes sur Cusset*[1]. Nous y lisons que le monastère, fondé en 866 dans une dépendance de Saint-Martin de Nevers, fut érigé en abbaye par Pierre, évêque de Clermont, que cette maison fonda une maladrerie à Montpeton. Nous avons dans ce travail le nom de quelques abbesses et celui des neuf religieuses de chœur et des deux converses, qui formaient la communauté en 1789. L'abbaye avait un revenu de 34753 livres, dont 21743 provenaient de ses biens fonds. — Dans la suite de son article sur l'*Abbaye de Saint-Léger d'Ebreuil*[2], M. Joseph Viple a fait la nomenclature des églises et chapelles qui en dépendaient, d'après des bulles de 1115, 1155 et 1225. Elles étaient situées dans les diocèses de Clermont, de Bourges, de Rodez, de Saintes. Les noms sont pour la plupart identifiés. Cette abbaye passe à tort pour avoir fait partie de l'ordre de Cluny. Un projet d'agrégation à Saint-Maur fut adopté au chapitre le 20 octobre 1664 et le 4 novembre 1665. Les choses n'allèrent pas plus loin. L'hôpital d'Ebreuil occupe l'emplacement du monastère.

M. Eug. Lefèvre-Pontalis donne une solution acceptable au problème archéologique suivant : *A quelle école faut-il rattacher l'église de Beaulieu* (Corrèze)[3]. Les uns l'ont rattachée à l'école poitevine, et les autres, à l'école auvergnate. Il faut la rattacher à une école qui a enrichi de ses chefs-d'œuvre le Languedoc et quelques provinces voisines ; elle a pour monument-type Saint-Sernin de Toulouse. Pour arriver à cette conclusion, M. Lefèvre-Pontalis a relevé avec le plus grand soin tous les détails qui caractérisent le mieux la construction et l'ornementation de l'église Saint-Pierre de Beaulieu. L'abondance de ses informations et la sûreté de sa critique donnent à cette étude un intérêt général.

M. le chanoine Albe, dans ses *Titres et documents sur le Limousin et le Quercy*, présente l'*Analyse critique de quelques documents du cartulaire de Tulle et de Roc-Amadour*[4]. C'est en premier lieu un *Mémoire*

1. *Ibid.*, avril 1914, 132-140.
2. *Ibid.*, 152-165.
3. *Bulletin monumental*, LXXVIII, 1914, 58-87.
4. *Bulletin de la Société scientif., histor. et archéol. de la Corrèze*, Brive, XLI, 1919, 176-213.

de l'abbaye de Marcillac pour appuyer ses prétentions à posséder le prieuré de Roc-Amadour où les moines de Tulle s'étaient installés en maîtres, la soumission de l'abbaye de Marcillac, l'analyse d'un mémoire de l'abbaye de Tulle. Les moines de Marcillac s'étaient donné le tort de négliger cette église dont le caractère leur échappait. La notoriété que lui donna le culte de Notre-Dame dut exciter leurs convoitises. Le chanoine Albe rappelle les phases du procès que l'abbaye de Marcillac perdit (1193); elle reçut en échange le prieuré portugais de Soza. Les moines des deux abbayes furent dans la suite en excellents rapports.

Quelques-uns des *Diplômes carolingiens de l'église cathédrale de Saint-André de Bordeaux*[1], que signale M. J. de Font-Réaulx, intéressent les monastères du diocèse ou de la région : Saint-Romain de Blaye, Saint-Vincent au château de Bourg, Saint-Benoît de Nanteuil-en-Vallée.

Le regretté Daniel Touzaud a laissé une *Histoire de la Réforme en Augoumois*, que publie dans ses *Mémoires* la Société archéologique et historique de la Charente[2]. Ce travail fournit une bonne contribution à l'histoire monastique de cette province. La part du feu, qui semble avoir été faite avec la commende et les bénéfices monastiques, eut des conséquences sur lesquelles l'auteur fait bien, après M. Imbart de la Tour, d'attirer l'attention. Il n'ignore pas cependant la décadence religieuse à laquelle ces faits correspondent. Dans le diocèse d'Angoulême, les monastères de divers ordres avaient un besoin urgent de réforme. Les guerres de religion furent pour plusieurs la cause des plus douloureuses épreuves.

La Société archéologique de France a tenu son LXXIXe congrès à Angoulême en 1912. Le guide qu'elle a publié pour l'usage de ses membres est digne des précédents. Il contient une description sommaire et précise de plusieurs églises monastiques[3]. Saint-Amand-de-Boixe, avec son église du XIIe siècle et son chœur du XVe, par M. Serbat (61-78); Saint-Pierre d'Aulnay de Saintonge, prieuré dépendant de Saint-Cyprien de Poitiers, par M. Lefèvre-Pontalis (95-111); Saint-Sauveur de Charroux, avec les débris de son église et de ce qui reste de

---

1. *Le Moyen-Age*, XLX, 1915-1916, 137-148.

2. Année 1915, 97-220; sera continuée.

3. Congrès archéologique de France, LXXIX. Angoulême, 1912. I. Guide du congrès. Paris, Picard, 1913, in-8, XCVIII-421 p.

son trésor, par M. Serbat (112-120) ; le prieuré de Civray, dépendant de Nouaillé (120-128) ; celui de Sichères, dépendant de Charroux (134-141), par le même ; celui de Mouthiers, appartenant à Saint-Martial de Limoges (142-149), de Saint-Denis de Montmoreau, dépendant de Nanteuil-en-Vallée (149-164), toujours par M. Serbat ; de Saint-Michel d'Eutraignes, construit par les chanoines de La Couronne (205-208), des ruines imposantes de l'abbaye de La Couronne (211-223), par M. Rhein ; du prieuré de Saint-Florent de la Rochefoucauld, par M. Serbat (237) ; de Saint-Jean de Montierneuf à Poitiers (290-297) ; du prieuré de Saint-Nicolas (318), de Saint-Hilaire de la Celle (315) ; de Saint-Eutrope de Saintes (354-371), de Sainte-Marie des Dames (371-382), de Saint-Etienne de Bassac (398-406), de Notre-Dame de Chatres (409-412), par M. Rhein. La plupart de ces notices sont accompagnées de planches et de dessins qui les illustrent. Parmi les mémoires lus aux séances du congrès, nous citerons celui de M. de Valois sur *Le Pupitre de Sainte-Radegonde* (t. II, 114-118), conservé à Sainte-Croix de Poitiers. La *Note* de M. Ch.-H. Bernard *sur les voûtes de Saint-Eutrope de Saintes* (195-210) établit que l'architecte continue les tradition des artistes poitevins ; ce qui ne l'a pas empêché d'utiliser les procédés de l'architecture auvergnate. M. Valentin de Courcel a étudié dans l'ensemble et les détails de sa construction *L'église de Lesterps* (231-269), et M. Lefèvre-Pontalis *L'église abbatiale de Sablonceaux* (287-303). Il y a beaucoup à prendre pour l'histoire de l'architecture monastique dans les mémoires plus généraux : *Études sur les coupoles et voûtes domicales du sud-ouest de la France*, de M. Ch.-H. Bernard (118-164) ; *Les façades des églises charentaises*, de M. Deshoulières (180-194) ; *Le combat des vices et des vertus sur les portails romans de la Saintonge et du Poitou*, par M. P. Deschamps (309-324).

Dans ses *Notes sur l'abbaye de Nanteuil-en-Vallée*[1], M. le Vicomte de Massougnes des Fontaines décrit ce qui en restait en 1901. Les « Grands Greniers » — c'est le nom de cet édifice — ont été démolis pour faire place à un établissement de pisciculture.

L'abbaye bénédictine de Sainte-Croix de Talmond, en Bas-Poitou, fut fondée vers 1049 par Guillaume le Chauve, le premier de la dynastie des seigneurs de Talmond. Le cartulaire de cette maison a été

1. *Bulletins et Mémoires* de la Société archéologique et historique de la Charente (1915), CVI-CIX.

publié par le comte de la Boutetière. M. Garaud y a puisé les éléments d'une intéressante étude d'histoire économique et sur le droit du Poitou au Moyen-Age, qu'il a présentée sous ce titre : *L'abbaye Sainte-Croix de Talmond en Bas-Poitou circa 1049-1250*[1], devant la Faculté de Droit de Poitiers pour obtenir son doctorat. Cette thèse pourrait tenir lieu d'introduction au cartulaire. L'auteur commence par étudier la formation du domaine monastique au moyen de dons onéreux ou gratuits. Les actes qui témoignent de ces augmentations du domaine sont étudiés avec soin ; ils gardent la trace de formalités dans lesquelles se reflètent les coutumes disparues. Ce domaine comprenait des terres cultivées et du bétail, des marais, des salines, des pêcheries. A ces biens, il faut ajouter les redevances seigneuriales et foncières, les droits d'usage, les dîmes, les oblations et les taxes perçues dans les églises du Talmondais qui ne pouvaient dépendre d'aucune autre abbaye. Les revenus du monastère provenaient de là ; ils devaient suffire aux dépenses ordinaires. Ces indications générales prennent un caractère concret dans cette thèse grâce à l'abondante documentation locale que fournit le cartulaire. Ce domaine exposait les moines à de nombreuses contestations et litiges, dont les traces sont conservées dans les chartes. Ces pièces, pour qui sait les lire et les interpréter, donnent le spectacle du fonctionnement de la justice dans un pays. Les moines de Talmond eurent des procès avec l'abbaye de la Trinité de Vendôme, dont M. Garaud fait par mégarde une maison saintongeaise, à cause de ses dépendances du diocèse de Saintes, et l'abbaye canoniale d'Angles. Dans ses conclusions, l'auteur rappelle les services rendus par les monastères, qui mirent en valeur la plus grande partie du sol en Bas-Poitou.

L'église de Notre-Dame de Niort[2], que M. L. Desaivre vient d'étudier, fut d'abord un prieuré de l'abbaye de Charroux. On ne connaît à peu près rien du passé de cet établissement monastique. — Dans sa *Monographie de la commune de la Mothe-Saint-Héray*[3], M. le docteur Prouhet rappelle la fondation et les principaux événements de Notre-Dame de l'Incarnation que les Bénédictins avaient en cette localité. Il donne la liste des prieures. Ces religieuses dirigeaient un pensionnat. — Dans

1. Poitiers, Bousrez, 1914, in-8 de XVI-219 p.
2. Société historique des Deux-Sèvres. *Mémoires*, IX, 1913, 31-66.
3. Ibid., 109-301.

l'*Inventaire des sceaux matrices du musée de Niort*[1], dressé par M. Girard, il y a un bon nombre de pièces qui se rapportent à des peronnes ou à des lieux monastiques.

La Grainetière[2], par de La Chanonie, décrit cloître et salle capitulaire du XIIe siècle.

Notes pour servir à l'histoire de Soullans[3], par J. de La Chesnaye, église et prieuré.

Par A. Poirier, *Le tombeau de l'abbé Aszon*[4], restaurateur de l'abbaye de Saint-Michel-en-l'Herm, qui fit consacrer l'église en 1047.

M. Archain, dans *Séligné, étude historique*[5], signale les propriétés et les droits que l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély eut en ce lieu dès le XIe et le XIIe siècle.

Les documents que M. Léonce Grasilier donne sur *Le Prieur de Saint-Pierre d'Amilly, Joseph Peyra, officier de santé*[6], contiennent des renseignements biographiques sur ce Feuillant. Son goût pour les études médicales et les souvenirs du célèbre médecin de cette congrégation, le frère Côme, déterminèrent en grande partie sa vocation. Des séjours aux monastères de Bordeaux, Toulouse, Poitiers, Limoges et Nantes, lui permirent de suivre les cours des Facultés de médecine de ces villes. A Bellefontaine, un disciple du frère Côme lui communiqua son savoir et son expérience. Il soignait gratuitement les malades qui venaient le consulter ; le monastère leur offrait les remèdes. Après douze ans passés à Bellefontaine, il alla au prieuré d'Amilly, où il continua d'exercer la médecine pendant la Révolution. La police lui créa des difficultés sous un prétexte de charlatanisme. Il nous apprend lui-même dans son Mémoire justificatif qu'il avait prêté avec enthousiasme tous les serments. « Mon civisme, ajoute-t-il, me mérita la place de maire. »

M. l'abbé Dubourg, l'historien du prieuré de Layrac, avait continué l'histoire de sa paroisse. Après sa mort, les notes réunies par lui ont été publiées sous ce titre : *La paroisse de Layrac de 1789 à 1911*[7].

---

1. Ibid., 67-107.
2. *Rev. Bas-Poitou*, XXVI, 1913, p. 151-156.
3. *Ibid.*, p. 159-177.
4. *Bul. Soc. ém. Vendée*, LX, 1913, 81-84.
5. *Mémoires de la Société histor. et scientif. des Deux-Sèvres*, 1916, 21 et s.
6. *Revue de Saintonge et d'Aunis*, XXXVIII, déc. 1919, 365-382.
7. Villeneuve-sur-Lot, 1913, in-8 de 562 p.

L'ouvrage débute par un chapitre préliminaire, qui présente des corrections aux opinions émises précédemment sur la fondation du prieuré. L'auteur, dans la suite de son travail, fait la place assez grande aux moines et au monastère, c'est-à-dire à l'état de la communauté avant sa dissolution, à la dispersion de ses membres, à la vente du domaine et à la destination de l'église et des édifices claustraux. C'est toute l'histoire posthume de la maison.

Les reliques de sainte Innocente[1], dont s'occupe M. l'abbé Marboutin, furent extraites des catacombes et apportées de Rome par H.-B. de Valence au prieuré fontevriste de Paravis, où vivait une jeune religieuse, sa nièce, Marie-Louise de Valence, qui devait recevoir l'abbaye de Fontevrault du roi Louis XV en 1754. Les reliques arrivèrent et furent reçues en grande solennité le 14 juillet 1728.

Pont de l'abbaye de Chancelade[2], par M. Durand.

M. Marboutin, dans *L'église de Flaran et l'architecture cistercienne*[3], décrit l'église construite de 1151 à 1175. Contrairement à l'usage cistercien qui prescrivait les chœurs carrés, le chœur et les absidioles des chapelles sont en hémicycles, comme dans les monastères méridionaux d'Obasine, de Fontfroide et du Thoronet. Dans un angle du croisillon nord, un escalier de pierre conduit au dortoir ; au-dessous se trouve la salle des morts. Le chapitre est sur le même plan que celui de Fontfroide. La sacristie paraît le reproduire. Le trésor des reliques, une petite salle voûtée, ouvrait sur le chapitre. Le cloître est bien conservé. Les bâtiments claustraux sont du XVIIIe siècle. Des acquéreurs parlaient de transporter à Paris, pour les vendre, le chapitre et le cloître. La Société archéologique du Gers, et la Commission des monuments historiques ont pu empêcher cet acte de vandalisme.

Saint-Sever-Cap-de-Gascogne[4], par M. Tauzin. Cette première partie est consacrée aux origines du monastère et au rôle qu'il joua dans l'organisation religieuse et politique du pays.

---

1. *Revue de l'Agenais*, XLI, 1914, 93-111.
2. *Bull. de la Société histor. du Périgord*, XLIV, 1917, 269.
3. *Bull. de la Société archéol. du Gers*, XIV, 1913, 308-313.
4. *Bull. Soc. Borda*, XXXVIII, 1914, 113-140.

Provinces du Midi

M. L. Levillain a lu devant l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans les séances du 7 et du 14 mars 1913, un mémoire *Sur deux documents carolingiens de l'abbaye de Moissac*[1]. Le premier est un diplôme de Pépin I, roi d'Aquitaine, confirmant à la demande de Rangarius, abbé de Moissac, le privilège d'immunité octroyé par Louis le Pieux à son abbaye et au prieuré de Marcilhac sur le Celé, 26 juin 818. L'original est perdu. Nous le connaissons par une analyse copiée par Estiennot dans un cartulaire et publiée par Dom Bousquet, par un texte différent publié par Dom Vayssette d'après une copie du XVe siècle, conservée dans la *Chronique de Moissac* d'Aymeri du Peyrat. Ce dernier texte présente des additions, telles que la liberté de l'élection abbatiale et l'exemption vis-à-vis de l'évêque de Cahors. Sa date est de 843 ou 844. C'est au point qu'on a cru à l'existence de deux diplômes. M. Levillain prouve que le second texte est une copie altérée et interpolée où un diplomatiste trouverait de quoi compléter l'analyse donnée par Dom Estiennot. Il identifie de la même manière la charte d'Austoricus, cédant à l'abbé Wittard le *castellum Cerrucium* avec des terres et des vignes situées à Castel-Sarrasin, Saint-Parquier et Goudonville (25 mars 846-24 mars 848). L'analyse publiée par Dom Vaissette, ayant le même objet mais avec Astanovus pour auteur de la donation, a fait croire à l'existence de deux actes de donation. Il n'en est rien. L'analyse donnée par Dom Vaissette provient d'une transcription partielle et fautive.

Le culte de sainte Enimie fut populaire dans le Gévaudan, où un prieuré bénédictin portait son nom et gardait ses reliques. Toute une légende s'est formée autour d'elle. Un troubadour du XIIIe siècle, Bertran de Marseille, l'a raconté dans un poème provençal dont Ul. Brunel nous a donné une édition dans la série des *Classiques français du XIIIe siècle*[2].

Dans une note sur *Montauriol*[3], M. Henri de France étudie quelques

---

1. *Le Moyen-Age*, XXVII, 1914, 1-35.
2. Bertran de Marseille, *La Vie de Sainte Enimie*, publiée par Brunel, Paris, Champion, 1917, in-8 de xv-80 p.
3. *Bulletin de la Société archéol. de Tarn-et-Garonne*, XXXXIII, 1915, 86-94.

actes de vente de maisons et d'échange passés par des moines de la cathédrale de Montauban ; il fournit à ce sujet des précisions archéologiques sur l'ancien cloître.

Le « Prieuré de Molière » par le chan. Abe et M. Foissac, dans le *Bulletin de la Société des études littéraires du Lot*, XXXVIII, 1915, 124-137.

La *Revue historique de Toulouse*, à laquelle nous souhaitons la bienvenue, nous donne, dès ses premiers fascicules, des études intéressantes. C'est d'abord l'*Histoire de Sainte-Foy de Peyrolières*[1] ; son auteur, M. l'abbé Contrasty, raconte les origines du prieuré que l'abbaye de Conques fonda en ces lieux grâce à une généreuse donation de Hélie de Samatan. Cette fondation remonte au milieu du XIe siècle. Elle ne nous est connue que par une charte de Doden, fils et héritier d'Hélie. — *Le prieuré de Saint-Jacques de Muret*[2] ne fut érigé que dans la seconde moitié du XIIe siècle. Il appartint dès lors au chapitre de Saint-Etienne de Toulouse. M. Lestrade, qui en fait l'histoire, donne une liste de neuf prieurs (1247-1396). Benoît XIII l'unit à la mense capitulaire en janvier 1396. L'auteur fait connaître les domaines, les revenus et les charges de ce bénéfice. Il publie un appendice de sept documents inédits. — M. Barrière-Flavy commence une *Histoire de la Grâce-Dieu*[3], monastère de Fontevristes, mentionné une première fois dans le testament de Raymond VII, comte de Toulouse (1249), et ensuite dans une transaction des moniales avec l'abbaye de Lezat (1255). Nous ne connaissons guère de son passé que les malheurs dont il eut à pâtir pendant les guerres. Il fut pillé par les Anglais, le 17 novembre 1355. On réussit à le faire sortir de ses ruines, en attendant de nouvelles épreuves. — M. l'abbé Degert publie une lettre de Dom Antheaume, moine de la Daurade, à Dom Luc d'Achery (11 avril 1655), relative à une *Vita Divi Raymundi*, qui venait de paraître à Toulouse[4].

Dans le tome I de la *Revue historique de Rouergue* fondée en 1914, à signaler plusieurs articles sur *Saint Gaubert, fondateur du monastère de Montsaby* ; de précieux renseignements au point de vue de l'histoire

---

1. *Revue historique de Toulouse*, I, 1914, 26-41, 177-216.
2. *Ibid.*, 53-77.
3. *Ibid.*, I, 1914, 164-176.
4. *Ibid.*, I, 1914, 226-228.

monastique dans le *Pouillé de l'ancien diocèse de Vabres* (p. 29-32, 42, 43) ; ainsi qu'une série de *Donations d'anciennes églises du Rouergue.*

Le tome XVIIIe des *Mémoires de la Société des lettres, Sciences et Arts de l'Aveyron* est en grande partie consacré à l'abbaye et à l'évêché de *Vabres* (173-411).

A signaler aussi (p. 464-489) *l'État du personnel des maisons religieuses d'hommes du diocèse de Rodez en 1774.*

Provinces de l'Est

La congrégation nivernaise des Sœurs de la Charité et de l'Instruction chrétienne de Nevers, qui est fière d'avoir recueilli dans son sein Bernadette Soubirous, cherche avec une curiosité pieuse toutes ses traditions saintes. La religieuse, auteur de la vie de *la Confidente de l'Immaculée*, s'est attachée à reconstituer la physionomie du fondateur, Dom de Laveyne[1]. Le deuxième anniversaire séculaire de sa mort est le motif principal de cette biographie, qui nous apprend peu de chose après celle publiée jadis par M. Marillier, vicaire général de Nevers. Le soin mis à signaler les grâces obtenues par l'intercession du fondateur et à relever les traits caractéristiques de vertus peu communes, laisse deviner une autre préoccupation. Cette physionomie de moine est curieuse. Dom de Laveyne est un moine, étranger aux grandes congrégations réformées du XVIIe siècle. Profès de l'abbaye de Saint-Martin d'Autun avant son incorporation à la Congrégation de Saint-Maur, il passa toute sa vie au prieuré de Saint-Saulge, dont le bénéfice de la sacristie avait été résigné en sa faveur par son oncle Dom Nazaire Courleau. Il formait à lui seul toute la communauté. Ce fut pendant toute une partie du Moyen Age et de l'Ancien Régime un cas assez fréquent. Son exemple montre que le moine pouvait se sanctifier et se rendre très utile jusque dans cet isolement.

M. Etienne Picard, dans son étude sur *Les tombes de Louis de la Trémoille, comte de Joigny, et de Marguerite de Ventadour, son aïeule,*

---

1. *Un moine bénédictin nivernais au XVIIe siècle, Dom de Laveyne (1653-1719)*, préface de S. Em. le Cardinal de Cabrières. — Nevers, Impr. de la Nièvre, 1918, in-12 de 197 p.

dans le chœur de l'église de la Bussière[1], donne la reproduction de ces deux pierres tombales, qui sont conservées dans le chœur de l'église, derrière l'autel.

L'*Histoire des évêques de Chalon* de M. J.-L. Bazin, que la Société d'archéologie et d'histoire de cette ville achève de publier[2], fournit des renseignements sur les monastères de ce diocèse.

Le sac et le pillage de l'abbaye de Tournus par le capitaine Poncenat et son armée (1562)[3], par A. Bernard; documents d'archives donnant une idée de la splendeur artistique de cette abbaye avant les destructions hugenotes.

Les antiquités de Charlieu[4], par Germain de Montauzan.

L'église romane de Saint-Sorlin en Bugey[5], dont la construction est soumise par le Vicomte Pierre de Tructus à une analyse sagace, a été élevée en plusieurs campagnes; il faut y ajouter les restaurations et les remaniements. Les murs en conservent les traces. Ce prieuré appartenait à l'église bénédictine d'Ambronay. La construction dut commencer dans le dernier quart du XIe siècle ou au début du suivant. D'autres travaux furent exécutés au cours du XIIe, aux XVe et XVIe, à la fin du XVIe et au XVIIIe. En employant la méthode rigoureuse qui fait l'honneur de nos meilleurs archéologues, l'auteur a fourni sur l'histoire du prieuré des renseignements puisés aux archives départementales. Des articles ainsi faits remplacent les monographies qui nous manquent.

Parmi les bulles que M. Auvray publie ou analyse à la fin de son étude sur *Le « Vetus Codex Longobardus » de Baluze*[6], il s'en trouve une de Jean XXII (5 juin 1330), délivrée en faveur de l'abbaye Saint-Antoine de Viennois; elle est publiée intégralement. Deux de Clément V et autant d'Innocent VI sont signalées. Il y a l'analyse d'une bulle d'Alexandre IV pour l'ordre de Cîteaux (13 avril 1255).

Dans la *Revue Bénédictine*, dont nous saluons avec joie la réapparition après cinq années de guerre, Dom Ursmer Berlière, en un

---

1. *Mémoires de la Société éduenne*, XLI, 1913, 275-302.
2. Tome XV (1918).
3. *Amis des arts de Tournus*, XIV, 1914, 12-82.
4. Charlieu, 1913, in-8 de 16 p.
5. *Bulletin monumental*, LXXVIII, 1914, 88-106.
6. *Le Moyen-Age*, XIX, 1915-1916, 1-34.

bulletin d'histoire monastique toujours abondant et fouillé, résume à grands traits l'histoire de *la Congrégation de Chalais*[1]. Fondé vers 1110 par saint Hugues de Grenoble, à quelques kilomètres de sa ville épiscopale, Chalais se rattache au grand mouvement de restauration et d'expansion monastique qui vit, à la fin du XIe et au début du XIIe siècle, naître la Chartreuse et Cîteaux avec lesquels d'ailleurs ses observances offrent beaucoup d'analogies. L'influence de Chalais s'étendra assez rapidement dans le Dauphiné et les Alpes provençales ; les abbayes de Boscodon, Lure, Lavers, Sainte-Croix, Prads, Valbonne, Pierredon, Clairecombe, acceptèrent ses constitutions et formèrent l'Ordre de Chalais qui compta bientôt une douzaine de maisons ayant elles-mêmes de nombreux prieurés. En 1148 furent fixées les constitutions définitives de la petite congrégation. Elles furent en partie empruntées à Cîteaux et s'inspirèrent beaucoup de la « Charte de Charité ». Ce développement fut cependant de courte durée, car placée entre les deux grands courants de vie religieuse, cistercien et cartusien, avec lesquels elle avait tant de points de contact, la Congrégation chablaisienne était trop faible pour ne pas être gênée dans son évolution et finalement absorbée par l'un ou l'autre. Déjà en 1171, l'union à l'observance cistercienne est envisagée ; cette idée est reprise en 1247 avec la Chartreuse, toutefois elle ne fut réalisée qu'en 1304. Dès lors Chalais devint une des maisons de l'Ordre de Saint-Bruno. De leur côté, les autres abbayes de la Congrégation chalaisienne disparurent ou furent affiliées à des monastères plus importants.

L'abbaye de Fontenay[2], que M. Bégule a soigneusement décrite, nous présente « l'expression la plus complète de l'architecture cistercienne en France ». M. Aynard, qui l'a fait remettre en état, a traité ce monument avec un respect touchant. Fontenay garde à cause de cela son austère simplicité. On a sous les yeux l'église, le cloître, la sacristie, le chapitre, une grande salle, dont la destination reste indéfinie, le réfectoire, la cuisine, le chauffoir, le cellier, l'infirmerie, les forges, en un mot tout le monastère cistercien. C'est une vision du milieu du XIIe siècle arrivée jusqu'à nous. M. Bégule la décrit pour ceux qui ne peuvent se donner la satisfaction de la voir.

---

1. *Revue Bénédictine*, octobre 1914-1919, p. 402-419.
2. Paris, Laurens, 1912, in-12 de 128 p.

M. Schaudel étudie les relations des *Comtes de Salm et de l'abbaye de Senones*[1] au Moyen-Age. L'avouerie de la célèbre abbaye vosgienne retient son attention. Ses appréciations sur Richer, son célèbre chroniqueur, doivent être remarquées ; on ne peut utiliser ses données très abondantes qu'après les avoir fait passer par une critique rigoureuse. Senones reçut le privilège de l'immunité à l'époque de sa fondation du roi Childéric II (661) ; sa situation juridique se trouva ainsi fixée jusqu'au règne de Charlemagne ; vers 775, ce prince en fit une annexe au temporel de l'évêché de Metz. Sous les Carlovingiens, les attributions de l'avoué s'élargirent, en attendant de s'élever à la protection féodale, qui en fit pour leurs clients des ennemis redoutables. L'abbaye de Senones l'apprit à ses dépens. On remarque cependant la situation privilégiée reconnue à l'enclos monastique et à ses dépendances immédiates ; tout cela échappait au fief d'avouerie.

M. de Bacourt fait connaître *Un moine architecte, Dom Vigneron*[2], originaire de Commercy, moine à Lyre en 1772, au Bec en 1781, prieur de Bernay, mort à Rouen. Il travailla à la construction du prieuré de Beaumont-en-Auge.

L'église de l'abbaye de Saint-Paul à Besançon, par Marcel Boutterin (Besançon, 1914, in-8 ; ext. *Mém. Soc. ém. Doubs*).

Dom Poincaré en l'abbaye de Morimond, par A. Marot (dans le *Pays Vexin*, 20 janvier 1914).

M. H. Poulet décrit l'abbaye de *Saint-Benoît en Wœvre*[3], qui conserve des vestiges curieux de sa décoration au XVIIIe siècle ; il nous documente sur les artistes qui ont exécuté ces travaux.

Les boiseries de l'abbaye de Neubourg[4], par A. Hallays.

Divers

Les évêques auxiliaires de Liège[5], par Dom Ursmer Berlière. — On trouve réunis dans ce volume les articles qu'a publiés sur ce sujet la

---

1. *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, CLXVIII, 1918, 47-103.
2. *Bulletin mensuel de la Société des Lettres de Bar-le-Duc*, 1914, 112-114.
3. *Revue lorraine illustrée*, 1913, 113-145.
4. *Rev. alsacienne illustrée*, 1914, 13-20.
5. Paris, Champion, 1919, in-8 de 200 p.

Revue Bénédictine; il complète ce que Dom Ursmer Berlière a précédemment publié sur les évêques auxiliaires de Cambrai, Tournai et Thérouanne. Le soin avec lequel il a dépouillé les *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de Belgique*, les autres textes édités sur cette période et plus particulièrement sa connaissance des archives du Vatican, lui ont permis d'accroître considérablemeut les listes publiées par ses devanciers.

Les débuts de l'ordre du Temple en France[1], que raconte M. Victor Carrière, sont caractérisés par trois faits : c'est par la Champagne que commence son établissement en Occident ; cette initiative de la noblesse, chaleureusement accueillie par l'épiscopat, eut sa première réalisation grâce au concours des évêques champenois ; leurs premiers établissements se firent dans la châtellenie de Sézanne autour des maisons de Barbonne et de Baudement (1127). Cela se fit pendant le voyage en Occident de deux religieux, le champenois Hugues de Payns et le flamand Godefroy de Saint-Omer.

Dom Jacques Mollière, religieux chartreux[2], procureur du monastère de Notre-Dame du Parc-en-Charnie, diocèse du Mans, fut guillotiné à Lyon, sa ville natale, le 2 février 1794. Un érudit, qui a une âme d'artiste, lui a consacré une notice où des citations, prises en des documents officiels et morts, des faits très simples, des notes, tirés de sources arides et obscurs, la reproduction de gravures anciennes, ont l'allure d'une œuvre originale et presque artistique. Il inaugure ainsi une série d'études, une galerie de tableaux où apparaîtra dans son esprit intérieur plus que dans ses manifestations la vie religieuse de Lyon sous l'Ancien Régime. Nous lui souhaitons bon succès.

Le R. P. Watrigant, S. J., dans son étude sur *Quelques promoteurs de la méditation méthodique au XVe siècle*[3], présente à ses lecteurs Louis Barbo, fondateur de la Congrégation de Sainte-Justine, et Garcia de Cisneros, moine du Montserrat. Ils eurent, l'un par sa lettre *Modus meditandi et orandi*, l'autre par son *Exercice spirituel*, une influence

---

1. *Le Moyen-Age*, XVIII, 1914, 308-335.

2. « Dom Jacques Mollière, religieux chartreux du monastère du Parc-en-Charnie, victime de la Terreur à Lyon, enrichi de figures. » Lyon, Marius Audin, 1919, in-12 de 80 p.

3. « Collection de la Bibliothèque des exercices de saint Ignace. Etudes et documents », n° 59. Enghien, 1919, 84 p. in-8.

qui s'étendit au-delà de leurs congrégations respectives. Ils poussent au recours à une méthode dans l'oraison. Cette tendance leur est antérieure. Nous aurons à signaler désormais les publications qui touchent à l'histoire de la vie spirituelle dans nos monastères. Les revues et les collections, où ce domaine est exploré, nous fourniront d'utiles renseignements.

Dom J.-M. Besse.

The Cistercians in Yorkshire, by J. S. Fletcher. With illustrations by Warwick Goble. London. Soc. for promoting christ. Knowledge, 1919, gr. in-16 de XI-332 p., avec huit illustrations. Prix, 17 sh. 6. net.

Avec ses vallées nombreuses et ses *moors* couverts de hautes bruyères, le Yoskshire fut au douzième siècle une terre d'élection pour les Cisterciens. Tandis qu'à cette dernière époque la presque totalité des comtés du centre et du midi de l'Angleterre renfermaient au moins une abbaye florissante sinon plusieurs, dans le vaste pays au nord du Trent on rencontrait seulement huit établissements religieux, dont un seul de quelque importance — l'abbaye bénédictine de Sainte-Marie d'York. Cela tenait à diverses causes, notamment à l'épouvantable désolation qu'avait semée, de 1057 à 1095, sur cette région jadis populeuse l'épée vengeresse du Conquérant. Les premiers moines blancs qui prirent séjour en ces quartiers — Waverley était fondé depuis 1127 — arrivaient de Clairvaux en droite ligne et ils étaient envoyés par saint Bernard, qui avait pris soin de les recommander à la bienveillance du roi Henri Ier (1131). Comment l'anglais Guillaume, à la fois leur guide et supérieur, fit-il la connaissance de Gautier Espec, l'un des grands propriétaires terriens du Yorkshire ? On est réduit à le conjecturer. Toujours est-il néanmoins que, sans tarder, le haut baron offrit aux nouveaux venus neuf charrées de terre à Griff et à Tilston, sur son domaine, et que ceux-ci s'installèrent le 5 mars 1132, dans l'âpre solitude du Black Moor, sur la rive gauche du Rye, dans un site qui s'appela bientôt Rievaulx.

Vers le même temps, une douzaine de bénédictins de Sainte-Marie d'York en quête d'observances plus austères et établis depuis trois ans, avec le concours de l'archevêque Thurstin, dans la vallée du Skell, adoptaient eux-mêmes les usages de Cîteaux, auxquels les avait initiés le moine Gautier dépêché vers eux à cet effet, par saint Bernard. Fountains, ainsi se dénommait leur installation, devint la dix-neuvième fille de Clairvaux, tandis que Rievaulx en demeurait la onzième. Roche prit naissance en 1147, dans une étroite vallée arrosée par le Ryton et abritée du côté du nord par une haute muraille calcaire, de laquelle elle emprunte son nom. Newminster dans le

Northumberland, fille aînée de Fontains, fournit coup sur coup leurs premiers habitants et à Roche, dont il vient d'être question, et à Sawley installée l'année suivante dans le Ribblesdale. Fountains, de son côté, ne demeurait pas en deçà et essaimait une sixième fois à Barnoldswick-in-Craven, au mois de mai 1147 ; puis enfin effectuait en 1152, à Meaux dans l'East-Riding, sa huitième et dernière fondation. Si l'on ajoute à cet ensemble essentiellement cistercien l'appoint des deux maisons de Byland et de Jervaulx agrégées à l'Ordre le 17 septembre 1147, en même temps que Savigny de qui elles dépendaient, le nombre des établissements de moines blancs, dans le Yorkshire s'élèvera au total de huit, chiffre que n'atteignirent leurs fondations dans aucun autre des comtés de l'Angleterre.

Cependant — selon la fine remarque de Mr. Fletcher — ce n'était point précisément dans une terre où coulaient le lait et le miel, que les Cisterciens s'aventuraient. Partout leurs débuts furent pénibles, terriblement pénibles, et accompagnés de privations doublées parfois de déboires. Les Saviniens de Byland avaient fait trois étapes consécutives avant de rencontrer ce dernier endroit ; ceux de Jervaulx ne s'installèrent sur la rive droite de l'Ure, qu'après un séjour de six ans dans le Wensleydale ; durant six années également ceux de Kirkstall peinèrent dans l'humide Craven, avant de pénétrer dans l'Airdale. Sawley devait lutter pendant plus de quarante ans contre une misère telle, que le Chapitre général de Cîteaux s'en émut et allait supprimer cette maison, lorsque les opportunes largesses de Mathilde, comtesse de Warwick, lui rendirent à la fois l'existence et une aisance relative. Il fallut la générosité des bienfaiteurs — et ceux-ci furent légion — il fallut aussi et surtout l'endurance des moines, leur inlassable labeur, leur esprit de suite et d'économie pour assainir le sol vierge qu'ils recevaient en don, le défricher, l'exploiter et en faire surgir peu à peu, au milieu des solitudes dont l'horreur n'avait pas laissé que d'impressionner fortement les premiers arrivés, ces somptueuses abbayes qui furent dans le passé l'une des meilleures ressources des pauvres gens d'Angleterre. La fortune domaniale des Cisterciens dans le seul Yorkshire était considérable : on a évalué son revenu annuel à onze cent mille livres sterling, monnaie actuelle — soit plus de vingt-sept millions de francs — et ce chiffre n'est probablement pas exagéré. Il ne sera pas superflu d'ajouter que ces religieux furent des agronomes consommés, experts en l'élevage du bétail de tout genre ; qu'ils exploitaient eux-mêmes les mines de fer et de plomb ouvertes sur leurs terres et qu'aucun particulier ne pouvait rivaliser avec eux dans le commerce des laines, quant à la production. Il est bien vrai également, que ce n'est pas chez eux qu'il faut aller chercher les hommes de savoir, ni les écrivains — bien que leurs monastères aient possédé de belles bibliothèques et que de Meaux Abbey soit sortie la curieuse chronique, qui demeure l'une des sources les plus autorisées de l'histoire économique d'Angleterre aux treizième et quatorzième siècles.

De cette opulence vint précisément la décadence. Les abbés cisterciens étaient devenus de grands propriétaires fonciers : ils eurent un rang à

tenir. Quelques-uns même siégèrent au Parlement. Par eux les mœurs séculières pénétrèrent dans le cloître et s'y implantèrent, car plus d'un eut des allures fastueuses contre lesquelles aurait énergiquement protesté saint Bernard. D'autres causes encore, extérieures ou fortuites, accélérèrent le progrès de cette décadence. Les moines avaient des voisins, et ces voisins n'eurent pas toujours un respect très scrupuleux de la propriété monastique. Il fallut plaider et, alors comme aujourd'hui, les procès étaient coûteux. Il y eut aussi les rois d'Angleterre souvent à court d'argent et toujours en quête des moyens de s'en procurer au meilleur compte. Il y eut encore au quatorzième siècle les usuriers lombards, ces exploiteurs de tous les établissements religieux d'une partie de l'Europe. Ajoutez à cela les fléaux sur le bétail, sur les hommes, l'affreuse peste noire qui, à trois reprises en moins d'un demi-siècle, passa et repassa sur l'Angleterre en faisant des vides énormes dans certains des monastères dont nous nous occupons. Néanmoins à l'époque de la dissolution, les huit abbayes cisterciennes du Yorkshire faisaient encore grande figure. La plus pauvre d'entre elles, Sawley, fut dissoute en 1536 et, l'année suivante, son abbé compromis dans l'affaire du « Pèlerinage de grâce », périt du dernier supplice à Lancastre. Les autres sombrèrent en masse dans l'hécatombe finale de 1538.

Le livre de Mr Fletcher est clair, bien informé, rempli de remarques d'un sens positif très juste : il sera certainement goûté du public anglais. Ses compatriotes y apprendront notamment à apprécier avec équité le rôle de ces moines d'antan, que les infâmes commissaires d'Henri VIII tentèrent de deshonorer avant de les spolier. Mon souhait, en terminant, serait de le savoir lu outre-Manche et apprécié comme il le mérite par tous ceux dans les mains desquels il aura la chance de tomber.

Dom Léon Guilloreau, M. B.

Christie, Alex. H., *The Abbey of Dundrennan*. Dalbeattie, Thos. Fraser, 1914. In-12 de xvi-176 pages, avec deux plans et huit illustrations hors texte.

Dundrennan était, par ordre d'ancienneté, la troisième des onze abbayes cisterciennes qui, en l'espace de moins d'un siècle et demi (1136-1275), surgirent du sol de l'Écosse au moyen-âge. Elle appartenait à la filiation de Rievaulx et elle-même posséda assez de vitalité et de ressources pour essaimer jusqu'à deux fois : à Glenluce d'abord, puis à Sweetheart. Quant à sa position géographique, c'était — par rapport à tous les autres — le plus méridional des établissements religieux du pays, se trouvant assise à deux milles du Solway Firth, tout à l'extrême pointe sud-est du Galloway. Sa fondation remontait à l'année 1142 et les uns en attribuent l'honneur au roi David Ier, les autres à Fergus, seigneur de Galloway. Très probablement, il y a une part de vérité dans chacune de ces deux assertions. L'histoire de Dundrennan, surtout celle des débuts, est très peu connue — et pour cause, car son chartrier a disparu complètement. Depuis trente ans le

fléau de la commende pesait sur cette maison, lorsqu'en 1591 le Parlement la supprima ainsi que tous les autres monastères d'Ecosse. Pratiquement néanmoins son temporel ne fut érigé en seigneurie laïque qu'à la date du 9 juillet 1606. Et c'est à partir de cette époque, que commença la démolition des édifices conventuels, démolition poursuivie avec une si belle persévérance qu'aujourd'hui il ne reste plus que quelques portions un peu notables de l'église, du chapitre et du logis des convers.

Le Rév. Alex. H. Christie habite non loin de ces ruines vénérables. L'histoire de leur passé l'a captivé et, avec un soin pieux, une patience d'érudit, il s'est appliqué à en reconstituer les grandes lignes. Dans ce but, il a compulsé les collections de documents nationaux ou privés, il a glané de tous côtés les menus faits, il a même arraché au sol des révélations inattendues. Son labeur n'a pas été vain, il s'en faut, et les sept chapitres du livre qu'il vient de publier, constituent — notamment les chapitres troisième, quatrième, cinquième et sixième — une excellente contribution à l'histoire des abbayes cisterciennes du pays d'Ecosse. On y trouvera une série de notices sur les dix-neuf abbés réguliers, maintenant connus, de cette maison ; on y lira une description très détaillée des ruines dans leur état actuel ; on s'y applaudira enfin avec l'auteur de l'heureux résultat des fouilles entreprises par lui-même dans le courant de l'année 1912, fouilles qui ont remis au jour cinq dalles sépulcrales d'abbés ensevelis dans le Chapitre avec quantité d'autres débris de moindre intérêt.

Le Révérend Ministre de Rerrick était parfaitement préparé pour écrire son étude sur Dundrennan. Il possède une conception large et exacte de l'histoire et des institutions monastiques ; ses idées sont élevées et ses jugement, toujours marqués au coin du bon sens et de la saine critique, portent rarement à faux. Son livre est un de ceux qui se lisent avec plaisir et profit.

D. L. Guilloreau.

Stenton, F. M. *The Early History of the Abbey of Abingdon.* [Univerversity College, Reading, Studies in Local History] Oxford, Blackwell, 1913, in-8° de IV-51 p.

Abingdon est une localité du Berkshire assise en plaine vallée de la Tamise, à quelques milles au-dessous d'Oxford. Dès les débuts du huitième siècle, auparavant même très probablement, existait là une petite conventualité d'une douzaine de moines gouvernée par un abbé du nom d'Hæha. Ce monastère situé à la limite des royaumes de Wessex et de Mercie, n'échappa à aucune des vicissitudes de la lutte à main armée entre ces deux états rivaux ; il fit partie tantôt de l'un, tantôt de l'autre, et reçut notamment quelques faveurs des rois merciens. C'est tout ce que l'on sait de cette période des débuts. En 871, les Danois envahirent le Wessex et détruisirent Abingdon. Les moines s'étaient enfuis, après avoir mis en sûreté ce qu'ils avaient de plus précieux, leurs reliques et leur chartrier. Dans la première

moitié du dixième siècle, l'abbaye est de nouveau habitée ; l'on sait même le nom de deux de ses supérieurs. Toutefois la situation des gens d'Abington, à cette période, ne laisse pas que d'être précaire. Ils sont pauvres, ignorés et — qui plus est — leur établissement est situé sur un domaine royal, à proximité d'une *villa* où réside le prince alors régnant, Æthelestan, et où il accueille, en 931, les envoyés du duc de France, Hugues le Grand. Ce n'est qu'à la fin du règne d'Eadred († 955) que cette situation se modifie soudainement, après que ce prince mourant s'est décidé à confier à Æthelwold, l'émule de Dunstan comme réformateur monastique, la pauvre petite *celle* qui végétait sur sa terre. Abingdon ne tarde pas alors à grandir ; l'un de ses moines, Osgar, est envoyé à Fleury-sur-Loire pour y apprendre les pures traditions bénédictines, et du Berkshire, ces traditions se propagent à Ely, à Petersborough, à Thorney.... Abingdon a exercé une influence prépondérente dans le renouveau monastique qui fleurit en Angleterre au dixième siècle.

Telles sont les conclusions de l'intéressant mémoire de Mr Stenton. Pour en arriver là, le distingué professeur s'est astreint à soumettre au plus minutieux examen les fragments historiques et diplomatiques contenus dans l'*Historia Monasterii de Abingdon*. Il l'a fait avec un rare bonheur, s'aidant à la fois et du procédé de critique interne et de la méthode comparative des textes, procédant pour ainsi dire pas à pas, ne sacrifiant rien de ce qui pouvait légitimement être conservé et étayant chacune de ses déductions sur une base solide. Les cinquante pages de son étude sont un modèle d'analyse pénétrante, de discussion serrée toujours calme et courtoise. Elles font le plus grand honneur à celui qui, après avoir été l'un des élèves préférés du Professeur Child, est devenu l'un de ses meilleurs collaborateurs à l'University College de Reading.

D. Léon Guilloreau.

Imprimerie E. Aubin. — Ligugé (Vienne).

NOTE DE LA RÉDACTION

La *Revue Mabillon* vient de perdre son fondateur et directeur, Dom Besse, brusquement emporté par la maladie alors que, dans toute la vigueur de l'âge, nous pouvions légitimement encore espérer pour lui de longues années de travail.

Pour cette Revue, sa disparition est une grande perte; mais l'œuvre commencée doit être continuée : *uno avulso, non deficit alter*. Les témoignages de sympathie qui nous arrivent, l'utilité et le mérite que des juges experts veulent bien reconnaître à nos travaux, nous sont un précieux encouragement.

Malgré les difficultés présentes, nous n'avons pas voulu augmenter le prix de l'abonnement, qui reste à 25 francs pour la Revue trimestrielle et les 2 volumes annuels des Archives ; par ailleurs, si des nécessités absolues nous ont obligés à réduire un peu le nombre des pages, ce ne saurait être qu'une mesure temporaire. Nous nous imposons, certes, une lourde charge ; mais, en retour, nous adressons à nos amis, à nos anciens abonnés un appel pressant : qu'ils nous maintiennent leur sympathie et leur aide généreuse ; qu'ils veuillent bien aussi orienter vers nous des abonnés nouveaux. Car, dans les circonstances actuelles, il nous faut, pour couvrir nos frais de publication, doubler, pour le moins, le chiffre de nos souscripteurs.

Fondée en 1905, interrompue par la guerre, la *Revue Mabillon* entre dans sa 11e année. Durant cette période, elle a donné une série importante de travaux sur la bibliographie, l'archéologie, l'organisation et le gouvernement, les diverses productions littéraires et artistiques, l'action religieuse et sociale, etc., des institutions monastiques en France.

D'autre part, 19 volumes ont été publiés dans la collection des *Archives de la France Monastique*, au nombre desquels figurent les 8 premiers tomes des *Abbayes et Prieurés* que nous devons à Dom Besse.

Le programme réalisé jusqu'à ce jour nous trace la marche à suivre pour continuer d'abord les publications en cours, et, en premier lieu, celle des « Provinces Ecclésiastiques » qui se terminera par la statistique historique et la bibliographie des monastères situés dans les diocèses de l'Est et du Nord de la France et dans les régions rhénanes et belges relevant du *Gallia Christiana*. Nous commencerons, de même, sous peu, à publier les *Chapitres Généraux de l'Ordre de Cluny*, puis l'*Histoire de la Congrégation de Saint-Maur* et de la *Vie des Justes* par Dom Martène, ainsi que la *Correspondance des Procureurs Généraux de la Congrégation de Saint-Maur près la Cour de Rome*. En outre, des biographies de religieux ayant eu un rôle plus important, des monographies de monastères dont l'influence fut prépondérante, viendront s'ajouter aux publications de chartes déjà parues.

Dans la Revue qui, avec l'année 1921, commencera une nouvelle série, nous avons l'intention de publier régulièrement, à côté de la partie documentaire dont l'utilité n'échappe à personne, une suite d'articles d'un intérêt plus général et qui donneront une vue d'ensemble sur l'état et le développement du monachisme dans les diverses régions de la France. Assurés d'une collaboration aussi compétente que dévouée, nous veillerons à ce que la composition de chaque numéro réponde aux exigences d'une documentation sérieuse et d'une souple variété ; nous soignerons tout particulièrement la Chronique bibliographique, qui fut, durant ces dernières années, toujours si abondante.

Ce n'est là qu'une partie, déjà très vaste, d'un programme qui, sans doute, ira s'élargissant encore avec le développement de nos travaux. Il est inutile d'insister sur l'utilité que présente sa réalisation pour tous ceux qui s'occupent d'histoire locale ou provinciale ; pour ceux qu'intéresse le passé religieux, historique et artistique de la France ; car, dans nos régions, il est peu de localités dont l'histoire ne se trouve mêlée à celle d'un monastère. Beaucoup de familles qui, par ailleurs, eurent, dans le passé, des liens d'attache ou des relations avec l'ordre monastique, pourraient aussi, si elles leur étaient signalées, trouver quelque profit à nos publications.

Bien plus, par l'action qu'ont exercée certaines Congrégations, telles que Cluny, Cîteaux, Saint-Maur, mêlées qu'elles furent à tous les

grands mouvements de leur époque ; par la place que tenaient jadis dans la société les institutions monastiques, l'intérêt de ces études dépasse de beaucoup les limites d'un pays et elles entrent dans l'histoire générale de l'Église. A ce titre, elles peuvent tout aussi bien s'adresser aux historiens et aux bibliothèques du dehors ; et même, à en juger par la proportion actuelle des abonnements provenant de l'étranger, nous sommes en mesure d'en attendre davantage encore.

Enfin, qu'on nous le permette derechef : à tous nos amis, à nos abonnés anciens et nouveaux, à tous ceux qui ont à cœur le passé de l'ancienne France et le culte de nos traditions nationales, à ceux qu'intéressent l'histoire de l'Église, le développement des idées et des institutions, nous renouvelons notre appel en faveur d'une Revue qui a sa physionomie propre, sa spécialité bien déterminée et qui, croyons-nous, a mérité le droit de continuer à vivre.

LA RÉDACTION.

DOM BESSE

Le fondateur et directeur de la *Revue Mabillon*, Dom Jean-Martial Besse, est mort à Namur le 26 juillet 1920 dans la cinquante-neuvième année de son âge et la trente-huitième de sa profession monastique. Le rapprochement de ces dates dit assez que Dom Besse se voua très jeune à la vie bénédictine. Saint-Angel, bourg du département de la Corrèze où il naquit le 29 octobre 1861, fut un prieuré dépendant de l'abbaye de Charroux; plus tard au petit séminaire du diocèse de Tulle l'influence d'un maître admirateur de Dom Pitra et enthousiaste du Moyen-Age lui rendit sa vocation évidente. A vingt ans il entrait à Solesmes où il fit profession le 11 juillet 1883. Des maux de tête fréquents et prolongés l'empêchèrent de suivre le cours régulier des études théologiques, et dès 1885 on l'adjoignait à la communauté de Ligugé. Le R. P. Dom Chamard, alors sous-prieur, s'occupa particulièrement de lui. L'érudition de Dom Chamard était grande, il avait étudié personnellement les œuvres des Pères de l'Église et des grands érudits des XVIIe et XVIIIe siècles. Sous sa direction, Dom Besse lut et résuma les *Acta Sanctorum Ordinis Sancti Benedicti* et les Annales de Mabillon. Cinq années près de ce moine aussi pieux que savant assurèrent à Dom Besse des connaissances étendues et sérieuses, un esprit vraiment traditionnel. Son intelligence, son savoir, son entrain frappent ses supérieurs. Le Rme Dom Bourigaud, abbé de Ligugé, le nomme en 1890 maître des novices et l'envoie en 1893 restaurer l'abbaye de Saint-Wandrille dont il fut le premier supérieur. Puis trois années durant il compléta sa formation intellectuelle et morale dans l'abbaye de Silos en Espagne. L'abbé de Silos était le Révérendissime Dom Guépin, homme d'une intelligence supérieure et d'un savoir peu commun. Dom Guépin acheva l'œuvre de Dom Cha-

mard, et Dom Besse continua à Silos les fortes études commencées à Ligugé. A l'automne de 1897 ce fut le retour définitif dans la communauté de Ligugé, et aussitôt commence une vie extraordinairement active. Prédicateur, conférencier, publiciste, Dom Besse parle et écrit sur les sujets les plus variés. Il ne peut être question ici de son œuvre politique et sociale, de sa participation au mouvement liturgique de ces dernières années, de son action personnelle sur des hommes de grande valeur, écrivains, industriels, hommes d'œuvres, mais dans cette revue d'histoire qui est son œuvre il faut rappeler ce qu'il fut comme historien.

*
* *

Dom Besse ne vint pas à l'étude de l'histoire par simple curiosité. Ses vues étaient toujours pratiques, et il était plus porté à agir sur ses contemporains qu'à vivre avec les morts. Mais son tempérament, les influences qu'il subit avaient fait de lui un traditionnel voyant dans le passé le guide et la loi du présent. Le même esprit qui le mena à *l'Action Française* le conduisit aux recherches historiques. Légitimement soucieux de l'avenir de l'ordre monastique en France et désirant pour les abbayes un grand rôle religieux et social, il voulut retrouver dans le passé des monastères bénédictins les conditions et les principales manifestations de leur grandeur et de leur influence. Des lectures considérables, l'étude de l'œuvre du maître incomparable que reste Mabillon, lui ont donné ce qui manque à beaucoup, une connaissance générale de l'histoire monastique, et à trente ans, lorsque paraît, en 1892, la première édition de son *Moine Bénédictin*, il se trace un vaste plan d'études historiques au service d'une haute ambition monastique et sociale. Il étudiera le monachisme aux époques où il fut le plus brillant, en Orient aux IVe et Ve siècles, en Gaule au VIIe siècle, dans l'empire carolingien au début du IXe siècle. L'histoire des principales congrégations monastiques et des grandes abbayes suivra ces premiers travaux, Cluny au Moyen Age, la congrégation de Saint-Maur au XVIIe siècle, attirent spécialement son attention. Les biographies des bénédictins les plus remarquables compléteront cette série d'ouvrages où les moines apprendront les traditions et les causes de l'influence de leur ordre et les moyens d'y demeurer fidèles, en même temps que les politiques au sens élevé du mot y verront la force que

représente l'institut monastique et sauront l'utiliser pour le bien du pays. De ces tableaux d'histoire Dom Besse a esquissé d'abord quelques ébauches dans de nombreux articles de vulgarisation qu'ont publiés notamment le *Bulletin de saint Martin* et la *Revue des Sciences Ecclésiastiques*. En 1900 paraissent ses premiers travaux historiques de longue haleine : *le Monachisme africain* et *les Moines d'Orient antérieurs au concile de Chalcédoine*. Il commençait à réaliser son programme, mais la tâche dépassait les forces d'un seul homme. L'histoire des monastères et des moines français était presque complètement à faire, et des études préliminaires, bibliographies, publications de textes, monographies, devaient précéder les exposés généraux. Des collaborateurs étaient nécessaires et leur réunion appelait un organe pour publier leurs travaux. Cet organe fut fondé par Dom Besse en 1905 et sous le titre général *Archives de la France monastique* comprit une revue trimestrielle : *la Revue Mabillon* et deux volumes annuels. Revue et volumes étaient consacrés à l'histoire des ordres religieux et spécialement des ordres monastiques en France. De 1905 à 1920 Dom Besse dirigea ce recueil, et toutes ses œuvres historiques y furent dès lors publiées. Ce fut dans la *Revue Mabillon* des articles sur *l'Ordre de Cluny et son gouvernement* (mai, août et novembre 1905, mai 1906), *Les enquêteurs de saint Louis et les monastères* (août 1906), *Le droit d'oblat dans les monastères français* (mai-août 1907), *Les correspondants cisterciens de Luc d'Achery et de Mabillon* (novembre 1907, février 1908, février et mai 1913), et des chroniques semestrielles où étaient signalés et brièvement appréciés tous les travaux intéressant l'histoire monastique. En 1906 *les Moines de l'Ancienne France, période gallo-romaine et mérovingienne* furent le second volume des *Archives de la France monastique*. On attendait un autre ouvrage sur l'époque carolingienne, mais Dom Besse s'aperçut bien vite que les documents à consulter étaient nombreux et épars, souvent peu connus, et que l'on ne possédait même pas un état approximatif des maisons conventuelles de l'ancienne France, le *Gallia Christiana* ne s'occupant que des abbayes. Avec son ardeur habituelle il entreprit aussitôt cette tâche indispensable : dresser la liste de toutes les congrégations, de toutes les maisons religieuses ayant existé en France avant 1789, et donner pour chacune l'indication des documents et des travaux à consulter. Un bénédictin du XVIII' siècle, Dom Beaunier, avait publié un état des évêchés et abbayes du royaume et l'avait accompagné de courtes

notices. Dom Besse réédita cet ouvrage en y ajoutant toutes les maisons omises, c'est-à-dire tous les prieurés et toutes les maisons conventuelles ne jouissant pas du titre d'abbaye. Une abondante bibliographie était donnée pour chaque établissement cité. Neuf volumes ont paru, traitant des provinces ecclésiastiques de Paris (t. I, 1905) Aix, Arles, Avignon, Embrun (t. II, 1909), Auch et Bordeaux (t. III, 1910), Albi, Narbonne et Toulouse (t. IV, 1911), Bourges (t. V, 1912), Sens (t. VI, 1913), Rouen (t. VII, 1914), Tours (t. VIII, 1920). Un volume d'introduction : *Congrégations monastiques et canoniales*, contient l'histoire succincte et la bibliographie très détaillée de ces diverses congrégations. — L'ouvrage est inachevé, et de la grande œuvre d'apologie monastique rêvée par le jeune maître des novices de 1890, il ne reste que deux monographies, quelques articles et un recueil d'érudition. C'est peu au regard de l'ambition première, assez cependant pour assurer à Dom Besse un rang honorable parmi les érudits et les historiens. Sans doute les *Moines d'Orient* et les *Moines de l'Ancienne France* restent à certains égards des œuvres de vulgarisation. On n'y trouve point de recherches critiques sur la valeur des sources, sur les questions controversées, point de vues nouvelles sur des parties ignorées de l'histoire monastique ; on y regrette l'absence d'une étude sur le développement du monachisme aux premiers siècles de son histoire, mais le dépouillement consciencieux des documents essentiels, le classement judicieux des faits, la clarté de l'exposition, font de ces deux livres d'excellents manuels des institutions monastiques primitives pleins de renseignements précieux. Tous ceux qui s'occupent de l'histoire du IVe au VIIIe siècle auront grand profit à les consulter. On peut du reste les utiliser sans crainte, car si Dom Besse conçut le plan de son travail dans un but apologétique, nul mieux que lui n'imita l'admirable méthode des érudits des XVIIe et XVIIIe siècles et ne s'effaça davantage derrière les textes. Il s'en tenait aux résultats acquis par les critiques, ne se servait point des documents sujets à caution, exposait sans commentaire les faits certains en se tenant le plus près possible des textes originaux, et laissait au lecteur le soin de conclure. Sans se vanter d'être objectif, il l'était scrupuleusement, et on ne sent point dans ses travaux le souci de défendre une thèse. Aussi ses livres demeureront très utiles lorsque seront complètement oubliées des œuvres plus brillantes. Quant aux *Abbayes et Prieurés de l'Ancienne France*, un juge difficile et compétent a pu en dire que c'était « un utile réper-

« toire plus complet que le *Gallia christiana*, un instrument de « recherches dont nous n'avions pas encore l'équivalent » (L. Halphen, *Revue Historique*, sept-oct. 1916, t. 123, pp. 140-141).

Dom Besse est plus connu par son action sociale que par ses travaux historiques ; ceux-ci n'en sont pas moins honorables pour lui et utiles aux travailleurs. Il a résumé l'histoire de l'organisation monastique avant la renaissance carolingienne, dressé l'inventaire et la bibliographie des maisons religieuses françaises, fondé et dirigé un recueil pour publier les travaux relatifs à l'histoire de l'ordre monastique en France ; sa perte sera vivement ressentie par les amis des études historiques. On regrettera le savant, mais combien plus l'homme simple et accueillant ! Ceux qui l'ont approché n'oublieront point son amabilité, sa bienveillance. On a dit que l'on n'est vraiment grand que dans l'estime des petits. La mort de Dom Besse n'a pas seulement affecté les politiques, les écrivains, les hommes supérieurs ; près de ce Ligugé qu'il aima toujours et n'oublia jamais, et dont le nom et le passé étaient le symbole de tout ce qu'il aimait, il est dans nos campagnes poitevines des paysans qu'il connut dans sa jeunesse lorsqu'il s'occupait des syndicats agricoles. L'impression qu'il a produite sur eux ne s'est pas effacée, ils l'ont sincèrement regretté lorsque leurs curés l'ont recommandé aux prières. Et voilà ce qui confirme invinciblement l'impression laissée par tant de livres, tant d'articles, tant de discours, tant de témoignages de sympathie : il y avait dans son intelligence, dans son cœur, dans sa personne tout entière, quelque chose de vraiment supérieur.

D. P. Monsabert.

L'ABBAYE DE SAINT-MARTIAL DE LIMOGES

LA CRYPTE ET LE CHATEAU

On pourrait écrire tout un livre sur le grand nombre des localités qui doivent leur naissance et leur développement à la présence d'une sépulture vénérée, je veux dire à l'attraction exercée par les prodiges qui se manifestaient autour du tombeau d'un apôtre, d'un martyr ou d'un solitaire dont les vertus furent éclatantes. Le dernier livre écrit sur saint Martial de Limoges et l'abbaye de ce nom[1] est en même temps l'histoire d'un quartier important de cette ville; on pourrait faire la même remarque à propos de Tulle, de Guéret, de Vigeois, de Saint-Junien, de Saint-Yriex, d'Uzerche, de Saint-Front de Périgueux et de beaucoup d'autres centres de population. La vie civile a grandi et prospéré parce qu'un monastère a élevé une fortification pour garantir ses pieuses richesses et ses reliques comme à Tournus en Bourgogne.

La topographie ancienne de Limoges n'est pas compliquée : d'un côté la *civitas* de l'évêque, de l'autre le Château, qu'on appelle aussi *castrum*; or, c'est dans le château que nous irons chercher le sépulcre de saint Martial et le monastère chargé de chanter les louanges de cet apôtre du Limousin.

Comme toutes les anciennes fondations, celle-ci fut établie en dehors de la ville, le long de la voie publique de Saintes, mais cette circonstance ne lui fut pas préjudiciable. Un sanctuaire fameux ne va pas sans un pèlerinage, et dès que les foules pieuses se donnent rendez-vous quelque part, il leur faut des auberges, des hospices, des marchands et une foire. Dès qu'une épidémie se produit, l'affluence

1. Ch. de Lasteyrie, *L'abbaye de Saint-Martial de Limoges*. Paris, Picard, 1901, 1 vol. gr. in-8.

augmente, attendu que les saints sont regardés comme de puissants médecins. La coïncidence fut frappante ici, lorsque le mal des ardents, ce terrible fléau du Xe siècle, s'abattit sur le Périgord; on constata que les visiteurs de la basilique de Saint-Martial formaient un courant considérable qui devint une source de richesse et le point de départ de vastes constructions.

En jetant les yeux sur un vieux plan, on aperçoit, au-dessus du fameux tombeau, la réunion de deux basiliques : la plus belle, dédiée au Sauveur, est de dimensions considérables : le chœur était aussi grand que la nef, son ensemble rappelait l'église célèbre de Sainte-Foy de Conques. Placés côte à côte, les deux monuments n'en faisaient qu'un, ils étaient reliés par un escalier[1]. De Saint-Sauveur on passait dans Saint-Pierre, qu'on appelait la *basse église*, et vice versa. Saint-Sauveur ne nous arrêtera pas, bien que ses commencements remontent au IXe siècle. Elle mérite seulement d'être mentionnée parce qu'elle est un témoignage de la piété de Louis le Débonnaire envers l'apôtre Martial. L'empereur, jugeant sans doute que le patron de Limoges n'était pas honoré comme il convenait daus la basilique voisine dédiée à saint Pierre, avait rêvé de déplacer le tombeau pour le mettre sous une voûte somptueuse. D'après Adhémar de Chabanne, la translation se fit en 830, en présence de l'Empereur, mais la tentative fut vaine, car le saint manifesta son désir de retourner dans sa crypte habituelle[2]. On le réintégra donc dans le sous-sol de la basilique appelée *Saint-Pierre du Sépulcre*, vieux sanctuaire contre lequel on avait édifié l'église Saint-Sauveur. La priorité est acquise à Saint-Pierre par une préférence dont nous avons cité de nombreux exemples. Grégoire de Tours n'en vise pas d'autre quand il nous parle des sépultures de la basilique de Saint-Martial ; il n'y a pas place pour d'autres dans le groupe en question[3].

Quand on a visité le sous-sol destiné à servir de confession, on a peine à comprendre que Martial ait refusé l'hospitalité offerte à Saint-Sauveur par le pieux empereur Louis, car la construction est très

---

1. Voir le plan de 1784 dressée par l'abbé Legros.

2. Une inondation qui survint ne cessa qu'après son retour dans Saint-Pierre. Adhémar de Chabanne, *Sermons inédits* (Bibl. nat., ms. lat. 2469, f°s 69 et 90). — Lasteyrie, *Ibidem*, p. 55.

3. *De Gloria confessorum*, cap. XXVII.

étroite, obscure et mal disposée pour recevoir des pèlerins et des décorations quelconques ou pour accomplir des cérémonies.

Autre inconvénient plus grave : la crypte ne se trouvait pas insérée dans le chevet de l'église Saint-Pierre. Il fallait descendre dans le bas de la nef jusqu'à une porte en fer établie sur l'axe, pour pénétrer dans la chapelle du sépulcre de l'apôtre. L'escalier de 10 marches était juste au milieu, mais il était unique, il n'y avait pas d'autres dégagements pour circuler. Le chœur étant éloigné, il n'y avait pas possibilité de célébrer la messe au-dessus du corps, suivant les prescriptions rituelles.

En échange, on offrait aux pèlerins la facilité de faire leurs dévotions sans descendre, parce qu'on avait percé dans la voûte une *fenestella* par laquelle ils envoyaient leurs invocations dans l'étage inférieur. Au lieu d'approcher du tombeau et de le toucher, les pèlerins malades se faisaient porter près de l'ouverture qui avait été pratiquée au-dessus, à travers la voûte, comme à Saint-Vénérand de Clermont, et de là ils l'invoquaient, comme d'autres le faisaient devant les fenêtres verticales pratiquées près des pieds, sous les confessions fermées. L'installation intérieure de la confession de Saint-Martial ayant été dérangée, le tombeau n'étant plus sous l'œil-de-bœuf, il n'est pas possible de mesurer la place qui restait libre pour les dévotions[2].

Détruite par les Normands, la première basilique fut reconstruite au Xe siècle, puis à l'époque gothique, mais il ne paraît pas qu'on ait jamais tenté de construire une belle crypte spacieuse de même style que l'église supérieure, comme à Saint-Eutrope de Saintes. Qu'on examine le plan dressé en 1784, on verra que nous ne noircissons pas le tableau : la figure représente deux rectangles réunis par une sorte de petit sanctuaire étranglé dont les bras traceraient peut-être une croix, je dis *peut-être*, car les contours de toutes ces pièces sont loin d'être réguliers. L'escalier qui sert d'accès débouche dans une salle qui serait à la rigueur un vestibule, mais il est sur la paroi de l'Est, là où nous sommes habitués à trouver les pieds du sarcophage en vénération. C'est le renversement de toutes les règles, sans qu'on aperçoive le motif.

---

1. Guibert, *Anciennes confréries de la basilique Saint-Martial.*
2. Arbellot, *Livre des miracles de saint Martial* (Bull. de la Société arch. du Limousin, 1888, pp. 339-376).

Bien plus, le compartiment de l'ouest, qui devrait être celui du patron vénéré, est attribué dans le plan à un laïque appelé *Tève le Duc*, le même sans doute que le duc Etienne[1]; et le sarcophage de Saint-Martial est dans un coin, à droite en entrant. Il est impossible qu'il n'y ait pas eu un bouleversement tout au moins à la naissance de la Féodalité, quand les seigneurs prirent tant de libertés; cependant il est singulier que les traces de cette usurpation n'aient pas été effacées peu à peu par les démonstrations postérieures des pèlerins. Aucun auteur ne parle de l'exaltation des reliques à l'étage supérieur, de l'exposition de son tombeau ou de son reliquaire derrière le maître-autel du chœur, lorsque la mode poussa le clergé aux manifestations théâtrales. Il est vrai que le même silence règne autour des grandes mémoires. Où est la description des sarcophages qui ont contenu les restes de saint Denis, de saint Trophime, de saint Ursin et de saint Austremoine ?

Quand on a parcouru les deux salles basses qui composent la crypte de l'église Saint-Pierre du Sépulcre et constaté l'intrusion d'un tombeau laïc dans ce sanctuaire vénérable, on a peine à croire que le diocèse de Limoges n'ait jamais imaginé d'autre édifice pour glorifier un confesseur de la foi chrétienne connu dans toute la Gaule. Cet humble réduit ressemble plutôt à une cachette faite pour éloigner la cupidité des profanateurs ; il est en désaccord avec tout ce qui nous est relaté dans l'histoire de la ville de Limoges et avec les scènes décrites à propos des élections épiscopales. Ces solennités amenaient une grande affluence de peuple. Comment veut-on que le clergé convoqué et les délégués de la cité aient pu se réunir dans une enceinte aussi resserrée? Il faut penser qu'il y avait deux cryptes et que la plus petite servait seulement au dépôt du sarcophage. Quant aux reliques, elles ont dû être transportées dans la basilique de Saint-Sauveur dès le IXe siècle d'abord, dans un sous-sol, puis, derrière le maître-autel à l'endroit où le plan porte ces mots : *Crypte de Saint-Martial.*

La plus petite, qui est la plus ancienne, porte le nom de *spelunca* ou de *caverne* dans le *Livre des miracles*, c'est bien en effet l'expression qui convient à ce souterrain obscur, éclairé simplement par une fenêtre étroite du côté du Nord. Le rédacteur se sert aussi du mot *cubiculum*, qui signifie chambre à coucher ou dortoir, allusion au sommeil des

---

1. D'après M. le chanoine Arbellot, le duc Etienne serait cité dans un document du IXe siècle.

justes qui attendent la résurrection [1]. Dans ce cas, le récit ne représente pas de manifestations publiques, il s'agit seulement de visites privées, de circonstances où le pèlerin invoque le saint pour son compte particulier. Certains événements se passent dans la troisième salle où fut tardivement déposé *Tève le Duc*, et alors cette profondeur est appelée la troisième *cryptelle* [2]. Comme le rapporteur énumère des prodiges, il y a lieu de croire que la place était alors occupée par le principal personnage, car dans toutes les confessions rituelles nous avons trouvé le sarcophage du patron appuyé contre le mur du fond, comme je l'ai dit plus haut.

Tout est donc bouleversé dans la crypte en question. C'est un prince laïque inconnu qui est maintenant à la place d'honneur, et le tombeau qu'on attribue à saint Martial se trouve à l'entrée, loin de l'autel érigé entre les deux salles. Loin de nous expliquer par quelle série d'événements les troubles se sont produits, les critiques compliquent la situation en introduisant des personnages inattendus. M. le chanoine Arbellot, qui a tant combattu pour faire de Martial un disciple immédiat de saint Pierre, fait intervenir une sainte Valérie qui aurait joué un rôle important dans la tradition locale jusqu'au IXe siècle et qui aurait mérité d'être déposée dans la même confession [3]. En fait de documents authentiques, notre indigence est si grande que nous ne pouvons savoir où est la vérité. Les murs eux-mêmes sont dénués de toute inscription : pas de fresques avec sujets symboliques, pas d'épitaphe [4].

La négligence des gardiens de la basilique et des admirateurs de saint Martial remonte très loin, car dès le VIe siècle, Grégoire de Tours entendit parler du désordre qui déparait la sépulture. Cet historien rapporte une chose étrange : Il paraît que le tombeau de Martial se trouvait masqué par les sarcophages de ses deux acolytes, de telle sorte que le clergé ne pouvait lui rendre les honneurs habituels et personne n'osait intervenir. Il fallut recourir à la puissance céleste pour rendre au saint la prééminence à laquelle il avait droit. Touché

---

1. « Cum vero in cubiculum ubi sanctus Martialis sepultura meruit tumulari fuisset ingressus, cœpit perspicere ejus sepulcrum..... sed cum ingressus ad limen ostii ipsius speluncæ esset... » (*Ex libro miraculorum*, Dom Bouquet, III, 580.)

2. « Tertia cryptella » (*Acta sanctorum Junii mensis*, t. V, pp. 555).

3. On sait que l'intervention des femmes est mêlée à l'histoire de la sépulture de nos martyrs.

4. Voir le plan de 1784 aux Archives de la Société archéol. du Limousin.

par les prières des âmes pieuses, Martial prit lui-même la peine d'écarter les obstacles et de rétablir l'ordre troublé. Un beau matin, en entrant dans la crypte, les sarcophages secondaires avaient changé de place, chacun était accolé, dit Grégoire, contre un mur différent. De là je tire cette conclusion que le tombeau de l'apôtre était au milieu de la crypte, dans l'axe de l'escalier, sans doute à l'endroit où la figure du rectangle se rétrécit.

Il est assez difficile de raisonner sur une crypte qui n'a pas de similaire et dont les contours et les annexes sont bizarres. Elle n'est ni ronde, ni carrée, ni cruciforme, et n'est pas destinée à supporter le chevet d'une église supérieure comme il arrive d'ordinaire : Elle est pourvue d'une balustrade et d'un autel, bien qu'elle appartienne à la catégorie des hypogées qui n'en comportent pas puisque la messe se célébrait au-dessus du tombeau le plus souvent. Je suis donc fort embarrassé et forcé de croire qu'il y a eu agrandissement au-delà de la première pièce; ce serait un moyen d'expliquer le passage des *Chroniques de saint Martial*[1] où elles relatent que l'abbé Guigue, au Xe siècle, travailla à l'augmentation de la confession.

Malgré les lacunes que présente cette notice, on nous concédera qu'elle ne rabaisse pas l'authenticité et la vénérabilité du monument souterrain construit dans l'église Saint-Pierre du Sépulcre. Dans ses commencements, cette crypte a été construite pour glorifier les reliques de saint Martial et de ses deux acolytes, de même que l'abbaye fondée sous son invocation, en chantant ses louanges jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, n'a cessé de renouveler le souvenir de son apostolat. Les pèlerinages ininterrompus qui se sont perpétués vers le même autel ont aussi une grande signification historique. Malgré les incorrections qui déparent le plan de la confession de l'apôtre limousin, il ne répugne pas de croire que la dévotion à son culte est éclose à l'ombre d'un hypogée de modeste dimension comme ceux de Saint-Julien du Mans et de Saulieu ; mais on est surpris que l'étage inférieur soit demeuré si réduit pendant que les basiliques supérieures prenaient sans cesse plus d'extension. Il y a là une sorte d'inconséquence : saint Eutrope a été mieux traité, et pourtant saint Martial jouissait d'une célébrité non moins bruyante dans la Gaule méridionale. La légende a fait de lui un

---

1. Edition Duplez-Agier, p. 286.

des disciples du Christ ; son tombeau a exercé une attraction pareille à celle de la grotte de Lourdes ; sur place, il était la lumière de la cité dans les circonstances solennelles. Quand un évêque était décédé, le Peuple et le Clergé se réunissaient dans sa confession et lui demandaient son inspiration pour le choix des candidats à présenter au Roi.

Les choses ont bien changé depuis cent ans, les deux basiliques ont été rasées sous prétexte d'améliorer la voirie publique et d'augmenter le nombre des rues et des places. On aurait pu tout au moins marquer leur emplacement par quelque monument commémoratif destiné à perpétuer ce grand souvenir dans la mémoire du peuple ; on s'est borné à transférer les reliques de Martial dans l'église de Saint-Michel des Lions. C'est là qu'elles reçoivent les hommages des 72 membres de la *Grande confrérie de Saint-Martial*[1].

LÉON MAÎTRE.

1. *Traité de la dévotion des anciens chrétiens à saint Martial* par Jean Bandel, augmenté de *Recherches* par l'abbé Texier. Paris et Limoges, 1858.

QUELQUES NOTES SUR

LA LITURGIE DANS LES ABBAYES NORMANDES[1]

Antérieurement aux invasions normandes, le culte divin était organisé en Neustrie d'une façon régulière et complète dans les cathédrales et les grandes abbayes de cette belle province. A Fontenelle, en particulier, on se montre zélé pour les choses de la liturgie ; sous l'abbé Gervold, à la fin du VIIIe siècle, on s'applique à cultiver le chant grégorien et à se pourvoir de livres de chœur. A l'Antiphonaire donné par Guy le Laïc, ami de l'archevêque de Rouen Remi, viennent s'ajouter les manuscrits copiés par l'infatigable Hardouin : trois volumes de Sacramentaires, un Lectionnaire, un livre de leçons tirées des Évangiles, un Psautier avec des cantiques et l'hymnaire ambrosien, un Antiphonaire de l'Église romaine. Au commencement du IXe siècle, S. Anségise, abbé de ce monastère, fait transcrire un Lectionnaire *in membrano purpureo*, orné de tablettes d'ivoire, et un Antiphonaire *in membrano purpureo, argenteis scriptum litteris*[2], c'est-à-dire en feuilles de velin recouvertes de couleur violette en teinte plate, sur lesquelles le texte se détachait en lettres d'argent.

Mais arrivent les terribles invasions normandes. La vie liturgique, si prospère dans les riches monastères qui s'élevaient un peu partout sur le sol neustrien, semble maintenant suspendue ; elle ne reprit son cours qu'au Xe siècle, quand la paix fut enfin rendue aux églises. De

1. M. l'abbé Delamare vient de faire paraître sous le titre : *Le Calendrier de l'Église d'Évreux*, une étude liturgique et hagiographique du plus haut intérêt qui n'est d'ailleurs dans la pensée de l'auteur qu'une sorte d'introduction à un travail plus détaillé et plus complet sur la liturgie ébroïcienne. (Paris, Picard, 1919, in-8, XXX-531 p.) (N. D. L. R.)

2. *Gesta Abbatum*, chap. XV, p. 44 ; XVI, 48 ; XVII, 53.

nombreuses écoles se fondent alors dans les cathédrales et à l'ombre des cloîtres monastiques. On est pris d'un saint zèle pour la composition de répons, d'antiennes et de séquences : c'est toute une floraison liturgique.

Quand s'ouvrit le XIe siècle, il se fit dans toute la Normandie un grand travail de christianisation dont le mouvement liturgique devait largement bénéficier. Les mauvais jours du siècle de fer sont passés, la discipline se relève, et sur les sièges épiscopaux de la province on voit assis des hommes qu'illustrent leur savoir et leur vertu. Les grandes abbayes ont subi la réforme monastique, et le mouvement de restauration de la discipline et de la liturgie, commencé dans les monastères sous l'impulsion du vénérable Guillaume de Dijon, a gagné le clergé des cathédrales, avec l'appui des ducs Guillaume le Bâtard et Richard II. Toute une pléiade de moines musiciens et littérateurs enrichissent la liturgie d'offices dont l'usage se conservera, au moins en partie, jusqu'au XVIIIe siècle. A la Trinité de Fécamp, un religieux inconnu écrit en vers léonins l'office de S. Taurin, premier évêque d'Évreux et l'un des patrons de cette abbaye. Isambert, moine de Saint-Ouen de Rouen et plus tard abbé du mont Sainte-Catherine, écrit le texte et la musique de l'office de S. Ouen, et celui de S. Nicolas, non moins célèbre que l'office de Ste Catherine, composé par Ainard le Teutonique, abbé de ce même monastère. Adoptés tous deux par la plupart des églises, ils devaient servir de modèles pour beaucoup d'autres offices, en particulier pour celui du Saint Sacrement qui leur emprunta même leurs plus belles mélodies. C'est aussi du même temps que datent l'office de S. Ansbert, évêque de Rouen, et celui de S. Wandrille, heureusement conservés tous les trois, avec leur notation neumatique, dans le *Majus Chronicon*[1] de l'abbaye de Fontenelle[2]. On attribue à Angebran celui écrit en l'honneur de S. Valery. D'autres offices sont composés par les moines normands Gerbert, Durand et Osberne. On pourrait multiplier les exemples et citer beaucoup d'autres pièces composées en l'honneur de S. Leufroy, le fondateur de l'abbaye de La Croix, des SS. Maure et Vénérand, les martyrs normands d'Acquigny. Nous donnerons une mention spéciale à la prose de S. Evroul, *Solemnis erit dies*. Elle est tirée du tropaire de l'abbaye.

1. Conservé maintenant à la Bibliothèque Municipale du Havre.
2. Cf. Dom Pothier, *La Musique sacrée en Normandie*.

Il y a bien des présomptions qu'elle est l'œuvre d'un de ces moines anonymes dont Orderic Vital écrit : *Hymnos plures de eodem patre Rogerius de Sappo, aliique studiosi fratres ex devotione pia dictaverunt, suisque posteris in bibliotheca Uticensi commendaverunt...* On devine dès lors quelle activité devait régner au sein des abbayes normandes.

On s'imaginerait difficilement, dit M. l'abbé Legris[1], l'impression produite dans les cloîtres par ces nouvelles productions liturgiques, l'empressement à les propager, l'enthousiasme à les recevoir, la joie de les chanter. S'il y avait parfois quelque hésitation, on faisait pour la vaincre intervenir les saints en l'honneur desquels elles avaient été composées. Les moines du Bec racontaient à ce sujet une délicieuse légende : Aucun office ne fut plus populaire au moyen-âge que celui de S. Nicolas. Écrit, à ce qu'il semble bien, par l'abbé de Sainte-Catherine de Rouen, Isambert, alors qu'il était encore moine à Saint-Ouen, il fut rapidement introduit partout. A Cluny cependant, on mit quelque lenteur à l'accepter. On le chantait en certains prieurés ; en d'autres, comme à Sainte-Croix en Brie, le prieur s'y refusait encore, et répondait à l'impatience de ses religieux : « Non, puisqu'on ne le chante pas à Cluny, chantez les chants de votre église et rien de plus. » Si vif était cependant chez ces religieux le désir de chanter le bel office de S. Nicolas, qu'ils revinrent plusieurs fois vers le prieur ; ils insistèrent tant que celui-ci leur fit donner la discipline. La nuit suivante, pendant que le prieur dormait, le saint lui apparut une verge à la main, et d'un ton de reproche : « Ah ! tu as fait frapper tes moines à cause de moi ! eh bien ! vois, chante. » Le saint commença lui-même l'antienne *O Christi pietas*[2], le prieur résistait encore. Mais les coups plurent sur lui tant et si bien pendant que le saint achevait l'antienne et la reprenait, qu'en peu d'instants il l'eut apprise et fut en état de la redire à son tour. Au matin il dit à ses religieux : « Dieu vous pardonne, mes frères ; chantez l'office comme vous le désirez. Je ne veux pas être flagellé une seconde fois[3]. »

Une conséquence de l'empressement à accepter les compositions nouvelles fut la facilité avec laquelle on oublia le nom de leurs

---

1. *Le Graduel de l'Église de Rouen à la fin du XIIe siècle.*

2. L'antienne *O quam suavis es* de l'office du Saint-Sacrement a été calquée sur l'*O Christi pietas.*

3. Cf. *Catal. hagiogr. lat., Bibl. nat. paris.*, II, 430.

auteurs. Elles devenaient si facilement le bien de tous ! Une fois introduites dans les églises, on ne se souciait plus d'en connaître la provenance. A Sainte-Catherine de Rouen, au bout d'un siècle, on savait encore que l'abbé Isambert était l'auteur de l'office de S. Ouen, mais on n'osait plus lui attribuer franchement l'office de S. Nicolas : « *Historiam B. Audoeni dulci modulamine composuit et Beati Nicolai necdum apud nos auditam cantando populavit, unde plurimi asseverant ab eo editam fuisse, sed humilitatis gratiæ id profiteri noluisse.* »

Tout ne fut pas accepté sans discernement cependant et les livres liturgiques de nos abbayes — sacramentaires, antiphonaires, processionnaux et prosaires — nous sont des témoins du choix judicieux que l'on savait apporter dans cette luxuriante production de pièces liturgiques.

Les livres de nos abbayes normandes au moyen-âge reproduisent la liturgie romaine-française, commune alors à toutes les églises des Gaules. On y retrouve ce curieux mélange des usages grégoriens et gallicans, si bien fondus ensemble qu'il serait bien difficile d'en faire le départ, car, dit Mgr Duchesne[1], à Rome même, on avait subi l'influence de cette liturgie composite qui, propagée de la chapelle impériale dans toutes les églises franques, avait pénétré jusqu'en Italie. On y lit toutes les nouveautés liturgiques postérieures à la grande réforme du IXe siècle : Séquences, rythmes, répons, tropes, merveilleuse floraison du moyen-âge qui, du Xe au XIIIe siècle, envahit plus que de raison peut-être le vieux fonds grégorien si classique et si sobre ; nouveautés liturgiques écloses dans les écoles épiscopales, et surtout à l'ombre des cloîtres des grandes abbayes.

Le principal intérêt des livres monastiques réside dans les interversions de pièces et surtout dans ce qu'ils ajoutent aux rites de Rome et à ceux des autres églises de la province. Depuis S. Remi de Rouen, l'un des premiers qui ait contribué à faire adopter en France les livres romains, jusqu'à Adam de Saint-Victor, le travail ininterrompu des écoles de liturgie normande se plut à compléter et à enrichir le vieux fonds venu de Rome par des additions qui ne le cèdent au romain ni en beauté ni en variété. Les Coutumiers et les Ordinaires des grands monastères donnent dans le plus grand détail l'ordre et les rubriques

1. *Les origines du culte chrétien*, p. 98.

de l'office canonique ainsi que le cérémonial des prescriptions. Ils contiennent, en outre, un certain nombre de prescriptions disciplinaires se rattachant à la liturgie et tout un ensemble de coutumes monacales des plus curieuses.

Un travail de comparaison des livres liturgiques des diverses abbayes de la province serait aussi une étude pleine d'intérêt. La liturgie bénédictine comprenait en effet un fonds commun auquel chaque ordre, Le Bec, Saint-Ouen, le Mont Saint-Michel, etc., ajoutait ses cérémonies locales et ses rites particuliers. Dans chaque monastère, quand le nombre des religieux se fut notablement accru et que de nouvelles communautés sorties de l'abbaye-mère se furent établies en Normandie, en France et jusqu'en Angleterre, il fallut compléter, sur bien des points secondaires, la règle de Saint-Benoît qui n'avait pas prévu une organisation aussi complexe. Tel fut par exemple l'origine des usages du Bec[1].

Ces codes particuliers ne furent point rédigés tout d'une pièce, car les usages sont la résultante de l'expérience et du temps. Il y a dans le coutumier du Bec un grand nombre de prescriptions liturgiques des plus curieuses, comme par exemple la procession du Corps-saint le jour des Rameaux, prescriptions dont on peut attribuer la rédaction à Lanfranc, le véritable organisateur de l'abbaye du Bec au XIe siècle. Une étude de ce Coutumier réserverait aux travailleurs d'agréables surprises.

Le relevé des divergences et des interversions que présentent les livres liturgiques de nos diverses abbayes ne serait donc pas le côté le moins original ni le moins intéressant de ce travail. Ce sont en effet les particularités que l'on doit rechercher de préférence dans les liturgies et, nous venons de le dire, il serait possible d'en relever un assez grand nombre. Faisons à ce sujet une remarque d'ordre général.

La liturgie des abbayes normandes au moyen-âge est franchement médiévale et les offices ne sont pas antérieurs au XIe siècle. Ils datent de la renaissance religieuse et liturgique introduite alors dans les monastères et qui atteignit ensuite les cathédrales. A Saint-Ouen

---

1. « Ordo Cluniacensis, Cisterciensis, Beccensis, Cœlestinorum, Silvestrinorum, etc., quamvis regulam profiteantur nullam præter benedictam, constitutionibus tamen institutionibusque diversis ab aliis ejusdem cultoribus secernuntur. » *Opera Lanfranci*, édit. d'Achéry, *Notæ et observationes*, p. 261.

de Rouen, on écrit les offices de S. Ouen, de S. Nicaise, de S. Nicolas, de S. Leufroy ; à Fécamp, celui de S. Taurin ; à Fontenelle, ceux de S. Wulfran, de S. Wandrille, de S. Ansbert ; à la Trinité du Mont, celui de Ste Catherine, etc... ; à la cathédrale de Rouen, on chante celui de S. Romain. (Il y avait un premier office de S. Romain, œuvre du IXe siècle, formé de centons, passe-partout.) Les nouveaux offices suivent dans les antiennes et les répons l'*Histoire* du saint.

Ces offices, ainsi que ceux empruntés aux livres de Rome, ne passèrent pas d'un monastère ou d'une église à l'autre sans subir quelques retouches ou recevoir quelques additions[1].

Ce fait explique les nombreuses divergences que l'on peut relever entre abbayes souvent voisines. Chaque monastère organisait ses offices sans souci de ce qui se faisait ailleurs. L'office de la Toussaint en est un exemple frappant. Il n'y avait pas pour ce jour de type romain, la fête ayant été instituée en France après l'adoption de cette liturgie. Dans tous les diocèses et dans toutes les abbayes, on adoptait un plan, et une idée particulière présidait en chaque endroit à l'ordonnance du nouvel office : célébrer alternativement dans les antiennes et les répons toute la hiérarchie céleste, de la bienheureuse Vierge Marie aux Vierges. Tel était le principe. Quant au choix des pièces à prendre au propre du temps et aux communs, chaque église et aussi chaque monastère suivit son goût particulier. On peut mettre en parallèle les deux offices que contient l'Antiphonaire de Compiègne, ceux de Rouen, de Bayeux et d'Évreux, les livres monastiques de la province. Les divergences abondent, les pièces semblables en égalent à peine le nombre.

On dut, dans les abbayes, procéder de même à l'égard des offices du fonds romain. On voulut les compléter, les adapter à l'usage monastique, donner à la plupart les premières vêpres qui manquaient le plus souvent ; enfin on en modifia l'ordre pour y introduire de nouvelles pièces de composition récente pour la plupart.

A quelle époque s'accomplit ce travail de retouche ? Quand les nouveaux recueils furent-ils définitivement fixés ? Les moyens semblent manquer pour l'apprécier, car nous n'avons guère de livres

---

1. On consultera avec fruit sur ce sujet la savante étude de M. l'abbé Legris sur S. Nicaise et la vie de S. Ouen de M. l'abbé Vacandard.

liturgiques antérieurs au XIIIe siècle. Il est probable que les offices n'atteignirent pas tout d'une fois leur forme dernière. On dut y revenir pour y insérer de nouvelles pièces, par exemple les répons du roi Robert le Pieux, ceux de Fulbert de Chartres. A côté des pièces de l'Antiphonaire de Compiègne, tous nos livres normands insèrent au jour de la Toussaint l'*O constantia martyrum*, œuvre du royal compositeur.

L'étude de la liturgie des abbayes normandes entraînerait aussi l'examen de la partie mélodique des offices. Nous n'en dirons qu'un mot pour mémoire, en signalant plusieurs particularités que relève Dom Pothier au cours de son analyse du répons *Virgo flagellatur* de l'office de Ste Catherine[1] sur lequel fut calqué plus tard l'*Homo quidam*.

1° Presque toujours, le texte des offices composés au XIe siècle qui appartiennent aux écoles de Normandie et à celle de Chartres est soit en hexamètres purs, *heroico sermone*, soit en distiques, *elegiaco sermone*. Le répons d'Ainard le Teutonique est de ceux-là.

2° Le ton des antiennes, soit à vêpres, soit à laudes, soit à matines, est celui qu'amène l'ordre numérique des modes, v. g. première antienne, premier ton. De même pour les répons. Disposition plus scholastique qu'artistique, dit Dom Pothier.

3° En général, les répons de matines, le dernier surtout, furent agrémentés d'un trait mélodique plus ou moins prolongé vers la fin de la phrase qui précède le verset, et se répète après lui. Souvent à chaque reprise, la vocalise ou le *Jubilus* changeait et s'enrichissait de neumes nouveaux et en même temps plus prolongés. Au XIe et au XIIe siècles, l'usage commença, et cet usage subsista pendant tout le moyen-âge, d'adapter aux répons anciens que l'on voulait chanter solennellement des formules toutes faites, sortes de passe-partout mélodiques, répondant à chacun des modes. Ces vocalises donnèrent naissance aux prosules. Une des plus célèbres fut celle du répons *Gaude Maria*, l'*Inviolata*. La prosule devint alors l'ornement régulier du neuvième répons des matines à l'office des saints... Il suffira de donner pour exemple la célèbre prose *Hospitati dedit ægros* insérée dans le non moins célèbre répons de S. Nicolas, *Ex ejus tumba*[2]. C'est

1. *Revue du Chant grégorien*, 5e année, p. 49.
2. Cf. *ouv. cit.*, 8e année, p. 172.

dans cette partie de l'office que se déploya surtout le talent des moines artistes et que se montra leur science musicale.

Les mélodies normandes ou chartraines du XIe siècle sont encore très grégoriennes d'allure et de style. Malgré un peu de recherche et d'apprêt, il y a, dans ces compositions nouvelles, du bon goût, de la sobriété, de la douceur et de la grâce, beaucoup encore de la simplicité classique de l'art grégorien primitif.

Une question. L'école grégorienne normande se différencie-t-elle notablement de l'école chartraine? Dom Pothier, qui n'a fait qu'effleurer la question en passant, semble penser que non. Cependant les fameux répons de Fulbert de Chartres et du roi Robert ont un caractère bien différent de ceux de S. Romain, de S. Ouen, de S. Nicolas, de S. Taurin, etc... Ces derniers s'éloignent davantage du mode grégorien. M. Amédée Gastoué, dans son volume l'*Art Grégorien*, groupe le tout sous un même titre : l'École française.

On voit de quelle utilité serait pour les amis des sciences liturgiques l'étude des vénérables monuments que nous ont légués les savantes abbayes de Normandie. Ils seraient l'une des sources les plus appréciées pour la composition des recueils où le passé liturgique pourrait revivre dans toute sa pureté et dans tout son éclat.

Abbé R. Delamare,
membre de la Société de l'Histoire de Normandie,
à Louviers (Eure).

VISITE DES MONASTÈRES DE LA VILLE D'ANGERS

PAR LES COMMISSAIRES DU LÉGAT STEFANO NARDINI

(Août-Octobre 1467)

« Ou moys de septembre, consigne Jean de Roye dans son *Journal*, « parmi les évènements mémorables de l'année 1467, le roy [Louis XI] « bailla ses lettres à ung légat venu de Romme pour la ronpture de la « Pragmatique Sanxion[1]... » Le personnage ainsi vaguement désigné par le notaire au Châtelet, se nommait Stefano Nardini[2]; il était archevêque de Milan et il arrivait en France investi d'une mission complexe et délicate, pour l'accomplissement de laquelle il était au reste muni des plus amples pouvoirs. Ce n'était pas en effet exclusivement l'abolition de la Pragmatique sanction que Paul II avait enjoint à son légat de poursuivre. Nardini devait encore surveiller la levée d'un décime, dont le produit permettrait au Pape d'équiper des troupes à opposer au Turc toujours menaçant; il devait de plus procéder, soit par lui-même, soit par délégués, à la visite des abbayes du royaume, tant d'hommes que de femmes. Il aurait enfin, dans ses instants de loisir, à entremettre ses bons offices pour réconcilier avec le roi les gens des bonnes villes et les représentants de la haute noblesse. Besogne ardue et programme bien vaste, même pour un diplomate parti d'au-delà des monts.

Nardini eut l'heureuse fortune de réussir pleinement sur le premier article de sa légation. Malgré l'opposition du Parlement et le refus

---

1. *Journal de Jean de Roye...*, édit. de Mandrot, t. I, p. 184.

2. Auparavant chanoine de Ferrare ; il était archevêque de Milan depuis le 13 novembre 1461. — Ciaconii, *Vitae et Res gestae Pontif. Romanorum*, 1677, t. III, col. 48-49. Joh. Palatii, *Fasti Cardinalium*, 1703, t. I, col. 363-364.

d'enregistrer les lettres royales par le procureur général; en dépit de l'appel au concile interjeté à la face même du légat par le recteur de l'Université de Paris, l'acte qui supprimait la Pragmatique sanction fut maintenu et appliqué[1]. Quitte pour Louis XI à s'entendre reprocher en termes aigres-doux son facile désintéressement envers cette œuvre de l'Assemblée de Bourges, que son père avait faite sienne[2]. Du côté de la collecte des décimes, le succès fut moindre. L'opération avait traîné en longueur et s'était heurtée à des fins de non-recevoir sans nombre, parfois à des mauvais vouloirs de parti-pris. Bien plus, une partie des recettes passa en d'autres mains et ne parvint jamais à sa véritable destination[3].

Sur le terrain diplomatique enfin, l'archevêque de Milan et le roi de France différèrent très vite d'orientation. Louis XI, aux débuts de leurs rapports, s'était imaginé rencontrer en Nardini un dévoué compère, pas trop scrupuleux et bien docile « à s'employer à son entencion ». Et, afin de s'attacher solidement un agent dont les services pourraient lui être si précieux, le monarque — avec un peu trop de hâte — avait agi directement auprès du Saint-Siège et fait agir sous main, en vue d'obtenir le chapeau de cardinal pour le légat[4]. Le subtil négociateur s'était abusé soi-même et bientôt il fallut en rabattre. A trois mois de là, en effet, le ton changeait complètement sur le compte de l'archevêque. Jamais légat avant lui n'a reçu si honorable accueil en France, écrivait Louis XI au duc de Milan à propos de Nardini, et il n'est marque de confiance qu'on ne lui ait témoignée. « Touttesfoiz, poursuit la lettre, il n'y a riens fait pour nous, et en la « deduction des matières, avons eu clere congnoissance qu'il n'y a « pas tenu le chemin tel qu'il devoit, ainçois couvertement s'est mon- « tré parcial de ceulx qui se sont declairez contre nous et a donné « faveur à aucuns... qui principalement sont accusés d'entretenir les- « dictes differences et divisions. Et qui plus est, par lettres, lesquelles « avons veues, escripvoit à nostredit Saint Pere certaines choses contre

---

1. *Journal de Jean de Roye*, t. I, p. 185-186. En principe, la Pragmatique sanction était abolie depuis le 27 novembre 1461.

2. Thomas Basin, *Mémoire pour le rétablissement de la Pragmatique sanction*, dans *Histoire des règnes de Charles VII et de Louis XI*, édit. Quicherat, t. IV, p. 73-90.

3. Forgeot, *Jean Balue, cardinal d'Angers*, p. 23-29. — Paul II avait nommé Balue collecteur de la dîme conjointement avec Nardini.

4. Lettre du 7 janvier 1468 adressée au duc de Milan. Vaesen, *Lettres de Louis XI*, t. III, p. 193, n° CCCXXXV.

« verité pour nous mectre en difference envers luy[1]... » Faut-il ajouter que, non content d'intercepter la correspondance du légat et d'en prendre tranquillement connaissance, le roi de France trouvait encore de jeu de lui faire « vuyder » les bonnes villes de son royaume sans crier gare, ainsi qu'il advint à Lyon[2]. Ce qui n'empêche qu'à un an de là, lorsque Nardini avait regagné Milan, Louis XI, ayant à lui recommander ses ambassadeurs, se félicitait en termes hyperboliques de leurs si bonnes relations d'antan[3]. C'était flatteur, mais peu sincère.

*
* *

Le siège d'Angers était vacant, lorsque s'ouvrit la visite des abbayes de la ville épiscopale. A la suite de retentissants démêlés avec son Chapitre cathédral, Jean de Beauvau, le dernier titulaire, venait en effet d'être déposé par Rome et, en termes assez rudes, certains membres de son clergé lui avaient signifié que sa place n'était plus dans le diocèse[4]. Ce fut donc le Chapitre qui, d'accord avec son Doyen, nomma les commisssires députés à cet office et qui leur délégua, tant en son nom qu'en celui de l'archevêque de Milan, les pouvoirs nécessaires pour remplir juridiquement leur mandat.

Les opérations commencèrent le 4 août 1467. Ce jour-là, Me Jean de la Vignolle[5], doyen du Chapitre, et son collègue Guillaume Fournier[6]

---

1. Lettre du 13 mai 1468. Vaesen, *loc. cit.*, p. 214-215, n° CCCL. — Les mêmes accusations reviennent dans une lettre subséquente au même (12 août 1468). Louis XI cherche positivement à exciter le duc contre l'archevêque. *Lettres...*, t. III, p. 260, n° CCCLXXVIII.

2. Vaesen, *Lettres...*, t. III, p. 217, note 2.

3. *Lettres...*, t. X, p. 288, n° MMXX. Minute d'une lettre datée du mois d'août 1469.

4. Jean Balue avait été désigné pour succéder à de Beauvau dès le 5 juin 1467 ; mais il ne prit possession que le 2 janvier 1468.

5. Jean de la Vignolle, conseiller au Parlement de Paris, doyen des Chapitres de Saint-Maurice et de Saint-Laud d'Angers, président de la Chambre des comptes d'Anjou, fut l'un des plus actifs serviteurs du bon roi René et l'un de ses hommes de confiance. Louis XI se l'était également attaché. Marguerite d'Anjou le choisit, de son côté, comme l'un de ses exécuteurs testamentaires. A ce dernier titre, de la Vignolle faisait don, en 1484, à l'église de Saint-Laud d'Angers d'une magnifique croix d'argent, ornée de figures de vermeil [*Arch. de Maine-et-Loire, G. 912*]. Jean de la Vignolle mourut le 4 novembre 1495.

6. Le chanoine Guillaume Fournier devint official, pénitencier, puis trésorier de l'Eglise d'Angers. Il mourut le 29 octobre 1490 et « fut ensépulturé en une chapelle « qu'il fit autres fois faire au placistre du devant de laditte église d'Angiers, mis et « posé entre deux vouttes estant dans laditte chapelle... » *Journal de Me Guillaume Oudin*, Revue de l'Anjou, t. II, 1858, p. 74.

s'acheminèrent accompagnés de discrètes personnes, Mes Pierre Gautier et Jean Hunaud, prêtres, vers l'abbaye de Saint-Serge sise au-delà des faubourgs. Ils étaient attendus à la porte de l'église par l'abbé et son convent[1]. Le cortège remonta vers le chœur, processionnellement et croix en tête. Les commissaires visitèrent le tabernacle où étaient conservées les saintes Espèces, puis le meuble renfermant les reliques. De là, toujours accompagnés des moines, ils s'en furent au Chapitre où, sur leur invitation, Me Jean Letort adressa au convent une allocution de circonstance. L'abbé ayant ensuite réclamé copie de la commission du légat, satisfaction lui fut accordée sur-le-champ.

Quinze jours plus tard, les mêmes commissaires se présentaient chez les Augustins de Toussaints, dans la cité. Mais là, pas plus qu'à Saint-Serge, on ne paraît être allé au-delà des formalités extérieures. Le procès-verbal relate simplement que Me Jacques Mauguy prit la parole devant l'abbé et la communauté, dans la salle capitulaire[2]. Rien d'aussi anodin, on le voit, ni d'aussi platonique dans une besogne du genre de celle-ci. Le 13 septembre suivant, ce fut le tour des moniales du Ronceray. Le chanoine Robert Le Breton[3] qui avait été désigné avec Mes Guillaume Lagogué et Jacques Huet, licenciés ès-lois, pour se rendre compte de l'état du monastère, ne s'en tint pas, lui, à de pures constatations de faits. Les reliques étaient conservées sans honneur — probablement dans une châsse ou dans un meuble mal clos — et cela, au détriment du culte dû aux Saints et à leurs restes. Injonction fut adressée à l'abbesse présente d'avoir à réparer cette négligence, en se procurant sans retard un reliquaire convenable[4].

A Saint-Aubin, nous retrouvons, le 9 octobre, le doyen Jean de la Vignolle et ses deux compagnons, Pierre Gautier et Jean Hunaud. L'abbaye étant en commende, ce fut le prieur qui, à la tête des moines,

---

1. L'abbé de Saint-Serge, François d'Orignai, avait reçu ses bulles de provision le 6 octobre de l'année précédente [*Arch. de Maine-et-Loire, H. 768*]. Il mourut en septembre 1483, et « fut ensépulturé... avec grand honneur et solennité des collèges et « Université de cette ville d'Angers, le jour et feste de Monsieur saint Macé... » *Journal de Me Guillaume Oudin*, loc. cit., p. 139.

2. L'abbaye de Toussaints était gouvernée par Guillaume Racineau, depuis le mois de janvier 1466.

3. Chanoine d'Angers et curé d'Ampoigné. Il testait en 1481 et, entre autres legs, laissait 20 sols « aux deux aumonsneries des ladres estans pres et hors la ville d'An- « giers ». *Arch. de Maine-et-Loire, G. 342.*

4. Éléonore de Champagne était alors abbesse du Ronceray.

vint recevoir les commissaires[1]. Après la visite du tabernacle et des reliques, Me Guillaume du Fresne, bachelier en théologie, prononça l'allocution d'usage, puis chacun des membres du convent fut invité, par voie de questions, à manifester son sentiment sur le gouvernement de la maison et à signaler, le cas échéant, les abus qui s'y pouvaient être glissés. Les dépositions recueillies par les trois assesseurs permettent de conclure qu'à Saint-Aubin la situation interne était rien moins que brillante, et que l'absence du principe d'autorité y laissait le champ libre au particularisme et à l'arbitraire. En principe, le chiffre des religieux résidents eût dû atteindre quarante, sur lesquels vingt-quatre prêtres. Ainsi l'avait réglé un Chapitre général confirmé par l'évêque diocésain et auquel l'autorité royale avait donné force de loi. Mais en fait ils n'étaient que trente et, sur ce nombre, treize prêtres seulement. Ce qui les mettait dans l'impossibilité de célébrer les soixante-neuf messes que le monastère était obligé d'acquitter chaque semaine.

Ce n'est pas tout. Il y avait aussi le cellérier, dont la manière d'agir n'était conforme ni à la Règle, ni au droit. Ce personnage nommé Guillaume de Torcy s'était en effet, de son autorité privée, adjugé une chambre en dehors du dortoir et y vivait à part. De plus, au vu et au su de tout le monde, il refusait le vivre et autres nécessités à un jeune moine — frère Poincebeuf — profès depuis plus de quinze mois. Invité à s'expliquer sur ce dernier point, de Torcy repartit que le père du religieux en question s'était engagé à pourvoir à l'entretien de son fils pendant trois ans, à dater du jour de son entrée en religion. Mal satisfaits de cette raison, les commissaires invitèrent le cellérier à ne faire aucune exception préjudiciable envers le jeune Poincebeuf et à le pourvoir du nécessaire au même titre que les autres membres de la communauté. De Torcy s'entendit ensuite intimer l'ordre de réintégrer le dortoir et d'y demeurer, ainsi que l'ordonnait la Règle. A l'adresse de l'abbé commendataire, de la Vignolle et ses compagnons enjoignirent encore qu'il fût pourvu d'un lutrin dans le chœur.

Non moins suggestives sont les doléances des moines de l'abbaye

---

1. Pierre de Laval, dont le roi René avait épousé la sœur, avait été pourvu de l'abbaye de Saint-Aubin par le crédit de son beau-frère. La bulle de Pie II le nommant administrateur de ce monastère est datée de Sienne, 23 mars 1463. *Arch. de Maine-et-Loire, H. 1.*

de Saint-Nicolas recueillies le 11 octobre suivant par Guillaume Fournier, Pierre Gautier et Jean Hunaud. Là, on se plaint de la cessation, depuis plus de deux ans, de la messe matutinale qui, de temps immémorial, se disait chaque jour en l'honneur du patron du monastère. On déplore l'absence d'un maître capable de former les novices et de leur enseigner les éléments de la grammaire[1]. Les commissaires, de leur côté, sont amenés à faire *de visu* de navrantes constatations. Le dortoir, l'infirmerie, la chambre commune réclamaient d'urgentes réparations. La charpente du beffroi menaçait de s'effondrer et les religieux faisaient valoir cet état de délabrement pour s'excuser de n'avoir pas sonné les cloches à l'arrivée des Visiteurs. Ces derniers prennent à parti le Vicaire du commendataire, car Saint-Nicolas était aussi tombé en commende[2], mais celui-ci se dérobe et répond qu'il ne tient pas à lui que les réparations ne soient faites promptement. Plusieurs fois il en a avisé l'abbé; mais l'abbé se refuse à rien entendre et il laisse les choses en l'état...

Ainsi se termina cette visite des abbayes de la ville d'Angers, en l'an 1467[3]. Stefano Nardini, dont il nous faut dire un dernier mot avant de clore, ne pâtit pas trop du succès relatif de sa légation en France. Le 7 mai 1473, Sixte IV le créait cardinal, tout en le mainte-

---

1. Clément V, dans sa constitution *Ne in agro* (1311), avait recommandé que, dans chaque monastère jouissant des ressources suffisantes, on eût à demeure un maître idoine, chargé d'instruire les moines « in primitivis scientiis ». *Corpus juris*, Clementin., l. III, tit. X, c. 1. Benoît XII, en 1336, revint sur le même sujet dans sa bulle *Summi Magistri*, spécifiant même les sciences qui devraient être enseignées, l'entretien auquel aurait droit le professeur, le traitement à lui allouer, au cas où il serait séculier ou bien appartiendrait à un autre Ordre. *Bullar. rom.*, édit. Taurin., IV, 357. Ce qui arrivait à Saint-Nicolas, et le cas dut être fréquent ailleurs, témoigne en quel oubli le malheur des temps avait fait tomber les prescriptions pontificales.

2. Le commendataire était le même Pierre de Laval, que nous venons de rencontrer à Saint-Aubin. Ce personnage affectionnait le cumul des dignités : nommé à l'évêché de Saint-Brieuc en 1472, il fut transféré à Reims l'année suivante et n'en continua pas moins à conserver son premier diocèse. L'évêché de Saint-Brieuc lui fut aussi confié en 1486. Pierre de Laval revint mourir le 14 août 1493, en cette abbaye de Saint-Nicolas qu'il avait tant contribué à ruiner et à appauvrir.

3. Le volume d'où sont tirés les procès-verbaux de ces visites est conservé aux Archives départementales de Maine-et-Loire, sous la cote G. 10. C'est un mince in-folio en papier, de quarante-quatre feuillets : il a pour titre : *Regestrum sive summarium litterarum expeditarum sub sigillo vicariatus dominorum decani et capituli Andeg. Ecclesie, sede episcopali vacante per privationem sive destitutionem domini Jo. de Bellavalle nuper episcopi Andeg. per sanctissimum dominum nostrum dominum Paulum papam II factam, inceptum per me Jo. Hunaudi presbiterum, notarium sive secretarium quo ad hoc specialiter deputatum, die tercia mensis Jullii, anno Domini M°CCCC°° sexagesimo septimo.*

nant dans son archevêché de Milan. Le 8 juin 1481, nouvelle distinction honorifique — le cardinal archevêque devenait camerlingue du Sacré Collège, dignité qu'il conserva jusqu'au 7 janvier 1482. Innocent VIII enfin venait de nommer Nardini à la légation d'Avignon, lorsque la mort vint clore cette carrière bien remplie[1] (22 octobre 1484).

Dom Léon Guilloreau, m. b.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que le Révérendissime Père Dom Guilloreau, dont la collaboration à notre Revue est depuis longtemps des plus appréciée, a été nommé Abbé de l'Abbaye de Sainte-Marie-Madeleine de Marseille. Nos vœux et toute notre respectueuse sympathie l'accompagnent dans cette charge, et nous espérons qu'il voudra bien nous faire l'honneur d'une collaboration dont nous lui gardons une profonde reconnaissance.

N. D. L. R.

I

Visitacio Sanctorum Sergii et Bachi.

(4 août 1467)

Die quarta mensis Augusti MCCCCLXVII°, per Dominos Johannem de la Vignole, decanum Andegavensem, Guillelmum Fournier, canonicum Andegavensem, necnon Petrum Galteri et Johannem Hunaudi presbyteros, tam auctoritate R^mi in Christo Patris et Domini Domini Stephani, Archiepiscopi Mediolanensis ad inclitum regem Francie cum plena potestate legati a latere, nuncii et oratoris specialiter destinati, quam etiam Venerabilium virorum Dominorum Decani et Capituli Ecclesie principalis Andegavensis, Sede episcopali vacante, Commissarios seu deputatos, facta fuit visitacio monasterii et Conventus Sanctorum Sergii et Bachi extra muros Andegavi. In qua quidem visitacione sic extitit processum.

Primo Abbas cum toto conventu, usque ad valvas ecclesie, cum cruce

---

1. Nardini avait obtenu en commende, le 31 octobre 1471, le monastère de Saint-Sauveur de Lodève ; puis, le 21 novembre de la même année — toujours en commende — l'abbaye de la Faise, en Gascogne. Eubel, *Hierarchia catholica medii ævi*, t. II, p. 17, note 4. Ces derniers et appréciables rapports avec la France, encore que l'ex-légat n'ait pas joui longtemps des bénéfices précités, seraient un titre suffisant pour lui assurer droit de cité dans les colonnes du *Gallia*.

processionaliter obviam dictis Commissariis venerunt cantantes. Deinde dicti Commissarii sacrarium, scilicet tabernaculum ubi reponi solet Corpus Dominicum una cum reliquiari visitarunt. Novissime ad Capitulum dicti monasterii, de mandato dictorum Commissariorum Magister Johannes Letort collacionem exhortativam fecit, ad introductionem dictorum Abbatis et conventus. Hiis etenim peractis, Abbas petiit copiam commissionis dicti Domini Legati, que per eosdem Dominos commissarios sibi fuit concessa.

Jo. Hunaudi.

f° 2v°.

II

[Visitacio Omnium Sanctorum]

(19 août 1467)

Die xix dicti mensis [augusti] visitatum fuit monasterium Omnium Sanctorum Andegavis, ordinis Sancti Augustini, per commissarios Domini Legati ac vicarios dictorum dominorum Decani et Capituli Andegavensis, sede vacante, superius nominatos in visitacione monasterii sanctorum Sergii et Bachi. Qua visitacione honorifice, ut moris est, facta, Magister Jacobus Mauguy fecit sermonem Abbati et conventui in eorum Capitulo, de precepto et ordinacione dictorum commissariorum.

f° 3v°.

III

[Visitacio monasterii monialium Beate Marie]

(13 septembre 1467)

Die xiii^a mensis septembris, anno quo supra, per vicarios seu commissarios Reverendissimi in Christo Patris ac Domini Domini Stephani archiepiscopi Mediolanensis, visitatum fuit monasterium monialium Beate Marie Andegavis, ordinis sancti Benedicti. Qui quidem vicarii per abbatissam et totum conventum honorifice sunt recepti cum solemnitate quam decet. Et inter cetera fuit iniunctum abbatisse quatenus faciat fieri unum reliquiare honestius ad reponendas reliquias sanctorum, que non satis honeste sunt [reposite]. Deinde in Capitulo dictarum monialium facta fuit predicatio ad conventum predictum per Magistrum Andream Belon, de mandato dictorum vicariorum, presentibus ad hoc Magistris Roberto Britone, canonico Andegavensi, Guillelmo Lagogué et Jacobo Hueti, in legibus licentiatis.

f° 5v°.

IV

[Visitacio Sancti Albini Andegavis]

(9 octobre 1467)

Die nona mensis octobris, anno Domini m° cccc° lxvii°, per Dominos Jo. de la Vignole, decanum Andegavensem, Petrum Galteri et Jo. Hunaudi,

commissarios seu vicarios tam dicti legati quam dominorum Decani et Capituli Ecclesie Andegavensis, quorum facultas lacius supra in visitacione monasterii Sanctorum Sergii et Bachi designatur, visitatum fuit monasterium Sancti Albini Andegavis. In qua visitacione, ut moris est, prior et conventus obviam commissariis predictis cum aqua benedicta et cruce venerunt. Et deinde, visitato sacrario et reliquiari, moxque in Capitulo facta predicacione per Magistrum Guillelmum Fraxini, bacalarium in theologia, interrogati sunt religiosi de regimine dicti monasterii et de deffectibus circa administracionem ejusdem.

Qui quidem religiosi conquerendo retulerunt quod de statuto ejusdem monasterii per eorum Capitulum generale firmato, atque per Dominum Episcopum Andegavensem dudum pro tempore existentem confirmato et regis patrocinio roborato debent esse XL^ta^ religiosi, quorum debent esse XXIIII^or^ presbiteri, et tamen in toto non sunt nisi XXX^ta^ religiosi, quorum sunt duntaxat XIII presbiteri.

Item retulerunt dicti religiosi, quod quolibet ebdomada debent celebrari in dicto monasterio LXIX misse et non sunt satis presbyteri ad illas celebrandas.

Item retulerunt quod frater... [en blanc] Poincebeuf receptus fuit in religiosum ad dictum monasterium est unus annus a mense aprilis ultra effluxus, et tamen frater Guillelmus de Torceyo, celerarius, sibi denegat alimenta et cetera sibi necessaria. Qui de Torceyo vocatus fuit et allegavit, quod in ingressu religionis pater ipsius Poincebeuf promisit manu tenere ad studium et alimentum per tres annos. Propterea dicti commissarii attendentes hujus modi pactionem sive promissionem esse illicitam atque symoniacam injunxerunt eidem de Torceyo celerario sub penis juris, ut ipsum religiosum manuteneat, sibique de victualibus, vestimentis et aliis necessariis provideat.

Insuper, quod dictus de Torceyo cepit cameram a dormitorio separatam. Injunctum fuit eidem sub penis juris ut cum aliis in dormitorio maneat secundum observanciam Regule.

Preterea injunctum fuit eis, ut advisent abbatem commendatarium ut querat unum pulpitum sive lectrinum in choro dicte ecclesie.

Presentibus hujusmodi visitacioni Magistris Radulpho Delaille, Jacobo Hueti et pluribus aliis.

f°s 11vo-12ro.

V

[Visitacio Sancti Nicolai]

(11 octobre 1467)

Die XI^a^ ejusdem mensis octobris, anno quo supra, visitatum fuit monasterium Sancti Nicolay prope et extra muros Andegavi per Dominum Guillelmum Fournier et per Galterium ac Jo. Hunaudi prefatos.

Et primo, Religiosis cum solemnitate qua decet obviam dictis commissariis venientibus, visitatoque sacrario, reliquiari et libris, et demum facta

axortacione ad Religiosos in eorum Capitulo per Magistrum Guillelmum Frapin, bacalarium in theologia, interrogati fuerunt Religiosi de regimine dicti monasterii et de deffectibus circa administracionem ejusdem. Qui quidem Religiosi graviter conquerendo denunciaverunt deffectus infrascriptos.

Primo, quod ab antiquo debet celebrari una missa quotidie voce submissa de mane, que appellari consuevit missa sancti Nicolay : que quidem missa a duobus annis citra fuit omissa. Propterea injunctum fuit Vicario ebbatis commendatarii, ut missam hujusmodi continuet. Injunctum fuit etiam eidem ut provideat de Magistro in grammatica ad instruendum et docendum novicios, prout per antea fuit, quia super hoc multi Religiosi conqueruntur.

Visitatum fuit dormitorium, infirmaria et locus qui dicitur camera et alia edificia, que magna reparacione indigent. Injunctum fuit eidem vicario ut reparet et in statu manuteneat.

Item carpentaria turris campanilis *le beffroy* nominate minatur prope ruinam et cadit, adeo quod non sunt ausi Religiosi pulsare campana. Injunctum fuit eidem vicario quod faciat reparari. Qui quidem vicarius dixit, quod per eum non stat et quod pluries advisavit Dominum Abbatem super premissis, qui negligens est... Presentibus ad hec Magistris Johanne Marchi canonico Andegavensi et Johanne Cochon in legibus licenciato, testibus vocatis.

f° 12ro.

L'ABBAYE DE SAINTE-CROIX DE POITIERS

ET LA

TROISIÈME GUERRE DE RELIGION

Documents inédits

Le Poitou fut un des principaux théâtres des opérations militaires durant la troisième guerre de religion (1568-1570). L'on a minutieusemement étudié les combats, les sièges, les marches des armées, mais l'on possède moins de renseignements sur les dommages causés aux personnes, aux récoltes, aux biens meubles et immeubles. Les documents qui suivent, conservés aux Archives de la Vienne dans le fonds de l'abbaye de Sainte-Croix de Poitiers, donnent une idée exacte des dommages causés à ce monastère et à quelques-uns de ses domaines et fournissent un exemple de ce que furent alors les pertes matérielles, ils intéressent à la fois l'histoire de l'abbaye de Sainte-Croix et celle du Poitou pendant les guerres de religion.

I

Procès-verbal de visite des dégâts causés à l'abbaye de Sainte-Croix et aux domaines de ce monastère à Poitiers, Rochereuil, Ayron, Maillé, Vasles. Arch. Vienne, H. Sainte-Croix, liasse 3. — Minute originale, Papier.

29 décembre 1569 — 21 février 1570.

L'an de grace mil cinq cens soixante et neuf et le vingt neufviesme jour de decembre, nous Estienne Boynet conseiller magistrat au siege presidial de Poictiers, par vertu des lectres patantes du roy données au camp de Landes soubz Sainct Jehan d'Angelly[1] le xxviiie jour d'octobre l'an 1569, scellée de cere jaulne à simple queuhe à la requeste des relligieuses abbesse et convent de Saincte Croix de ceste dicte ville,

---

1. Ch.-l. d'arr. Charente-Inférieure.

Charles IX vint rejoindre le 27 octobre le duc d'Anjou qui assiégeait cette ville (Boulay de la Meurthe, *Histoire des guerres de religion à Loches et en Touraine. — Mém. de la Soc. Archéologique de Touraine*, t. XLV, 1906, p. 105-106.

commissaire en ceste partie pour faire inquisition des ruynes et demolitions et pertes de fruictz obvenuz es dictes dames à l'occasion des presents troubles, mesmement par occasion du siège pozé par lesdicts ennemys rebelles du roy devant icelle dicte ville[1], sommes transportés en presence de maistre René Mourault procureur audict siege pour ledict seigneur en ladicte abbaye de Saincte Croix de ceste dicte ville pour illec veoir et visiter toutes les ruynes, demolitions, pertes et donmaiges que lesdictes dames ont eue et souffert tant en l'enclocts de leur dicte abbaye que hors d'icelle et es mambres en depandans. Et pour vacquer à ces dictes visitations nous a ledict Mourault presenté Jehan Orgier[2] l'esné, maistre cherpentier et maistre juré des œuvres pour le roy en Poictou et Jehan Orgier le jeune aussy maistre cherpentier et maistre Guillaume Bourrin, maistre des œuvres juré de ladicte ville, nous requerant que eussions à prandre et recepvoir d'eulx le sermant au cas requis auxqueulx dictz Orgiers et Bourain avons fet faire serment de bien et deuement visiter toutes lesdictes ruynes et demolitions advenues tant en ladicte abbaye que aultres lieux dont ils seront requis par ledict procureur du roy et lesdictes dames ou leur procureur et ladicte visitation faicte, rapporter par eulx bien fidellement et loyaulment la prisée et estimation des pertes et donmaiges soufferts par lesdictes dames au moyen desdictes ruynes et demolitions de ce faict, en nostre presence auroient iceuldicts maistres visités les ruynes et demolitions estants en l'enclots de ladicte abbaye[3] et lesquelles ils nous ont rapporté en la forme qui sansuyt.

Nous Jean Orgier l'esné, maistre des œuvres pour le roy et royne d'Ecosse douairiere de France en Poictou et Guillaume Bourrain maistre des œuvres pour les mayre, bourgeois et eschevins de ceste ville de Poictiers et Jehan Orgier le jeune maistre cherpantier, commissaires commys et depputez pour vacquer à la visitation des ruynes et demolitions obvenues en l'abbaye de Saincte Croix de ceste ville et mambre

---

1. Le siège de Poitiers par Coligny et l'armée protestante, 25 juillet-7 septembre 1569.

2. Jean Orgier, maître charpentier, fut l'adjudicataire des réparations au château de Poitiers le 1er avril 1585. Babinet, *Le siège de Poitiers en 1569, annexe n° 6. — Mém. Soc. Antiquaires de l'Ouest, 2e série*, t. XI, 1888, pp. 575-577.

3. Les bâtiments et l'enclos de Sainte-Croix situés dans les bas quartiers de la ville et près du Clain étaient directement exposés au feu de l'artillerie des protestants placée sur les rochers qui en face dominaient la rivière. — Gigon. *La troisième guerre de religion*, pp. 286 ss.

d'icelle certiffions que ce jourdhuy vingt neufviesme jour de decembre l'an mil cinq cens soixante et neuf nous serions transportez en ladicte abbaye en presence de noble homme Me Estienne Boynet, conseiller magistrat au siege presidial de Poictiers et de Me René Mourault procureur audict siège auquel lieu aurions visité ce qui s'ensuyt.

Et premierement en la chapelle et eglise du Pas Dieu[1] aurions trouvé la couverture estant d'ardoise rompue en plusieurs endroictz, comme aussi la muraille rompue à la raison de huict toises[2] et demye ou environ et partie de la vouthe de ladicte eglise aussi rompue. Plus sept vitraulx rompuz et que au costé de ladicte église y a une gallerie de laquelle la couverture avons trouvée ruynée en plusieurs endroictz. Plus avons trouvé le bassillet de la porte de ladicte eglise faict en admortissement cassé de coups de boulletz et que par le moyen desdicts coups les ymaiges d'ung crucifix, ung sainct Jehan et une Notre Dame, le tout de pierre de taille seroient thumbées en terres et rompues toutes lesquelles ruynes et demolitions avons estimées en nos consciences ne pouvoyr estre reparées en l'estat qu'elles estoyent auparavant icelle adveneir à moindre prix que IIIIc l[3].

Item avons aussi trouvé en l'enclotz de ladicte abbaye une breche estant en l'endroict de ladicte église du Pas Dieu qui contient de longueur six toises et de haulteur troys toises ; plus deux aultres breches le long de l'enclotz de ladicte abbaye, l'une d'icelles contenant de longueur treze toises et de haulteur troys toises et demye et l'aultre de longueur unze toises et de haulteur troys toises, toutes lesquelles breches avons estimé et prisé ne pouvoyr estre refaictes de lesdictes estoffe et matiere qu'elles estoyent auparavant à moindre prix que IIIc L l.

---

1. Dans l'enceinte du monastère à droite en entrant par la grande porte dont les séparait une cour plantée d'arbres (*Plan de l'abbaye — Arch. de la Soc. des Antiq. de l'Ouest*. L'église dédiée à Notre-Dame était, semble-t-il, plus ancienne que l'église conventuelle. La chapelle presque contiguë était construite sur l'emplacement que les Poitevins considéraient comme celui de la cellule de sainte Radegonde. On y voyait sur une pierre — conservée aujourd'hui en l'église Sainte-Radegonde de Poitiers — une empreinte que l'on vénérait comme laissée par le pied de Notre-Seigneur lors de l'apparition à sainte Radegonde quelque temps avant sa mort ; d'où le nom de Pas-Dieu donné à la chapelle et par extension à l'église et aux bâtiments voisins (Cf. P. Vigué, *Une visite à la cellule de sainte Radegonde et à la chapelle du Pas de Dieu*.

2. La toise = 2 mètres.

3. Toutes les sommes énoncées dans ce document doivent être multipliées par 25 si l'on veut en connaître la valeur dans les premières années du XXe siècle. Je dois ce renseignement précis à M. Raveau, l'érudit qui connaît le mieux l'histoire du XVIe siècle en Poitou et qui communique le plus aimablement ses belles trouvailles. Qu'il veuille bien trouver ici l'expression de ma reconnaissance.

Plus avons aussi trouvé une demye toise, un des pieds droicts, bassillet, couverture, moyneau et accoustrée le tout cassé de coups de canons et que la couverture au-dessus la dicte fenestre est aussi cassée et quelques chevrons de la cherpante aussi rompue. Item avons aussi trouvé que partie de la cherpante et couverture d'une depance auroit esté rompu et brisé par coups de canon comme aussi la cherpante et couverture de la chambre de la tour en la muraille de laquelle y a ung grand pertuys faict de coups de canon à la raison d'une toise comme aussi la couverture du puys tant de cherpante que d'ardoise toute rompue.

Item que ou dortouer de ladicte abbaye la couverture tant en cherpante que ardoise seroit rompue en plusieurs endroicts. Comme aussi l'une des croisées du refectouer. Item hors l'enclotz de ladicte abbaye et joignant la grande porte d'icelle avons trouvé que la cherpante et couverture du logis du Pas Dieu seroit ruynée et gastée en plusieurs endroicts. Comme aussi la couverture d'une grange estantz contiguts ledict logis. Item plus deux breches de murailles contenant sept toises tant en haulteur que longueur lesdictes brèches faites pour passer le canon et le mener en ladicte abbaye[1].

Ce faict nous sommes transportez au moullin apellé le moulin des Quatre Rouhes[2] appartenant auxdictes dammes relligieuses ou avons trouvé que le cours desdictz moulins contenant de longueur neuf toises et de largeur quatre toises et que en ladicte largeur y avoyt troys moulanges[3] et que toutes les rouhes desdits moulanges, rouhetz, fermes, virollages[4], portes, fenestres, bouchaults[5], clouteures et couverture desdicts moulins, le tout en ruyne et bruslé fors quelque parties desdicts bouchaultz, et que au costé desdicts moulins y avoyt ung appentif servant d'estable couvert à thuille corgue lequel avons aussi trouvé tout bruslé. IX^c l.

Item avons aussi visité ung corps de logis estants pres desdicts moullins, le chemin et ruhe toutefoys entre deux, estant des apartenan-

---

1. On avait installé une batterie de défense dans l'enclos.

2. Les moulins des Quatre-Roues, de la Tour et de Bajon étaient placés entre les deux artilleries ; ce qui explique l'importance des dégats. Une des brèches faites aux murs de la ville se trouvait au Pré-l'Abbesse en face de ces moulins (Gigon, *l. c.*, 287-288.

3. moulanges, semble signifier ici l'ensemble de ce qui sert à moudre le grain.

4. l'ensemble des pièces qui tournent.

5. vannes.

ces desdicts moullins lequel avoit de longueur unze toise et de largeur trois et y avoit par le davant et sur la ruhe une chambre basse et haulte et par derriere une estable et un fenioul[1] et par le dessus est une vix de bois servant tant à ladicte chambre haulte que fenyoulx le tout faict a faie[2] et couvert de thuille corgue et lequel avons trouvé tout ruyné et bruslé mil[1].

Item avons visité aultres moullins appartenant auxdictes dames relligieuses appellé les moulins Bajon contenant de longueur sept toises et de largeur quatre, lesqueulx avons trouvé partie des murailles abbatues a la raison de vingt toises et aussy avons trouve la trayne qui porte les solliveaulx de la chambre haulte rompue le tout de coups de canon et aussy avons trouvé la moictié de la couverture et cherpante desdicts moulins bruslée. Plus avons trouvé le mur des rouhes desdictz moulanges rompue. Item les tets a porceaulx desdictz moulins avons trouvé les murailles ruynées a la raison de cinq toises et partie des couvertures rompues, aussy avons trouvé que le bouchault envers la ville, le chapeau et le pouteau du millieu est couppé à coups de canon IIIc L[1].

Item avons visité ung aultre moulin apellé le moulin de la Tour apartenant ausdictes dames auquel avons trouvé ladicte tour toutte rompue et abbattue et aussi tout le virollage et ferme d'icelluy et que l'on ne s'en sauroit servir s'il n'estoit reffaict tout à neuf et qu'il n'y a aulcune chose de la couverture d'icelluy laquelle estoit en appentif et de thuille corgue mil[1]

Et advenant le landemain trantiesme jour desdicts mois et an avons aussy visite le lieu et hostel appellé la grange de Rochereuil[3] appartenant ausdictes dames auquel lieu avons trouvé qu'il y avoict ung corps de logis lequel avoit de longueur huict toises et de largeur quatre auquel y avoit deux chambres basse, en dessoubz icelles ung cellier et par dessus les chambres basses y avoict deux chambres haultes et dessus icelles ung grenyer, la cherpante dudict logis faict à faie et couvert de thuille platte et avoict à chacune desdictes chambres, une cheminée et une demie croisée et en tout dudict logis cinq portées de pierre de thaille, aussy y avoict a costé dudict logis ung grand

1. pièce servant de débarras.
2. toiture à deux versants.
3. Rochereuil. Faubourg de Poitiers au nord de la ville. Sainte-Croix y possédait un domaine.

appantif qui contenoit la longueur desdictes chambres et de largeur trois toises qui estoit couvert de thuible platte garny d'ung estage de soliveaulx et de planchon et au bout dudict corps de logis y avoict ung feurnyou qui contenoit de longueur cinq toises et de largeur quatre. Ledict fourniou faict à faie couvert de thuible corgue et avoit en icelluy deux portes, deux fenestres et une cheminée le tout de pierre de thaille. II mil v^e^ l.

Item avons visité joignant ledict logis, le chemin entre deux, une grange qui contenoit douze toise de longueur et de largeur neuf en comprenant ung appentif estant dedans ladicte grange et pour aller à ladicte grange y a une grande porte à passer charrette et deux aultres petittes portes, le tout de pierre de taille. Le tout faict à faie et couverte de thuille platte et que pour entrer en la court en laquelle estoit ladicte grange y avoit sur le chemin une grande porte faicte à arseau et une aultre petite, le tout de pierre de taille II mil l.

Item avons aussi visité audict lieu ung aultre corps de logis qui contient de longueur unze toises et de largeur quatre et que l'ung des boutz dudict logis sert d'écurye et l'autre de grange et par le dessoubz y a deux portes de six pieds de large et sept pieds de hault et que dedans lesdictes granges et écurye y a trois grands fenestres et que dessus dudict corps dudict logis sert de grenier et que pour monster en icelluy y avoict ung escallier de pierre de taille avec une porte aussy de pierre de taille, ledict grenier garny de soliveaulx, planchon et guerelle, la charpente faict a faie et couvert de thuille corgue. Item que au costé joignant ledict ecurye et grange y avoyct deux estables contenant six toises de longs et deux de large et une porte de pierre de taille avec ung aultre appentif servant d'estables, une muraille entre deux ou y avoit deux portes et la couverture à thuible corgue tous lesqueulx logis cy dessus speciffies estants audict lieu et mestairie de Rochereuil avons trouvés tous ruynés, brissez et rompus tellement qu'il ne reste moien d'abitation en quelque forme que ce soict mil v^c^ l.

J. Orgier, Orgier, G. Mercier.

Et parce que les susdictz commissaires nous ont dict et remonstré que en l'apreciation et extimation cy dessus contenue ils n'auroient comprins les virrollages des moulins cy dessus speciffies nous déclarant pour ce y avoit autres commissaires à ce commis et depputez Simon Davict et Mathurin Hugneteau meusniers demeurant en ceste

dicte ville avons en presence des dessusdicts mandé querir lesdicts Davict et Hugueteau auxquels avons enjoinct de veoir et visiter les ruynes et demolitions advenues es virrollages desdicts moulins estants des appartenances de la dicte abbaye de Saincte Croix et ce requerant le procureur du roy comparant par ledict Mourault comme dessus leur avons faict faire ausdicts Davict et Hugueteau sermant de bien lauyallement et sellon leur conscience et sans acception d'aulcunes personnes de nous rapporter au vray la prisée et extimation des dommaiges obvenus esdictz virollages.

Et advenant le landemain trante ungiesme jours desdicts mois et an les susdicts Davict et Hugueteau nous ont rapporté le proces verbal de leur visitation et extimation et lequel avons cy incere.

Aujourd'huy vingtiesme jour du present mois de Janvier l'an mil cinq cens soixante et dix nous Symon Davict et Mathurin Hugueteau meusniers commissaires en ceste partie certiffions avoir faict les visitations des ruynes faictes es virollages des moulins appartenant aux dames relligieuses abbesse et convent de Saincte Croix de Poitiers obvenues a l'ocasion du siege mys davent icelle par les ennemys rebelle du roy et premierement avons trouvé au moulin des Quatre Rouhes appartenant ausdictes dames y avoit cy devant troys rouhes tournant et virant que nous avons trouvé du tout ruynées de virollage et que pour remectre lesdicts moullins convient avoir six meulles lesquelles meules et garnies de sercles pourront revenir à la somme de iii^c l.

Item y convient faire treus rouhes garnyes de leurs arbres et rouhets qui pourront revenir à la somme de vi^xx xv^l

Item pour les ferrures desdicts trois moullins scavoir nilles fertes et torrillons pourra revenir la somme de xx^l.

Plus avons trouvé toutes les fermes desdicts troys moulins ruynées tant de grosse cherpante que de la garniture desdicts trois moullins pour lesquelles fermes et garnitures pour chascun desdicts moullins y convient employer la somme de cent l. qui est pour les troys moulins la somme de iii^c l.

Plus avons visité les moullins de la tour de Bajon appartenant ausdictes dames lesquels avons trouvé estre endommagés pour raison des deux rouhes qu'il y convient faire la somme de xxx^l.

Revenant tous les susdicts donmaiges desdicts virollages à la somme de huict cens quatre vingt cincq livres tournois.

J. Pellejay à la requeste desdicts David et Hugueteau : F. Thoreau à la requeste desdicts David et Hugueteau.

Et aspres le rapport des dessusdits maistres avons veu icelles trouvé que lesdictes demolicions et ruynes cy dessus speciffiez contenus en leurs rapports revenant à la somme toutalle de dix mil huict cent quinze livres cy (*blanc*)

Et ce faict en presance dudict Mourault procureur du roy nous ont lesdictes dames remonstré que durant ledict siege auroit esté fet grand ravagemant de leurs fruicts par les gens de guerre estans pour le service du roy en ceste dicte ville nous requerant ledict procureur du Roy que eussions a ouyr les personnes lesquelles elles nous entenderont nommer pour la justification dudict ravagement suyvant lequel requist nous a ledict procureur du roy pour lesdictes dames Messire Pierre Lesleu prestre, Messire Christofle Guyard prestre, Messire Jehan Berthre, François Drouet meusniers tous demeurants en ceste ville de Poitiers ausquels avons faict faire sermant de dire et depouser vérité.

Messire Pierre Lesleu prestre curé de l'église parocchialle de Sainct Oustril [1] de ceste ville de Poictiers agé de cinquante ans ou environ apres serment par luy fet de dire et depouser verité, dict sur ce requis que lorsque nouvelles vindrent en ceste dicte ville que les ennemys rebelles du roy descendoient vers ses cartiers en intantion d'assieger ceste ville fut commandé à il deppousant Messire Jehan Berthre receveur de l'abbaye de Saincte Croix, Christofle Guyard, et frere Estienne Chavaigne relligieux de par le seigneur du Pin ayant le principal manymant et charge des affaires de Reverande dame dame Jehanne de Bourbon abesse de Saincte Croix de ceste dicte ville que en toute dilligance il deppousant et les autres sus nommez eussent à recuillir et amasser tous les fruigs, fourages et bleds de la presente année apartenant a ladicte dame abesse tant en l'anclots de ladicte ville que autres lieux sirconvoisins à icelle et estants des appartenances de ladicte abaye et iceulx faire admener et conduire en ladicte abbaye ce qu'il deppousant avec les dessusdicts auroit executé et de fet auroient fet admener et conduire en ladicte abbaye tous et chacuns les

1. Saint-Austril ou Saint-Austrégésile, entre les églises Saint-Pierre et Sainte-Radegonde, était la paroisse la plus voisine du monastère. La cure, à la nomination de l'abbesse de Sainte-Croix, se trouvait tout près de la grande porte d'entrée.

fruigs, fourrages et bleds qu'ils auroient pu recuillir es près, terres, terrageaulx et mestairies appartenant a ladicte dame scituez pres ceste dicte ville et qu'il deppousant avec les sus nommez auroient fet ung memoyre et extraict de tout ce qu'ils auroyent fet admener en ladicte abbaye et signé d'eulx pour la justification de leur dilligence et lequel memoyre et extraict il nous a presentement exibé signé Lesleu Christofle Guiard et E. Chavaigne contenant ce qui s'ensuit :

Memoyre et certifficat des fruigs, fourrages et bleds admenéz et serréz en ceste presente annee mil cinq cent soixante et neuf en l'abbaye de Saincte Croix par le commandement de Monsieur du Pin ayant le principal manymant d'icelle. Premierement des prez de ladicte abbaye a esté admene soixante chartées de foing. Des mestayeries du Breuil [1], de la Grange [2] et Beraudière [3], a esté admené quarante et neuf chartées fourage et foing. Des terages des environs dudict Poictiers apartenant à ladicte dame a esté admené huict chartée de gerbes d'orge neuf chartée de mesteil, seze chartées de gerbe de fromant et cincq de baillarge qui est en tout desdicts terages cincquante et huict chartées de tous bleds. De la mestairie de la Grange a este admene en ladicte abbaye vingt chartées de gerbes d'orge, vingt deux chartées de mesteil trante trois chartées de fromant, quarante et quatre chartées de baillarge, vingt et deux chartées de drogée et quinze d'avoyne qui est en tout sept vingt seze chartées dé tous bleds.

De la mestairie de la Braudiere a esté admené sept chartées de gerbe d'orge, douze de gerbe de mesteil, dix huict chartés de gerbes de fromant et douze de baillarge qui est en tout quarante neuf chartées de tous bleds.

De la mestairie du Breuil a esté admené treze chartées de gerbe d'orge, dix huict de mesteil, vingt sept de fromant, six de baillarge et dix d'avoyne et drogée.

Dict aussi il deppousant que lorsque lecdicts ennemys rebelles du roy estoyent devant le chasteau de Lezignen [4] distant de Poictiers de

1. Le Breuil-l'Abbesse, com. de Mignaloux, cant. de Saint-Julien-l'Ars, arr. de Poitiers, Vienne.

2. La Grange de Rochereuil dont il a été question plus haut.

3. La Beraudière ou la Braudière, com. de Saint-Benoît, cant. et arr. de Poitiers, Vienne.

4. Lusignan, ch.-l. de cant., arr. de Poitiers, Vienne, petite ville et château-fort attaqué par Coligny le 16 juillet 1569, le gouverneur, Gabriel de Rechignevoisin, seigneur de Guron, capitula le 20 juillet (Gigon, *l. c.*, pp. 273-274).

cinq petites lieux par le comandement dudict sieur du Pin ils auroient fet admener en ladicte abbaye tout le bestail qui estoit esdictes mestaieries de la Grange, du Breuil et de la Braudière duquel bestail il deppousant avec les susnommez en auroient fect mesmoyre signé d'eux contenant que en ladicte abbaye auroit esté retiré par eulx tous les moutons qui estoient pour la provision et nouriture des relligieuses et officieres de ladicte abbaye jusques au nombre de deux cents soixante et douze.

Item desdictes mestairies de la Grange, du Breul et de la Braudière trois cens vingt sept chefz tant brebits que ouuailles ; porceaulx, soixante et deux chefz ; mulles quatorze ; bœufs douze.

Dict aussi que lors et durant que cestedicte ville fut assiegée par lesdicts enemys rebelles du roy Messeigneurs le duc de Guise et conte du Lude[1] et aultres sires cappitaines estants en icelles auroient fet droisser en l'enclots de ladicte abbaye quatre platteformes esquelles ils auroient fet admener quatre canons pour la deffance de la breche fete à l'endroict du pré l'evesque[2] lesquels canons y furent longuemant et que pour mener lesdicts canons furent fetes deux breches en ladicte abbaye par lesquelles toutes personnes alloyent et venoyent.

Dict aussi que durant ledict temps pour la necessité des pastures requises pour la nouriture de la grande multitude des chevaulx qui estoyent en ladicte ville les gendarmes et soldats allant et venant esdicts canons qui estoient en ladicte abbaye evantèrent et trouverent les foings fourages et gerbes qu'il deppousant et sus nommes avoient fet serrer et y survint tel nombre de gendarmes et soldacts que en moings de temps de dix à douze heures tous lesdicts foings, fourages et gerbes furent emmenées et ravagées par lesdicts gens de guerre et sans qu'il fut ou pouvoi et dilligences desdicts sires duc de Guise et Conte du Lude d'y pouvoyr remedier tant pour la cellerite et dilligence dont eussèrent ceulx qui emporterent lesdicts foings et gerbes que pour les grandes affaire esquelles lesdicts sires lors dudict ravagement se trouverent empesches pour le service du roy et conservation de ladicte ville et que tel et si grand en fut le ravagement que de tous

---

1. Guy de Daillon, comte de Lude, gouverneur du Poitou de 1557 à 1585.
2. Ile formée par un bras du Clain au bas et à l'est de la ville de Poitiers, un peu au sud de Sainte-Croix.

lesdicts foings, fourages et gerbes et bestail cydessus mantionnes ne demeura aulcune chose sauf et excepté deux mulles et trois bœufs que l'on trouva moyen de retirer au dedans de l'enclotz desdictes dames.

Dict aussi que oultre lesdicts foings, fourages et gerbes ainsi emportés et ravagés furent rompues les portes des greniers estants au dehors de l'enclots de ladicte abbaye esquels fut prins et emportée bien environ de soixante septiers[1] fromant, six vingt septiers de baillarge et orge et bien cent septiers d'avoyne et que sans le bon ordre que ordonnerent lesdicts sires de Guise et du Lude lesdicts gens de guerre vouloient entrer en l'enclotz desdictes dames pour ravager le restant de leurs provisions, mais de ce faire furent empesches par quelques gentilshommes qui auroient esté commis de la part desdicts sires.

Dict aussi que pour les ramparts et plateformes qui ont esté droissées en ladicte ville a esté prins et fourny de ladicte abbaye bien environ de quatre à cincq milliers de fagots environ, de cent chartées de gros boys et bien quatre vingt futz de pippes ce que dict scavoir il deppousant pour avoir veu toutes les susdictes choses et est ce qu'il dit et deppouse.

..... Dépositions semblables de Messire Christofle Guiard prestre, demeurant en cestedicte ville de Poictiers, âgé de trente huit ans ou environ, et de Messire Jehan Berthre, demeurant à Poitiers, âgé de trente sept ans ou environ.....

François Drouet marchant meusnier demeurant en ceste ville de Poictiers agé de quarante ans environ apres serment par lui fet de dire et deppouser verité :

Dict sur ce enquis que es mois de juillet et aoust derniers et durant que le siege estoyt davant ceste ville, luy estant en ladicte abbaye de Sainte Croix viest et fut present que ung certain jour dont present n'est records forsque ce fust durant icelluy siege vint en ladicte abbaye quelque hommes de guerre italliains[2] lesquels apres estre plaincts de la faulte et disette de pataire qu'ils auroient pour leurs chevaulx se myrent à enfonser les portes des granges de ladicte abbaye prirent et enporterent tel nombre et quantité de foings fourages et gerbes que

---

1. Le setier mesure de Poitiers valait huit boisseaux, et le setier d'avoine était quelquefois pris pour douze ou treize boisseaux.

2. Le duc de Guise avait fait entrer dans Poitiers une troupe d'Italiens avec quatre cents chevaux (Gigon, *l. c.*, p. 283).

bon leur sembla et que eulx estants sortis hors de ladicte abbaye en moings de demie heure y reteurna si grand nombre de gens de guerre que tant qu'il y avoit de foings, fourages et gerbes fut pillé et ravagé mesme tout le bestail qui avoit esté admené des mestairies de ladicte abbaye sauf quelques moutons, quatre mulles et trois bœufs que le receveur de ladicte abbaye avec ledict deppousant fist serrer en l'enclos desdictes dames.

Dict aussi que durant ledict ravagement les portes des greniers de ladicte abbaye furent rompues et enfoncées et grand nombre de bleds enlevés d'iceulx par lesdicts gens de guerre mais ne pourroit compter quel nombre de bleds forsque comme luy semble en fut enporte plus de deux cent cincquante septiers tant froment, orge, baillarge et avoine et sans quelque gentilshommes du sire conte du Lude lesdicts gens de guerre eussent achevé de ravager ce qui estoit en l'enclots desdictes dames et est ce qu'il dit et deppouse et a declaré ne scavoir signer.

Ce fet lesdictes dames en presence dudict Mourault procureur du Roy nous ont dict et declairé que oultre les susdictes pertes, ruines, et demolitions elles auroient souffert grandissime dommaige et perte en leurs terres et seigneuries de Maillé [1] et Ayron [2] ensemble au lieu et bourg de Vasles [3] nous requerant que pour la verification et preuve desdictes pertes eussions a oir tous et chacuns les tesmoings qu'elles entendroient nous produire en presence dudict procureur du Roy et que eussions à nous transporter jusques esdits lieux de Vasles, Maille et Ayron pour illec estans et avec maistres expertz de nostre cognoissance, veoir et visiter les ruynes et demolitions advenues en leursdictes seigneuries de Vasles, Maillé et Ayron et au mesme instant nous ont presenté les soubs nommés pour estre oys sur lesdictes pertes âdvenues esdictes seigneuries.

Sire Jacques Baillon marchant demeurant ou bourg d'Ayron agé de quarante ans ou environ apres serment par lui fet de dire et depouser verité.

Sur ce enquis dict qu'il a esté preposé et commis de par les dames relligieuses et convent de Sainte Croix de ceste ville de Poictiers pour

---

1-2. Maillé et Ayron, cant. de Vouillé, arr. de Poitiers, Vienne.
3. Vasles, cant. de Menigoute, arr. de Parthenay, Deux-Sèvres.

faire les receptes de fruicts, grains et autres choses qu'elles ont acoustumé prandre et persevoir par chacun an en leurs terres et seigneuries de Maille et Ayron des apartenances desquelles seigneuries y auroit ou bourg d'Ayron une belle maison a tirepoinct avec grandes apartenances de grange et aisances de logis et que environ le mois de novembre mil v^c LXVIIIe au retour de Jazeneuil [1], le camp des ennemys rebelles du roy vint esdicts cartiers de Maillé, Ayron et Vousailles, mesme que l'admiral et Dandellot avec grand nombre de cavallerie et infanterie estoyent logez audict bourg d'Ayron et que ayant esté il depousant conduict davant lesdicts sires l'admiral et Dandellot fut enquis quel nombre et quantité de grains et bleds il avoit en sa garde apartenant ausdictes dames desquelles il estoit receveur et ayant esté avec les dessusdicts audict logis desdictes dames trouverent les portes et fenestres des greniers et chambres enfoncées et rompues et que tout en instant fut enlevé tout le bled qui estoit esdicts greniers de par l'auctorité et commandement de ceulx qui comandoient en ladicte armée desdicts ennemys et que lors dudict ravagement y avoit audict logis bien jusques au nombre de deux mil charges de tous bleds qui estoient tant des anées precedantes que de la recolte de lad. annee LXVIII.

Dict aussi que ledict logis d'Ayron fut lors desmoly de telle façon que aujourdhy ny a aulcune maniere dabitacion sauf d'une partie de la couverture et des murailles d'icelle.

Dict aussi que au mesme temps estant partis lesdicts ennemys logez ou lieu et village de Maillé apartenant auxdictes dames furent les portes du logis desdictes dames estant audict lieu de Maillé enfoncées et les grains et bleds y estans prins, ravis et emportez et bien jusques au nombre de huict à neuf cens charges de tous bleds et bien de sept à huict vingt pippes [2] de vin.

Dict aussi que environ la my juillet derniere et lorsque les ennemys rebelles du roy estoient davant le chasteau de Lezignen vient audict lieu et village de Maillé certains nombres de gens de guerre desdicts ennemys lesquels apres ce fet, plusieurs pillerent audict village, mirent le feu ou logis et place forte de Maillé apartenant esdictes dames, et lequel ils firent entierement brusler sans qu'il y soyt resté aulcune

---

1. Combat de Jazeneuil, cant. de Lusignan, arr. de Poitiers, Vienne, après lequel l'armée protestante remonta vers le Nord.

2. La pipe valait deux barriques.

chose que les murailles et que par ledict feu y fut consommé de plus de mil à douze cens charges de bleds qui estoyent demeurées du reste du ravagement fet par lesdicts enemis audict logis ou moys de novembre preceddant.

Dict aussi que ces moys de juillet et aoust derniers estant le camp desdicts ennemys devant cestedicte ville n'a esté possible à il depousant ne aulcuns autres officiers desdictes dames de pouvoyr recuillir les fruicts et grains desdicte seigneuries au moyen de la gendarmerie desdicts ennemys qui estoit logée à l'entour desdictes seigneuries tellement que toute la recepte de la récolte de ladicte année dernière ne sauroit se monter et revenir à xx charges de bleds ce qui auparavant par chacune année avoit acoustumé de huict à neuf cens charges [1].

Dict aussi que pour voulloir conserver lesdicts fruicts ainsi prins et ravagés par lesdicts ennemis il auroit esté par iceulx prins et constitué prisonnie et ransonné à plus de dix huict cens escuz lesquels il a esté contrainct de payer. Et est ce qu'il dict et deppouse.

BAILLON.

Jacques Proust laboureur demeurant ou villaige de Maillé aagé de soixante et dix ans ou environ apres serment par lui fet de dire et deposer verité..... *Déposition analogue. D'après lui il a été emporté de Maillé en novembre sept à huit cents charges de blés et cent à cent vingt pipes de vin ; il ne sait pas signer.*

François Dromyn mareschal demeurant ou vilaige de Maillé et agé de xxxv ans ou environ..... *Déposition analogue, il ne sait signer.*

Mery Roux marchand cocassier demeurant ou vilaige de Maillé et agé de soixante et huict ans ou environ..... *Déposition analogue.* Ce que ledict deppousant dict bien scavoir pour avoir esté present quand lesdicts bleds furent mesurés et dict oultre que quelque diligence que voulurent faire les gens dudict vilaige ne leur fut possible d'éteindre ledict feu parce qu'ils en estoient empesches par lesdicts gens de guerre qui n'eurent jamais patience et repit que toute la dicte maison ne fust bruslée..... *il ne sait signer.*

Estienne Lussault demeurant ou bourg d'Ayron et agé de trante cinq ans ou environ..... *Déposition analogue ; il ne sait signer.*

---

1. Une charge de grains représentait environ cent cinquante kilogrammes.

Maître Guy Marchant demeurant en la paroisse de Valles agé de trante et deux ans ou environ apres serment par lui fet de dire et depouser verité. Sur ce enquis dict que quatre ans sont environ qu'il estoyt commis de par les dames relligieuses abbesse et convent de Saincte Croix pour faire la recepte des fruicts, prouffiicts, revenus et esmolumens acoustumés estrè prins et persus en la terre et seigneurie de Vasles apartenant ausdictes dames et que des apartenances de ladicte seigneurie y avoit un chasteau et place forte au dedans duquel estoyt l'eglise parochialle de ladicte paroisse de Vasles. Que environ et vers la fin du mois de septembre mil v^c LXVIII passa par ledict bourg de Vasles le sieur de Mongommery [1] sen allant trouver l'armée des ennemys rebelles du roy laquelle estoit lors es environs de la Rochelle et Nyort et que estant ledict Mongommery logé oudict bourg de Vasles avecques grand nombre de gens de cheval qui l'accompaignoist fust l'eglise dudict lieu bruslée de font en comble par les soldats dudict Mongommery, furent les meubles relicques et joyaulx de ladicte eglise pillez ravagez et emportez.

Dict aussi que lors et oudict temps il depousant avoit faict faire toute la recolte des fruicts et grains de ladicte année oudict chasteau et qu'il y avoit outre la recolte de ladicte année les fruicts de deux années precedantes qui pouvoyent monter à la raison de mil charges de seille et environ six à sept cens charges d'avoyne tous lesquelx fruicts ont esté pillez, prins et emportez par ceulx de ladicte religion nouvelle et que le grand degasts qui se fist desdicts fruicts fust environ le mois de novembre de l'an LXVIII et lorsque lesdicts enemis rebelles du roy revenant de Jazeneuil se retiroient vers le pays de Loudunoys et Touarsoys et que audict temps logea audict bourg de Vasles toute l'infanterie desdicts ennemys et y sejourna par l'espace de trois à quatre jours pour la garde de leur artillerie qui estoyt pres et joignant ledict bourg tellement que pour les grandes pilleries et exactions et ransonnemant qui se firent demeura tout ledict bourg pillé et perdu et ne resta audict chasteau aulcune chose des grands fruicts cy dessus speciffiez.

---

1. Montgomery commandait les contingents protestants de Normandie (Gigon, *l. c.*, p. 48) et se dirigeait vers la Rochelle, où Condé avait indiqué la concentration des troupes protestantes (*ib.*, 52-53). Une partie des troupes protestantes se trouvait le 21 septembre à Parthenay et le 22 à Saint-Maixent (*ib.*, 71.) Ces deux villes sont chacune à une journée de marche de Vasles.

Dict aussi que s'estant il depousant retiré audict chasteau es mois de mai et juing derniers cuydant faire la recolte des fruicts de l'année derniere passée mil v^c LXIX et environ la fin de juillet lorsque les gerbes de ladicte seigneurie auroient esté seré es granges d'icelle à la dilligence d'il depousant arriverent lesdicts enemys rebelles du roy davant la ville de Poictiers distant dudict bourg de Vasles de v lieux environ et que par l'espace de trois sepmenes ou environ et durant que le siege estoit davant ceste dicte ville de Poictiers estoyent audict bourg de Vasles quelques cornettes de reistres et avec la compaignie dudict Mongommery et durant icelluy temps de trois sepmenes apres avoir faict infinis rensonnements oudict pays gasterent et consommèrent toutes les gerbes et fruicts de ladicte année dernière tellement que estant il depousant de retour audict chasteau apres le siege levé de davant ceste dicte ville de Poictiers ne trouva aulcune choses des fruicts qu'il avoit fet serrer et sur ce enquis dict que la recolte de ladicte anne derniere eust peu revenir jusques au nombre de trois cens charges de seille et environ deux cens charges d'avoyne tous lesquels fruicts ont entierement esté consommés par lesdicts enemys rebelles du roy. Et est ce qu'il dict et depouse.

Vincent Gendreau laboureur à bœufs demeurant en bourg de Vasles agé de soixante ans ou environ apres serment par lui fet de dire et depposer verité.

Dict sur ce enquis que environ le moys de septembre mil v^c LXVIII vient arriver oudict bourg de Vasles le sire de Mongommery avec grand nombre de chevaulx tous en armes et que s'en allerent trouver l'armée des ennemys et rebelles du roy qui estoit lors vers la Rochelle et Nyort et que durant le temps que ledict Mongommery séjourna endict bourg ses gens mirrent le feu en l'église dudict lieu de Vasles qui estoit en le chasteau apartenant aux dames religieuses abbesse et convent de Saincte Croix dudict Poictiers et estant entrés dedans ledict chasteau pillerent, ravirent et emporterent tous les meubles et ustancilles y estant et mesmement les relicques, joiaulx et ornements de ladicte eglise que les marguilliers de ladicte paroisse avoient serré oudict chasteau pensant les mettre en sure garde et qu'il fut fet infinies pilleries, volleries et renssonnements par lesdicts gens d'armes dudict sire de Mongommery et qu'il ne fut oncques loysible ne permis a ceulx dudict bourg d'estaindre ledict feu pour l'empeschement desdicts gens

d'armes qui ne voulurent oncques partir que ladicte eglise ne fut toute brulée.

Dict aussi que deux moys par apres et environ le moys de novembre retournant ladicte armée desdicts ennemys de Jazeneuil pour s'en aller vers Loudun que toute l'infenterie desdicts ennemys demeura par l'espace de trois ou quatre jours endict bourg de Vasles pour la garde de leur artillerie qui y estoit et que pour le long sejour qui y fut fet par ladicte infenterie et aultres gens suivents leurditct camp avec tous les bleds et grains apartenant esdictes dames et qui estoient audict chasteau furent tous prins et pillez et ravaigez tellement qu'il n'en resta aulcune chose et sur ce enquis dict qu'il pouvoyt avoir de bleds audict chasteau jusques au nombre de mil charges de seigle et de six à sept cent charges d'avoyne ce qu'il depposant dict scavoir pour avoir aidé à serrer lesdicts bleds es dicts greniers et en avoir mesuré partie d'iceulx.

Dict aussi que environ la my juillet derniere aiant le receveur desdicte dames fet serrer toutes les dixmes et terraiges et aultres fermes de bledz apartenant esdictes dames et estant de ladicte seigneurie de Vasles arrivèrent ès environs dudict Luzignen et de ceste ville de Poictiers lesdicts ennemys et rebelles du rois alors estant en siege qu'ilz vinrent poser en ceste dicte ville et que durant tout icelluy siège demeurerent audict bourg de Vasles grand nombre de cavalliers desdicts ennemys qui pillèrent et ravaigèrent entièrement tous lesdicts fruicts et gerbes ainsy serrées par ledict recepveur tellement que de toute la cuillette de l'année derniere ne est venu au prouffict desdictes dames aulcune chose qui leur est de perte pour ladicte année de environ troys cent charges de seigle et deux cens d'avoyne Et est ce qu'il dict et deppose et a dict ledict ne scavoir signer.

Martial Gendreau cordonnyer demeurant en bourg de Vasles et agé de quarante et quatre ans ou environ. *Déposition analogue*; « ce qu'il depposant dict scavoir pour l'avoir vu et aidé à serrer lesdicts bleds es greniers de mesdictes dames audict lieu de Vasles et avoir mesuré partie d'iceulx » *Il ne sait signer.*

Jehan Bloys laboureur a bras demeurant en bourg de Vasles et agé de trante et cinq ans ou environ. *Déposition analogue ; il ne sait signer.*

Et advenant le xxe jour de felvrier mil v^c^LXX nous serions transportez à la requeste desdictes dames jusques au lieu et villaige de Maillé

distant dudict Poictiers de cincq lieues environ et auquel lieu estant avec et en presence dudict Orgier l'ayné maistre des ouvraiges de massonne et cherpante en Poictou pour le Roy et Reyne d'Escosse douayriere de France et de Estienne Rigault maistre masson de ladicte ville avons visité les ruines et demolitions advenues es logement desdictes dames estant oudict lieu et vilaige de Maillé et apres avoir fet faire serment ausdicts Orgier et Rigault de bien et loiallement visiter lesdictes ruines leur avons enjoinct de nous en rapporter bon fidèle et loial proces verbal lequel ont fet et tel qu'il s'ensuyt.

Nous J. Orgier l'ayné maistre des œuvres de massonne et cherpente desparti pour le Roy et royne d'Escosse douayriere de France et Estienne Rigault maistre masson de ladicte ville de Poictiers certiffions avoir veu et visité le logemant apartenant esdames religieuses abbesse et convent de Saincte Croix de ceste ville de Poictiers etant ou vilaige de Maillé et ce en presence de noble homme Messire Estienne Boynet conseiller magistrat au siege presidial de Poictiers commissaire en ceste partie.

Premierement avons vu et visité les logemens et maisons dudict lieu apartenant auxdictes dames lesquelles sont circuites de grandes murailles acompaignées de grosses tours que pour leurs avons trouvé en grande ruyne rompues et brulées et aussi avons trouvé que dedans ledict circuit y a apparesseire (?) d'ung grand corps de logement qui a dix toises de long et quatre toises de large ouquel corps de logement y avoit une salle basse garnie d'une cheminée de pierre de taille et d'une croisée brisée, et d'une fenestre bastarde et de deux portes le tout faict de pierre de taille et au bout de ladicte salle basse y a une chambre basse aussi garnie d'une cheminée et deux fenestres bastardes et deux portes le tout fet de pierre de taille. Et par le dessus desdictes salle et chambre au second estaige y avoit une aultre salle de mesme longueur et largeur que la precedente en laquelle y a une cheminée et une droissière le tout fet a pierre de taille et au bout d'icelle y avoit une aultre chambre en laquelle y a une cheminée et deux fenestres bastardes et deux portes le tout de pierre de taille et par dessus lesdictes salles et chambres y avoit ung grenier de la longueur et largeur dudict corps, la cherpante d'icelluy estoit fete à tiers poinct et couverte de tuille platte, les faix et arrestes estoient faicts d'ardoize et au costé dudict corps de logis et vers le portal y a ung aultre petit corps de logement lequel a cincq toises de longueur et troys toises de largeur ouquel y

avoit une chambre basse et une chambre haulte et a cousté desdictes chambres y avoit ung cuivier et cellier et par le dessus desdictes chambre et cuivier y avoit ung grenier fet en appentiz qui estoit couvert de tuille courbre et à cousté de la salle basse dudict grand corps de logement y avoit deux garde robes l'ung qui servoit à ladicte salle basse et l'aultre pour ladicte salle haulte lesdicts garde robbes estoient fets en appentif et couvertes de tuille courbre. Et au bout dudict grand corps de logement y a une grosse tour en laquelle y avoyt quatre estaiges dont l'ung servoit d'une chambre et les aultres troys servoient de greniers. Ladicte tour estoit couverte d'ardoise. Et aussi avons visité ung aultre corps de logement lequel a troys toises en carré ouquel y avoyt une chambre basse et une estable joignant ladicte chambre et par le dessus ladicte chambre et estable y avoit ung fenyr. La cherpente estoit fete en appenty et couverte de tuille courbre; lesquels corps desdicts logements et tours avons trouvé tout bruslé tant la cherpante, couverture et murailles tellement que vouldroit refere et remettre lesdictes choses cy dessus mentionnées faudroit refere toutes les murailles jusques au fond des fondements parce que toute la pierre et matiere d'icelles sont tellement bruslées que lesdictes pierres tant de taille que moeson sont venues en chau et de jour en jour fondent par terre et est necessaire de refere lesdicts bastiments parce qu'il n'y en a aulcun pour se loger dedans le circuit de ladicte abbaye qu'il ne soyt tout bruslé. Et pour refere et remettre en bon estat lesdictes choses cy dessus mentionnées et les mettre en bon estat comme elles estoient auparavant pourra couster la somme de DIX MIL LIVRES en fournissant de toutes estoffes et de la main de l'ouvrier.

Item avons visité une des granges dudict logement laquelle a de longueur quatorze toises et de largeur cincq toises et est toute brulée tant la cherpante que la couverture que les murailles qui tombent de jour en jour à cause du grand brulement et pour refayre ladicte grange tant pour les muraille, cherpente que couverture en fournissant de toutes estoffes et de la main de l'ouvrier pourra couster la somme de DEUX MIL LIVRES.

Et d'illec nous nous sommes transportez en la maison sise ou bourg d'Ayron apartenant ausdictes dames en laquelle avons trouvé un grand corps de logement aiant de longueur huict toises et quatre toises de largeur et avons trouvé que ledict corps de logement est tout defranddé et rompu en plusieurs endroicts par les huguenotz.

Et premierement avons trouvé deux estaiges de soulliveaux deplanchonnés à la raison de soixante et dix brasses de planchon et aussi avons trouvé qu'il a esté osté et rompu deux pans de logis qui faisoient la separation desdictes deux chambres haultes une garde robe entre deux ; lesdicts pans de bois ont de longueur vingt pieds et de haulteur neuf pieds fet à coulombier debout tant plain que vide et à torcher et blanchir à fin enduict et aussi avons visité les croisées, demy croisées et aultres fenestres dudict logement qui sont une croisée et trois demyes croisées et dix aultres fenestres bastardes esquelles n'y a aulcunes fenestres de bois ne ferrures ne vitres.

Item avons visité la vis[1] et couverture d'icelle qui est couverte d'ardoise laquelle est presques toute rompue et decouverte en plusieurs endroicts et aussi partie de la cherpante de ladicte vis rompue et gastée en plusieurs endroicts et est necessaire de faire rabiller la cherpante et couverture d'icelle pour conservation de ladicte vis et aussi avons trouvé en ladicte vis qu'il y a sept fenestres lesquelles estoient grillées de chacune deux barreaux de fer et de present n'y a aulcun huisset de bois qu'il n'ayt esté ousté et emporté par les huguenots. Et avons trouvé dedans ladicte vis quatre portes de bois ostées et emportées et ne y en a aulcune de present. Et aussi avons trouvé que la grille de la croisée basse est à dire et les grilles de troys demye croisées a dire et emportées par les huguenots ainsy que on nous a dict et avons trouvé que partie de la couverture a esté rompue en plusieurs endroicts.

Item aussi avons visité la grange de l'abbaye qui ferme à clef, les portes de bois du grand et petit portal à dire et ne y en a aulcune. Aussi avons visité une aultre grange joignant icelle qui a de longueur dix toyses et de largeur quatre toises. Ladicte grange estoit sur pouteaux d'ung costé et de l'aultre cousté sur murailles laquelledicte grange a esté brulée par les huguenots ainsy que on nous a dict et aussi comme il appert par les murailles qui sont brulées de nouveau. Et aussi avons visité les murailles de la clousture de ladicte abbaye lesquelles sont fort endommaigées et ruynées en plusieurs endroicts, le tout advenu par les guerres. Et pour remettre lesdictes choses cy dessus mentionnées en bon estat en fournissant de toutes estoffes et de la main de l'ouvrier pourra couster la somme de TROYS MIL LIVRES.

---

1. escalier en colimaçon.

Et advenant le lendemain desdicts moys et an nous nous sommes transportés acompaignés desdicts Orgier et Rigault jusques au lieu et bourg de Vasles auquel estant arrivés avons procédé à la visitation des ruines et demolitions advenues es logemens desdictes dames estant oudict lieu et bourg et apres avoir reitéré le serment auxdicts Orgier et Rigault leur avons enjoinct de nous en fere bon et loial rapor lequel ils ont faict tel qu'il s'ensuyt.

Nous Jehan Orgier l'ayné maistre des ouvraiges de massone et cherpente en Poictou pour le Roy et Royne d'Escosse douayriere de France et Estienne Rigault maistre masson de la ville de Poictiers certiffions avoir veu et visité les logemens appartenant es dames religieuses abbesse et convent de Saincte-Croix dudict Poictiers estant ou bourg de Vasles et ce en presence de noble homme Me Estienne Boynet conseiller magistrat au siege presidial de Poictiers commissaire en ceste partie.

Premierement avons veu et visité le chasteau et maison dudict lieu apartenant es dictes dames joignant laquelle est l'eglise comme faisant portion de la closture dudict chasteau et avons trouvé que ladicte eglise a de longueur vingt et deux toises et unze toises de largeur la cherpente et couverture d'icelle toute brulée et aussi toutes les vitres et vitraulx à dire et aussi tous les autels et imaiges rompus et cassez en pieces. Aussi les fonts du baptesme rompus et partie des grilles desdicts vitraulx a dire et enportés et aussi avons trouvé que la garniture de boys du grand autel a esté rompue et enportée par les huguenots.

Et à cousté d'icelle et par le dedans de ladicte abbaye avons trouvé des escuries et estables brulées lesquelles ont de longueur deux toyses desquelles la cherpente est fete en appenty et couvert de tuille courbe. Et aussi avons trouvé que dedans le grand logement du chasteau y a plusieurs grilles et ferrures a dire et emportées par les huguenots et pour remettre lesdictes choses en bon estat comme elles estoient auparavant en fournissant de toutes estoffes et de la main de l'ouvrier pourra couster la somme de six mil livres. Tout ce que dessus certiffions estre vray.

Et apres tous les raports et visitation cy dessus speciffiés veues et calculées avons trouvé dans le tout des ruines et demolitions desdicts logemens et lieulx au rapport et compte desdicts maistres se montent sauf tout erreur de calcul la somme de trente et ung mil huict cent

douze livres tournois et la perte des grains, bleds tant de ladicte abbaye que desdictes terres et seigneuries au rapport desdicts tesmoins cy dessus viennent au nombre de six mil huict cent quarante charges de tous bleds sans le grand nombre de foings, fouraiges et gerbes que l'on avoit retiré en ladicte abbaye ung peu auparavant le siege mis davant ceste dicte ville.

Et avons ausdictes dames religieuses abbesse et convent dudict Saincte Croix de Poictiers delivré cestuy present nostredict proces verbal pour leur valoyr et servir en temps et lieu ce que de raison.

Fet par nous dict commissaire les jours et an que dessus.

E. Boynet.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Généralités

Nous commencerons cette bibliographie par le relevé succinct des principaux articles du Dictionnaire d'Histoire et de Géographie Ecclésiastiques (*fascicules X-XIII*) ayant trait à l'histoire monastique.

— Au *fascicule X*, nous trouvons : Notre-Dame *d'Ambert*, prieuré de Célestins fondé en 1134, près d'Orléans.

Ambialet, prieuré bénédictin dans la région d'Albi, antérieur au XIe siècle.

Ambierle dans le département de la Loire, prieuré fondé au IXe s., plus tard dépendance de Cluny (M. Richard).

Amblard, prieur de l'abbaye de Solignac, abbé de Saint-Martial de Limoges en 1115, mort en 1143 (A. Lecler).

Amboise, où les Templiers et les Hospitaliers avaient chacun une Commanderie (Delaville Le Roulx).

Amboise (Jacques d'), successivement abbé de Jumièges, de Saint-Allyre, de Cluny. Évêque de Clermont. Mort en 1516 (P. Richard).

Ambroise, plusieurs abbés de Saint-Maurice dans le Valais, qui portèrent ce nom (Besson).

Ambroise, moine de Saint-Ouen de Rouen, fin du XIe s., auteur présumé d'une « *Passio Sanctae Agnetis* » (Vacandard).

Ambronay, abbaye bénédictine fondée vers 800 par saint Bernard, fit partie de la Congrégation de Saint-Maur de 1651 à 1790 (L. Alloing).

Amé (saint), abbé de Remiremont, mort vers 630 (Besson).

Amédée de Clermont (B^t), moine à Bonnevaux, mort vers 1150 ; et son fils *Amédée de Lausanne*.

Amel, collégiale fondée en 959 devint en 982 un prieuré dépendant

de l'abbaye de Gorze, passa aux Jésuites, puis aux Chanoines Réguliers de Notre-Sauveur.

Amelius, 13e abbé de Saint-Géraud d'Aurillac, fin XIe siècle.

Amelius (Raimond du Puy), abbé de Saint-Volusien de Foix, év. de Toulouse en 1106 (P. Richard).

Amiens : Abbayes et maisons religieuses de la ville et du diocèse d'Amiens (M. Godet).

Amour-Dieu, abbaye de cisterciennes à Troissy, dans la région d'Epernay (R. Trilhe).

— Dans le *fascicule XI* les articles suivants :

Anachorètes (Lehaut).

Anastase, abbé de Conques (dioc. de Rodez), IXe siècle.

Anastase (saint), moine au Mont-Saint-Michel et à Cluny au XIe s.

Anchin, Abbaye bénédictine fondée en 1079.

Ancinnes (Prieuré de Saint-Michel d'), fondé en 1128, dépendance de Tiron (P. Calendini).

Andance, prieuré conventuel de l'abbaye de la Chaise-Dieu fondé au XIIe siècle dans le diocèse de Viviers.

Andecy, prieuré, puis abbaye de bénédictines sous la dépendance de Molesme. Remonte au XIIe siècle.

Andelys (les) où un monastère de religieuses remontant au VIe s. aurait été fondé par sainte Clotilde.

Andlav, abbaye bénédictine, puis chapitre noble de femmes, fondée au IXe siècle par l'impératrice sainte Richarde (A. Ingold).

Andlau, plusieurs abbés-princes de Murbach (Alsace) (J. Gass).

André de Baudiment (Bienheureux), abbé cistercien de Châlis. Mort en 1142.

— Dans le *fascicule XII* :

André (Ernest), abbé de Mesnil-Saint-Loup, diocèse de Troyes, mort le 31 mars 1909.

Andres, abbaye bénédictine, diocèse d'Arras, fondée en 1084.

Androin de la Roche, abbé de Saint-Seine (1340), puis de Cluny (1351), cardinal et légat du Saint-Siège ; mort en 1369 (G. Mollat).

Anetz : prieuré dépendant de l'abbaye de Saint-Florent de Saumur, fondé vers 1076.

Angelard, prieuré du diocèse de Limoges.

Angelome, moine de Luxeuil, auteur de commentaires sur la Bible. Au IXe siècle.

Angelramne (ou Euguerran), abbé de Saint-Riquier, mort en 1045.

Anger, abbé de N.-D. de la Roë (dioc. d'Angers), XIIe siècle.

Angers : Abbayes et Communautés de la ville et du diocèse d'Angers (Uzureau).

Angilbert (saint), abbé de Saint-Riquier, conseiller de Charlemagne.

— Dans le *fascicule XIII* :

Anglure (Ogier d'), abbé bénédictin de Hautvilliers (dioc. Reims), puis de Saint-Victor de Marseille et enfin évêque de Marseille. Mort en 1506.

Angoulême, monastères de la ville et du diocèse.

Aniane (l'abbaye d'), fondée en 782, dans l'ancien diocèse de Maguelone.

Annecy : les établissements religieux du diocèse d'Annecy.

Dans le Dictionnaire de Théologie Catholique, au *fascicule 46e* nous relevons les notices de Dom Heurtebize sur *Gerberon* (Dom) bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur (1628-1711), et sur Dom *Gesvres*, religieux de la même Congrégation, mort en 1705.

Dans les *fascicules 47-49*, les notes biographiques sur les Papes *Grégoire II et Grégoire VII* et sur Dom *Guéranger*, abbé de Solesmes et restaurateur de l'ordre bénédictin en France (1805-1875).

Le Dictionnaire Apologétique de la Foi Catholique, *fasc. 15*, contient un article de Dom Besse sur le *Monachisme*.

Dans le Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie nous trouvons au *fascicule 31* un article de Dom Gougaud sur l'Archéologie de *saint Colomban*.

Au *fasc. 32*, une étude au point de vue archéologique de l'abbaye de *Conques* en Rouerge, par Dom Leclercq.

Au *fasc. 33*, Dom Wilmart s'occupe des manuscrits liturgiques de l'abbaye de *Corbie*.

Au *fasc. 36*, une notice de Dom Leclercq sur l'abbaye de Saint-Denis.

Histoire abrégée de l'Ordre de Saint-Dominique en France, par le R. P. Mortier, O. P. Tours, Mame, in-8, VIII-390 pp.

L'auteur, à qui nous devions déjà la magistrale *Histoire des Maîtres Généraux de l'Ordre des Frères Prêcheurs*, a résumé les grandes lignes

et les faits les plus caractéristiques du développement de l'Ordre de Saint-Dominique en France. Divisée en huit périodes, cette histoire est présentée d'une façon claire, méthodique, permettant une vue d'ensemble rapide et précise. Il serait à souhaiter que chaque ordre religieux ait sous cette forme abrégée et en même temps suffisamment complète un ouvrage relatant son histoire.

Le travail de M. Renaudet : *Préréforme et humanisme à Paris pendant les premières guerres d'Italie* (1494-1517) [1], constitue une contribution des plus importantes à l'histoire de la vie religieuse, intellectuelle et morale du XVe siècle. Après avoir montré la décadence de la discipline ecclésiastique, M. Renaudet étudie dans la 1re partie de son ouvrage les « éléments de réforme » qui existaient dans le milieu intellectuel représenté par l'Université de Paris surtout et les doctrines philosophiques et théologiques de ce milieu. Il s'y manifeste une double tendance : diminution de la vie religieuse avec le nominalisme, et réaction du sentiment religieux et de la piété, dont Gerson et Pierre d'Ailly sont les principaux artisans.

Dans la seconde et la troisième partie de son ouvrage, M. Renaudet s'attache à montrer dans les doctrines et les hommes la part d'influence qui revient à chacun dans l'élaboration de l'œuvre de réforme. Il relève le rôle joué par le Clergé régulier, et en particulier l'action des Jacobins et de Chezal-Benoît par Saint-Martin-des-Champs.

Cette réforme ne fut assurément pas générale ; mais durant cette période de vie intellectuelle intense, le mouvement religieux reprend une vigueur nouvelle à la veille de la révolte de Luther contre l'Église.

Le R. P. Delehaye : *Saint Martin et Sulpice-Sévère* [2], reprend la thèse soutenue par M. Babut dont les conclusions firent sensation jadis. Par une étude minutieuse des textes de Sulpice-Sévère, de sa Chronologie, des sources de ses écrits et de sa méthode historique, il montre en quoi les conclusions de M. Babut sont excessives. Cette mise au point d'une question qui intéresse nos origines chrétiennes en Gaule semble bien ce qu'il y a de plus complet et de plus définitif.

---

1. Paris, Champion, 1916, in-8, XLVIII-739 pp.
2. *Analecta Bollendiana*, t. 38, fasc. 1-2, année 1920.

Dans *le Clergé de France pendant la Révolution*[1], de l'abbé Sicard, nous nous bornerons à noter les chapitres concernant les Ordres Religieux et en particulier les Bénédictins et les Cisterciens.

Signalons dans la *Revue d'Histoire diplomatique*[2] : Une française en Allemagne sous Louis XIV. Mme de Mecklembourg à Schwerin, d'après sa correspondance avec Dom Luc d'Achery.

Dans le tome 4 du *Catalogue des Livres et Manuscrits du Fonds Dauphinois de la Bibliothèque Municipale de Grenoble*[3], par M. Maignien, nous trouvons d'abondants renseignements bibliographiques sur les communautés qui existaient dans la région (pages 153 et sq.).

Le R. P. Delehaye dans son ouvrage : *A travers trois siècles : l'œuvre des Bollandistes*[4], retrace à l'occasion du 3e centenaire de la publication des *Vitae Patrum* (1615) et du 2e centenaire de la mort de Papebrock (1714) l'histoire de la société et de l'œuvre des Bollandistes. C'est au P. Rosweyde que revient l'honneur d'avoir conçu et commencé ce magnifique travail; en 1607, le plan publié à Anvers chez Plantin prévoyait dix-huit volumes in-folio; en 1616 paraissait l'édition critique des *Vitae Patrum*. Après la mort prématurée du P. Rosweyde (1629) le P. Bollandus fut chargé de la continuation des *Acta Sanctorum*, il s'adjoignit les P. Henschenius et Papebrock ; dès lors la société des Bollandistes fut constituée. On sait qu'à l'occasion d'un mémoire de ce dernier (1675) Mabillon écrivit son *De re diplomatica*. Il est intéressant de suivre dans l'ouvrage du R. P. Delehaye toutes les péripéties que traversèrent les Bollandistes ; après une interruption d'un demi-siècle à la Révolution, ils purent reprendre en 1837 la continuation de l'œuvre immense.

Le P. de Smedt inaugura en 1887 une nouvelle méthode de publication et créa à côté des *Acta* proprement dits une revue trimestrielle, les *Analecta Bollandiana* ; dans la suite d'autres publications annexes : les *Subsidia hagiographica*, le *Repertorium hymnologicum*, et les trois

1. Paris, Lecoffre, t. I, p. 275-469.
2. Année 1919, 1er fascicule, p. 1-38.
3. Grenoble, Allier frères, 1914.
4. Bruxelles, Société des Bollandistes, in-12 de 283 p.

catalogues : *Bibliotheca hagiographica latina*, *Biblioth. hagiogr. graeca* ; *Biblioth. hagiogr. orientalis*, complétèrent cet arsenal.

Les Bollandistes, qui eurent à souffrir, on le sait, de l'occupation allemande, ont dès lors repris leurs travaux et la série de leurs publications diverses.

Dans la *Revue Bénédictine*[1], Dom Ursmer Berlière, avec sa parfaite connaissance de l'histoire monastique, étudie sous ce titre : *Innocent III et la réorganisation des monastères bénédictins*, l'œuvre réformatrice de ce Pape. Cîteaux était alors dans toute la splendeur de son activité et de son développement, mais déjà on pouvait entrevoir les fissures par où se glisseront les germes de faiblesse. Cluny reste toujours une grande puissance terrienne, une gloire dans l'Église, mais figé dans un conservatisme excessif, il n'a pas su s'adapter aux conditions nouvelles, sa vie religieuse jadis si intense s'est affadie : l'incomparable influence qu'il avait au siècle précédent dans la chrétienté semble lui échapper définitivement. Autour de ces deux grandes branches de l'Ordre bénédictin, d'autres centres religieux existent, les uns dans leur première ferveur, d'autres déjà un peu atteints par la lassitude. Innocent III se préoccupe de leur situation matérielle et disciplinaire ; il est amené peu à peu à établir une sorte de jurisprudence monastique qui fait époque dans l'histoire de l'Ordre bénédictin. C'est cet effort d'Innocent III et les conséquences qui s'ensuivirent que Dom Ursmer Berlière étudie.

Signalons en outre, du même auteur, un abondant et très précieux *Bulletin d'histoire bénédictine* publié dans la même Revue[2].

Provinces Ecclésiastiques de Paris et de Sens

A l'occasion des travaux entrepris pour la *Restauration de l'Eglise de l'Ancien Prieuré de Saint-Martin des Champs, à Paris*[3], M. Perrault-Dabot retrace les grandes lignes de l'histoire de ce monument du plus

1. Année 1920, janvier-avril, p. 22-42, à suivre.
2. *Ibidem*, p. 193*-224*.
3. *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, 1915, p. 58-62.

haut intérêt et l'un des plus anciens de Paris. Ces travaux furent achevés en 1917.

Signalons, de M. Max Prinet, quelques indications sur *Deux Monuments funéraires de l'Abbaye de Saint-Antoine des Champs*, dans le *Bulletin de la Société de l'Histoire de Paris*[1].

Nous devons à M. François Rousseau une importante et fort intéressante étude sur l'*Histoire de l'Abbaye de Pentemont depuis sa translation à Paris jusqu'à la Révolution*[2]. Fondée en 1217 par Philippe de Dreux, évêque de Beauvais, dans le faubourg Saint-Jean de sa ville épiscopale par des religieuses qui furent peu après affiliées à l'ordre de Cîteaux. En 1672, l'abbesse Madame de Trouville, profitant de circonstances qui avaient amené l'expulsion des religieuses du Verbe-Incarné qui occupaient une maison rue de Grenelle, se fit donner par lettres patentes du roi l'immeuble où, une fois aménagé et agrandi, elle transféra ses religieuses de N.-D. de Pentemont-de-Bauvais. Dans la suite l'abbaye de Pentemont de la rue de Grenelle ouvrit ses portes à des élèves et à des dames pensionnaires. En 1795 les bâtiments furent vendus comme biens nationaux.

Dans *les Annales du Gâtinais*[3] M. l'abbé Alliot commence une série d'articles sur le *Clergé pendant la Révolution dans le district d'Etampes*. Il signale l'état des communautés religieuses extrêmement réduites, la plupart même disparues à cette époque, dans une région où elles étaient nombreuses et très prospères quelques siècles auparavant.

M. Xavier de Pétigny nous expose *Comment fut retrouvé le Cartulaire de l'Abbaye de la Trinité de Vendôme*[4] dans une bibliothèque particulière en Angleterre.

Dans *le transfert de l'abbaye de Saint-Remy de Sens à Vareilles*[5], M. Maurice Prou étudie les plus anciens privilèges de ce monastère. Les pièces, dont il publie le texte, émanent de l'archevêque Aldricus (833-834), de Louis le Débonnaire, qui confirme l'acte précédent (16 nov.

---

1. Année 1917, p. 80-83.
2. *Mémoires de la Société de l'Hist. de Paris et de l'Ile-de-France* (1918), tome 45, pp. 171-227.
3. *Annales de la Société Historique et Archéologique du Gâtinais*, 3e et 4e trimestres 1916-1917, pp. 189-250.
4. *Bulletin de la Société Archéologique scientifique et littéraire du Vendômois*, tome 53, p. 49-62.
5. *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, XXVIII, 1913, 254-321.

835), de l'archevêque Wenilo (août 847), de Charles le Chauve en confirmation du précédent (7 mai 852), du même Wenilo (852-865). Le privilège d'Aldricus autorise la translation du monastère à Vareilles. A l'occasion de cette étude, M. Prou donne une monographie brève et très sûre de Saint-Remy-lès-Sens. Fondée à une date inconnue, cette abbaye existait au début du VIIe siècle ; le lieu de sa fondation est inconnu. M. Prou le situe entre les fossés de la ville devant la porte Saint-Rémy. Les moines, étant exposés aux coups des agresseurs et des défenseurs, se transportèrent en un lieu plus sûr, Vareilles, sous l'épiscopat d'Aldricus. Les documents étudiés tendent à la réforme du monastère, à la garantie de ses propriété et privilèges. Leur authenticité n'est pas douteuse. Les moines de Saint-Remy ne furent pas au bout de leurs peines. Les armées qui attaquèrent Sens trouvaient Vareilles sur leur chemin et ne l'épargnaient pas; ce qui arriva notamment à l'époque des invasions normandes, pendant la guerre de Cent Ans et les guerres de religion. En 1567, les religieux se retirèrent à Sens. Leur mense conventuelle fut unie à celle de Saint-Pierre le Vif pour faciliter la réforme des deux abbayes et leur entrée dans la Congrégation de Saint-Maur en 1641. La mense abbatiale fut attribuée à la maison de la Mission par Louis XIV, le 6 oct. 1674.

La Collégiale de Saint-Martin de Chablis [1], au diocèse de Langres, qui fait l'objet d'une excellente étude archéologique du chanoine Banneau, est née d'un prieuré que Saint-Martin de Tours possédait dans cette région, sous le vocable de Saint-Loup, et qui lui avait été donné en 867 par Charles le Chauve. Les reliques de saint Martin y furent momentanément déposées en 872 avant leur translation dans les cryptes de Saint Germain d'Auxerre. Le prieuré devint collégiale après le retour des reliques à Tours. L'église qui existe encore fut commencée en 1160.

Le Prieuré des Bénédictines [2] (1643-1757), dont parle M. Paul du Chayla, fut fondé à Villeneuve-le-Roi par l'archevêque de Sens, Octave de Bellegarde. Le trop petit nombre des moniales prises dans des maisons différentes et les ressources insuffisantes furent causes de l'existence toujours précaire de cette fondation. Une moniale de Chelles,

---

1. *Bulletin de la Soc. Archéol. de Sens*, XXX, 1916, 32-84.
2. *Ibid.*, 1916, p. 126-174.

Mme de Fourny, élue prieure en 1721, s'efforça de donner quelque vie à sa communauté; mais à cause de ses tendances jansénistes elle eut des difficultés avec l'archevêque Longuet. Son successeur, Paul de Luynes, supprima le monastère en 1757 et le réunit, personnes et biens, à l'abbaye Saint-Antoine de Sens.

L'Histoire d'Arcy-sur-Cure [1], que retrace M. l'abbé Parat, traite des possessions des abbayes de Molesmes, Reigny et Vézelay dans la région.

De même il y a d'utiles renseignements à glaner dans l'étude de M. l'abbé Régnier sur *Villefranche-Saint-Phal* [2], de la Révolution à nos jours; ainsi que dans le *Prégilbert et son Eglise* [3], de M. Foin. Dans les environs, à Crusenon, existait un monastère de femmes qui dura du XIIe siècle à la Révolution.

Enfin à M. l'abbé Parat nous devons encore des détails intéressants et peu connus sur : *Villers-la-Grange. Une exploitation monastique modèle* [4] qui dépendait de l'abbaye cistercienne de Pontigny.

Provinces Ecclésiastiques de Reims et de Cambrai

L'histoire de *Notre-Dame de la Valroy* [5], par M. l'abbé Lahure, est une monographie très intéressante d'une des abbayes cisterciennes les plus célèbres du diocèse de Reims. Fondée en 1147 par Hugues comte de Roucy sur ses terres de Saint-Quentin-le-Petit, elle fut donnée aux religieux cisterciens de l'abbaye d'Igny récemment établie par saint Bernard. Edifié sur le plan général en usage dans l'ordre des Cîteaux, le nouveau monastère fut complètement achevé ainsi que l'église sous le gouvernement de l'abbé Guillaume Ier (1202-1216). Jusqu'à la guerre de Cent ans l'abbaye fut très prospère et la vie conventuelle très fervente; dans la suite, les conditions matérielles eurent parfois leur répercussion sur l'ensemble de la discipline. A la mort du dernier

---

1. *Bulletin de la Société des Sciences Historiques de l'Yonne*, t. LXVIII, pp. 107-180, 477-596.
2. *Ibid.* p. 185-219.
3. *Ibid.*, p. 287-312.
4. *Ibid.*, t. LXXII, 1918, pp. 117-131.
5. Paris, Beauchesne, 1920, in-8°, 225 p.

abbé régulier Pierre Poulet (1540), La Valroy fut mis en commende. Charles de Roucy, évêque de Soissons, fut le premier des abbés commendataires qui se succédèrent jusqu'à la Révolution qui dispersa les religieux (1790). Des bâtiments très délabrés d'ailleurs qui furent mis en vente, il ne restait plus rien debout au milieu du siècle dernier, les matériaux ayant servi à la construction de ponts, routes, etc.

Il a même fallu les bouleversements produits par la guerre en 1918 dans cette région, pour remettre à jour les fondations de l'ancienne abbaye de La Valroy. Nous souhaitons à l'ouvrage très consciencieusement étudié de M. l'abbé Lahure un très grand succès qu'il mérite, car il constitue une excellente contribution à l'histoire du passé monastique dans la région de Saint-Quentin.

M. Paul Laurent, dans *Une identification nouvelle de l'abbaye et de la ville neuve de « Mari »*[1], étudie l'ancienne abbaye qui dans les documents latins porte ce nom; fondée vers 1150, il semble bien qu'il faille l'identifier avec Lametz (cant. de Tourteron); au XIIIe siècle elle fut transférée à Longwé.

A M. G. Robert : *Documents sur la prévôté de Louvemont*[2], nous devons une notice suivie de quelques pièces (de 1130 à 1482) sur Louvemont (Haute-Marne), qui dépendait de l'abbaye de Saint-Remi de Reims.

Dom Wilmart nous fournit de précieuses indications sur l'*Ancienne bibliothèque de Clairvaux*[3], dont il dresse un inventaire aussi complet que possible d'après un fragment du catalogue du XIIe siècle conservé à la bibliothèque de Troyes. A cette époque Clairvaux avait plus de 340 manuscrits.

Notons aussi de M. l'abbé Prévost le *Journal des visites capitulaires et archidiaconales de Troyes, en 1459, 1466, 1515*[4], où l'on trouve de nombreux renseignements sur la situation religieuse et l'état des paroisses et des églises aux XVe et XVIe siècles.

De M. l'abbé Verdin signalons une Notice historique sur le voyage de sainte Geneviève au diocèse de Troyes en 486[5]; une *Note sur*

---

1. *Revue historique Ardennaise*, année 1914, p. 5-31.
2. *Nouvelle Revue de Champagne et de Brie*, année 1914, p. 41-69.
3. *Mémoires de la Société Académique de l'Aube*, t. 81, p. 127-190.
4. *Ibid.*, t. 82, p. 55-126.
5. Troyes, Frémond, 1917, 7 pages.

l'église d'Etrelles [1], où il y avait un prieuré dépendant de l'abbaye de Chantemerle dans la Marne ; — le *Répertoire des fonds ecclésiastiques antérieurs à 1790* [2], aux Archives départementales de l'Aube ; — le Répertoire, *série H, clergé Régulier* [3], des mêmes Archives.

Dans *les Origines de l'église, du cimetière et du prieuré d'Aubigny* [4], M. Royer nous donne tout ce qu'il est possible de savoir jusqu'à ce jour sur Aubigny où existait probablement à la fin du XIe siècle un prieuré bénédictin dépendant de Bèze.

Le cours de M. de Saint-Léger sur l'histoire de Lille : *La Vie à Lille de 1667 à 1789*, que publie la *Revue du Nord* [5], contient des indications fort intéressantes sur la situation des communautés religieuses. Au milieu du XVIIIe siècle on comptait plus de 400 religieux et de 800 religieuses à Lille.

Le *Bréviaire d'Henri de Lorraine* [6], dont M. le Comte de Loisne nous donne la description, est un manuscrit avec enluminures qui appartenait à Henri de Lorraine, évêque de Thérouanne (1456-1485.)

Parmi les dons qui ont été faits à la Société des Antiquaires de la Morinie et qu'elle mentionne dans son dernier Bulletin [7], nous remarquons entre autres : la pièce d'agrégation des abbayes de Saint-Waast et de Saint-Bertin à la Congrégation de Cluny ; un mémoire sur divers procès engagés par les abbayes d'Anchin et de Saint-Waast. — Nous notons en outre deux chartes concernant l'abbaye de Saint-Bertin (1481) et qui n'ont jamais été publiées [8].

Nous devons à M. le chanoine Mantel sur *les Couvents de femmes d'Amiens à la fin de l'ancien régime* [9], une série de courtes notices.

Signalons encore, M. Rodière : le relevé des *Chartes de Saint-Martin-des-Champs relatives au Ponthieu* et aux pays voisins [10] d'après le Recueil

---

1. Troyes, Frémond, 1918, 7 pages.
2. Troyes, Frémond, 1918, 16 pages.
3. Troyes, Frémond, 1918, 8 pages.
4. *Bulletin de la Société historique et archéologique de Langres*, t. VII, p. 111-157.
5. *Revue du Nord*, mai 1920, p. 126-154.
6. *Bulletin historique de la société des Antiquaires de la Morinie*, t. XIII, 1914-1919, p. 387-392.
7. *Ibid.*, t. XIII, p. 450.
8. *Ibid.*, p. 454.
9. *Bulletin trimestriel de la Société des Antiquaires de Picardie*, années 1913-1914, p. 200-230.
10. *Bulletin de la Société d'Emulation d'Abbeville*, année 1915, p. 98-116.

des chartes et documents de cette abbaye publié par notre collaborateur, M. Depoin.

Dans le travail de M. Maqueron : *A travers un minutier. Extraits des minutes notariales de Nicolas Dacheu*[1]..., etc., notaires à Abbeville aux XVIIe et XVIIIe siècles, nous trouvons des ingressions faites à l'abbaye des moniales bénédictines de Berteaucourt (1646-1657).

De M. Huguet quelques notes sur les ruines de l'ancienne abbaye de de Saint-Valery[2].

Et de M. Marcel, la description de l'église abbatiale, de l'église du collège et du château d'Eu[3].

Provinces Ecclésiastiques de Rouen et de Tours

La *Correspondance inédite des bénédictins normands avec Montfaucon*[4], que M. l'abbé Guéry avait publiée dans la *Revue Catholique de Normandie*, a été signalée en son temps. Le tirage à part qui vient d'en être fait permet de mieux comprendre l'intérêt de cette publication où abondent de précieux renseignements sur l'état des abbayes de Saint-Wandrille, de Jumièges, de Fécamp et autres abbayes. Nous y trouvons des descriptions de monuments, d'œuvres d'art, de manuscrits, d'usages. Cette correspondance montre en exercice l'organisation du travail intellectuel dans les monastères de la Congrégation de Saint-Maur. — L'*Esquisse de l'Histoire de Caudebec-en-Caux*[5], de M. Gustave Valmont, parue d'abord dans l'*Annuaire de l'Association normande* (1913), nous offre un aperçu fort agréablement présenté sur l'histoire de Caudebec et de cette région de la Normandie où l'influence monastique représentée par les abbayes de Saint-Wandrille, Fontenelle et Jumièges, se fit particulièrement sentir.

Dans la *Société historique et archéologique de l'Orne*[6], nous trouvons

---

1. *Ibid.*, année 1918, p. 26-94.
2. *Bulletin mensuel de la Société d'Histoire et d'Archéologie du Vimeu*, année 1913, p. 379-392.
3. *Ibid.*, année 1914, p. 8-28.
4. Evreux, imprimerie de l'Eure, 1915 in-8°, 90 pp.
5. Caen, H. Delesques, 1913, in-8°, 77 p.
6. Année 1916, t. XXX, p. CCXXIX-CCXLV.

des pages fort instructives de M. l'abbé Guéry sur les *Antiques cérémonies dans l'abbaye de Saint-Evroult*. Dans le même volume, une étude sur *Orderic Vital, historien de l'abbaye de Saint-Evroult*[1], due à M. E. Deville ; ainsi qu'une *Notice biographique et bibliographique sur le R. P. dom Fromage, de l'abbaye de Solesmes*[2], par l'abbé Letacq.

M. René Durand publie *Une lettre de cachet à l'abbaye de Beauport au XVIIe siècle*[3]. Cette abbaye, du diocèse de Saint-Brieuc, appartenait à l'ordre de Prémontré ; sa situation la destinait à cette époque à servir de lieu d'exil pour les religieux qui avaient indisposé soit leurs supérieurs soit quelques hauts fonctionnaires. Celui dont il est ici question y fut relégué, par ordre de Ponchartrain (1701) ; c'était dom Brulé, prieur de Saint-Martin de Laon, accusé d'avoir entretenu l'opposition des religieux à un projet d'union de la mense abbatiale à l'évêché de Laon.

Une étude de M. Poquet du Haut-Jussé nous fait connaître *La vie temporelle des Communautés de femmes à Rennes au XVIIe et au XVIIIe siècles*[4]. Ce travail consciencieux est une excellente contribution à l'histoire de la réforme monastique en Bretagne. Parmi les nombreuses congrégations de la ville, nous notons particulièrement celles qui entrent dans le cadre de nos recherches ; il y a des pages fort intéressantes sur le Jansénisme chez les Calvairiennes. Les conditions administratives et juridiques auxquelles les fondations étaient soumises sont examinées avec soin. Les ressources de ces communautés consistaient en biens meubles ou immeubles, en dons, dots, pensions et produits de divers travaux ; la plupart avaient de très lourdes charges à porter.

Dans le tome cinquième des *Notices sur les Paroisses*[5] *du diocèse de Quimper et de Léon*, des chanoines Peyron et Abgrall, et qui constituent une précieuse source d'informations pour l'histoire régionale, nous relevons principalement ce qui a trait à l'histoire monastique. Citons les paroisses de *Kerlouan* (p. 69), *Kernével* (p. 81 sq.), *Lampaul-Plouarzel* (p. 208), prieuré-cure dépendant de l'abbaye de Saint-

1. *Ibid.*, p 82-97.
2. *Ibid.*, p. 193-208.
3. *Annales de Bretagne*, XXXI, 1916, p. 47-50.
4. *Annales de Bretagne*, XXXI, 1916, p. 19-47, 200-232, 330-359, 531-544 ; XXXII, p. 76-108, 238-262.
5. Quimper, de Kerangel, Impr. de l'Evêché, 1919, t. V, lettres K-L.

Mathieu ; le prieuré-cure de la paroisse *Saint-Thomas de Landerneau*. Célèbre entre tous ces établissements monastiques fut l'abbaye de *Landévennec*, fondée au VIe siècle, et qui dura jusqu'à la grande Révolution ; l'auteur lui consacre une cinquantaine de pages (p. 326-370). Citons encore *Laudrévarzec* (p. 405-522), *Landudal* (p. 423-431), dépendant de Landévennec, et l'abbaye cistercienne de *Langonet* fondée dans la première moitié du XIIe siècle (p. 490-491).

Provinces Ecclésiastiques du Centre et du Sud-Ouest

Nous avons remarqué dans le *Bulletin de la Diana*[1] une note de M. Brassart sur les peintures murales du XIVe et du XVe siècles, découvertes au prieuré de la Chandieu.

Dans la même société savante, M. le chanoine Reure a publié en trois gros volumes la *Bibliothèque des Ecrivains Foréziens*[2], ou qui se rattachent au Forez par leur résidence ou leurs fonctions jusqu'en 1835. Cet inventaire bibliographique représente d'immenses recherches et constitue un instrument de travail précieux pour l'histoire de la région ; son utilisation est de plus grandement facilitée par des tables suffisamment détaillées.

L'*Histoire du Vivarais*[3], dont nous devons la publication du premier tome à M. Régné et qui comprendra 5 volumes, est un remarquable ouvrage appelé à rendre les plus grands services ; nous nous réservons d'en parler plus longuement ailleurs, qu'il suffise pour l'instant de signaler la partie bibliographique très abondante et les renseignements qui ont trait aux abbayes de Cruas, et de Donzère et le prieuré de Recoms.

Nous devons à M. Louis de Lacger une étude très intéressante sur *l'Evêque, le Roi, le Clergé et la Commune à Albi*[4] pendant la seconde moitié du XIVe siècle. Cette première partie d'un travail commencé en

---

1. T. XIX, janvier-mars 1914, p. 204-208.
2. *Recueil de Mémoires et Documents sur le Forez*, publiés par la Société de la *Diana* t. XIII, XIV, XV.
3. T. I : *Le Vivarais depuis les Origines jusqu'à sa réunion à l'Empire* (1039). Largentière, 1914 in-8°, xc et 722 pp.
4. Albi, Imprimerie coopérative du Sud-Ouest, 1920, 100 p.

1913 dans *l'Albia Christiana* que dirige l'auteur nous fait vivement désirer sa continuation. Dans cette période si troublée par les luttes intestines et la désastreuse guerre de Cent ans, dans cette région de la Guyenne et du Languedoc qui en subirent tout particulièrement les conséquences désastreuses, nous assistons à l'antagonisme des diverses forces de la cité entre elles et à leur union aussi contre l'étranger.

Dans la série des articles publiés par le chanoine Chaludet sur *Les Evêques de Saint-Flour*, la notice sur *Pierre d'Estaing*[1], cardinal-légat et primat d'Aquitaine, nous intéresse particulièrement. On sait l'importance du rôle joué par ce prélat dans les questions religieuses et politiques de son époque. Il commença par professer la vie religieuse dans l'abbaye de Conques. Il mourut en 1377 à Rome.

Signalons quelques indications sur le *Prieuré de Vernouillet* dépendant de Souvigny, dans le *Bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais*[2]. De même dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires du Centre*[3], la série des études historiques sur le Berry religieux au Moyen-Age par M. Chénon; ainsi qu'une courte notice de M. Gauchery sur le *Prieuré et l'église de Reuilly*[4].

A mentionner : *Titres et documents sur le Limousin et le Quercy*[5]; M. l'abbé Albe fait une analyse critique de quelques documents des cartulaires de Tulle et de Roc-Amadour.

Sur cette même région nous nous faisons un plaisir de signaler l'*Histoire populaire du Quercy*[6], des origines à 1800, due à M. Saint-Marty. Sous ce titre modeste, cet ouvrage est un travail consciencieux, très étudié et constituant une excellente monographie provinciale bourrée de faits, de vues très justes, dénotant une connaissance approfondie de l'histoire de la région. Présentée d'une façon très méthodique, presque sous la forme d'un manuel, cet essai de vulgarisation rendra de très grands services et il est à souhaiter que de semblables travaux soient entrepris pour chacune de nos provinces. Çà et là, on pourrait bien relever quelques inexactitudes, mais qui n'enlèvent rien au mérite de l'ensemble dont il faut grandement féliciter l'auteur.

---

1. *Revue de la Haute-Auvergne*, année 1917-1918, 4e fascicule, p. 238-265.
2. 1920, 1er semestre, p. 95 sq.
3. Tome XXXVIII, année 1917-1918, p. 47-58.
4. *Ibid.*, p. 132-140.
5. *Bulletin de la Société scientifique, histor. et archéol. de la Corrèze*, t. XXXIX, 1917, pp. 149, 198, 459.
6. Cahors, Coueslant, 1920, in-8, 343 p.

Dans le *Bulletin de la Société archéologique du Gers*[1], une note sur un détail architectural de l'abbaye de Flaran.

M. Alphonse Auguste nous donne dans la *Revue de Gascogne*[2] quelques détails inédits sur *Etienne du Bourg*, 54e abbé de Gimont au XVIIe siècle, et sur son action pour développer autour de lui l'instruction publique et l'enseignement ecclésiastique. Il s'attacha particulièrement à promouvoir le plus qu'il put les missions données dans la région par les Lazaristes. — Dans la même revue, à signaler une note de M. Laffont sur les *Rentes et revenus de l'abbaye de Lézat au XVIIIe siècle*[3].

Nous devons à M. l'abbé Lerosey l'histoire de l'*Abbaye d'Ension ou de Saint-Jouin de Marnes*[4], au diocèse de Poitiers. Ses origines nous ramènent à la période franque. Toute une famille de saints y passa après son fondateur saint Jouin, *sanctus Jovinus*. Pendant les invasions normandes, les moines de Vertou y cherchèrent un refuge pour eux et pour les reliques de leur saint fondateur et patron. Ce passé contribua certainement à la prospérité de l'abbaye à partir du XIe siècle sous la protection des comtes de Poitiers et grâce à l'élan avec lequel les moines embrassèrent la réforme. Les prieurés et les églises que l'abbaye posséda jusqu'à la fin dans les diocèses de Poitiers, d'Angers, du Mans, de Rennes, de Nantes et de Luçon témoignaient de sa puissance. On peut en dire autant de sa belle église du XIIe siècle. La guerre de Cent ans et les guerres de religion pesèrent lourdement sur les moines et les habitants ; elles absorbent toute leur histoire pendant cette douloureuse période. Avec le XVIIe siècle et la Congrégation de Saint-Maur, l'histoire monastique reprend toute sa place, et la renaissance est complète. L'auteur a eu en mains une documentation abondante où il a puisé abondamment. On peut reconstituer et suivre l'état des personnes et des lieux au moment de la réforme, les conditions dans lesquelles elle se fit, le mouvement du personnel, les vicissitudes administratives, les constructions du monastère, le mobilier et le décor de l'église, le travail des moines, leur bibliothèque, etc. Le XVIIIe siècle amène avec lui une grande diminution d'esprit religieux.

---

1. Année 1919 : 1e et 2e trimestres, p. 31 sq.
2. Novembre 1914, p. 385 sq. —
3. Ibid., juillet-août 1920, p. 186 sq.
4. *Soc. scient. et histor. des Deux-Sèvres*, Mémoires, XI, 1915, et XIII, 1919.

Les troubles qui agitent à Paris les fortes têtes de la Congrégation de Saint-Maur ont leur répercussion dans le petit monastère poitevin. C'est en suivant les événements, qu'il fait part aux lecteurs des renseignements qu'il a recueillis de côté et d'autre. Cela donne à son livre un grand intérêt. La description qu'il donne de l'église, de son mobilier et du monastère, doit être lue. Évidemment il y a loin de cette monographie sans prétention aux belles et fortes études que nous donnent les érudits pourvus d'une excellente formation. Mais ces hommes et leurs travaux sont rares. L'estime que l'on fait de leurs œuvres ne nous empêche pas de témoigner à des travailleurs de moindre mérite la gratitude qui leur est due.

Séligné, Étude historique[1], par M. Archain. — Intéressante monographie d'une petite localité du département des Deux-Sèvres, faisant partie au Moyen-Age de la châtellenie de Chizé. Il est fait mention de Séligné pour la première fois dans une charte de l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély (vers 1093). Une autre charte de l'abbaye de Saint-Séverin (de 1115) relate un accord survenu entre les moines de Séligné et ceux d'Alleville.

M. Demelier nous donne une brève notice historique sur *Dœuil, son église et son prieuré*[2] situé dans l'arrondissement de Saint-Jean-d'Angély. Le prieuré, fondé en 990, était une dépendance des bénédictins de l'abbaye de Saint-Cyprien de Poitiers. En 1713, il fut légué au collège des Jésuites de Saintes, puis revint en 1763 aux Bénédictins qui le gardèrent jusqu'à la Révolution. L'église de Dœuil, qui date du XIIe siècle, est un monument fort intéressant.

Provinces Méridionales

Les coutumes de Saint-Gilles[3] (XIIe-XIVe s.), texte latin critique, avec traduction, notes, introduction et tables, publié par Bligny-Bondurand, archiviste du Gard.

Gui Fulcodi, pape sous le nom de Clément IV, originaire de Saint-

---

1. *Ibid.*, Mémoires, XII, 1916.
2. *Bul. de la Soc. hist. et scient. des Deux-Sèvres*, 3e et 4e trimestres, 1916.
3. Paris, Picard, 1915, in-8 de 252 p.

Gilles, collabora à la rédaction de ces coutumes ; on y reconnaît une forte empreinte du droit romain, ainsi que le caractère théocratique du gouvernement de la Cité par son abbé. Il est facile avec ce texte de reconstituer les voies que suivait alors la marine marchande.

Le *Saint Honorat de Lérins*[1], qu'a publié l'abbé Fourier-Bonnard, met à la portée du public ce que les sources historiques et poétiques nous ont conservé de ce personnage. L'auteur y présente ce que l'on sait des origines du monastère de Lérins.

La *Bibliographie de l'Aude*[2] de M. le chanoine Sabarthès constitue un ouvrage en tous points remarquable en l'espèce et un instrument de travail des plus précieux. La 5e partie, ayant trait à l'histoire de la région, est très abondante ; sur les établissements religieux des diocèses de Carcassonne, Alet, Narbonne, Saint-Papoul, Mirepoix, on compte un très grand nombre d'indications d'ouvrages ou de pièces. Enfin d'excellentes tables facilitent les recherches.

Dans l'*Inventaire sommaire des Archives départementales des Hautes-Alpes*[3] (Série H, 1-60), fait par M. Guillaume, nous relevons ce qui concerne l'abbaye de Boscodon.

Provinces Ecclésiastiques de l'Est

Le colonel de Martray nous apprend ce qu'il est possible de connaître jusqu'à ce jour sur une dépendance de Cluny, *Semelay, église, prieuré et paroisse*[4]. Au sujet de ce prieuré dont la fondation remonte au commencement du XIe siècle, les abbés de Cluny eurent bien des luttes à soutenir pour maintenir leurs droits contre les prétentions des évêques d'Autun. Cette monographie est en particulier intéressante par les rapports présentés aux chapitres généraux de l'Ordre par les visiteurs ; et ces extraits nous mettent sous les yeux les difficultés provenant du personnel trop réduit. Le recrutement se faisant de plus en plus rare, l'abbé de Cluny se vit obligé de réunir en une seule com-

1. Tours, Mame, s. d., in-8 de 190 p.
2. Narbonne, Caillard, 1914, in-8 de 603 p.
3. Gap, 1913, in-fol. de 67 p.
4. *Mémoires de la Société Eduenne*, XLII, 1914, p. 1-47, et XLIII, 1919, p. 133-182.

munauté les deux prieurés de Sémelay et de Luzy. La collaboration de M. l'abbé Terret se reconnaît à la description de l'église et de ses sculptures.

Nous devons aussi à M. l'abbé Terret une étude historique et archéologique sur la *Cathédrale Saint-Lazare d'Autun*[1] considérée à juste titre comme l'un des plus remarquables monuments bourguignons du XIIe siècle. Elle fut commencée vers 1120 ; les maîtres imagiers de l'école clunisienne en exécutèrent les sculptures et les bas-reliefs qui décorent les portails et les nefs intérieures avant 1150. Le plan architectural de Saint-Lazare en forme de croix latine reproduit le type des églises romanes élevées en Bourgogne durant le XIIe siècle par les moines de Cluny. Cette notice n'est d'ailleurs qu'un résumé du grand ouvrage archéologique et artistique sur la Sculpture bourguignonne au XIIe et XIIIe siècles : *Autun*, que M. l'abbé Terret mettra incessamment en souscription, et qui forme une première suite à *Cluny*[2] publié en 1914 et dont nous parlerons plus longuement ailleurs.

Il est à regretter que M. l'abbé Cardon n'ait pu achever ses recherches sur : *Les ecclésiastiques et les religieux du diocèse d'Autun, victimes des huguenots pendant les guerres de religion*[3] *(1561-1569)* ; on y trouve des indications fort utiles pour l'histoire religieuse à cette période. Chalon et Mâcon semblent avoir été les villes les plus éprouvées de la région.

Dans la *Revue de Bourgogne*, M. Paul Gaffarel achève son étude sur l'*Abbé Guillaume de Saint-Bénigne de Dijon*[4], dont l'action fut si grande au XIe siècle tant au point de vue religieux qu'au point de vue du rôle qu'il eut à tenir dans les luttes de son époque.

Sur l'abbaye du *Val-des-Choux*[5], qui eut une trentaine de prieurés sous sa dépendance, nous relevons quelques notes dues à M. de Villiers.

Flavigny : l'abbaye et la ville[6] *(720-1920)*, par le R. P. Mortier, des

---

1. Autun, Imprimerie Dejussieu, 1919, 28 p.

2. *La Sculpture bourguignonne aux XIIe et XIIIe siècles. Ses origines et ses sources d'inspiration. Cluny*. Paris, Librairie de l'Art Catholique, 6, place Saint-Sulpice ; ou Protat, à Mâcon.

3. *Semaine religieuse d'Autun*, Chalon et Mâcon, année 1914, p. 119 sq.

4. *Revue de Bourgogne*, 1914, p. 18-25.

5. *Ibid.*, p. 380-384.

6. Desclée, Lille-Paris, 1920, in-8 de 216 p.

Frères Prêcheurs. Remercions le R. P. Mortier de nous avoir donné cette brève mais excellente monographie qui retrace le passé d'une des abbayes bourguignonnes les plus en vue. A Flavigny se rattache un double souvenir : celui des bénédictins qui y vécurent de 721 à la Révolution, et celui de la renaissance de l'Ordre de Saint-Dominique en France en 1848.

M. Louis Bazin, à qui nous devions déjà un travail fort remarquable sur les *Comtes héréditaires de Chalon-sur-Saône*, vient de publier en deux volumes l'*Histoire des Évêques de Chalon-sur-Saône*[1]. Cette série de biographies, qui est le complément de la précédente, permettra ainsi d'aborder d'une façon plus complète l'histoire proprement dite de Chalon. Au point de vue de l'histoire religieuse, l'ouvrage de M. Louis Bazin est une contribution des plus importantes pour la région chalonnaise ; une carte très précise fixe les limites de l'ancien diocèse de Chalon. Nous trouvons en outre de précieux renseignements sur les relations entre les évêques de Chalon et les monastères qui étaient en assez grand nombre dans le diocèse. Parmi les plus célèbres, citons, avec Saint-Marcel, les abbayes de Cîteaux, La Ferté, Maizières, Molaise, les prieurés de Lancharre et de Jully entre autres. L'abbaye de Saint-Philibert de Tournus eut en particulier un rôle des plus importants dans la région.

Il y a de même beaucoup à recueillir dans le *Chalon métallique, description de jetons, médailles..., de Saône-et-Loire*[2], par M. Roy-Chevrier, mais pour nous guider rapidement dans cette abondance de renseignements nous aurions souhaité une table suffisamment détaillée.

Enfin précieux à consulter aussi le *Catalogue des Collections de la Société*[3], qui contient, entre autres, des pièces relatives aux abbayes de Cîteaux et de Saint-Pierre, ainsi que des plans d'édifices monastiques.

Sur la région de Tournus, il faut de même signaler une *Étude de géographie historique : le Tournugeois*[3], de M. Jeanton, intéressant au point de vue ecclésiastique et monastique par les indications qu'on y

---

1. *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône*, tome XIV (1914-1917) et tome XV (1918), Chalon.
2. *Ibid.*, Mémoires, t. XVI (Chalon, 1919).
3. 2e partie, Archives (dessins, estampes), Chalon, 1917.
3. *Société des Amis des Arts et des Sciences de Tournus*, t. XVIII, 10 sq.

trouve sur l'ancien archiprêtré de Tournus, bien que l'auteur ne mentionne pas sa transformation ultérieure en archidiaconé.

Dans la même revue, nous trouvons une *Etude sur les Armoiries de la ville de Tournus*[1], dans laquelle M. Jacques Murgey relève les différends que cette question suscita entre les habitants et l'abbaye de Saint-Philibert.

M. le chanoine Lavanchy, dans *la Sainte Maison de Thonon et le prieuré de Saint-Jeoire*[2], raconte la fin de cette maison conventuelle de chanoines réguliers de l'ancien diocèse de Grenoble. Elle fut unie avec les prieurés de Nantua et de Contamine-sur-Avre à la Sainte Maison de Thonon, que saint François de Sales avait fondée dans cette ville pour affermir la conversion du Chablais. L'union de Saint-Jeoire fut faite en 1599 par Clément VIII. Il ne s'agissait que de la mense prioriale; ce qui était insuffisant. La Sainte Maison de Thonon finit par obtenir du Saint-Siège la sécularisation pure et simple du prieuré (1667) et l'union de tous ses biens à ce que déjà elle possédait (1762).

Le *British Museum* acquit en 1858 *le Nécrologe de l'abbaye de Talloires*[3]. M. Louis Ritz en a publié le texte avec une annotation consciencieuse. On y voit passer toute la vie de l'abbaye des origines à 1698. Les bienfaiteurs les plus modestes y trouvent place à côté des moines et des plus hauts personnages. M. Ritz donne en appendice des *Extraits du nécrologe de Savigny*, concernant les obits communs à Savigny et à Talloires.

Citons enfin les *Paroisses Rurales d'un diocèse de Savoie au XVIIe siècle. L'Archevêché de Tarentaise*[4], par M. Pérouse. Nous y voyons notamment la diminution du nombre des prieurés-cures au XVIIe siècle; il n'y en avait plus que 4 dans le diocèse en question.

Dans le *Bulletin de la Société Gorini*, M. l'abbé Joly nous retrace l'histoire du *Prieuré de Saint-Pierre d'Innimont*[5] qui fut sécularisé en 1788. De même, M. l'abbé Alloing sous le titre : *Le diocèse de Belley*[6], continue ses recherches sur les ordres religieux établis dans la région

---

1. *Ibid.*, t. XVIII, p. 29-70.
2. *Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Savoie.* Documents, VIII, 1-62.
3. *Ibid.*, Documents, VIII, 263-520.
4. Letouzey, Paris, in-8 de 81 pages.
5. Tome XI, année 1914, p. 50 sq., et 70 sq.
6. Ibid., p. 261 sq., 398 sq.

au moyen-âge. Les Chanoines Rebord et Gavard, qui avaient commencé le *Répertoire des Ecclésiastiques du diocèse de Genève*, « *a parte Franciae* »[1] faisant partie du diocèse de Belley actuel, ont repris leur nomenclature dans le récent numéro du Bulletin dont nous saluons avec plaisir la réapparition en 1920[2]. Dans cette liste on trouve un certain nombre de religieux, et de prieurs-curés.

Dans la revue *Le Bugey*, M. le chanoine Tournier continue ses études précédentes sur *Saint-Rambert-en-Bugey*[3] à la fin du XVIIe et pendant le XVIIIe siècle ; on sait l'existence d'une ancienne abbaye bénédictine dans cette ville.

Dans la *Semaine religieuse de Belley*[4] nous devons à M. le chanoine Alloing une série de notices historiques sur différents monastères cisterciens et autres situés dans le diocèse de Belley.

M. Boutterin, dans *l'Église de l'Abbaye de Saint-Paul à Besançon*[5], retrace brièvement l'histoire d'un monument religieux qui compte parmi les plus intéressants de la région et qui date du XIe siècle.

Nous devons à M. A. de Truchis une étude sur un monastère bénédictin : *le Prieuré et le Val de Morteau sous la sauvegarde des sires de Montfaucon*[6].

Dans la *Galerie biographique du département de la Haute-Saône*[7] de Suchaux, nous relevons les notices concernant Claude-Hydulphe Brenier, abbé de Faverney (1589-1662), et Dom Anselme Berthod, bénédictin de Faverney, qui collabora aux travaux des Bollandistes (1733-1788).

Dans la *Revue d'Alsace*, M. Langel essaie de résoudre la question qui est loin d'être définitivement tranchée sur les *Origines de l'Abbaye d'Ebersmünster*[8]. D'après lui, elle aurait été fondée au IVe siècle.

M. le docteur Gass, d'après un catalogue que possède le Séminaire

---

1. Ibid., p. 25 sq., 271 sq., 416 sq.
2. Tome XII, p. 17 sq.
3. *Le Bugey*, t. III, 1914, pp. 444 et 700 sq.
4. Années 1915 et 1919.
5. *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, t. VIII, p. 59-63.
6. *Procès-verbaux et Mémoires de l'Académie de Besançon*, années 1915, 1918, p. 101-145.
7. *Bulletin de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts du département de la Haute-Saône*, année 1918, p. 33 sq.
8. *Revue d'Alsace*, 9e série, première année, p. 332-362.

de Strasbourg, nous donne un aperçu de ce qu'était la bibliothèque de l'abbaye de Munster, la plus belle entre toutes celles des communautés religieuses d'Alsace avant la Révolution : *Die Klosterbibliothek zu Munster*[1]. Elle comptait 17360 volumes.

Nous devons à M. Rathgens : *Zur Baugeschichte des Kloster Sindelsberg*[2], une étude très intéressante sur l'église et les vestiges de l'ancien monastère de Sindelsberg fondé en 1115 par l'abbé de Marmoutier, Richevin, dans le voisinage immédiat de son abbaye.

Dans la *Semaine religieuse du diocèse de Saint-Dié*[3] M. le chanoine Chapelier retrace l'histoire de la *Réunion de la principauté de Salm-Salm au diocèse de Saint-Dié* à la suite de laquelle les religieux et l'abbé de Senones, de qui dépendaient un grand nombre de paroisses, furent expulsés.

De même, M. l'abbé Idoux note les raisons qui motivèrent la fondation du *Prieuré de Relanges et la Commémoration des fidèles trépassés*[4].

Nous devons encore à M. l'abbé Idoux une étude des plus instructives sur les *Relations d'Étival avec les monastères alsaciens d'Andlau et de Hohenburg*[5]. Étival depuis sa fondation dépend en partie d'Andlau jusqu'au XIVe siècle, époque où les Prémontrés, alors possesseurs d'Étival depuis le XIIe siècle, s'affranchirent. Par contre, ces derniers sont chargés par l'abbesse Herrade de Landsberg (1195) de la direction spirituelle du couvent fondé par sainte Odile à Hohenbourg.

L'État général et dénombrement du duché de Bar[6] (au XVIIe siècle), que publie M. Aimond, rendra de grands services par les renseignements qu'il renferme. La partie concernant les abbayes, prieurés et communautés religieuses diverses est assez importante.

On trouvera, de même, de précieuses indications dans le travail consciencieux et important de M. Davillé sur *Bar-le-Duc à la fin du XVIe siècle* (1559-1598)[7].

---

1. *Bulletin ecclésiastique de Strasbourg* (Strasburger diozesanblatt), t. XXXVII, 1918, p. 219-221.
2. *Cahiers d'Archéologie et d'Histoire d'Alsace* (Anzeiger fur Elsässische Altertumskunde, 1914-1918, t. II, p. 957-973.
3. Année 1917, p. 32 sq., et 91 sq.
4. Ibid., année 1916, p. 549-558.
5. *Annales de la Société d'émulation du département des Vosges*, 89e année, p. 1-108.
6. *Mémoires de la Société des lettres... etc. de Bar-le-Duc et de Commercy*, t. 52, 1914-1917, p. 1-100.
7. *Ibid.*, p. 121-376.

Note de M. de Bacourt sur : *Un moine architecte : dom Vigneron de Commercy*[1], de la Congrégation de Saint-Maur ; — ainsi que sur : *Le père de Dom Calmet*[2].

Dans les *Mémoires de l'Académie de Metz* parus en 1919, M. Hirtz : *Notre Esplanade*[3], nous dit comment disparurent les abbayes de Saint-Symphorien, de Saint-Pierre-aux-Nonnains, de Sainte-Marie, qui existaient au XVIe siècle sur l'emplacement où s'éleva ensuite la citadelle qui fut démolie à son tour au XVIIIe siècle. C'est actuellement l'Esplanade de Metz.

La Revue ecclésiastique de Metz continue la publication de M. Lesprand sur : *Le Clergé Messin et la Révolution*[4] ; notons ce qui concerne la suppression des Ordres religieux, et particulièrement l'abbaye de Loutre.

Dans l'*Annuaire de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Lorraine*[5], nous trouvons de M. Kirch : *Trois documents de Tholey de l'époque carolingienne*, chartes octroyées à l'abbaye de Tholey en 788, 829, 875 par les ducs de Lorraine de la région mosellane. — En outre, M. Grimme étudiant *La Règle des Chanoines institués par saint Chrodegand et ses sources*[6], fait ressortir combien l'évêque de Metz s'est inspiré de la Règle de saint Benoît.

M. Duvernoy, étudiant le village de *Vitrimont*[7] en Lorraine, fait l'histoire du prieuré de Léomont construit au XIe siècle et qui dépendait de l'abbaye de Senones.

Sur *les comtes de Salm et l'Abbaye de Senones*[8], M. Louis Schaudel commence une étude qui promet d'être fort intéressante et rendra de grands services à l'histoire du développement du monachisme dans la région.

Publié par M. Aymond, *Le nécrologe de l'abbaye de Gorze*[9] concerne les VIIIe et IXe siècles.

---

1. *Bulletin mensuel des Sociétés des lettres... etc. de Bar-le-Duc et de Commercy*, année 1914, p. 112-114.
2. *Ibid.*, p. 219-220.
3. Année 1912-13, p. 77-166.
4. Année 1914, p. 82-110, 388-417.
5. Année 1915, p. 445-480.
6. Années 1916, p. 1-44.
7. *Mémoires de l'Académie Stanislas*, t. XIV, p. 19-33.
8. *Ibid.*, t. XV, p. 46-103.
9. *Bulletin mensuel de la Société d'Archéologie lorraine et du Musée historique lorrain*, t. XIV, p. 76-85.

M. Mangenot nous fait connaître la relation écrite par Dom Charles-Henry Berger de sa déportation de Nancy à Orléans (22 avril au 11 mai 1798)[1].

A noter aussi dans l'*Essai sur la dévotion à la sainte Vierge dans le diocèse de Toul*[2], de M. l'abbé Eug. Martin, les monastères dédiés à la sainte Vierge dans la période moderne.

Provinces ecclésiastiques Rhénanes et Belges

De M. Boulmont un intéressant travail sur *Nos anciens domaines bénédictins vers la fin du XVIIIe siècle* (1777-1778)[3], dans lequel il étudie les possessions de Saint-Martin de Tournai, de Saint-Pierre de Gand et d'Afflighem.

A noter aussi du R. P. Lefebvre, S. J., les *Mémoires des trois derniers abbés et comtes de Gembloux*[4].

De M. Kurze : *Die Annales Laubacenses und ihre nähere Verwandschaft*[5] ; relations des Annales des abbayes de Lobbes, Aix, Saint-Amand, Auch, Fulda, Prüm, Stavelot.

Une notice historique de M. Nicolas sur la *Commune de Muno*[6], où il y avait un prieuré dépendant de l'abbaye de Saint-Vanne de Verdun.

M. Vannérus publie la *Liste des religieux de l'abbaye de Saint-Hubert ayant fait leur profesion depuis la réforme de 1619*[7], qui fut introduite par l'abbé Fauson.

Notons aussi : *Une principauté ecclésiastique de l'Ancien Régime, Stavelot-Malmédy*[8], par M. Schwind.

Dans une Chronique ultérieure nous indiquerons les ouvrages inté-

---

1. *Semaine religieuse* du diocèse de Nancy et Toul, année 1914, *passim*.
2. *Ibid.*, année 1917, *passim*.
3. Bruxelles, Dewit, 1914, in-8, 166 p.
4. *Analectes pour servir à l'histoire ecclésiastique de la Belgique*, t. XXXIX, p. 431-450 ; t. XL, p. 82-96.
5. *Neues Archiv*, 1914, t. XXXIX, p. 13-41.
6. *Annales de l'Institut archéolog. du Luxembourg*, année 1914, p. 177-435.
7. *Publications de l'Institut archéologique du Luxembourg*, t. XLIX, p. 161-176.
8. Stavelot, Havelange, 1914, in-8, 120 p.

ressant l'histoire monastique des régions rhénanes comprises dans les limites du *Gallia Christiana*. Pour tout ce qui est antérieur à 1914, qu'on veuille se référer au *Bulletin d'histoire bénédictine* publié par Dom Ursmer Berlière dans la *Revue Bénédictine*[1].

Dom G. Charvin, O.S.B.

1. *Revue Bénédictine*, Paris, Champion ; et abbaye de Maredsous (Belgique).

TABLE DES MATIÈRES DE L'ANNÉE 1920

Dom Besse.....	Chronique bibliographique.....	42
Dom Charvin....	Notes bibliographiques.....	128
R. Delamare.....	Quelques notes sur la liturgie dans les abbayes normandes.....	88
Dom Guilloreau.	Les funérailles de Catherine d'Aragon à Peterborough.....	9
—	Visite des monastères de la ville d'Angers par les commissaires du légat Stefano Nardini.....	96
—	Notes bibliographiques.....	67
M. Langlois.....	Gaignières au pays chartrain.....	23
L. Maître.....	Les abbayes de Déols et de Saint-Martial de Limoges et leurs sépultures insignes.....	1
—	L'abbaye de Saint-Martial de Limoges, la crypte et le château.....	81
Dom Monsabert..	Dom Besse.....	76
—	L'abbaye de Sainte-Croix de Poitiers et la troisième guerre de religion.....	106
F. Uzureau.....	L'abbaye du Ronceray au début du XVIIIe siècle.	36

Imprimerie E. Aubin. — Ligugé (Vienne).

BX
2613
A22
année 10

Revue Mabillon

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY